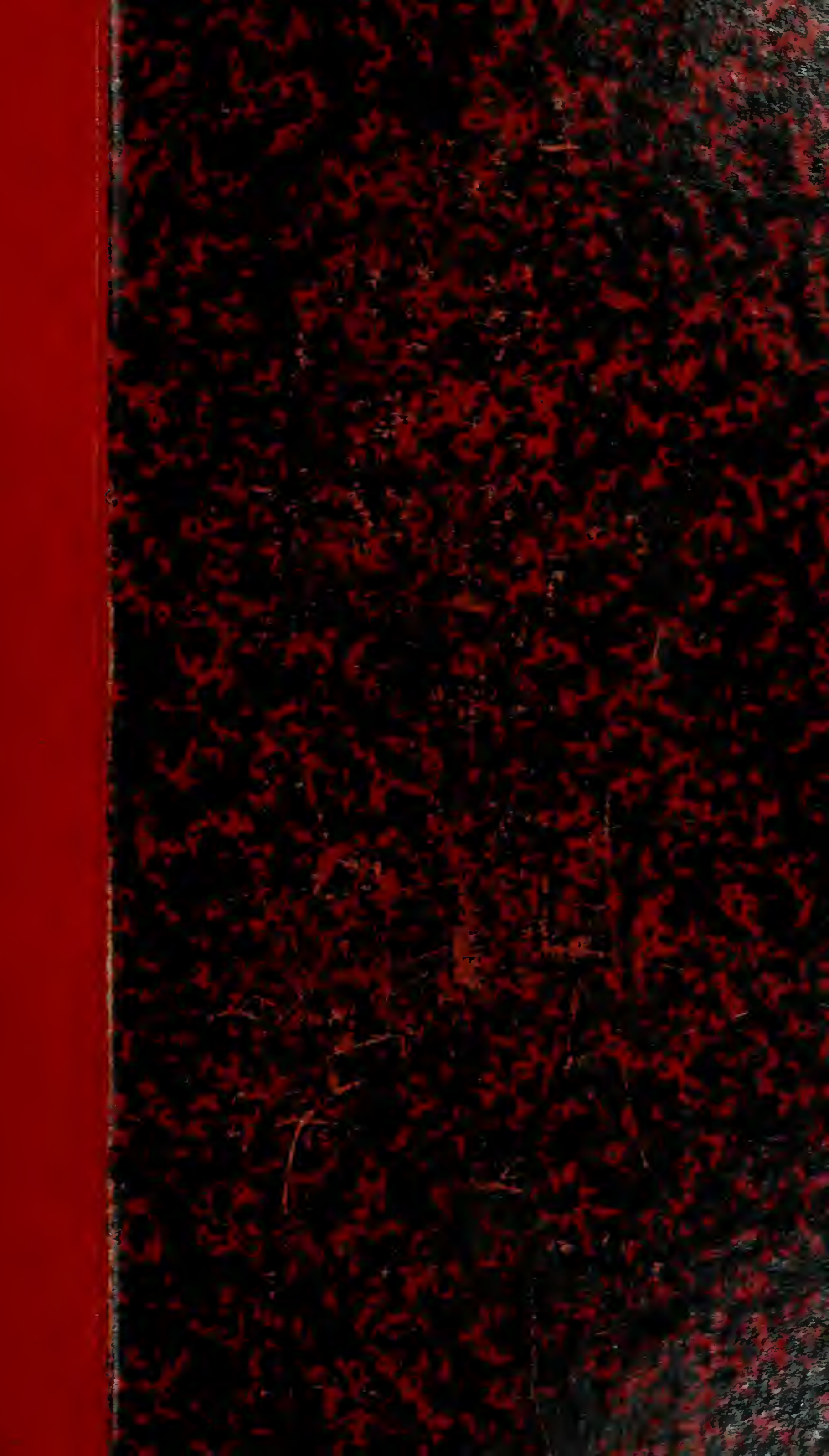
















JANVIER 1908 — 43e LIVRAISON

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Liste générale des membres. — Nouveaux membres. — Avis aux lecteurs de la Revue. — Bulletin bibliographique. — Livres reçus.

Introduction à la Science sociale : Les origines, la méthode et la classification, par E. Bouchié de Belle, Ed. Demolins, R. Pinot et P. de Rousiers. 1 vol. grand in-8°, 6 fr. *franco*. Ce volume comprend les fascicules 36, 1, 10 et 11.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE (Prix : 2 fr. *franco*)

N° 1. — **La Méthode sociale**, ses procédés et ses applications, par E. Demolins, Robert Pinot et Paul de Rousiers.

N° 2. — **Le Conflit des races en Macédoine**, d'après une observation monographique par G. d'Azambuja.

N° 3. — **Le Japon et son évolution sociale**, par A. de Préville.

N° 4. — **L'Organisation du travail. Réglementation ou Liberté**, d'après l'enseignement des faits, par Edmond Demolins.

N° 5. — **La Révolution agricole**. Nécessité de transformer les procédés de culture, par Albert Dauprat.

N° 6. — **Journal de l'École des Roches** (année 1903-1904).

N° 7. — **La Russie; le peuple et le gouvernement**, par Léon Poinsard.

N° 8. — **Pour développer notre commerce; Groupes d'expansion commerciale**, par Edmond Demolins.

N° 9. — **L'ouverture du Thibet. Le Bouddhisme et le Lamaïsme**, par A. de Préville.

Nos 10 et 11. — **La Science sociale depuis F. Le Play. — Classification sociale** résultant des observations faites d'après la méthode de la Science sociale, par Edmond Demolins. (Fasc. double.)

N° 12. — **La France au Maroc**, par Léon Poinsard.

N° 13. — **Le commerce franco-belge et sa signification sociale**, par Ph. Robert.

N° 14. — **Un type d'ouvrier anarchiste. Monographie d'une famille d'ouvriers parisiens**, par le Dr J. Bailhache.

N° 15. — **Une expérience agricole de propriétaire résidant**, par Albert Dauprat.

N° 16. — **Journal de l'École des Roches** (année 1904-1905).

N° 17. — Un nouveau type particulariste ébauché : **Le Paysan basque du Labourd** à travers les âges, par M. G. Olphe-Galliard.

N° 18. — **La crise coloniale en Nouvelle-Calédonie**, par Marc Le Goupils, ancien Président du Conseil général de la Nouvelle-Calédonie.

Nos 19, 20 et 21. — **Le paysan des Fjords de Norvège**, par Paul Bureau. (Trois Fasc.)

N° 22. — **Les trois formes essentielles de l'Éducation; leur évolution comparée**, par Paul Descamps.

N° 23. — L'Évolution agricole en Allemagne. **Le « Bauer » de la lande du Lunebourg**, par Paul Roux.

N° 24. — **Les problèmes sociaux de l'industrie minière. Comment les résoudre**, par Edmond Demolins.

N° 25. — **La civilisation de l'étain. — Les industries de l'étain en Franconie**, par Louis Arqué.

N° 26. — **Les récents troubles**

La suite au verso.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE (*suite*).

agraires et la crise agricole, par Henri Brun.

N° 27. — **Journal de l'École des Roches** (année 1905-1906).

N° 28 et 29. — L'Histoire expliquée par la Science sociale : **La Grèce ancienne**, par G. d'Azambuja.

N° 30. — **L'humanité évolue-t-elle vers le socialisme?** par Paul Descamps.

N° 31. — **L'École moderne**, par G. Clerc, Mme Hugh Bell et A. Pernotte.

N° 32. — Comment se prépare l'unité sociale du monde. **Le Droit international au XXe siècle**, par Léon Poinsard.

N° 33. — **Les exportations allemandes**, par Paul de Rousiers.

N° 34. — **Le type savoyard**, par C. Borlet, J. Poncier et P. Descamps.

N° 35. — **Le littoral de la plaine saxonne; le type des Marschen**, par Paul Roux.

N° 36. — **Les origines de la science sociale. Frédéric Le Play; sa méthode et sa doctrine**, par E. Bouchié de Belle.

N° 37. — **Les populations viticoles**, par Paul Descamps.

N° 38. — **Journal de l'École des Roches** (année 1906-1907).

N° 39. — **Edmond Demolins**, par P. de Rousiers, G. Bertier et P. Descamps.

N° 40. — **Les populations forestières du centre de la France**, par A. Boyer, E. Demolins, le Cte de Damas, d'Anlezy et P. Descamps.

Nos 41 et 42. — **Répertoire des répercussions sociales**, par Edmond Demolins.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme, de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement quatre cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. Paul Descamps, à l'École des Roches; le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy, et le cours de M. J. Durieu, au collège des Sciences sociales à Paris. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, et celui de M. D. Alf. Agache, sur l'histoire des beaux-arts, fait au collège des Sciences sociales à Paris, s'inspirent directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires :* 20 fr. (25 fr. pour l'étranger);

2° Pour les *membres donateurs :* 100 fr.;

3° Pour les *membres fondateurs :* 300 à 500 fr.

BULLETIN

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES

Les abonnés de la *Science sociale*, qui ne sont pas membres de la Société, ne figurent pas sur cette liste.

Les noms des **Membres correspondants** sont imprimés en **lettres grasses**.

1° Paris et la banlieue.

D. Alf. Agache, rue Eug.-Flachat, 11.
Alfred Agache, rue Weber, 14.
Léon Arnoult, propriétaire, boul. Malesherbes, 167.
M. Aubry, rue Cambacérès, 6.
P. Baronneau, rue des Volontaires, 24.
L. Bacle, Ingénieur, square Maubeuge, 3.
M. Baelen, rue de Rennes, 144.
Dr Batuaud, rue de la Bienfaisance, 33.
Georges Bedel, av. Victor-Hugo, 67.
E. Benoit, Industriel, rue Oberkampf, 81.
J.-A. de Bernon, rue des Saints-Pères, 3.
Charles Bessand, rue La Boëtie, 116.
Paul Bessand, rue du Pont-Neuf, 2 *bis*.
Jean Bessand, rue du Pont-Neuf, 2 *bis*.
E. Bizos, rue de Châteaudun, 41.
M. Blanchon (Michel-Mérys), rédacteur au *Journal des Débats*, boul. St-Michel, 65.
Jules Bocquin, Ingénieur des Arts et Manufactures, avenue de Wagram, 157.
Jean Borderel, rue de Clignancourt, 135.
Frédéric Boudin, rue de Fleurus, 35 *bis*.
Boucuié de Belle, rue de Miromesnil, 16.
Paul Bureau, Professeur de droit, rue du Cherche-Midi, 83.
E. Castan, chaussée de la Muette, 2.
E. Catois, Industriel, rue Duphot, 4.
Raymond Charvet, quai Voltaire, 17.
Charles Chatillon, rue Cortambert, 18.
M. Chopard, rue Cail, 16.
André Colliez, Avocat, rue de Monceau, 66.
Emile Coppeaux, rue du Général-Foy, 6.
Alexandre Cortada, avenue Bugeaud, 12.
J.-A. Corteggiani, rue de Rennes, 87.
G. du Couëdic, rue St-Placide, 33.
Jules Cousin, boul. Poissonnière, 10.
J. Cronier, Industriel, boul. St-Germain, 250.
Dr Delbet, Député, rue des Beaux-Arts, 2.
A. Delestre, Industriel, r. du Rendez-vous, 45.
Paul Descamps, Secrétaire de la Rédaction de la *Science sociale*, rue Jacob, 56.
Le Directeur du *Musée social*, rue Las Cases, 5.
Eugène Dubern, rue Hamelin, 3.
Amédée Dufaure, av. des Champs-Elysées 116 *bis*.
Félix Dupré La Tour, boul. Raspail, 33.
M. Eysséric, rue Censier, 29.
Auguste Ferrand, rue Lalo, 18.
Georges Ferrand fils, rue Lalo, 18.
Filleul-Brohy, Industriel, rue de Vienne, 21.
Alfred Firmin-Didot, ancien Editeur, rue de Varenne, 61.
Maurice Firmin-Didot, Editeur, boul. St-Germain, 272.
M. de Fontette, quai des Grands-Augustins, 53 *ter*.
Charles-Félix Fournier, rue de l'Université, 119.
Henry de France, rue de Lille, 55.
L'abbé Francis, boul. Pereire, 201.
André Froment, rue Vauvenargues, 1.
Emile Gaudriot, Ingénieur des Arts et Manufactures, rue du Conservatoire, 8.
Gauthier-Villars, rue de Bourgogne, 21.
J.-J. Gebhardt, rue de Rennes, 55.
Georges Gerson, rue Marbeuf, 38.
G. Giraud-Jordan, rue de l'Université, 106.
M. Godard, av. de la République, 1.
Paul Godeville, rue de Rivoli, 158.
Auguste Gomez, rue La Boëtie, 20 *bis*.
Mlle Grapin, rue Soufflot, 22.
Comte Pierre d'Harcourt, rue Vaneau, 11.
M. Haudricourt, rue de Lubeck, 25.
L'abbé H. Hemmer, rue St-Dominique, 120.
Etienne Hibon, pass. de la Visitation, 11 *bis*.
Gustave Huard, Avocat à la Cour d'appel, rue d'Amsterdam, 52.
M. Isambert, rue des Écoles, 16.
L'abbé Jouin, Curé de St-Augustin, av. Portalis, 8.

Joseph Labic, rue Picot, 4.
Georges Lachapelle, Directeur de la *République française*, rue Ampère, 79.
M. de Lanzac de Laborie, rue de Bourgogne, 19.
M. Laudet, boul. Malesherbes, 27.
Robert Lebaudy, rue de Lubeck, 12.
Robert Le Bret, Avocat, av. Marceau, 2.
Pierre Lederlin, boul. Montparnasse, 171.
Georges Ledoux, rue Alphonse-de-Neuville, 17.
Robert Legay, rue Cazotte, 2.
Paul Lemonnier, rue Taitbout, 80. Pavillon 6.
M. Lyon-Lévy, rue Chalgrin, 1.
Tommy Martin, rue Frédéric-Bastiat, 3.
M. Mollard, rue J.-J.-Rousseau, 39.
Louis Monnier, Banquier, rue de Monceau, 33.
L. de Monti de Rézé, rue de Lille, 25.
Charles Mourey, rue de la Convention, 168.
Dr A. Moutier, rue de Miromesnil, 11.
M. Noetinger, boul. St-Michel, 81.
A. Nozal, Artiste-Peintre, quai de Passy, 7.
Alfred Pacheco, Négociant, av. Bugeaud, 24.
Armand Parent, rue de l'Université, 37.
L'abbé Picard, rue de la Sorbonne, 2.
Emile Pierret, rue de Courcelles, 115.
Robert Pinot, av. Henri-Martin, 109.
R. de Plandol, rue Jacob, 13.
Is. Polako, avenue du Trocadéro, 10.
Charles Prieur, av. Henri-Martin, 51.
Mme Provot, boul. de Courcelles, 82.
L'abbé L. Raffin, rue Joubert, 28.
G. Raverat, Industriel, rue Legendre, 1.
Paul Raynaud, quai de Béthune, 22.
A. de Ricqlès, rue Gustave-Flaubert, 9.
M. Roolf, rue de l'Entrepôt, 13.
Paul de **Rousiers**, Président de la Société Internationale de Science sociale, rue de Monceau, 9.
Louis Rousselet, Directeur du *Journal de la Jeunesse*, boul. St-Germain, 126.
Charles de Rouvre, av. de l'Alma, 11.
Dr Sabouraud, rue Caumartin, 62.
M. de Sainte-Croix, rue des Saints-Pères, 11.
Saint-Paul de Sincey, rue Richer, 19.
Paul Salathé, Ingénieur des mines, boul. Lannes, 31 *bis*.
Suleau, rue Croix des Petits-Champs, 11.
J. Tachon-Labrèche, rue St-Dominique, 116.
Georges Tessier, boul. St-Germain, 216.
M. Théry, rue Pestalozzi, 6.
Ed. Thomine, Ingénieur, avenue de la République, 1.
Ch. Tournaire, rue Sédillot, 7.
Dr Henri Triboulet, Médecin des Hôpitaux, av. d'Antin, 25.
Dr Jules Tripet, rue de Compiègne, 2.
M. Turpaud, rue Lemercier, 82.
M. Henri Turquet, av. Victor-Hugo, 95.
Philippe de Vilmorin, quai d'Orsay, 23.
Étienne Watel, Ingénieur, av. Hoche, 3.

Environs de Paris.

Dr J. **Bailhache**, à Dourdan (Seine-et-Oise).
H. Boulanger, Choisy-le-Roi (Seine).
L'abbé Boutter, av. des Batignolles, 65, Saint-Ouen (Seine).
A. Charonnat, Meunier, quai National, 40, Puteaux (Seine).
Louis Charpentier, av. Herbillon, 64, St-Mandé (Seine).
X. Delage, rue Delaizement, 1, Neuilly-sur-Seine (Seine).
M. Dezobry, rue Grétry, 10 *bis*, Montmorency (S.-et-O.).
L. Dubois, rue Sadi-Carnot, 51, Puteaux (Seine).
M. Dupré la Tour, rue de la Paroisse, 4, Versailles (S.-et-O.).
J. **Durieu**, rue Louis-Dupont, Clamart (Seine).
Henri Géral, rue du Val-d'Osne, 33, St-Maurice (Seine).
L'abbé Gérard, Curé à Esbly (Seine-et-Marne).
Dr Grenet, Etampes (S.-et-O.).
Louis **Hallouin**, Inspecteur du Contrôle des chemins de fer, av. de Paris, 39, Versailles (S.-et-O.).
Ad. Houdard, rue Thomas-Lemaître, 21, Nanterre (Seine).
Georges Jannin, École Nationale d'Agriculture, Grignon (S.-et-O.).
M. Joncard, Maison de Retraite, Pontchartrain (S.-et-O.).
L'abbé F. Klein, Bellevue (S.-et-O.).
M. Legrain, au Val-Biron, p. Dourdan (S.-et-O.).
Jacques Legrelle, rue Berthier, 39, Versailles (S.-et-O.).
Paul Nivard, parc de Montretout, 11, St-Cloud (S.-et-O.).
G. Olphe-Galliard, rue de l'Orangerie, 2 *bis*, Meudon (S.-et-O.).
Ferdinand Raffestin, Receveur de l'Enregistrement, Palaiseau (S.-et-O.).
Mme Rogie, boul. du Roi, 1, Versailles (S.-et-O.).
Mgr le Prince M. Sabaheddine, rue du Mont-Valérien, 96, Suresnes (Seine).
L'abbé Tanquerey, Professeur à l'Ecole supérieure libre de Théologie, rue Ernest-Renan, 59 *bis*, Issy-les-Moulineaux (Seine).
L'abbé William Soulard, curé à Chamarande (Seine-et-Oise).
Eug. Thibault, Dourdan (S.-et-O.).
Paul Tissier, à Saint-Mard (Seine-et-Marne).
Gaston Velten, rue Maurepas, 17, Versailles.
M. Vidal, rue Albert-Joly, 12, Versailles (S.-et-O.).

2° France : Sud-Est.

G. d'**Azambuja**, Eygonagues, par Allauch (B.-du-Rh.).
Jean **Beauquier**, rue Nationale, 1, Nîmes (Gard).
Adrien **Bénezech**, Propriétaire-Viticulteur, Gignac (Hérault).
M. Bertin, à Salon (Bouches-du-Rhône).
M. Boljard, Villefranche-s.-Saône (Rhône).
Paul Bouteille, Ingénieur en chef des Mines de la Péronnière, à Grand'Croix (Loire).
Joseph Bouvgues, av. de Saxe, 172, Lyon.
Jean Cadot, quai de la Guillotière, 9, Lyon.

Pétrus Cadot, quai de la Guillotière, 9, Lyon.
C. Charbonnel, rue Penthièvre, 14, à Lyon.
Laurent Chatel, rue Paul, 11, Marseille.
L'abbé A. Clément, quai St-Vincent, 33, Lyon.
V. Colcombet, rue de la République, 5, Saint-Étienne (Loire).
L'abbé **Collonge**, à la Cure de Saint-Joseph-en-Beaujolais, par Villié-Morgon (Rhône).
Paul Daher, Négociant, rue de l'Arsenal, 5, Marseille (B.-du-Rh.).
E. **Dauprat**, rue de la Paix, 1, Nice (Alpes-Maritimes).
Henri Devalois, place d'Aix, 32, Marseille (B.-du-Rh.).
L'abbé J.-M. Fassy, curé à Lamanon (B.-du-Rh.).
L'abbé Favrichon, Curé à Fontanès, par St-Héand (Loire).
Dr H. Forestier, Aix-les-Bains (Savoie).
L'abbé Joseph Garnier, Recteur de Fourvières, cloître de Fourvières, 8, Lyon (Rhône).
Comte de Gasparin, quai de la Fontaine, 24, Nîmes (Gard).
A. Guinet fils, rue du Griffon, 13, Lyon.
Maurice Hubert, Ingénieur, av. du Prado, 200, Marseille (B.-du-Rh.).
Raoul Jacquot, Avoué, Largentière (Ardèche).
Le Capitaine Jottras, au 24e Régiment d'Infanterie coloniale, quai Vauban, 14, à Cette (Hérault).
M. Koszul, quai Broteaux, 26, Lyon.
E. de Lachesnais, château du Roucas-Blanc-Corniche, 101, Marseille (B.-du-Rh.).
Albert de Lafarge, Directeur de l'Usine de Lafarge, Viviers (Ardèche).
M. Laurent-Devalors, à Chasse (Isère), par Givors (Rhône).
Marcel Luc, Ingénieur civil des Mines, à Seyssins pr. Pariset (Isère).
Camille Martin, r. de La Barre, 10, Lyon.
L. Matras, Directeur de *La Mutuelle*, Valence (Drôme).
B. Mistral, fils, à St-Rémy (Bouches-du-Rhône).
L'abbé Pierre Monot, rue des Farges, 39 *ter*, Lyon.
M. de Montaudoin, cours Pierre-Puget, 57, Marseille (B.-du-Rh.).
Jean Neyret, Industriel, Bel-Air, St-Étienne (Loire).
Ed. Niel, Oléiculteur, Draguignan (Var).
Dr **Oudaille**, Le Cannet (Alpes-Maritimes).
Jean Paquet, rue de la Charité, 46, Lyon.
Joanny Pey, rue du Bât-d'Argent, 1, Lyon.
Georges Philippon, château de Mazargues, à Mazargues (B.-du-Rh.).
J. Poncier, Instituteur à École (Savoie).
Louis Prat, rue Paradis, 167, Marseille (B.-du-Rh.).
M. de Rigaud, rue Française, 22, Beziers, (Hérault).
Fernand Rocher, château de Beauregard, La Côte St-André (Isère).
Joseph Roux, à Changy, par La Pacaudière (Loire).
Loys Roux, rue Penthièvre, 14, à Lyon.
M. Antoine **Sallès**, rue Molière, 71, Lyon.
P. Schwalm, Villa Les Hirondelles, avenue Bellevue, Nice (Alpes-Maritimes).
Jean Tenaille, Villa St-Raphaël, Bastia (Corse).
A. Tornézy, à St-Louis (Bouches-du-Rhône).
Aug. Verdet, rue Joseph-Vernet, 73, Avignon (Vaucluse).
Henri Vernazobres, à Baboulet, par Capestang (Hérault).
M. Villard, quai d'Occident, 6, Lyon (Rhône).
André Vincent, rue d'Arcole, 17, St-Étienne (Loire).
L. Vinson, rue Michelet, 57, à St-Étienne (Loire).

3e France : Sud-Ouest.

A.-L. Boiteau, Angoulême (Charente).
Mme Breuil, Ecole de Guyenne, château de Bouran, Mérignac (Gironde).
Maurice **Bures**, Avocat, Saintes (Charente-Inférieure).
Fernand **Butel**, rue Marca, 11, Pau (Basses-Pyrénées).
Lieutenant Camy, de l'Infanterie Coloniale, Oloron-Ste-Marie (Basses-Pyrénées).
Lucien Canaud, rue Villeneuve, 32, La Rochelle (Charente-Inférieure).
Carles de Carbonnières, rue du Consulat, 4, à Castres (Tarn).
Dr Cassaigneau, Montréal du Gers (Gers).
Louis Causse, villa Lahette Bordères, p. Grenades (Landes).
M. Couillard, Professeur, av. St-Michel, 55, Montauban (Tarn-et-Garonne).
R. Courrèges, Président du Tribunal civil, rue Corail, 36, Montauban (Tarn-et-Garonne).
Oscar Dahl, La Rochelle (Charente-Infér.).
Mlle Drouhaut, Ecole de Guyenne, château de Bourran, Mérignac (Gironde).
B. d'**Encausse de Labattut**, allée St-Étienne, 1, Toulouse (Hte-Garonne).
M. Fabrice, place de la Révolution, 3, Perpignan (Pyrénées-Orientales).
A. **Feuillade de Chauvin**, cours du Jardin Public, 101, Bordeaux (Gironde).
M. **Garas**, à Mézin (Lot-et-Garonne).
Louis de Gastebois, villa Marie Albert, Lourdes (Hautes-Pyrénées).
M. Godard, Ingénieur de la Cie des Chemins de fer du Midi, Toulouse (Hte-Garonne).
L'abbé Gondal, Vicaire Général, rue Pharaon, 18, Toulouse (Haute-Garonne).
Armand Izarn, Avocat, Perpignan (Pyrénées-Orientales).
P. Larrouste, chemin d'Eysines, 116, Caudéran (Gironde).
Fernand Lapeyre, La Roche-Chalais (Dordogne).
R. de Lavalette, château de Cessales, par Villefranche-de-Lauragais (Hte-Garonne).
L'abbé Laye, Aumônier, rue de la Fonderie, 6, Toulouse (Hte-Garonne).
Mme J. Loubet, quai Victor-Hugo, 20, Narbonne (Aude).

Marc MAUREL, rue du Chapeau-Rouge, 48, Bordeaux (Gironde).
Pierre MELLER, 13, Cours du Pavé des Chartrons, Bordeaux.
L'Abbé MERTZ, curé de Marquefave, par Carbonne (Hte-Garonne).
Jules MIMAUD, ancien Magistrat, rue du Palais, 7, Ruffec (Charente).
L'abbé MITTOU, Professeur au Petit Séminaire, Carcassonne (Aude).
Paul de MONTCHEUIL, château de Montcheuil, par Nontron (Dordogne).
Alcide d'ORBIGNY, Armateur, rue Réaumur, La Rochelle (Charente-Inf.).
Dr PÉRISSON, cours Champion, 31, Bordeaux (Gironde).
M. PONCIN, Propriétaire, à Brisambourg (Charente-Inf.).
Comte de PONTAC, château de Jauberthes par Langon (Gironde).
Le Capitaine H. POTHIER, au 108e Régiment d'Infanterie, Bergerac (Dordogne).
A. de PRÉVILLE, château de Bonethèves, par Chabanais (Charente).
Ch. de RAYMOND CAHUZAC, Toulouse (Hte-Garonne).
J. RIMBAUD, rue Ste-Catherine, 5, Moissac (Tarn-et-Garonne).
A. ROUJOL, École de Guyenne, château de Bourran, Mérignac (Gironde).
M. SABAIL, Séméac-Blachon, par Lembeye, (Basses-Pyrénées).
André SAINT-MARTIN, place Francheville, 22, Périgueux (Dordogne).
Edmond SAINT-RAYMOND, rue Merlane, 5, Toulouse (Hte-Garonne).
Daniel SALES, rue Begué-David, 1, Toulouse (Hte-Garonne).
A. SAZERAC DE FORGE, à Angoulême (Charente).
Victor TAILLADES, rue des Boucheries, 2, Mazamet (Tarn).
M. THIBAUD, Ecole de Guyenne, château de Bourran, Mérignac (Gironde).
Er. THIBAULT, Notaire, La Rochelle (Charente-Inf.).
Lieutenant-Colonel TOQUENNE, rue d'Alsace-Lorraine, 52, château d'Oléron (Charente-Inférieure).
Henri **Tournier**, à Aiguefonde, par Mazamet, (Tarn).
M. DE TRINCAUD LA TOUR, cours du Jardin Public, 7, Bordeaux (Gironde).
Dr VIALOLLE, à Carbon-Blanc (Gironde).

4° France : Centre.

L'abbé P. ANDRIEUX, Aumônier des Petites Sœurs des Pauvres, chemin de Nougeat, Limoges (Hte-Vienne).
L'abbé ARDANT, place de l'Ancienne-Comédie, 3, Limoges (Hte-Vienne).
Comte DE BOSREDON, château de Serruelles, par Châteauneuf (Cher).
Auguste BOYER, ancien Magistrat, St-Amand-en-Puisaye (Nièvre).
Henri **Brun**, Avocat, château de la Barre, Ouzouer-s.-Trezée (Loiret).
M. **Brunie**, Notaire, à Ussel (Corrèze).
M. BUFFAULT, Faubourg Ste-Catherine, Moulins (Allier).
Ph. CHAMPAULT, Châtillon-s.-Loire (Loiret).
Alfred CHARRON, ancien Professeur, Chalette (Loiret).
M. **Corbin de Mangoux**, à Vorly, par Levet (Cher).
Le Commandant Crosnier, 38, rue de Clocheville, Tou s (Indre-et-Loire).
Lieutenant Émile DAIX, au 32e Régiment d'Infanterie, Tours (Indre-et-Loire).
L'abbé DASSE, Curé à Ourouer (Nièvre).
A. DAUPRAT, Le Breuil St-Michel, par Chédigny (Indre-et-Loire).
Gaston DAVID, Les Biards, par St-Yrieix (Hte-Vienne).
C. DELAFOY, à Mainvilliers, par Malesherbes (Loiret).
Dr DELANEF, à Issoire (Puy-de-Dôme).
G. **Doliveux**, Société du chocolat Poulain, Blois (Loir-et-Cher).
Émile FOUGERON, r. de la Bretonnerie, 74, Orléans (Loiret).
Le Général GAUTROT, rue des Tanneries, Moulins (Allier).
Paul GIRARD, rue des Vieilles-Prisons, Bourges (Cher).
L. GODEVILLE, à Bois-Rabot, par Pierrefitte-s.-Sauldre (Loir-et-Cher).
Mme de LADUYE, rue de Crosses, 76, Bourges.
Mme P. LEBOUTEUX, à Verneuil, par Migné (Vienne).
Comte P. LECOINTRE, château de Grillemont par Ligueil (Indre-et-Loire).
Mme A. LEMESLE, château de Planchoury, p. St-Michel-s.-Loire (Indre-et-Loire).
M. LÉVEILLÉ-NIZEROLLE, La Guette, Nibelle (Loiret).
Georges MARQUÈS, Avocat, Castelnau-de-Montratier (Lot).
Charles MESURÉ, Ingénieur-conseil de la Compagnie de Châtillon, à Montluçon (Allier).
R. de MONTFORT, à Bouy, par Mehun-sur-Yèvre (Cher).
M. PINGUSSON, Négociant, rue Blatin, 43, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Ferdinand **Roux**, Avocat, château de Javode par Issoire (Puy-de-Dôme).
M. SILVESTRE, place du Château, 4, Blois (Loir-et-Cher).
H. SOURY-LAVERGNE, à Rochechouart (Hte-Vienne).
Le Capitaine de la TEILLAIS, rue Jean-Nouailhier, 8, Limoges (Hte-Vienne).
Lucien THIERCELIN, rue de Saintes, à Pithiviers (Loiret).
E. TIXIER, Avocat, rue de l'Oratoire, 6, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
H. DE TOYTOT, château de Bar, par Nérondes (Cher).

Henri DE LA VÈVRE, château de la Vèvre, par Dun-s.-Auron (Cher).

5° France : Est.

Pierre BABEY, à Arbois (Jura).
F. BERTSCHY, avenue Victor-Hugo, 31, Dijon (Côte-d'Or).
H. de **Boissieu**, château de Varambon, par Pont-d'Ain (Ain).
Le Capitaine H. BUTTE, rue Léger-Bertin, 1, Epernay (Marne).
Pierre CESTRE, 33, rue de Cronstadt, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
M. COANET, 2, rue Lafayette, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
A. CONSTANTIN, capitaine au 6e cuirassiers, Ste-Menehould (Marne).
Paul DECOSSE, Avocat, Neufchâteau (Vosges).
Le Commandant DELACROIX, chef d'État-Major de la 3e Division de Cavalerie, Châlons-sur-Marne.
L'abbé Doyen, Professeur au Séminaire de Beauregard, par Thionville (Lorraine).
Em. GALLAND, Notaire, Tournus (Saône-et-Loire).
Paul GARNIER, rue de la Source, 8, Nancy (M.-et-Mos.).
L. GARREAU, Directeur de banque, 23, rue Vauban, Belfort.
A. GASSER, Directeur de la Revue d'Alsace, à Mantoche (Hte-Saône).
J. GENETIER, Charnay-les-Macon (Saône-et-Loire).
Mlle GENEVOIX, place de l'Hôtel-de-Ville, Langres (Hte-Marne).
A. JAMBOIS, Conseiller général, Rond-Point Lepois, Nancy (M.-et-Mos.).
M. A. JAPY-BOIGEOL, Audincourt (Doubs).
J. de LOISY, rue Chabot-Charny, 22, Dijon.
Henri MARTINET, rue Thiers, 28, Charleville (Ardennes).
G. **Melin**, rue de Boudonville, 39, Nancy (M.-et-Mos.).
Dr **Moret**, à Courlon (Yonne).
Mme Maurice PELLEVOISIN, avenue Boucicaut, 13, Chalon-s.-Saône (Saône-et-Loire).
Louis **Peters**, avenue Gambetta, Épinal (Vosges).
Paul PETERS, rue de Provence, Épinal (Vosges).
Victor PETERS, Industriel, rue de Provence, Épinal (Vosges).
Jean QUINSON, à Tenay (Ain).
M. **Rasquin**, Instituteur, à Chababois, par Granges (Vosges).
M. RICHARD, Industriel, à Jujurieux (Ain).
Louis SAFFROY, Notaire, Brienon-s.-Armançon (Yonne).
Dr SPRAUEL, Rosières-aux-Salines (Meurthe-et-Moselle).
Baron de **Vomécourt**, château de Chassey, par Cognières (Hte-Saône).

6° France : Ouest.

Auguste AGACHE, à Bizy-Vernon (Eure).
Louis ALLAINGUILLAUME, quai de la Londe, Caen (Calvados).
Emile AMBLARD, Ingénieur, rue Toustain, 2, Dieppe (Seine-Inf.).
M. **Astoul**, Professeur à la Faculté de droit, rue Hoidot, 25, Caen (Calvados).
L'abbé BAILLARD, Professeur d'histoire à l'Institution Join-Lambert, Rouen (Seine-Inf.).
Louis **Ballu**, à Parnay, par Montsoreau (Maine-et-Loire).
M. BELLEVILLE, Professeur agrégé de l'Université, rue Armand-Carrel, 50, Rouen.
Dr E. **Benoist**, à Guéméné-Penfao (Loire-Inf.)
M. Georges BERTIER, Directeur des études à l'École des Roches, près Verneuil (Eure).
A. DE BOISSIEU, rue du Canon, Verneuil (Eure).
Dr CARCOPINO, à Verneuil (Eure).
L'abbé H. **Charier**, à Arradon (Morbihan).
L'abbé CHEVALLIER, Curé de Baromesnil, par St-Rémy-Boscrocourt (Seine-Infre).
Le Mis de CLERMONT-TONNERRE, château de Glisolles, par la Bonneville (Eure).
Aristide DAVID, St-Michel-en-l'Herm (Vendée).
L'abbé DESMONTS, Curé de Glisolles (Eure).
Louis DOUET, quai de Richebourg, 2, Nantes (Loire-Inférieure).
Augustin DUFRESNE, Manoir de Calmont, près Dieppe (Seine-Inférieure).
Robert DUFRESNE, Manoir de Calmont, par Dieppe (Seine-Inférieure).
Jean de l'ESTOILE, château de la Lande-Chasle, par Longué (Maine-et-Loire).
A. FAUQUET-LEMAITRE, Château du Vallasse, par Bolbec (Seine-Inférieure).
P. FAVÉ, rue de l'Écureuil, 14, Rouen (Seine-Inférieure).
Mlle FIRMIN-DIDOT, au château d'Escorpain, par Laons (Eure-et-Loir).
Dr FREY, à Airvault (Deux-Sèvres).
L'abbé GAMBLE, Aumônier à l'École des Roches, près Verneuil (Eure).
Eugène GRELÉ, Rédacteur en chef du *Progrès du Calvados*, rue du Moulin, Caen (Calvados).
M. **Hervey**, Notre-Dame-de-Vaudreuil (Eure).
L'abbé JAN, Rochefort-en-Terre (Morbihan).
Paul JENART, Ingénieur-Agronome, à l'Ecole des Roches, par Verneuil (Eure).
Dr **Joffrion**, à Bénet (Vendée).
Mme LARUSSIÈRE, à Pullay, par Verneuil (Eure).
Vte Ch. DE LA LANDE DE CALAN, à Saint-Grégoire, par Rennes (Ille-et-Vilaine).
M. P.-E. Lefébure, à Ronfeugeray, par Athis (Orne).
Frédéric Lefèvre, rue du Champ-des-Oiseaux, 1, Rouen (Seine-Inférieure).
R. LEGROS, Directeur de la *Station centrale d'Electricité*, place de l'Hôtel-de-Ville, 11, Fécamp (Seine-Inférieure).
M. LENGLET, rue Félix-Faure, 24, Fécamp (Seine-Inférieure).
M. LEPAULLE, Notaire, Conches (Eure).

Camille Lion, rue Lenôtre, 26 *bis*, Rouen (Seine-Inférieure).

Paul Magnier, à Grandchamp, par St-Julien-le-Faucon (Calvados).

Comte de Maistre, château de Tourville, par Pont-Audemer (Eure).

M. Malherbe, Grande-Rue, Pont-Audemer (Eure).

Baron de Mareuil, Lt-Colonel au 1er Chasseurs, Châteaudun (Eure-et-Loir).

L. Marotte, Le Mont Hymette, Redon (Ille-et-Vilaine).

Émile Marquet, Montoir-de-Bretagne (Loire-Inférieure).

L'abbé N. **Martin**, rue du Lycée, 7, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

L'abbé Maubec, Curé à Esteville, par Cailly (Seine-Inférieure).

Louis Maubec, Industriel, Elbeuf (Seine-Inférieure).

J. **Mignal**, Ingénieur, Les Herbiers (Vendée).

Dr Moschos, à Trévières (Calvados).

Vte de Nonneville, rue du Bel-Air, 21, Angers (Maine-et-Loire).

O. Pillet, Propriétaire, La Bénestière, par Jarzé (Maine-et-Loire).

M. Pochet, Ingénieur-Agronome, rue de la Gare, Dreux (Eure-et-Loir).

Pierre Pochet, à Verneuil (Eure).

Barth. **Pocquet**, Directeur du *Journal de Rennes*, rue de Robien, 8, Rennes (Ille-et-Vilaine).

F. Prieur, Chef de bataillon en retraite, 10, rue Jeanne-d'Arc, Vannes (Morbihan).

Mme la Générale Reichard, château de la Gaudinière, par Allonnes (Maine-et-Loire).

Cte de Robien, château de Montgiroux, par Alexain (Mayenne).

Olivier Senn, rue de la Côte, 18, Le Havre (Seine-Inférieure).

Maurice Storez, rue des Tanneries, 36, Verneuil (Eure).

M. Thierry-Mieg, rue de la Côte, 11, Le Havre (Seine-Inférieure).

Mme Thiry, Verneuil (Eure).

Mme Vve de Tourville, château de Tourville, par Pont-Audemer (Eure).

Comte de la Villarmois, château de Trans, par Pleine-Fougère (Ille-et-Vilaine).

Comte de Vincelles, château de Penaurun, par Concarneau (Finistère).

Ch. Waddington, Ingénieur, château de Vert-en-Drouais (Eure-et-Loir).

7° France : Nord.

G. Agniel, Ingénieur, Verquin, par Béthune (Pas-de-Calais).

Paul Allaert, Avocat, 16 *ter*, rue des Foulons, Douai (Nord).

Olivier Benoist Propriétaire-Agriculteur, Plailly (Oise).

M. Bigo-Danel, boul. de la Liberté, 95, Lille (Nord).

M. Bosquet, Président de Chambre, rue Bellegambe, 12, Douai (Nord).

L. Bréart de Boisanger, chef d'Escadron au 3e chasseurs, Abbeville (Somme).

M. Buron, rue Valentin-Legrand, Saint-Just-en-Chaussée (Oise).

L'abbé N. Caillet, Curé de Manicamp, par Blérancourt (Aisne).

Léon Capy, Notaire, St-Pol-s.-Ternoise (Pas-de-Calais).

Victor Carrez, Ingénieur, Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais).

Félix Coquelle, Maire, Rosendael (Nord).

Eugène Creveaux, Constructeur, à Vervins (Aisne).

Paul Delori, Agriculteur, Bois-en-Ardres (Pas-de-Calais).

Dessaint, Publiciste, à Amiens (Somme).

M. Dupas-Hamoir, Industriel, Valenciennes (Nord).

Constant **Furne**, à St-Léonard, par Pont-de-Briques (Pas-de-Calais).

Eugène **Guerrin**, place d'Armes, 17, Cambrai (Nord).

M. Guillemot, Ingénieur-Agronome, Ste-Geneviève, p. Soissons (Aisne).

M. Gourdet, rue de Noyon, 1, Amiens (Somme).

Dr Jacquot, à Creil (Oise).

Maurice Larivière, Ingénieur, boul. de la Liberté, 137, Lille (Nord).

Joseph **Laroche**, château de Buvigny, par Bully (Pas-de-Calais).

L'abbé A. Ledoux, Curé à Guemps, par Audruick (Pas-de-Calais).

Paul Lefebvre-Desurmont, Industriel, rue de Douai, 103, Lille (Nord).

M. Leloup, Président de la Chambre de commerce, Arras (Pas-de-Calais).

Dr Leplat, Directeur de l'Ecole de l'Ile-de-France, Liancourt (Oise).

H. Parsy, rue de France, 17, Maubeuge (Nord).

Henri Pilate, rue Négrier, 22, Lille (Nord).

A. Reboux, Directeur du *Journal de Roubaix*, Roubaix (Nord).

Victor Rivenet, Fabricant de chicorée, Vieille-Église (Pas-de-Calais).

Dr J. Roland, rue de l'Arquebuse, Charleville (Ardennes).

Jules **Scrive-Loyer**, Industriel, rue Léon-Gambetta, 291, Lille (Nord).

Mme Scrive de Negri, rue Gambetta, 292, Lille (Nord).

Baron de **Trétaigne**, Château de Festieux, Festieux (Aisne).

G. Valdelièvre fils, rue des Fossés-Neufs, 6, Lille (Nord).

8° Étranger.

Europe. — Allemagne. — Louis **Arqué**, Vice-Consul au consulat de France, Leipzig.

P.-F. Dujardin, Ingénieur, Breitestrasse, 71, Dusseldorf.

ANGLETERRE. — F. BERTHOLON, Négociant, Christchurch Road, 8, Streatham Hill, London S. W.
W. C. CRAWFORD, Lockharton Gardens, 1, Colinton Road, Edimbourg.
Charles GILBERTSON, Gloucester Walk, Kensington, Londres W.
Maurice HONORÉ, 17, Highcroft Villas, Brighton.
M. LACROIX, Négociant, Jewin Street, 19, Londres E. C.
C. S. **Loch**, Professeur à Christ College, Drylaw Hatch, Oxshott, Surrey.
Jean PÉRIER, the Grove Boltons, 25, South Kensington, Londres S. W.
William WILSON, Eyre Place, 11, Edimburgh.

AUTRICHE-HONGRIE. — Dr F. FELLNER, V Erzébet-ter, 9, Budapest.
Baron Paul KEMENY, Propriétaire-agriculteur à Czintos, p. Maros-Ludas.
Mme Élisabeth KOOS, Maros-Vasarhely.
Dr Jean Alex. KOVATS, Directeur de l'École supérieure de commerce, Nagy-Varad.
Dr HUGO MARKI, IV Kaplony u. 7, Budapest.
MENYHENT SZANTO, V Maria Valeria-u. 12, Budapest.
Baron Félix von OPPENHEIMER, 1 Karnthnerstrasse, 51, Vienne (Autriche).
Etienne de TRZECIESKI, Propriétaire à Dynow (Galicie).

BELGIQUE. — Emile de BECKER, Juge d'instruction, rue de l'Aigle, 2, Louvain.
L. DE BUGGENOMS, Avocat, place de Bronckart, 19, Liège.
Léon COLLIN, Lieutenant d'artillerie, route Provinciale, La Hulpe (Brabant).
Charles DEJACE, Professeur à l'Université de Liège, boul. d'Avray, 289, Liège.
Martin DERIHON, Industriel, Loncin-lez-Liège.
Ernest DESENFANS, Avocat, rue du Mont-de-Piété, 11, Mons.
M. DUBOIS, Directeur de l'*Institut supérieur de commerce*, rue des Peintres, 51, Anvers.
Henri DUMON, Faub. de Valenciennes, Tournai.
Baron LAHURE, Consul de France, Bruxelles.
Pascal LOHEST, Avocat, quai de Maestricht, 16, Liège.
Victor **Muller**, chargé de Cours à l'Université de Liège, rue Sainte-Véronique, 20, Liège.
Charles SÉPULCHRE-DOR, Industriel, rue Charles-Morren, 31, Liège.
Édouard SÉPULCHRE, Ingénieur civil, à Kinkempois.
François SÉPULCHRE, Industriel, place Saint-Jacques, Liège.
Louis SÉPULCHRE, Herstal.
Dr Edg. SNYERS, rue Saint-Denis, 10, Liège.

ESPAGNE. — Marquis d'ALELLA, Rambla de Canaletas, 6, Barcelone.
Manuel BERTRAND Y SALSAS hijo, Industriel, Trafalgar, 50, Barcelone.
Jaime CARNER, Avocat, rue Trafalgar, 10, Barcelone.
D. HIGINIO G. CASO, Trinidad, 7, Gijon (Espagne).
Marquis DE CASTELAR, Magdalena, 12, Madrid.
R. P. Fr. Albino GONZALEZ, Convento de S. Esteban Salamanca.
D. **Villar Grangel**, Avocat, Santiago (Galicia).
Mme la Vesse de La PANOUSE, Almagro, 15, Madrid.
Oriol MARTI, Puerta Ferrisa, 17, 1°, Barcelone.
Candido RUIZ MARTINEZ, Fernando el Santo, 26, Madrid.
Trinitat MONEGAL, Avocat, Passeig de Gracia, 35, Barcelone.
José MONEGAL Y NOGUÉS, calle de Moncada, 19, Barcelone.
Ildefonso SUNOL, rue Simon-Oller, 1, Barcelone.
Albert THIEBAUT, Villanueva, 11, Madrid.
Jean VERGÈS BARRIS, à Palafrugell, Catalogne.

ITALIE. — Marquis d'AYALA VALVA, Rione Sirignano, 2, Naples.
Nobile Girolamo CALVI, via Clerici, 1, Milan.
Cte François CAVAZZA, via Farini, 3, Bologne.
L'abbé Giovanni CRÓVATO, Professeur au Séminaire de St-Angelo de Brescia.
Dr Giuseppe GALLAVRESI, via Manin, 13, Milan.
M. GRANDMONT, à Taormina (Sicile).
Mme la Marquise DE LISLE, Hôtel Beau-Site, Rome.
Augusto MAGNAB, Academia Ecclesiastica, Piazza Minerva, Rome.
Chev. Silvio SERAFINI, Via Prinz-Amedeo, 2, Rome.
Prof. Andra TORRE, 29, via Marianna Dionigi, Rome.

PORTUGAL. — J. D'ALMEIDA SANTOS, Ingénieur, Hôtel Central, Lisbonne.
A. BARBOZA DOS SANTOS, rua da Alameda, 17, Lisbonne.
Conego J. Dias d'Andrade, Professeur au Séminaire, Coimbra.
Anselmo BRAAMCAMP FREIRE, Pair du Royaume, rua do Salitre, 311, Lisbonne.
José de MATOS BRAAMCAMP, Praça DUQUE DA TERCEIRA, 11, Lisbonne.
A. RODRIGUES BRAGA, Médecin de Marine, rua da Esperança, 175-1°, Lisbonne.
J. DA CUNHA E COSTA, Rua do Ouro, 121, 2e E. Lisbonne.
Visconte DE GUILHOMIL, Cadouços, Foz de Douro, Porto.
S. Exc. Luiz de MAGALHAES, Ministre des Affaires étrangères, Lisbonne.
Dr MENDES DOS REMEDIOS, Bibliothécaire de L'Université, Coimbra.
Frederico RAMIREZ, Villa Real Santo-Antonio, Algarve.
Francisco EMIDIO Salgueiro, Abrantes.
Dr F. DOS REIS SANTOS, Avenide da Liberdade, 77, Lisbonne.

Dr Serras e Silva, Professeur à la Faculté de Médecine, Coimbra.
Estevans de Vasconcellos, villa Real de Santo Antonio.

Roumanie. — A. D. Atanasiu, Professeur, rue Hotin, 2, Jassy.
C. A. Berindei, Strada Precupetii Wocci, 19 *bis*, Bucarest.
J. Gavanescu, Professeur à l'Université, Jassy.
Dr Em. **Grigorovitza**, Str. Plantelor, 14, Bucarest.
Iv. Grueff, rue Brezoianu, 41, Bucarest.
Valeriu Hulubei, Avocat et Professeur de philosophie au Lycée national, rue Hotin, 2, Jassy.
Dr St. G. Mangiurea, Médecin en chef de l'Hôpital T. Severin.
J. Mitru, Directeur de l'École Normale, Jassy.
Christu S. Negaescu, Professeur, Strada Numa Paupiliu, 17, Bucarest.
Théodor Spérantia, Directeur de Lycée, Bucarest.
Le Capitaine Stambulescu, Str. Reignault, 11, Bucarest.
Nestor **Urechia**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Strada Poliza, 46, Bucarest.
N. Zanné, Professeur à l'École des Ponts et Chaussées, Strada Negustori, 1, Bucarest.

Russie. — Marius Cottavoz, Agent consulaire français, Ekaterinoslaw.
Le Capitaine Edrikhine, correspondant du Novoïe Vremia, Ertelef, 6, St-Pétersbourg.
G. Ferrand, Administrateur de la Parfumerie Brocard et Cie, Moscou.
Paul Giraud, Industriel à Moscou.
H. Laming, Directeur des Usines de la Compagnie du Gaz, St-Pétersbourg.
E. de Loisy, Direct. de la Société Générale de Hauts Fourneaux à Makievka, Territoire des cosaques du Don.
André Moussy, Manufacture de soieries, Moscou.
S. Polachkowsky, Vassili ostrov seconde ligne, 11, Saint-Pétersbourg.
L. Stibing, Sadowaia, 18, Saint-Pétersbourg.
Jean Szwanski, Perspective Saint-Georges, 17, Vilna.
Alexandre Woeikoff, Professeur à l'Université, Saint-Pétersbourg.
Alexandre Zweguintzeff, à Voronège.

Suède. — W. Carlson-Feyrell, Professeur, Lundsberg (Nâssundet).

Suisse. — Alfred d'**Amman**, Grand-Chêne, 11, Lausanne.
L. F. Beuret, Cand. Jur. Saignelégier.
L'abbé E. **Carry**, rue des Granges, 13, Genève.
Ad. **Fischer-Reydellet**, Villa des Glycines, Fribourg.
Alfred Geigy, Fossé Saint-Léonard, à Bâle.
Léon **Poinsard**, rue Beaulieu, 72, Berne.
Comte G. de Reynold, château de Vinzel-s.-Rolle (Vaud).
Louis Sauvant, Directeur du Pensionnat Sous la Tour, Bévilard.

Asie. — Chine. — Dr Chabaneix, Professeur à l'École impériale de médecine, Tien-tsin.
H. Dangu, Pedderstr, 2 Hong-Kong.
Ch. Jasson, Receveur des Postes françaises, à Han-kéou.
R. Réau, Consul de France, Mong-tsen, Yunnan.
M. Saint-Pierre, Banque de l'Indo-Chine, Pékin.

Cochinchine. — Ed.-L. **Achard**, Inspecteur d'Agriculture, Thoi-Lai, Cantho.

Indo-Chine. — Bazin, Banque de l'Indo-Chine, Haïphong.
Stephen Bourjade, Services civils de l'Indo-Chine, Thai-Binh.
M. de Silans, Capitaine de vaisseau commandant le *Redoutable*, Saïgon.

Afrique. — Algérie et Tunisie. — Abdul-Wahah, Hassen-Husny, Interprète à la Direction de l'Agriculture, Tunis.
Mlle Adler, villa Armand Bousaréa, Alger.
M. l'abbé Botrel, à Essemane près Béjà (Tun.).
M. René Bourgoin, Ingénieur-Agronome, Domaine d'Amourah, prov. d'Alger.
R. de Chamberet Dar Hadida, par Chaouat (Tunisie).
Dr A. Guénod, rue Zarkoum, 1, Tunis.
Jules Krayenbuhl, Colon-Agriculteur, Aïn-el-Asker (Tunisie).
Jacques Lelong, Passage Ribet, 1, à Tunis.

Égypte. — Ahmed Fathy Zagloul Bey, Président du Tribunal indigène, Le Caire.

Afrique orientale. — Alberto Guedes, Gerente de Banco Nacional-Ultramarino, Lourenço-Marques.
João Alex. Lopez Galvao, Sous-Directeur du Chemin de fer, Lourenço-Marques.
Theodoro Monteiro de Macedo, Ingénieur, Lourenço-Marques.
Édouard Prudhomme, gérant de la Cie du Boror, Quélimane.

Afrique occidentale. — H. de Paiva-Conceiro, Gouverneur d'Angola, Loanda.
Philippe Gaden, Maison Devès Chaumet et Cie, Saint-Louis (Sénégal).

Amérique. — Canada. — L.-O. Bournival, Médecin-Pharmacien, Saint-Barnabé, Comté St-Maurice, P. Q.
R.-P. Phil. Bournival, Saint-Boniface (Manitoba).
Thomas Caron, Avocat, rue Sussex, 559, Ottawa.
Philippe Durocher, rue St-Denis, 525, Montréal.

Auguste Gérin, Industriel, Coaticooke, prov. de Québec.
Léon **Gérin**, Coaticooke, prov. de Québec.
Stanislas A. Lortie, Pr. Université Laval, Québec.
B. Soury-Lavergne, Ferme Chute, par Pasqua, Saskatchewan.

Brésil. — Dr Ariowaldo A. do Amaral, rua da Guitanda, 1, São-Paulo.
A. S. Azevedo Junior, rua do Rosario, 4, Santos.
Dr Coreolano Burgos, Amparo, São-Paulo.
Dr Vicente de Carvalho, Santos.
Alfredo de Carvalho, à Recife (Pernambuco).
Dr Arnaldo V. de Carvalho, rua Ipyranga, 8, São Paulo.
Dr José Gonçalves de Castro Cincura, Largo 2 de Julho, 45, Bahia.
Le Comte Dr Alfonso Celso, Avocat, rue Rosario, 45, Rio-de-Janeiro.
Dr **Silveira Cintra**, rua do Bom-Retiro, 23, São Paulo.
Arthur Ferreira Machado Guimaraès, rue Ourives, 183, Largo de Santa-Rita, Rio.
Armindo Freitas, Avenida E. Ribeiro, 36 A, Manaos.
Dr João Guiao, Ribeirão Preto, São Paulo.
Jacob Guyer, rua Santo-Antonio, 15, Caixa Postal, 64, Santos.
Bernardo Horta de Araujo, rua Viscondi de Figueiredo, 4, B, Rio-de-Janeiro.
Dr Domingos Jaguaribe, Director do Instituto Psicho-Phisiologico, São-Paulo.
Cel A. de Lacerda Franco, rua Conselheiro Nebias, 75, São-Paulo.
D.-L. Lacombe, P. O. Box 1057, Rio-de-Janeiro.
Dr Helio-Lobo, Avocat, Juiz-de-Fora, Minas.
Dr Bernardo de Magalhaes, Rua dos Guayanazes, 131, São-Paulo.
Francisco Jaguaribe Gomes de Matos, rua Voluntarios da Patria, 32.
Dr José de Mendoza, Juiz-de-Fora, Minas.
Dr Joaquim Miguel, rua Frei Gaspar, 3, Santos.
João Ribeiro de Oliveira e Souza, Banco do Brasil, Rio-de-Janeiro.
Dr Gustavo Paes de Barros, Palacio do Governo, São-Paulo.
Dr Alfredo Patricio, Amparo, São-Paulo.
Dr Carlos Reis, Palacio do Governo, São-Paulo.
Dr Raul de Rezende Carvalho, Santos.
Dr J. M. Rodrigues Alves, Rua Maranhão, 21, São-Paulo.
Dr **Sylvio Romero**, rue Ourives, 183, Rio-de-Janeiro.
Dr V. da Silva Freire, Caixa 18, São-Paulo.
Dr L. G. da Silva Leme, rua da Liberdade, 15, São-Paulo.
Gabriel A. da Silva Oliveira, São-João da Boa Vista, São-Paulo.
José da Silveira Campos, Planteur de Café, Ribeiraò Preto, São-Paulo.
Conseilhero Dr Joaquim de Toledo Piza e Almeida, rua Jockey-Club, 53, Rio-de-Janeiro.
Dr José Maria Whitaker, Caixa 264, Santos.

Colombie. — Carlos E. Restrepo, Avocat, Medellin.

États-Unis. — Henri Deschamps, Cof Mr. G. Foster, Lenox, Mass.

Martinique. — Hip. Ernoult, Fort-de-France.

Mexique. — Gonzalo **Camara**, calle 57, n° 512, Merida, Yucatan.
Dr J. E. Monjaras, 2a de Yturbide, n° 1, Mexico, D. F.
Cte Cesare Ranuzzi-Segni, Ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi d'Italie, Mexico.

République Argentine. — Carlos M. Biedma, Calle Bolivar, 535, Buenos-Aires.
Casimiro Olmos, Parana.

Haïti. — Mgr Conan, archevêque de Port-au-Prince.
Fleury-Féquière, Député, Port-au-Prince.
Pierre Hudicourt, Avocat, Port-au-Prince.
Auguste Magloire, Publiciste, Port-au-Prince.
Clément Magloire, Directeur du *Matin*, 45, rue Roux, Port-au-Prince.
Etienne Mathon, avocat, Port-au-Prince.
Mgr Pichon, Évêque, Port-au-Prince.
Eugène Roy, Syndic des agents de change, Port-au-Prince.

Uruguay. — Mme Carrau, Piedras, 354, Montevideo.
Louis J. Supervielle, Banquier, Calle 25 de Mayo, 254, Montevideo.

Océanie. — Nouvelle-Zélande. — Miss Bessie Hancock, Woodford House Hastings, Hawkes Bay.

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons aux membres de notre société qu'ils doivent envoyer leur cotisation par mandat-poste avant le 31 janvier, s'ils veulent éviter les frais de remboursement.

NOUVEAUX MEMBRES

M. Clément Magloire, Directeur du *Matin*, 45, rue Roux, à Port-au-Prince (Haïti), présenté par M. Auguste Magloire.

Don Manuel Anton, Jefe del Museo Antropologico, 74, calle de Alfonso XII, Madrid, présenté par M. Paul de Rousiers.

JOAO ALEXANDRE LOPES GALVAO, sous-Directeur du chemin de fer, Lourenço Marques, présenté par M. Theodoro Monteiro de Macedo.

ALBERTO GUEDES, gerente de Banco Nacional Ultramarino, Lourenço Marques, présenté par M. Theodoro Manteiro de Macedo.

M. l'abbé WILLIAM SOULARD, curé à Chamarande (S.-et-O.), présenté par M. Paul de Rousiers.

M. le Dr LEPLAT, Directeur de l'École de l'Ile de France, Liancourt (Oise), présenté par M. le Dr Bailhache.

EXmo SNR FRANCISCO EGIDIO SALGUEIRO, Abrantès (Portugal), présenté par M. Paul de Rousiers.

DESSAINT, Publiciste, Amiens, présenté par M. Paul de Rousiers.

AVIS AUX LECTEURS DE LA REVUE

Quelques membres de notre Société ont manifesté, à plusieurs reprises, le désir de voir fonder à Paris un local central où l'on pourrait, comme dans la plupart des sociétés similaires, consulter les documents relatifs à la science sociale, ou trouver des renseignements sur tout ce qui a trait à nos études. Ce programme vient de recevoir un commencement de réalisation.

M. Paul Descamps, secrétaire de la Rédaction de notre Revue, se tient à la disposition de tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à la science sociale et voudraient avoir un entretien particulier à ce sujet. Nous ne pouvons trop engager nos lecteurs à lui envoyer les jeunes intelligences qui commencent à s'enthousiasmer pour nos méthodes d'études et qui ressentent le besoin de mieux les connaître.

On est toujours certain de trouver M. Descamps les jours suivants aux heures et lieux indiqués :

Tous les *lundis* et *mardis* à l'École des Roches, à Verneuil (Eure).

Tous les *mercredis* et *vendredis*, de 2 à 4 heures, aux bureaux de la *Science sociale*, 56, rue Jacob. En outre, M. Descamps se trouvera à cette dernière adresse, soit le *jeudi* ou le *samedi*, si on veut bien le lui demander quelques jours à l'avance.

Nous espérons que nos lecteurs voudront bien user largement de ces entretiens qui ne feront que resserrer les liens intellectuels qui nous unissent.

COURS DE SCIENCE RELIGIEUSE

M. l'abbé Picard, aumônier du Lycée Louis-le-Grand, reprendra, le 2 février prochain, son cours de science religieuse selon la méthode d'observation scientifique.

Ce cours n'est point inconnu des mempres de notre Société. Il est dû à la puissante et féconde initiative de notre regretté H. de Tourville.

Il est gratuit.

Il a lieu rue de Furstenberg, 6, près de Saint-Germain-des-Prés, le dimanche matin, à 9 h. 45, pour finir toujours avant 11 heures.

Le Conférencier met à la disposition des auditeurs des résumés, des leçons, imprimés très explicatifs, avec de nombreuses indications documentaires.

S'adresser à M. l'abbé Picard, 2, rue de la Sorbonne.

A l'occasion de la reprise du cours de science religieuse, nous sommes bien heureux de publier la lettre suivante que M. Edmond Demolins adressait à M. l'abbé Picard, au mois d'octobre 1906 :

« Cher Monsieur l'Abbé,

« Certainement, la *Science sociale* publiera l'annonce de vos conférences ; elle paraîtra dans le prochain fascicule.

« Je suis, de loin, autant que je le puis, vos conférences au moyen de vos sommaires. Je viens de les communiquer à notre aumônier, M. l'abbé Gamble, pour qu'il s'en inspire dans son enseignement à l'École.

« Ne vous serait-il pas possible de venir ici pour voir l'École et causer avec nous ?

Votre visite nous ferait le plus grand plaisir.

« Quoique la Science et l'enseignement religieux soient distincts, il est important que nous restions en contact; nous, pour tirer profit de votre enseignement; vous, pour suivre le développement continu de la science qui sert de base à cet enseignement.

« Veuillez agréer, cher Monsieur l'Abbé, l'expression de mes sentiments bien sincèrement dévoués.

« E. DEMOLINS ».

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Pérou contemporain, par Francisco Garcia Calderon, avec une préface de M. G. Séailles, 1 vol. (Dujarric et Cie, éditeurs): prix : 5 francs.

Nul ne semble mieux placé que M. Garcia Calderon pour nous faire connaître le Pérou. D'une part, il connaît admirablement son pays natal; d'autre part, un long séjour en France lui a permis de s'assimiler complètement les divers courants intellectuels qui règnent actuellement en Europe. Il a lu Taine et Reclus, il connaît Seignobos, Fouillée, Durkheim, etc.; il a lu Blondel et Max Leclercq. Enfin, pour se rapprocher de nous, il connaît la famille-souche de Le Play, et il cite Demolins, qu'il connaît par ses livres les plus retentissants, plutôt que par sa méthode de travail, ce qui est regrettable.

Sans doute, l'auteur s'appuie, comme tout bon sociologue, sur l'observation des faits, et il ne dédaigne pas d'en chercher l'explication, soit dans les phénomènes que nous classons dans le *Lieu*, soit dans ceux qui dérivent de l'*Histoire*. Mais ces observations, comme celles de toutes les écoles sociologiques, sont globales et générales; elles ne sont pas *analytiques*.

Et cependant quelle clarté ne jette pas le merveilleux instrument d'analyse d'Henri de Tourville, la *Nomenclature?* Grâce à celle-ci, je vois nettement les conclusions qui découlent des faits exposés.

D'après l'auteur, le Pérou, depuis la guerre du Chili, se trouve dans une période de reconstruction, de relèvement. L'évolution se fait dans le sens du travail, de l'ordre, de l'optimisme, de la richesse générale.

Mais distinguons, et voyons les choses de plus près, point par point.

Le Pérou se divise en trois zones parallèles : la Côte, la Sierra et la Montaña.

La *Côte* manque complètement d'humidité. On y cultive principalement la canne à sucre et aussi le coton, le riz et la vigne, dans les vallées et dans les terres où l'on a créé une irrigation artificielle. Dans cette région, l'auteur nous dit que le travail est généralement arriéré : « la routine et les préjugés s'opposent à une rénovation de l'agriculture »[1]. Mais en ce qui concerne la fabrication du sucre, le progrès est plus marqué. Il nous donne comme exemple celui d'un établissement (péruvien?) à Cartavio, et celui de la *British Sugar Co*. Notons donc l'apparition des Anglais dans la branche du travail qui progresse.

La *Sierra* comprend la région montagneuse des Indes. Dans les vallées, on cultive le maïs et la pomme de terre. Plus haut, on élève la vigogne, l'alpaga, ainsi que des bestiaux importés d'Europe. Enfin on y trouve des mines d'or, d'argent, de cuivre, etc. Ici encore, l'auteur nous dit que l'élevage est très arriéré : les animaux sont rustiques et tardifs[2]. La préparation industrielle du cuir est inconnue[3]. L'art des mines, au contraire, montre un progrès remarquable, mais il est entre les mains des Yankees avec l'*Inca Mining Co*, l'*Inca Gold Co*, l'*Inambari Dredging Co*, l'*Humboldt Gold Placers Co*, etc. « Dans les derniers temps, où le capital nord-américain est devenu maître de plusieurs régions minières, la grande production a acquis une vraie perfection[4] ». Notons donc que le travail progressif est entre les mains des Yankees.

La dernière zone, la *Montaña*, comprend le versant de l'Amazone, avec son humi-

1. P. 130.
2. P. 146.
3. P. 147.
4. P. 151 à 153.

dité extraordinaire et ses selvas. C'est le pays de la cueillette (caoutchouc, quinquina, etc.). Parmi les compagnies qui exploitent ses produits, l'auteur cite l'*Inca Rubber Trading C°* et la *Société de sélection de gommes* [1].

Cette branche de la production qui se développe d'une façon extraordinaire semble donc être aux mains des Européens (et il est probable que ce sont les Anglais qui dominent).

Le progrès serait bien plus marqué encore, si les moyens de transports étaient plus développés, et ici encore, il faut noter que c'est à l'influence anglo-saxonne que les progrès sont dus : « Quand les Yankees vinrent exploiter les mines d'or dans la province de Carabaya, ils transformèrent la région par des chemins, des ponts et de superbes travaux sur les fleuves » [2]. Quant aux railways, ils sont exploités par la *Peruvian Corporation*; et, récemment, le gouvernement vient de traiter la construction de deux nouvelles lignes, l'une avec un syndicat anglais, l'autre avec un syndicat américain [3].

Mais il y a plus, M. Calderon nous dit que le mouvement des banques a pris un grand essor depuis 1877. Pourquoi cette date fatidique ? Il va nous l'indiquer. C'est, dit-il, « la date de l'union de la Banque de Callao avec une succursale de la London Bank of Mexico and South America : il en résulta une banque nouvelle, le Pérou et Londres, qui a eu dans les affaires du pays une influence très féconde » [4].

Le même phénomène a agi d'une façon générale dans tout le commerce péruvien. « L'Angleterre a eu une forte influence sur notre commerce : Quelques grandes maisons, Grace, Duncan, Fox, Lockett, Graham Rowe, etc., ont concentré, pendant de longues années, l'activité du marché. Elles ont, par leur sérieux, beaucoup contribué aux habitudes sévères dans les affaires: elles ont employé toujours dans leurs maisons des employés du pays avec des Anglais. Et ces relations avec l'élément étranger ont donné de nouveaux buts à l'activité de la jeunesse, naguère réduite aux professions libérales » [5]. En note l'auteur ajoute que la maison Grace est celle qui introduit le plus de marchandises par la douane de Callao.

Enfin, si l'on envisage le commerce extérieur du Pérou, on voit que près de la moitié est faite avec la Grande-Bretagne; les États-Unis occupent la seconde place, suivis de près par l'Allemagne [6].

Ainsi la prédominance des Anglo-Saxons se manifeste dans toutes les branches de l'activité économique, dans l'exploitation du sol et du sous-sol, dans le commerce et dans les transports comme dans les banques. Nous croyons que M. Calderon sera de notre avis, si nous disons que le point de départ de la rénovation du Pérou est dû à l'initiative des Anglo-Saxons, et que ce n'est que par répercussion que la race indigène en ressent les bienfaits.

Mais cette dernière saura-t-elle profiter de ces bienfaits? N'est-elle pas, dès à présent, en train d'être peu à peu évincée des situations patronales par les Anglo-Saxons? D'autre part, la classe ouvrière se recrute constamment parmi les immigrants italiens depuis l'abolition de l'esclavage. En réalité, il s'effectue une nouvelle colonisation du Pérou, particulariste en haut, communautaire en bas. Il ne reste à l'ancienne race ibérique que le fonctionnarisme et les professions libérales : elle se croit toujours maîtresse du pays parce qu'elle détient encore le pouvoir, les forces de la vie publique; mais les forces de la vie privée lui échappent; elle s'apercevra bientôt que ce sont ces dernières qui dirigent les premières.

Quelles sont les causes qui expliquent la décadence dont nous parlons? Elles sont dans l'origine communautaire de la race. Esprit loyal avant tout, M. Calderon sait reconnaître les défauts dominants de ses compatriotes : «.. la volonté est légère, inconstante, capable d'élans discontinus et faibles [1] ». Voilà qui nous suffit, mais tout serait à citer, car l'auteur a de belles pages

1. P. 140.
2. P. 142.
3. P. 160.
4. P. 150.
5. P. 262, 263.
6. Voir les chiffres, p. 148 et 149.

sur la mentalité péruvienne, et l'on regrette qu'il n'ait pas poussé cette analyse psychologique plus à fond. Il nous dit que l'esprit critique domine, et se traduit dans la vie ordinaire par le rire et la moquerie, et dans la littérature par le triomphe de la satire politique et du genre ironique.

Il y a aussi des choses bien intéressantes sur l'histoire, notamment sur la période espagnole avec ses monopoles et son enseignement scolastique, ses corporations, son code consacrant le droit d'aînesse et l'autorité paternelle et maritale. Le travail manuel est fait par les Nègres sur la côte, par les Indiens dans la Sierra. Les créoles déchus et les métis forment dans les villes une classe désorganisée où fomente la révolution. Après la guerre de l'Indépendance, c'est cette classe qui domine et qui se rue à l'assaut des pouvoirs publics, surtout quand ces derniers s'enrichissent, grâce aux droits sur le guano et le salpêtre, sur les mines, etc... Répudiant toute tradition espagnole, ces désorganisés enrichis cherchent une direction intellectuelle en France. Le code Napoléon est copié et le partage égal instauré, l'esclavage est aboli, l'État organise l'instruction, les mœurs se raffinent et se relâchent.

Il y a aussi de belles pages sur la psychologie des Indiens de la Sierra, descendants des anciens Quichuas, et sur l'influence abâtardissante du régime communiste instauré par les Incas.

Nombre de pages seraient à citer, nombre de phrases seraient le point de départ d'études qui pourraient être poussées plus à fond par l'observation analytique des faits et des répercussions sociales. Quelques exemples : la supériorité du Chili provient de ce qu'il fut peuplé surtout par les Basques ; — l'enseignement au Pérou évolue de l'esprit classique à l'esprit scientifique ; — le développement inouï du patronage du grand propriétaire, qui, outre le travail, fournit à ses métayers l'école primaire et la chapelle, le médecin et les secours, etc. Corrélativement le paternalisme de l'État et la centralisation à outrance.

En résumé, c'est un livre où l'on peut beaucoup puiser, et qui sera dans les mains de tous ceux qui s'intéressent au Pérou et à l'Amérique du Sud en général.

Paul Descamps.

Livres reçus.

Enquête sur les conditions de l'habitation en France, par A. de Foville, 2 vol. (Ernest Leroux, éditeur).

L'enseignement ménager, par Maurice Beaufreton, 1 vol. in-12, 2 fr. (Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie).

Les principes de l'évolution sociale, par Dicran Asclanian, 1 vol. in-8, 5 fr. (Félix Alcan, éditeur).

La mission de l'État (l'ordre économique, la réglementation du travail), par Herman Schoolmeesters, 1 brochure (librairie Albert Dewit, Bruxelles).

Essai de solution du problème social par les magasins généraux, par L. Scansa-Lanza, 1 vol. in-16, 2 fr. (Félix Alcan, éditeur).

La cuestion obrera y su estudio universitario, par Ernesto Quesada (J. Menendez, éditeur, Buenos-Ayres).

Herbert Spencer y sus doctrinas sociologicas, par Ernesto Quesada (id.).

El problema nacional obrero y la ciencia economica, par Ernesto Quesada (archivos de Pedagogia y ciencias afines, La Plata).

Question terrienne : France et colonies, par Ernest Allard, 1 brochure (Auguste Challamel, éditeur).

The true nature of value, par Rufus Farrington Sprague, 1 vol. 1 dollar (The University of Chicago press, Chicago).

Les Sociétés de secours mutuels et l'organisaion des retraites pour la vieillesse en France et en Belgique, par Paul Clerc, 1 vol. (Arthur Rousseau, éditeur).

Discipline militaire et obéissance passive, par Jules Cauvière, in-12, 0 fr. 60 (P. Lethielleux, éditeur).

Annuario statistico italiano, 1905-1907, fascicolo primo (Tipografia Nazionale, Bertero e C, Roma).

Projet d'impôt global et progressif sur le revenu, par L. Petiot, avec une préface de Jules Dufay (librairie Dorbon aîné, Paris).

LA CIVILISATION DE L'ÉTAIN

II

LES FAISEURS DE JOUETS DE NUREMBERG

PAR

Louis ARQUÉ

SOMMAIRE

INTRODUCTION. — La Projection des Industries de l'Étain sur les autres industries franconiennes.

Caractères imprimés autrefois aux Franconiens par les anciennes industries de l'étain : 1° habitude du travail à domicile; 2° adresse au travail manuel; 3° résignation aux petits salaires; 4° talent artistique; 5° inaptitude au commerce. — Ces caractères persistent-ils? — On va l'examiner en observant les Franconiens d'aujourd'hui.

Les Faiseurs de jouets de bois. — Les Vanniers de Lichtenfels.

I. **La Fabrication des jouets.** P. 137.

1. *Les souffleurs de perles de verre et les Faiseurs de petits miroirs.*
2. *L'évolution du jouet de métal.*
3. *Les artisans du jouet de fer-blanc.*
4. *Une fabrique de grandeur moyenne et ses « ouvriers à domicile ».*
5. *Les grandes fabriques de jouets de fer-blanc et de jouets optiques.*

Un renforcement des industries du jouet : le monopole naturel des pierres lithographiques de Solnhofen et la chromolithographie.

II. **L'Exportation des jouets et le grand commerce.** P. 177.

1. *Subordination commune des ouvriers à domicile, des artisans et des fabricants secondaires aux grands entrepreneurs capitalistes.*

Domination des grands commerçants sur les ouvriers à domicile, les artisans et les fabricants secondaires. — Persistance des caractères imprimés par la civilisation de l'étain. Ce sont eux qui ont permis aux entrepreneurs capitalistes de l'âge moderne de soumettre les populations au régime de l'industrie à domicile et de la petite industrie dépendante. — Les producteurs franconiens n'ont fait que changer de maître, car ils étaient autrefois subordonnés au grand Patronat de l'Étain. — Traits originaux propres à l'industrie à domicile et à la fabrication subordonnée dans la Franconie d'aujourd'hui.

2. *Les cultures intellectuelles en Franconie.*
3. *Les grands exportateurs israélites.*

Les grands exportateurs israélites, suzerains de l'industrie du jouet et de la bimbeloterie. — Suzeraineté industrielle des grands exportateurs israélites. — Suzeraineté commerciale des grands exportateurs israélites. — Suzeraineté financière des grands exportateurs israélites. — Leur mode d'existence. Une « ville juive » : Fürth.

LA CIVILISATION DE L'ÉTAIN

II

LES FAISEURS DE JOUETS DE NUREMBERG

INTRODUCTION

LA PROJECTION DES INDUSTRIES DE L'ÉTAIN SUR LES AUTRES INDUSTRIES FRANCONIENNES

Dans la première partie de cette étude, on a tâché de montrer l'influence que les conditions géographiques de la Franconie (plateau sablonneux et stérile, bois de pins, voisinage d'anciennes mines d'étain, position médiatrice dans l'Europe commerciale du Moyen Age), combinées avec certaines conditions ethniques (colonisations slaves et franques), ont exercée sur le développement du travail, du négoce et du patronat dans le pays. D'une façon toute particulière, on a mis en relief l'influence qu'a eue autrefois la proximité de mines d'étain sur une contrée pauvre en ressources agricoles, mais riche en bois combustible. On a fait voir comment, aux petits artisans de l'étain et autres artisans similaires, opérant avec des moyens très restreints, s'était superposé, au Moyen Age, un grand patronat

capable et audacieux (« Patriciens » nurembergeois), qui avait spéculé sur l'étain et le cuivre, avait pratiqué la métallurgie de ces matières, les avait fait façonner par la population sous-jacente, et enfin, mettant à profit la situation de Nuremberg à cette époque, avait joint au commerce d'exportation des articles fabriqués en Franconie le grand commerce de transit (« épices » orientales et vénitiennes, draps flamands) entre le sud et le nord de l'Europe. Et l'on a décrit l'usure de ce patronat par la richesse, puis sa brusque chute à l'heure où l'étain allait être supplanté dans l'usage domestique par la faïence, la porcelaine et le verre, et où les contre-coups de la découverte de la route maritime des Indes allaient notablement diminuer l'importance de la position de Nuremberg et de Venise.

C'est d'ailleurs en partant de l'observation directe de types d'artisans vivants (fondeurs de jouets d'étain, faiseurs de couvercles de chopes et de souvenirs de voyage en étain, batteurs d'étain et d'or, peintresses de soldats d'étain) que nous sommes peu à peu remontés dans le passé pour découvrir et reconnaître l'influence du travail de l'étain sur le développement de la vie économique et sociale en Franconie. Et il ressort de ce point de départ même que le type des petits artisans fondeurs d'étain et autres artisans analogues est bien loin d'avoir disparu du pays, qu'il subsiste, qu'il se perpétue toujours, avec des variantes.

Les traits distinctifs caractérisant ces petits ouvriers et dus à la longue influence des circonstances du lieu et du travail se pourraient résumer à peu près ainsi :

1° La *pratique du travail en petit atelier familial;*

2° La *fabrication de petits articles, exigeant un soin minutieux et de l'invention;*

3° La *résignation aux petits salaires et à la vie étroite;*

4° L'*aptitude artistique;*

5° L'*inaptitude au commerce à longues vues, capable d'ouvrir des débouchés au dehors.*

Deux questions se posent maintenant d'elles-mêmes :

1° Dans quelle mesure véritable le type ancien du petit artisan, habile de ses mains mais peu apte au commerce, s'est-il perpé-

tué en Franconie? En un mot, quelle place relative occupe-t-il dans l'effectif actuel des forces productives de ce pays?

2° Si ces artisans du vieux modèle jouent toujours un rôle marquant, comment arrivent-ils à résoudre le problème commercial, puisque nous avons vu que l'ancien patronat avait depuis longtemps sombré? Et, les conditions du commerce ayant d'ailleurs changé du tout au tout pour Nuremberg, quelles sont les fonctions et les organes directeurs de la vie commerciale actuelle?

Essayons d'élucider ces deux points en examinant de très près les deux catégories de producteurs qui, au vu et au su de tous, sont aujourd'hui les plus « spécifiques » de la Franconie : les faiseurs de jouets et les cultivateurs de houblon [1].

L'étude du cultivateur de houblon faisant l'objet de la troisième partie, nous n'examinerons, dans cette seconde partie, que le faiseur de jouets.

Mais avant, il nous faut présenter, parmi les faiseurs de jouets, ceux qui caractérisent le mieux l'industrie proprement franconienne et laisser de côté, pour le moment, ceux qui sont plus spécialement thuringiens.

Les faiseurs de jouets de bois et de porcelaine en Thuringe. — Un des plus anciens articles confectionnés en Franconie et en Thuringe a été *l'ustensile de ménage en bois et le jouet de bois* [2]. Les artisans taillaient ces objets dans le bois des pins et autres arbres qui couvraient le pays, et ils trouvaient dans cette industrie un complément aux ressources rudimentaires de l'agriculture [3]. Il continue en partie d'en être ainsi aujourd'hui. Mais la production des jouets de bois est maintenant localisée surtout en Thuringe, où elle a pris un développement énorme. Toute-

1. Nous devons exprimer toute notre reconnaissance à M. Eugène Augustin, sans qui nous n'aurions pu surmonter les nombreuses difficultés qui mettaient obstacle à une semblable enquête.

2. On fabriqua d'abord les objets d'utilité. Nous avons expliqué comment la plasticité de l'étain et du bois engagea de bonne heure à orner les objets de diverses figurines, et comment ces figurines furent ensuite traitées pour elles-mêmes.

3. Les marchands caravaniers nurembergeois achetèrent le jouet de bois aux artisans des Alpes bavaroises (Berchtesgaden) et autrichiennes (Salzbourg) bien avant que ce jouet fût fabriqué à Nuremberg même.

fois, c'est de Franconie qu'était partie l'impulsion; ce sont les caravanes des négociants nurembergeois qui, en sillonnant la contrée, implantèrent jadis l'industrie du jouet parmi les Thuringiens. A l'heure actuelle, ceux-ci se sont fait du joujou en bois une véritable spécialité. Les forêts de Thuringe leur fournissent la matière première à bon compte, sans qu'elle ait été grevée par des frais de transport. On l'achète à l'administration forestière; les artisans suppriment parfois cette formalité, et les emprisonnements pour vol de bois ne sont pas rares. L'outillage est rudimentaire et un simple couteau en est souvent la pièce essentielle. L'atelier de famille est le type le plus répandu.

Les artisans thuringiens font encore les jouets de papier, les cartonnages et les jouets de « papier mâché ». Il est curieux de voir, dans les ateliers minuscules, les opérateurs emplir les moules de pierre avec la pâte fluide de carton délayé. Les masques et articles de carnaval sont une des variétés les plus originales de la production [1].

Ce sont aussi les Thuringiens qui font les « jouets de peau » ou petits animaux recouverts de peaux.

Dans la partie de la Thuringe située à l'entour de Weimar, l'on confectionne les « jouets de cuir » (fouets d'enfants, harnachements des petits chevaux, etc.).

Les gisements de kaolin sont nombreux en Thuringe. En raison de cette circonstance et du bon marché du combustible, l'industrie de la porcelaine a pris dans cette région de l'Allemagne une grande extension. A côté des branches nouvelles (isolateurs électriques, dents artificielles, etc.), les deux bran-

1. La fabrication des jouets de papier et menus articles de papier a tenu autrefois une grande place à Nuremberg (poupées de papier ou « Papierdocken »). Les masques (Schœnbartmasken) y furent aussi confectionnés anciennement.

De nos jours, les travaux de cartonnage font vivre une foule de petits ateliers nurembergeois. Outre certains jeux de société (lotos, etc.), les cartonniers nurembergeois d'aujourd'hui ont fort à faire pour approvisionner de boites les fabriques de jouets.

L'industrie des articles de carnaval, de cotillon et de théâtre fleurit dans la capitale de la Franconie comme en Thuringe. D'une manière générale, cette industrie a des connexions étroites avec celle des papiers argentés et dorés, dont nous avons vu, dans la première partie de ce travail, la filiation avec les anciennes industries de l'étain.

ches maîtresses de la vaisselle de ménage et du « jouet de porcelaine » présentent un développement sans égal. Le jouet de porcelaine (poupées, têtes de poupées, services de poupées, fèves pour gâteaux des rois), occupe une multitude de petits ouvriers travaillant chez eux. L'industrie porcelainière se prolonge d'ailleurs sur une partie de la Franconie septentrionale, notamment dans les environs de Selb.

Nous devons, bien qu'à regret, laisser de côté ces industries infiniment curieuses, car, à l'heure actuelle, leur examen ressortit d'une étude sur la Thuringe. En revanche, nous devrons dire tout à l'heure quelques mots de l'industrie des jouets et menus articles de verre, car plusieurs de ses rameaux se partagent également entre la Thuringe et la Franconie, et d'autres sont propres à ce dernier pays.

Les Vanniers de Lichtenfels. — L'industrie de la vannerie règne à l'heure actuelle sur une étendue de pays qui forme le nord de la Franconie et l'extrême sud de la Thuringe (région de Lichtenfels, en Franconie, et région de Cobourg, en Thuringe). Elle est à peu près exclusivement pratiquée dans de petits ateliers familiaux.

A l'entour de Lichtenfels, le plateau franconien présente une forte dépression, au fond de laquelle coule le Main. Cette dépression se prolonge jusqu'aux pentes de la Forêt de Thuringe, dans le voisinage immédiat de Cobourg. Les osiers croissent abondamment dans cette campagne humide. Il est aisé de concevoir que les populations aient cherché des ressources dans les travaux de torsion et de tressage.

Aujourd'hui d'ailleurs toute sorte d'autres matières premières sont importées à Lichtenfels-Cobourg et traitées par les habitants : fibres de palmier, espartogras, etc. Plus de 20.000 personnes sont occupées dans la contrée à confectionner des paniers, des corbeilles, des dames-jeannes et des meubles cannés.

Les salaires payés à ces artisans sont dérisoires et l'on a cité d'innombrables cas où les malheureux étaient rémunérés seulement en nature (*truck system*), au moyen d'articles d'épicerie

de qualité inférieure. Il existe une saisissante monographie des vanniers franconiens dans l'ouvrage d'Emmanuel Sax sur l'*Industrie à domicile en Thuringe* (« Die Hausindustrie in Thueringen », 3 vol., 1882-1888), dont le dernier tome est consacré également à la Haute Franconie. Des faits vraiment incroyables ont été aussi mis au jour par les enquêtes auxquelles a procédé la Fédération allemande des travailleurs du bois. (Voir notamment : *La détresse des vanniers*, « Von der Nothlage der Korbmacher », Stuttgart, 1902, Theodor Leipart, édit.) Les vanniers ont mérité le nom qu'on leur a donné de « plus pauvres parmi les pauvres travailleurs du bois ».

I

LA FABRICATION DES JOUETS EN FRANCONIE

1. — LES SOUFFLEURS DE PERLES DE VERRE ET LES FAISEURS DE MIROIRS.

Le bois des forêts de Thuringe, de Franconie et du Bayerischer Wald a été utilisé de bonne heure non seulement comme matière plastique, mais aussi comme combustible. Il a été employé sous cette dernière forme dans les porcelaineries, et, depuis bien plus longtemps, dans les verreries. Un grand nombre de petites fabriques de Haute Franconie, du Haut Palatinat et de la Thuringe continuent aujourd'hui de chauffer leurs fours au bois et de produire le verre soufflé. Il ne peut plus lutter, pour maintes applications, avec le verre coulé qu'on fabrique dans les fours à générateurs de la Belgique et des Provinces Rhénanes. Mais il fournit toujours un aliment aux industries du jouet et de la bimbeloterie. On en fait aussi du verre à vitre et des bouteilles.

La région de Lauscha, en Thuringe, est le siège classique de la fabrication du jouet de verre. On y souffle les perles de verre, les boules de jardins, les boules pour arbres de Noël. On y prépare les yeux de poupées et yeux de petits animaux (collaborant ainsi avec la fabrication des poupées, et des « jouets de peau »). En même temps que les yeux de poupées, on fait les yeux artificiels pour les hommes.

Mais la région de Warmensteinach, en Haute Franconie, est

un laboratoire d'importance égale pour le soufflage des perles de verre, laboratoire réparti entre une nuée de petits ateliers épars, où les pères de famille amollissent le verre à la flamme de leurs petites lampes, et le soufflent au bout de leurs chalumeaux.

Le verre soufflé entre aussi comme élément dans les jouets d'optique (par exemple, sous forme de verres de lanternes magiques) et dans les articles de lunetterie commune que produisent en quantité considérable Nuremberg et la ville voisine de Fürth [1].

Toutefois, il convient d'insister spécialement sur l'un des principaux articles d'exportation de la Franconie : les petits miroirs. Le verre brut soufflé qui a été fabriqué sur les hauteurs boisées de la Haute Franconie et du Haut Palatinat, est livré en grande partie à de petits artisans des vallées, qui en entreprennent le polissage avec l'aide de petits moulins hydrauliques installés sur les rivières. Enfin à Nuremberg et surtout à Fürth, le verre poli passe dans les mains des petits biseauteurs, étameurs et encadreurs de ces deux villes. Il est ainsi converti en petits miroirs. *Cette industrie se trouve en filiation directe avec les anciennes industries de l'étain. Les premiers laminoirs d'étain, fondés au XVIIIe siècle dans le faubourg de Wœhrd, près Nuremberg, avaient pour objectif de pourvoir à l' « étamage » des miroirs.* Il y a longtemps du reste que l'étain laminé (« Staniol », comme on l'appelle dans le pays) a cessé d'être employé à cet usage ; mais nous avons vu qu'il a rencontré trois débouchés nouveaux, dans la fabrication du « papier d'étain », des capsules de bouteilles et des tubes à couleurs. Il est peut-être encore intéressant d'observer que les encadreurs de miroirs sont clients de l'industrie des couleurs de bronze et couleurs métalliques, dont nous avons constaté la parenté avec les vieilles industries de l'étain [2].

1. Ajoutons que les petits cartonniers emploient ce verre commun pour la confection des couvertures de boites de soldats et couvercles de boites de jouets magnétiques.

2. Les industries de l'étain en ont amorcé bien d'autres sur lesquelles nous ne pouvons insister. Elles ont eu aussi bien des contre-coups dont, faute de documents, l'aperception nous échappe. Nuremberg, où les drapiers étaient très nombreux, a été,

Nous eûmes l'occasion de connaître à Nuremberg la famille Geisselbrecht, qui encadrait des miroirs en un atelier minuscule situé au bord de la Pegnitz. Il pouvait servir à en symboliser beaucoup d'autres, d'une simplicité pareille. Cet atelier occupait une seule petite chambre dans une maison dont toutes les pièces étaient ainsi louées à de chétifs artisans. La force d'un moulin hydraulique, établi au rez-de-chaussée, était conduite au premier étage par une transmission et répartie entre les différents locataires, dont les uns travaillaient le bois et le verre. les autres la corne, les autres l'ivoire. Les Geisselbrecht faisaient des cadres de bois de pin et y inséraient les miroirs, qu'ils avaient reçus tout préparés d'un petit maître de Fürth. Le vieux père sciait le bois, le fils le rabotait, la vieille mère fixait les glaces dans les cadres au moyen d'une fibre; quant à la fille, elle assujettissait les couvercles avec un petit clou, sur lequel ils devaient pivoter. La plus jeune femme tenait dans le quartier une infime boutique de mercerie. Dans un coin de l'atelier des Geisselbrecht, se voyait un petit fourneau sur lequel ces pauvres gens faisaient cuire leurs repas. Des chaussures et des vêtements se trouvaient à côté entassés sur une étagère. La famille avait deux autres petites chambres en ville, où elle allait coucher. Le grand-père et la grand'mère nous disaient que, depuis trente ans, ils n'avaient pas quitté leur établi. Nous leur demandâmes quel prix ils vendaient les petits miroirs. Le vieillard, relevant ses lunettes et nous regardant de ses yeux bleus à l'expression candide, nous indiqua le chiffre de 2 marks 90 la grosse, soit un peu plus de 2 centimes pièce. Là-dessus il devait payer les miroirs bruts et le bois. Nous reconnûmes dans les miroirs des Geisselbrecht un objet autrefois donné en prime par quelques-uns de nos grands magasins.

au Moyen Age un siège important de l'industrie teinturière; on trouve encore dans la vieille ville la longue rue des Teinturiers (*Faerberstrasse*) et la porte des Teinturiers (*Faerberthor*). Or, chacun sait que les plus anciens mordants connus en teinturerie sont l'alun, la chaux, le vinaigre et l'*oxyde d'étain*.

II. — L'ÉVOLUTION DU JOUET DE MÉTAL : DU JOUET DE PLASTIQUE D'ÉTAIN AU JOUET MÉCANIQUE EN FER-BLANC.

Le fer-blanc a opéré au XIXe siècle une invasion triomphale dans l'industrie. Dans la fabrication des jouets, en particulier, il a refoulé sur beaucoup de points le bois, l'étain et le plomb [1]. En même temps, des machines étaient créées qui permettaient de découper et d'estamper sans effort le fer-blanc et la tôle, de manière à leur donner toutes les formes, et aussi de les imprimer en couleurs, de manière à leur donner toutes les nuances [2]. A cette révolution dans le choix des matériaux et dans les procédés de l'industrie du jouet, s'en ajoutait une autre dans les inspirations. Le jouet cessait en partie d'être purement plastique. Reflétant les transformations de la vie économique et sociale, il délaissait un peu les êtres de chair et d'os pour imiter précisément ces êtres de fer et d'acier appelés machines qui envahissaient alors tous les domaines de l'activité et de la production, en même temps que celle du jouet lui-même [3].

Le jouet de fer-blanc se confond donc dans bien des cas avec ce qu'on appelle le jouet mécanique et scientifique. Il reproduit

1. On sait du reste la place que tient l'étain dans la fabrication du fer-blanc.

2. Outre ces résultats précieux, les machines à traiter le fer-blanc produisaient les autres résultats propres à toutes les machines : la possibilité de produire en quantité et la possibilité de produire des articles parfaitement semblables.

3. Il y aurait à faire une histoire du jouet au point de vue social, car c'est un sujet que la méthode de la science sociale renouvelle et transfigure comme elle en renouvelle et transfigure tant d'autres. Kant et James Mill avaient déjà aperçu les rapports intimes qui existent entre la vie, le jeu et l'art. Il serait intéressant de montrer à travers l'espace (jouets et façons de jouer des enfants des différents pays) et à travers le temps (apparition, développement, évolution et déclin des divers joujoux) comment les milieux sociaux agissent sur le jouet. Non seulement les jouets, qui sont une anticipation de l'activité sérieuse, imitent la vie telle qu'elle est, mais encore ils la figurent idéalement telle que le milieu social à intérêt à ce qu'elle soit. Par exemple, on comprend très bien la surgie et la marche victorieuse de petits soldats d'étain à l'heure où les armées du Grand Frédéric parcourent les plaines.

Ce que le jouet militaire et le jouet industriel veulent être pour les garçons, les poupées et les ménages ont la prétention de l'être pour les petites filles. L'évolution de la poupée serait un beau chapitre de l'histoire sociale du jouet.

les locomotives, les wagons, les navires à vapeur, les moteurs à gaz. Il répète également en petit les machines de démonstration destinées à rendre sensibles les principes d'où sont sorties les applications utiles.

Capter, régler et diriger des forces, tel est l'objectif de l'industrie moderne basée sur les découvertes scientifiques du dernier siècle. La production du mouvement intéresse aussi tout spécialement les modernes faiseurs de jouets. Sans doute, depuis longtemps on avait vu des artisans malins inventer d'ingénieux mécanismes. Nuremberg justement s'enorgueillissait d'une lignée de ces artificieux ouvriers [1]. Les Nurembergeois avaient été de bonne heure non seulement des observateurs aigus du contour et de la forme, mais encore des amateurs de combinaisons inattendues et d'agencements extraordinaires. Toutefois ce goût et cette activité étaient localisés dans certains domaines, où ils produisaient d'autant plus sensation : horloges à personnages mobiles, fontaines à jets d'eau paradoxaux, et peut-être ces fameux rossignols en étain, animés par un artisan de génie, qui, nous dit la chronique, « chantaient en hiver ». C'étaient là curiosités exceptionnelles et merveilleuses. Les jouets mouvants restaient l'exception. L'enfance était satisfaite de retrouver dans ses joujoux les formes vivantes, bien que figées et inertes, et elle n'exigeait point encore qu'ils « marchassent ».

De nos jours, les joujoux doivent se mouvoir. Le caoutchouc et les ressorts métalliques servent à pasticher les œuvres de la vapeur. Les exigences nouvelles du métier amènent ainsi lentement une modification partielle de la psychologie des faiseurs de jouets. Il semble qu'ils doivent désormais s'arrêter moins de temps à examiner la silhouette des personnes et des choses, et qu'ils aient de plus en plus à orienter leur pensée vers la découverte d'emboîtements nouveaux ou de transmissions de mouvement inédites. Au fond, la transformation est moins radicale

1. Les anciens Nurembourgeois ont eu dans ce genre le mérite de diverses créations célèbres. C'est un artisan de Nuremberg, Peter Haenlein, qui inventa les premières montres, alors appelées, à cause de leur forme, « œufs de Nuremberg ».

qu'il ne paraît. En effet, c'est toujours l'imagination des formes qui s'exerce; car, dans la branche du jouet mécanique — et parfois dans la grande mécanique elle-même — ce n'est pas la méditation des principes abstraits qui suggère l'invention : c'est la « fantaisie ». C'est elle qui, par une illumination soudaine, conçoit une coordination neuve, un engrenage inusité, un dispositif encore inconnu. A Nuremberg, d'ailleurs, la victoire du jouet mécanique n'a pas dépossédé de ses droits le vieux jouet reproduisant la forme humaine. Ce ne sont pas seulement des machines, ce sont fréquemment des « bonshommes » que les faiseurs de jouets douent de la faculté du mouvement et dans les entrailles desquels ils logent leurs ressorts et tendent leurs élastiques. Même ils omettent rarement de greffer un peu de vie humaine sur la vie des machines et des engins. Dans la voiture, le cocher les intéresse autant que le véhicule lui-même. Sur les petits chemins de fer, ils mettront volontiers des voyageurs et des employés de service. Et, par un goût assurément discutable, on les verra transmettre le mouvement d'un moteur non seulement à de petites machines-outils, mais aussi au marteau d'un forgeron ou au bras d'un joueur d'orgue.

Les conditions du travail n'ont point été non plus aussi profondément bouleversées qu'on pourrait le croire au premier abord. C'est par des moyens simples que le mouvement des jouets est ordinairement produit. C'est seulement dans les grandes fabriques de jouets, et pour les articles de luxe, que l'on vise à mouvoir les machines pour enfants avec les mêmes forces qui meuvent les machines de l'industrie et à faire filer par exemple des locomotives que propulse de la « vraie vapeur ». Habituellement tout l'artifice consiste en des ressorts que l'œil et la main d'un artisan s'entendent fort bien à mettre en place. Si l'on songe, d'autre part, que les machines à découper et à estamper le fer-blanc ne sont pas très chères; et qu'enfin la peinture, et surtout la soudure et l'assemblage s'opèrent en grande partie à la main, l'on ne s'étonnera pas d'apprendre qu'une multitude de petits patrons fabriquent à Nuremberg le jouet mécanique en fer-blanc.

III. — LES ARTISANS DU JOUET DE FER-BLANC ET DE TÔLE.

C'est chose assez malaisée que de pénétrer auprès d'un de ces petits maîtres. Leur horizon est aussi borné que celui des petits fondeurs d'étain et de plomb. Ils sont même plus méfiants et plus inabordables encore, parce que chaque année ils doivent créer des jouets mécaniques nouveaux et tiennent à se cacher jusqu'au moment de la vente, pour ne pas être imités et devancés par un concurrent aux aguets. Quelqu'un nous avait recommandé au maître artisan Gemmel, dans l'Obere Seitenstrasse, qui, après avoir fait autrefois des trompes en corne, confectionne aujourd'hui de petits carrousels à musique [1]. Le faiseur de carrousels nous reçut fort mal. Il nia avoir reçu la lettre de son ami. C'était une sorte de colosse blond, hirsute, à la voix rude et caverneuse, comme il arrive chez beaucoup de Franconiens. Il était assis avec ses deux fils devant son petit fourneau à souder, au milieu d'une chambre enfumée. Des vêtements, des bottines et des ustensiles de ménage étaient étendus pêle-mêle dans les coins. Sans nous engager à nous asseoir, sans quitter son travail, l'artisan nous jetait des regards obliques. « Vous voulez savoir comment vont mes affaires? Eh bien! les profits sont petits, les dépenses sont grandes. » Et sa main armée d'un fer détachait un peu de soudure du bloc d'étain placé devant lui, et il scellait les éléments d'un carrousel et il posait celui-ci rapidement sur un tas d'autres carrousels empilés. « Les pommes de terre ont augmenté, » continuait-il d'une voix encore plus rauque. Il répéta obstinément cette phrase, puis il fit jouer à plusieurs reprises la musique d'un carrousel, comme pour narguer notre curiosité impuissante. Nous

1. Gemmel confectionne les carrousels eux-mêmes, mais reçoit les boites à musique toutes faites d'un autre petit industriel. Cette espèce de collaboration entre les petits ateliers nurembergeois est générale et il faut toujours l'avoir présente à l'esprit pour bien comprendre l'ensemble de la vie industrielle du pays. Tous les petits ateliers s'embranchent en quelque sorte par des communications latérales et forment un inextricable réseau.

dûmes renoncer à vaincre cette incompréhension « au front de taureau », et nous nous retirâmes en emportant du moins la vision inoubliable de l'ouvrier primitif, muré dans son petit atelier, et levant sa face inculte, tragiquement éclairée par le feu du fourneau à souder.

Cet insuccès nous poussa à nous adresser ensuite à un petit maître très intelligent, que nous avions écarté d'abord parce qu'il était né en Prusse. Toutefois, habitant Nuremberg depuis vingt ans, marié à une Nurembergeoise et lui-même naturalisé Bavarois, il avait subi l'empreinte du milieu social franconien; et son esprit très vif, s'il l'élevait au-dessus du type ambiant, lui permettait peut-être d'analyser ce type. En outre, le fonctionnement du petit atelier ne différait pas sensiblement chez notre homme de ce qu'il était ailleurs. Un de ses amis nous avait présenté à lui et tout de suite il avait compris le point de vue auquel nous entendions nous placer. Il accepta de répondre à toutes nos questions. Albert Klanker est né en 1867 à Krossen, sur l'Oder. Il fut d'abord ouvrier dans des maisons d'installation d'eau et de gaz, fit son « tour d'Allemagne », et arriva il y a dix-neuf ans à Nuremberg, où il entra dans la fabrique de jouets magnétiques de Uebelacker. Il épousa par la suite la fille d'un brocanteur du Marché de la Friperie, et s'installa définitivement dans la ville. C'est il y a un an environ qu'il s'est décidé à s'établir à son compte. Sa femme, Katharina, est née à Nuremberg en 1872. Depuis que le brocanteur s'est retiré des affaires, elle tient le magasin paternel situé près de l'ancien Pont du Bourreau. Les époux Klauke n'ont qu'un enfant, Fritz, âgé de onze ans. L'atelier du petit maître se trouve dans l'enfoncée d'une ruelle obscure, au milieu d'un îlot de vieilles maisons avoisinant le Palais de Justice; il se compose d'une pauvre cellule au rez-de-chaussée et d'un étroit grenier au troisième. Examinons l'outillage au rez-de-chaussée. Il se compose en premier lieu d'une machine à découper le fer-blanc (le prix varie entre 120 et 300 marks [1]) et d'une machine à estamper le fer-

1. On sait que le mark vaut environ 1 fr. 25.

blanc (le prix oscille entre 120 et 400 marks). Pour chaque jouet différent, il y a lieu d'adapter à la découpeuse des dentures appropriées (*Schnitte*), dont le prix peut aller de 10 à 150 marks; elles sont livrées par des maîtres spéciaux appelés ici *Mechaniker*, qui les établissent, d'après les dessins fournis, en se servant de tours et de raboteuses à métaux. Pour chaque jouet différent, il faut également fixer à la machine à estamper une matrice nouvelle, dont le prix se meut dans les limites de 12 à 100 marks; les matrices sont établies en fonte par de petits fondeurs et de petits graveurs, qui se guident d'après le moulage d'un premier modèle du jouet exécuté en bois. Klauke possède encore une série de petits moules en ardoise, dans lesquels il coule les personnages de plomb et d'étain destinés à animer ses joujoux. Un fourneau à souder et des pinces et poinçons complètent l'outillage dans la cellule du rez-de-chaussée. Au grenier, sont les pots de couleurs et une étuve chauffée au charbon pour sécher les jouets.

Klauke est à lui-même son propre dessinateur. Il est aussi tout seul à œuvrer dans le petit atelier étranglé et sombre. Les peintures sont effectuées dans le grenier par deux jeunes ouvrières.

Le petit maître donne du travail au dehors à deux ou trois ouvriers besognant dans leur domicile; ils sont chargés surtout d'assembler les pièces détachées, soit en les soudant, soit en bouclant de petites languettes de métal dans des boutonnières correspondantes. Justement, tandis que nous sommes là, un enfant entre avec un panier sous le bras, venant chercher de l'ouvrage pour lui et ses parents. « Cela me coûte moins cher, dit Klauke, que d'avoir des ouvriers ici, et puis je n'ai pas besoin de leur fournir le local. »

On voit par là combien la division du travail est poussée loin dans les petits métiers de Nuremberg; non seulement les petits faiseurs de jouets de fer-blanc ont pour collaborateurs les petits faiseurs de pièces à découper ou *Mechaniker*, les petits tailleurs de formes de jouets en bois ou *Bildhauer*, les petits fondeurs et les petits graveurs de moules (*Metallgiesser*, *Gravierer*), auxquels

il faut adjoindre les imprimeurs sur métaux, les fabricants de ressorts, sans parler de tous les faiseurs de jouets incomplets ou parties de jouets complémentaires; mais encore à cette sorte de collaboration latérale s'ajoute une collaboration en profondeur, et il n'est si petit maître qui n'ait pour subordonnés des artisans plus infimes. Le vieux Nuremberg artisan est comme un ciel constellé, où l'œil, après s'être habitué à la clarté des astres les plus distincts, en découvre peu à peu une infinité d'autres à la lumière atténuée et craintive.

Klauke fait surtout de petits jouets mécaniques à bon marché : voitures, navires, manèges, etc. Chaque année, il lui faut d'inventer quelque chose d'inédit. L'an dernier, notre hôte a très bien vendu un jouet qui figurait deux pigeons posés sur les extrémités d'une planche et se livrant à l'exercice de la balançoire. Cette année, il attend beaucoup des applications qu'il a faites du mouvement autour d'un pivot d'une tige qu'entraîne la giration d'une roue fixée à son extrémité; par exemple, il a construit sur ce principe un phare autour duquel tourne un ballon dirigeable. Le petit maître ne se borne point aux jouets mécaniques; il confectionne encore des tirelires fantaisistes; il en est qui représentent un château fort, devant lequel un chevalier en étain appelle à la fenêtre une princesse d'étain; il en est qui figurent un port, devant lequel des caravelles de plomb ou d'étain ont jeté l'ancre; d'autres ont l'aspect tourmenté de pagodes, auprès desquelles ont voit des bayadères d'étain exécuter des danses sacrées.

Notre faiseur de jouets déclare vendre pour 10.000 marks de marchandises par an; il convient de déduire, nous dit-il, 50 % pour l'achat des matières premières et des outils, et 30 % pour les salaires. Le bénéfice net de l'exploitation serait donc environ de 2.000 marks; à cette somme il faut joindre 1.000 marks représentant approximativement le bénéfice du commerce de brocanteur exercé par la femme. Quant aux dépenses, elles se répartissent à peu près ainsi :

Loyer de l'atelier.	400 mk
Impôts.	20
Nourriture (à 30 marks par semaine).	1.560
Habillement	400
Éclairage de la maison et de l'atelier.	200
Chauffage de la maison et combustible pour l'atelier. .	175
Livres d'école pour l'enfant.	10
Journaux	12
Assurances	100
Distractions et divers.	100
Total des dépenses. . . .	2.977 mk.

Aucune somme n'est inscrite au budget des dépenses pour le loyer du domicile, parce que le brocanteur a donné à sa fille la petite maison au rez-de-chaussée de laquelle se trouve le magasin: les époux Klauke en habitent l'étage unique. La demeure est tenue avec une extrême propreté et même gentiment décorée. L'installation au foyer de l'artisan prussien est supérieure à celle des autres petits maîtres franconiens. Bien qu'il n'ait à pourvoir qu'aux besoins d'un seul enfant, la somme qu'il consacre à l'entretien de sa famille est également supérieure à la moyenne. Klauke lui-même, avec son aisance de manières, son regard perçant, son langage correct et ses remarques fines, fait contraste avec les artisans du pays, d'extérieur plus fruste et de parole plus rude. Son intelligence doit lui permettre de pratiquer son métier d'une manière plus fructueuse que ses confrères. Enfin il ne faut pas oublier que le commerce de la femme Klauke apporte un appoint important au budget du ménage. Nous sommes en présence d'un type particulièrement prospère de faiseur de jouets en fer-blanc. La visite à son atelier nous a toutefois renseigné sur les conditions générales du travail, de l'outillage et de la main-d'œuvre dans la branche.

Depuis les ateliers d'artisans jusqu'aux vraies fabriques de jouets en fer-blanc, l'on rencontre tous les degrés intermédiaires. Désireux de pénétrer auprès d'un fabricant de la petite espèce, nous nous fîmes tout d'abord recommander à un *Mechaniker* (faiseur de pièces tranchantes pour machines à dé-

couper). Prié de nous présenter à un petit fabricant caractéristique du type, il nous envoya chez Joseph Petrich. Ce dernier fait des jouets roulants à musique. Grand, blond, un peu lourd, la face épaisse et les yeux mornes, Petrich, après de longues tergiversations, quitta son travail et nous introduisit dans un petit bureau. Plein de méfiance d'abord, il se laissa aller peu à peu à répondre à nos questions. Il est né à Nuremberg en 1856, d'un père souabe, qui était comme lui *Metalldrücker* (estampeur de métaux); les petits fabricants de jouets en fer-blanc se donnent souvent ce titre[1]. Notre hôte prétend que son grand-père maternel était Français et se serait établi en Franconie après la Révolution. La femme de Petrich, Juliana, est née pareillement à Nuremberg en 1856; avant son mariage, elle était peintresse de jouets dans une fabrique. Le ménage a 8 enfants[2]. Joseph Petrich est associé avec son frère Fritz pour la fabrication des petites voitures et jouets roulants à musique ou à sonnerie. Eux-mêmes ne font que le véhicule et le train des roues; les musiques et les timbres résonateurs leur sont fournis par d'autres petits fabricants. Joseph et Fritz Petrich confectionnent aussi de petits « bouliers-compteurs »; mais ils n'exécutent, en réalité, que la monture de métal; les perles de verre destinées à figurer les unités et les dizaines, viennent des ateliers familiaux des souffleurs de Warmensteinach, en Haute Franconie, ou de Lauscha, en Thuringe. Ici encore apparaissent l'enchevêtrement touffu et l'embranchement compliqué qui font de toute

1. Le nom de faiseur de jouets (*Spielwarenmacher*) n'a été usité qu'assez tard parce que les artisans d'autrefois, comme d'ailleurs plusieurs de ceux d'aujourd'hui, ne faisaient pas seulement que des jouets. La dénomination de la profession s'appliquait donc surtout au genre du travail : fondeur, tourneur, etc. Le régime des corporations fermées, qui entra en vigueur à Nuremberg après la chute du Patriciat, avait eu d'ailleurs pour conséquence de partager obligatoirement entre différentes catégories d'artisans les opérations successives d'où sortait le jouet, produit souvent complexe : par exemple, les tailleurs de jouets de bois n'avaient pas le droit de les peindre.

2. Albert, vingt-six ans, est occupé chez un oncle batteur d'or; Alisette, vingt-cinq ans, est mariée à un ouvrier en compas; Magdalena, vingt ans, est mariée à un ouvrier de fabrique de poêles et elle-même ouvrière dans l'atelier paternel; la seconde, Alisette, dix-huit ans, travaille aussi aux peintures chez son père; Anna, dix-sept ans, est ouvrière dans une fabrique de pinceaux; les trois derniers enfants sont Fritz, dix ans; Conrad, sept ans, et Babette, trois ans.

cette production du jouet, en dépit de sa dispersion, un faisceau puissant et robuste.

Les principales matières premières, traitées par les frères associés, sont le fer-blanc et la tôle de zinc. L'outillage se compose d'un petit moteur à gaz, d'une machine à découper, de quatre machines à estamper et d'un banc à tourner les métaux. Quatre ouvriers et quatre ouvrières sont occupés dans l'atelier; mais trois des ouvrières sont les filles de Joseph Petrich. Les deux frères vendent pour 20.000 marks d'articles par an environ. Leur bénéfice net approche de 5.000 marks, répartis à peu près également entre chacun d'eux. Le loyer de l'atelier, supporté de compte à demi, est de 400 marks. La dépense de gaz pour le moteur et pour les usages domestiques est de 360 marks. Le loyer personnel de Joseph Petrich est de 400 marks. Pour l'entretien de lui-même, de sa femme et des cinq enfants qui vivent sous son toit, il ne dépense pas plus de 30 marks par semaine. L'appartement est des plus simples et le mobilier ne se compose guère que de lits et d'armoires; une cage à oiseaux en constitue le seul objet de luxe. Le petit fabricant nous montre avec un sourire d'aise un jambon suspendu au plafond. Nous interrogeons Joseph Petrich pour savoir quelles sont ses distractions aux heures libres. En riant, il répond que sa plus grande joie est d'aller au cabaret faire une partie de « Schafkopf » (tête de mouton) avec les camarades.

Joseph et Fritz Petrich ont encore cinq autres frères. L'un d'eux, Jakob, né à Nuremberg en 1858, est petit fabricant de trompettes d'enfants. Comme c'est là une des industries caractéristiques de Franconie [1], nous avons été heureux qu'il voulût bien

1. Cette petite industrie a pris un développement tout particulier à Burgfarrnbach, près Nuremberg. La trompette de tôle de zinc a remplacé les anciennes trompettes de bois et trompes de corne que l'on confectionnait autrefois en grand nombre dans les petits ateliers franconiens.

Quant à l'industrie des tambours d'enfant, elle a émigré peu à peu vers la Thuringe. — Pour les petits instruments de musique, l'on sait qu'ils se font surtout en Saxe, notamment dans l'Erzgebirge saxon. Les boîtes à musique sont confectionnées en Saxe (région de Leipzig) et en Suisse (région de Genève).

Une autre petite industrie, florissante en Franconie, est celle des sabres d'enfants.

nous recevoir, lui aussi. Son atelier est situé au n° 4 de la Spenglerstrasse et se trouve dans un vaste sous-sol éclairé par de petites fenêtres qui s'ouvrent au ras du trottoir. Le petit fabricant est d'apparence plus âgée, mais de mine plus joviale que son frère Joseph. Sans quitter son travail, car il a des commandes pressées en ce moment, il nous fait asseoir sur une sorte de billot de bois et nous parle avec volubilité au milieu du vacarme de l'atelier. Il confirme l'historique de la famille tracé par son frère; il ajoute que la mère s'est retirée à l'Hospice du St-Esprit (*Geistspital*), asile de vieillards entretenu par les revenus d'une riche fondation. Les matières premières traitées par Jakob Petrich sont principalement la tôle de zinc et le laiton. L'outillage se compose d'une machine à découper, de deux tours à métaux, d'une machine à estamper, d'un fourneau à souder et d'une cuve galvanoplastique; un moteur à gaz actionne directement les tours; il gouverne en même temps une petite dynamo, dont le courant est utilisé pour le nickelage galvanoplastique des trompettes. Les ouvriers et les enfants de la maison découpent le métal et l'enroulent en tubes; ils exécutent aussi les opérations de tournage. Les enfants forment à eux seuls une main-d'œuvre imposante. Les deux époux ont huit rejetons vivants et en ont pourtant perdu « six ou sept ». « Nous ne savons pas au juste, » dit en riant Katharina Petrich, grosse commère réjouie occupée dans un coin de l'atelier. Le père se charge du soudage; c'est lui notamment qui assume le travail délicat consistant à réunir le pavillon au corps de l'instrument. La fille aînée est préposée au département de la cuve galvanoplastique. A la mère revient le soin de parer les trompettes avec de belles franges de laine de couleur. Le petit fabricant de trompettes d'enfants doit acheter à des artisans spéciaux les languettes vibratiles [1]; il est aussi obligé

Certains artisans forgent la lame; d'autres fondent la poignée de cuivre. Les petits sabres de métal ont définitivement remplacé les anciens sabres de bois, dont beaucoup étaient autrefois recouverts de papier d'étain afin de produire une apparence métallique.

1. Les faiseurs de languettes vibratiles, ou *Stimmenmacher*, sont encore une espèce intéressante de minuscules artisans franconiens; en même temps qu'aux fai-

de se procurer au dehors les embouchures de porcelaine, provenant des fabriques de Haute Franconie ou de Thuringe [1]. De son côté, il fournit à d'autres fabriques des accessoires; par exemple, après avoir commencé par livrer pour l'exportation de simples pavillons de trompettes, il fait maintenant en outre les pavillons résonateurs de phonographes. Et ici encore se révèle le même entrelacement d'industries, le même imbriquage serré, la même anastomose de fabrications se pénétrant et se continuant les unes les autres. Jakob Petrich fait même des couvercles de verres à bière, des soucoupes métalliques, des boutons et des articles de garniture pour l'éclairage électrique.

Lui aussi évalue son bénéfice à une somme ronde de 2.400 marks. Il dépense environ 30 marks par semaine pour son entretien et celui de sa famille. Il affirme avoir de la peine à joindre les deux bouts. La concurrence entre les petits fabricants et la nécessité où ils sont, explique-t-il, de recourir aux commerçants intermédiaires pour écouler les produits, amènent presque automatiquement ce résultat que le bénéfice est réduit au strict minimum nécessaire pour l'entretien du producteur. Assujettis d'un côté par les exportateurs, les petits ateliers sont jugulés de l'autre par les négociants vendeurs de matières premières. Jakob Petrich observe que l'association a permis quelquefois aux petits fabricants d'articles en bois de se procurer le bois brut à meilleur compte; mais les métaux, se hâte-t-il d'ajouter, sont régis souverainement par les grands Cartels, et il ne faut pas songer à résister à ceux-ci ou du moins à leurs clients immédiats. Petrich dit ces choses en jetant par-dessus ses lunettes un regard à la fois narquois et résigné, comme s'il se moquait lui-même de sa misère. Il cite ironiquement la fameuse parole : « L'artisan travaille sur un sol d'or » — « Der Handwerk hat einen goldenen Boden », et il en rit en décrivant un grand geste de son bras armé du fer à souder. Puis il détache de nouveau

seurs de trompettes, ils fournissaient autrefois des languettes aux faiseurs de toupies à musique, avant le déclin de cet article.

1. La confection des trompettes d'enfants est relativement très « centralisée » chez Petrich. A Burgfarrnbach, les opérations successives de la fabrication se trouvent partagées entre différents artisans.

un petit bloc d'étain pour achever la soudure commencée.

Cependant il consent à nous montrer son logement, situé au premier étage de la maison. Celui-ci est meublé très sobrement, mais tenu avec un soin extrême. Une grande armoire vitrée contient tous les modèles de trompettes, rangés par ordre de grandeurs. De nombreux pelotons de laines de couleurs, placés sur des étagères, rappellent la part de Katharina Petrich dans l'industrie du mari. Plusieurs photographies collectives représentent le maître de céans au milieu de ses collègues d'une société chorale, parmi ses camarades de régiment, etc. Des cadres contenant des maximes religieuses en lettres enluminées sont également suspendus à la muraille : « La grâce du Seigneur ne nous abandonne jamais ». Mais le portrait de l'ancien député socialiste de Nuremberg, Grillenberger, occupe aussi une place d'honneur. Comme son frère, Jakob Petrich aime les oiseaux ; il élève des serins dans une cage très luxueuse. Il déclare consacrer quelque temps à la lecture ; il n'aime pas les ouvrages français, qu'il trouve superficiels ; il lit plus volontiers des traductions de romans anglais, « parce que cela ressemble davantage à la vie réelle ». Jakob Petrich s'est excité et parle maintenant avec animation. Sur le seuil de la porte cochère, il nous quitte comme à regret, et, montrant la taverne d'en face : « Si vous revenez un dimanche, nous pourrons aller causer là plus tranquillement en buvant un *Mass* (litre de bière) ». Ni l'aviculture ni la psychologie objective de Dickens ne doivent, aux heures de loisir, détourner beaucoup le fabricant de trompettes du culte rendu par tout vrai Franconien à la boisson nationale.

IV. — UNE FABRIQUE DE GRANDEUR MOYENNE ET SES « OUVRIERS A DOMICILE ».

Entre les plus grandes fabriques de jouets et les petites fabriques, l'on voit s'échelonner des fabriques de toutes les tailles. La suite naturelle de notre enquête nous amène à tourner nos investigations vers les maisons d'importance moyenne. M. Schwarzbauer, propriétaire de l'une de ces entreprises, a

bien voulu nous ouvrir ses portes et inviter ses ouvriers à nous répondre. Sa fabrique est située dans la Deutschherrnstrasse. Elle a fait pendant longtemps les jouets aimantés; aujourd'hui encore elle confectionne de petites clés magnétiques. Mais sa spécialité essentielle est maintenant constituée par les jouets mécaniques en fer-blanc représentant des personnages et des animaux.

Non contente de donner aux enfants modernes des voitures et des locomotives « qui marchent », l'industrie fait aujourd'hui à leur intention mouvoir des jouets figurant des êtres. Dans ce domaine, il ne saurait être question, à moins d'élaborer l'*homunculus* rêvé par le Moyen Age, de reproduire à une plus petite échelle la « machine » vivante. Ce sont les ressorts de caoutchouc et de métal qui sont employés à simuler les effets de la contraction musculaire. Les siècles précédents n'avaient pas ignoré un tel amusement; même leur patience avait réalisé dans ce genre des œuvres surprenantes; néanmoins ces « automates » constituaient des sortes de tours de force. De nos jours, au contraire, les figures animées comptent parmi les jouets les plus répandus et les plus communs.

Nous avons dit que Nuremberg, obéissant à son génie traditionnel, s'applique avec amour à façonner ce genre d'articles. Dans la salle d'échantillons de la fabrique Schwarzbauer, nous voyons successivement une marchande de légumes pousser sa petite voiture, un crieur de journaux transporter ses gazettes, une laitière traîner ses bidons, une « salutiste » marcher en offrant le journal « En avant! », une grenouille sauter, un papillon voler.

L'outillage principal de la fabrique se compose d'un moteur à gaz et d'une série de machines à découper, de machines à estamper, de bancs à tourner. Une douzaine d'ouvriers, sous la direction d'un premier ouvrier (*Vorarbeiter*) et d'un contremaître, sont occupés au service de ces machines. Une fois revêtues du relief et de la forme, les pièces détachées vont au « magasin du brut » (*Rohlager*), où elles sont rangées par espèces dans de grandes caisses : telle caisse contient des sièges

de voitures, telle autre des roues, telle autre des brancards; celle-ci ne renferme que des moitiés droites du corps d'un personnage, celle-là que les moitiés gauches symétriques; ici il n'y a que des jambes, plus loin je n'aperçois que des bras.

L'assemblage est confié à des « ouvriers à domicile ». La plupart de ceux-ci sont en même temps ouvriers à la fabrique; leurs femmes et enfants ont une grande part dans le travail à la maison. Les assembleurs se font donner au « magasin du brut » un certain nombre de fragments de plusieurs espèces et ils procèdent chez eux à la réunion des éléments. Le soudage n'est plus guère employé à cet effet. La maison Schwarzbauer a été l'une des premières à abandonner ce système, qui était jusque-là le seul usité pour le montage des jouets de fer-blanc représentant des personnages; elle lui a substitué celui (usité seulement jusqu'alors pour le montage des jouets de fer-blanc représentant des wagons et des objets) des languettes de métal (*Zaepfchen*) qu'on introduit dans des sortes de boutonnières et qu'on rabat ensuite à plat. Cette substitution a encore développé la part de collaboration des « ouvriers à domicile », car le bouclage des languettes n'exige pas, à l'inverse du soudage, d'apprentissage préalable.

Une équipe de douze ouvrières sont chargées chez M. Schwarzbauer de peindre les jouets terminés. Mais il arrive souvent que le fer-blanc soit déjà imprimé en couleurs avant d'être découpé et estampé. Pour rendre cette opération possible, on peint d'abord à la main un premier spécimen du jouet; on le démonte ensuite, on aplanit les surfaces et on les projette soigneusement sur une feuille de fer-blanc divisée en carreaux. Il y a aujourd'hui plusieurs grandes imprimeries en couleurs sur fer-blanc et sur tôle; mais cette industrie est aussi pratiquée dans un certain nombre de petits ateliers.

Le « magasin du brut » est tenu par la femme Bieberbach et sa fille. Elles ont la charge et la responsabilité de remettre aux ouvriers à domicile les pièces détachées; les grosses pièces sont comptées, les petites sont pesées. Le contrôle est effectué au moyen de carnets individuels. Pendant le reste du temps, les

deux femmes sont occupées à fermer au fer à souder les parties délicates des jouets, celles où les ressorts sont logés. Voici devant nous la femme Bieberbach et sa fille, assises près de la grande table sur laquelle se trouve le fourneau à souder, et au-dessus de laquelle pend la grande balance. Une chope de bière et un morceau de « saucisse au sang » (*Blutwurst*) attestent l'habitude générale des ouvriers et des ouvrières franconiens, qui est de boire et de manger de la charcuterie en travaillant; ces collations continuelles en arrivent souvent à remplacer les repas sérieux. Le patron nous engage à demander à Frau Bieberbach si elle veut nous recevoir chez elle; le visage osseux et terne s'éclaire d'un sourire accueillant. Dès le soir, nous nous rendons à la petite maison de l'Obere Kieselbergstrasse. Nous frappons à la porte du deuxième et dernier étage. L'ouvrière et sa fille viennent de rentrer de la fabrique. Le mari arrive lui aussi. C'est un grand homme blond aux traits accentués et aux longues moustaches retombantes, une façon de Vercingétorix rêveur et un peu farouche. Wilhelm Bieberbach est d'Eischa, en Thuringe, et a 38 ans. Il travaille chez un menuisier de Nuremberg. Sa femme Margarethe est née à Rothenbourg, en Moyenne Franconie. Elle est la fille d'un paveur. Elle a deux sœurs, Johanna, mariée à un ouvrier menuisier, et elle-même, emballeuse à la fabrique de bicyclettes *Triomphe,* à Doos près Nuremberg; et Sophie, sans profession, mariée à un magasinier de la fabrique de bicyclettes *Victoria,* à Doos. Les Bieberbach ont 4 enfants : Frieda, 16 ans, qui aide sa mère à la fabrique; Johanna, 11 ans; Augusta, 9 ans; et Hans, 8 ans. La femme Bieberbach a été longtemps ouvrière à domicile et fut notamment occupée en cette qualité par un fabricant de petits bouliers-compteurs. En dernier lieu elle est entrée chez M. Schwarzbauer. Elle gagne à la fabrique 16 pfennigs[1] par heure et travaille 56 heures par semaine; son gain hebdomadaire est donc de 8 mk 96. Frieda, la fille, ne travaille que depuis Noël; elle gagne 13 pfennigs par heure et est employée

1. Le pfennig est la centième partie du mark.

pendant 48 heures; son gain hebdomadaire est donc de 6 mk 24. Comme elle n'est ouvrière que depuis peu et que ses robes de jeune fille absorberont son salaire, les Bieberbach estiment que cet argent ne doit pas figurer dans leur budget. Après avoir besogné à la fabrique, les deux femmes exécutent encore à la maison quelques travaux d'assemblage. En œuvrant ainsi le soir deux ou trois heures, elles n'arrivent pas à gagner de ce chef plus de 5 marks par semaine. Ajoutons que la mère fait toutes les six semaines des nettoyages dans une maison; par là elle arrive à encaisser 30 marks de plus par an. Quant au mari, son salaire de menuisier est de 18 marks par semaine[1].

1. Voici le budget des recettes de la famille Bieberbach :

Salaire du menuisier	936 mk	»
Salaire de l'ouvrière en jouets	465	92
Produit du travail à domicile (30 semaines seulement, pendant le fort de la saison)	150	»
Salaire pour nettoyages	30	»
Total des recettes :	1.581 mk	92

Le budget des dépenses peut être dressé ainsi :

Impôts	12 mk	»
Loyer	230	»
Nourriture	906	36
Vêtements et linge	100	»
Chaussures	100	»
Charbon	26	»
Bois	12	»
Éclairage	62	40
Livres d'école	15	»
Journal	8	40
Assurance communale contre la maladie	25	48
Assurance contre l'incendie	4	»
Cotisations aux organisations ouvrières	20	»
Acquisition d'objets nouveaux	35	»
Total des dépenses :	1.556 mk	64

La femme Bieberbach évalue comme suit ses dépenses hebdomadaires :

Pain (50 livres)	6 mk	50
Viande	4	35
Saucisses	1	00
Ingrédients pour la soupe, poivre, oignons	0	50
Légumes	0	50
Graisse	0	80
Farine (une livre)	0	24
	13 mk	89

Le logement des Bieberbach est meublé avec une simplicité extrême. La plus belle chambre contient une armoire, un petit canapé recouvert en tapisserie, une table et des chaises de bois blanc. Au-dessus d'une commode-toilette, une serviette blanche bien tendue évoque, en broderie de fil rouge, les adieux de Lohengrin à Elsa. Une chromolithographie montre le visage massif de Luther. Des calendriers donnés en prime par des magasins ou par des journaux achèvent la décoration murale. Dans la petite salle où les Bieberbach prennent leurs repas, s'élève un véritable échafaudage de cages de bois remplies d'oiseaux piailleurs. C'est le mari qui les élève avec soin. C'est lui aussi qui a bâti les cages. Il a rapporté des forêts de Thuringe ce goût vif des oiseaux commun aux hommes de sa race. Bieberbach fait d'ailleurs commerce de ses volatiles et réalise par là quelques petits bénéfices supplémentaires dont il a négligé de faire mention à son budget des recettes. Le menuisier nous accompagne dans la dernière chambre. Au fond se dresse une armoire, sur laquelle nous voyons quelque chose briller. Nous levons la tête. Bieberbach dirige vers l'objet mystérieux la lumière de la lampe. Une petite statue, dorée au bronze adhésif, apparaît. On dirait la divinité cachée qui veille sur le petit logement. « Qui est-ce? » dis-je. Il répond lentement : « C'est Lassalle. »

Quittons les Bieberbach pour faire connaissance avec Hugo Koch, premier ouvrier à la fabrique de M. Schwarzbauer, où il est chargé de la manipulation générale des machines à découper et à estamper, ainsi que du soin des pièces tranchantes et des matrices. Il est né en 1862 à Schœnebrunn, en Silésie. Bien qu'il

Report :	13 mk	89
Sel (une livre)	0	10
Lait (7 litres)	1	40
Café (une demi-livre)	0	50
Chicorée	0	12
Sucre (2 livres)	0	42
Bière (il est à noter que le mari n'en boit pas)	0	72
Pétrole (4 litres)	0	80
Alcool à brûler	0	40
Savon	0	28
Total :	18 mk	63

ne soit pas Franconien de naissance, on a intérêt à l'observer pour le comparer à ses camarades et pour profiter de ses réflexions sur le pays, où il s'est installé depuis plus de vingt ans. Il habite un faubourg écarté de Nuremberg, à Schweinau, près du cimetière de St-Leonhard et des Nouveaux Abattoirs. Il occupe la moitié de l'unique étage d'une petite maison appartenant à un menuisier. Le père de Koch était sellier. Lui-même fut d'abord chargé de travaux de dorure chez un ceinturier-passementier. Il fit ensuite son « tour d'Allemagne » et arriva à Nuremberg en 1881. Il fut embauché tour à tour dans une fabrique de lampes et dans une fabrique de jouets; en dernier lieu il entra chez M. Schawrzbauer. Sa femme Margarethe est née en 1869 à Kinding (Moyenne Franconie); c'était la fille d'un cantonnier. Le mariage date de 1897. Tous les parents sont morts antérieurement à 1890, excepté la mère de Koch, qui a vécu jusqu'en 1904 à Breslau, où elle travaillait comme blanchisseuse. Les Koch n'ont qu'un enfant, Emilie, qui a six ans. Mais l'ouvrier a en outre adopté la petite Betty, âgée de cinq ans et demi, l'un des neuf enfants de son beau-frère, garçon livreur, de qui la femme est morte en couches. La femme de Koch est elle-même gravement malade et nous la trouvons alitée. Avant son mariage elle avait été d'abord servante, puis ouvrière dans la fabrique de jouets Mayer, qui fait uniquement les petits « articles à 10 pfennigs ». Ses couches ont profondément altéré sa santé; elle a dû être délivrée artificiellement. Étant jeune fille, elle avait souffert de rhumatismes précoces. Durant ces derniers temps, des symptômes de phtisie se sont déclarés. Tandis que la pauvre femme, se soulevant grâce à l'appui d'un appareil de soutien en osier, nous écoute péniblement, Koch nous fait remarquer l'influence pertubartrice que cette maladie a exercée sur le budget de la famille.

Le salaire hebdomadaire de notre hôte est de 26 marks. Depuis deux ans, M. Schwarzbauer lui donne un tantième sur les bénéfices; ce tantième a été en moyenne de 70 marks. Koch touche en outre, à Noël, une gratification de 60 marks. A ces sommes s'ajoute en temps ordinaire le produit du travail à domicile accompli par la femme. Quand elle était debout, celle-ci

œuvrait tout le temps qu'elle n'en était pas empêchée; le soir, elle prolongeait la veillée jusqu'à 11 heures et minuit. Elle pouvait gagner ainsi 3 marks (3 fr. 70) par semaine; le produit moyen à l'heure de ce genre de travail est de 9 à 13 pfennigs (11 à 15 centimes)[1].

L'appartement de Koch comprend quatre petites pièces très claires. Le lit de la malade est installé dans la chambre principale, où l'on se tient continuellement pendant l'hiver afin de n'a-

1. Le budget des recettes de la famille Koch s'établit ainsi en temps ordinaire :

Salaire de Koch	1.352 mk
Tantième	70 »
Gratification	60 »
Produit du travail à domicile de la femme	156 »
Total des recettes :	1.638 mk

Passons maintenant au budget des dépenses :

Impôts	13 mk
Loyer	200 »
Nourriture et dépenses pour la bière	905 »
Vêtements et linge (il est à noter que le garçon livreur fournit le nécessaire à sa fille Betty)	80 »
Chaussures	45 »
Chauffage	90 »
Éclairage	40 »
Assurances contre les maladies (y compris l'assurance spéciale organisée par la Fédération des Travailleurs du Métal	80 »
Cotisations aux organisations ouvrières	25 »
Achat de livres, publications diverses et journaux	15 »
Cotisation à l'Association pour l'instruction des ouvriers.	14 »
Assurance contre l'incendie	3 »
Cotisation à l'association des pompiers volontaires	3 »
Total des dépenses :	1.513 mk

Les dépenses hebdomadaires du ménage se répartiraient à peu près comme il suit :

Pain blanc	1 mk	27
Pain noir	1	»
4 livres de viande à 0 mk 70, soit	2	80
Saucisses	1	80
Pommes de terre, riz et légumes	1	50
Une livre et demie de graisse	1	20
Lait	2	52
2 livres de sucre	0	60
Café et cacao	0	70
Argent pour la bière et le tabac	4	»
Total :	17 mk	39

voir point à faire du feu en plusieurs endroits. Elle est garnie de meubles de bois blanc et d'un coucou ; quelques statues de plâtre et des chromolithographies l'ornementent. Un portrait de Grillenberger, l'ancien député socialiste de Nuremberg, avec la reproduction d'une de ses paroles de guerre, occupe la place d'honneur. Les autres pièces sont relativement nues; elles ne contiennent guère que des armoires et des chaises. Pourtant une grande chromolithographie, représentant l'empereur, s'offre aux regards. Dans la cuisine, nous apercevons à terre des paniers pleins de petites roues, de petits brancards et de petits plafonds de voitures : c'est du travail d'assemblage qu'avait préparé la pauvre femme et que la maladie a interrompu tout net.

Koch lit beaucoup pendant ses quelques moments de liberté. Il profite autant qu'il peut des livres qu'il trouve à la section établie dans le faubourg de Saint-Léonhard par l'Association pour l'instruction des ouvriers, groupement d'inspiration socialiste. L'ouvrier est particulièrement heureux de prendre la parole à son tour dans les réunions de la section où chaque membre est appelé à faire devant ses camarades une exposition orale sur un sujet d'économie politique ou de sciences naturelles. Une autre satisfaction idéale de Koch consiste à prendre soin d'un pied de lierre qu'il a planté dans une grande caisse et qu'il promène de fenêtre en fenêtre afin que les rayons du pâle soleil tombent sur les feuilles poussiéreuses de l'arbrisseau.

Devenu à moitié Franconien par suite de son mariage et de son adaptation au milieu social, Koch raisonne avec lucidité sur le genre d'esprit des populations industrielles du pays. « Comment l'idée d'un jouet nous vient? dit-il, mon Dieu! cela n'est pas commode à dire. On se promène comme cela sans songer à rien. On voit un paysan qui traîne une vache ou un marchand ambulant qui pousse une petite voiture. Et l'on entend une voix qui vous avertit : Il y a là quelque chose à faire! Le lendemain on va trouver le patron. Lui seul peut vous apprendre si l'idée est exploitable, si le coût de la fabrication laisserait place pour un bénéfice, et s'il n'y aurait pas peut-être à ajouter un détail pour que la clientèle morde. »

Une des nécessités vitales de l'industrie des jouets de métal et surtout des jouets à ressort est de lancer chaque année quelque chose de nouveau. L'invention périodique des nouveaux modèles est un des grands sujets de préoccupation des hommes de la branche. Les artisans et les ouvriers franconiens se signalent dans ce domaine par leurs trouvailles. Dans leurs ateliers minuscules, les petits maîtres sont visités chaque année par l'esprit créateur. Et dans les fabriques, les ouvriers, héritiers d'un tour d'intelligence qui a été imprimé à la race par un genre de travail séculaire, aident efficacement leurs chefs à découvrir et à imaginer.

L'inconvénient est que les différentes fabriques cherchent à se voler les unes aux autres leurs idées. Elles ne reculent même pas pour cela devant l'espionnage le plus audacieux. J'entendais citer le cas d'un contremaître, jouissant de la confiance absolue de son patron, et qui se rendait, le soir, auprès du chef de la maison rivale pour le mettre au courant des projets des jouets qu'il avait élaborés durant la journée. Souvent il advient ainsi, avant même que le dessin d'un article inédit ait été soumis au faiseur de matrices à estamper, qu'une maison concurrente ait pu jeter cet article sur le marché. Les brevets ne peuvent toujours défendre les nouveaux modèles; l'idée fondamentale de beaucoup de jouets est considérée comme application directe d'un principe scientifique et ne saurait être monopolisée; quant à la forme, elle n'est pas toujours essentielle, et il suffit, tout en conservant l'attitude, de changer le visage ou le costume, de transformer par exemple le pierrot en polichinelle ou le Chinois en nègre, pour introduire une grande différence apparente au sein de la plus grande ressemblance.

Hugo Koch raisonne volontiers sur cet état de petite guerre intestine. Il croit que les progrès de la fabrication mécanique arriveront peu à peu à concentrer la production et à empêcher ces déperditions de force. Dès maintenant il lui semble que les directeurs devraient s'entendre afin de protéger les modèles nouveaux. « Que ne crée-t-on, dit-il, un bureau des modèles, analogue aux bureaux de vente des grands cartels? Chacun

serait ainsi sûr de garder ce qu'il aurait trouvé et de pouvoir l'exploiter utilement. Plus de production exagérée d'un même jouet. Les ateliers se compléteraient les uns les autres au lieu de se gêner. » Et, à mesure que Koch parle ainsi, l'interlocuteur a la perception que, cette fois, c'est la pensée prussienne qui se réveille en l'ouvrier, avec le sens d'unité et d'organisation rigide.

Le contremaître de la fabrique Schwarzbauer, Léonhard Bleichner, est né à Linden (Moyenne Franconie) et est âgé de 33 ans. C'est un petit homme blond aux yeux bleu clair, à la physionomie mélancolique : il s'exprime d'une voix faible et ne paraît pas d'une constitution bien robuste. Son père était cultivateur de houblon. Le contremaître a 4 frères et sœurs vivants : Andréas, ouvrier constructeur de moulins à Hæchstadt; Louise, mariée à un cordonnier de Fürth ; Georg, « estampeur de métaux », à Linden, et Suzanne, mariée à un petit marchand de Nuremberg. Un autre frère, réparateur de moulins (mot à mot : « médecin de moulins » — (*Mühlenarzt*) —, comme on dit ici) à Windheim, est décédé. La mère de Bleichner vit au pays natal, où elle exerce le métier de couturière. La compagne du contremaître, Thérèse, âgée de 32 ans, est née à Pleystein (Haut Palatinat). C'est une petite femme d'allure active, aux traits déjà vieillis par la maternité et le travail. Elle était enfant naturel. Ses parents sont morts. Elle avait une sœur, Anna, polisseuse, et un frère, Anton, « fondeur de métaux »[1], qui sont décédés tous les deux. Les Bleichner ont six enfants. Cinq jeunes garçons aux cheveux d'un blond pâle entourent la table et nous dévisagent curieusement de leurs yeux clairs. Leur âge varie entre onze ans et un an. Le dernier né, âgé de neuf mois, dort dans son berceau. La physionomie des enfants franconiens est en général sérieuse, mais agréable et sereine.

La petite pièce où nous sommes est éclairée par un jour parcimonieux, venant d'une cour étroite que bordent de hauts murs de brique. En s'interrompant de temps à autre pour boire

1. Ce nom désigne tantôt les faiseurs de jouets d'étain et de plomb, tantôt les faiseurs de « formes » ou matrices.

une gorgée d'un verre de lait, le contremaître nous expose sa carrière. Il n'a suivi d'autres cours que ceux d'une école de campagne, à Birnbaum. Il a toujours travaillé dans la branche du jouet. De 1886 à 1889 il fit son apprentissage dans une petite fabrique de trompettes d'enfants, à Burgfarrnbach. Il fut occupé ensuite dans une fabrique de toupies à musique de Zirndorf. Puis il vint à Fürth et fit de nouveau des trompettes. Il arriva enfin à Nuremberg, où il confectionna des trompettes encore ; après s'être fait embaucher quelque temps à l'usine de machines électriques Schuckert, il quitta la grande industrie pour revenir à sa branche ancienne du jouet et fut embauché chez M. Schwarzbauer. Il y fut simple ouvrier jusqu'en 1896. C'est à ce moment qu'il devint contremaître et se maria. Son salaire est de 35 marks par semaine; il touche en outre une allocation de loyer [1].

La différence entre les gains du contre-maître et ceux d'un simple ouvrier n'est pas considérable. Dans son budget des dépenses, elle se répercute surtout par une augmentation du loyer

1. Voici le budget des recettes de la famille Bleichner :

Salaire de 35 marks par semaine	1.820 mk.
Allocation de loyer de 7 marks par semaine	364 »
Participation aux bénéfices (moyenne)	150 »
Gratification de Noël	200 »
Produit du travail à domicile de la femme Bleichner (10 marks par semaine pendant 50 semaines)	500 »
Total des recettes :	3.034 mk.

En face, dressons le budget des dépenses :

Impositions	26 mk.
Loyer	450 »
Nourriture (à 23 marks par semaine)	1.196 »
Vêtements, chaussures et linge	600 »
Chauffage	70 »
Éclairage	30 »
Livres d'école	15 »
Journaux	15.50
Assurances	172 »
Excursions et divertissements	30 »
Acquisition d'objets nouveaux et divers	150 »
Gages d'une servante	150 »
Total des dépenses :	2.904 mk. 50

et par la rétribution d'une servante : mais, en dépit de la présence de celle-ci et de l'existence de six enfants, les dépenses effectuées pour la nourriture sont des plus minimes.

La femme du contremaître prend du travail à domicile comme les femmes des simples ouvriers. Elle se fait aider dans cette besogne par la servante. Nous avons eu l'occasion de voir la femme de Bleichner pendant qu'elle était occupée à monter ainsi des jouets. Elle construisait la caisse des petites voitures, y fixait les roues, y adaptait les brancards. Armée d'un petit marteau, elle frappait sur une minuscule enclume, rabattant les languettes de métal après les avoir insérées dans les boutonnières. Une brouette était remisée dans un coin de la pièce. « Quand j'aurai fini, nous disait Mme Bleichner, je placerai mon grand panier sur la brouette et je porterai toutes ces petites voitures à une autre ouvrière qui est chargée d'y atteler des chèvres. A son tour celle ci-les portera à une troisième qui plantera le cocher sur son siège. C'est seulement alors que les voitures retourneront chez M. Schwarzbauer. » La division du travail existe jusque dans l'assemblage. Le montage des petites voitures rapporte à Thérèse Bleichner 12 pfennigs par douzaine et elle peut arriver, en travaillant avec sa servante, à en monter une douzaine et demie par heure.

Si nous quittons la petite pièce nue où les Bleichner se tiennent pendant l'hiver afin de ne faire du feu qu'en un seul endroit, nous voyons que les chambres ne contiennent guère autre chose que les lits et les lavabos. Mais le petit salon offre un peu plus de recherche. On y trouve un canapé et quelques sièges rembourrés. Les portraits encadrés du contremaître et de sa femme décorent la muraille. Une grande glace et des chromos leur font vis-à-vis. Différents oiseaux empaillés sont placés sur des étagères; Bleichner en a tué quelques-uns lui-même.

Le contremaître ne semble mettre d'amour-propre que dans les dimensions de son logement : en insistant sur ce point, il a l'air d'ailleurs de vouloir surtout justifier l'indemnité de loyer que le patron lui accorde. A part cela, il semble préoccupé,

en exposant son budget, de bien établir qu'il vit comme un ouvrier et qu'il évite les dépenses de luxe. Et il ne veut pas insinuer par là que les moyens lui en sont complètement refusés; son idée paraît être que les recherches dans la vie matérielle sont une chose répréhensible et il a souci de montrer qu'on ne l'en peut incriminer.

Bleichner ne manifeste pas de penchant à formuler, comme Hugo Koch, des idées générales. Il ne quitte pas volontiers le terrain des réalités visibles et tangibles. Par cette répugnance à l'abstraction, il se révèle profondément Franconien.

Le contremaître se rend compte des conditions difficiles qui sont faites à l'industrie du jouet. Nous lui demandons quels plans d'avenir il forme pour son fils aîné. Bleichner hésite un peu à répondre, comme s'il allait formuler un vœu trop ambitieux. Puis il nous confie que son désir serait de voir Adolf devenir garçon de café (*Kellner*). Ce dessein trahit assez bien certaines dispositions de l'esprit du pays. Bleichner, ouvrier pourtant méritant et courageux, est effrayé par les exigences de l'industrie moderne. Au lieu de rêver pour son fils le salut par l'action et l'esprit d'entreprise, il songe à lui chercher un refuge dans quelque situation subordonnée.

Bleichner nous accompagne un jour jusqu'à une petite masure adossée aux bâtiments du « Turnverein » (Société de gymnastique). « Vous allez trouver là une ouvrière à domicile, » nous dit-il. Nous ne pensions pas que cette cabane en contînt. Il y a, dans la campagne, de vieux arbres dont l'écorce, en quelque endroit qu'on la soulève, laisse brusquement apparaître un vie ténébreuse d'insectes en travail. De même les maisons de Nuremberg, quand on y pénètre, révèlent tout à coup une activité insoupçonnée de petits faiseurs de jouets, qui vivent là calfeutrés dans leurs ateliers domestiques. Nous montons un escalier noir. Voici devant nous Babette Danzer. Elle était mariée au frère de la femme de Bleichner, qui est mort le 29 décembre dernier. Elle est âgée de vingt-neuf ans et est née à Pettendorf (Haut Palatinat). C'est une grande femme à la mine courageuse et au regard droit. Anton Danzer, le mari, frère de

Mme Bleichner, était né comme sa sœur à Pleystein (Haut Palatinat) et, comme elle, enfant naturel. Une maladie de poitrine, consécutive à un refoidissement, l'a emporté à l'âge de vingt-huit ans et demi, après quatre ans de mariage. Il avait commencé par faire des matrices pour les jouets, puis avait travaillé comme « estampeur »; il avait été occupé comme tel dans la maison Hess, puis dans la maison Schwarzbauer. Du mariage sont nés deux enfants : Anton, âgé de trois ans, et Thérèse, âgée de deux ans. Anton Danzer gagnait 16 marks par semaine, soit par an 832 marks. Le soir, lui et sa femme se consacraient jusqu'à une heure avancée à des travaux d'assemblage de jouets; en se donnant beaucoup de mal, ils arrivaient à gagner un supplément de 14 marks par semaine, soit par an environ 700 marks. Les recettes équilibraient à peu près les dépenses. La mort du chef de famille a jeté la femme dans une situation terrible. Les premiers soucis ont pu être surmontés; Danzer était inscrit à une « caisse d'enterrement », qui a payé les frais de son convoi. Ensuite la société d'assurances sur la vie « Arminia », de Munich, à qui Danzer versait 3 mk. 40 par trimestre, a payé à la veuve, une fois pour toutes, 290 marks. Enfin la caisse d'assurances contre les accidents de la Fédération des Travailleurs du Métal, dont les services n'avaient pas eu l'occasion d'être utilisés, a remis à la veuve, conformément au règlement, la moitié des sommes perçues, soit 72 marks. Mais la position de Babette va devenir maintenant des plus critiques. Le travail à domicile va désormais constituer son seul moyen d'existence. Sur le petit canapé, nous voyons un amoncellement de moitiés symétriques de pantins en fer-blanc, dont l'ouvrière a entrepris l'assemblage. Ces figurines, une fois montées, ne seront encore elles-mêmes que des parties de jouets, car Hugo Koch nous a montré le même pantin installé sur un char. Tandis que la pauvre femme explique sa détresse et nous rend sensible, en quelques paroles précises, l'étreinte des circonstances qui l'accablent, il y a quelque chose de poignant à considérer, sur la laine fanée du divan, la grimace cent fois répétée du polichinelle, qui seul éveille pour l'infortunée l'idée de ressources possibles

Pour rendre visite à l'ouvrier Rammig, autre collaborateur de M. Schwarzbauer, il faut se rendre à Zirndorf. Le gros bourg de Zirndorf, qui compte 4.000 habitants, est digne d'un intérêt spécial. Il est situé dans les environs immédiats de Fürth, au milieu d'un plateau stérile. Sur cette terre ingrate, vit une population qui, depuis des siècles, cherche sa subsistance dans la petite industrie. Tous ces gens sont très pauvres et travaillent sans répit pour gagner des salaires infimes. Presque tous sont occupés à fabriquer des jouets ou de petits miroirs. Les hochets sont un des jouets caractéristiques de Zirndorf [1]. On y fait aussi beaucoup de crécelles.

Un chemin de fer secondaire conduit de Fürth à Zirndorf. Il traverse un morne paysage, où tout semble attester l'indifférence et même l'hostilité de la nature. Rien de plus tristement monotone que cette plaine montante de sables arides, battue en hiver par le vent âpre. Zirndorf lui-même accentue encore cette impression navrante par ses ruelles défoncées, que bordent de pauvres masures sans grâce. A la continuité du labeur et à la maigreur du profit, s'ajoute, pour les minuscules artisans abrités-là, l'obsession du même geste exécuté sans fin en vue de façonner le même bibelot : bibelot qui, divertissant pour ceux qui lui demandent la joie d'une heure, devient tragique à la longue pour ceux qui le confectionnent pendant des années !

En suivant une ruelle moins praticable encore que les autres, nous arrivons à la demeure de Rammig. Il habite l'étage unique d'une petite maison appartenant au boulanger qui en occupe le rez-de-chaussée. Johann Rammig est né en 1877 à Linden, en Moyenne Franconie. Son père y était marchand de volailles. Les parents de l'ouvrier n'existent plus. Il a fait son apprentissage à Dachsbach comme ferblantier. Il a d'abord travaillé dans la région comme ferblantier-couvreur chez des entrepreneurs de bâtiment à Uehlefd, puis à Erlangen. Il a huit frères et

1. Plusieurs catégories d'artisans concourent à la confection des hochets à Zirndorf. De petits tourneurs exécutent les manches en bois, os ou ivoire. Des « estampeurs », artisans ou ouvriers à domicile, établissent la partie principale en tôle de zinc. Les grelots sont fabriqués à part. Warmensteinach envoie ses perles de verre.

sœurs : 1° Margarethe, ouvrière à Linden; 2° Gottfried, cultivateur à Treishœchstadt; 3° Élisabeth Hoffmann, mariée à un cordonnier de Höfen; 4° Margarethe Schwarz (la 2e Margarethe), ouvrière à Zirndorf; 5° Margarethe Detzel (la 3e Margarethe), mariée à un maçon de Wilhelmsbach; 6° Anna Denzler, mariée à un journalier de Rauscbenberg; 7° Kuni Pflaum, mariée à un « estampeur de métaux » de Zirndorf, et 8° Veit (ce dernier décédé). La femme de Rammig, Sabina Scheumann, est née en 1875 à Zirndorf même. Elle était d'abord mariée avec Veit Rammig, mort il y a six ans d'une maladie des poumons. Johann Rammig épousa, l'année suivante, sa belle-sœur, qui avait deux enfants : Margarethe, âgée aujourd'hui de douze ans, et Babette, âgée de huit ans. Du second mariage est né un fils, Peter, âgé de quatre ans [1].

Johann Rammig est chargé, chez M. Schwarzbauer, de fixer les ressorts des jouets. De taille moyenne, blond, notre Franconien a des yeux bleus noyés de tristesse et de rêve ; il paraît de santé chancelante et s'exprime d'une voix faible sur un ton très doux. La mine songeuse de son fils Peter fait aussi contraste avec l'animation des deux sœurs aînées, filles du frère décédé.

Le salaire de Rammig est de 24 marks par semaine; à Noël, il touche une gratification de 20 marks. En exécutant des travaux à domicile, la femme gagne 10 marks par semaine, soit par an 520 marks. Sabina Rammig ne se borne pas à réunir les parties de jouets en insérant les languettes de métal dans les œillets ; elle opère aussi le soudage de certaines parties délicates. Le total du budget des recettes de la famille est de 1.788 marks.

Les dépenses pour l'entretien sont de 26 marks par semaine, soit par an 1.352 marks, et le loyer payé au boulanger de Zirndorf, propriétaire de la maison, est de 140 marks. Bien que Rammig soit tous les jours occupé à la fabrique de Nuremberg, il continue d'habiter Zirndorf, où il a travaillé autrefois et où sa femme est née; des raisons d'hygiène l'ont sans doute déterminé à s'arranger ainsi.

1. Sabina a deux frères : Bernhard Scheumann, ouvrier ferblantier, et Peter, ouvrier menuisier.

La joie de Rammig, à ses moments libres, c'est le tir. Son regard, ordinairement vague et voilé, prend une fixité et un éclat inattendus quand il parle de son plaisir favori. Il est un tireur émérite. Un cadre vitré contient les nombreux rubans qu'il a gagnés dans les concours, et un tiroir de buffet est plein des blagues à tabac et porte-monnaie d'honneur qui lui ont été décernés. Le tir est très en faveur parmi les Franconiens et paraît l'avoir été autrefois encore davantage. Les hommes du peuple et les petits bourgeois montrent à le cultiver un certain désintéressement, car la pratique de la chasse[1] n'est guère à leur portée[2]. Il peut arriver pourtant que le paysan ou l'ouvrier de campagne soient conviés à chasser par leur maître ; c'est quand une adresse éminente les peut rendre utiles. Tel est le cas de Rammig, qui paraît connaître cette faveur grâce aux services rendus à M. Zimmermann, directeur d'une fabrique de miroirs installée à Zirndorf. Rammig nous met dans les mains avec fierté les trois fusils qu'il possède. L'ouvrier fait parfois le voyage de Dresde ou de Leipzig pour prendre part à des concours de tir (les chemins de fer accordant en pareil cas de grandes réductions). Rammig s'est occupé d'élever des chiens de chasse. Il lui est arrivé d'en troquer un contre un « orchestrion », grande boîte à musique ayant figuré naguère dans une de ces « salles d'automates » si répandues en Allemagne. La boîte ne fonctionne plus, mais le Franconien, avec une joie candide, en a fait le principal ornement de sa demeure ; sur le côté de l'appareil, l'on voit toujours la fente avec l'inscription : « Introduire ici la pièce de 10 pfennigs ». Des photographies collectives, où l'on peut contempler Rammig entouré de ses collègues des sociétés de tir, contribuent à la décoration murale.

1. Il y aurait intérêt à écrire une Histoire de la Chasse au point de vue social, et à montrer comment, dans les différents milieux économiques et sociaux, elle a été tour à tour un moyen d'existence, une épreuve de la force et de l'adresse, un plaisir noble et une sorte d'art réservé à certaines classes sociales, et enfin une sorte de rite où les descendants de ces classes exécutent symboliquement le simulacre d'anciennes actions violentes et dominatrices.

2. Le territoire, en Bavière et dans une grande partie de l'Allemagne, est divisé en grandes circonscriptions de chasse (*Jagdreviere*), qui sont louées fort cher; le petit propriétaire voit sa propriété englobée dans une de ces vastes divisions.

Rammig a encore un faible pour les cactus, dont les formes biscornues paraissent le ravir, et il en possède une petite collection.

Dans la chambre à coucher, de jolies couvertures brodées, représentant des scènes d'histoire, couvrent les lits ; c'est encore une récompense obtenue dans les concours. A la muraille sont accrochés un certain nombre de miroirs encadrés de bois. Ce produit de l'industrie du pays tient toujours une grande place dans les petits intérieurs. La proximité de la fabrique et aussi la faveur de M. Zimmermann expliquent que cette place soit ici particulièrement étendue.

Une petite pièce latérale contient un lit pour la grand'mère de Sabina Rammig, qui habite avec le ménage.

Dans une dernière salle, nous voyons, placé sur une table, le petit fourneau à souder, où brûle un feu ardent. C'est l'atelier de Sabina, grande femme à l'air vigoureux et à la mine alerte. Des paires de bottines sèchent d'un côté à la chaleur du foyer. De l'autre, le jeune chien de chasse, qui a grimpé sur la table où repose le fourneau, s'est allongé et endormi.

Un dimanche, nous trouvons Rammig en compagnie de plusieurs camarades. Ils se dirigent vers le cabaret. Nous y entrons à leur suite. Le « Wirt » apporte avec respect à Rammig une chope de forme spéciale ; sur le couvercle d'étain, se dressent deux petites défenses de chevreuil : c'est le signe de l'hommage dû au meilleur tireur. L'ouvrier a tôt fait de boire la bière écumante. Et déjà le « Wirt » s'empresse de remplir à nouveau la chope symbolique. Rammig a revêtu aujourd'hui un beau costume tout neuf de drap vert à la tyrolienne ; les larges boutons sont taillés eux aussi dans des défenses de chevreuil. Ces costumes tyroliens sont très affectionnés en Franconie ; neufs et de belle qualité, ils constituent dans le peuple un habit de luxe ; déjà portés, ou de confection plus grossière, ils sont utilisés par toute la population pour les longues excursions dans la Suisse franconienne[1], auxquelles tout le monde pendant la belle

1. Régions de Hersbruck, d'Ebermannstadt et de Pegnitz, remarquables par leurs hautes collines escarpées et leurs émergences de rochers aux silhouettes originales.

saison s'adonne avec ardeur [1]. Le tissu particulier des vêtements tyroliens (sorte de droguet imperméable appelé « Loden ») en fait un excellent moyen de défense contre les intempéries ; ils sont très avantageux pour la chasse et les longues courses.

Le contremaître Bleichner, qui a des parents à Zirndorf, entre à son tour dans le cabaret. Lui seul ne fait pas honneur à la bière. Pour ménager son estomac délicat, il fête la solennité du dimanche en commandant un « shorle morle » [2]. Bientôt une partie de cartes générale s'engage. Les Franconiens se livrent aux joies de ce jeu de la « tête de mouton », que l'un d'entre eux nous a signalé déjà comme son passe-temps de prédilection. Les cartes allemandes, avec leurs vives enluminures représentant des cloches, des cœurs, des trèfles et des glands, sont abattues violemment sur la table graisseuse. Les autres consommateurs se rapprochent pour observer les chances. Aux yeux étincelants des partenaires, aux regards curieux des spectateurs, on devine combien les émotions du jeu de cartes sont agréables à ces populations. Et la passion de la bière éclate aussi dans les signes rapides qui invitent la verseuse (*Kellnerin*) à emporter les chopes vides pour les rapporter pleines. On boit à petites gorgées, mais régulièrement et sans suspension. L'amour de la bière, des jeux d'adresse, des jeux de cartes et du jeu de quilles [3], voilà les passions simples qui exaltent ces hommes pendant les

1. Les caravanes des grands marchands nurembergeois visitaient le Tyrol en se rendant en Italie. Les conditions du lieu avaient fait de bonne heure aux Tyroliens une obligation de chercher des ressources dans la petite industrie (taille des menus objets et jouets en bois, etc.). Les grands marchands de Nuremberg leur achetaient ces articles. Indépendamment des ressemblances déterminées par la similitude des conditions du lieu et du travail, il y a eu des répercussions du Tyrol sur la Franconie et de la Franconie sur le Tyrol. Les costumes, chants et danses tyroliens, demeurent aujourd'hui très populaires en Franconie.

2. Mélange de vin et d'eau de seltz. Bertier, occupant le palais épiscopal de Würzbourg, aurait réuni autour de lui, dit-on, une nombreuse cour féminine ; et levant son verre plein de cette boisson, qu'il appréciait, il se serait écrié : « Tout pour l'amour! ». « Shorle morle » ne serait que la déformation de ces mots par des bouches allemandes.

3. Les jeux de quilles sont un des plus anciens jouets de bois. Ils sont restés très en faveur parmi les Franconiens. La moindre taverne possède une salle de jeu de quilles; ces salles sont dallées avec les pierres de qualité inférieure provenant des célèbres carrières franconiennes de pierres lithographiques à Solnhofen.

heures de loisir arrachées au labeur patient et méticuleux.

Rammig voulut nous conduire chez quelques parents et amis. Il nous mena notamment chez son beau-père, Peter Scheumann. On accède au logement de celui-ci par un frêle escalier ou plutôt par une sorte d'échelle. La demeure se compose de trois petites pièces misérables. Peter Scheuman, grand, vigoureux encore, la face dure, nous considéra longtemps avec une profonde méfiance avant de se décider à ouvrir la bouche. Né en 1849 à Gossmannsdorf (Basse Franconie), il est ouvrier ferblantier à Zirndorf, dans la fabrique de miroirs de M. Zimmermann. Sa mère, comme nous l'avons vu, habite chez Rammig. Peter Scheumann gagne seulement 13 mk 72 par semaine, soit 713 mk 44 par an. Le développement de cette fabrique Zimmermann, où il est occupé, a marqué pour l'industrie des petits miroirs de Zirndorf, jusque-là éparpillée à l'infini dans les petits ateliers familiaux, une sorte de pas timide dans le sens de la concentration. Cette maison n'a point d'ailleurs, en ce qui la concerne, supprimé le travail à domicile; elle se l'est subordonné et en a fait une de ses annexes. C'est ainsi que la femme de Peter Scheumann est chargée de mettre de petits anneaux aux miroirs pour servir à les accrocher. Le travail est payé seulement 3 pfennigs (un peu moins de 4 centimes) la grosse.

Margarethe Scheumann nous fait observer que son genre de besogne n'est qu'une des nombreuses variétés du travail exécuté en dehors de la fabrique. Plusieurs femmes de sa connaissance enroulent de petits cadres de fer-blanc autour de miroirs circulaires. Et non seulement la fabrique de Zimmermann fait travailler ainsi les ouvriers et ouvrières à domicile de Zirndorf. Mais encore elle met en œuvre les produits du labeur des artisans de Nuremberg et de Haute Franconie. Margarethe Scheumann nous montre comme exemple un « casse-tête » fabriqué chez Zimmermann : « Les dents du Nègre », et qui est destiné à servir d'article-réclame ou de prime pour les grands magasins : c'est une petite boîte ronde, hermétiquement fermée par un couvercle de verre; au fond, est collée une image représentant un nègre; dans la bouche du nègre, sont ménagées de petites cavi-

tés, et de petites perles de verre, figurant les dents, jouent librement dans la boîte. Il s'agit pour les gens adroits de faire rentrer les dents dans leurs alvéoles. Derrière la boîte, se trouve enfin un petit miroir. Ce jouet, qui ne sera même pas vendu, mais donné au public, a nécessité le concours de bien des mains différentes : avant d'arriver chez Zimmermann, le verre est sorti des fours du Haut Palatinat ou de Haute Franconie, puis a passé par les petits ateliers de polissage, de découpage et d'étamage ; les perles de verre ont été fournies par les petits souffleurs de Warmensteinach[1] ; l'image du nègre a été exécutée par un petit chromolithographe nurembergeois ; les cadres de fer-blanc sont enfin confectionnés par les petites ouvrières à domicile de Zirndorf.

A travers les rues boueuses de Zirndorf, Rammig nous entraîne chez un de ses beaux-frères, Wolfgang Schwarz. Celui-ci, homme brun de haute taille, à la physionomie soupçonneuse, nous attend sur le seuil de la masure. Sans retirer la pipe de la bouche, il nous introduit dans le petit rez-de-chaussée qui forme à lui seul tout le bâtiment. Dès l'entrée, on s'aperçoit que le ménage est tenu avec une grande négligence. Après avoir été valet de ferme, Schwarz est aujourd'hui tailleur de pierres. Son salaire est de 19 marks par semaine, soit par an 988 marks. La femme va travailler quelques heures par jour chez un patron minuscule, qui n'est lui-même qu'un ouvrier à domicile. Cet artisan, nommé Raettel, exécute en effet de petits cadres en fer-blanc pour le compte d'un fabricant de miroirs appelé Reiter. Margarethe Schwarz est payée par Raettel sur le pied de 12 pfennigs l'heure. Elle confectionne en outre à domicile, pour le compte de la fabrique Schwarzbauer, de petits grelots qui lui sont payés un pfennig la douzaine.

Rammig fit encore défiler devant nous nombre de ces petits ouvriers dolents[2]. Des intérieurs identiques se succédèrent à

1. La visite à Peter Scheumann nous a ainsi ramenés à ces petites industries des miroirs et des perles de verre que nous avons étudiées au début de ce chapitre.

2. Les artisans franconiens du Moyen Age, qui, sous la tutelle économique du Patriciat, créèrent tant de petites industries ingénieuses et souvent plaisantes, étaient

nos yeux : c'étaient les mêmes petites chambres monotones, avec leur mobilier de bois blanc, leur canapé rembourré de crin végétal, leurs miroirs encadrés de bois et leurs photographies collectives. Parfois un portrait du Roi de Bavière, Louis II, apparaissait[1]. Souvent aussi se montrait la face carrée et massive de Luther [2]. Plus rarement qu'à Nuremberg, osait se faire voir l'image de l'ancien député socialiste Grillenberger, avec sa face barbue à l'expression énergique. Et c'étaient les mêmes aveux de salaires infimes, les mêmes descriptions de travaux ininterrompus se prolongeant, à la clarté d'une pauvre lampe, jusqu'à une heure avancée de la nuit.

V. — LES GRANDES FABRIQUES DE JOUETS DE FER-BLANC ET DE JOUETS OPTIQUES.

En s'élevant au-dessus des moyennes fabriques de jouets de fer-blanc, l'on arrive jusqu'aux grands établissements (Bing, Carette,

renommés pour leur verve inventive et en même temps pour leur esprit facétieux (le mot de « Witz » désignait ces deux qualités en les fondant en une unité indivisible). Les artisans d'aujourd'hui continuent de révéler dans leurs ateliers les curieux talents originaux d'autrefois, mais ils ont perdu au moins en partie la gaîté sincère. Sont-ce les effroyables ravages de la guerre de Trente ans qui ont modifié l'humeur de la population ? Ou n'est-ce pas plutôt l'état arriéré et retardataire de l'organisation du travail, qui, en mettant obstacle à la prospérité individuelle, est une cause permanente de dépression physique et morale ?

1. La popularité du roi Louis II, qui s'est développée surtout après sa mort tragique, ne s'est pas localisée à la Bavière proprement dite ou Bavière du sud, mais a gagné aussi la Franconie. Le côté « imagerie » dans la légende du Roi a particulièrement séduit les Franconiens. Les chromolithographes le représentent tantôt fixant d'un regard d'aigle l'escarpement de Neuschwanstein, tantôt, Lohengrin royal, voguant sur un lac bleu dans une nacelle traînée par un cygne.

2. On sait que la Franconie a formé, avec la Thuringe qui l'avoisine au nord, le théâtre des principaux événements de la Réforme. Les Patriciens de Nuremberg furent préparés à la Réforme par l'humanisme, auquel leurs rapports réguliers avec l'Italie les avaient fait accéder de bonne heure. Les pauvres populations de la Franconie et de la Thuringe furent soulevées par l'indignation contre le luxe de Rome et la vente des indulgences. Luther était lui-même le fils d'un pauvre mineur des mines de cuivre d'Eisleben, dans le Harz, au nord de la Thuringe.

Parmi les artisans de Nuremberg, le mouvement réformiste prit un caractère satirique en rapport avec le genre d'esprit du terroir. Le « Witz » s'exerça sans pitié aux dépens des moines. Hans Sachs, le cordonnier-poète de Nuremberg, fut le poète satirique de la Réforme.

Schönner). Pour la fabrication des jouets communs, l'outillage ne diffère pas sensiblement, au moins dans son principe, de celui des fabriques moyennes et petites; les machines sont seulement plus nombreuses et les moteurs plus puissants. En même temps que les jouets mécaniques de fer-blanc, les grandes maisons font aussi les jouets optiques, qui comprennent le plus souvent, outre la partie en verre, une autre partie en fer-blanc. Les grandes fabriques de jouets de fer-blanc, qui font, outre le jouet commun, des jouets mécaniques très compliqués, exécutent aussi des articles d'optique sérieux; cette union de la mécanique et de l'optique n'a rien de surprenant, puisque les articles d'optique comportent une armature délicate et compliquée [1].

D'autre part, certains grands établissements (Bing) fabriquent, en même temps que le jouet de fer-blanc, tous les articles de ménage en fer-blanc ou en tôle émaillée [2].

Les grandes fabriques de jouets et ustensiles de ménage achètent divers articles à certains artisans et ouvriers à domicile. Elles font également exécuter par ceux-ci diverses opérations fragmentaires. Cette plongée des racines de la grande industrie du jouet dans la petite est encore plus profonde qu'on ne le croirait communément, car plusieurs moyennes fabriques comme celle de M. Schwarzbauer cèdent une partie de leur production

1. Pour faire les verres de lanternes magiques, les fabricants de jouets d'optique achètent leurs produits aux nombreuses fabriques de décalcomanies. A ce propos, nous signalerons ici, sans pouvoir malheureusement insister, le développement considérable de l'industrie de la *lithographie* et de la *chromolithographie* à Nuremberg (où elle est pratiquée dans quelques grands, mais aussi dans une foule de petits ateliers). Et surtout nous appellerons l'attention sur ce fait très important que les seules *grandes carrières de pierres lithographiques* existant dans le monde ont été découvertes et sont exploitées à Solnhofen, en Moyenne Franconie. C'est à Munich que, au XVIIIe siècle, l'acteur et auteur bohémien Sennefelder inventa la lithographie, en traitant une pierre analogue à celles de Solnhofen ; il avait fait ses premières expériences de gravure sur un vieux plat d'étain !... La chromolithographie a apporté tout de suite un admirable complément aux industries du jouet en Franconie. Reposant en partie sur l'habileté de la main et le sens artistique, elle a en même temps renforcé le type franconien.

2. On a vu que l'industrie des articles de ménage est très ancienne en Franconie et qu'on fit des ustensiles de ménage en bois et en étain avant de convertir ces matières en figurines.

aux grands établissements, et ceux-ci se trouvent ainsi, par un canal d'absorption compliqué, aspirer le travail des ouvriers en chambre.

Nous ne parlerons pas ici de ceux des ouvriers des grandes fabriques de jouets qui se trouvent complètement dégagés du type de l'ouvrier à domicile. Ils se rapprochent de plus en plus du type des autres ouvriers de la grande industrie, dont il sera question à la fin de notre étude.

II

L'EXPORTATION DES JOUETS ET LE GRAND COMMERCE

I. — SUBORDINATION COMMUNE DES OUVRIERS A DOMICILE, DES ARTISANS ET DES FABRICANTS SECONDAIRES AUX GRANDS ENTREPRENEURS COMMERCIAUX EN FRANCONIE. COMMENT CETTE SUBORDINATION S'EXPLIQUE PAR LE CARACTÈRE QU'A IMPRIMÉ AUX POPULATIONS L'ANCIENNE CIVILISATION DE L'ÉTAIN.

DOMINATION DES GRANDS COMMERÇANTS SUR LES OUVRIERS A DOMICILE, LES ARTISANS ET LES FABRICANTS SECONDAIRES. — Les précédentes analyses n'ont permis d'entrevoir qu'à demi l'importance de la part des ouvriers en chambre dans la production du jouet franconien. En réalité, ce ne sont pas seulement les femmes, les veuves et les enfants, — proie habituelle de l'industrie à domicile dans beaucoup de pays — qui s'y livrent ; ce sont très souvent des hommes valides besognant au milieu de leur famille et en collaboration avec elle. Et ce système de production s'étend en Franconie à d'autres industries encore que celles du jouet. Les ateliers de lithographie font travailler en sous-main une foule de petits lithographes en chambre. Les fabriques de cartonnages et d'almanachs ont un effectif de collaborateurs invisibles qui, munis d'une paire de ciseaux et d'un pot de colle, œuvrent dans des logis ténébreux. Non seulement les fabriques de crayons confient aux « ouvriers à domicile » ou *Heimarbeiter*, des travaux de polissage et d'empaquetage, mais

encore elles font exécuter au dehors par des ouvriers spéciaux les porte-plumes et articles de bureau[1]. Les fabriques de compas ont en ville de petits collaborateurs qui font notamment les tire-lignes[2]. Les fabriques de veilleuses ne s'occupent à leur siège principal que de la confection des mèches et donnent le reste du travail aux ouvriers en chambre[3].

Allons plus avant. Si l'on examine d'une façon plus rigoureuse que nous n'avons pu le faire jusqu'à présent la condition économique des artisans du jouet et autres artisans similaires, l'on arrive forcément à cette conclusion que, entre eux et les ouvriers à domicile proprement dits, il n'y a véritablement qu'une simple différence de degré.

Ces artisans appartiennent en effet à la catégorie des « patrons indigents et incapables » que M. Paul de Rousiers a analysée et caractérisée dans un chapitre bien connu de « *La Question Ouvrière en Angleterre* ». Nos petits patrons franconiens sont éminemment : 1° des patrons indigents, parce que fils d'un pays pauvre, où la classe ouvrière a toujours rencontré de grandes difficultés à s'enrichir et à s'élever; — 2° des patrons incapables (le mot étant ici un terme d'analyse et non de

1. L'industrie des crayons est ancienne à Nuremberg. Elle se rattache directement aux anciennes industries du bois taillé et tourné et à celles des métaux (étain et plomb) fondus, puisque le crayon n'était d'abord qu'une tige de plomb — ou d'un alliage de plomb et d'étain — protégée par une armature de bois; encore aujourd'hui, où le graphite a évincé le plomb et l'alliage de plomb et d'étain, le crayon se nomme en Allemagne « Bleistift » ou « tige de plomb ». L'industrie crayonnière n'a cessé de se développer à Nuremberg, qui est devenue son siège d'élection. Longtemps pratiquée par des artisans, elle s'est aujourd'hui élevée au stade de la grande fabrication mécanique dans les usines célèbres de A. W. Faber et Johann Faber. Mais beaucoup de petits fabricants continuent de produire à l'entour.

2. Ancienne aussi est l'industrie nurembergeoise des compas et instruments de précision, qui attirait dans la ville des savants comme Régiomontanus. Cette industrie se rattache directement aux anciennes industries du cuivre fondu. Elle s'est développée sans arrêt jusqu'à nos jours. Elle s'est haussée au rang de grande industrie mécanique dans l'usine de Georg Schönner. Mais de nombreux petits fabricants gravitent dans l'orbite des plus grands.

3. Parmi les travaux confiés aux ouvriers à domicile de Nuremberg et de Fürth, on peut citer : dans l'industrie des pinceaux : le triage des poils; — dans la cordonnerie : la confection des chaussures de feutre; — dans l'industrie textile : le bobinage; — dans la passementerie métallique : la broderie des étoiles dorées et la confection des franges d'or; — dans l'industrie des papiers métalliques (dont il a été parlé dans la 1re partie), le collage des feuilles de métal sur les feuilles de papier, etc., etc.

blâme), parce que l'écoulement des produits, qui s'effectue ordinairement au loin et dans des conditions difficiles, exige à la fois des relations étendues, des capitaux importants et des facultés intellectuelles peu communes. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que, en fait, ces artisans franconiens soient réduits à une sorte de servage par de grands entrepreneurs commerciaux plus riches et plus capables qu'eux. Tout en ayant l'air de se distinguer des ouvriers à domicile, les petits patrons n'ont en réalité qu'une indépendance nominale et illusoire. Et ils sont soumis par les entrepreneurs à l'action tour à tour atténuée ou violente de ce *sweating system* que M. Paul de Rousiers a si bien montré pesant, comme une sorte de fatalité sociale, sur tous les patrons indigents et incapables.

Dans ce régime, le grand commerçant intermédiaire, qui devient le dominateur de la production, se revêt facilement du double caractère de patron commercial et de patron industriel. Il intervient peu à peu en maître dans la fabrication, afin de l'approprier de plus en plus à ses intérêts et de la conformer à ses desseins. Bientôt même il ouvre une pseudo-fabrique, où les articles, produits au dehors, sont simplement centralisés.

Les propriétaires des fabriques de taille moyenne font extérieurement l'effet, à Nuremberg, de représenter du moins, en face du grand commerçant, un élément d'indépendance. Il n'en est rien. Eux non plus n'ont ni les relations, ni les capitaux, ni même les capacités qui permettent d'entreprendre comme il convient l'exportation de la bimbeloterie. Ils vendent, eux aussi, tout ou partie de leurs produits au grand commerçant intermédiaire. Parfois même ils sont ses commandités ou ses hommes de paille. Alors il est, sans en avoir l'air, le vrai chef de leur fabrique. Et, si eux-mêmes occupent des artisans en sous-main, ces prétendus fabricants deviennent comme des organes de transmission, par qui la force directrice du grand exportateur propage son action jusqu'aux couches de production élémentaires.

A quelque étage et sur quelque échelle qu'il soit pratiqué, et soit par des fabricants occupant des ouvriers à domicile, soit par des entrepreneurs commerciaux s'assujettissant des arti-

sans, le régime de production dans lequel le patron n'abrite pas la totalité de ses salariés pendant le travail assure audit patron des avantages considérables. Il supprime une grande partie des « frais généraux ». Il permet d'éluder les lois relatives au repos hebdomadaire, à la limitation des heures de travail, à l'emploi des femmes et des enfants. Il retarde l'entente des salariés et l'explosion des revendications syndicales. Surtout il donne la possibilité de réduire les salaires à leur plus simple expression. Et enfin, avantage non moins grand, il assure la faculté de restreindre ou d'accroître immédiatement la production, sans avoir, en cas d'accroissement, à augmenter l'outillage, et sans avoir, en cas de restriction, à immobiliser l'outillage ni à jeter sur le pavé une multitude irritée.

Toutefois, pour que ce régime puisse être introduit dans un pays et pour que ses avantages ne soient pas neutralisés par ses inconvénients, certaines conditions préalables sont nécessaires. Il en est deux essentielles sur lesquelles tout le monde s'accorde. En premier lieu, il faut que la technique des industries pratiquées ne soit pas encore très perfectionnée, car le régime serait évidemment désastreux s'il était possible ailleurs de fabriquer à meilleur compte les mêmes articles au moyen de machines dans un grand atelier centralisé. Et en second lieu il faut qu'on se trouve en présence d'une population s'accommodant bien de travailler au foyer [1].

Or, toutes ces conditions essentielles se rencontraient en Franconie, renforcées encore de plusieurs autres conditions adjuvantes. Nous allons voir comment et rappeler pourquoi.

PERSISTANCE DES CARACTÈRES IMPRIMÉS PAR LA CIVILISATION DE L'ÉTAIN. CE SONT EUX QUI ONT PERMIS AUX ENTREPRENEURS CAPITALISTES DE L'AGE MODERNE DE SOUMETTRE LA POPULATION AU RÉGIME DE L'INDUSTRIE A DOMICILE ET DE LA PETITE INDUSTRIE DÉPENDANTE. — Au début de la seconde partie de cette étude, nous nous sommes proposé pour objet, en observant les pro-

1. La difficulté pour l'artisan de se procurer la matière première est encore une circonstance qui a pour effet de l'empêcher de s'élever et de l'assujettir.

ducteurs franconiens d'aujourd'hui, de vérifier s'ils présentent toujours les caractères imprimés par la civilisation de l'étain. Notre promenade à travers les ateliers et les foyers ouvriers a sans doute suffi pour nous convaincre que ces caractères, tels que nous les avions définis, ne se sont point effacés :

1° *Les Franconiens continuent de pratiquer volontiers le travail en petit atelier familial.* Beaucoup d'entre eux s'obstinent à rester pour ainsi dire cramponnés à leurs petits établis et à végéter au moyen de salaires de famine plutôt que de se résoudre à franchir le seuil des usines. Ainsi subsistent, sur les bords de la Pegnitz et des autres rivières franconiennes, ces petits « moulins » qui distribuent la force à des artisans minuscules du type de la famille Geisselbrecht. Ces logis vieillots, ces ateliers surannés n'ont pas cessé d'être la coquille au fond de laquelle le travailleur arriéré abrite une vie recroquevillée et craintive.

2° *Les Franconiens continuent de se plaire à fabriquer avec un soin minutieux de petits articles.* Vanniers de Lichtenfels, souffleurs de perles de verre de Warmensteinach, encadreurs de miroirs de Fürth, monteurs de jouets de Nuremberg paraissent se complaire à exercer sans répit l'habileté de leurs doigts et la justesse de leur coup d'œil. Malgré la monotonie et l'excès d'un labeur interminable, ils s'y soumettent sans impatience et ne font rien pour s'y arracher. Ils ne l'échangent pas volontiers contre le travail plus court et moins fastidieux des grandes fabriques, parce que celui-ci comporte de la responsabilité, exige du discernement, requiert une tension d'esprit plus vigoureuse.

3° *Les Franconiens n'ont pas cessé d'accepter avec résignation les petits salaires et la vie étroite.* La pauvreté des ressources naturelles et la nécessité impérieuse pour l'habitant de gagner son pain au moyen de l'industrie ont pour conséquence inéluctable, aujourd'hui comme autrefois, d'avilir le prix de la main d'œuvre dans le pays. Même s'il arrive à gagner davantage, comme le contremaître Bleichner, le fils déshérité des plateaux sableux hésitera devant l'amélioration de son mode

d'existence comme devant une sorte de témérité dangereuse.

4° *Un certain genre d'aptitude artistique propre aux anciens tailleurs de jouets de bois et modeleurs de figurines d'étain s'est conservé chez les Franconiens d'à présent.* Ils considèrent avec un vif intérêt les formes vivantes et ont plaisir à les reproduire en en soulignant les côtés pittoresques ou drôlatiques.

5° *Les Franconiens sont, par contre, demeurés peu aptes au calcul et à l'activité commerciale.*

En raison de cette survie des caractères imprimés à la population par l'ancienne civilisation de l'étain, les Franconiens modernes réunissaient donc les conditions permettant aux entrepreneurs capitalistes de l'âge nouveau d'appliquer aux producteurs le régime de l'industrie à domicile et de la petite industrie subordonnée. Ils pratiquaient par tradition le travail au foyer ou en petits ateliers. Ils étaient adonnés séculairement aux arts exigeant l'habileté manuelle. Leur peu d'ambition et leur habitude de la vie étroite contribuaient encore à les approprier au régime. Leur aptitude artistique (sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure) achevait de les qualifier pour l'exercice des métiers dans lesquels l'œuvre de la main n'a pas encore été remplacée par l'opération de la machine. Enfin l'inaptitude au négoce, résultant à la fois d'un exercice prolongé de l'imagination visuelle aux dépens de la pensée abstraite, et d'une subordination ancienne des producteurs aux commerçants, frappait de stérilité l'effort des artisans et fabricants secondaires pour s'émanciper des grands entrepreneurs. Nous devons insister sur les causes lointaines de cette inaptitude.

Les producteurs franconiens n'ont fait que changer de maîtres, car ils étaient autrefois subordonnés au grand Patronat de l'Étain. — La subordination des producteurs aux grands entrepreneurs commerciaux n'est pas quelque chose de nouveau en Franconie. Les anciens faiseurs d'objets d'étain et articles similaires de Nuremberg au Moyen Age n'avaient rien de commun avec les artisans du type ordinaire produisant pour une clientèle locale et entrant en rapports directs avec elle.

Enfants d'un sol stérile, obligés d'acheter au dehors des vivres en échange de produits manufacturés, les Franconiens fabriquaient nécessairement pour l'exportation. Cette exportation étant particulièrement difficile, tant en raison de l'éloignement des pays acheteurs que de l'absence de transports publics et de l'insécurité des routes, ils ne pouvaient s'en charger eux-mêmes, mais devaient se reposer de ce soin sur le Patriciat. Et celui-ci avait doublement assuré sa domination sur les artisans, car, en même temps qu'il tenait les débouchés des produits, il avait su monopoliser la matière première et se mettre en état de la répartir seul entre les producteurs. En sorte que déjà, au Moyen Age, l'industrie nurembergeoise était subordonnée à une élite d'entrepreneurs commerciaux. Elle n'a donc fait aujourd'hui que changer de maîtres.

Traits originaux propres a l'industrie a domicile et a la fabrication subordonnée dans la Franconie d'aujourd'hui. — L'industrie à domicile et la fabrication subordonnée ne sont pas des phénomènes propres à la seule Franconie. La Thuringe est peuplée en grande partie par les faiseurs de jouets de bois, de carton moulé, de porcelaine et de verre. L'Erzgebirge saxon et bohémien est habité par les tailleurs de jouets de bois et faiseurs d'instruments de musique. Et, vue à vol d'oiseau, l'industrie à domicile s'étend presque sans interruption sur la vaste région montagneuse et boisée qui comprend, outre la Forêt de Thuringe, la grande chaîne en demi-cercle (Bœhmer Wald, Erzgebirge, Sudètes) mitoyenne entre l'Allemagne et la Bohême. L'Autriche-Hongrie contient d'ailleurs plus de 700.000 ouvriers à domicile de tout genre : vanniers, tisseurs de « Loden » et faiseurs de tamis en crin de cheval de Carinthie, de Carniole et du Steiermark; tailleurs d'objets de bois du Tyrol et du Salzkammergut; ouvriers viennois en objets de nacre, cravates et ombrelles. La Suisse a les horlogers de Berne et de Neuchâtel, les brodeurs de St-Gall et d'Appenzell, les faiseurs de boîtes à musique. L'Italie a les dentelliers de Chiavari et de Côme, les faiseurs de chapeaux de paille de Florence et de la Toscane. La Belgique a les dentel-

liers d'Ypres et de Courtrai, les armuriers de Liège. La France ne manque pas d'ouvriers à domicile : Lyon a ses tisseurs de soie; la Bretagne a ses tisseurs de lin; les faubourgs de Paris ont leurs faiseurs de jouets.

Mais l'industrie à domicile et la fabrication subordonnée et dépendante se présentent en Franconie avec des traits originaux, qui font de la vie économique du pays un ensemble de phénomènes à part et véritablement « sui generis » :

1° *Le rapport de subordination des producteurs aux commerçants est très ancien*, ainsi qu'on vient de le rappeler. Les grands négociants modernes n'ont pas eu ici, comme ailleurs, à transformer des artisans libres en artisans dépendants du capital. Ils ont trouvé une population pliée depuis des siècles à cette dépendance. Ils n'ont eu qu'à occuper, en instaurant d'ailleurs de nouvelles lois, un trône tombé en déshérence.

2° *Les produits de l'industrie à domicile et de la fabrication subordonnée ont atteint, en partie sous la vivifiante influence des grands commerçants, un degré de diversité et de variété extraordinaire.* Epuiser la nomenclature des petits articles dits de « Nuremberg » est à peu près impossible. En pénétrant dans les ateliers, le plus vieux Nurembergeois lui-même fait à cet égard de nouvelles découvertes et éprouve de nouvelles surprises.

3° *Une unité cachée existe au sein de cette diversité.* L'éparpillement apparent de milliers d'efforts isolés dissimule une coordination réelle. Tel confectionne des sifflets, mais c'est en vue de les adapter aux manches de petits fouets que confectionne son voisin. Le tailleurs de modèles de jouets en bois travaille d'après les desseins qu'on lui a confiés afin que le fondeur et le graveur de moules puisse exécuter la matrice destinée à estamper en fer-blanc le jouet définitif.

4° Tandis qu'ailleurs l'on observe une poussière de petits ouvriers à domicile gisant sous les pas de l'entrepreneur commercial, on aperçoit, en Franconie, *une pyramide d'ateliers de toutes grandeurs.* On y voit s'étager les petites fabriques sur les ateliers domestiques, les fabriques moyennes sur les petites fabriques seraient enfin, comme couronnement de l'édi-

fice, les grands comptoirs d'exportation sur les fabriques secondaires.

5° Tandis que dans les pays d'industrie à domicile, on n'observe d'ordinaire que peu ou pas l'intercalation de la fabrication mécanique, l'on s'aperçoit au contraire en Franconie que *la main de l'ouvrier en chambre et les rouages de la machine sont incorporés dans le plan d'une œuvre commune*. Tel fond des roues de plomb dans son petit atelier domestique : c'est pour les adapter aux wagons de fer-blanc que produit son voisin le fabricant. L'artisan que voici façonne des personnages d'étain ; c'est pour peupler la gare du petit chemin de fer dont la fabrique prépare le matériel roulant.

6° Enfin, il est un trait absolument propre à l'industrie franconienne sur lequel on ne saurait trop appeler l'attention. Ce n'est pas seulement leur habileté manuelle et leur patience que les Franconiens mettent au service des entrepreneurs. C'est aussi ce que nous avons appelé plus haut leur talent artistique et ce qu'il conviendrait mieux de nommer *leur imagination reproductrice des formes visibles et leur verve comique*. Il a été expliqué déjà dans la première partie de ce travail comment les anciens Franconiens, mettant en œuvre l'étain et le bois, matières tendres, avaient été amenés peu à peu à décorer de figures les ustensiles de ménage qu'ils façonnaient pour l'exportation. Ainsi se développa un sens plastique dont la tendance visait moins à l'expression des belles formes qu'à un réalisme cru et qu'à une drôlerie savoureuse. Le « Witz » nurembergeois, qui devint rapidement célèbre, est un mélange d'observation cocasse et de malice. Ces dons se sont transmis de génération en génération avec la pratique des industries du jouet et autres industries figuratives. Ils forment une part importante de la « valeur exploitable » du producteur franconien. Les entrepreneurs s'en rendent compte. Le nouveau patronat commercial exploite à la fois l'adresse des Franconiens et leur imagination plaisante. Il les parque, ainsi que des abeilles diligentes, dans des ruches bien appropriées, afin de leur faire sécréter, dans les meilleures conditions pos-

sibles de qualité et de rendement le miel de leur labeur patient et ingénu.

II. — LES CULTURES INTELLECTUELLES EN FRANCONIE.

La forme d'esprit et d'imagination propre aux Franconiens s'est exprimée dans les arts, dans les idées, dans les mœurs. Nous dirons au moins quelques mots de ces curieuses répercussions du travail sur les cultures intellectuelles et sur la vie morale.

Répercussions sur l'art. — Nuremberg n'intéresse pas l'artiste seulement par les œuvres produites et les monuments. Elle séduit avant tout par l'aspect général. Aucune demeure en ce lieu n'est pareille à sa voisine; les façades, bosselées de loggias en saillie (*Erker*), narguent le moderne idéal d'alignement; les grands toits en pente raide se hérissent de clochetons et de pignons, et les voies s'infléchissent à chaque instant en angles brusques et inattendus. Nous entendons encore M. Georges Vanor s'écrier, lors du dernier voyage qu'il ait pu faire à Nuremberg : « Dans cette ville, toutes les rues ont le torticolis! » On dirait que les faiseurs de jouets, avec leur esprit orienté vers les inventions plaisantes, se sont en quelque sorte divertis en construisant leur cité. La couleur verte ou rose des grès du pays employés pour la construction, et la disposition des toits, adoptée en vue d'accélérer l'écoulement des neiges, rehaussent encore l'attrayante singularité de la ville. De même le rôle important du bois dans les bâtiments, et l'affleurement des poutres croisillant les façades. Comme beaucoup de jouets de Nuremberg, avec lesquels jouent les enfants du monde entier, ont imité naturellement les maisons du pays, l'étranger est porté en outre, par une association d'idées impérieuse, à trouver que les villes franconiennes ont l'air de villes « pour rire ». Cette impression s'accentue même à la vue des villages des environs, qu'entourent de grands bois de pins; car les boîtes de jouets connues sous le nom de « bergeries », reproduisent justement toujours des maisons

roses à toits en pente et des arbres coniques. De là un mélange et une précipitation d'idées involontaires. Néanmoins, en se plaçant à un point de vue rigoureusement objectif, il est certain qu'il se dégage, des profondeurs mêmes du « décor » nurembergeois, une impression irrésistible d'allégresse naïve et d'enfance. Beaucoup de maisons ont l'air de jouer à cache-cache les unes avec les autres. Sur les vieux quartiers de la ville le temps a mis d'ailleurs une étrange patine. Et cette suggestion, double et contradictoire, d'ancienneté vénérable et de candeur infinie constitue l'un des secrets du charme unique de Nuremberg. A tout cela se joint par surcroît l'intérêt qu'éveille la survivance de bâtiments caractéristiques du Moyen Age ; la cité franconienne, emprisonnée encore à demi par sa formation sociale dans les façons d'être de cette époque, en a plus facilement respecté le cadre et conservé l'appareil.

Où la jovialité des anciens Nurembergeois éclate surtout, c'est dans les amusantes fontaines qui ornent les carrefours : *Le Petit homme aux Oies*, *L'Homme à la Flûte*, *L'Homme à la Cornemuse*, entourées de grillages contournés, et débitant l'eau par un fusil à bascule. Elles achèvent de dessiner la physionomie du vieux Nuremberg. Par ces fontaines les rues semblent vraiment s'illuminer d'une puérile et touchante gaîté d'autrefois. Ces facétieuses figurines de bronze sont les grandes sœurs des petites figurines d'étain que les artisans façonnaient par milliers.

Mais la fonderie de bronze nurembergeoise s'est élevée au XVI[e] siècle à un niveau artistique bien plus élevé. Le glorieux artisan PETER VISCHER s'est acquis dans ce domaine un renom illustre. C'était le rejeton d'une longue lignée de chaudronniers ou artisans du cuivre rouge. Son œuvre la plus célèbre est le *Reliquaire de Saint Sebaldus*, à Nuremberg. Dans cette composition hardie, pleine de force et de grâce, se marque le passage du gothique à la Renaissance allemande. L'artisan est tout pénétré des réalités du monde visible et, avec une liberté ingénue, il les mêle à son œuvre. Contrastant avec l'hagiographie traditionnelle des reliefs consacrés aux miracles opérés par le saint

Patron de Nuremberg, toute une vie puissante circule autour du Reliquaire, le soulève et l'entraîne; des Centaures, des Tritons, des Néréïdes, des lions, des oiseaux s'ébattent à l'entour; et le monument repose sur les fûts de grands escargots, dont les corps jaillissent en avant. Par cette soudure du style gothique au style Renaissance, Peter Vischer a d'ailleurs opéré dans le domaine artistique (et peu importe ici de savoir dans quelle mesure ses fils et collaborateurs y ont aidé) quelque chose de parallèle à l'œuvre des grands négociants nurembergeois unissant dans le domaine économique les pays du nord à l'Italie.

La vieille sculpture sur bois a, de son côté produit des merveilles. Elle est la forme sublimée de la taille des jouets de bois. L'école des tailleurs d'images de Moyenne Franconie (Nuremberg) a des tendances très différentes de celles de l'école de Basse Franconie (Würzbourg), de l'école du Tyrol et de l'école de Souabe. Tandis que, à Würzbourg, Riemenschneider (né d'ailleurs dans le Harz) effile ses saintes émaciées; tandis que Pacher, dans le pays tyrolien, fait s'épanouir des figures heureuses; tandis que Syrlin, en Souabe, mélange, comme ses compatriotes, la sentimentalité et l'optimisme béat; à Nuremberg, au contraire, nous voyons le génial Veit Stoss (peut-être né à Krakau, mais fixé dans la ville franconienne) manifester des curiosités de réaliste aigu et de railleur acéré. Ses nombreux *Crucifiés* bombent tragiquement la cage thoracique sous la peau tendue. Dans son groupe du *Plaideur riche et du Plaideur pauvre*, on voit le premier faire pencher avec un sac d'or la balance du mauvais juge. Ses *Damnés* du cadre pour le tableau de la *Sainte Trinité* de Dürer résistent avec les expressions les plus drôlatiques aux démons les entraînant vers l'enfer. Il convient d'ajouter que Veit Stoss était à la fois sculpteur sur bois et fondeur de bronze, et qu'une application de bronze recouvre bon nombre de ses « bois ». (En Haute Bavière, la petite industrie de la sculpture sur bois, principale ressource des paysans pauvres, a amené de nos jours l'apparition inattendue d'une autre forme d'art : l'art théâtral, qui est aussi un art plastique. Les « tailleurs d'images du Seigneur Dieu » d'Oberammergau se sont mis

à représenter sur la scène les grands épisodes qu'ils évoquaient jusqu'alors par le moyen du bois sculpté.)

Enfin Nuremberg a possédé au XVe siècle un grand sculpteur et tailleur de pierre : le maître artisan ADAM KRAFFT, de qui le génie plastique triomphe dans les Stations ou *Sept chutes de Notre-Seigneur*, primitivement placées de distance en distance sur la route du cimetière de St-Johannis à Nuremberg, et aujourd'hui au Musée Germanique; dans le magnifique *Tombeau de Schreyer*, accolé au mur extérieur de l'église de St-Sebaldus; dans le superbe et charmant *Tabernacle* de l'église de St-Lorenz, où l'on voit le maître et ses apprentis supporter sur leur dos le long édifice en forme de tour et terminé par une délicieuse courbure de fleur dont la tige s'incline.

Les noms de Peter Vischer, de Veit Stoss et d'Adam Krafft tiennent une grande place dans l'histoire des arts plastiques. Mais Nuremberg est la patrie d'un dessinateur et peintre de qui la gloire universelle égale celle de ces maîtres. C'est ALBRECHT DÜRER (que nous appelons Albert Dürer). Il appartenait à une famille de maîtres-artisans dont les membres étaient tous orfèvres depuis plusieurs générations (on a vu dans la première partie de cette étude que les orfèvres fondaient aussi des jouets). Il est à noter qu'un des grands-pères de Dürer était Hongrois. Lui-même commença par apprendre le métier d'orfèvre. Mais sa vocation s'affirma impérieusement et son père dut se décider de bonne heure à le mettre en apprentissage chez le peintre Wolgemut. L'on comprend certainement beaucoup mieux l'œuvre d'Albert Dürer après avoir acquis la connaissance du milieu social où il s'est développé. Sans doute il y a grand danger à exagérer la part de l'ambiance dans la formation d'un grand artiste et M. Huysmans a pu soutenir contre Taine que l'œuvre d'art représente dans bien des cas la contre-partie des tendances du milieu. J'entends bien qu'on répond que contredire l'ambiance est encore une façon d'être impressionné par elle ; et les psychologues contemporains, après avoir distingué l'association par ressemblance et l'association par contraste, arrivent judicieusement à envisager la seconde comme un cas particulier de

la première. Malgré tout, soit qu'il interprète, soit qu'il renie, il y a bien plus encore dans l'artiste que ce qu'il emprunte aux circonstances. Non seulement elles ne lui sont souvent qu'une matière, mais encore il les dépasse et s'en va, au travers d'elles, communiquer avec l'inexprimable. Ces réserves faites, l'on n'en est que plus à l'aise pour répéter qu'une part de l'œuvre de Dürer et de sa personnalité, que plusieurs de ses moyens d'expression et de ses procédés sont rendus intelligibles par la connaissance du milieu franconien[1].

Albert Dürer est un génie naturaliste. Il observe avec minutie et acuité toutes les formes vivantes et les reproduit avec une scrupuleuse fidélité. Les animaux l'intéressent passionnément et il ne se lasse pas de les représenter. Dans *Marie et l'enfant Jésus*, aquarelle conservée à l'Albertine, nous voyons s'ébattre dans la prairie le capricorne, la libellule, le papillon, la grenouille, le cygne et l'escargot. Un grand lion est couché au premier plan de la fameuse gravure sur cuivre de *St Hyéronimus*. Dans la gravure non moins connue d'*Adam et Ève*, la vache, le cerf, le perroquet et le lapin entourent les protagonistes. Chacun sait l'attention particulière de Dürer pour les chevaux; les gravures du *Grand Cheval* et du *Petit Cheval* comptent parmi les meilleures. (Sous Maximilien, qui régnait au temps de Dürer, la Chevalerie a jeté un dernier éclat. R. Wustmann remarque en outre que Dürer a pu regarder en Franconie une espèce dégénérée mais pittoresque de chevaliers : les « chevaliers pillards »; une gravure sur bois de Dürer représente justement l'arrestation d'un de ces ennemis du commerce nurembergeois.) L'image du *Lièvre* n'est pas moins célèbre. Extrêmement curieuses sont les deux aquarelles montrant un *Museau de Bœuf* vu de face et de profil; « ces images sont tellement frappantes de vérité, dit un critique, que l'on

1. Il y a ainsi dans chaque grand artiste une partie de son œuvre et de lui-même qui intéresse directement la science sociale. L'artiste lui appartient encore pour des raisons supplémentaires, lorsqu'il s'est formellement proposé d'exprimer ou de modifier le milieu social, et lorsqu'il a exercé sur ce milieu une action efficace. En particulier, le « succès » d'un artiste est un fait social, comme l'a bien montré M. Ragcot dans son récent livre, *Le Succès*.

écarte involontairement les doigts de peur de se les mouiller au contact des naseaux de l'animal ». Dürer manifeste le plus vif intérêt pour les animaux nouvellement découverts ou pour ceux qu'il n'a pas encore contemplés. Il fait exprès le voyage de Hollande pour tâcher d'apercevoir une baleine. On le voit écrire plusieurs lettres à un ami, accompagnées de dessins hypothétiques, pour chercher à se représenter exactement la conformation du rhinocéros, qui était alors peu connu en Europe. Les aquarelles d'Albert Dürer représentant des plantes n'étonnent pas moins par leur saisissante vérité; on a pu dire qu'elles font songer à des photographies en couleurs.

En reproduisant l'homme, Dürer fait éclater la même préoccupation de réalisme. Tous les sujets lui sont bons, et même il a un faible pour les sujets vulgaires. « Les vrais maîtres me comprendront, écrit-il expressément, quand je dis qu'un artiste peut montrer moins de puissance en traitant une belle matière qu'un autre en traitant une matière vilaine. » La gravure sur cuivre : *Achetez mes œufs!* est une « tranche de vie »; et, en la considérant, on croit entendre la voix enrouée du paysan sur le Marché. *Le Bain des Hommes* fait penser à certaines pages de Zola dans les « Nouveaux Contes à Ninon ». Nous nommerons encore dans le même genre : *Les Joueurs de Cornemuse*, *Le Turc et sa famille*, *Les Paysans à la Danse* et *La Rixe de Paysans.*

Dürer est un vigoureux physionomiste. Il saisit toute la vie ténébreuse d'un organisme individuel traduite au dehors dans l'expression et l'allure. Qui ne connaît cette face ardente de *Mélanchton*, toute brûlée de pensée et de fièvre? Nous avons parlé déjà de l'émouvante effigie d'*Holzschuher*. Il faut citer les portraits du Patricien *Muffler*, de l'humaniste nurembergeois *Eobanus Hessus*, du protonotaire *Barnbuhler* et de l'*Empereur Maximilien*. Les plus intéressants à étudier sont peut-être ceux du protecteur et ami de Dürer, le Patricien nurembergeois *Pirkheimer :* l'esquisse qui est à Brunswick, le portrait à l'huile qui est au Prado, et la gravure sur cuivre représentant Pirkheimer goutteux et déclinant. (Ce Pirkheimer, raffiné et

licencieux, a été le plus ouvert à l'art parmi les Patriciens de Nuremberg. Dürer, âme élevée, d'une pureté admirable, créait ses chefs-d'œuvre dans une sorte de lumineuse sérénité. Pirkheimer en jouissait en subtil dilettante. Pirkheimer et quelques autres riches Patriciens ont joué le rôle social de Mécènes durant cette époque, de 1450 à 1550, qui marque l'apogée à la fois économique et artistique de l'ancien Nuremberg).

Ce ne sont pas seulement les regards et les traits dont Dürer a rendu l'expression. Dans les *Mains du Christ disputant,* il a su faire passer je ne sais quoi de doux et de fort qui ressemble à la persuasion divine.

Avec une curiosité mélancolique et passionnée, il a observé la chair mise soudainement aux prises avec la douleur et la maladie. Il a montré le corps saignant de *Saint Sébastien.* Et lui-même, dans ce dessin si touchant destiné à son médecin, il s'est représenté en pied, désignant du doigt la place où il ressentit les premières atteintes d'une maladie mortelle.

Il a apporté la même curiosité douce et triste à examiner et à rendre l'étrange amenuisement des chairs par la vieillesse. Les faces ridées de ses vieillards sont fouillées comme de tragiques orfèvreries. Ce souci de vérité absolue se révèle d'une façon presque douloureuse dans le dernier portrait qu'il fit de sa mère.

Il est des portraits où Dürer semble s'être complu à fixer des caractères psycho-physiologiques. Tels sont, par exemple, les grands portraits à l'huile de l'*Empereur Charlemagne* et de l'*Empereur Sigismond* (au Musée germanique de Nuremberg), qui forment l'antithèse de la Force intelligente, à la fois résolue et magnanime, et de la Faiblesse rusée et sournoise. Mais ici l'on doit songer surtout aux deux grands tableaux à l'huile représentant les *Apôtres* (à la Pinacothèque), qui sont connus aussi, particulièrement en Angleterre, sous le nom des *Quatre Tempéraments.* Il y a en effet lieu d'admettre que, parmi les deux apôtres et les deux évangélistes figurés, Saint Jean personnifie le tempérament mélancolique, Saint Pierre, le flegmatique, Saint Paul, le colérique et Saint Marc, le sanguin.

Si l'œuvre de Dürer révèle ainsi en lui un grand réaliste, l'examen de sa vie et de ses écrits montre cependant son esprit sous l'influence permanente des préoccupations religieuses les plus hautes. L'un des principaux objectifs de son effort était d'arriver à donner une digne représentation de la face du Christ. Mais, dans cet ordre d'idées encore, il s'accuse, si l'on peut dire, un « expérimental » : ses études géométriques sur les formes vivantes ont pour but de l'amener, explique-t-il lui-même, à déterminer les conditions de la beauté parfaite et absolue qui doit caractériser l'apparence de Jésus. Rien n'est plus intéressant que l'embarras du noble artiste le jour où il s'avise que peut-être il n'existe point un type unique de beauté idéale et que les conditions du beau varient suivant les races humaines. (Dürer était arrivé à ces dernières réflexions en observant les nègres, dont le commerce avec Venise amenait un certain nombre à Nuremberg.)

A côté des créations de Dürer procédant du génie réaliste, il est, d'autre part, tout un côté de son œuvre qui semble au contraire manifester une inspiration mystique, fantastique ou philosophique. C'est le cas pour les gravures sur bois formant la suite de l'*Apocalypse*, les différentes suites de la *Passion,* et les gravures sur cuivre du genre de la fameuse *Mélancolie*. Qu'on étudie toutefois de très près ces prestigieuses images. On s'apercevra que l'impression est produite, non point tant par des déformations ou par des synthèses mystérieuses que par l'accumulation ou la distribution d'une foule d'objets, d'ailleurs parfois symboliques, dont chacun est minutieusement dessiné. Telles gravures philosophiques de Dürer — par exemple *Mélancolie*, avec sa cloche, son sablier, sa balance, son échelle, ses outils de menuisier, sa sphère et son isocaèdre — font l'effet d'un « bric à brac » étrange. L' « inanalysable » du génie de Dürer réside précisément dans son pouvoir de traduire l'indicible avec des objets parfaitement déterminés. (Par là ce génie ressemble à celui de Gœthe. Gœthe admirait du reste profondément Albert Dürer, méconnu entre 1750 et 1820. Voir notamment certaine lettre de Gœthe à Lavater.)

Ainsi donc, par son pouvoir de saisir l'apparence et d'en reproduire tous les traits caractéristiques, Dürer se situe parfaitement au milieu de ce vieux Nuremberg où les petites industries plastiques avaient porté au plus haut degré l'acuité de l'observation visuelle, surexcité la mémoire des lignes et des formes, et développé d'une façon peu commune l'habileté de la main. Mais il est une autre direction de son génie par laquelle il correspond encore à une autre tendance dominatrice de la vie économique de son pays au temps où il œuvrait. L'illusion tombe peu à peu qui faisait naguère considérer Albert Dürer comme un génie essentiellement germanique. Dans son nouveau livre, qui a causé quelque émotion, M. Heinrich Wœlfflin écrit : « On nomme volontiers Dürer le plus allemand des artistes allemands, et l'on se plaît à se le représenter installé à Nuremberg dans sa maison du Tiergaertnertor, travaillant paisiblement de la même allure que ses ancêtres. Une telle idée est fausse. Si jamais quelqu'un a regardé au delà des limites de sa patrie avec la nostalgie d'une grande beauté étrangère, c'est Dürer. C'est lui qui a introduit une grande insécurité dans l'art allemand, c'est lui qui a rompu avec la tradition, c'est lui qui nous a orientés vers les modèles italiens. » (Heinrich Wœlfflin : *Die Kunst Albrecht Dürers*, Munich, 1906, chez F. Bruckmann). Les principaux événements de la vie de Dürer sont ses deux grands voyages en Italie et son voyage en Flandre. Son génie artistique a accompli la même démarche que le génie commercial des grands Praticiens de sa ville natale. L'Italie l'éblouit. « Comme je vais avoir froid dans mon pays en songeant au soleil ! » disait-il. L'évolution de l'œuvre atteste l'effort de l'artiste pour accéder à la beauté conçue par les peuples du midi. Les soucis toujours plus grands de « composition », l'éveil triomphal du sens de la couleur (qui éclate dans les *Apôtres*) montrent l'irradiation de l'idéal italien à travers l'âme de Dürer. Son œuvre arrive ainsi peu à peu à prendre le même aspect que plusieurs quartiers de Nuremberg elle-même : celui d'une Italie aperçue à travers un rideau de brume.

Au point de vue matériel, on notera que la partie la plus

importante et la plus belle de l'œuvre de Dürer se compose de ses gravures sur bois et surtout de ses gravures sur cuivre. Or nous savons que le bois et le cuivre étaient deux des principales matières travaillées par les artisans de Nuremberg. Le commerce nurembergeois des gravures sur cuivre prit, nous dit Roth, une grande extension. La façon de dessiner de Dürer a d'ailleurs je ne sais quoi qui fait songer souvent à la manière du sculpteur sur bois ou du fondeur d'étain. (Voir notamment les Ailes de l'Archange dans la quatrième planche de l'*Apocalypse*. Un critique signale encore le soin d' « homme du métier » avec lequel Dürer a dessiné les Sept Chandeliers dont parle le visionnaire de Pathmos.)

Le plus grand nom littéraire de Nuremberg, c'est celui de HANS SACHS, de qui il a été déjà dit un mot. Dans ce Nuremberg où, comme on l'a vu, les petites industries plastiques de l'étain avaient développé le penchant à la caricature et l'esprit d'ironie, les poèmes satiriques de Hans Sachs apparaissent comme un fruit naturel. Une grande partie de son œuvre est consacrée à défendre l'idée de la Réforme luthérienne ou plutôt à attaquer les adversaires du mouvement. Les libelles en vers de Sachs, jetés à travers toute l'Allemagne, ont agi comme des brandons très efficaces dans la propagation de l'incendie.

Le cordonnier-poète Hans Sachs représente bien, à différents points de vue, le type de l'artisan nurembergeois au temps de la prospérité de la Ville Libre Impériale. Comme la plupart des artistes et notabilités sociales, il unit d'ailleurs des idiosyncrasies à des traits génériques fortement accentués. Wagner a beaucoup adouci sa physionomie dans les *Maîtres Chanteurs*, où il se montre par endroits sous l'aspect d'un philosophe mélancolique et tendre. C'est en réalité une rude et joviale nature, qui éclate en saillies énormes et souvent grossières. Plusieurs de ses compositions sont analogues à nos « fabliaux » et procèdent du même matérialisme épais et hilare.

Mais il est encore un côté de son rôle littéraire dont nous devons signaler l'importante signification sociale. Hans Sachs est le plus célèbre de ces Maîtres Chanteurs nurembergeois, de

qui l'apparition dans le développement de la littérature allemande marque l'avènement de la poésie des villes aux lieu et place de la poésie des châteaux forts, la surgie de la poésie des artisans et des petits bourgeois sur les ruines de la poésie chevaleresque des « Minnesänger ». Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg sont des maîtres-artisans, qui se réunissent aux heures de loisirs pour trouver une récréation dans l'art du chant, et qui, par une force d'inspiration où se traduisent quelques-unes des énergies sociales nouvelles, arrivent, sans en avoir pleinement conscience, à donner l'expression lyrique de la montée des puissances urbaines d'industrie. (Les deux époques primitives de la poésie allemande sont évoquées dans deux drames musicaux de Wagner : *Tannhäuser* et les *Maîtres Chanteurs de Nuremberg*. Dans *Tannhäuser*, dont l'action se déroule autour de la Wartburg, à Eisenach, en Thuringe, nous assistons à la « guerre des chanteurs » de l'âge chevaleresque. Dans les *Maîtres Chanteurs de Nuremberg*, nous avons affaire aux poètes artisans. Il est à noter que, parmi les six Maîtres Chanteurs dont Wagner a précisé la profession, l'un est désigné comme fondeur d'étain.)

Au XVIIIe siècle apparaîtra, en Franconie, un écrivain singulier dont la figure littéraire étonne et déconcerte. Tantôt il songe, il s'attendrit, il s'abandonne à une sentimentalité fondante; tantôt il se laisse aller aux débordements d'une intempérante gaîté. Malgré la richesse et l'ampleur de ses idées, on démêle toujours en lui la norme et la sensibilité des petites gens. Cet écrivain est JEAN-PAUL RICHTER et on le nomme simplement, parce que lui-même signait ainsi, JEAN-PAUL. Il est né à Wunsiedel, en Haute Franconie, et a passé une partie de sa vie à Bayreuth. La connaissance du milieu social où il s'est développé aide à comprendre quelques-uns des traits de son génie. Issu d'une humble famille du pays, il ne dissimule pas sa prédilection pour l'intimité des foyers les plus modestes; il déclare lui-même vouloir être le peintre des « vies silencieuses et minuscules ». Il a cet esprit facétieux que des occupations spéciales ont communiqué à la race, et qui fit explosion dans

le Nuremberg du XVI[e] siècle avec le rire tumultueux de Hans Sachs. Mais cet esprit, chez Jean-Paul, enfant de la région plus sauvage de Haute Franconie et de la période déclinante du XVIII[e] siècle, est adouci et comme noyé de mélancolie rêveuse. Une grande joie trempée d'amertume, un rayon de soleil cru traversant un paysage brouillé de pluie, telle est l'impression que donne la physionomie littéraire de l'auteur d'*Hespérus*.

Il est à observer que la Franconie, où le genre de travail a développé le génie plastique et visuel, n'a pas produit de génie musical. Le chant des Maîtres Chanteurs (*Meistergesang*), avec les règles de sa « tabulature », constitue quelque chose de tout spécial.

C'est par une rencontre de circonstances que Wagner, Saxon de Leipzig, a été amené à édifier sa « Maison des Fêtes » à Bayreuth. Il s'y retira après que les Munichois, irrités de l'ascendant qu'il prenait sur le roi Louis II, l'eurent obligé à quitter leur ville. La municipalité de Bayreuth, flairant une bonne spéculation, offrit gratuitement au grand compositeur les terrains nécessaires à la construction du « Buehnenfestspielhaus ».

RÉPERCUSSIONS SUR LES IDÉES ET SUR LES MOEURS. — Il est d'usage traditionnel, à Nuremberg, d'offrir en cadeaux aux fiancés des objets d'étain.

Associé aux fêtes des noces, l'étain l'est encore plus étroitement aux solennités de la mort. Uni au cuivre sous forme de bronze, il recouvre d'épitaphes artistiques la plupart des tombes du vieux cimetière de St-Johannis, où est inhumé le Nuremberg du Moyen Age. Les tombeaux des Patriciens sont rehaussés de leurs armoiries. Parfois aussi, des scènes bibliques sont représentées avec un curieux réalisme. Et, sur les dalles des artisans, on voit, figurés en relief, les outils ou les attributs de leurs métiers : paire de ciseaux pour le tailleur, enclume pour le forgeron, filière pour le tréfileur, petit animal gras pour le charcutier. La mort prend ainsi en ce lieu un caractère presque humoristique. Elle est comme le rideau tiré sur la dernière scène d'une pièce agréable et plutôt amusante en

somme. C'est ainsi que le genre de travail, par suite des répercussions innombrables qu'il entraîne, contribue, dans chaque milieu social, à nuancer différemment toutes les idées morales et métaphysiques.

Au-dessus des puissances de la vie et de la mort, les Anciens en reconnaissaient une autre : celle du Destin. En Franconie et dans les pays limitrophes de Thuringe et de Bohême, l'étain est aussi associé à la majesté de l' « aveugle divinité ». Si vous voyagez dans ces régions aux approches de Noël, regardez aux vitrines des magasins; vous verrez des boîtes contenant des blocs d'étain, ou d'un alliage de plomb et d'étain, accompagnés d'une cuiller de fer. La nuit de la Saint-Sylvestre, filles et garçons font fondre le métal dans la cuiller en exposant celle-ci à la flamme d'une petite lampe, puis ils précipitent le liquide brûlant dans l'eau froide, où il se solidifie instantanément. Il affecte à ce moment des formes singulières, d'après lesquelles chacun peut tirer son horoscope. En raison de sa plasticité, l'étain était bien qualifié pour servir de la sorte à prédéterminer les figures innombrables du possible. Le métal précipité prend les aspects les plus étranges : on y croit voir parfois des Archanges ouvrant des ailes tragiques, des messagers porteurs de flambeaux. Mais les descendants des faiseurs de jouets n'ont pas l'imagination si fantastique. Ils s'efforcent ordinairement à découvrir des présages plus matériels. Les jeunes filles demandent à l'étain de les renseigner sur la condition de leur futur mari; nous apercevons encore la face rougissante d'une jeune Gretchen qui, ayant jeté sa cuillerée d'étain, l'avait vue se concréter vaguement sous la forme d'un homme portant un glaive; en entendant ses compagnes s'écrier tout d'une voix : « C'est un lieutenant », elle ne savait comment dissimuler sa joie et sa confusion. Un marchand de jouets de Nuremberg nous disait que, durant les semaines précédant la Saint-Sylvestre, il vendait quotidiennement pour 500 marks de petites boîtes de blocs d'étain. Il y a encore aujourd'hui à Nuremberg de vieilles femmes qui, jouant le rôle de la sorcière antique, viennent, moyennant salaire, interpréter les oracles de l'étain. Les Franconiens ne se

trompent d'ailleurs qu'à demi en mêlant l'étain à l'idée du destin. En les marquant de caractères profonds et indélébiles, ce métal a en quelque sorte incorporé pour eux la part d'action de la destinée sur le sort humain.

III. — LES GRANDS EXPORTATEURS ISRAÉLITES.

Les grands exportateurs israélites, suzerains de l'industrie du jouet et de la bimbeloterie. — Un jour, tandis que nous conversons avec le petit maître Klauke, on lui apporte une feuille de papier jaune. En tête, ce mot est inscrit : « Bestellzettel » (Feuille de commande), et à côté cette mention apparaît : « Eilt! » (Pressé). Le papier contient l'invitation d'avoir à livrer sans délai une grosse de jouets N° 148. Et l'ordre émane d'un grand commissionnaire en bimbeloterie de la place, avec qui Klauke est en rapports suivis d'affaires. Le négociant, à qui Klauke avait présenté il y a quelque temps ses modèles, les avait fait inscrire sous des numéros d'ordre dans son propre catalogue. Ses voyageurs les proposent, avec un grand nombre d'autres articles, dans toutes les villes qu'ils traversent. Un marché est-il conclu? Le voyageur avise aussitôt le commissionnaire, qui s'adresse à son tour au petit fabricant, en faisant usage dans sa commande d'un simple numéro. Dans cette simple scène, nous saisissons, sous une forme élémentaire, le mécanisme de l'exportation des jouets et articles nurembergeois.

Au lieu d'un artisan comme Klauke faisant des jouets complets, prenons le cas d'un ouvrier à domicile exécutant des parties de jouet. Les produits de son travail s'en vont à la fabrique pour être réunis aux éléments fabriqués en grand atelier. Mais à qui en fin de compte le fabricant vend-il presque toujours les articles terminés? A des commissionnaires. Il en est à cet égard des fabricants de jouets comme des petits maîtres. C'est le commissionnaire qui cherche, pour eux tous, des débouchés. Ils n'ont affaire qu'à lui. Ils lui abandonnent le soin d'exporter.

Le plus grand nombre et les plus importants des exportateurs de bimbeloterie sont des Israélites[1].

Cette domination des grands exportateurs juifs sur l'industrie du jouet présente plusieurs aspects. Elle est à la fois industrielle, commerciale et financière.

SUZERAINETÉ INDUSTRIELLE DES GRANDS EXPORTATEURS ISRAÉLITES. — On a vu comment la spécialisation s'est introduite peu à peu dans le travail des petits artisans. Bien souvent la fonction coordinatrice est exercée par le commerçant lui-même. Il est alors tout naturellement conduit à se donner le titre de fabricant. Et il intitule : « Fabrique » les locaux de sa maison de commerce qui sont affectés à l'assemblage et à l'emballage. Un bon exemple de ce phénomène nous est fourni par l'industrie des petits miroirs de Fürth. Le prétendu « Fabricant de miroirs » est la plupart du temps un exportateur juif qui fait circuler ses voitures de l'atelier du petit biseauteur à l'atelier du petit étameur, et de celui de l'étameur à celui de l'encadreur.

D'autres exportateurs ne se bornent pas à assembler ainsi les parties d'un même objet. Ils groupent dans leurs bureaux une foule d'articles différents répondant à un même but. Telles sont, à Nuremberg et à Fürth, les maisons spéciales d'articles de bureau et articles scolaires, qui combinent les crayons, les porte-plumes, les compas, les pinceaux, les plumiers, les règles, les pinces à dessin confectionnés dans une foule d'ateliers dispersés. Telles sont les maisons spéciales d'articles de théâtre, articles de cotillon et de carnaval, qui mettent en œuvre les masques de Thuringe, les paillons de Nuremberg, les cartonnages, la passementerie de cuivre, les papiers métalliques. Telles sont les maisons spéciales d'articles pour arbres de Noël, qui rassemblent les boules de verre de couleurs de Thuringe et de Haute Franconie, les canetilles, les copeaux de cuivre, les poudres d'or faux pour

1. Dès le Moyen Age, une colonie juive existait à Nuremberg. Violemment attaqués et plusieurs fois assaillis à la suite de diverses accusations, les Juifs se virent interdire l'habitation dans la ville. Retirés hors des murs, ils contribuèrent à développer la ville voisine de Fürth.

dorer les noix, les petits chandeliers de fer-blanc et les mille joujoux à bas prix destinés à garnir, le soir de la veillée sacrée, les branches de l'arbre illuminé. Telles sont encore les maisons spéciales de bonbonnières et surprises, qui se fournissent auprès des vanniers de Lichtenfels, des cartonniers de Nuremberg, des fabricants de papier d'or et d'argent faux. Citons aussi les maisons d'articles d' « attrape » (« Attrapen » et d'articles de « casse-tête ». N'oublions pas les maisons d' « articles-réclame », qui tiennent tous les objets à bas prix susceptibles d'être donnés en primes par les grands magasins. Et mentionnons enfin les maisons d'articles de toilette, qui associent aux petits miroirs de Fürth les peignes de Nuremberg et les brosses d'Erlangen.

La fonction industrielle des exportateurs israélites en Franconie ne s'est nullement bornée à ces œuvres d'assemblage et de combinaison. Lorsqu'ils y voient avantage, ils n'hésitent pas à annexer à leurs bureaux de grands ateliers. Ils complètent ainsi savamment la fabrique collective par la fabrique centralisée. Alors, tantôt ils réunissent dans leurs mains la direction commerciale et la direction industrielle de l'entreprise. Tantôt ils se déchargent de la direction industrielle sur un collaborateur qui prend figure de propriétaire de fabrique indépendant, mais qui agit en réalité à l'instigation et avec l'appui financier de l'exportateur, dont il est, selon les cas, l'associé, le subordonné ou l'homme de paille.

Ce serait une grave erreur de penser que cette direction industrielle des exportateurs israélites s'exerce seulement sur les fabriques secondaires et que les plus grandes fabriques de jouets ont grandi par l'initiative d'hommes du pays. La plus grande fabrique de jouets de Nuremberg, qui produit en même temps les articles de ménage, a été au contraire créée de toutes pièces par le génie d'un négociant juif. Il s'agit ici des célèbres établissements Bing. L'entreprise comprend douze grandes fabriques à Nuremberg, plus une fabrique en Saxe. La Société aujourd'hui constituée par les frères Bing (Gebrueder Bing) était, il y a une quarantaine d'années, une petite maison de commission pour les articles de ménage en métal confectionnés dans les petits ateliers franconiens. Peu à peu, elle prit de l'extension, et le

chef, Ignaz Bing, en perfectionna l'agencement. En même temps, constatant que des machines avaient été inventées qui permettaient de fabriquer certains objets plus économiquement en grand atelier, il ajouta peu à peu à ses bureaux des ateliers de fabrication pour différents articles de ménage, jouets de métal et jouets optiques. Mais il ne cessait pas de se fournir auprès des artisans pour les jouets et les ustensiles qui devaient toujours être fabriqués à la main ou qui pouvaient l'être ainsi à meilleur compte ; il continuait aussi de s'adresser à de petits maîtres ou à des ouvriers en chambre pour les opérations partielles qu'il était nécessaire ou avantageux de réserver à l'art manuel. En son fond, cette situation ne s'est pas modifiée du tout au tout. L'enchevêtrement des phénomènes est seulement devenu très compliqué. L'usine saxonne de la Société Bing, à Grünhain, fait travailler un grand nombre d'ouvriers à domicile. Les usines nurembergeoises ne semblent plus recourir directement à ce genre de collaborateurs. Mais la Société achète une partie de leur production à des fabriques petites ou moyennes, qui pour leur part occupent des « Heimarbeiter ». M. Schwarbauer par exemple, de qui nous avons monographié la fabrique, cède à Bing une quantité notable de ses articles. La Société, envisagée au seul point de vue industriel, représente ainsi une coordination grandiose de l'industrie en chambre, des fabriques secondaires et des grands ateliers centralisés. Et en même temps, bien entendu, la Société est demeurée par-dessus tout une maison d'exportation ; elle a multiplié ses organes commerciaux et fortifié ses ressorts d'expansion ; elle est le plus puissant distributeur des jouets et articles de ménage franconiens à travers le monde. Au total, loin de manifester une ascension spontanée de la petite industrie locale vers des formes plus hautes, et loin de signifier l'effort libérateur de cette industrie à l'endroit du joug des négociants, la maison Bing est en quelque sorte le couronnement triomphal de la domination des exportateurs israélites.

Ainsi donc non seulement les artisans et petits fabricants de jouets franconiens ne voient pas, en général, sortir de leurs rangs les patrons commerciaux capables de leur ouvrir les

débouchés lointains dont ils ont besoin pour écouler leurs articles, mais encore ils ne voient pas non plus, aussi souvent qu'il le faudrait, sortir de leur propre fonds les patrons industriels capables de les élever vers des formes de fabrication supérieures. Ce sont des négociants de race étrangère qui remplissent fréquemment ce double rôle. Ce sont eux qui, par leur activité conquérante, ouvrent les marchés lointains à la pénétration des articles nurembergeois et franconiens; et ce sont eux aussi qui guident l'industrie timide dans les voies nouvelles de la fabrication mécanique.

L'action des négociants juifs sur l'évolution de la fabrication se fait sentir d'ailleurs dans d'autres branches que celles de la bimbeloterie et des articles de ménage. Plusieurs des grandes fabriques de couleurs de bronze en Franconie sont dirigées par les commerçants israélites qui exportent les produits. La stéatite, pierre employée pour confectionner les becs brûleurs d'acétylène, a un de ses principaux centres d'exploitation dans le Fichtelgebirge franconien : des commerçants juifs se sont mis à la tête de fabriques de becs brûleurs et ont combiné avec cette entreprise le commerce d'exportation des articles d'éclairage, qu'ils achètent dans toute l'Allemagne et écoulent dans l'univers entier. D'autres négociants israélites dirigent des ateliers de chromolithographie [1].

Suzeraineté commerciale des grands exportateurs israélites. — D'autres opérations industrielles des grands exportateurs israélites ne se séparent pas de leurs fonctions commerciales proprement dites. Ce sont ces fonctions essentielles qui doivent maintenant solliciter notre attention. En quoi consistent-elles? Nous avons vu que l'ancien Patriciat nurembergeois, usé d'ail-

1. Les qualités de soin, de minutie et d'imagination des Franconiens sont utilisées pour une infinité de destinations par les chefs des ateliers de chromolithographie. Chacun connait ces ouvrages de vulgarisation scientifique imprimés à Leipzig, où sont intercalées des images « démontables » destinées à faciliter la compréhension des organismes (par exemple : volcans « démontables » intercalés dans les ouvrages de géologie, corps humains « démontables », annexés aux traités de physiologie machines à vapeur et dynamos « démontables » jointes aux précis de mécanique). Ces images sont livrées par des ateliers de chromolithographie de Nuremberg et de Fürth. Et voilà un joujou d'espèce nouvelle.

leurs par sa richesse même, avait disparu de la scène sociale au moment où ses deux rôles principaux, l'exportation des objets d'étain nurembergeois et le commerce de transit entre Venise et les Flandres, étaient devenus à peu près sans objet[1]. Les grands exportateurs israélites, en remplaçant les Patriciens sur le devant du théâtre, n'ont donc pu cependant jouer le même personnage que leurs devanciers. Tout en continuant de concentrer sur eux l'interêt de la pièce, tout en éclipsant avec le même brio les acteurs secondaires et les comparses, c'est par des gestes nouveaux et par des artifices inédits qu'ils se maintiennent victorieusement en vedette. Quels sont ces gestes? Et en quoi consistent ces artifices?

Si la découverte de la route maritime des Indes, qui ébranla par contre-coup le commerce de Venise et de Nuremberg, fut un grand événement dans l'histoire des communications et des échanges, il s'est produit au XIXe siècle, dans ce même domaine, un événement incomparablement plus grand : c'est le développement des chemins de fer et de la navigation à vapeur, et leur organisation en services réguliers et publics. Par là un secours immense a été apporté aux pays exportateurs et en particulier à ceux que la pauvreté de leurs ressources agricoles voue absolument à l'exportation industrielle; ces pays, qui n'avaient jusqu'alors à leur disposition que les clientèles les plus proches et les plus accessibles, ont vu s'ouvrir à eux les débouchés les plus lointains. Des possibilités d'exportation universelle et indéfinie étaient donc assurées désormais en particulier à la Franconie. Ce sont ces possibilités que les grands exportateurs israélites ont mises à profit.

Mais nous avons été témoins de la décadence des objets d'étain dans l'usage privé et public! Ce n'est donc point eux qui étaient susceptibles de constituer un objet d'exportation universelle; d'autant que les anciennes mines d'étain du Fich-

1. Rappelons que la disparition du Patriciat nurembergeois fut partiellement déterminée par les contre-coups de la découverte du Cap de Bonne-Espérance et que cette disparition coïncida aussi avec la substitution de la porcelaine et du verre à l'étain dans les usages journaliers.

telgebirge franconien et de l'Erzgebirge sont depuis longtemps épuisées. Assurément ; mais nous savons, d'autre part, que les industries de l'étain n'avaient été que les plus originales et les plus caractéristiques d'une foule d'industries similaires ou apparentées (industries du cuivre, du bronze, du bois, du papier, etc.), et que les industries de l'étain elles-mêmes avaient fructifié en une multitude d'autres (jouets, petits miroirs, étain laminé, papiers métalliques, etc.). C'étaient déjà là des éléments suffisants pour la grande exportation. Ce sont ces éléments dont les exportateurs israélites se sont tout d'abord servis. Cependant leur génie commercial n'a eu garde de s'en tenir là! Indépendamment de toutes ces anciennes petites industries, il restait en Franconie quelque chose de bien plus précieux : c'était l'habileté manuelle, le coup d'œil, la patience et l'ingéniosité des artisans, qualités sans cesse développées au cours des âges par la pratique des métiers traditionnels du pays. Les grands exportateurs ont su tirer de cette force un admirable emploi : à côté des arts déjà existants, *ils ont suscité et favorisé, dans toute la contrée, la production de tous les articles devant être confectionnés à la main, et celle de tous les articles de confection minutieuse et d'usage universel devant être vendus aussi bon marché que possible.*

A cette habile démarche des grands exportateurs, s'en sont jointes deux autres qui renforcent l'effet de la première. Les exportateurs ont approprié d'abord une partie de la production aux besoins des *marchés anglo-saxons,* sur lesquels la main-d'œuvre de l'artisan et du gagne-petit est extrêmement rare, et qui par conséquent sont au plus haut point susceptibles d'absorber l'article franconien. Et en second lieu, les exportateurs ont donné une grande extension à toute une partie de la production, qui était éminemment propre à contenter les besoins des *populations exotiques et des peuplades sauvages* (petits miroirs, perles de verre, paillons, papiers métalliques, articles de clinquant, couleurs de bronze, etc.) [1].

1. Ainsi Nuremberg, qui fournit de jouets les enfants de toute la terre, est en même temps la pourvoyeuse de ces *grands enfants* que sont les peuples sauvages.

Telles sont les idées directrices qui se laissent dégager du grand commerce d'exportation nurembergeois contemporain. Pour l'exercer pratiquement, plusieurs moyens sont indispensables. Il faut : 1° *De gros capitaux;* 2° *Des relations internationales;* 3° *De grandes capacités commerciales.* Or, la plupart des artisans du jouet et articles similaires, non plus que les petits fabricants et fabricants secondaires, ne les possèdent : — 1° *Ils n'ont pas de capitaux.* Fils d'un sol ingrat, ils sont réduits pour vivre à la fabrication, et obligés d'accepter de maigres rémunérations qui ne laissent guère de place à l'épargne. — 2° *Ils n'ont pas de relations à l'étranger.* Emprisonnés dans un horizon étroit, ils ne sont pas à même de s'en créer. — 3e *Ils n'ont pas de grands talents commerciaux.* La subordination séculaire à un grand patronat dominateur a étouffé en eux ce genre de facultés. Et la longue pratique des industries plastiques et représentatives a affaibli en eux le pouvoir d'abstraction au profit de l'imagination visuelle.

Au contraire, les grands exportateurs juifs sont pourvus de tous les moyens nécessaires à la pratique de leur commerce : 1° Ils ont de gros capitaux et sont soutenus par les banques. — 2° Ils ont des relations internationales. Souvent, plusieurs frères vont s'établir à demeure sur les places de consommation, tandis qu'un autre frère s'installe à Nuremberg [1]. — 3° Ils ont ce génie du commerce et de la spéculation, qui fait défaut aux hommes du lieu [2].

Ces différences éclatantes assurent définitivement la prépondérance des grands négociants israélites dans le commerce d'exportation moderne des jouets et articles nurembergeois. Elles séparent décidément la population en deux grandes classes : les producteurs indigènes, disposant de petits moyens

1. On sait que tel fut le début de la fortune des quatre frères Rothschild, de Francfort, qui se partagèrent entre quatre grandes villes européennes.

2. Une autre circonstance encore rendrait difficile au producteur d'entreprendre lui-même avec succès l'exportation lointaine : c'est la faible valeur des articles nurembergeois, considérés isolément ou traités par petites quantités. Pour pouvoir être exportés lucrativement, ils doivent être assortis ou sériés entre eux, et expédiés par quantités importantes.

et incapables d'écouler eux-mêmes leur production, dont ils doivent pourtant se débarrasser à tout prix; et les commerçants de race étrangère, maîtres de l'argent et des débouchés, et réduisant la population du pays à une sorte de vasselage économique.

La maîtrise commerciale des grands exportateurs s'affirme d'ailleurs d'une façon digne d'admiration dans les détails d'exécution. Quelques-uns se consacrent à l'exportation de certains produits déterminés, comme l'or battu ou comme les perles de verre. D'autres, ainsi qu'on l'a vu, traitent des familles spéciales d'articles (articles de bureau, des joujoux de Noël, etc.). D'autres s'occupent indifféremment de tous les articles. Le rayon d'action des commissionnaires s'étend au delà du terrain de production constitué par la Franconie; il couvre les régions voisines où fleurit la petite industrie (Thuringe, Bohême, Erzgebirge saxon); beaucoup de commissionnaires de Nuremberg ont des bureaux à Sonneberg, qui est la station de concentration des jouets de bois, de papier mâché, de verre et de porcelaine thuringiens.

Les exportateurs israélites ne négligent rien pour séduire et convaincre la clientèle universelle. Les catalogues de telle maison, comprenant plusieurs milliers d'articles numérotés, sont rédigés dans toutes les langues et rehaussés d'une illustration opulente; la même gravure est répétée à différentes échelles pour les diverses grandeurs d'un même objet. Si les catalogues sont éloquents là où il convient, ils sont discrets là où il sied. Sur certains d'entre eux, le nom de la maison reste en blanc, afin que des maisons de commission solidaires, établies sur d'autres places, y puissent loger et imprimer le leur. Le consommateur ne doit pas savoir toujours d'où proviennent les bibelots qu'il achète. Inversement l'artisan ignore souvent, non seulement dans quel pays vont les jouets qu'il façonne, mais le nom même de la maison de commission pour qui il travaille; il est visité à certains jours par un prête-nom, mystérieux intendant des souverains économiques sous qui la production est courbée. Ainsi donc les deux extrémités de la chaîne, production et consommation, s'ignorent. Seul, le regard

de l'exportateur en embrasse l'étendue et en parcourt les circuits.

Si un grand nombre de transactions s'effectuent grâce au rayonnement des voyageurs et à la correspondance échangée entre les comptoirs nurembergeois et les comptoirs d'outremer, les Foires de Leipzig, sous leur forme moderne de Foires « d'échantillons », jouent un rôle des plus importants dans l'exportation des articles franconiens. Ces Foires avaient grandi au Moyen Age comme organe d'exportation des produits fabriqués de la Thuringe, de la Saxe du Nord et de l'Erzgebirge saxon et bohémien, pays pauvres en agriculture, et s'étaient développés aussi comme organes d'approvisionnement en denrées pour ces pays. Mais elles servaient en même temps à l'écoulement des articles franconiens; les caravanes marchandes du Patriciat nurembergeois les visitaient assidûment. Comme d'ailleurs les Foires de Leipzig étaient devenues par surcroît l'une des stations principales du grand commerce de transit européen et continental, les Patriciens de Nuremberg, qui euxmêmes doublaient le commerce d'exportation nurembergeoise du grand commerce de transit entre Venise et les pays du Nord, s'arrêtaient encore à Leipzig pour cette autre raison. Aujourd'hui que le développement des moyens de communication rapides et réguliers a impersonnalisé le grand commerce de transit, les Foires de Leipzig, transformées en Foires d'échantillons, se sont restreintes à leur fonction primitive, qui était d'assurer l'écoulement au dehors des articles produits par la petite industrie des pays circonvoisins. Les causes qui expliquent l'utilité de ces Foires d'échantillons sont : la difficulté qu'il y a de faire circuler en tous lieux des échantillons d'articles à la fois lourds, encombrants et fragiles (articles de porcelaine, de verre, etc.); l'impossibilité d'établir des collections assez étendues pour représenter une production infiniment variée; l'éparpillement et l'isolement des foyers de production en Thuringe et dans l'Erzgebirge [1]; etc., etc... De même que les vieux Patriciens nurem-

1. L'hétérogénéité de chaque article pris à part (le jouet le plus simple est souvent composé de parties nombreuses et différentes) explique encore que les objets ne se

bergeois visitaient les anciennes Foires de marchandises à Leipzig, les modernes exportateurs de Nuremberg visitent les Foires d'échantillons d'aujourd'hui. Ils y examinent les collections des petits producteurs de la Thuringe et de l'Erzgebirge; ils leur achètent des articles intéressants ou des modèles. Ils soumettent eux-mêmes leurs propres collections aux patrons des bazars et des « grands magasins » allemands ou étrangers. Ils traitent enfin d'importantes affaires avec de gros importateurs étrangers anglais ou américains.

Où l'intelligence perçante des grands exportateurs s'affirme encore avec maîtrise, c'est dans l'habileté sans égale avec laquelle ils adaptent sans cesse la production aux besoins, aux convenances, aux caprices, aux préjugés et même aux superstitions des pays les plus différents. S'ils devinent et préviennent les soubresauts nerveux du goût des populations de l'Europe civilisée, ils flattent avec le même soin dans ses dilections permanentes l'Orient immobile. Jamais ils ne critiquent ni ne rient. Ils servent à chacun ce qu'il désire secrètement et ce qui lui agrée.

Ainsi les grands exportateurs israélites, par leurs desseins hardis et par leür énergie souveraine, asseoient fortement leur domination sur les producteurs franconiens. Il a été question dans notre première partie de ce haut-relief du « Rathaus » de Nuremberg où est symbolisé l'ancien commerce nurembergeois du Moyen Age : Norimberga et Brabantia échangeant des présents en signe de renouvellement de leur pacte. Si un artiste moderne était chargé de donner un pendant à cette œuvre, et de résumer, sous une forme figurée, les destins actuels du commerce dans le pays, voici ce qu'on pourrait lui conseiller. Nous verrions volontiers la Franconie sous les traits d'une enfant délicate qui, les yeux pleins d'images, poursuit les visions

laissent pas aisément échantillonner par fragmentation, comme les articles homogènes.

Enfin la périodicité de la production (l'hiver rigoureux, dans certaines parties de la Thuringe et de l'Erzgebirge, arrête complètement la maigre exploitation agricole et surexcite la production industrielle), ainsi que la périodicité de la consommation (beaucoup d'articles sont des articles « de saison » : articles de Noël, articles de carnaval, souvenirs de voyage, etc., etc.), s'accommodent à merveille de la périodicité des Foires.

de son rêve attardé. Devant elle, marcherait le négociant de race étrangère, au regard incisif et au sens pratique aiguisé. Sans qu'elle s'en doute, il dirige ses pas somnambuliques à travers les routes du monde nouveau. Et, tandis qu'elle déploie la trame du songe, il escompte sa fantaisie, il s'occupe de monnayer ses rêves et de réaliser en espèces l'or de sa chimère [1].

En terminant ce chapitre, il convient d'ajouter que, non seulement beaucoup de patrons s'assujettissent les artisans en leur fournissant la matière demi-ouvrée, mais encore que les matières premières sont dans un grand nombre de cas introduites sur la place par des commerçants juifs. Les faiseurs de jouets de plomb et de zinc, comme Kœrber et Kestler (Voir : Première partie), achètent leurs métaux à des négociants spéciaux qui eux-mêmes font ramasser partout les vieux objets composés de ces substances et les soumettent à la fonte. Kesteler nous citait le cas d'un de ces marchands qui, le jour où on remplaça dans une ville les conduites d'eau en plomb par des conduites en fer galvanisé, se fit adjuger tous les vieux tuyaux pour en débiter la matière aux faiseurs de jouets! Les objets usés, les déchets de la grande industrie passent ainsi dans les magasins de ces négociants, par qui ils reçoivent un nouveau baptême. En particulier, la vente du plomb — qui remplace aujourd'hui le plus souvent l'étain [2] —

1. Il semble y avoir contradiction à qualifier les Franconiens de chimériques après avoir parlé du « réalisme » de leur tour d'esprit ; cette contradiction n'est que dans les termes et a pour cause l'ambiguïté du vocabulaire psychologique. Les Franconiens sont des réalistes, si l'on attribue au mot « réalisme » le sens qu'on lui donne parfois et qui est celui de tendance à observer et à reproduire l'apparence ou les traits caractéristiques des choses visibles et immédiatement perceptibles. Ce « réalisme »-là dans la vie pratique ressemble beaucoup à la chimère en un temps où le théâtre de la lutte pour l'existence s'étend infiniment au delà du champ de la perception immédiate, et où il s'agit d'ailleurs beaucoup moins, pour subsister et s'affirmer, de saisir l'apparence des choses que de dégager leurs causes et leurs effets afin de pouvoir les maîtriser.

2. L'étain est de plus en plus cher et est, par conséquent, de moins en moins employé par les petites industries survivantes du temps passé. L'épuisement des mines de l'Europe continentale, l'anéantissement par métamorphisme des objets d'étain provenant du Moyen Age (Voir à la fin de la Première partie : Note sur la « peste de l'étain », découverte par Cohen) expliquent en partie le renchérissement de l'étain. Mais la cause essentielle de cette cherté se trouve dans la consommation énorme d'étain que fait la grande industrie : industries du bronze, industrie électrique, industries des machines (coussinets des roues, etc.), industries des couleurs et industries chimiques en général.

est si bien monopolisée par les Israélites, que les artisans de Nuremberg ne désignent pas les fournisseurs autrement que par ce mot : « die Bleijuden » (les Juifs du plomb) ! Les négociants livrent aussi aux artisans et aux fabricants secondaires des alliages tout préparés ; plomb et étain, étain et antimoine, etc. Quant à la tôle et au fer-blanc, il est impossible aux artisans aussi bien qu'aux fabricants secondaires de se mettre en rapports avec les grands Cartels pour acheter directement : de grands commerçants ont traité avec les Cartels sur de telles bases que, même en faisant de grosses commandes, l'on n'aurait aucun bénéfice à essayer d'éliminer ces intermédiaires.

SUZERAINETÉ FINANCIÈRE DES GRANDS EXPORTATEURS ISRAÉLITES. LA COMMANDITE DES GRANDES SOCIÉTÉS DE BAZARS. — Disposant de grands capitaux et doués du génie financier, les exportateurs israélites consacrent enfin leur royauté par des opérations d'une autre sorte. Nous avons rappelé l'analyse bien connue où M. Paul de Rousiers a montré le *sweating system* favorisé par la facilité d'établissement qui s'offre pour les patrons indigents et incapables. Et nous avons fait voir que cette facilité existe au plus haut point dans les arts manuels pratiqués en Franconie. Or, les commerçants aident encore ce genre de patrons à s'établir, afin de maintenir la concurrence et de perpétuer l'avilissement des prix : un exemple remarquable est celui des compagnons batteurs d'or que les exportateurs d'or battu « mettent dans leurs meubles » de manière à faire brèche à l'entente des vieux patrons batteurs [1].

1. A l'étroitesse d'horizon qui empêche déjà les patrons franconiens dans la petite industrie de s'unir d'une façon durable contre les commerçants se joignent, dans les industries du jouet et de la bimbeloterie, d'autres causes d'isolement plus efficaces encore. La cartellisation est surtout applicable aux produits invariables et uniformes, qui peuvent se ramener à une commune mesure. Elle est malaisée quand il s'agit d'articles divers et variables. Elle est tout particulièrement difficile quand cette variété est diversifiée encore par l'imagination des producteurs et quand des talents d'ordre artistique concourent à la fabrication ; car alors les modèles inédits, les « nouveautés » ont une valeur exceptionnelle, et les créateurs ne se soucient pas d'en partager le profit éventuel. En fait, ce profit est réduit au minimum pour les artisans toujours à court d'argent ; une invention entraîne tout au plus pour eux une aubaine modeste et passagère. Mais chacun espère toujours « gagner le gros lot » en faisant jaillir de sa cervelle le jouet merveilleux, celui que tout le monde attend !

L'intermittence de la demande pour certains articles (articles « de saison » : par exemple, articles de Noël, articles de carnaval, etc.) met dans l'embarras un grand nombre d'artisans, qui ont besoin d'argent tout de suite et ne peuvent accumuler les marchandises en magasin. En leur achetant d'avance leurs produits, le commerçant les tire de peine, mais en même temps il resserre encore les liens de sujétion qui les unissent á lui.

Une opération souvent pratiquée par les commerçants est l'achat d'un « modèle » de jouet à un artisan ; très souvent, le commerçant, lorsqu'il y voit avantage, fait ensuite fabriquer le jouet en grand atelier.

Les jouets et la plupart des articles franconiens sont vendus au détail dans tous les pays par des magasins se rapportant au type connu sous le nom de « bazar ». Entrez dans n'importe quel bazar : vous y rencontrerez les articles franconiens rendus à l'avant-dernier stade, celui qui précède l'usage et la consommation. Petits soldats de plomb et d'étain, petits chemins de fer, crayons, pinceaux et compas de Nuremberg, souvenirs de voyage, vannerie de Lichtenfels, aucun de ces articles ne manquera à l'appel. Ce système des bazars[1], le génie financier des Juifs a su lui donner une ampleur inattendue. Ce sont de grands exportateurs d'articles franconiens et thuringiens qui commanditent en partie ces grandes Sociétés de bazars et de « galeries » dont les succursales innombrables, savamment distribuées sur le territoire, vont solliciter directement et drainer la demande. En vain les propriétaires des « Vieux Elbeufs » jettent un anathème désespéré à ces grands édifices de vitre et de fer qui s'ouvrent tout à coup à la clarté des lampes à arc, au centre des vieilles cités étonnées. Le bon marché de la main-d'œuvre franconienne et thuringienne a tôt fait de séduire la clientèle, qui ignore d'ailleurs la provenance exacte des marchandises. Le génie des grands exportateurs israélites accomplit ici sa démarche suprême. La courbe du pont hardi unissant la production à la

1. Il est à remarquer que le systeme des bazars existe déja en Orient et que beaucoup de Juifs s'y adonnent depuis des siècles.

consommation rejoint maintenant sans interruption l'autre rive[1].

Mode d'existence des grands exportateurs israélites. Une « ville juive » : Fürth. — Les Israélites peuvent s'enorgueillir quand ils mesurent le chemin parcouru et quand ils songent au temps, récent encore, où Nuremberg leur interdisait de dormir dans ses murailles! Fürth, où les Juifs occupés à Nuremberg étaient naguère contraints d'aller coucher, est devenue une grande ville, dont le spectacle étonne et saisit. Les bureaux des commissionnaires emplissent cette cité sans charme, bâtie sur un sol ingrat. Rien dans le lieu ne favorisait le développement d'une agglomération. Aussi l'impression d'arrivée est attristante infiniment. Mais pénétrez dans les rues du centre. La longue série de fenêtres des « comptoirs », avec leur rideaux verts, derrière lesquels, les après-midi d'hiver, brillent les poires électriques; les camions surchargés de caisses et de cages de bois contenant des miroirs; l'air dur et affairé des passants : tout cela, sans atténuer l'impression de sévérité, communique un sentiment de vie intense et de force puissamment ramassée. Et, une fois qu'on l'a compris, Fürth se revêt d'une grande beauté dramatique. C'est un paysage d'obstination, de volonté implacable et d'activité dominatrice. Cette ville est comme l'incorporation et l'organisme du commerce d'exportation israélite en Franconie. « Nouvelle Jérusalem », la nomment quelquefois les négociants de l'Allemagne du Nord. « Il n'y a qu'à Amsterdam et à Budapest, nous disait l'un d'eux, où j'aie vu s'affirmer d'une façon aussi remarquable la ténacité victorieuse du peuple d'Israël. » Ces « comptoirs » ténébreux de Fürth, dans lesquels la valeur marchande de l'imagination franconienne est froidement supputée et évaluée, ils feraient facilement l'effet, pour peu qu'on les regardât avec l'attention superficielle du touriste, d'antres décolorés où s'alignent sans fin des chiffres arides.

1. L'audace financière des commerçants israélites arrive encore à s'assurer la domination de certaines industries étrangères. C'est le cas pour l'industrie parisienne des poupées, qui, comme le savent les gens du métier, est maintenant emprisonnée dans le réseau financier ourdi par certains grands exportateurs de Nuremberg-Sonneberg.

Pourtant, une fois qu'on a réfléchi, quelle étrange poésie les transfigure! N'est-ce pas de là que le commerce expédie des joujoux à tous les enfants de l'univers! Et n'est-ce pas de là aussi que, pour bercer et enchanter l'âme des hommes, partent tous ces petits articles originaux qui sont nécessaires au symbolisme et à la pompe des différentes religions : les images de sainteté à encadrement de dentelle, les couleurs de bronze, les papiers métalliques, les veilleuses! Quand l'Indo-Chinois, entrant avec respect dans la pagode, contemple son Bouddha doré, c'est souvent aux exportateurs de Fürth qu'il doit de voir reluire ainsi le Dieu consolateur qui l'accueille; quand la jeune communiante espagnole glisse l'image du Saint entre les pages de son missel, c'est fréquemment Fürth encore qui lui a fait parvenir la petite chromolithographie où sa ferveur s'exalte; et quand le moujick, retirant sa casquette fourrée, courbe les genoux devant l'icône, c'est peut-être aussi grâce à l'exportateur de Fürth que s'est allumée la flamme tremblotante d'où s'élève la mystérieuse auréole.

A Fürth comme à Nuremberg, les commerçants juifs se font remarquer par leur abstention à l'égard de cette bière, dont les Franconiens, si sobres par ailleurs, font une consommation déraisonnable. L'habitude d'une cuisine raffinée, le goût des appartements commodes et somptueux, des divans « profonds » et des épaisses tentures distinguent encore les négociants israélites des hommes du pays. Ce sont aussi les Juifs qui, bien qu'ayant les moyens de fréquenter à leur guise les Opéras de Francfort, de Dresde ou de Berlin, accordent les encouragements les plus sérieux aux manifestations de la vie musicale et théâtrale en Franconie. Ils n'y recherchent pas seulement des plaisirs d'ostentation. Bien plus que les hommes du pays, ils sont accessibles aux attraits voluptueux du drame musical. Leur émotion n'est pas feinte quand ils voient se dérouler les grandes fresques sonores d'Halévy, de Meyerbeer et de Richard Strauss, d'un éclat à la fois magnifique et sombre, et où les catastrophes elles-mêmes rendent les joies plus fortes et les voluptés plus ardentes.

Les grands exportateurs israélites ne se sont pas cantonnés à Fürth. A Nuremberg aussi ils ont fait leur entrée triomphale. Et cette Fürtherstrasse, qui fait communiquer les deux villes, semble être la large trouée conquérante ouverte par leur audace. Quel curieux contraste entre les quartiers de la vieille ville où habitent certains faiseurs de jouets et les quartiers nouveaux où siègent les exportateurs! Dans la vieille cité, si bien conservée, ce ne sont que voies étroites, bizarrement contournées et disloquées, au bord desquelles se dressent, en semblant parfois vouloir se toucher du front, des maisonnettes vertes ou brunes. De temps à autre, une inscription sur une porte branlante : *Schmidt, faiseur de sabres d'enfants.* Les petits artisans travaillent là, et plus profondément encore, dans des caves, dans des greniers, dans des trous d'ombre cachés à la vue. C'est le domaine de la patience, de la minutie, de l'imagination appliquée à la reproduction de l'apparence et de ses traits caractéristiques. Sortez de ce fuligineux dédale de maisons déchiquetées et de ruelles biscornues, et marchez vers les grandes voies rectilignes des quartiers neufs. Des plaques de marbre noir aux portes des maisons massives ne tarderont pas à vous jeter ces mots en lettres d'or : *Blumenthal, Export,* ou : *Rosenbaum, Commission, Nürnberg-London-New-York.* Ici œuvrent les grands négociants. C'est l'empire de l'intelligence, de l'imagination abstraite, de la spéculation et de l'entreprise.

Il est un endroit de la ville où le vieux et le nouveau Nuremberg se trouvent dramatiquement en présence. C'est la place Hans-Sachs. Elle est bordée sur trois côtés par d'anciennes maisons recroquevillées, par ces antiques demeures paternes qui, coiffées de toits en pente, semblent s'animer, comme en la toile de Jean Véber, et deviser—sans doute de choses démodées et puériles. Dans une encoignure fumeuse, on aperçoit, avec sa façade bitumineuse, la maison natale de Hans Sachs. Une statue moderne, érigée au milieu de la place, fait revivre la forme corpulente et joviale du cordonnier-poète. Solidement campé sur ses larges cuisses, il semble prêt à s'esclaffer au récit de quelque farce énorme. Et l'on rencontre aussi en ce lieu une

des humoristiques fontaines à « fusil » et à cage, comme il en existe sur plusieurs points de la plaisante cité : *L'Homme à la Cornemuse*, figure à la fois réaliste et cocasse, saillie naïve d'autrefois, figée avec le jet de la fonte!... Mais, à l'autre bout de la place, surgit, comme une avancée du proche quartier juif de Marientor, la Nouvelle Synagogue, monument somptueux et dur, avec sa fière coupole, ses rangées de précises colonnettes, ses rosaces quadrillées et son escalier aux riches candélabres. Au pied de cet escalier, le vieux Nuremberg s'arrête, comme fixé et enchaîné brusquement par une volonté supérieure. Il y a une différence poignante entre l'ornementation géométrique du temple, entre ses décorations linéaires, entre son équilibre raisonné et hardi... et la bonne ville aux amusantes figurines, sur laquelle il semble exercer une inquisition sévère. En un vigoureux raccourci, se résume sur cette place l'action qui se prolonge partout à l'entour. L'on croit voir le monde froid et déterminé du calcul et des grandes entreprises tenir subjugué sous son regard de maître le vieux monde innocent du joujou et de l'imagerie.

Louis Arqué.

L'Administrateur-Gérant : Léon Gangloff.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

FÉVRIER 1908 — 44e LIVRAISON

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Avis aux lecteurs. — Réunion du Conseil de la Science sociale. — La Science sociale à l'étranger. — L'ouvrage de M. Poinsard, par G. d'Azambuja. — Un impôt mal établi, par J. Garas. — Remarques sur les répercussions, par G. Clerc. — Appréciations de la presse. — Bulletin bibliographique. — Livres reçus.

La suite au verso.

agraires et la crise agricole, par Henri Brun.

N° 27. — **Journal de l'École des Roches** (année 1905-1906).

N° 28 et 29. — L'Histoire expliquée par la Science sociale : **La Grèce ancienne**, par G. d'Azambuja.

N° 30. — **L'humanité évolue-t-elle vers le socialisme?** par Paul Descamps.

N° 31. — **L'École moderne**, par G. Clerc, Mme Hugh Bell et A. Pernotte.

N° 32. — Comment se prépare l'unité sociale du monde. **Le Droit international au XXe siècle**, par Léon Poinsard.

N° 33. — **Les exportations allemandes**, par Paul de Rousiers.

N° 34. — **Le type savoyard**, par C. Borlet, J. Poncier et P. Descamps.

N° 35. — **Le littoral de la plaine saxonne; le type des Marschen**, par Paul Roux.

N° 36. — **Les origines de la science sociale. Frédéric Le Play; sa méthode et sa doctrine**, par E. Bouchié de Belle.

N° 37. — **Les populations viticoles**, par Paul Descamps.

N° 38. — **Journal de l'École des Roches** (année 1906-1907).

N° 39. — **Edmond Demolins**, par P. de Rousiers, G. Bertier et P. Descamps.

N° 40. — **Les populations forestières du centre de la France**, par A. Boyer, E. Demolins, le Cte de Damas d'Anlezy et P. Descamps.

Nos 41 et 42. — **Répertoire des répercussions sociales**, par Edmond Demolins.

N° 43. — **Les Faiseurs de jouets de Nuremberg**, par L. Arqué.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme, de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement quatre cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy; le cours de M. Paul Descamps, à l'Ecole des Roches, et le cours de M. J. Durieu, au collège des Sciences sociales à Paris. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, et celui de M. D. Alf. Agache, sur l'histoire des beaux-arts, fait au collège des Sciences sociales à Paris, s'inspirent directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires* : 20 fr. (25 fr. pour l'étranger);

2° Pour les *membres donateurs :* 100 fr.;

3° Pour les *membres fondateurs :* 300 à 500 fr.

BULLETIN

NOUVEAUX MEMBRES

M. Louis Bedel, 308, rue Lecourbe, Paris, présenté par M. Paul de Rousiers.

M. Charles Tallon, École de Guyenne, Blanquefort (Gironde), présenté par M. A. Roujol.

M. Alejandro Navajas, industriel, Sendija, 7, Bilbao (Espagne), présenté par M. A. Roujol.

M. Maurice Fougère, 22, rue de la Chaise, Paris, présenté par M. J. Périer.

M. L. Taunier, administrateur des colonies, 2, rue Pascal, Paris, présenté par M. Paul de Rousiers.

M. Alfred Marlier, 18, Küchengarten, Gera (Reuss), Allemagne, présenté par M. Paul de Rousiers.

Dr José d'Almeida, R. C. Mattoso A., Coïmbra (Portugal), présenté par M. Paul de Rousiers.

M. Léon Frey, 18, rue de la Sinne, Mulhouse (Alsace), présenté par M. F. Bertholon.

M. E. A. Belgardt, Panteleïmonskaïa, 14, lgt. 21, Saint-Pétersbourg (Russie), présenté par M. Paul de Rousiers.

AVIS AUX LECTEURS

Nous rappelons à tous nos lecteurs, que M. Paul Descamps, secrétaire de la rédaction de la *Science sociale*, est à leur disposition aux endroits et aux jours indiqués ci-dessous :

Le *lundi* et le *mardi* à l'École des Roches, Verneuil (Eure).

Le *mercredi* et le *vendredi* de 2 à 6 heures à la librairie Firmin-Didot, 56, rue Jacob.

Il peut les recevoir à cette dernière adresse, moyennant pré-avis, le *jeudi* et le *samedi*.

RÉUNION DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ DE SCIENCE SOCIALE

Le Conseil de la Société de *Science sociale* s'est réuni le 18 janvier 1908, à 9 heures du soir, sous la présidence de M. Paul de Rousiers. Étaient présents : MM. Paul Bureau, Robert Pinot, M. Firmin-Didot, P. Descamps et J. Durieu. Excusés : MM. G. d'Azambuja, Ph. Champault, Robert Dufresne, A. Dauprat, V. Muller, G. Melin, H. Hemmer.

Le Conseil a examiné d'abord les comptes de l'exercice écoulé, qui lui ont été présentés par M. M. Firmin-Didot, trésorier.

Après avoir approuvé ces comptes, le Conseil a arrêté le programme et le budget des missions pour l'exercice 1908. En plus de la mission de M. Wilbois en Russie, et de la mission de M. Descamps en Flandre, le Conseil a voté une somme de 500 francs pour être mis éventuellement à la disposition d'un élève d'un des cours de Science sociale reconnu par la Société apte à accomplir une mission d'étude dans un pays déterminé.

Le Conseil a arrêté ensuite la date du Congrès annuel de la *Science sociale* pour l'année 1908. Ce Congrès s'ouvrira le lundi 11 mai et prendra fin le jeudi 14 mai. Comme d'habitude, les séances du matin seront consacrées à des réunions de travail dans lesquelles chaque professeur de science sociale entretiendra les congressistes des principales questions traitées dans son enseignement de l'année. Le programme de ces séances sera publié dans le *Bulletin* de la Société un mois avant le Congrès, de façon à permettre à toutes les personnes qui y prendront part de préparer les questions qu'elles désireraient poser à chacun des professeurs.

Au sujet de la Revue, le Conseil de la Société a décidé, après délibération, de modifier les conditions de publication indiquées actuellement au verso de la couverture sous le numéro 3 et relatives aux droits d'auteur. Désormais les collaborateurs de la Revue conserveront la libre disposition de leur texte, même après la publication en fascicule; chaque fascicule sera vendu séparément; les auteurs continueront à recevoir 50 exemplaires du fascicule consacré à leur étude.

LA SCIENCE SOCIALE A L'ÉTRANGER

A Haïti, les idées et les conclusions de la Science sociale sont vigoureusement propagées dans le *Matin* de Port-au-Prince. Ce journal, dirigé par deux de nos membres, MM. Clément et Auguste Magloire, consacre chaque jour un article intéressant sur les études qui nous sont chères. Nous citerons entre autres, *la Femme haïtienne, la Crise américaine, des Idées collectives*, etc... Il y a là un exemple, auquel nous ne pouvons qu'applaudir, d'un quotidien sachant s'élever au-dessus du fait-divers banal, tout en restant à la portée du grand public. Les rédacteurs de ce journal ont compris quelle force ils pourraient tirer en vulgarisant les résultats d'une science nouvellement constituée. Ils ont, en outre, compris qu'en faisant ainsi, ils faisaient une œuvre bonne pour leur pays.

Sans doute, ce n'est pas le premier journal propageant nos idées, mais je crois pouvoir affirmer que c'est le premier qui le fasse d'une façon aussi suivie et aussi énergique, le premier également qui ne craigne pas de le proclamer tout haut. Il est à souhaiter que ce procédé se répande de plus en plus et que nous ne voyions plus nos idées propagées par des hommes qui feignent de nous ignorer. Nous n'oublierons pas que c'est à Haïti que ce nouveau sillon a été creusé.

P. D.

L'OUVRAGE DE M. POINSARD

Nous avons annoncé l'apparition du premier volume de l'ouvrage de notre ami Léon Poinsard : LA PRODUCTION, LE TRAVAIL ET LE PROBLÈME SOCIAL DANS TOUS LES PAYS AU DÉBUT DU XXe SIÈCLE (chez Alcan). Nous ignorions à ce moment que le second volume fût sous presse. Nous venons de parcourir également celui-ci, qui constitue avec le premier un vaste ensemble d'environ 1,400 pages in-octavo, dans lequel les questions ont pu être traitées avec l'ampleur et la documentation qu'elles réclament.

Ce second volume est consacré aux pays où domine, plus ou moins triomphante, combattue ou dénaturée, la formation particulariste. M. Poinsard commence par celui de ces pays qui s'est le moins dégagé des langes de la formation communautaire, et qui est précisément celui qu'il peut observer directement depuis plusieurs années : la Suisse. Viennent ensuite l'Allemagne et la France : ces trois nations composent le groupe des « races en voie de désorganisation ». Une deuxième section renferme les « races stables du Nord », celles qui peuplent la Belgique, les Pays-Bas et les États Scandinaves. L'ensemble de ces deux sections est compris sans ce titre général : « Les races mixtes de l'Occident ». — L'auteur arrive ensuite au « type particulariste développé » qu'il étudie également en deux sections, consacrées, l'une à l'Angleterre, et l'autre aux États-Unis. Les conclusions occupent les deux derniers chapitres relatifs, l'un au progrès social dans la vie privée, l'autre au progrès social dans la vie publique.

Nous donnons le sommaire de ces deux derniers chapitres :

I. — Tendance générale du particularisme. — Influences du lieu, du travail et de la propriété sur les sociétés compliquées; la vie ouvrière, son régime normal : particularisme ou socialisme. — Le rôle social de la propriété privée. — La famille particulariste, son organisation et son fonctionnement. — Importance du

rôle éducatif de la femme. — L'éducation et ses auxiliaires.

II. — Le particulier contre l'État-Communauté. — La liberté politique, sa forme naturelle et sa véritable base. — L'administration locale. — La gestion des intérêts généraux : la bureaucratie, le parlementarisme : le contrôle de l'opinion. — L'action extérieure et l'expansion de la race. — L'influence étrangère. — Le rang et l'avenir des races particularistes. — La loi fondamentale du progrès social et du développement économique.

Nous ne ferions que nous répéter en faisant l'éloge de ce second volume, où l'on retrouve toutes les qualités du premier : division méthodique, conscience profonde, abondance de matériaux, puissance admirable de travail et de groupement de faits. Inutile de dire à nos lecteurs que les conclusions de M. Poinsard sont en faveur du particularisme, source de progrès, non seulement individuel pour les personnes, mais économique pour les nations. L'apparition du particularisme a été le grand fait, le pivot historique des temps modernes.

« Voilà bien, dit-il [1], le nœud de la question sociale, le centre vivant, le cœur palpitant de la condition humaine. L'antiquité était organisée tout entière pour faire du particulier le serviteur soumis, perpétuel, de la communauté. Le particularisme a renversé les rôles. Il a rendu le particulier maître de la situation ; après avoir réduit la communauté au strict minimum, il l'a mise au service du particulier. Et cette noble liberté a fait l'homme contemporain, l'homme occidental, bien entendu, qui, malgré ses défectuosités, vaut pourtant mieux en moyenne que l'homme de l'antiquité ; surtout, il vit dans un état meilleur, plus libre, plus heureux, et plus perfectible ».

Tous les amis de la science sociale salueront volontiers les conclusions de M. Poinsard. Mais si son ouvrage doit forcément leur faire retrouver de « vieilles connaissances », il leur apportera, en outre, une foule de détails nouveaux, grâce auxquels tous pourront encore s'instruire, ce qui, au dire du vieux Solon — un sage communautaire qui eut ses heures d'initiative — est agréable à tous les âges de la vie.

G. d'A.

1. Page 742.

UN IMPOT MAL ÉTABLI

Les états modernes ont de grands besoins d'argent en raison des services nombreux et complexes qui leur incombent. Même lorsqu'ils ont la sagesse de se renfermer dans leur fonction normale — et ce n'est pas toujours le cas — il leur faut de larges ressources. Et c'est pour chacun d'eux un inquiétant problème de se les procurer sans nuire à la vitalité des forces productrices du pays.

L'État agit par le moyen de lois et de règlements. Pour que les lois et les règlements s'adaptent à la réalité de tel ou tel ordre de faits, il importe qu'ils aient été élaborés par des gens particulièrement compétents dans cet ordre de faits. Si cette condition n'est pas réalisée, l'application de la loi ou du règlement par voie d'autorité, arrive presque toujours à produire des conséquences injustes, incohérentes, quelquefois même désastreuses.

Un exemple de disposition législative insuffisamment préparée nous est offert par le régime auquel sont soumis les alcools.

Parmi les alcools de production française, les eaux-de-vie des Charentes et de l'Armagnac ont une réputation mondiale qui date d'au moins trois cents ans.

On pourrait croire que le Gouvernement, qui a tout intérêt à voir augmenter la richesse du Pays, n'a dû rien faire pour gêner la production de ces eaux-de-vie recherchées dans les régions les plus lointaines, et dont la vente aisée et rémunératrice se traduit par un accroissement notable de la fortune de la France.

Malheureusement, et c'est ce qui explique la situation, les alcools, étant assujettis à un droit de consommation excessivement élevé, sont pour l'État une source

de profits abondants et immédiats, et l'État, représenté par l'Administration des contributions indirectes, a agi comme un particulier à prévoyance courte, il a surtout vu le fait de toucher de l'argent le plus tôt possible. Ce fut l'idée inspiratrice des lois et des règlements qui ont été faits sur cette matière.

On connaît la législation la plus récente. Une loi de 1903 imposa aux bouilleurs de crû la prise en charges des eaux-de-vie qu'ils distillaient. Les chais étaient visités régulièrement par les agents des contributions indirectes. Un propriétaire était ainsi responsable de l'eau-de-vie qu'il avait fait distiller, et qu'il gardait dans ses chais. Il était assimilé au négociant qui achète des eaux-de-vie pour les revendre.

La loi fut complétée par un règlement d'administration publique, et ce règlement fut élaboré par le Conseil d'État, assemblée composée de légistes qui, pour la plupart, ignoraient les conditions de la production et de la conservation des eaux-de-vie.

On sait que les eaux-de-vie perdent, en vieillissant, du degré et du volume; que ces pertes sont très fortes pendant les premières années, et vont en diminuant dans la suite; qu'elles sont variables selon la situation du chai et la qualité du bois qui sert de logement.

Après une enquête sommaire et incomplète, le Conseil d'État se borna à confirmer l'assimilation des bouilleurs de crû aux négociants. Il déclara que le déchet toléré aux propriétaires serait le même que celui qui est accordé aux négociants, à savoir 7 % pour les eaux-de-vie logées dans des fûts en bois, et 3 % pour celles logées dans des récipients en verre.

Et pourtant les conditions, résultant de la force des choses, sont loin d'être les mêmes pour les propriétaires et pour les négociants; même en ce qui concerne les propriétaires, elles présentent une grande variété.

Un négociant a généralement des chais construits et aménagés de telle façon que l'air n'y soit jamais chargé d'humidité, et que la température s'y maintienne relativement fraîche au plus fort de l'été. La perte par volatilisation est ainsi réduite au minimum. La presque totalité des fûts est imbibée d'alcool depuis longtemps, et l'absorption par le bois est extrêmement réduite. Le négociant dispose de quantités considérables d'eaux-de-vie, et il peut maintenir ses fûts constamment mouillés, ce qui réduit la surface offerte à la volatilisation. Étant données ces conditions, il est possible, sans courir trop de risques, de prendre en charge des quantités considérables d'eaux-de-vie. Les tolérances de 7 % et de 3 % sont largement suffisantes pour couvrir les déchets.

Il n'en est pas de même pour certains propriétaires qui ont à subir des concours de circonstances très divers et très particuliers.

En ce qui concerne les chais, il en est qui sont construits sur des mamelons élevés, et où il est facile de se débarrasser des eaux en excès. Tel est le cas de la plupart des chais des grands crus du Bas-Armagnac. Ces chais ont été construits en vue de loger des eaux-de-vie de très grande valeur et produits par de très grands domaines. Il était possible de choisir un emplacement spécialement favorisé et de prendre toutes les précautions. En hiver, on n'y redoute pas les excès d'humidité, et en été la chaleur est relativement modérée. Les eaux-de-vie subissent ainsi peu de déchet, mais elles mettent plus de temps à acquérir les qualités des eaux-de-vie vieilles. La formation des dérivés de l'alcool est beaucoup plus lente.

Dans les alluvions sablonneuses des vallées, dans les cuvettes graveleuses, la situation n'est plus la même. Durant l'hiver et une partie du printemps, ces lieux bas reçoivent de grandes masses d'eau des plateaux et des coteaux voisins, l'atmosphère est très chargée de vapeur d'eau, et cette vapeur d'eau provoque la volatilisation de l'alcool. Il en résulte une notable diminution de degré. Pendant la première année, une eau-de-vie d'Armagnac distillée à 50 degrés perd deux degrés, et retombe au titre de 48. Pendant les années suivantes, la perte de degré est moindre, mais notable encore. Un propriétaire qui laissait vieillir ces eaux-de-vie a perdu 8 de-

grés en cinq ans. Pendant l'été, l'air concentré dans les vallons s'échauffe considérablement, d'où une augmentation de la vaporisation et une diminution de volume.

Dans les vallées gasconnes, la propriété est généralement morcelée, et il est matériellement impossible à la plupart des propriétaires de faire choix d'un emplacement pour y construire un chai spécial aux eaux-de-vie. Le chai, le plus souvent, fait partie du bâtiment principal de la métairie.

En ce qui concerne le bois des fûts, il importe aussi de considérer de notables différences. Le bois vieux, depuis longtemps imbibé d'alcool, absorbe très peu d'eau-de-vie. Au contraire, les bois neufs absorbent davantage. On a observé que les bois les plus communément employés absorbent 8,75 % pendant la première année de leur emploi, 7 % pendant la seconde, et de moins en moins dans la suite.

En Armagnac, il est vrai, certaines qualités de bois provenant de chênes poussés dans le pays, ont une capacité d'absorption moins élevée, mais ces qualités sont, aujourd'hui, très peu employées par la tonnellerie. Les propriétaires de forêts trouvent plus avantageux de vendre leurs chênes pour en faire des traverses de chemins de fer. Seules, les personnes qui possèdent à la fois des vignes et des taillis ou des forêts de chêne, pouvent avoir des futailles à faible capacité d'absorption.

Le mode d'écoulement de l'eau-de-vie est également à considérer. Lorsqu'on vend en gros, on évite les déchets qui résultent des menus accidents qui sont très difficilement évitables au cours des manipulations fréquentes. On évite de laisser en vidange tous les fûts, sauf un seul réservé à l'ouillage, et l'eau-de-vie n'offre à la volatilisation que des surfaces très restreintes.

Les tolérances de 7 % et de 3 % ont été édictées sans tenir compte ni de l'âge des eaux-de-vie, ni de la situation des lieux, ni de la qualité du bois, ni du mode de vente. De telles prescriptions réglementaires devaient forcément aboutir à l'injustice.

Lorsque l'application de la loi du règlement de 1903 eut produit ses effets, de nombreux propriétaires eurent à payer des droits sur des manquants d'eau-de-vie dont ils n'étaient nullement la cause. Quelques-uns eurent des procès-verbaux. Et cependant d'autres bouilleurs de crû qui avaient du vieux bois et des chais bien situés, se trouvaient en règle et étaient satisfaits.

Ceux qui avaient à payer criaient à l'injustice, à l'inquisition; les agents de la régie étaient mal reçus. Il y eut même des menaces de coups de fusil. Ce régime de prises en charges avait des adversaires acharnés, mais il avait des partisans résolus, qui trouvaient bon que la régie, avec des acquits blancs, attestât la pureté des eaux-de-vie.

Les différences des conditions particulières se traduisaient par des différences d'opinions.

En 1905, le Parlement s'émut des plaintes qui arrivaient de tous les côtés, et il abrogea la loi de 1903. L'administration des contributions indirectes se trouvait privée des garanties pour la perception des impôts, mais elle ne se tint pas pour battue; elle imagina un système qu'elle croyait susceptible de lui faire rentrer beaucoup d'argent. Elle décida de refuser l'acquit blanc, attestation de la pureté des eaux-de-vie de vins et de fruits, aux propriétaires qui n'accepteraient pas le régime de 1903, et de leur donner seulement l'acquit rouge qui, jusqu'alors, était réservé aux alcools d'industrie.

C'était là une mesure dont la légalité a été contestée, mais le ministre des finances n'y fit pas opposition. On croyait qu'il y avait là un moyen d'arrêter la contrebande et de faire rentrer de l'argent.

Le résultat ne tarda pas à être appréciable. La contrebande se trouva encouragée. A l'injustice du régime précédent vint s'ajouter l'incohérence.

Les propriétaires qui avaient opté pour la prise en charge, voyaient toujours la régie leur présenter la note pour des déchets dus à des causes naturelles, et qui dépassaient les tolérances réglementaires.

D'autre part, les propriétaires qui n'ont

pas voulu accepter la prise en charge ont toutes les facilités pour écouler leurs eaux-de-vie sans payer les droits. C'est ainsi que les eaux-de-vie qui se consomment dans les régions voisines de l'Armagnac (Chalosse, Landes, Plaine garonnaise) ne sont, en fait, assujetties à aucun droit. Il est matériellement impossible à la régie d'arrêter cette contrebande. Il faudrait que des agents soient postés sur toutes les routes, qu'ils visitent les voitures, les automobiles, qu'ils fassent ouvrir les valises, les paniers. Dans les petites villes, les débits clandestins sont nombreux.

Cette contrebande constitue une concurrence insurmontable pour les propriétaires qui ont leurs eaux-de-vie en charge; les derniers sont obligés d'attendre le négociant en gros qui ne se présente pas, sinon pour offrir des prix dérisoires. En attendant des temps meilleurs, ils sont exposés à verser à la régie des sommes considérables.

Les recettes de l'administration des contributions indirectes ont diminué dans de grandes proportions, et la seule ressource de cette administration pour faire rentrer les impôts sur les alcools, est de faire payer aux propriétaires qui ont pris en charge, des manquants dus à des causes naturelles.

Le propriétaire a le choix entre vendre son eau-de-vie de contrebande sans déclaration préalable, ou accepter la prise en charge et ne vendre que de petites quantités à des consommateurs éloignés en s'exposant à payer des manquants.

Et beaucoup tournent la difficulté en ne distillant pas et en vendant leur vin en nature. Le marché se trouve ainsi encombré de vins des Charentes et d'Armagnac, qu'il y aurait avantage à vendre sous forme d'eaux-de-vie.

Telle est la situation, et l'on conçoit qu'il n'est pas facile d'arriver à une solution en modifiant la loi ou même le règlement d'administration publique, surtout si l'État tient à recouvrer ses impôts exorbitants qui constituent une prime à la contrebande.

Il semblerait plutôt que la solution soit liée au problème de l'organisation agricole et viticole. Des coopératives fortement organisées et fédérées pourraient traiter avec les propriétaires de forêts pour se procurer des bois de bonne qualité à des conditions avantageuses. Un syndicat central pourrait faire connaître aux pouvoirs publics la variété des situations de fait. Des commissions arbitrales pourraient connaître des difficultés avec le fisc.

J. Garas.

REMARQUES SUR LES RÉPERCUSSIONS

Voici quelques observations qui me sont suggérées, à propos de la répercussion nº 25 de l'État. *Le petit nombre des combattants augmente l'importance de la valeur individuelle.*

L'armure s'est effectivement réduite en même temps que le nombre des combattants augmentait. Essayons de discerner les motifs de cette double évolution, et pour cela reportons-nous au déclin du moyen âge, de l'âge de l'armure.

Dès la guerre de Flandre, en 1302, la bataille de Courtrai fut une victoire des hommes à pied sur les chevaliers.

Pour continuer la lutte contre les 80.000 combattants que la Flandre équipa, Philippe IV dut augmenter ses effectifs; la proportion d'infanterie, par rapport aux cavaliers bardés de fer s'accrut, de ce fait, en raison de l'impossibilité de lever un nombre suffisant d'hommes d'armes montés. Ainsi le nombre des combattants augmenta et, en même temps, s'accrut la proportion d'hommes à pied qui, forcément, ne portaient pas d'armure pesante. Ainsi se réduisit le nombre des hommes portant la lourde armure par rapport au nombre de ceux qui n'en portaient pas.

Quant à l'armure elle-même, un autre fait bien connu vient, à la même époque, lui porter un coup fatal : je veux parler de l'apparition de la poudre qui se fit entendre pour la première fois sur le champ de bataille de Crécy.

Tout ce qui précède n'infirme en rien d'ailleurs la valeur de la répercussion 25. Elle est aussi vraie pour les temps mo-

dernes que pour les temps anciens. Seulement avant l'époque où les effectifs augmentèrent, on cherchait l'accroissement de la valeur individuelle, non seulement dans l'éducation (Spartiates, chevaliers), mais aussi dans la protection donnée par une armure.

L'augmentation du nombre des combattants obligea à associer aux chevaliers issus de la noblesse, et recouverts de fer, des fantassins roturiers et ne pouvant porter le même poids mort. Celui-ci devint illusoire devant la puissance des armes à feu en même temps que la mobilité du soldat prenait une importance de plus en plus grande.

Il semble donc que le deuxième alinéa de la répercussion 25 pourrait être modifié de la façon suivante :

L'armure se réduit à mesure que le nombre des combattants augmente, pour les motifs suivants : 1° impossibilité d'augmenter dans la même proportion le nombre des chevaliers; 2° la protection donnée par l'armure devient de moins en moins efficace devant les progrès des armes à feu; 3° perdant sa valeur défensive, l'armure devient nuisible parce qu'elle diminue la mobilité qui, elle, devient de plus en plus nécessaire.

G. Clerc.

APPRÉCIATIONS DE LA PRESSE

L'ouvrage de notre ami G. d'Azambuja continue à faire impression sur le public lettré, comme en témoignent le compte rendu suivant :

De la *Revue des Humanités* en Belgique : Voici un ouvrage qui fera sûrement sensation dans le monde lettré, et qui pourrait avoir une heureuse influence dans les classes supérieures de nos vieilles humanités. Il inaugure la collection des *Classiques de l'Ecole des Roches* (Edmond Demolins) : c'est l'histoire grecque expliquée par la science sociale. On connaît les avantages et des défauts de ce système ; comme tout système appliqué à la vie humaine, il y a danger qu'il ne veuille plier les faits à des lois préconçues et déclarées infaillibles et universelles. Autant que possible, l'auteur a évité cet écueil en présentant au besoin ses conclusions comme des hypothèses au moins vraisemblables. *La Grèce ancienne* suppose une étude préliminaire de l'histoire grecque, puisqu'elle a pour but supérieur d'en grouper rapidement les faits et d'amener l'élève à découvrir lui-même, par suite de questions intelligentes, les rapports nécessaires qui existent entre les phénomènes.

C'est donc plutôt le Guide du maître pour une leçon de synthèse.

Mais quel charme à cette lecture ! Charme naissant de la nouveauté du plan et des aperçus, aussi bien que de l'heureuse adaptation du style moderne à toutes ces vieilles choses. Ce caractère moderne se révèle jusque dans les titres de chaque paragraphe, si concrets dans l'expression et si frappants pour l'imagination : *Les Paysans bâtisseurs de la vallée : le type Pélasge. Le Bandit montagnard divinisé. Première descente : le type héraclide. De ce type du bandit civilisé sort Jupiter. Les exploits du bandit montagnard expliquent le type d'Hercule. Hercule et les Héraclides entrepreneurs de travaux d'intérêt public. Les dieux justiciers : Pluton aux Enfers Le gendarme Thésée, ami d'Hercule. La chasse aux monstres.* — Je donne cela à titre d'exemples. Et l'ouvrage se développe ainsi jusqu'à son XIIIe et dernier chapitre : *La Déformation et l'Eclipse du type grec. Le Monde alexandrin. La Grèce devant Rome, devant les Turcs et devant l'Europe moderne.* — Il se termine par un grand tableau synoptique et la liste des sources à consulter.

BIBLIOGRAPHIE

Enquête sur les conditions de l'habitation en France. — Les maisons-types, t. I, avec une Introduction, par Alfred de Foville, 1894. — T. II, précédé d'une étude historique, par Jacques Floch, 1899. — Ernest Leroux, éditeur, Paris.

L'enquête sur les maisons-types que nous voulons faire connaître aux lecteurs de la *Science sociale* a été suggérée au Comité des travaux historiques et scientifiques du ministère de l'Instruction publique par la grande enquête administrative sur la propriété bâtie en France, prescrite par la loi du 8 août 1885 et du 8 juin 1887. On pensa qu'à côté de statistiques abstraites et multiples, et, qui pis est, *administrativement* établie, il y avait place pour « des renseignements d'une nature plus concrète », et l'on adressa un peu de tous côtés un questionnaire qu'il importe de reproduire, car il précise bien la portée de cette seconde enquête.

I. Faire connaître par son centre et, si on le peut, par ses limites, la région où domine la maison-type dont on va parler.

II. Dire comment les maisons du type considéré sont habituellement situées et orientées; indiquer, en même temps, les raisons topographiques, géologiques, hydrologiques, météorologiques... de l'état de choses constaté.

III. Dire si, dans les communes de la région observée, les maisons tendent à se serrer les unes contre les autres ou si, au contraire, elles sont plus ou moins dispersées. Expliquer le fait.

IV. Décrire la maison-type, extérieurement et intérieurement; forme, dimensions ordinaires, distribution, matériaux employés pour les diverses parties de la construction, coût... Rechercher les motifs du mode de construction adopté.

V. Étudier la maison-type au point de vue du nombre de ses habitants et du groupement plus ou moins complet des familles.

VI. Dire si la maison est seulement utilisée comme habitation familiale ou si elle sert, en même temps, à d'autres usages (ateliers? étables? granges?...)

VII. Indiquer les dépendances ordinaires de la maison-type, soit comme constructions annexes, soit comme cours, jardins, prés, vignes.

VIII. Dire ce que l'habitation-type, considérée dans son ensemble, coûte ou rapporte.

XI. Apprécier les conditions du type de maison précédemment décrit au point de vue de l'hygiène physique et morale.

On conçoit l'intérêt qu'offrent pour nos lecteurs, et plus particulièrement pour ceux qui participent à l'*Enquête sur les Pays*, les deux volumes publiés sous l'éminente direction de M. Alfred de Foville.

Les 67 réponses reçues par le Comité des travaux historiques[1] concernent presque toutes les régions de la France, mais le centre, l'ouest et le sud-ouest de notre pays n'ont été étudiés que par un petit nombre de correspondants. C'est ainsi que les cinq départements formés de l'ancienne Bretagne n'ont fourni que deux notices, l'une sur la région de Vannes et l'autre sur le Bas-Léon. La Vendée a inspiré deux correspondants; mais le Béarn, l'Auvergne, le Berry, l'Orléanais, l'Anjou, le Maine et la Basse-Normandie ne sont représentés chacun que par une notice; la Gascogne, la Saintonge, l'Angoumois, le Limousin, la Marche ne sont pas représentés du tout. En revanche, le département du Nord, à lui seul, a formé douze études, le département de l'Oise en a fourni trois, la région de la Meuse six, le Dauphiné six également, l'ancienne Bourgogne cinq, et la Provence quatre.

Toutes ces notices sont loin d'avoir la même importance; certaines, vraiment trop succinctes, occupent à peine deux ou trois pages; d'autres sont, au contraire, très considérables. De même leur valeur scientifique n'est pas et ne saurait être égale. Il est plus facile de noter les faits que de les expliquer, et la bonne volonté de plusieurs correspondants n'a pu satisfaire entièrement à toutes les demandes du questionnaire qui leur avait été envoyé.

Un tel ouvrage ne peut s'analyser, il faut le lire d'un bout à l'autre. Aussi nous bornerons-nous, pour en donner une idée succincte, à choisir dans chacun des deux volumes une étude parmi celles qui nous ont plus particulièrement intéressé, et nous tâcherons de les résumer brièvement.

Les lecteurs de la *Science sociale* se rappellent certainement les deux excel-

1. Les 51 premières réponses forment le tome I; le tome II comprend les 16 autres.

lentes monographies de la Tarentaise et des Bauges [1] que nous devons à MM. Borlet et Poncier. L'étude que M. Carcelle, agrégé de l'Université et professeur au lycée de Chambéry, a consacrée aux maisons-types en **Savoie** [2] renferme également des renseignements pleins d'intérêt.

Les maisons savoyardes répondent à deux types différents : la maison de la plaine et la maison de la montagne. Ces deux types. « entre lesquels n'existe aucun point de ressemblance, s'expliquent par le changement radical du climat ».

Au-dessous de 700 à 900 mètres d'altitude on trouve la maison de la plaine construite en pierre; plus haut, c'est le chalet montagnard en bois « et de préférence en bois de sapin, beaucoup plus chaud en raison de son imperméabilité et de son propre pouvoir conducteur ».

Le *chalet* repose sur quatre forts piliers de pierre de taille reliés par une solide maçonnerie ; les murailles sont formées de troncs de sapins soigneusement équarris, posés les uns au-dessus des autres comme s'il s'agissait de pierres ou de briques. Entre chaque assise, est disposé un lit de mousse bien sèche fortement tassée ; les joints sont couverts extérieurement de lattes de bois. Quant au toît, formé de petites planches de sapin nommées *tavaillons*, il n'est point très élevé, et la pente en est assez forte pour obliger la neige à glisser vite.

Le chalet se compose, en général. d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Il est rare qu'on habite le rez-de-chaussée qui sert alors d'établi ou de magasin. A l'étage se trouvent la cuisine, pièce principale, et deux chambres à coucher. « Les combles sont remplies d'écorces, de pailles et de fourrages descendus des *alpages* et entassés avec soin de façon à former, au-dessus des pièces d'habitation, comme un matelas épais et résistant ».

Tout est donc combiné pour offrir une sérieuse protection contre le froid; et si l'on ajoute que, par suite de l'abondance du bois et de la facilité avec laquelle se travaille le sapin, le chalet coûte peu à construire; que, en outre, malgré son aspect fragile, il résiste très bien à la tourmente, grâce à l'élasticité du bois, on comprend qu'il représente pour le montagnard l'habitation réelle.

La *maison de pierre de la plaine* était jadis couverte en chaume, mais, depuis l'annexion à la France, on a ouvert de nombreuses routes et des chemins de fer qui ont permis de substituer à la paille la tuile ou l'ardoise. Cette substitution constitue un grand progrès, car, les maisons de la plaine étant généralement groupées en villages ou en hameaux, les toits de chaume, en cas d'incendie, offraient au feu une proie facile, et comme, là encore, les combles servent de magasins à foin, il n'était pas rare jadis de voir un hameau ou un village entièrement détruit.

Comme le chalet, la maison de la plaine comporte généralement un rez-de-chaussée et un étage. « Le rez-de-chaussée n'est pas toujours habité : il comprend alors écurie, cave, *tenailler*... Dans le cas contraire, il constitue l'habitation de jour, et c'est une habitation assez incommode. » On y trouve une cuisine mal éclairée dont une vaste cheminée à manteau de bois formait jadis l'ornement principal. « A côté de la cuisine est une pièce plus petite, qui en hiver a un usage tout spécial. Elle prend alors le nom de *fornet* ou de poêle. On y installe un fourneau en fonte. C'est dans ce logis que se passe la veillée dans une atmosphère chaude et lourde. » Derrière ces deux pièces essentielles se trouvent la chambre aux provisions ou *crédence*, puis une chambre propre pour les invités. A l'étage sont les chambres à coucher. « Cet étage est entouré presque toujours d'une galerie en bois, large de $1^{m},20$ qui est comme la maison d'été et la maison des enfants. »

Cette galerie constitue le caractère original de la maison savoyarde ; le chalet montagnard en est, lui aussi, toujours pourvu.

Nous avons vu que par les différences de climat s'explique la différence profonde qui règne entre la maison de la plaine et le chalet. La différence de fertilité des

1. *Science sociale*, 2e série, fascicule 34, mars 1907.

2. *Les maisons-types*, t. II, pp. 237-249.

terres nous donne à son tour le motif de l'agglomération des habitations ou de leur dispersion. Dans les régions à cultures riches, on rencontre peu d'habitations isolées et les groupes de maisons sont considérables. Dans les hautes vallées, où la terre est pauvre, les habitations sont très dispersées. « C'est que, pour vivre, une famille a besoin de terrains étendus, d'autant plus étendus que l'industrie pastorale, qui exige de longs parcours, est sa principale ressource. » A cause de la rigueur du climat, la dispersion est d'ailleurs moins grande en hiver qu'en été. Les montagnards ont, en effet, deux habitations : le chalet d'été, toujours isolé au centre des pâturages et la maison d'hiver, bâtie à une altitude moindre. Ces maisons d'hiver ne sont plus isolées, mais réunies par petits groupes; « elles sont amoncelées les unes contre les autres, n'offrant que peu de prise au vent, percées de rares fenêtres, très basses. On sent très bien à quelle préoccupation obéit l'habitant. Il se protège contre le froid, et veut éviter l'isolement, qu'il recherche au contraire dans sa vie estivale[1] ».

La très intéressante étude de M. Mauduit[2] nous transporte en **Basse Normandie** dans la région d'Avranches.

Nous sommes là dans un pays accidenté, parsemé de collines et de vallons, et de climat tempéré par le voisinage de la mer. Partout on trouve l'eau en abondance : les petites sources à ciel ouvert sont très communes, et la plupart des puits n'atteignent pas 10 mètres de profondeur. C'est une région de culture surtout herbagère où « les champs, généralement d'une faible étendue, sont entourés de haies dans lesquelles il y a une grande quantité d'arbres de haute tige. L'intérieur même de beaucoup de champs labourés est planté de pommiers, de sorte que, lorsqu'on est placé sur une hauteur, le pays offre au loin l'aspect d'une vaste forêt ».

1. Pour plus de détails, nous engageons le lecteur à se reporter à l'étude de M. Borlet sur la *Tarentaise*.
2. *Les maisons-types*, t. I, p. 301-310.

L'Avranchais est un pays de petite culture; les grandes fermes y sont peu nombreuses, et par grandes fermes on entend « celles qui ont une vingtaine d'hectares. Les fermes moyennes ont de 10 à 15 hectares, et il en existe une multitude de petites ». Ces fermes sont isolées, ou bien elles se groupent en petits villages comprenant « un nombre plus ou moins considérable de petites exploitations dont les maisons sont, sinon contiguës, du moins peu éloignées les unes des autres et dont les vergers se touchent ou ne sont séparés que par des chemins ou des voies de servitude ». En fait, ces *villages* ne sont que des hameaux.

Ces maisons de cultivateurs se ressemblent toutes. La plupart se trouvent au milieu de vergers plantés de pommiers très serrés qui abritent contre les vents. Quand des maisons sont contiguës, cela vient, le plus souvent, de ce qu'une ferme a été partagée entre plusieurs enfants, car on n'a pas de tendance à se grouper. « Si on est bien aise d'avoir des voisins, écrit M. Mauduit, il est plus agréable de ne pas être porte à porte. »

La maison-type avranchinaise, construite en pierre granitique ou schisteuse, ne forme qu'un seul corps de bâtiment avec d'autres logements, tels qu'étable, cellier ou grange construites sur la même ligne. Dans toute ferme, grande ou petite, on trouve en effet ces dépendances, ainsi qu'un réduit pour les porcs et un autre pour les moutons, si la ferme est de moyenne étendue ou, si c'est une grande ferme, il y a en outre une seconde et même une troisième étable, une écurie, un pressoir, une charretterie, enfin une boulangerie. Les bâtiments accessoires non contigus à la maison sont disséminés dans le verger, qui est le centre de l'exploitation.

L'habitation proprement dite « ne comporte qu'un rez-de-chaussée dont l'aire est en argile battue, avec quelques grandes pierres pour le foyer et autour. Ce rez-de-chaussée est divisé en deux pièces inégales occupant toute la profondeur du bâtiment; la plus grande se nomme la *maison*, l'autre s'appelle la *salle*. La maison

sert à la fois de salle à manger, de chambre à coucher et de lieu de réunion; en un mot, c'est là qu'on vit. La salle n'est qu'une pièce de décharge, et souvent elle n'existe pas dans les petites fermes, et parfois même dans les moyennes. Le rez-de-chaussée ne comprend alors qu'une seule pièce.

Au-dessus se trouve le grenier muni d'un plancher en argile ou en bois sur lequel on dépose le grain. La toiture jadis était en chaume, mais actuellement on couvre plutôt en ardoises ou en tuiles. Cela tient à deux causes : les dangers d'incendie sont moindres, et, de plus, « l'étendue des terres labourées ayant été diminuée par leur conversion partielle en prairies, chaque ferme ne pourrait pas toujours produire assez de *glue* pour entretenir les couvertures de tous les bâtiments qui en dépendent. Ces bâtiments sont nombreux parce que, dans l'Avranchais, on ne fait pas de meules; c'est une habitude générale de loger les foins et les pailles ».

Un trottoir étroit en pierres mal jointes règne le long des bâtiments de la ferme. Ce trottoir est d'autant plus nécessaire que la cour à fumier est placée devant la maison aussi bien que devant les bâtiments de service.

« En résumé, les maisons et les bâtiments de ferme de l'Avranchais sont mal aménagés et mal tenus,... et laissent beaucoup à désirer, même au point de vue de la propreté. » C'est ainsi que, dans ce pays de culture herbagère, « peu de fermes ont une pièce spéciale pour la laiterie. Quand il y en a une, c'est un petit réduit ménagé derrière la pièce de décharge ou sous l'escalier du grenier. Ce qu'on appelle *laiterie* n'est souvent qu'une armoire, dont les panneaux sont percés de trous pour permettre à l'air de circuler ».

Chose remarquable, les paysans n'habitent presque jamais que le rez-de-chaussée, même lorsqu'ils ont, par exception, des chambres à leur disposition. Ainsi ceux qui occupent d'anciennes maisons de maître s'entassent dans la cuisine et au besoin dans l'ancienne salle à manger qui devient la pièce de décharge. Ils ne mettent pas de meubles dans les chambres qui servent alors de greniers.

La maison-type que nous avons décrite est habitée par le père, la mère, les enfants, assez souvent un autre membre de la famille, oncle ou tante, grand-père ou grand'mère, et deux domestiques, garçon et fille, si les enfants de la maison ne sont pas parvenus à l'âge voulu pour en tenir lieu. Les membres de la famille et la servante couchent dans la pièce principale si elle contient assez de lits. Quelquefois, le lit de la servante ou des grandes filles de la maison est placé dans la pièce de décharge, quelquefois c'est celui du domestique ou des garçons. Il n'y a pas d'uniformité à cet égard; mais la plus grande partie du personnel de la ferme couche dans la pièce principale. « La moralité n'y perd rien, dit M. Mauduit, la décence seule en souffre, mais cette gêne est moindre que ne le supposent les personnes ayant toujours eu l'habitude d'occuper des chambres particulières. »

La place nous manque pour parler comme il faudrait de l'étude de M. Jacques Floch sur *Les origines et les vicissitudes historiques de l'habitation en France*. Le savant auteur des *Origines de l'ancienne France* a traité le sujet avec une incontestable maîtrise. Nous voulons du moins signaler le chapitre II intitulé : *Les théories scientifiques sur l'origine de l'habitat en France*, où M. Floch réfute preuves en mains, les affirmations trop hardies du professeur allemand Auguste Meitzen concernant le mode d'établissement, sur le sol, des Germains et des Celtes. Il semble donc inexact, comme le prétendait ce dernier, que la maison isolée soit celtique et le village aggloméré germanique.

J. Bailhache.

Les limites et les divisions territoriales de la France en 1789, par Armand Brette. — Ouvrage accompagné de quatre cartes sommaires des diocèses, gouvernements généraux, généralités et bailliages de France en 1789. — Édouard Cornély et Cie, éditeurs. Paris, 1907. Prix : 3 fr. 50.

Habitués, comme nous le sommes, à voir les frontières entre les divers États européens strictement délimitées et les divisions administratives de chaque pays non moins rigoureusement établies, nous avons *a priori* tendance à croire qu'il en est ainsi depuis longtemps.

L'ouvrage de M. Brette nous montre, avec abondance de preuves à l'appui, qu'en 1789, à la veille de la Révolution, les limites de la France, de la mer du Nord au royaume de Savoie, étaient très souvent incertaines par suite des enchevêtrements de frontières, et des enclaves. En Alsace, le partage des droits souverains entre le roi de France et divers princes allemands créait un état de choses spécial auquel la Constituante prétendit mettre fin, causant ainsi la querelle dite des princes possessionnés dont Albert Sorel a retracé, dans *L'Europe et la Révolution française*, toutes les graves conséquences.

Un des chapitres les plus importants est celui intitulé *Le mot « Province »*, où l'auteur montre quelle erreur commettent certains historiens et géographes en enseignant que « la France, avant 1790, était divisée en un nombre fixe de *provinces* méthodiquement classées et délimitées ». Ce mot province n'avait jadis aucune signification précise. Parfois il semble désigner un ancien *pagus*, un « pays » ; ailleurs, par *province* on a voulu dire un bailliage; d'autres se sont servis de ce mot en place de généralité. La vérité c'est — ainsi que l'écrivit Thouret, député du Tiers-État des bailliages de Normandie, dans un *Rapport du Comité de Constitution* en septembre 1789 — que « le Royaume était divisé en autant de divisions différentes qu'il y avait de diverses espèces de régimes et de pouvoirs : en diocèses sous le rapport ecclésiastique; en gouvernements sous le rapport militaire; en généralités sous le rapport administratif; en bailliages sous le rapport judiciaire ».

Or, non seulement les limites des diocèses, des gouvernements militaires, des généralités et des bailliages ne concordaient pas entre elles — ce qui n'a rien de surprenant puisque aujourd'hui, par exemple, les limites des territoires de corps d'armée ne concordent pas avec les ressorts des cours d'appel, ni ces derniers avec les limites des circonscriptions académiques, — mais encore, si l'on en excepte peut-être les généralités, leurs limites respectives étaient incertaines et mal définies. M. Brette, qui avait déjà publié sur cette question un *Recueil de documents relatifs à la convocation des Etats généraux de 1789* et un *Atlas des bailliages et juridictions assimilées ayant formé unité électorale en 1789*, faisant tous les deux partie de la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*, les a résumés dans les derniers chapitres de son étude, et ce résumé, quoique sommaire, est extrêmement instructif.

Aussi ce livre méritait-il d'être signalé à ceux de nos lecteurs qui s'occupent plus particulièrement d'études historiques.

J. Bailhache.

L'Individu et l'Esprit d'autorité, par Abel Faure, 320 pages. Paris, Stock.

Critique sévère et malheureusement trop juste de « l'Education française depuis le Moyen Age, jusqu'à la loi Falloux ». Fait assister au duel, sans cesse renouvelé, entre la tendance à la liberté individuelle et l'esprit d'autorité, dans le domaine des idées.

Contient des appréciations fort justes; l'épigraphe « La véritable éducation est celle qui cultive les différences », se retrouverait quelque part dans Demolins; mais il justifie bien ce que l'on a écrit des principes dégagés par la science sociale : « Ils sont dans l'air, ils s'imposent inconsciemment; mais seule la méthode d'observation peut donner le fil conducteur qui mènera à la cohésion nécessaire ».

L'auteur semble ne pas connaître les travaux de la science sociale, autrement il serait arrivé à une conclusion moins pessimiste; il aurait salué son idéal en bonne voie de réalisation dans l'École des Roches, il aurait compris le besoin d'étudier plus haut que le Moyen Age pour trouver la cause qu'il déplore et il aurait constaté que l'esprit religieux n'a pas été cause, mais victime de l'esprit d'autorité.

Louis Ballu.

L'enseignement ménager, par M. Maurice Beaufreton. *Ouvrage récompensé par l'Académie des Sciences morales et politiques.* I vol. in-12 de la **Bibliothèque d'Économie sociale**. Prix : **2** fr. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, rue Bonaparte, 90, Paris.

La question de l'enseignement ménager, c'est-à-dire d'un enseignement pratique apprenant aux jeunes filles ce qu'il est nécessaire de savoir pour bien conduire un ménage, selon les ressources dont on dispose, est une question dont l'intérêt s'accroît tous les jours, car, en définitive, le ménage c'est la famille. Autrefois, les jeunes filles demeuraient plus longtemps au foyer maternel et avaient le loisir de s'initier aux traditions. Aujourd'hui, celles qui sont riches vont davantage dans le monde et celles qui sont pauvres vont de plus en plus à l'atelier. La méconnaissance ou l'ignorance de l'art de conduire une maison devient ainsi un vrai désastre. De bien des côtés on s'ingénie pour le prévenir ou le réparer. L'Académie des sciences morales et politiques a mis au concours l'étude critique de ces tentatives, et les récompenses dont elle disposait ont été partagées entre deux mémoires dont l'un est celui de M. Maurice Beaufreton ; il le méritait par la connaissance profonde qu'il témoigne de toutes les parties du sujet et par l'allure vive, agréable, entraînante de son exposition. Le public ratifiera certainement les suffrages de l'Institut.

LIVRES REÇUS

Ce que l'armée peut être pour la Nation, par A. Fastrez, 1 vol. in-16 (Mosch et Throw, éditeurs, Bruxelles).

La personnification civile des associations (L'Allemagne, par R. Marcq : l'Angleterre, par M. Vauthier ; la France et l'Italie, par P. Errera), avec une préface de A. Prins, 1 vol. in-16 (Misch et Throw, éditeurs, Bruxelles).

La décadence du Sillon (histoire documentaire), par l'abbé Emmanuel Barbier, I vol. in-12, 2 fr. 50 (P. Lethielleux, éditeur, Paris. — E. Drioton, à Nancy).

Les démocrates chrétiens et le modernisme, par l'abbé Emmanuel Barbier, 1 vol. 3 fr. 50 (P. Lethielleux, éditeur, Paris. — E. Drioton, à Nancy.

Les démocrates chrétiens et le modernisme, par l'abbé Emmanuel Barbier, 1 vol. 3 fr. 50 (P. Lethielleux, éditeur. Paris. — E. Drioton à Nancy).

Le Christianisme et l'Extrême-Orient, t. II (Mission catholique au Japon), par M. le chanoine Joly, 1 vol. in-12, 3 fr. 50 (P. Lethielleux, éditeur, Paris).

Les Sociétés coopératives de consommation en France et à l'étranger, par J. Corréard, avec une préface de M. Paul Leroy-Beaulieu. Prix : 3 fr. (P. Lethielleux, éditeur, Paris).

La Philosophie aléthélogique (esquisse d'une nouvelle synthèse de philosophie), par Jean Hily. 1 vol. 10 fr. (Néauber et Cie, éditeurs, Paris).

La crise du libéralisme et la liberté d'enseignement, par G. Sortais, 1 vol. in-12, 2 fr. 50 (P. Lethielleux, édit.).

La diplomatie et la régénération sociale, par R. Tixeira Meudes, 1 brochure, (30, rua Bryamire Constant, Rio-de-Janeiro).

Annuaire statistique, 26e vol. (1906), publié par le Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale (Imprimerie Nationale).

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

de **PARIS** aux ports au delà de **SUEZ**, ou *vice versâ*

Les voyageurs partant de Paris à destination des ports au delà de Suez, ou inversement, peuvent obtenir conjointement avec leurs billets d'aller et retour de passage de ou pour **Marseille**, des billets d'aller et retour de **Paris** à **Marseille** ou *vice versa*, valables un an, aux prix suivants :

De **Paris** à **Marseille** ou *vice versa* (*viâ Dijon, Lyon ou Nevers-Lyon ou Nevers-Clermont*) :

1re classe : **144** fr. **80** ; 2e classe : **104** fr. **25** ; 3e classe : **67** fr. **95**.

Ces billets sont délivrés par la Compagnie des Messageries Maritimes et par les Chargeurs réunis.

Il peut être émis des billets de classes différentes pour les parcours en chemin de fer et pour les parcours maritimes.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Organisation d'un service de voitures directes de 1re et 2e classes, entre *Boulogne-sur-Mer* et *Irun*, à l'aller et entre *Hendaye* et *Calais* au retour.

Pour donner de nouvelles facilités aux voyageurs se rendant d'**Angleterre** ou du **Nord de la France** à **Bordeaux**, **Biarritz** et en **Espagne** ou *vice versa*, il vient d'être organisé un service de voitures directes de 1re et 2e classes, évitant tout transbordement à Paris.

A l'aller, départ de Boulogne-Maritime, à 2 h. 7 soir, pour arriver à Bordeaux à 3 h. 43 matin, à Biarritz à 7 h. 20 matin, et à la frontière espagnole à 8 h. 19 matin.

Au retour, départ de la frontière espagnole, à 5 h. 10 soir ; de Biarritz, à 6 h. 15 soir ; de Bordeaux, à 10 h. 30 soir, pour arriver à Calais-Maritime à 1 h. 10 soir.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Cartes départementales de circulation à demi-place

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest délivre des cartes nominatives et personnelles valables pendant 6 mois ou 1 an et donnant le droit d'obtenir des billets à demi-tarif pour des parcours exclusivement OUEST entre toutes les gares d'un même département.

Les départements desservis par le réseau de l'Ouest sont répartis en 2 catégories :

1re catégorie. — **Calvados, Côtes-du-Nord, Eure, Ille-et-Vilaine, Manche, Orne, Seine, Seine-et-Oise et Oise, Seine-Inférieure.**

2e catégorie. — **Eure-et-Loir, Finistère, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Sarthe.**

Les cartes sont délivrées pour les départements de chaque catégorie, moyennant le paiement préalable des prix suivants :

		1re CATÉGORIE fr. c.	2e CATÉGORIE fr. c.
A) Cartes donnant droit à des billets à demi-tarif de toutes classes pendant	6 mois	**60** »	**50** »
	1 an	**80** »	**65** »
B) Cartes donnant droit à des billets à demi-tarif de 2e et 3e classes pendant	6 mois	**40** »	**32** »
	1 an	**50** »	**40** »
C) Cartes donnant droit à des billets à demi-tarif de 3e classe seulement pendant	6 mois	**25** »	**20** »
	1 an	**30** »	**25** »

Il est perçu, en outre, à chaque voyage, la moitié du prix d'un billet simple (place entière) de la classe demandée par le voyageur pour le parcours qu'il veut effectuer.

Ces billets à demi-tarif sont délivrés au titulaire sur la présentation de sa carte au guichet des gares et haltes du département qu'elle concerne.

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE

FONDATEUR

EDMOND DEMOLINS

LE

TYPE SOCIAL DU PAYSAN JUIF

A L'ÉPOQUE DE JÉSUS-CHRIST

PAR

M.-B. SCHWALM

PARIS

BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE

56, RUE JACOB, 56

Février 1908

SOMMAIRE

Avant-Propos. P. 3.

I. **La formation du paysan, manifestée par ses travaux**. P. 12.

L'importance du paysan dans la société juive. — Situation et relief de la Palestine. — La Palestine admet l'élevage et veut de la culture. — La vigne et les vergers. — Les céréales. — Les terrasses et les citernes. — Les qualités du paysan juif.

II. — **Les origines du paysan juif**. P. 30.

Pourquoi les rechercher? — Du siècle de Jésus au retour de Babylone. — Avant l'exil. — L'installation en Canaan et l'influence des Cananéens. — Le séjour à Cadès. — Dans la terre de Gessen. — Les commencements de la culture chez les Patriarches.

III. — **L'expansion des rapatriés sur les monts de Juda**. P. 46.

L'attirance de la montagne. — Traditions de famille. — Traditions religieuses. — La marche descendante suivie par les colons. — Obstacles naturels : sols arides et intransformables. — Obstacles de voisinage : Samaritains agriculteurs. — Les villes hellénistiques de la Séphéla. — Iduméens semi-nomades, faciles à évincer. — Le pli de la montagne chez les Judéens.

IV. — **Les principaux ouvrages du paysan judéen**. P. 67.

Origines particulières du paysan judéen. — Les vignobles de la montagne — Médiocrité heureuse et production commercialisée. — A l'ombre des palmiers.— Les pâturages du *Midbar*. — Facilités de la vie et développement du commerce par le moyen du troupeau. — Orateurs, poètes et musiciens.

V. — **Le principal foyer de la vie juive**. P. 81.

L'isolement des Judéens. — Les communications par la voie des sommets. — Le caractère fermé de la vie judaïque. — Patriotisme en vase clos. — Une capitale appropriée. — Action de la montagne sur les symboles religieux. — Emplacements choisis pour le culte public. — Un peuple bien nommé.

LE TYPE SOCIAL DU PAYSAN JUIF

A L'ÉPOQUE DE JÉSUS-CHRIST

AVANT-PROPOS

Le travail qu'on va lire se compose de cinq fragments, détachés d'une *Monographie sociale du peuple juif à l'époque de Jésus-Christ.*

Dans les limites de cette époque, le premier siècle de l'ère chrétienne est tout entier compris. Elle nous offre un intérêt singulier parmi l'histoire d'une race qui n'a pas moins agi sur la vie religieuse de l'humanité que sur sa vie économique. C'est à l'époque de Jésus que la « maison d'Israël » passa d'une belle prospérité au pire des malheurs : la perte de sa terre, de ses foyers, de son autonomie comme nation. Dès lors, le type du Juif palestinien, plutôt rural, se fusionna dans le type urbain de la Dispersion, hellénisé, latinisé, cosmopolite au dehors, mais, dans le fond, irréductiblement juif. Déjà puissant et redouté dans le monde gréco-romain, le Juif des Juiveries éparses depuis l'Indus jusqu'au Tage se reconquit dans l'univers un empire sans armes ni frontières, un empire de l'or, où il régnait par le courtage, la banque et le change. L'époque témoin de la ruine du Juif palestinien tient donc une grande place dans l'histoire. Ne voit-on pas que les répercussions de cette crise ne cessent d'agir autour de nous? Elles sont d'autant plus saisissantes que, partout, disséminés par petits groupes, relativement à la population qui les entoure, les Juifs demeurent les mêmes. « Le Juif chinois ressemble plus au Juif français que

l'Auvergnat ne ressemble au Breton; le Juif de l'Allemagne a la même tournure d'esprit, les mêmes habitudes, les mêmes aspirations que le Juif d'Amérique ou d'Algérie. Au milieu de toutes les transformations sociales, les mille tronçons de la société juive présentent le plus singulier caractère de permanence et d'uniformité. Partout le Juif reste Juif[1]. »

La formation nationale du Juif se révèle donc étrangement résistante aux influences de lieu, de travail ou de voisinage qui, dans le cas général, transforment et assimilent les immigrés de toute région, au bout de la seconde ou de la troisième génération. Soit au point de vue contemporain, soit au point de vue des phases passées, nous rencontrons dans ce phénomène extraordinaire une manifestation vitale du plus haut intérêt. On se passionne à proportion pour une étude *impartiale* et *scientifique* des causes qui produisirent ce type social si persistant.

L'objet d'une pareille monographie est fort complexe de sa nature. Il embrasse la vie privée d'Israël, sa vie religieuse et sa vie publique. De ce travail considérable, et auquel je m'applique depuis plusieurs années, deux volumes, je l'espère, verront le jour en 1908 :

I. *Le Paysan juif, à l'époque de Jésus-Christ.* — Type général du paysan juif en Palestine. Ses variétés provinciales en Judée, Galilée et Pérée;

II. *Les Artisans et les Hommes d'affaires, à l'époque de Jésus-Christ.* — D'une part, les Artisans de village, à demi-paysans, et puis les Artisans des villes ou des gros bourgs. Parmi les Hommes d'affaires : les commerçants ruraux et ceux des villes, les changeurs, les banquiers.

J'encombrerais indiscrètement les numéros de cette Revue, si je prétendais y insérer tous les chapitres de ces deux volumes. Aussi, de ce copieux ensemble, je détache aujourd'hui, pour le présent fascicule, ce qui concerne le *Type social du paysan juif*. J'exposerai d'abord ses caractères généraux, tels

1. André de Cadière (Henri de Tourville), *Les Juifs. Des causes qui ont créé et maintenu le type, malgré la dispersion* (*Sc. soc.*, II, 6).

que les conditionnent : 1° les exigences de la Palestine, prise dans son ensemble, et 2° la formation qu'il reçut de ses ancêtres, parmi le cours de leurs migrations. Ensuite, nous verrons quelle variété spéciale de paysans israélites se développait en Judée.

C'est le paysan qui constitue la masse et le milieu d'où sortent peu à peu l'artisan, le commerçant, les manieurs de capitaux. Il influence la vie publique de la nation soit par ses clans montagnards, soit par un certain manque de capacité à donner de grands patrons agricoles, soit par la prise qu'il laisse en conséquence aux représentants urbains des cultures intellectuelles, du légalisme religieux, du sacerdoce riche : le Pharisien, le Scribe et le Sadducéen. Les fêtes et les institutions religieuses d'Israël sont elles-mêmes très largement adaptées à un peuple de paysans. La Bible est toute remplie d'images, de pensées et de lois rurales. On ne saurait donc aborder ni l'analyse ni la synthèse de la société juive d'autrefois sans commencer par le paysan. De toutes façons, il est le *premier objet* qui sollicite notre attention.

Une *méthode particulière* s'impose à son égard, étant donné son recul dans un passé de vingt siècles. Nous sommes obligés de suppléer l'observation directe par *le dépouillement des témoignages historiques*.

C'est pourquoi ces études renferment de constants emprunts aux *Évangiles* et, par analogie, à l'*Ancien Testament*, à la *Mischna*, sans oublier le *Talmud de Jérusalem*. FLAVIUS JOSÈPHE, l'historien juif hellénisant, nous renseignera souvent encore. Nous interrogerons aussi divers *classiques, latins ou grecs*.

Tous ces témoins, d'ailleurs, sont appréciés et utilisés dans une littérature historique ou archéologique, aussi copieuse qu'instructive, étrangère ou française, dont j'ai tâché de sélectionner les meilleures données. Les références nécessaires indiqueront avec sobriété les ouvrages et les endroits que j'aurai consultés : c'est le droit du lecteur de vérifier par lui-même les témoignages historiques au moyen desquels nous observons la société juive.

Nous consultons ces témoignages sous le rapport de leur

portée sociale : ainsi considérés, ils sont bien plus nombreux et significatifs qu'on ne le croit d'ordinaire.

Dans les seuls Évangiles, par exemple, et notamment dans les Paraboles que prononce Jésus, les diverses cultures du paysan juif s'aperçoivent : céréales, arbres fruitiers et vignes. On reconnaît l'élevage du mouton, avec transhumance au Désert. Le bœuf, à deux porte le joug et traîne la charrue. De même se dessinent les types du changeur, du banquier, du publicain, fermier d'impôts ou péager. Sur la composition du Sanhédrin de Jérusalem et au sujet de ses attributions, nous sommes très nettement renseignés soit par les *Synoptiques*, soit par *saint Jean*, soit par les *Actes des Apôtres*, concurremment avec *Josèphe* et la *Mischna*. Voici donc une série de faits relatifs au travail, au commerce, à l'administration, au gouvernement, que nous pouvons observer sur témoignages historiques. On en trouve d'autres encore. Somme toute, aucun des éléments premiers dont se composait la société juive n'échappe à notre observation.

Assurément, les témoignages historiques ne disent pas tout ce que désire savoir l'observateur social à son point de vue particulier. Ce n'est pas la société juive que les Évangélistes se proposent de nous décrire ; ils nous racontent simplement le ministère de Jésus au milieu de la société juive. Josèphe est historien à la manière antique ; il donne beaucoup plus d'attention aux événements politiques, militaires, diplomatiques ou aux actes des princes, qu'aux faits et gestes de la vie privée ; ceux-ci n'apparaissent guère qu'à l'arrière-plan de ses narrations. La *Mischna* est précieuse comme recueil de décisions rabbiniques en matière de propriété, de travail, de patronage, de contrats, de formes judiciaires ; néanmoins elle suppose à chaque instant chez ses lecteurs une expérience visuelle des choses juives, qui nous fera toujours défaut. Nous demeurons finalement en possession d'une documentation historique et sociale, très riche sans doute, mais incomplète encore ou abondante en sous-entendus. C'est tellement la condition de toute étude positive sur le passé de l'humanité, qu'il n'y a pas lieu de s'en émouvoir.

Il suffit d'en tirer le meilleur parti. Les ressources ne manquent pas. D'abord les témoignages divers que nous pouvons collectionner s'éclairent et se complètent souvent l'un par l'autre. En second lieu, la Palestine d'aujourd'hui nous présente encore certains faits identiques à ceux de la vie juive : le relief du sol, les saisons, le climat, les productions spontanées, les cultures traditionnelles demeurent sensiblement les mêmes de nos jours qu'à l'époque de Jésus-Christ. Cela se vérifie à la comparaison des documents antiques et des observations modernes. Ainsi beaucoup de procédés agricoles, d'importations ou d'exportations, de moyens pour les transports se sont maintenus sensiblement les mêmes, dans la mesure où ils dépendent des conditions non transformées ou intransformables que leur impose le pays.

Allons même plus loin. Malgré des différences entre les temps, les travaux ou les groupements, les habitants actuels de la Palestine accusent des *analogies* avec les anciens Juifs. Un grand nombre d'entre elles sont déjà reconnues par les voyageurs, les immigrants européens, les historiens ou les archéologues. Sur cet ensemble d'analogies, plus ou moins bien caractérisées, selon les observateurs, la science sociale doit exercer la *critique qui lui est propre*. Elle connaît déjà suffisamment de types sociaux, de répercussions et de lois sociales pour mesurer avec justesse les ressemblances comme les oppositions entre le fellah moderne et le paysan juif des temps antiques. Ce dosage, néanmoins, ne prendra toute la rigueur, toute la certitude, toute l'ampleur désirables, que si, de clairvoyants et sagaces observateurs, possédant bien, d'une part, la méthode d'observation directe, et, de l'autre, la documentation sociale qui se rapporte aux anciens Juifs, instituent des parallèles vraiment critiques, à base de monographies, soit de familles, soit de régions, dans le présent. Pour toutes sortes de raisons, dont la première est que j'habite Nice et non Jérusalem, je ne puis que saluer et applaudir de loin l'explorateur social qui réalisera quelque jour cette œuvre nécessaire.

En attendant, selon les moyens que la Providence me laisse à portée, je supplée à mon manque d'informations visuelles, sur la Terre Sainte d'aujourd'hui, par tous les renseignements que

j'ai pu demander aux livres et aux hommes. Mais la méthode vaut mieux que l'ouvrier. Si je m'en rapporte aux témoignages qu'ont bien voulu m'apporter déjà des spécialistes compétents et qui savent leur Palestine, la méthode d'observation sociale s'applique ici, originale et féconde. Elle donne en réalité une certaine science des faits générateurs et des groupements agencés dont se composait ou dont résultait la société juive.

C'est donc vraiment une tentative scientifique, nouvelle par son point de vue, qui se propose là. Autre chose est l'histoire ou l'archéologie du peuple israélite, et autre chose l'étude sociale que je présente en ce moment. Nous possédons l'histoire d'Israël à l'époque de Jésus-Christ, dans le magistral ouvrage de Schürer : *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu-Christi.* C'est le répertoire le plus complet et le plus clairement distribué des événements politiques, institutions publiques ou religieuses, productions littéraires, hébraïques ou hellénisantes, venues des Juifs ou parmi eux réalisées. Les documents et les faits y sont analysés, critiqués, racontés d'après l'ordre des temps, selon que leurs termes et leurs témoins en disent à l'auteur la contexture, les origines et les suites.

Dans le genre archéologie, nous possédons, de M. Stapfer, *La Palestine au temps de Jésus-Christ, d'après le Nouveau Testament, Flavius Josèphe et les Talmuds* — ou bien encore, *La Société juive, à l'époque de Jésus-Christ*, du Docteur Edersheim. Dans *La Société israélite d'après l'Ancien Testament*, le Dr Frantz Buhl nous fournit une minutieuse revue des documents bibliques où se manifestent les institutions soit antérieures à la captivité soit postérieures. M. l'abbé Lesètre résume et vulgarise excellemment les meilleures données des historiens et des archéologues dans son petit, mais substantiel volume, *La Clef des Évangiles.*

A la lecture de ces divers ouvrages, néanmoins, à l'examen de leurs plans respectifs, on s'aperçoit que la description empirique des institutions civiles, politiques, religieuses, domestiques, ouvrières, suffit à leur objet. Pourvu qu'elle se montre aussi exacte et aussi bien fondée que possible, elle a rempli son but.

Toute analyse ou toute synthèse méthodique des faits sociaux demeure étrangère à la fin que poursuivent les auteurs. Autrement, ils ne parleraient pas du gouvernement avant d'avoir traité de la culture, du commerce ou de la famille. Ils s'efforceraient de ramener les divers groupements privés, religieux, politiques de la nation juive à leurs éléments simples, à leurs causes propres et immédiates. Ils tâcheraient d'en classer les effets, les relations, les mutuelles répercussions dans une synthèse grandissante, vivante et naturelle des forces vives de la nation.

Mais une pareille tâche ne relève plus de l'histoire ou de l'archéologie; elle appartient à une science qui possède son objet propre, sa méthode, ses moyens de preuve. On la connaît trop bien ici pour que j'insiste davantage.

Ce n'est donc pas méconnaître les découvertes et les œuvres soit des historiens, soit des archéologues, que de constater qu'elles laissent la place vacante pour une monographie sociale du peuple juif. Toute science possède son domaine avec ses propres frontières : au delà de la science sociale, comme de l'histoire ou de l'archéologie, le peuple juif et tous les autres donneront encore de la besogne à de nouveaux savants.

Je me résigne donc ici à entrer dans une voie nouvelle; je me résigne : car si la nouveauté d'une tentative scientifique attire les chercheurs par les promesses de découverte que ne dément jamais une méthode éprouvée déjà, la nouveauté entraîne aussi des périls tout spéciaux. La vie sociale du peuple juif, c'est du maquis inexploré : au milieu de relations et de réactions collectives, plus enchevêtrées en leur genre que les genêts et les lentisques du désert, que peut tenter une sorte de pionnier? Il amorce à grand'peine soit de larges percées, ouvertes sommairement, soit de menus sentiers. D'autres viendront, qui profiteront des voies ouvertes et, au besoin, rectifieront les tracés, compléteront les points de vue.

Si de telles initiatives commandent la modestie, elles ne découragent pas la production ; bien au contraire. Dans une science d'observation, en présence d'un objet complexe comme la vie

d'un peuple, il n'est point imposé de constituer du définitif pour faire besogne utile. C'est là, principalement en face de documents et de témoignages historiques trop rares ou trop succincts, dans le risque d'une induction, dans un essai d'hypothèse, qu'on se remémore la maxime de saint Thomas d'Aquin sur le progrès des sciences : « *Ad quemlibet pertinet superaddere id quod deficit in consideratione antecessorum.* A chacun de combler les lacunes de ses devanciers par ses propres apports [1] ».

Telles sont, aussi bien, les réflexions que me communiquait l'un des critiques, des amis auxquels j'ai pris à cœur de soumettre mes manuscrits.

Du moment que j'utilisais des matériaux d'exégèse ou d'histoire à des fins de science sociale, ne devais-je pas, en conscience, consulter des exégètes et des historiens pour le contrôle des matériaux et, d'autre part, me procurer la même censure compétente au point de vue formel de la méthode sociale?

C'est donc ce que j'ai fait. Une fois de plus, dans cet ensemble de consultations, j'ai expérimenté à quel degré *une œuvre de science est toujours une œuvre sociale.* Enfermé au milieu de ses livres et de ses cartes, on retrouve déjà le concours vivant de plusieurs : ils répondent et ils provoquent la réflexion, témoins des faits passés ou maîtres de la science, dans le tête-à-tête quotidien que réalise leur lecture. Mais, surtout, les examens, les observations, les renseignements qu'on sollicite et qu'on accueille par les correspondances personnelles, voilà autant de rencontres qui établissent une collaboration multiple à l'ouvrage d'un seul.

Aussi, que mes critiques et amis — dispersés à Paris, en Lorraine, dans l'Orléanais, en Belgique ou en Suisse — me laissent dire ici quel bienfait de la Providence on apprécie parmi ces voisinages intellectuels qui se jouent de l'espace. Ils encouragent certain élargissement des vues que la science des sociétés provoque pour sa part. D'aucuns m'assurent, en effet, que de telles études peuvent rendre de vrais services aux

1. Saint Thomas d'Aquin, *Commentaria in Libros Ethicorum Aristotelis.* Lib. I, Lec. XI.

exégètes, en ajoutant les ressources particulières de la science et de la critique sociales à celles de l'histoire et des critiques annexes. D'autres me disent que les Évangiles leur deviennent plus accessibles, plus vivants, plus réels, par cette vue et cette explication des faits sociaux parmi lesquels vivait le Christ.

Des ateliers de l'exégète et de l'historien, à celui de la science sociale, voici donc l'avantage reconnu des échanges mutuels. Sans doute, chaque atelier scientifique possède son objet d'étude, sa méthode particulière et son autonomie; toute confusion des genres leur nuirait à l'envi. Mais, sans ombre de confusion, l'exégète peut et doit utiliser les résultats acquis de la science sociale, comme les produits de bon aloi d'une science auxiliaire; de même l'observateur social aborderait mal des études comme celle de la constitution israélite sous les Juges et les Rois, de la législation agraire dans le Pentateuque, du commerce et de la banque à l'époque de Jésus-Christ, s'il demeurait étranger aux résultats sérieux de la critique textuelle, littéraire ou historique.

On souhaiterait même, dans certains cas, la synthèse personnelle de l'une et de l'autre compétence dans le même esprit. Quelle que soit celle des deux où, de préférence et par devoir, un savant se spécialiserait ensuite, il posséderait à côté d'elle une science connexe et auxiliaire, de la plus grande utilité. D'une manière comme de l'autre, la technique particulière de la science sociale entrerait par cette synthèse dans le courant général des esprits scientifiques : l'entrée dans ce courant est plus que jamais nécessaire, de nos jours, à toute science qui ne veut pas demeurer le privilège mésestimé d'un groupe fermé et de mince influence; et comment le voudrait-elle si vraiment elle vit? La science des sociétés projettera ses lumières propres sur des régions que d'autres éclairent déjà, mais seulement en partie, de ses strictes frontières. Maîtresse de son domaine et auxiliaire légitime sur le domaine de plusieurs autres sciences, elle affirmera sa pleine valeur dans cet appui à des voisines; elle travaillera bien pour sa part individuelle à la synthèse toujours accrue de la culture humaine.

I

LA FORMATION DU PAYSAN JUIF AU TEMPS DE JÉSUS-CHRIST

L'importance du paysan dans la société juive. — Relativement à l'époque de Jésus, les plus sûrs témoignages concordent pour nous représenter les Juifs de Palestine comme adonnés en masse à la culture.

« Possesseurs d'une bonne terre, nous la faisons valoir, » écrit Flavius Josèphe [1]. Bien que cet historien raconte souvent les hauts faits de son peuple avec des amplifications de panégyriste et de rhéteur, des descriptions géographiques ou agricoles expriment des choses vues.

D'ailleurs, les paraboles de Jésus corroborent et précisent le renseignement général de l'historien juif. Jésus parlait aux foules et non dans les écoles. Pour s'adapter à ses auditoires, il annonçait la bonne nouvelle du Règne de Dieu avec des narrations dramatisées et symboliques : les paraboles. Celles-ci donc représentaient des types connus de tous et des traits de mœurs populaires. C'était comme la loi sociale de ce genre littéraire, s'il est permis de qualifier en ces termes une parole aussi libre d'apprêt que celle de Jésus [2]. Or, on observe que les personnages et les scènes des paraboles s'empruntent d'ordinaire à la vie rurale ; ainsi, par un surcroît inattendu et précieux de son

1. *Contre Alpion*, I, 12.
2. Mgr Batiffol, *L'Enseignement de Jésus*, p. 15 et s., 32 et suiv. — Aug. Bouvier, *Le Maître des orateurs populaires, Étude sur la prédication de Jésus*, 48 et suiv.

enseignement, le Fils de Dieu, qui est aussi « le Fils de l'Homme », nous documente sur ses compatriotes et ses contemporains.

Il montre le semeur qui sort de sa maison pour aller aux semailles; l'invité s'excusant de ne point se rendre à un festin, parce qu'il vient d'acheter cinq paires de bœufs et qu'il va les essayer au joug; le majordome, que le maître de la maison a chargé des distributions de blé qui constituent le salaire de ses domestiques; le propriétaire qui plante une vigne, creuse un pressoir dans le roc, bâtit une tour de garde, afferme le vignoble à une communauté de métayers; le riche vigneron qui embauche des ouvriers sur la place du village; le vigneron plus modeste qui envoie ses deux fils travailler dans sa vigne; le maître du verger et son jardinier, examinant le figuier stérile; les journaliers, trop rares pour l'abondance de la moisson; le gros cultivateur dont les greniers sont débordés par les rentrées. Toutes ces silhouettes à main levée défilent sous nos yeux comme les représentants de la vie agricole [1].

Nous précisons beaucoup encore les tâches, les relations, les conflits de ces gens, grâce au recueil de cas de conscience et décisions rabbiniques, appelé la *Mischna*. Sa rédaction actuelle date seulement du deuxième siècle après le Christ; mais elle compile des matériaux qui remontent jusqu'au delà du Sauveur. Des champs de céréales ou de légumineuses, des plantations d'arbres fruitiers, des jardins maraîchers donnent sujet à divers traités : l'un se rapporte à la part de récolte abandonnée de droit aux pauvres, l'autre à la dîme des produits, ou bien encore aux dommages ruraux. Une jurisprudence minutieuse concerne les engagements des journaliers pour les labours, la moisson, la cueillette ou la garde des fruits et récoltes; la possession des citernes et les formes de son transfert sont ré-

1. Le semeur, *Mt.* XIII, 3. *Mc.* IV, 3. *Lc.* VIII, 5. — L'invité qui s'excuse, *Mt.* XXII, 5. *Lc.* XIV, 19. — Le majordome, distribuant le blé, *Lc.* XII, 42. — Le propriétaire qui plante une vigne, *Mt.* XXI, 33. *Mc.* XII, 1. *Lc.* XX, 9. — Le riche vigneron qui embauche des ouvriers, *Mt.* XX, 1, 8. — Le vigneron et ses deux fils, *Mt.* XXI, 28. — Le figuier stérile, *Lc.* XIII, 6, 9. — Le gros cultivateur, *Lc.* XII, 16 et suiv. — Les moissonneurs trop rares, *Mt.* IX, 37.

glées avec soin. L'établissement des fumiers est défendu sur la voie publique. On détermine rigoureusement à qui appartiendront les fruits des arbres qui retombent sur un talus mitoyen entre vergers superposés [1]. Voilà des procédures, des biens et des travaux de véritables paysans.

On voit combien peu est fondé le préjugé courant qui regarde les Juifs comme n'ayant jamais tenu beaucoup à la vie agricole. C'est de l'anachronisme. On apprécie le passé de ce peuple en gros et sans nuances, d'après le type exclusivement commercial et financier, qui seul est demeuré, depuis la dispersion de la race, dans les juiveries des villes grecques, romaines ou médiévales. Au temps de Jésus et en Palestine, les Juifs sont au contraire agriculteurs.

Ce n'est pas la grande culture qui domine chez eux, bien que Jésus connaisse de riches propriétaires qui ne travaillent pas de leurs mains, ne résident pas dans leurs terres, et confient celles-ci aux soins d'un intendant [2]. Le plus souvent, c'est l'*oïkodespotés* que Jésus met en scène. Ce *maître de maison* opère lui-même les semailles, bien qu'il emploie des domestiques et des journaliers. S'il manque de ces derniers, lui-même il les recherche et les embauche sur la place du village. Il préside en personne au versement des salaires par son ouvrier-chef. Il emploie des bergers à gages. Dans une condition plus modeste, il disposera simplement de ses fils pour travailler à sa vigne. Il gardera lui-même son troupeau, riche encore de cent brebis. Il conduira son âne et son bœuf à l'abreuvoir. Avec ou sans mercenaires, il demeure bien un paysan qui travaille la terre : il vit dans le régime de la petite culture [3].

Sa femme et ses enfants lui obéissent, comme à un chef indépendant, qui ne reconnaît pas de patriarche au-dessus de lui, ni de ménages associés, faisant communauté avec le sien.

1. Mischna, Traités *Péa*, *Kilaïm*, *Demaï*, *Baba Qama*, *Baba Mecia*. En entrant plus loin dans le détail des questions, je préciserai les références à ces divers traités.

2. *Mt.* XXIV, 45, 51. *Lc.* XII, 41, 46; XVI, 1.

3. *Mt.* XIII, 24, 30; XX, 1, 16; XXI, 28; *Lc.* XVII, 7. *Mt.* XVIII, 12. *Lc.* XIII, 15.

Exploitant d'un bien de famille qu'il gère et qu'il possède en son nom propre, cet homme exprime justement ses qualités combinées de père et de propriétaire dans son titre usuel : le *maître de la maison* [1].

C'est donc un ouvrier chef de métier, ou un petit patron, unissant la maîtrise de son atelier à celle de ses gens et de ses biens.

Nous devons ainsi le considérer sous l'aspect de cette double maîtrise. Aux fins d'utiliser ce qu'il possède et de se procurer les moyens d'existence, nécessaires à sa famille, il travaille d'abord. C'est son labeur de vigneron ou de cultivateur qui féconde sa propriété, la conserve, l'accroît, lui permet à lui-même d'enrichir ses biens héréditaires par ses acquêts personnels : « le maître de maison extrait de son trésor de l'ancien et du nouveau [2] ».

Nous commençons donc par l'observer dans son travail. Après, nous le verrons dans son chez soi.

Mais puisque le travail de la terre collabore dans la culture à celui de l'homme, nous devons nous familiariser de suite avec les horizons de la Palestine. Il faut y découvrir quelles énergies du sol et du climat y favorisent ou y contrecarrent le laboureur, le vigneron et le berger israélites.

Situation et relief de la Palestine. — Ouvrons une carte de l'Asie occidentale : au sud-est de la Méditerranée, entre le rivage au couchant, le Jourdain ou la mer Morte au levant, une contrée se resserre, pareille à un trapèze redressé. Au nord, elle se termine devant la brèche du Léontès ou Nahr-el-Qasimieh, qui la sépare de la Syrie et du Liban. Au sud la frontière de l'Idumée peut se marquer à l'embouchure du Ouâdy-Ghazzéh ou torrent de Gâza, se continue devant Beer-Scheba et se termine au midi de la mer Morte [3].

1. *Mt.* xiii, 27 ; xiii, 52 ; xx, 1 ; xxiv, 43. *Lc.* xii, 39.
2. *Mt.*, xiii, 52.
3. La carte qui se trouve à la fin de ce fascicule donne les indications nécessaires, présentement et dans le reste de cette étude.

230 kilomètres environ, voilà toute la longueur de ce pays. Sa plus grande largeur est d'environ 150. La surface équivaut à celle de la Belgique : 26.000 kilomètres carrés.

Ce territoire est modeste ; mais il possède une histoire : c'est le *Pays d'Israël*, le Pays de l'Évangile. Au temps où le Sauveur y fondait son Église, la contrée s'appelait *Palestine*, chez les Grecs ; *Judée*, chez les Romains ; *Terre de Canaan*, d'après la Bible, et chez les Juifs, avec emphase et religion, *le Pays*.

Le *caractère principal* de ce modeste territoire s'empreint vigoureusement dans sa *structure accidentée*. Il se compose, en gros, de bandes parallèles, qui se différencient par le modelé et le relief. A l'ouest, des plaines longent la mer, exhaussées, onduleuses, parfois même ravinées. Ce sont, du sud au nord, la Séphéla, la plaine de Saron, et celle d'Acco ou Ptolémaïs. Elles manquent de largeur ; elles se faufilent en bordure, comme repoussées au levant par les racines allongées d'une chaîne montagneuse, qui saillissent en collines. A l'est de celles-ci la chaîne court, du sud au nord, elle aussi. Au nord, les monts de Galilée (1.000 à 1.200 mètres) ; au sud, les monts de Juda (700, 900 et 1.000 mètres) ; dans l'entre-deux, les monts d'Ephraïm ou de la Samarie. Au point de vue orographique, ceux-ci demeurent les monts de Juda sous un autre nom. La Galilée au nord et la Judée au sud se partagent aussi la montagne palestinienne comme deux provinces naturelles.

Dans toute la longueur de ce double massif, le versant méditerranéen, quoique raide, s'incline avec moins de brusquerie que son opposé à l'orient. Celui-ci se précipite avec d'âpres ressauts dans une vallée qui plonge elle-même à plus de 400 mètres au-dessous du niveau de la mer. C'est la vallée du Jourdain. Des sources jusqu'à l'embouchure, elle se creuse de 914 mètres, sur un parcours qui n'atteint pas 40 lieues à vol d'oiseau. Unique au monde, cette faille étrange s'abîme par chutes et degrés : à mesure le fleuve serpente et bouillonne, précipité et ralenti. On le dirait perdu au fond d'un gigantesque fossé. Des levées de sable le dominent, étagées comme des terrasses. Au-dessus de

leurs amoncellements, la montagne surgit. Ses assises dénudées figurent le glacis d'un formidable rempart [1].

Entre ce haut glacis à l'est, la Méditerranée à l'ouest, la brèche du Léontès au nord, les steppes et les rochers de l'Arabie Pétrée au sud, une contrée s'abrite, vraiment une et originale. C'est un pays de caractère. La Bible le désigne par son vrai nom : « *Pays de montagnes et de vallées* [2] ».

La Palestine admet l'élevage et veut de la culture. — Envers ses habitants, les exigences de la Palestine obéissent à son relief accentué et à son double voisinage : la mer et le désert, les eaux profondes et l'absolue sécheresse.

D'abord les pentes abruptes des vallées, les plateaux secs et calcaires se prêtent naturellement à l'élevage du menu bétail. Les plaines irriguées et les fonds humides conviennent encore aux bœufs. Mais ce n'est pas sans une certaine parcimonie. Un long semestre de chaleur intense et d'implacable soleil se déroule chaque année entre le mois de mai et le mois d'octobre. C'est la saison de l'alizé terrestre. Le vent d'est arrive brûlant, sans trace d'humidité, car il vient de traverser le grand désert syro-arabe. Parfois, le sirocco, privé d'ozone et accablant, débusque aussi par le sud-est, et toujours du désert. Les graminées se dessèchent partout [3]. Impossible de vivre là, dans la simplicité du métier pastoral. C'en est fini des herbages inépuisables, que les steppes riches de la Haute-Asie offrent si royalement aux Mongols. De toute nécessité, l'habitation en Palestine complique le problème des moyens d'existence. Pour le troupeau lui-même, il faut tâcher de récolter du foin ou de conserver de la paille, et de les produire au besoin.

1. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, art. *Jourdain*, *Coupes de terrain*, d'après Mac Coun, *The Holy Land*. D. B. V. III, 1707, 1708. (Les références au *Dict. de la Bible* seront désignées par le sigle D. B. V.).

2. *Deutéronome*, XI, 11.

3. Baedeker, *Palestine et Syrie*, Aperçu géographique, p. XLVII, XLIX. — Schneller, *Connais-tu le Pays? La Palestine et la Bible*, 72, 84. — Cuinet, *Syrie, Liban et Palestine*, p. 579-580.

Heureusement, le vent d'ouest reprend l'empire après le mois d'octobre. Comme il arrive de la mer, tantôt directement, tantôt après avoir frappé les cimes neigeuses du Liban, il roule des nuages qui s'accrochent et se déchirent aux étages superposés des collines ou des montagnes. A diverses reprises, jusqu'en mars ou avril, ses généreux retours favorisent les semailles du blé, de l'orge ou des légumes, la croissance de la vigne, le rendement des vergers[1].

Aussi, malgré son intercalation dans la zone des déserts de sable, la terre de Canaan n'est pas, comme l'Égypte et la Chaldée, une simple oasis. Sous le ciel du désert, l'oasis manque de pluie. L'irrigation artificielle est nécessaire pour la féconder : on la demande à des puits ou à des canaux dérivés des fleuves. La Palestine, au contraire, possède sa naturelle irrigation. Elle ressemble de ce chef aux régions agricoles du littoral arabique : l'Hadramaout, l'Yémen, le Hedjaz[2].

Les Juifs connaissaient bien cette remarquable différence de leur pays avec les oasis. Ils conservaient à cet égard dans leurs Livres sacrés le mémorial d'une célèbre expérience vécue par leurs ancêtres. D'après le Deutéronome, Moïse disait au peuple, avant l'entrée en Canaan : « Le pays où tu vas habiter n'est pas comme la Terre d'Égypte que tu arrosais avec ton pied, [en rabattant les levées des rigoles, alimentées par les canaux]. Le pays où tu vas entrer est un pays de montagnes et de vallées, arrosé par les eaux du ciel[3]. »

Le chaud soleil méditerranéen se met aussi à l'ouvrage, en concurrence avec les pluies. Grâce aux replis nombreux de la montagne, les expositions des terrains varient, ici plus fraîches, et ailleurs fortement réchauffées par des encaissements rocheux. Les sols varient aussi bien : tantôt d'argile, mêlée de calcaire, tantôt, avec des poches de sable et des affleurements basaltiques. La flore, à proportion, se mélange et s'enrichit. On y retrouve les plantes méditerranéennes, la végétation sèche

1. Baedeker, Schneller, *loc. cit.*
2. Edmond Demolins, *Comment la route crée le Type social,* I, 200. 201, 202.
3. *Deutéronome*, XI, 10, 11. Cf. VIII, 7.

des steppes syro-arabes, et des importations subtropicales, rappelant la Nubie et l'Abyssinie [1].

Parmi ces productions opulentes et variées, *la culture devenait facile et attrayante* pour les Juifs. Le sol n'affichait pas les exigences renfrognées et dures des climats froids avec terrains pauvres. Il entraînait son ouvrier par ses largesses naturelles : c'était avec bonne humeur qu'il invitait son homme à l'exploiter, et avec bonne humeur que l'homme prenait la bêche ou le hoyau.

Mais tous les sols ne supportent pas les mêmes espèces de culture. Ils produisent de ce chef bien des espèces de paysans. L'Israélite ressemblait-il au Beauceron qui tire le blé de ses plaines, où les sillons se creusent à perte de vue dans l'argile grasse et profonde? ressemblait-il au Provençal, dont les sèches collines, parsemées de pierrailles calcaires et fortement ensoleillées, veulent surtout de la vigne, des oliviers, des figuiers? Est-ce la culture des céréales ou celle des vergers qui prédomine dans le travail du paysan juif?

Ni l'une ni l'autre absolument : un mélange des deux, qui constitue l'originalité de la Palestine dans les pays de la zone et de la flore méditerranéennes. L'Israélite exploitait des *cultures variées et riches de céréales et de fruits.* Nous le suivrons pas à pas dans ses diverses exploitations.

La vigne et les vergers. — Lorsque Flavius Josèphe décrit la Terre Sainte, province par province, voici ce qu'il dit de la Judée et de la Samarie : « Accidentées l'une et l'autre, et possédant aussi des plaines, elles sont faciles au labour et grandement fertiles, couvertes d'arbres qui les remplissent d'espèces sauvages montagnardes et d'espèces cultivées ». Quant à la Galilée, Josèphe la décrit « toute grasse, toute pâtureuse, tellement plantée de toutes sortes d'arbres qu'elle transforme en cultivateurs jusqu'aux plus indolents [2] ».

1. Baedeker, *Syrie et Palestine*, Introduction, L-LI. — Buhl, *La Société israélite, d'après l'Ancien Testament*, p. 2, note 1, du traducteur.
2. III *Guerre des Juifs*, III, 2, 4.

Si fortement accentués, ces faits de culture arborescente rapprochent la Palestine de la Grèce et de la Provence. D'innombrables passages de la Bible et de la Mischna spécifient nommément le figuier, l'olivier et la vigne.

L'abondance des plants et la richesse des cueillettes offraient de précieuses ressources pour l'alimentation. Chez la veuve de Sarephta, le prophète Élie se nourrissait de pain trempé dans l'huile. C'était le régime de son hôtesse et du fils de celle-ci. Le pain, là-bas, se trempe dans l'huile, comme dans les Flandres il se recouvre de beurre et, en Lorraine, de caillé. Des princesses, filles de David, ne dédaignaient pas de confectionner des crêpes ou des gâteaux pétris de farine et d'huile. On consommait aussi beaucoup d'olives. Elles fournissaient de toute manière un aliment d'importance, beaucoup plus qu'un hors-d'œuvre ou un condiment[1].

Quant au figuier, les innombrables produits de sa double et même triple récolte annuelle se séchaient et se conservaient. Nous en faisons des desserts; mais Israël accumulait des provisions de figues séchées et pressées en forme, qu'on divisait par tranches[2].

La vigne se complantait au voisinage du figuier. Favorisée par la nature calcaire du sol et la chaleur du climat, elle escaladait les plus hautes branches de l'arbre complaisant. Les échalas qui supportent les vignes de la Moselle ou du Piémont se briseraient comme des fétus en Palestine. Si l'on en croit les directeurs des colonies agricoles, réinstallées de nos jours par les soins des Israélites, il n'est pas rare d'y récolter des grappes de 6 kilogr. 1/2. Le même témoignage nous vient d'un missionnaire qui habita longtemps Bethléem. Cela aide à imaginer la fameuse branche de vigne que les explorateurs envoyés par Moïse rapportèrent d'Escol, aux environs d'Hébron[3].

Ces lourdes grappes se conservaient en gâteaux séchés et comprimés comme ceux de figues. On en tirait encore une sorte

1. II *Samuel*, XXV, 18. I *Rois*, XVII, 8, 16.
2. I *Samuel*, XXV, 18. — Mischna, *Demai*, V, 5.
3. *Nombres*, XIII, 24. Cuinet, *Syrie, Liban et Palestine*, p. 581. Schneller, p. 120.

de gelée, par la cuisson du moût, le *debasch* [1]. Mais elles donnaient surtout des vins : les doux comme les secs; les rouges aux tons veloutés et presque noirs; les blancs aux reflets d'or et de topaze.

Aussi la Bible renferme toute une morale du vin à l'usage des buveurs. Non seulement elle censure les vulgaires ivrognes, mais elle s'adresse encore à de fins gourmets dont elle honore les goûts : « Un sceau d'émeraude serti d'or — écrit Jésus ben Sirach, — telle est une douce mélodie accompagnant un vin de choix ». Le vin s'emploie aux plus flatteuses comparaisons : « Un vin nouveau, ton nouvel ami : laisse-le vieillir; tu le dégusteras [2] ».

Pour accorder ces produits abondants et précieux, la vigne réclamait surtout de menus soins. Isaïe les décrit dans une page célèbre : « Mon ami avait une vigne sur un coteau fertile : il en remua le sol, il en ôta les pierres; il y planta des ceps exquis; il édifia une tour de garde au milieu; il creusa le pressoir dans le rocher, et puis, il attendit que vinssent les raisins ». Une parabole de Jésus remet en scène la même série d'opérations. Elles se complétaient par le bêchage du sol, le sarclage et la taille, à diverses reprises. De là, cette magnifique allégorie, dans l'Évangile selon saint Jean : « Je suis la véritable vigne, dit Jésus aux apôtres, mon père est le vigneron... Tout sarment qui produit, il l'émonde, afin qu'il donne plus de raisins... Je suis la vigne, vous êtes les sarments [3] ». Ces images parlent, dans un pays de vignerons qui aiment leurs cépages et ne les négligent point.

Mais tout compte fait des façons requises, l'entretien d'une vigne demeure facile encore — surtout en Palestine, où le sol et le climat rivalisent de bonté. Le rendement surpasse le travail, et de beaucoup. C'est une promenade récréative, que d'aller voir si la vigne pousse. Dans le *Cantique des Cantiques,* la jeune femme dit à son époux : « Dès le matin nous irons aux

1. *Genèse*, XLIII, 11. Schneller, 122.
2. *Ecclésiastique,* IX, 10 (*Vulgate*, 15); XXXI, 25, 30; XXXII, 6. *Proverbes*, XX, 1.
3. *Isaïe,* V, 2. *Matthieu*, XXI, 33. *Jean*, XV, 1, 8.

vignes; nous verrons si les pampres bourgeonnent, si les bourgeons se sont ouverts ». Sans doute aussi, la vigne exige des factions sur la tour de garde, pour éloigner les maraudeurs, bipèdes ou autres. « Prenez-nous les renards, les petits renards qui ravagent les ceps », s'écrie l'époux, et la jeune femme déclare : « Ne vous étonnez pas de mon teint noir : c'est le soleil qui m'a brûlée;... on m'a mise à garder la vigne[1] ». Tout cela se dit gaiement, comme il s'est fait. C'est du travail facile et qui rapporte gros.

Facile également, et rémunératrice, la culture des vergers. A l'opposé des plantes annuelles, les arbres demeurent sans requérir de travaux analogues aux labours, aux semailles ou aux sarclages. Vers le retour de la belle saison, les branches s'émondent. Et puis on attend la cueillette : pas n'est besoin d'irriguer ni le figuier ni l'olivier. De leurs racines et de leurs radicelles, ils perforent les sols compacts, ils poursuivent l'humidité aux dernières profondeurs. Le figuier même s'introduit par des poussées infinitésimales et continues, entre les moindres interstices des roches. S'il manque du galbe et de la pose que l'olivier se donne avec tourment, il est aussi tenace que lui, malgré l'apparence molle de ses branches potelées que dépouille l'hiver. Avec l'olivier donc, il rivalise de force et d'ingéniosité pour donner la valeur aux terrains les plus secs, les plus mêlés de pierres, les plus décourageants pour le labourage. Dans le bilan des avances du sol et des travaux de l'homme, c'est la colonne des avances, que ces deux arbres surchargent en Palestine. A la somme des efforts humains, ils ajoutent surtout de légers émondages et de joyeuses cueillettes. Mais voici le correctif de ces travaux par trop aisés.

La culture des céréales. — Nous savons que Jésus emprunte ses paraboles aux semailles, aux labours et à la moisson, non moins qu'aux vignes et aux vergers. De même, quand le Deutéronome définit la Terre Sainte « un pays de vignes, de fi-

1. *Cantiques*, I, 6; II, 15; VII, 13.

guiers et de grenadiers; un pays d'olives, d'huile et de miel », c'est après avoir dit « un pays de froment et d'orge [1] ».

La Mischna nous apprend aussi que l'Israélite semait de l'épeautre, une variété de blé dont le grain adhère à l'enveloppe florale, comme dans l'orge. Les Rabbins énumèrent encore l'épi de renard ou avoine, le seigle et le riz. Plusieurs légumes figurent au milieu des plantations agraires, ou sans doute ils se cultivent plus en grand que dans les simples jardins. Des champs de flageolets, de pois chiches, de faséoles, d'oignons, alternent avec ceux de courges et de melons [2].

Dans les champs aussi bien, des textiles se cultivaient, comme le chanvre et le lin; des colorants, comme l'indigo, le carthame, le safran, la garance; des aromates, comme le cumin, la menthe, l'anis; des épices, comme la nigelle, dont les grains remplaçaient le poivre [3].

Chacune de ces cultures voulait son genre de soins et de terrains; mais toutes se ressemblaient par le retour annuel des labours, des semailles, du hersage, des sarclages et de la récolte. C'est ce retour annuel de grosses façons, avec la bêche, la pioche ou la charrue, qui façonnait régulièrement l'Israélite à de plus forts travaux que ceux des vergers et de la vigne.

Dans la montagne, une charrue circulerait mal; elle risquerait de se briser sur les roches affleurantes ou les pierrailles éparses qui encombrent les champs [4]. La houe servait alors, au témoignage d'Isaïe. Elle déracinait à fond les chardons et les ronces qui pullulaient dans les terrains secs. Elle s'attardait et s'obstinait à ce nettoyage, comme passionnée de ténacité sous la main qui s'y attachait. Si le montagnard palestinien n'arrache pas la broussaille avec un soin extrême, il arrivera ce que Jésus racontait : « Partie de la semence tomba au milieu des épines, et les épines, croissant avec, l'étouffèrent [5] ». Ce sont des exigences de cette nature, auxquelles fait allusion la sen-

1. *Deutéronome*, VIII, 8.
2. Mischna, traité *Kilaïm*, I, 1; II, 2, 4; *Péa*, III, 3.
3. *Isaïe*, XXVIII, 27. — *Mt.* XXIII, 23. — *Kilaïm*, II, 5. — *Schebiith*, VII, 1, 2.
4. Mischna, *Baba Mecia*, VI. 4.
5. *Isaïe*, VII, 25. — *Luc*, VIII, 7.

tence de la Genèse : « La terre te produira des épines et des chardons... A la sueur de ton visage, tu mangeras ton pain[1] ».

Dans les régions de collines plus accessibles, ou de plaines élargies, les mêmes soins attentifs se retrouvaient au maniement de la charrue. Les intellectuels de Jérusalem en rendaient témoignage : « Le laboureur va de tout son cœur à tracer des sillons, dit Jésus ben Sirach; son ambition, au laboureur, est de manier, en guise de lance, l'aiguillon; il active ses bœufs, et il se mêle à leurs travaux[2] ». Probablement, la vue de cette application suggéra-t-elle à Jésus l'expressive sentence : « Qui met la main à la charrue et regarde en arrière n'est pas apte au règne de Dieu[3] ». Le Christ veut de bons ouvriers, dont le regard comme l'effort de bras, se concentre au labeur : c'est dans les champs de son pays qu'il en regarde aller et venir le type familier. Deux invités de ce genre se récusent dans la parabole du festin : Le premier dit : « J'ai acheté une terre ; il faut que j'aille la visiter. Tiens-moi pour excusé, je te prie ». Le second dit : « J'ai acheté cinq paires de bœufs, et je vais les essayer au joug. Je te supplie de m'excuser[4] ». Voilà des excuses de solides paysans, qui préfèrent les soins de leur culture aux délices d'un banquet.

Aussi, les Juifs comptaient comme producteurs de blé dans le monde antique; non certes au même rang que les Égyptiens ou les Babyloniens, mais en bonne place encore. Leur grande joie terrestre, dit un psaume, c'est « l'abondance du froment et du vin nouveau » : une prospérité de la culture où le blé tient sa place au même rang que la vigne[5]. Aussi, les paraboles de Jésus supposent devant ses yeux de belles moissons, drues et fortes. Le rendement est de trente pour un, soixante et même

1. *Genèse*, III, 18.

2. *Ecclésiastique*, XXXVIII, 25, 26. — Type des charrues juives, D. B. V. II, 602 et s., fig. 325, 329. — Benzinger, *Vues et Documents bibliques*, 127, 139, 140, fig. 325, 329.

3. *Luc*, XI, 62.

4. *Luc*, XIV, 16, 20.

5. *Psaume VI*, 8. De même, la ruine du pays de Juda se représente dans Isaïe par la disette des céréales et des raisins, *Is.* V, 10.

cent, dit le Sauveur, lorsque la terre est bonne. Relativement à l'expérience d'un Beauceron ou d'un Flamand, cette gradation semble fabuleuse; mais à supposer même que Jésus voulût forcer les chiffres dans un récit d'intention symbolique et morale, il est à croire qu'il ne proposait pas d'invraisemblables comparaisons aux paysans qui l'écoutaient [1].

En même temps que les gros labours, les Juifs exécutaient de fins travaux soignés : leurs diverses cultures s'alignaient sur des terrains étroits, de surface inégale et de forme irrégulière, où il fallait utiliser jusqu'aux moindres recoins. « Le laboureur, dit Isaïe, est-il à labourer toujours, à ouvrir le terrain et à passer la herse? Quand il a bien aplani la surface, ne sème-t-il pas la nigelle, ne sème-t-il pas le cumin? Ne met-il pas le froment en lignes, l'orge à sa place marquée et l'épeautre en bordure? [2] »

Nous retrouvons les mêmes pratiques, énumérées dans la Mischna. Un champ de blé rectangulaire admettait des rangées doubles de concombres, de courges ou de fèves, intercalées comme de larges raies. Une pièce de terre carrée admettait quatre semences différentes à chacun des quatre angles, une cinquième dans le milieu [3]. Ainsi des finesses de jardinier se combinaient aux rudes besognes du laboureur, pour corriger à propos les trop grandes facilités des cultures arborescentes.

Deux exigences particulières du sol et du climat réclamaient également certains ouvrages subsidiaires qui exerçaient encore l'activité du paysan.

Les terrasses et les citernes. — Durant l'hiver, l'abondance des eaux pluviales entraîne les terres meubles qui recouvrent les pentes, ordinairement très escarpées; durant l'été, la pluie manque. De plus en plus, le soleil monte au zénith. La canicule sévit du commencement d'août aux premiers jours d'octobre. Tandis que les arbres et la vigne supportent bien ces

1. *Mt.* XIII, 8.
2. *Isaïe*, XXVIII, 23, 26.
3. *Baba Qâma*, III, 4.

ardeurs, les légumes aux tissus mous et sans racines profondes se flétrissent. Des chardons envahissent les terrains. Plus de rivières, ni même de ruisseaux dans les ravins et les gorges : des galets blancs tout secs, des argiles crevassées [1]. La sécheresse brûlante a remplacé la pluie dévastatrice.

À ces redoutables visiteuses, de retour chaque année, les Juifs durent opposer certains travaux de défense. D'une part, ils élevèrent de petits murs en pierre sèche, hauts d'un mètre environ, pour maintenir les terres menacées d'éboulement. Sans grandes recherches, les matériaux se ramassaient à même, sur les versants des montagnes; mais comme le danger était universel, les soutènements s'étageaient par gradins successifs, dans toute la longueur des vallées. Nous retrouvons de pareils ouvrages sur les collines qui regardent le littoral de Nice ou de la Provence, comme dans la Palestine contemporaine.

Leur avantage est double, en un pays où la richesse des cultures et l'abondance de la population exigent l'utilisation des plus étroits recoins dans les replis des montagnes. En même temps que les murs défendent le sol exploité, ils multiplient son étendue. Sur une même terrasse les champs de blé s'allongent entre des rangées d'arbres [2].

Mais, à la différence des fellahs modernes, les Juifs contemporains de Jésus-Christ ne redoutaient pas les exactions d'une fiscalité rapace, dépourvue de contrôle, âpre à taxer cruellement les moindres signes de progrès dans le bien-être. Aussi, les cultures en terrasses croissaient et se multipliaient du même pas que les familles. Des restes de murailles, des ruines de gros villages se reconnaissent maintenant sur des pentes incultes, abandonnées aux chardons.

Aussi, ne pas entretenir les soutènements de ses terres constituait l'un des péchés locaux du mauvais paysan. La Bible encore le censure : « J'ai longé le champ du paresseux et la vigne de l'imprévoyant, — dit le Livre des Proverbes; — des ronces couraient de toutes parts et le mur de pierres était

1. Schneller, 77, 79, 98, 102. — Stapper, 209, 210.
2. Mischna, *Péa*, III, 1.

écroulé[1]. » Une fois établis, en effet, ces murs d'appui requéraient un entretien attentif et constant. Par l'affouillement sournois des pluies réitérées ou sous les coups subits d'un furieux orage, des pierres se disjoignaient, des fissures devenaient brèches, les terres descendaient, émiettées peu à peu ou entraînées en bloc par un torrent d'une heure[2]. Il fallait donc, tout l'hiver, activement veiller au bon état des terrasses.

D'autre part, en vue de la sécheresse que ramenait l'été, les Juifs aménageaient des citernes. Ils les creusaient à vif du roc ou bien les cimentaient. Des voûtes les recouvraient, avec des ouvertures pour y puiser au seau. Des canaux de dérivation facilitaient l'arrosage des jardins; d'autres conduits, souterrains ou à ciel ouvert, alimentaient ces réservoirs. Ils exigeaient naturellement des opérations de curage périodique : l'eau entraînait toujours des parcelles argileuses qui se déposaient en fonds vaseux. Ou bien le ciment se disjoignait : une citerne fissurée symbolise pour Jérémie les espérances vaines des religions idolâtriques : « Ils m'ont abandonné, moi la Source des eaux vives, dit Yahwé; ils se creusent des citernes, des citernes fêlées qui ne retiennent pas l'eau[3]! » Les citernes contribuaient ainsi à faire la main aux Juifs pour les travaux soignés et prévoyants.

Elles leur permettaient une culture maraîchère très abondante, où se développaient encore certaines qualités de fini laborieux. Ils tiraient de leurs jardins petits pois, flageolets, concombres, citrouilles, melons, pastèques, potirons, laitue, chicorée, moutarde, navets, choux raves, épinards, aulx, échalottes, oignons[4]. Aussi, les faubourgs de Jérusalem étaient célèbres chez les Grecs par leurs ceintures d'opulents jardins. Sous leurs ombrages, sans doute, fut médité ce conseil d'un Sage, au Livre des Proverbes : « Bois l'eau de ta citerne; bois aux ruisseaux qui jaillissent de ton réservoir ». De là encore,

1. *Proverbes*, XXIV, 30, 36.
2. Schneller, 98. *G. Mt.* VII, 24, 27.
3. *Jérémie*, XXXVIII, 6, 11, 12; II, 13.
4. Mischna, *Kilaïm*, I, 1, 2, 3, 5.

cette gracieuse image du Cantique : « Une fontaine dans un jardin ; une source d'eaux vives[1]. »

A raison de ces avantages, la possession d'une citerne prenait une telle valeur aux yeux des Juifs, que si l'on vendait un immeuble, la citerne souterraine qu'il pouvait renfermer demeurait en dehors de la vente, quand même l'acte eût porté qu'on vendait le bâtiment avec sa profondeur et sa hauteur entières. La présomption demeurait pour le maintien de la citerne à son propriétaire[2]. C'était la vie du jardin et un délice de fraîcheur. Lorsque Sennachérib, roi d'Assyrie, veut s'assurer la soumission des Judéens, il leur propose un traité sur ces bases : « Chacun de vous mangera de sa vigne et de son figuier; chacun de vous boira de sa citerne[3] ».

Qualités du paysan juif. — Nous possédons maintenant les éléments variés qui nous permettent de les apprécier. L'élevage du bétail et les cultures arborescentes imposent à cet homme de faciles travaux, très largement rémunérés par le croît du troupeau et la cueillette des fruits. Ses cultures de céréales lui demandent de plus rudes efforts, mais attrayants aussi bien, tant les avances du sol et du climat sont généreuses, tant la récolte surabonde. Les terrasses, les citernes, les jardins multiplient les tâches soignées ou fortes, accentuant ainsi le développement d'une activité plus prévoyante et plus intense que ne l'exigent l'art pastoral et la cueillette des fruits. Toute une série de productions complémentaires se coordonne dans le programme de vie du paysan juif : il y maintient un équilibre où se manifeste de sa part une avisée et courageuse réponse aux exigences de son pays.

Mais ces dernières se mélangent aussi bien des signalées avances que nous avons remarquées. On s'explique par là un *certain sens de l'effort* qui se combine, chez le paysan juif, à

1. *Proverbes*, V, 15. — *Cantique*, IV, 15. — Timocharès, ap. Reinach, *Textes d'auteurs grecs et romains relatifs au judaïsme*, p. 53.

2. Mischna, *Baba Bathra*, IV, 2.

3. II *Rois*, XVIII, 32 (*Vulgate*, IV).

une *confiance très optimiste,* aux ressources naturelles de son « bon pays ». — « Un bon pays, pays de torrents, de sources, d'eaux profondes, qui jaillissent dans les vallées et dans les montagnes; un pays de froment et d'orge, de vigne, de figuiers et de grenadiers; un pays d'oliviers, d'huile ou de miel; où tu mangeras du pain en abondance, où tu ne manqueras de rien[1]. » Chaque mot tressaille d'espoir, dans cette riche et alléchante énumération; mais en même temps, le sens de l'effort s'accuse dans une haine et un mépris de la paresse, dont les Proverbes sacrés témoignent fréquemment[2].

Malgré ces exigences pénibles de la terre, l'aptitude à l'effort ne se montre pas chagrine ou mélancolique chez le paysan israélite. Nous chercherions en vain, chez lui, le type des climats de notre Europe centrale ou nord-occidentale. Dans les contrées de ces zones, des pluies en toute saison, des gelées durant l'hiver et au printemps, des chaleurs, une année tempérées et, la suivante, excessives rendent la production de toutes les denrées moins spontanée, moins copieuse, plus incertaine de sa valeur et de sa quantité. Au lieu des prévenances régulières de la saison pluvieuse et de la saison chaude, les surprises, les mécomptes, après avoir peiné : le désespoir d'une gelée de mai ou d'une grêle en août, pour le vigneron de la Moselle! Alors, cet homme devient méfiant, avec une nuance de scepticisme pessimiste à l'égard des saisons. Si le temps demeure au beau, il craint trop de soleil; si la pluie le rafraîchit, il redoute qu'elle dure trop. C'est dans le passé volontiers qu'il découvre la bonne vendange, trouvant toujours quelque défaut considérable à celle qui se prépare ou qui s'achève. Mais le paysan juif ignore ces regrets ou ces inquiétudes, d'une manière habituelle. Les avances de la terre et son rendement splendide le reposent dans une confiance foncière aux dons et aux ressources de son bon pays.

1. *Deutéronome,* VII, 7, 9.
2. *Proverbes,* VI, 6, 11; XX, 4; XXIV, 30, 34. — Voir aussi *Genèse,* III, 17, 18.

II

LES ORIGINES DU PAYSAN JUIF

Pourquoi les rechercher? — Nous avons établi que la Palestine exige la culture, lorsqu'une population s'y fixe à l'état sédentaire. Cette exigence devenait sensible aux Juifs sous forme d'encouragements, par l'abondance et par la variété des productions locales; sous forme de privations à éviter, lorsque se constatait l'insuffisance des travaux de simple récolte, pâturage ou cueillette. Indigence et attraits stimulaient à l'envi le désir, puis l'effort, afin de se procurer un bien-être manquant, mais d'une conquête facile encore.

Le Juif donnait cependant une réponse tellement complète à ces deux exigences, qu'on ne saurait y voir le seul effet de privations ou d'encouragements dus à la flore et au climat, et, par là même, tout extérieurs. Parmi des conditions identiques, les Bédouins des environs de Madâba, sur la rive gauche du Jourdain, font cultiver leurs terres par des fellahs qu'ils vont louer aux environs de Jérusalem. Ces paysans s'engagent à la culture demandée, moyennant abandon des quatre cinquièmes ou des trois quarts de la récolte, pour leur salaire[1]. Ainsi, les tribus pastorales dont ils ensemencent et moissonnent les terres éprouvent une telle répugnance pour le labourage qu'elles préfèrent s'en exonérer, même à un taux désavantageux. La vie serait donc possible encore en Palestine, avec de ces combinaisons entre

1. R. P. Jaussen, O. P. *Coutumes arabes à l'est du Jourdain* (*Revue biblique* 1902, p. 606).

nomades pasteurs ou sédentaires agriculteurs. C'était sans doute à de semblables arrangements que recouraient les Réchabites : issus de nomades, ils arrivaient du pays de Madian comme alliés et coreligionnaires d'Israël, quand il entra en Palestine. Tandis que ce dernier vivait en sédentaire et en cultivateur, les Réchabites habitaient sous la tente, ne faisaient point de semailles, ne plantaient pas de vignes, ne buvaient pas de vin. Ils parcouraient les Déserts sur la frontière méridionale du Pays de Juda : les déplacements de la vie nomade et les ressources du paturâge leur permettaient d'échapper aux exigences du lieu en Palestine. Probablement encore demandaient-ils leurs provisions de blé ou de légumes à des achats près de sédentaires, quitte à leur vendre aussi du bétail ou de ses produits [1].

Contrairement à ces mœurs, les Juifs contemporains de Jésus-Christ ne cherchaient à éluder les exigences du lieu sur la culture, ni par la vie nomade, ni par des locations de terre à des colons, ni par achats de céréales. A l'encontre des Réchabites et autres types de Bédouins, ils se montrent à nous en possession d'aptitudes agricoles que le séjour en Palestine demande bien, mais ne saurait produire à lui tout seul. On est porté dès lors à rechercher la cause de ces aptitudes dans un genre de vie antérieur à l'entrée au Pays de Canaan. La formation agricole se serait alors développée dans le passé de la race et dans ses migrations. Quelles routes et quelles étapes façonnèrent donc le type du Juif agriculteur?

Tel est le problème qui s'impose ; nous travaillerons à le résoudre par la méthode régressive, allant ainsi pas à pas, d'une étape connue à celle dont, immédiatement, elle trahit l'orientation.

Du siècle de Jésus au retour de Babylone. — Lorsque le premier *Livre des Macchabées* décrit la paix et la prospérité nationales sous le règne de Simon, il s'exprime de la sorte : « Chacun était assis sous sa vigne et sous son figuier ». Voilà le tableau classique et le rêve populaire : en deux traits, ils idéa-

1. *Jérémie*, XXXV, 1, 11. *Nombres*, X, 29. *Juges*, IV, 11, 17 ; V, 24. I *Samuel*, XV, 6 ; XXVII, 10 ; XXX, 29.

lisent la saine joie du paysan, sa détente ravie, après de chaudes et rudes journées. Le texte dit encore : « Chacun labourait son champ ; le sol donnait ses produits et les arbres leurs fruits[1] ». Des cultures variées et riches apparaissent là ; seulement c'est au verger et à la vigne que le Juif demande l'ombrage pour ses récréations et pour ses siestes. L'ensemble du tableau nous reporte à 135 ans en arrière de Jésus-Christ.

Reculons de quinze ans. Un document pseudépigraphe, la *Lettre d'Aristée* nous dira : « La culture et le labourage doivent être entrepris avec zèle, moyennant quoi les montagnards (de la Palestine) obtiennent de riches produits... Dans le fait, la peine dépensée pour le labour est considérable. Le pays est planté serré en oliviers, céréales et légumineuses ; de plus, riche en vignes et en miel. Les autres fruits et les dattes ne peuvent se compter. Le bétail de tout genre est en nombre ; le pâturage, très abondant[2] ».

Le même état des cultures se retrouve encore à l'époque de Néhémie, vers 450 av. Jésus-Christ. C'était dans la période où la nation proprement juive achevait de s'organiser. Un siècle avait suivi le retour de l'exil sur les canaux de Babylone. Les descendants des rapatriés s'acharnaient à l'ouvrage. Le jour même du sabbat, oublieux de la Loi divine, ils foulaient au pressoir et ils rentraient des gerbes, ils chargeaient leurs ânes de figues, de raisins ou de vin, puis se rendaient au marché de Jérusalem. Comme voilà bien des paysans, ennemis du chômage, riches en blé comme en fruits, faisant négoce de leur surplus varié[3] !

Ainsi, durant cinq siècles et demi en arrière de Jésus-Christ, la formation agricole des Juifs palestiniens se maintient sensiblement au même degré d'intensité. Remontons donc plus haut encore, pour en décrire la genèse.

Avant l'exil. — Tout le monde connaît l'invraisemblable et pourtant historique aventure de cette déportation en masse

1. I *Macchabées*, xiv, 8, 12.
2. *Lettre d'Aristée*, §§ 107, 112.
3. *Néhémie*, xiii, 5.

d'Israël et de Juda par les rois de Babylone. Ces razzias de populations rentraient dans l'ordinaire politique d'une monarchie militaire, issue de ces Chaldéens pillards qui exploitèrent d'abord les populations commerciales, agricoles et industrielles du Bas Euphrate et puis s'assurèrent par degrés l'hégémonie des régions que traversait le trafic de la Chaldée à l'Asie Mineure, et de celle-ci à la Syrie et à l'Égypte [1]. Sur ce parcours entier de leurs conquêtes, ils rencontraient des laboureurs, des artisans, des marchands, bien installés, riches et jalonnant le pourtour du grand désert syro-arabe. De ces populations vaincues et productives, le clan vainqueur et improductif prévenait les révoltes et s'assurait les services, par la transplantation en masse, tout particulièrement de leurs plus riches et plus actifs éléments. On ne laissait dans le pays que des paysans ruinés ou de moins capables ouvriers. Jérémie et le *Livre des Rois* nous décrivent ces procédés. Les bas-reliefs assyriens en donnent la sensation : ils alignent des files interminables de captifs; tantôt les bras liés, et comme tordus derrière le dos, ils marchent courbés sous le bâton des gardiens ; tantôt, déliés, ils poussent des ânes chargés de provisions, montés par des enfants ou par des femmes [2]. Ces cruelles déportations constituaient en somme des engagements forcés de main-d'œuvre industrielle ou agricole. Babylone, à elle seule, en exigeait autant qu'une province, avec son étendue cinq fois plus grande que celle de Paris, et sa vie luxueuse.

C'est justement le besoin de main-d'œuvre agricole, qui se trahit dans la proposition de Sennachérib aux assiégés de Jérusalem. « Rendez-vous à moi ; je vous emmènerai dans un pays comme le vôtre : un pays de blé et de vin, d'oliviers, d'huile et de miel [3]. »

Cette proposition ne se justifierait pas sans l'intention pratique d'exploiter le savoir-faire agricole manifesté par les Judéens.

1. E. Babelon, *La société assyrienne* (*Sc. soc.*, I, 241, 245 et suiv.). — J. Moustier, *L'Art à Ninive et à Babylone* (*Sc. soc.*, VII, 250 et suiv.).

2. Layard, *Monuments of Nineveh*, 2e série, pl. XVIII et suiv. jusqu'à L. — *Jérémie*, LII, 11, 15, 16, 27, 30 ; II *Rois*, XXV.

3. II *Rois*, XVIII, 32.

De fait, le prêtre chaldéen Bérose nous apprend que Nabuchodonosor distribua aux déportés les meilleures terres de la Babylonie [1]. C'était une sage opération, bien convenable au potentat qui réparait le fameux canal royal ou *Naharmalka,* créé treize cents ans auparavant par Hammourabi [2]. Au milieu des terres à blé que ces canaux irriguaient, vers des prairies bordées de saules, les colons s'établirent, comme le rappelle le Psaume, « sur les fleuves de Babylone [3] ». Aussi, le Prophète Jérémie résumait bien les exigences de la situation et les moyens des exilés, dans ce conseil : « Bâtissez des maisons et habitez-les; plantez des jardins et mangez-en les fruits [4] ».

Avant l'exil comme après le retour, les ancêtres du peuple juif sont donc au même degré agriculteurs.

C'est ce qu'achèvent de nous montrer des témoignages relatifs aux époques antérieures, soit des Rois soit des Juges.

L'auteur du *Livre des Rois* représentait déjà le repos de chacun sous sa vigne et sous son figuier, depuis Dan jusqu'à Beerscheba, c'est-à-dire depuis le Liban jusqu'au Désert du Sud, comme la grande bénédiction du règne de Salomon. Ce roi fournissait à Hiram, son allié tyrien, vingt cors d'huile d'olives broyées, — soixante-dix-huit hectolitres, — et vingt mille cors de froment, pour les besoins du palais. D'après le prophète Ézéchiel, la ville même de Tyr importait son blé, son huile, son miel, son baume, des royaumes d'Israël et de Juda [5].

De même, à l'époque des Juges, les Enfants d'Israël vivent en sédentaires, que leurs voisins nomades viennent piller, et qui se fortifient dans les montagnes : « Quand Israël avait semé, Madian montait avec Amalec et les Fils de l'Orient, et ils marchaient contre lui. Campés au milieu d'Israël, ils dévastaient les productions de la terre jusque près de Gaza, et ne laissaient aucune subsistance, ni brebis, ni bœufs, ni ânes. Ils montaient avec leurs troupeaux et leurs tentes, semblables à des nuées

1. Bérose, *Fragment XIV* (cité par Josèphe, *Contre Apion*, I, 19, 20).
2. Babelon, *La société assyrienne* (*Sc. soc.*, I, 350).
3. *Psaume CXXXVII* (*Vulg.*, CXXXVI).
4. *Jérémie*, XXIX, 5.
5. I *Rois*, IV, 25; V, 11. — *Ézéchiel*, XXVII, 17.

de sauterelles. Eux et leurs chameaux, ils étaient innombrables, et ils venaient dans le pays afin de le ravager[1] ».

C'est donc toujours le même type d'agriculteur israélite, avec des céréales, des vergers et des vignes, que nous reconnaissons, de l'époque des Rois à celle des Juges. Pas de changement sensible dans les textes qui nous rapportent les faits. Avec les Juges, néanmoins, nous approchons d'une époque différente. Cette formation qui s'est maintenue — quatorze fois séculaire, à l'époque de Jésus-Christ — va se montrer dans une phase de croissance, à une époque célèbre encore dans les fastes israélites.

L'installation en Canaan et l'influence des Cananéens. — Lorsque Israël envahit Canaan, au sortir du Désert, il convoitait expressément les citernes, les vignes, les oliviers, les champs de blé et d'orge appartenant aux Cananéens[2]. Ces convoitises d'agriculteurs se trahissent encore dans les instructions de Moïse aux douze explorateurs qu'il charge de parcourir le pays : « Vous examinerez si le sol est gras ou maigre, planté d'arbres ou non. Prenez courage, et rapportez ici des produits de là-bas[3] ». Comme on était à la saison des premiers raisins, les envoyés rapportèrent une branche de vigne avec sa grappe, des grenades et des figues. Pour tout le reste ils ajoutèrent : « C'est un pays où coulent le lait et le miel[4]. »

Si les Israélites eussent envahi la Palestine à l'état de simples pasteurs, ils ne se fussent pas tant souciés de la valeur du sol et de ses diverses plantations. Aussi, nous ne saurions partager les théories de certains critiques, pour lesquels Israël fut un pur nomade, initié à peine aux rudiments de la culture, avant son invasion de la Terre Promise. Ces théories font table rase, arbitrairement, des témoignages que nous venons de citer et de plusieurs autres encore, que nous utiliserons. Nous reconnaissons donc formellement des préoccupations d'agriculteur, dans

1. *Juges*, vi, 2, 6.
2. *Deutéronome*, vi, 11 ; viii, 7, 10.
3. *Nombres*, xiii, 21.
4. *Nombres*, xiii, 21, 28.

le programme d'exploration formulé par Moïse et dans les convoitises qui le déterminent.

Le même indice nous revient, à observer l'impitoyable éviction d'un grand nombre de Cananéens, que les envahisseurs passent au fil de l'épée. Ceux-ci ont besoin, en effet, de se faire la place nette pour s'assurer des champs; car le pays est occupé, mis en valeur et possédé par de solides et nombreux paysans. Un Israël nomade se serait bien gardé de massacrer ces populations. Vainqueur, il les aurait assujetties à des redevances; ou bien, il se serait assuré des colons pour ses terres et des marchés pour ses achats de céréales et de fruits [1]. A côté des raisons d'exclusivisme patriarcal ou de préservation contre les voisinages idolâtriques, la convoitise de la terre et le besoin de la posséder se manifestent aussi bien dans les massacres de Cananéens : ce sont le désir et le besoin d'un moyen d'existence tenu pour essentiel.

Il semblerait, dès lors, que l'action des Cananéens sur Israël cultivateur dût être nulle : des gens anéantis n'influencent pas qui les extermine.

Mais, au contraire, les Cananéens morts influencèrent positivement leurs sanglants héritiers, en vertu de l'état où ils leur laissèrent le pays. Ceux-ci ne le reçurent pas tel qu'un maquis broussailleux et inculte; mais travaillé, aménagé, irrigué et lans son plein rapport. Le Deutéronome insiste sur cette avance qui épargnait des peines et des frais : « Tu auras des citernes que tu n'as pas creusées, des vignes, des oliviers que tu n'as pas plantés [2] ». Le souvenir de cette installation demeura dans la croyance populaire comme celui d'une signalée grâce, octroyée par Yahwé; un Psaume la célèbre en ces termes : « Il leur donna des terres au milieu des nations, et ils reçurent en propriété le travail des autres peuples [3] ». Les Cananéens morts dispensaient Israël du long et pénible travail de son premier établis-

1. Ces procédés sont classiques chez les pasteurs du Désert. — A l'exemple cité plus haut d'après le P. Jaussen, on peut en ajouter ce que cite Le Play, *Les Ouvriers de l'Orient*, 393, 397.

2. *Deutéronome*, VI, 11.

3. *Psaume CV*, 44 (*Vulgate*, CIV).

sement; ils lui léguaient des cultures modèles avec le soin, autrement facile, de les entretenir.

Des vivants, néanmoins, influencèrent le nouveau venu : le Livre des Juges nous atteste qu'il laissa subsister de nombreux groupes cananéens. Les uns, solidement installés dans la plaine, le refoulèrent ou le continrent dans la montagne. Les autres demeurèrent inexpugnables dans les vallées dont ils occupaient les hauts escarpements. Seulement il arrivait à l'Israélite de les soumettre au tribut [1]. Était-il assez fort et assez nombreux pour les frapper de cette contribution, mais pas assez pour les anéantir? on le croirait volontiers : la proportion de sa masse et de leur résistance lui suggérait probablement de déposer le glaive et de reprendre la bêche, lorsque les territoires, vacants après conquête, lui suffisaient pour le nourrir. Quoi qu'il en soit, nous savons positivement que, malgré les souvenirs de guerre et les préceptes religieux, de pacifiques relations s'établirent peu à peu entre l'envahisseur et les anciens habitants. Voici ce que dit le Livre des Juges : « Les enfants d'Israël habitèrent au milieu des Chananéens, des Héthéens, des Amorrhéens, des Phérézéens, des Hévéens, des Jébuséens. Ils prirent leurs filles pour femmes et donnèrent leurs propres filles aux fils de ces nations, et ils servirent leurs dieux [2] ».

Parmi ces relations de voisinage, de famille et de culte, il serait inconcevable que les éléments cananéens admis dans la société juive n'eussent pas aidé à la diffusion d'exemples agricoles et à de positives imitations. Le Cananéen possédait sur l'Israélite l'avantage de l'exploitant déjà ancien et fort exercé, sur le colon tout nouveau venu, forcément un peu gauche. Bien qu'Israël fût trop fier d'être soi, trop méprisant en bloc de tout groupe étranger pour avouer des influences venues de là, celles-ci apparaissent conformes à la situation. Si le nouvel installé ne se refusait ni aux emprunts religieux, ni aux alliances de famille, c'est qu'il savait avec souplesse, — qu'on

1. *Juges*, I, 21, 26.
2. *Juges*, III, 5, 6.

nous pardonne le mot — « se mettre dans la peau » des véritables Cananéens.

En somme, il ne recevait pas sa formation agricole des Cananéens ; elle se montrait déjà sérieuse à son entrée en Canaan ; mais il devait à ces prédécesseurs deux éléments considérables de progrès dans cette formation : 1° aux massacrés dont il occupait les terres, il arrachait une belle et bonne installation de ses cultures, pleinement en rapport avec les exigences et les ressources du lieu ; 2° aux survivants, dont il goûtait l'amitié et l'alliance, il empruntait des entraînements et des exemples. Mais, somme toute, le profit de ces influences présupposait chez lui une formation de cultivateur.

C'est elle, maintenant, que nous allons observer, en reculant vers une étape antérieure des migrations israélites.

Le séjour a Cadès. — L'exégète et l'explorateur qu'est le R. P. Lagrange écrit à ce sujet : « Dans la péninsule du Sinaï proprement dite, la culture est impossible. Mais les Hébreux sont demeurés à Cadès à peu près les quarante années qu'ils passèrent au Désert. Or, on sait aujourd'hui où se trouve Cadès. Notre caravane biblique est une des quatre ou cinq expéditions d'Européens qui ont pu pénétrer dans ces parages dangereux. Nous avons constaté partout la trace d'anciennes cultures et d'anciennes habitations. Ceux qui vécurent là n'étaient pas de simples nomades [1]. » En plein désert, cette région de Cadès — maintenant Kedeis — est « arrosée — fait inouï dans la péninsule — par quatre sources dans un rayon d'une petite journée : à l'ouest Aïn-Mouelleh et Aïn Keseimeh, à l'est Aïn-Kodeirat et Aïn-Kedeis ». Dans ce rayon, les mêmes vestiges se multiplient. Une végétation printanière, variée et riche, atteste que les semailles devaient pousser vigoureusement. « Je ne prétends pas, — observe le P. Lagrange, — que les enclos, les cercles de pierre, les silex taillés qu'on voit partout portent en eux-mêmes la preuve du séjour des Israélites ; je dis que les antiques habitants qui nous

1 R. P. Lagrange, *La méthode historique*, surtout à propos de l'Ancien Testament, p. 178, 179.

laissèrent ces restes de leur activité devaient être précisément dans la situation des Israélites : demi-nomades, demi-agriculteurs. Cachés dans les replis du Djebel-Maqrah, ils pouvaient attendre l'occasion favorable pour s'emparer des contrées plus riches où les Chananéens s'étaient fortement établis[1]. »

Nous ne saurions mieux faire que de nous imaginer l'établissement agricole des Hébreux à Cadès, d'après ce témoignage d'un très exact observateur. Dans le rayon d'une journée en caravane, le terrain cultivable était vraiment trop restreint pour ne pas obliger ses occupants sédentaires à tirer le meilleur parti de son irrigation et de sa fertilité. Aussi bien, leurs tout récents travaux sur la terre d'Égypte préparaient les Israélites à une culture d'oasis, appliquée et constante. La formation acquise ou maintenue dans cette étape antérieure devenait singulièrement précieuse à la station de Cadès.

En même temps, l'exiguïté du sol arable ne devait-elle pas déterminer les tribus à lancer des essaims de pasteurs dans le Désert tout proche? De là, sans doute, le retour marqué de certains groupes vers une vie plus pastorale. Les descendants de Ruben et de Gad possédaient les plus nombreux troupeaux[2]. C'est à eux principalement que j'attribuerais le semi-nomadisme dont vient de parler le P. Lagrange.

L'ensemble même de la nation n'en demeurait pas moins une société agricole, en marche vers un pays où elle voulait se fixer. C'était le contraire des sociétés nomades, qui se déplacent toujours, sans prétendre jamais à un arrêt définitif. Le semi-nomadisme qu'imposait le Désert demeurait une condition accessoire de la station à Cadès. Mais celle-ci voulait des paysans.

Elle ne fut sans doute qu'une étape rapide; — trente-huit ans passent comme une heure dans la vie séculaire d'un peuple. Mais ses cultures en terrasses, à la façon montagnarde, préparaient bien Israël aux sites et aux ouvrages de la Terre Promise, par quelque chose d'approchant.

Néanmoins, cette vie de paysan *au Désert*, suppose une for-

1. R. P. Lagrange, *Aïn-Kedeis* (*Revue Biblique*, 1896, p. 450).
2. *Nombres*, xxxii, 1 et suiv.

mation agricole, antérieure encore à l'arrivée dans ces parages. Passons donc maintenant à la station immédiatement antécédente des migrations israélites.

Dans la terre de Gessen. — Lorsque Jacob s'y installa, c'était un territoire alors vacant. Il ne figurait pas encore au cadastre royal des « Nomes » qui divisaient la vallée du Nil en autant d'unités irrigables, culturales et administratives[1]. Il s'étendait entre la branche pélusiaque du fleuve, qui est la plus orientale, et le Désert. Ce n'était probablement qu'une espèce de terre en friche, suffisamment arrosée pour produire de bons pâturages. On pouvait donc y installer des étrangers sans dépouiller les Égyptiens. Les Hébreux, justement, furent présentés par Joseph comme des pasteurs, capables de garder les troupeaux du Pharaon, et admis à ce titre[2]. Ils durent alors se cantonner au voisinage des prairies marécageuses que coupe le Delta, et au-dessous des berges hautes qui enserraient les eaux de la crue. Il est à croire que, dans ce lieu et sous ce titre officiel de pasteurs, la masse des immigrés vécurent entre soi, car les Égyptiens, cultivateurs souvent pillés ou menacés par les nomades, exécraient les pasteurs[3]. « Pour le Bédouin qui, des hauteurs du Mokattam, contemple l'Égypte comme une oasis bleue entre les fauves barrières des sables, la tentation est constante de s'installer en famille dans cette plantureuse région[4]. » C'est un envahisseur et un pillard, sans cesse menaçant.

Mais bien que pasteurs, officiellement reconnus pour tels, les enfants de Jacob se montraient autres que des Bédouins, en acceptant d'être cantonnés dans la terre de Gessen. Leurs villages ne pouvaient s'établir que sur le faîte des berges, dans le seul endroit qui émergeait au temps de l'inondation. Ce lieu de séjour pliait ses habitants aux mêmes nécessités de corvée en

1. E. Naville, *The Shrine of Saft el Henneh and the Land of Goshen*, p. 18 et 66. — Vigouroux, *La Bible et les Découvertes modernes*, II, 217, 218. — Sur les Nomes égyptiens, cf. A. de Préville, *L'Égypte ancienne* (*Sc. soc.*, X, 339 et suiv.).

2. *Genèse*, XLVI, 31, 34; XLVII, 1, 6.

3. *Genèse*, XLVI, 34.

4. R. P. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, p. 43.

masse et par saison, qui pèsent encore sur les fellahs contemporains : réparation des digues après le retrait des eaux; entretien et curage des canaux ou de leurs ramifications, arrosage, par le moyen soit de ces branchements, soit des fosses où l'eau se conservait dans les mois de sécheresse. Les gros travaux de la terre ne manquaient pas, bien que l'ameublissement du sol par les dépôts limoneux supprimât le défonçage et simplifiât le labour. En même temps des semis variés de concombres, de melons, de poireaux et d'aulx fournissaient aux Israélites les savoureux légumes dont se délecte encore le fellah égyptien. Des plants de vigne, de figuiers et de grenadiers formaient enclos autour de la maison, et donnaient leur ombrage aux heures de repos. Bon laboureur, l'Israélite « mangeait du pain en abondance ». Ses troupeaux lui donnaient « des marmites de viande », et le Nil, des poissons, qui variaient agréablement ce plantureux régime [1].

Égyptianisés, dans une large mesure, par les nécessités de la culture dans la vallée du Nil, voilà ce que nous apparaissent les Israélites, dans quelques textes brefs, mais admirablement précis, de l'Exode, des Nombres et du Deutéronome, que nous venons d'utiliser. Ces textes portent leurs marques de vérité sociale dans les traits d'exigences locales que les visiteurs ou habitants de l'Égypte contemporaine peuvent encore vérifier; ces traits sont permanents, comme la souveraineté du Nil sur la culture de sa vallée [2].

Le pays de Gessen devint de la sorte une excellente école aux Israélites pour l'endurance des gros ouvrages comme pour les finesses de la culture maraîchère. Mais il n'en laisse pas moins subsister un problème d'origines, qui recule encore devant nous. Si Jacob et ses fils fussent venus en Égypte aussi purement pasteurs qu'ils voulaient bien le dire au Pharaon, ils se fussent montrés incapables et dédaigneux des travaux agricoles. C'est naturel à tous les pasteurs. Incapable d'ailleurs de conquérir le pays à la manière des Hyksos, la petite tribu des Enfants d'Israël eut sûre-

1. *Exode*, XVI, 3. — *Nombres*, XI, 5; XX, 5.
2. A. de Préville, *L'Égypte ancienne* (*Sc. soc.*, X, 163 et suiv.).

ment préféré les parcours du Désert à un établissement sur les rives du Nil : ni oignons, ni poireaux, ni concombres, ni blés n'eussent contre-balancé l'attrait des chevauchées, des rêveries et des razzias. En abordant la terre de Gessen, Jacob et ses enfants possédaient donc sûrement des notions et des pratiques d'une culture au moins rudimentaire, en puissance de progrès.

Il faut nous rendre compte, maintenant, de cette formation préexistante. Elle nous oblige à remonter encore vers une plus ancienne étape de la race d'Israël.

Les commencements de la culture chez les patriarches. — En dépouillant, au point de vue social, les narrations épisodiques de la Genèse, nous apercevons Jacob, Isaac, Laban, les Térachites, adonnés à une culture partielle des céréales. Bathuel emmagasine chez soi de la paille et du fourrage en abondance. Abraham, il est vrai, n'est jamais représenté comme opérant le moindre labour sur la terre de Canaan : son sacrifice religieux de la vie sédentaire allait peut-être à s'abstenir de toutes semailles. Mais son fils Isaac sème du blé à Guérar. Par testament oral, en quelque sorte, il enrichit Jacob de froment et de vin. C'est bien une donation de vignes et de champs qu'il entend signifier; car s'il n'avait légué qu'une provision en grange ou au cellier, il ne dirait pas : « Que Yahwé Elohim te donne la rosée du ciel et la graisse de la terre, l'abondance du froment et du vin ». Aussi, lorsque Jacob cultive les champs de son héritage, Joseph se voit, en songe, liant des gerbes avec ses frères : voilà un rêve de laboureur [1].

Sans aucun doute, les patriarches ne sont pas de complets laboureurs. Ils occupent, à la vérité, un domicile sédentaire; mais il est d'ordinaire urbain ou suburbain, comme à Hébron, Guérar ou Harran, et ceci pour des fins de commerce. Maintes fois les récits nous les représentent comme possédant beaucoup d'argent et d'or en lingots. De telles richesses ne s'acquièrent pas uniquement par le fauchage des blés et la pratique du pâtu-

1. *Genèse*, XI, 27, 32; XII, 1; XXIV, 7, 23, 24, 29, 31; XXVII, 28.

rage. Elles requièrent du négoce. Les ventes se basaient sur le croît et sur les produits d'un très nombreux bétail, en parcours au Désert ou bien dans les montagnes[1]. C'est donc un alliage complexe du pasteur, du laboureur et du commerçant que réalisent les Patriarches. La culture n'y intervient qu'à un titre accessoire : elle assure des provisions; mais ce n'est pas elle encore qui donne la richesse. Elle ne prendra son importance qu'au pays de Gessen. C'est là que le paysan se formera. Dans le milieu patriarcal, il se préexistait, légèrement ébauché.

D'où venait donc aux Patriarches bibliques cette formation compliquée et féconde ? Pourquoi furent-ils d'abord pasteurs à troupeaux nomades et commerçants urbains, accéssoirement cultivateurs ?

Cette recherche serait d'autant plus attrayante qu'elle nous entraînerait à Our-Kasdim, la ville d'où Térach emmena son fils Abraham et Lot, son neveu, pour émigrer en Canaan[2]. Our-Kasdim porte un nom qui signifie la *ville des Chaldéens*. L'idéogramme cunéiforme qui désignait cette cité se retrouve gravé sur les briques innombrables des ruines amoncelées à Mughéir, vers la rive droite de l'Euphrate, dans la Basse Chaldée[3]. Là où gisent tous ces décombres, une grande ville florissait à l'époque d'Abraham. Elle hospitalisait d'incessantes caravanes. Partis du golfe Persique, ces transports convoyaient les produits des Indes vers l'Arménie, l'Asie Mineure, la Syrie, la Terre de Canaan et l'Égypte, en suivant le pourtour du Désert[4]. Our-Kasdim s'entourait aussi de magnifiques palmeraies, qui alternaient avec des champs de céréales. Terre native du froment et de l'orge, la Basse Chaldée les cultivait en abondance, grâce

1. Ph. Champault, *Les Patriarches bibliques* (*Sc. soc.*, t. XXIII). — « Le foyer sédentaire chez les Térachites », *Genèse*, XI, 27, 32; XII, 1; XXIV, 7, 23, 24, 29, 31; XXXIII, 17. — « Culture des céréales », XVIII, 6; XXI, 6; XXIV, 25; XXVI, 12; XXXII, 26, 28, 37. — « Art pastoral nomade », XIII, 2, 5, 7; XXVI, 14, 17; XXIX, 2, 8; XXX, 35, 36; XXXI, 22, 23; XXXII, 13, 15; XXX, VII, 12, 17. — « Commerce et richesse », XIII, 1; XXVI, 14; XXX, 43; XLII, 1, 2.

2. *Genèse*, XII, 31.

3. Oppert, *Inscriptions de Dour Sarkayan*, p. 3, 9. — Vigouroux, *La Bible et les découvertes modernes*, I, 381, 382.

4. Babelon, *La Société assyrienne* (*Sc. soc.*, I, 241, 245, 246).

aux canaux et aux réservoirs établis par Hammourabi et ses prédécesseurs. Agricole et commerciale, à l'orée du Désert, une telle région convenait bien au type complexe des Térachites.

Il serait à déterminer si les Sémites, ancêtres de ces derniers, n'y descendirent pas des plateaux arméniens [1]. De notre temps encore, ces régions façonnent des pasteurs avec troupeaux nomades, voyages commerciaux au long cours et culture accessoire de vignes, de céréales et de fruits. Ces diverses productions, les blés, les arbres, les herbes s'étagent naturellement sur les pentes étendues de très hautes montagnes. Elles s'y entremêlent de toutes parts, à raison des variables expositions, et des souffles pluvieux ou secs, froids ou chauds, qui caressent et frappent les replis des vallées [2].

Ce serait peut-être là, vers les sources de l'Euphrate, que les produits naturellement variés du sol et les besoins de la vie auraient demandé leurs premiers labours aux ancêtres des Patriarches. Il faudrait, en ce cas, se les représenter pareils aux Kurdes qui habitent les hauts plateaux, dominant le lac, la ville et la vallée de Van. Cultivateurs rudimentaires, vivant l'été aux pâturages élevés, sous des tentes de feutre noir, ils redescendent l'hiver dans leurs villages aux huttes à demi souterraines. De vallée en vallée, leurs immenses troupeaux sont conduits par eux jusqu'aux centres de consommation en Syrie, en Turquie et même vers la Transcaucasie [3].

Des voyages de ce genre purent amener à Our-Kasdim les vieux Sémites, ancêtres d'Abraham. Et aussi bien, la tradition sémitique affirmée dans la Genèse voit Noë laboureur et qui plante la vigne; mais en même temps elle parle des tentes où habite Sem [4]. Nous retrouvons aussi bien la tente des bergers et la maison du laboureur, le nomadisme du troupeau et le foyer sédentaire, dans les usages des Térachites. Mais sur la terre de

1. Socialement, cette hypothèse est beaucoup plus vraisemblable que celle des origines en Arabie, du Dr Hugo Winckler, *Die Völker Vorderasiens*. Cf. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, p. 53, 54.

2. A. de Préville, *La Société védique* (*Sc. soc.*, XIV, 152, 157).

3. A. de Préville, p. 156.

4. *Genèse*, IX, 20-27.

Gessen seulement, le pas décisif se franchit, qui supprima les restes du nomade et façonna le vrai paysan. Le nomadisme accidentel de la station à Cadès acheva lui-même de disparaître dans l'établissement définitif en Palestine.

A celui-ci, les enfants d'Israël durent le caractère particulier de leurs cultures dans la zone méditerranéenne : cultures en terrasses, de montagnes peu élevées, à produits riches et variés, où l'abondance des céréales balance généralement celle des vignes, des oliviers et des figuiers. L'héritage territorial des Cananéens morts et les exemples des vivants activèrent l'adaptation heureuse et prompte d'Israël à ces conditions de la Terre Promise; mais ne l'oublions pas encore, c'est au pays de Gessen, que se préparèrent immédiatement les aptitudes nécessaires à cette culture intense, quoique facilitée beaucoup par les avances du sol et du climat. Au pays de Gessen, l'ancien semi-nomade à la manière kurde se sédentarisa définitivement dans les travaux soignés et forts que le séjour aux rives du Nil lui imposait rigoureusement et lui rémunérait d'ailleurs avec beaucoup de largesse.

Nous relèverions donc trois grands moments décisifs dans la genèse antique du paysan juif :

1° Au pays de ses origines, chez les Sémites ancêtres d'Abraham, les triples exigences locales de la culture rudimentaire, de l'art pastoral nomade à grand parcours et du commerce urbain, enrichissaient la société térachite de virtualités sociales multiples [1];

2° Au pays de Gessen, le semi-nomade qu'était encore Jacob disparut dans les générations suivantes. Le paysan naquit et grandit vigoureux;

3° En Canaan, le paysan trouva un sol aménagé et des exemples suggestifs qui achevèrent son type. Et celui-ci dura quatorze siècles.

1. Le développement particulier de ces virtualités diverses, et ses lois générales sont esquissées dans l'ouvrage d'Edmond Demolins, *Comment la route crée le Type social* (liv. II, ch. I. « Les types arabe et saharien ». — L. Poinsard, *Les Chaldéens* (*Sc. soc.*, XVI et suiv.).

III

L'EXPANSION DES RAPATRIÉS SUR LES MONTS DE JUDA

L'attirance de la montagne. — Après avoir suivi les origines du paysan juif dans une série de migrations éducatives où se façonnèrent ses aptitudes, nous connaissons le fait et les causes de sa formation aux cultures variées que requérait la Palestine.

Mais celle-ci, nous le savons encore, se partage sur la rive droite du Jourdain en deux massifs distincts, en deux provinces naturelles : la Judée et la Galilée. Judéens et Galiléens se ressemblaient et différaient, comme il arrive entre voisins de province à province : leurs travaux respectifs subissaient les conditions ou exploitaient les ressources d'une commune patrie, et cependant chacun de ces deux frères se ressentait des spécialités que voulait sa région. Le type générique du paysan israélite se réalisait donc en deux espèces : le paysan judéen, le paysan galiléen.

Nous devons donc les étudier chacun à part, sous le double aspect des conditions particulières du lieu et des travaux qui s'ensuivent. Des deux côtés, le paysan s'adapte à la nature du pays et s'en adapte les ressources, en fonction des moyens essentiels de la formation juive.

Commençons donc par les Judéens. Des raisons naturelles nous imposent cet ordre. Ce sont les Judéens qui, au retour de l'exil, recommencèrent en Palestine un Israël nouveau. C'est d'eux encore que, peu à peu, sortirent des émigrants qui repeuplèrent la Galilée ou la reconquirent. Les Judéens représen-

tent donc le type générateur de la société juive : cette influence et la priorité qu'elle suppose veulent ainsi que nous les étudions d'abord.

Et puisque le paysan est essentiellement l'homme du pays, nous tâcherons avant tout de démêler quels motifs lui commandèrent son choix des monts de Juda comme centre de repeuplement. Pourquoi donc cette reconstitution nationale à partir de cette région?

Une raison matérielle se présente d'abord. D'après les listes d'Esdras, quarante-neuf mille six cent quatre-vingt-dix-sept personnes rentrèrent de Babylone au pays des ancêtres [1]. Pour repeupler ou reconquérir un territoire de 26.000 kilomètres carrés, ce n'était guère : moins de deux habitants par kilomètre carré ! On ne pouvait simultanément se disséminer partout. Soit qu'il s'agît de remettre en état des sols abandonnés depuis soixante-dix ans, soit qu'il s'agît de refouler des occupants, semi-nomades comme les Iduméens, ou sédentaires comme les Samaritains, une diffusion prudente s'imposait de vallée en vallée.

Mais cette raison de modicité numérique obligeait simplement à se concentrer ; quant à coloniser plutôt les monts de Juda que ceux de la Galilée, le nombre en soi n'y faisait rien.

Une préférence alors détermina le choix de la montagne judéenne. Sur quels motifs se basait-elle donc ?

Traditions de famille. — Pour les neuf dixièmes à peu près, les caravanes des rapatriés se composaient de Judaïtes et de Benjaminites, répartis par familles, que conduisaient leurs chefs. Esdras en donne la liste, comme les vieux chroniqueurs normands nous donnent celle des compagnons de Guillaume le Conquérant. Mais, tandis que ces derniers s'en allaient « gaigner terre » en pays inconnu, les exilés retournaient vers des localités que les vieillards les plus âgés avaient habitées, que les annales domestiques des jeunes leur désignaient comme la patrie

1. *Esdras*, II, 64-65.

de leurs ancêtres. Ces hommes qui étaient nés pour la plupart à Babylone, se qualifiaient gens de Bethléem, d'Anatoth, de Rama, de Béthel, de Haï, de Lod, de Jéricho. De fait, les deux anciennes tribus de Benjamin et de Juda avaient toujours occupé les montagnes qui portaient le nom de Juda[1].

Cette attirance générale des rapatriés pour les endroits où vivaient leurs pères n'atteste pas seulement une tradition domestique ; mais une tradition de sédentaires et de paysans. « Chacun s'établit dans sa propriété et dans sa ville, » dit le Livre de Néhémie[2].

Néanmoins, le paysan eût aussi bien retrouvé des emplacements pour ses blés, ses vignes, ses oliviers, dans un endroit où ses pères n'eussent pas habité. Si donc il préférait délibérément se réinstaller sur les monts de Juda, dans sa propriété de famille, c'est que la tradition de ses ancêtres l'emportait chez lui sur toute autre influence.

Cette primauté se comprend, si l'on se reporte aux origines du paysan juif. Dès les temps d'Abraham, les Sémites, ancêtres des Hébreux, nous apparaissent façonnés à la cohésion du groupe familial parmi leurs migrations d'Our-Kasdim au Pays de Canaan. Bien que sédentarisés à demi par la culture et par l'établissement de leurs foyers sous un toit, ils pratiquent largement encore l'art pastoral nomade et la vie sous la tente. Les déplacements consécutifs à ce genre de travail exigent de soi une direction expérimentée, une commune entente dans la conduite du troupeau et la sécurité. L'art pastoral lui-même supporte excellemment la jouissance indivise dans un groupe étendu. Il n'exige pas les efforts individuels et les initiatives qui dissolveraient le communisme de la steppe. Aussi, l'on ne peut s'empêcher de reconnaître une antique tradition, socialement bien vraie, dans ce passage de la Genèse[3] où les nations sémitiques sont dites constituées d'abord selon leurs familles, avant de l'être selon leurs pays, tandis que les japhétites le sont d'abord

1. *Esdras*, I, 5; II, 1, 58, 64, 67.
2. *Néhémie*, XI, 3.
3. *Genèse*, X, 5, 31.

selon leurs pays et ensuite selon leurs familles. Les Hébreux concevaient leurs origines à la manière pastorale, comme dominés avant tout par les usages et traditions de la famille : c'est bien le cas encore à l'époque d'Esdras. Après avoir donné sa personnelle généalogie, jusqu'Aaron, frère de Moïse, Esdras donne également celle des chefs de famille qui revinrent avec lui de Babylone en Judée[1]. Du moment que les rapatriés se réinstallaient dans la propriété de leurs ancêtres, ces listes de noms valaient des titres obligatoires.

Sans doute, une visible atténuation de la solidarité communautaire s'observa de bonne heure, même chez les Patriarches, par l'effet de la culture. A proportion que celle-ci introduisait l'application et le labeur individuel, des inégalités se développaient entre membres du même groupe. Des besoins de propriété s'affirmaient comme des droits. Nous reviendrons plus loin sur cette évolution ; il nous suffit d'observer ici que, devenu paysan, après dissolution des grandes communautés patriarcales, après constitution de petits biens de famille à la taille de chaque ménage, Israël demeura toujours *un peuple essentiellement traditionnel.* Sa culture même l'y inclinait. Des conditions très stables de climat, de terroir, d'aménagement, de production, de richesse gouvernaient ses labours et modéraient ses efforts, tout en les stimulant. Quatorze siècles durant, depuis l'entrée de Josué en Palestine, jusqu'à la prise de Jérusalem et à la ruine du pays par Titus, l'Israélite se sentit dispensé de cultiver la terre autrement que les Cananéens la lui avaient livrée. La moderne question du progrès des méthodes n'existait pas chez lui. Si donc un particularisme bien relatif résultait de sa vie agricole, il était contre-balancé par la stabilité de sa tradition, soit familiale, soit culturale.

Voilà pourquoi les rapatriés se réinstallèrent tout simplement sur les propriétés de leur ancêtres, en se guidant vers elles par des souvenirs de famille, et justifiant de leurs droits par des tables généalogiques. C'est donc avec l'amour intense *du paysan pour la terre*, et l'amour souverain *du paysan communautaire*

1. *Esdras*, VII, 1, 6; VIII, 1, 14.

pour le sol des aïeux, que les hommes de Benjamin et de Juda entreprirent de repeupler la montagne judéenne.

Une tradition voisine et différente les inspirait encore. Nous devons donc la signaler, sous peine de tronquer notre vision des recommencements nationaux sur les monts de Juda.

TRADITIONS RELIGIEUSES. — C'est un fait qu'à toute époque de leur histoire, mais notamment après le retour de la captivité, les Hébreux sont un peuple essentiellement religieux dans un sens très particulier : ils se préoccupent au premier chef de leurs *relations nationales avec Dieu*, au point de vue de son *culte extérieur et public*. Voici comment le livre d'Esdras explique le retour même de Babylone : « Les chefs de famille de Juda et de Benjamin, les prêtres, les lévites, tous ceux dont Dieu excita l'esprit, se levèrent pour aller rebâtir la maison de Yahwé à Jérusalem[1] ». D'après cette intention, nous constatons que les rapatriés n'agissent pas simplement envers Dieu comme envers le Créateur unique de toutes choses que chaque homme doit adorer ; mais comme envers le Dieu spécial de la communauté israélite, lequel prit domicile à Jérusalem. D'après un dogme fondamental de sa foi, qui remonte à Moïse et aux patriarches, Israël se considère comme choisi entre toutes les nations pour honorer Yahwé d'un culte vrai, honnête, pur ; en conséquence de sa fidélité à cette vocation, il tient qu'il recevra un salaire de protection, une surabondance de prospérité sur ses travaux et sur son pays. Tel est le *Dogme de l'Alliance*[2].

Que ce Dogme national du Juif se fonde véritablement sur le choix même de Dieu, comme le dit la Bible, c'est au théologien, à l'exégète, à l'apologiste d'en connaître et d'en montrer la preuve. La simple observation des faits et groupes sociaux demeure incompétente pour établir ou pour nier ce fait de providence et de surnaturel. La science sociale demeure ici dans la

1. *Esdras*, I, 5.
2. *Genèse*, XV, — *Exode*, XIX, XXIV, XXXIV, 10, 28. — *Deutéronome*, IV, 37 et s. ; VII, 6, 8 ; VIII, 17 ; X, 14. — *Juges*, V, 16. — *Exode*, XV, 16 ; XIX, 5 et s. — *Nombres*, XVI, 41, etc.

même position que la physiologie ou la physique en face d'un fait de libre arbitre ou de moralité. Sans donc entrer hors de propos dans le domaine des sciences religieuses, je constate néanmoins ce phénomène historique de groupement religieux : lorsqu'il s'agit d'adorer Dieu, les Juifs se réunissent dans le culte de Yahwé, comme dans le culte du Dieu des ancêtres, du Dieu national. A ce point de vue, nous voyons clairement que, aux yeux des Juifs et dans leur pratique, Yahwé est honoré comme le premier personnage de leur communauté.

De cette première observation, deux autres suivent, étroitement solidaires, et se complétant l'une par l'autre.

1° Cette nationalisation de la Divinité n'existait pas chez les seuls Juifs. D'autres Sémites la pratiquaient aussi. Les Tyriens adoraient Melkart, dont le nom signifie le roi de la cité. Ils l'appelaient encore leur Baal, c'est-à-dire le maître de leur territoire et de ses habitants[1]. Les Moabites adoraient Camos, dieu national dont ils se disaient les fils et les filles, et qui était aussi le dieu du pays[2]. Selon que les communautés sémitiques s'agrégeaient dans une cité autonome ou dans une nation, elles se pourvoyaient ainsi d'un dieu municipal ou national. C'était à lui de veiller souverainement aux intérêts publics. Mésa, roi de Moab, fit graver une stèle où il narrait l'inspiration que Camos lui avait donnée de repousser Israël, envahisseur de son royaume[3]. Les temples de Melkart se disséminaient de station en station sur les caps méditerranéens d'où les Phéniciens commerçaient avec les peuples du littoral : le dieu municipal du grand comptoir tyrien devint ainsi le dieu colonial de ses nombreuses succursales, telles que Malte ou Monaco[4]. Il protégeait également la métropole et son négoce : à raison de ce bienfait, son profil se gravait sur les monnaies tyriennes.

Ces fonctions publiques de la divinité nous manifestent l'adap-

1. R. P. Lagrange, *Études sur les Religions sémitiques*, 83, 91, 99, 487.

2. *Nombres*, XXI, 29. — *Inscription de Mésa, roi de Moab*, l. V (*Revue Biblique*, 1901, p. 524).

3. *Inscription de Mésa*, l. XIV et suiv.

4. Prosper Castanier, *La Provence préhistorique et protohistorique*, I, 241 et suiv.

tation de la croyance et du culte au service d'une communauté et de ses intérêts majeurs. La tendance est universelle, dans l'humanité, de s'assurer le concours divin ; mais dans les cas particuliers de ces déités nationales, municipales, métropolitaines, coloniales, une communauté publique ramène à soi les puis sances du ciel autant qu'il est en elle. Elle veut un dieu qui l'aide, et donc un dieu qui soit son dieu, le dieu de son territoire, de ses citoyens, de ses travaux et entreprises. Par conséquent, elle l'occupe d'elle-même, exclusivement, avec cette préoccupation de soi qui devient plus intense à mesure que l'esprit de communauté domine dans la cité ou dans la nation.

Ce sentiment d'appartenance réciproque et jalouse éclate assurément dans la fierté d'Israël, rappelant à Yahwé les clauses de leur Alliance. Le Dogme de celle-ci représente Yahwé comme le père de la nation. Maître du monde entier et de tous les peuples, il a prédestiné Israël pour le servir d'un culte unique et pur; il a prédestiné la Terre de Canaan pour la donner à Israël, comme un propriétaire qui baille une terre à son métayer. C'est pour cela qu'il est *le Seigneur*, et qu'il protège son peuple et le pays que son peuple habite [1].

Cette nationalisation de la Divinité n'autorise pas à conclure que le culte de Yahwé ressortait purement et simplement de la mentalité communautaire et nationale d'Israël. L'observateur doit tenir compte ici d'un second fait. Une différence capitale se manifeste entre la religion d'Israël et les cultes des municipes ou des peuples voisins. Camos, Melkart, Astarté, Tammouz admettent des mutilations rituelles, des prostitutions, des sacrifices humains : les exigences du dieu se plient à celles de la superstition ou de la débauche dans le milieu social où il est adoré. Tammouz ou Adonis est honoré d'abord comme un dieu de la végétation : le dieu qui se cache dans le grain de la récolte, et dont les femmes pleurent la mort violente sous la faucille du moissonneur. Ingénument naturaliste, cette sorte de

1. *Deutéronome,* XXXII, 6, 18. — *Jérémie*, III, 4. 19; XXXI, 9. — *Isaïe*, XLIII, 16; LXIV, 7, etc.

fête expiatoire exprime bien un mythe d'agriculteurs. Mais, transportée dans les milieux urbains, elle y participa aux corruptions spéciales que le commerce, l'affluence des étrangers et la désorganisation de la famille introduisaient dans les mœurs : à Byblos, ville de la côte phénicienne, la ville par excellence du culte de Tammouz-Adonis, les femmes qui ne voulaient pas sacrifier leur chevelure au dieu mort et pleuré par Vénus, devaient sacrifier leur pudeur à des étrangers [1]. Les hommes faisaient les dieux à leur image : c'était la loi générale des religions antiques.

Mais, chez les Hébreux, des prophètes, des législateurs, tous ceux, en somme, qui représentaient le personnel actif des groupements religieux et qui parlaient au nom de Yahwé montraient une absolue intolérance pour ces répercussions superstitieuses ou immorales, soit d'un naturalisme ingénu et mythique, soit d'une corruption positivement éhontée. Et cependant, par ailleurs, les conditions agricoles de la vie d'Israël trouvent Yahwé accommodant et sympathique, lorsqu'elles sont honnêtes et naturelles. Les trois grandes fêtes annuelles de la religion sont des fêtes du travail : la Pâque se rattache à l'élevage et à l'art pastoral, avec le sacrifice de l'agneau ; à la moisson commençante des orges, par l'offrande des gerbes et la manducation des pains sans levain. La Pentecôte célèbre la moisson achevée de toutes les céréales ; la Scénopégie ou fête des cabanes abrite sous des tonnelles de feuillages, les festins, les chants, les actions de grâces pour la clôture de toutes les récoltes, après la fin de la vendange et des dernières cueillettes. Yahwé consent ainsi à se laisser traiter comme un dieu agricole, pourvu que cela ne devienne point l'occasion des vices qu'il réprouve [2].

C'est résister énergiquement à des tendances populaires, qui, plus d'une fois se manifestent chez les Juifs. Pour satisfaire a

1. Lagrange. *Études sur les religions sémitiques*, 306, 308, 444, 445. Cf. H. Vincent, O. P., *Canaan, d'après l'exploration récente*, 201, 203.

2. Lagrange. *La méthode historique, à propos de l'Ancien Testament*, IIe Conférence. — *Lévitique*, XXIII, 4, 22, 39, 43. — *Deutéronome*, XVI.

leurs entraînements, ceux-ci adorent Camos, Moloch, Astarté, demandent le culte que réclame leur imagination ou leur sensualité aux Panthéons de leurs voisins. Mais, sans fléchir, sans rien céder à ces tendances, les prophètes, les fervents de Yahwé, maintiennent ses exigences d'un culte pur et unique. Ainsi, diverses répercussions, et bien puissantes, soit du naturalisme rural, soit de la corruption urbaine cessent d'agir, lorsqu'elles rencontrent Yahwé. Une croyance, un culte, leur résistent, qui demeurent intangibles aux superstitions naïves du paysan, aux mœurs licencieuses des familles désorganisées et des cosmopolites. Voilà un *fait social de transcendance,* que nous devons constater ici comme *unique* et *certain.* Il n'appartient pas à la science sociale d'en poursuivre les causes, puisque ce fait dépasse le cours général des répercussions publiques ou privées, tel que nous l'observons établi chez les peuples antiques. Mais, néanmoins, notre science demeure dans la sphère de sa compétence en constatant cette splendide exception, puisqu'elle se manifeste dans la trame collective des phénomènes religieux, particuliers au culte de Yahwé.

Sous bénéfice, par conséquent, de cette observation très importante, nous admettons une part de tradition communautaire et sémitique, dans le projet religieux de rentrer en Palestine, afin d'y rebâtir la maison de Yahwé. Cela ne dément ni ne diminue l'inspiration d'en haut que relate le Livre d'Esdras : elle se trouve, au contraire, exactement replacée dans le milieu humain de son action réelle.

D'importantes conséquences résultèrent de là, pour le repeuplement de la Judée.

D'abord, il commença par Jérusalem, puisque Jérusalem était la Ville Sainte où habitait Yahwé avant l'exil. Les chefs du peuple s'y établirent. La multitude elle-même tira au sort un homme sur dix pour y demeurer encore. D'autres enfin s'y installèrent d'eux-mêmes [1]. Le Temple, particulièrement, nécessita la présence d'un certain nombre de prêtres, de lévites,

1. *Néhémie*, XI, 1, 2.

de portiers, de chantres, de gardiens, domiciliés encore dans la ville sainte[1].

Néanmoins sur les quatre mille prêtres, sept cents lévites et autres serviteurs du sanctuaire qui s'adjoignirent aux rapatriés, tous ne demeurèrent pas dans la capitale. Plusieurs se rétablirent dans les anciennes « villes sacerdotales et lévitiques[2] ».

L'existence de ces derniers groupes réagissait à sa manière sur la remise en culture du pays. Sauf des jardins et des pâturages dans les banlieues de leurs cités résidentielles, les prêtres et les lévites ne possédaient pas de domaines agricoles. Ils vivaient essentiellement du casuel de leurs fonctions, lorsqu'ils officiaient dans les cérémonies et sacrifices du Temple. Mais à côté de ce revenu intermittent et aléatoire, des redevances plus fixes leur étaient assurées sous forme de dîmes variées sur les produits de la terre ou de prémices[3]. C'étaient des impôts en nature, frappant les céréales, les fruits, le vin nouveau, l'huile et le bétail; en somme, ils atteignaient la production entière du paysan. Chapitre par chapitre, son copieux budget s'en ressentait chaque année. De tels impôts ne pouvaient vraiment se percevoir que parmi une population aux ressources multiples et abondantes; ils supposaient les riches cultures que nous avons décrites. Ainsi, la réinstallation du Temple et de son personnel équivalait, de la part des Juifs, à un engagement de nourrir le prêtre et le lévite. Cet engagement d'ailleurs fut pris expressément, avec la spécification des produits à dîmer et des prémices à offrir. Un acte en fut dressé, où Néhémie, le gouverneur, les principaux des prêtres et du peuple apposèrent leur sceau[4].

La marche descendante suivie par les colons. — A partir de Jérusalem et des hauteurs circonvoisines, les neuf dixièmes des rapatriés se disséminèrent par groupes.

1. *Néhémie*, XI, 1, 19.
2. *Néhémie*, VII, 73; XI, 20, 36. Cf. *Nombres*, XXXV, 1, 8. — *Josué*, XXI, 1, 42.
3. *Néhémie*, X, 35, 39.
4. *Néhémie*, X, 1, 29.

Aux premiers temps la frontière septentrionale se dessinait un peu au nord de Jéricho et de Mitspa; celle du sud au nord d'Hébron; celle de l'est surplombait la mer Morte et les déserts adjacents; à l'ouest Estaol était un peu dépassé. Esdras, avons-nous dit, suppute à 49.697 personnes les immigrants qui se réinstallèrent. Trente kilomètres en longueur, 20 à 25 en largeur, c'était, à vol d'oiseau, une superficie de 700 kilomètres carrés à peu près. On était loin d'en occuper toutes les parties. Par places on devait se tasser. Il est vrai que les replis du terrain multipliaient les surfaces. Mais çà et là des rochers, des plateaux secs et pierreux excluaient la culture. L'essaimage des colons dut vite s'imposer.

De fait, la colonisation se poursuivit dans tous les sens où la montagne *acceptait la culture*. Nous ne pouvons malheureusement en marquer les étapes, à mesure des années. Les documents bibliques se taisent relativement à la période qui va de Néhémie aux Macchabées (450 à 167 av. Jésus-Christ). Mais on présume une marche lente, à reconnaître ses limites et ses progrès dans l'époque macchabéenne. Les princes-pontifes qui donnèrent leur nom à cette phase historique, étaient originaires de Modin. Or, cette petite ville surveille la plaine de Séphéla, aux portes occidentales de la montagne, comme une grand'-garde extérieure. De ce côté donc, la colonisation avait gagné. Mais c'est seulement sous Jonathas, 160 av. Jésus-Christ, que Béthel au nord, Emmaüs à l'ouest et sur la plaine encore, furent de nouveau réoccupés. Au sud la frontière atteignait Bethsour. Or, cette dernière ville est à 25 kilomètres de Jérusalem, Béthel à 15, Emmaüs à moins de 30. C'est donc très lentement, comme par coulées irrégulières, ici plus avancées, à côté plus en retard, que les Juifs reconquéraient leurs montagnes et leurs vallées. Aussi bien, le relief du sol ne se prêtait pas à un envahissement par étapes égales et toujours symétriques. De plus, les immigrants devaient procéder en véritables paysans et par groupes communautaires. Ils commençaient par tirer tout le parti possible d'une vallée ou d'un plateau; et puis, quand le terrain avait donné tout son fruit et devenait

trop étroit, un essaim devait se détacher et se porter un peu plus loin [1].

Mais des obstacles se rencontraient, dont les diverses résistances compliquent l'expansion juive, ici de luttes victorieuses, et là de reculs définitifs. De ces obstacles, les uns tenaient immédiatement à la nature du pays ; les autres, à la solidité plus ou moins grande des populations qui s'y étaient installées. Nous allons donc observer comment le paysan juif les affronta l'un après l'autre.

OBSTACLES NATURELS : SOLS ARIDES ET INTRANSFORMABLES. — Essentiellement agricole, la colonisation des rapatriés s'arrêta devant les zones rebelles à la culture.

C'était d'abord le *Désert de Juda,* qui s'étage sur le versant oriental des montagnes, au-dessus de la mer Morte. Large de 20 à 30 kilomètres, sur une longueur de 100 à 110, il dissimule de secs et arides ravins, entre des collines qui se dressent, pareilles à des cônes. A peine les pluies d'hiver déterminent-elles çà et là un peu de fraîcheur et de végétation, utilisées par les bergers de Maon, de Carmel et de Tékoa. Quand arrive la saison chaude, les gorges qui dévalent sur la mer Morte ne laissent voir que la roche nue et des éboulis. Sur ce terrain, le paysan juif demeurait vaincu.

Il le demeurait encore dans la vallée du Jourdain. Les villes ou les villages ne dépassèrent jamais les promontoires de rochers qui, de très haut, surplombent le fleuve. Ni lui ni ses abords n'attirent la culture. Il fertilise à peine ses berges immédiates. C'est son orgueil et sa splendeur, disait la Bible : là foisonnent des tamaris, des roseaux, des papyrus, toute une flore tropicale, où émergent des peupliers. Mais que rapportent ces magnifiques et stériles bosquets? Au-dessus, des terrasses de sable montent comme par étages et demeurent à jamais

1. J'indique les étages du repeuplement d'après Schürer, *Geschichte des Judischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, II, 1, 5. Cet historien résume très complètement les données des deux sources que nous possédons : les Livres des Macchabées et les Œuvres de Flavius Josèphe.

arides : le fleuve ne les arrose point, même au temps de ses plus hautes crues. Le Jourdain n'est donc pas, comme le Nil ou l'Euphrate, un de ces cours d'eau qui dérivent leur trop-plein sur les campagnes riveraines, suggèrent l'établissement de digues régulatrices et de canaux irrigateurs, fleurissent le désert, nourrissent le blé, développent les villes et les villages, condensent et enrichissent les populations.

Si, dans la plaine de Jéricho, une splendide oasis, arborescente, herbue et maraîchère entoura le Bas-Jourdain, ce sont des sources particulières qui alimentaient sa fécondité. A l'exception de ce territoire privilégié, les Juifs ne s'établirent pas sur les rives du Jourdain. Phénomène peut-être unique dans l'histoire des fleuves, il demeurait insociable. On n'approchait de ses eaux que pour les franchir ou pour trouver la solitude. Élie se cacha dans ses fourrés, vers le torrent de Carith. De la Judée et de Jérusalem, les multitudes accoururent dans ses flots, au baptême de Jean. Mais leurs campements s'évanouirent quand le prophète disparut [1].

L'expansion juive se limitait donc aux terres cultivables; elle les recouvrit presque toutes. Aucune d'elles n'échappa sur les versants occidental, oriental et méridional des monts de Juda.

Au nord, il n'y avait pas de versant : la chaîne se continuait par les monts d'Ephraïm. C'était donc, au point de vue du lieu, une contrée ouverte aux émigrants ; mais le lieu n'était pas vacant, et un obstacle majeur s'y dressa devant les Juifs.

Obstacles de voisinage : populations agricoles impossibles a évincer. — Lorsque les Juifs revinrent d'exil, une très ancienne colonie occupait le terrain. En 721, Salmanasar déportait en masse les habitants du royaume d'Israël, d'après l'usage babylonien. Sargon, son successeur, distribua le territoire dépeuplé à des émigrants, tirés de la Médie et des plaines de Mésopotamie.

1. Vigouroux, *Jourdain*, D. B. V., III, 1710. — Au nord de Jéricho, dans la vallée du Jourdain, Hérode fonda Phasaëlis; mais c'était au milieu d'une oasis comme celle de Jéricho, grâce à des sources qui nourrissaient des palmiers et des cultures variées (Josèphe, XVI; *Ant. jud.*, V, 2; I, *Guerre des Juifs*, XXI, 9. — Schürer, II, p. 158).

Ces origines indiquent *des colons agricoles*. Au siècle de Jésus, d'après Flavius Josèphe, l'état de leurs cultures atteste le bon parti qu'ils surent tirer des ressources locales. Moins déboisée que la montagne de Juda, pourvue de cours d eaux plus réguliers, entrecoupée de plaines, larges pour la contrée, comme celle d'Elmakhna, au-dessous de Naplouse, la montagne d'Ephraïm facilitait l'enracinement de ses cultivateurs. Par la prospérité de ceux-ci, les villes se relevèrent. Autour de Samarie, l'ancienne capitale, s'étendaient justement les meilleures terres de la région. Les occupants en prirent le nom de Samaritains[1].

Ces rivaux agricoles opposaient de solides obstacles à la pénétration des Juifs, soit pacifique, soit conquérante. Quand des pasteurs et des nomades lèveraient le camp, les paysans défendent leurs champs et leurs maisons. Si le village est saccagé, la ville sert de refuge, et on la défend bien. Çà et là seulement la poussée judéenne vainquit ces résistances. Au nord et au nord-ouest de Jérusalem, les cantons de Lydda, Ephraïm et Ramathaïm furent peuplés de Juifs et, par suite, enlevés aux Samaritains sous le pontificat et principat de Jonathas (161-143 av. J.-C.). Hyrcan détruisit même Samarie en 129 : le siège avait duré toute une année. D'ailleurs, cette victoire et ces annexions ne déracinaient pas les familles samaritaines; la richesse du sol, leurs travaux et leurs possessions les fixaient à l'envi[2].

De là, on le conçoit, une spéciale animosité entre les Juifs, des envahisseurs, au point de vue des Samaritains, — et ceux-ci, des intrus, au jugement des Juifs. Le grief d'hétérodoxie et de culte schismatique s'ajoutait, il est vrai, de la part des Israélites; car les Samaritains adoraient Yahwé sur leur mont Garizim, et non pas à Jérusalem. Mais ce grief n'eût-il pas existé, le riche et le solide établissement des Samaritains, au cœur même de la Palestine, exciterait par lui-même l'hostilité des Juifs. Pour eux, l'enclave samaritaine est du terrain volé. Et le conflit s'é-

1. II *Rois*, xvii, 24 et suiv. — Josèphe, XV; *Antiquités judaïques*, viii, 5. — A. Legendre, *Tribu d'Ephraïm*, D. B. V., II, 1876. — Josèphe, III, *Guerre des Juifs*, iii, 4.

2. I *Macc.* i, 3, 4; XIII, *Ant. jud.*, X, 3. — Schürer, II, 1.

ternise, puisque le Samaritain demeure indélogeable à son foyer et sur ses terres.

Nous retrouvons ici un cas typique : des sédentaires, d'égale force ou à peu près, tiennent en échec la colonisation israélite, sur le terrain agricole où elle s'avance ailleurs victorieusement. Parfois aussi, des jeux d'alliance avec les Grecs, les Syriens ou les Romains appuient efficacement l'obstruction des Samaritains. Mais ces alliances elles-mêmes dénotent l'attachement au territoire menacé ; les occupants cherchent toujours un protecteur et une puissance militaire contre l'envahissement du Juif, armé de la bêche et de l'épée. La question agricole domine ici la diplomatie.

Sur la limite occidentale de la zone montagneuse, elle se compliquait, en outre, d'intérêts urbains et commerciaux, contre lesquels le paysan ni le soldat israélites ne pouvaient prévaloir. Explorons maintenant ce terrain nouveau de la résistance à l'expansion juive.

La zone des villes hellénistiques, la Séphéla. — Les défilés des monts de Juda s'entrebâillent à l'ouest, discrètement, sur les belles terres de la Séphéla, Celle-ci étale de suite ses alluvions fertiles et ses coteaux ensoleillés. Les cultures pouvaient s'y étendre sur une longueur de 70 kilomètres et une largeur variable entre 15 près de Gaza et 10 ou 12, plus au nord, aux environs de Joppé. La plaine de Saron lui succédait, continuant de s'effiler jusqu'à la pointe du Carmel.

Naturellement, ces beaux espaces cultivables tentaient les émigrants juifs; ils descendaient vers eux, par les mêmes brèches et les mêmes vallons que les torrents de leurs montagnes. A 50 mètres au-dessus de la Méditerranée, 12 kilomètres à peine en arrière du rivage, Lydda et Adida sont occupés par les Hébreux au temps de Simon Macchabée (143-135 av. J.-C.). Sur la même ligne à peu près, légèrement en recul vers le sud, Emmaüs redevint une cité juive dans la même période[1].

1. I *Macchabées*, IX, 50; XI, 34; XII, 58. — Schürer, II, 2, 3.

Mais au delà, *sur le littoral*, en remontant de l'Égypte vers Tyr et Sidon, s'égrenait *un chapelet de villes hellénisées :* Raphia, Gaza, Anthédon, Ascalon, Azot, Jamnia, Joppé, Apollonia, Césarée, Dora et Ptolémaïs. Onze cités étrangères sur un parcours d'à peu près cent soixante-quinze zilomètres; onze enclaves, dont les murailles protègent des colonies que les Juifs n'entament pas et qui entament leur pays : d'où provient donc cette invasion de l'étranger et cette limite à l'expansion des Hébreux ?

Deux peuples commerçants, les Philistins et les Phéniciens, occupèrent d'abord ces villes; mais simultanément les Grecs y fréquentaient. C'était le signe de leur tendance à ne pas borner leurs affaires aux portes comme Joppé ou Ascalon maritime; mais aussi à pénétrer les villes de l'intérieur, comme Ascalon-dans-les-Terres, Azot, Jamnia ou Gaza. Ces dernières stations s'échelonnaient sur le chemin déjà connu des caravanes qui transitaient de l'Égypte en Syrie. Hérodote vint à Gaza. Il connaissait Azot et Ascalon [1]. Sous la domination des Perses, les marchands grecs affluaient si bien que les monnaies de Gaza portaient deux inscriptions, l'une grecque et l'autre phénicienne [2].

Mais c'est surtout la conquête macédonienne qui enhardit l'immigration des Hellènes. En s'emparant de la grande voie qui reliait l'Égypte à la Syrie par les étapes du littoral palestinien, Alexandre, les Ptolémées, les Séleucides assuraient aux Hellènes la protection de compatriotes intelligents qui ne leur ménageaient ni les sécurités ni les franchises. Ainsi favorisés, les Grecs, rois du commerce, dominèrent les voies terriennes du transit, non moins que les escales où abordaient leurs galères. Leur langue devint en même temps la langue des affaires et celle de l'administration. Tout le monde la parla dans les villes. Par intérêt, par genre, par alliances de famille, les Phéniciens ou les Syriens s'hellénisèrent fortement.

Sans cette conquête pacifique des marchands, la phalange

1. Hérodote, I, 105; II, 157, 159; III, 5.
2. Schürer, II, 84, note 155.

macédonienne se fût promenée en Palestine, incapable de rien fonder par ses victoires ; les vaincus ne fussent point assimilés aux vainqueurs. Là comme ailleurs, les relations commerciales exercèrent une influence persuasive, efficace et inaperçue. Tandis que le nom d'Alexandre monopolisait la gloire de la conquête aux yeux des historiens, des milliers de négociants grecs, gens obscurs, foules dédaignées, hellénisaient pacifiquement leurs acheteurs, associés, correspondants, concurrents, voisins et, avec tout le monde, les cités où ils s'agloméraient. Un grand courant d'immigration, d'affaires et d'idées grecques battait ainsi les racines occidentales de la montagne judéenne.

Ce n'était pas un milieu pour attirer des paysans à la recherche de terres vacantes [1] ; qu'auraient-ils fait dans les murs de ces grandes villes, où tout citoyen vivait de commerce, de banque, de transports, et des diverses industries que les importants marchés et les transits exigent accessoirement?

Les campagnes environnantes eussent probablement donné envie aux émigrants, sans les populations agricoles, d'origine syrienne ou autre généralement rattachées aux citoyens des villes par la vente de leurs produits et la communauté municipale. On suppose bien que chaque ville s'approvisionnait dans les villages de sa banlieue, pour sa consommation et le ravitaillement de ses hôtes. Elle devait ainsi attirer les paysans-fournisseurs, intéressés directement à sa propriété. Ces paysans ne devenaient-ils pas aussi des clients, grâce aux boutiques et à leurs déballages tentateurs? On le suppose toujours à voir, d'après les historiens, chaque cité hellénisée, pourvue d'un territoire plus ou moins étendu qui se solidarise avec elle militairement et politiquement [2]. Les sénateurs et archontes de la cité gouvernent ou administrent les villages, comme des quartiers hors les murs. Aussi, pour attaquer une ville et la ruiner, ses ennemis ravagent d'abord ses champs et ses villages. Ils sont eux-mêmes la cité. Quand on dit les Gazaïtes ou les

1. Les villes hellénistiques attirèrent, en fait de Juifs, des artisans et des commerçants dont ce n'est pas encore le moment de parler.

2. Schürer, II, 73.

Césaréens, on entend aussi bien les ruraux que les citadins.

Naturellement, cette extension rurale des villes hellénistiques ajoute à la puissance de leur établissement. Des gens, avec racines dans le pays appuient le groupe des commerçants, instable par nature et comme posé sur le sol : c'est une clientèle et une alliance qui ne varient pas; ce sont, à l'occasion, des protégés ou des défenseurs. De Raphia jusqu'à Césarée, neuf cités s'entourent ainsi d'un territoire qui leur appartient. L'émigrant juif de la montagne en constate le peuplement très dense et la solide occupation. Comme ces villes se suivent généralement à quelques kilomètres, les petits États municipaux que constituent leurs possessions se rejoignent ou se rapprochent de très près. Ce ne sont pas de maigres enclaves, noyées dans le territoire israélite; c'est une bande solide et continue qui s'intercale entre lui et la mer, au sortir même de la montagne judéenne.

De la part des émigrants juifs, il eût fallu recourir à la force des armes pour déloger les paysans de ces banlieues; mais la partie apparaissait d'avance trop inégale. Le commerce procurait de très puissants alliés aux cités de la côte : les Ptolémées, les Séleucides, les Romains. Quel que fût le grand empire en possession de l'Asie antérieure, les commerçants et les sénateurs des villes se reconnaissaient des avantages de premier ordre à se garantir la bienveillance des conquérants. Peu importait que ces envahisseurs vinssent d'Antioche, d'Alexandrie ou de Rome, ils se battaient en Orient pour conquérir la suprématie des lignes commerciales où circulait la richesse du monde. Et donc, ces potentats protégeraient les bonnes villes, dont les affaires multipliaient la matière imposable; ils protégeraient des populations où se recruteraient des levées d'hommes pour les phalanges, la garde à cheval ou les cohortes de la région.

Aussi, même aux beaux jours des stratèges asmonéens, la petite armée juive ne se risquait pas à conquérir la Séphéla. Lorsque Judas Macchabée incendia Joppé et Jamnia, lorsque Simon occupa Joppé, ils vengeaient le massacre de commerçants juifs émigrés dans ces villes, ils assuraient une place de sûreté

à ceux de l'avenir; mais le pays demeurait grec et syrien par sa population rurale. De même, si Alexandre Jannée (103-76 avant Jésus-Christ) conquit la Tour de Straton (Césarée), Apollonia, Jamnia, Azot, Gaza, Authédon, Raphia, les populations de ces villes et celles des campagnes se judaïsèrent pour la forme et par la contrainte; mais elles ne cessèrent d'espérer une revanche que leur donna Pompée. Le Romain protecteur supputait bien les revenus d'une politique libérale envers ces grandes cités d'étape et de marché. Quant au paysan juif, il demeurait contenu à jamais dans les limites de sa montagne par cette triple alliance du municipe hellénistique, du paysan syrien ou grec et d'un empire suzerain. A l'ouest comme au nord, ses voisins le refoulaient dans ses étroites vallées.

Mais, au sud, il s'ouvrait un passage sur les pentes qui surplombaient le Désert : un autre type de populations lui résistait avec toutes chances d'insuccès.

POPULATIONS SEMI-NOMADES FACILES A ÉVINCER. — Tout le versant méridional des monts de Juda fut envahi par les Iduméens, durant l'exil à Babylone. A ces pasteurs de steppes maigres, les champs incultes offraient de nouveaux pâturages; les villes abandonnées, des gîtes, sinon des repaires, lorsqu'ils avaient détroussé une caravane de passage. Dès que les rapatriés se mirent à cultiver les montagnes et à s'étendre, les occasions de razzias durent se multiplier pour les Iduméens.

De là, une stratégie particulière de Judas Macchabée. Il fortifia Bethsour « afin que le peuple eût une sécurité en face de l'Idumée ». Les tours et les murailles de la place, avec sa garnison, tenaient les pillards en respect. Au besoin, les paysans fugitifs s'abritaient dans l'enceinte.

La stratégie macchabéenne passa bientôt de la défensive à l'offensive. Au delà de Bethsour, à près de 8 kilomètres au sud, Hébron s'élevait au fond d'une vallée haute, qui dominait elle-même les pentes méridionales des montagnes. Des remparts entouraient la ville, avec des tours de bois, élevées par les Iduméens. Malgré ce redoutable voisinage, les Juifs ne crai-

gnirent pas de se réinstaller aux environs. Ils s'étendirent également vers le sud-sud-ouest, selon une ligne qui court d'Hébron à Marésa. C'était la pacifique offensive de la charrue et de la bêche ; d'elle-même elle appelait l'autre, celle de la lance et de l'arc, lorsque les paysans se plaignaient de quelque rapine. Au cours de ces interventions, Judas Macchabée s'empara d'Hébron, détruisit ses murailles et incendia ses tours. Le repaire des pillards était anéanti[1].

Cette vigoureuse opération livrait aux colons juifs les pentes qui s'inclinent vers Bersabée et le Désert. Sans racines dans le sol, les campements iduméens se repliaient devant ces cultivateurs qui s'implantaient à fond — et qu'appuyaient des forteresses, des garnisons et des colonnes mobiles.

Le pli de la montagne chez les Judéens. — Pacifique ou guerrière, la colonisation des monts de Juda se terminait dans la période allant de 175 à 135 avant Jésus-Christ[2]. A l'époque du Sauveur, ses résultats sont acquis depuis plusieurs générations. L'Israélite a façonné la montagne par l'établissement de ses terrasses, par les cultures diverses qui s'y étagent, par les citernes et les parcs aménagés au désert, et, en revanche, la montagne façonne l'Israélite au support de ses divers travaux, à l'endurance de la vie en plein air, aux intimes répercussions de ses influences matérielles.

Nous le constatons, par exemple, chez les proches de Jésus établis en Judée.

Le prêtre Zacharie habite l'une de ces « villes de Juda », qui perchent de coutume au plus haut des vallées. Saint Luc observe alors qu'afin de visiter Élisabeth, femme de Zacharie et sa cousine à elle, Marie s'en va « dans la montagne ». Zacharie ne paraissait à Jérusalem qu'à son tour de service.

Son âme elle-même se ressentait du séjour montagnard. Improvise-t-il un cantique en l'honneur du Messie qui va naître, ses images reflètent la lumière des cimes. « Notre Dieu nous a

1. I *Macchabées*, v, 65-66.
2. Schürer, II, 1, 5.

visité, soleil levant venu des hauteurs, pour éclairer ceux qui gisent dans les ténèbres et les ombres de la mort, pour diriger nos pas dans la voie de la paix [1]. » Quand des sommets encerclent l'horizon, le soleil se lève par-dessus, et, de là-haut, ses rayons descendent. Les ombres se replient dans le creux des vallées, devant les nappes de lumière qui ruissellent des pentes. C'est le spectacle que Zacharie dut maintes fois contempler : les cimes étincelaient à l'aube, tandis que, sur les ravins endormis et les chemins déserts, la nuit pesait encore. A l'imagination du prêtre et de l'inspiré, cette nuit des bas-fonds représentait les ombres de la mort et le péril des chemins dans une vie manquant du Christ.

Aux images montagnardes, les images agricoles s'ajoutent dans la prédication de Jean-Baptiste. Voici l'annonce du Messie qui vient juger les hommes : « Sa main secoue le van ; il nettoiera son aire ; il amassera son froment dans le grenier ; il brûlera la paille dans le feu qui ne s'éteint pas ». Auprès des céréales, d'ailleurs, les cultures arborescentes ne sont pas oubliées : « Déjà la cognée touche à la racine : tout arbre qui ne donne pas de bons fruits sera jeté au feu [2] ». Dans la parole d'un ascète et d'un voyant, comme Jean-Baptiste, de telles métaphores accusent d'autant mieux l'impression universelle des travaux fort divers qu'exigent les monts de Juda. L'esprit du peuple en est rempli à ce point, que le Prophète n'y trouverait jamais accès par de meilleures images : enfant lui-même de la montagne, il les aime sans doute comme enveloppant de symboles familiers, de choses vues dès l'enfance, les horizons divins que lui découvre l'inspiration.

1. *Luc*, I, 39, 78, 79.
2. *Matthieu.*, III, 10, 12.

IV

LES PRINCIPAUX OUVRAGES DU PAYSAN JUDÉEN

Les origines particulières du type judéen. — D'une manière générale, nous connaissons déjà la Palestine, comme un pays de montagnes, à cultures riches et variées, céréales, arbres fruitiers, vignobles, avec un bon appoint de pâturages naturels. Grâce aux replis nombreux de vallées étroites et abruptes, les divers sols qui conviennent à ces productions s'enchevêtrent, voisinent et se groupent sur un petit espace. Chacun obtient facilement l'irrigation ou l'ensoleillage favorables à son emploi. C'est aussi bien en considérant, d'une part, les témoignages historiques sur la culture en Israël et, d'autre part, cette constitution du sol, toujours là même de nos jours, que nous avons caractérisé le paysan juif : un ouvrier bien adapté aux exigences et aux ressources de son pays. Dans le fait positif que les historiens nous apportent comme une donnée de témoignage, purement empirique, l'analyse du lieu au point de vue du travail nous a fait découvrir une exploitation de ce lieu même, par ce travail, conduite avec raison par un bon ouvrier. Ici comme en d'autres rencontres, les conclusions de la science sociale procèdent de moyens propres, qui dépassent et complètent les pures données de l'histoire.

Mais ces conclusions doivent se pousser plus avant encore. Un sol aussi accidenté que celui de la Terre Sainte ne saurait exiger partout le même type de paysans, invariable, uniforme, ainsi que les pions sur les cases de l'échiquier. Le paysan judéen se-

rait-il identique au paysan galiléen, dont les montagnes sont plus hautes, plus irriguées, susceptibles de culture jusqu'aux derniers sommets? Si donc ils se ressemblent, ces deux paysans, par des traits généraux, ils diffèrent encore par des traits spécifiques. Par conséquent le problème de leurs types spéciaux se pose devant nous, en fonction du travail et du lieu que leur travail exploite spécialement. Des éléments nombreux de la culture palestinienne, le blé, la vigne, l'olivier, le figuier, le pâturage, lequel ou bien lesquels verrons-nous dominer le plus, tout d'abord en Judée? — C'est une question complexe, à laquelle on ne peut répondre qu'en explorant la province dans ses diverses parties.

Les vignobles de la montagne. — De nombreuses vignes prospéraient parmi les terrains secs et calcaires des hautes vallées que la Bible désigne comme le territoire particulier de la tribu de Juda. La fameuse grappe d'Escol, près Hébron, venait d'un endroit dont le nom signifie grappe. Sur le versant de la mer Morte, au fond d'encaissements rocheux où la chaleur s'emmagasinait, En-Gaddi offrait encore ses beaux cypres. D'une manière générale enfin, la prophétie de Jacob célébrait le vignoble de Juda. « Il attache son âne à sa vigne, et au meilleur de ses ceps le petit de l'ânesse. » Voilà une scène bien locale : le Judéen arrive de son village pour visiter ses plants. La visite sera longue : il attache sa monture et sa bête de somme; il s'installe pour la journée. Le voici à l'ouvrage, et la cuvée déborde, lorsqu'il se met à fouler; car Jacob dit encore : « Il lave sa tunique dans le vin et, dans le sang des raisins, il rougit son manteau ». Ce vif tableau de vendange signale une richesse de premier ordre et un travail préféré dans le patrimoine de Juda [1].

Mais ce travail n'excluait ni ne diminuait la culture des céréales. Isaïe, nous le savons, parle de montagnes cultivées avec le sarcloir, et il s'agit expressément du pays de Juda. Si le pro-

1. *Genèse*, XLIX, 11, 12. — *Nombres*, XIII, 24. — *Cantique*, I, 14.

phète décrit la dévastation qu'il annonce pour cette contrée, il montre côte à côte « dix arpents de vignes ne produisant qu'un *bath*, et un *homer* de semence ne donnant qu'un *èpha* ». La ruine de Juda comporte également disette de céréales et manque de raisins[1]. Nous avons vu tout à l'heure quelles sortes de métaphores agricoles Jean-Baptiste empruntait aux horizons de la Judée : elles suggèrent le même état des cultures qu'à l'époque d'Isaïe. Et, en effet, les monts de Juda se prêtent si bien à la culture des céréales que dans le *mutessariflik* ou gouvernement de Jérusalem, en 1901, M. Cuinet relevait comme production : 376.260 tonnes de céréales contre 16.961 tonnes et 570 kilogrammes de raisins, olives, fruits divers frais et secs, huiles d'olive et vin[2]. Les céréales occupent 160.000 hectares; les légumineuses et le tabac, 37.000 ; les vignes et vergers, 23.000 seulement. Je ne veux rien conclure de cette proportion récemment observée, que l'aptitude remarquable de la montagne judéenne à une culture de céréales vraiment considérable. Ce fait contemporain jette une vive lumière sur le cumul aisé de la viticulture et de la production des blés chez les Judéens.

Seulement, de nos jours et depuis longtemps, les lois prohibitives du Coran ou la fiscalité ottomane détournent chrétiens et musulmans de la viticulture, essentiellement rémunératrice[3]. En Israël, au contraire, elle se développait largement; le surplus de la production activait le commerce, comme nous l'expliquerons plus loin. La vigne donnait l'aisance et la richesse; on la soignait à proportion. Elle était donc aimable par les facilités de son entretien et l'abondance de son revenu : c'était la portion chérie du patrimoine de Juda. Aussi, le royaume de Juda lui-même est représenté par Isaïe sous la figure d'une vigne de choix, la préférée de Dieu : « La maison d'Israël est la vigne de Yahwé ; les hommes de Juda sont le plant qu'il chérit ». La même allégorie se retrouve dans un Psaume de la captivité de Baby-

1. *Isaïe*, v, 10 ; vii, 25.
2. Cuinet, *Syrie, Liban et Palestine*, p. 584-590.
3. D'après M. Cuinet, on observe depuis quelques années, cependant, un retour à la viticulture et aux cultures arborescentes, à des fins de commerce, p. 589, 590.

lone. Parmi les Judéens déportés, l'image devenait traditionnelle comme un souvenir exquis de la patrie absente : « Tu as arraché de l'Égypte une vigne — dit le Psalmiste à Yahwé — tu as chassé les nations et tu l'as plantée. Elle avait enfoncé des racines et rempli la terre; son ombre couvrait les montagnes et sa ramure, les cèdres; elle étendait ses branches jusqu'à la mer, ses rejetons jusqu'au fleuve... Pourquoi as-tu rompu ses clôtures? Tous les passants la dévastent! Le sanglier de la forêt la ravage; les bêtes des champs en font leur pâture... Considère ta vigne : protège ce que ta droite a planté [1] ».

C'est donc en communion avec l'âme de son peuple et le sol de son pays, que Jésus adopte à son tour les métaphores viticoles : la parabole du maître de la vigne représente le Père Céleste sous les traits du propriétaire, la nation juive sous les traits de métayers chargés de cultiver les plants. Jésus est l'héritier; les prophètes qui le précédèrent furent des serviteurs. C'est à Jérusalem que cette parabole fut prononcée. Jérusalem encore écouta la parabole du vigneron et de ses deux fils : nouveau signe d'un type social très répandu parmi les auditoires judéens [2].

Quelle était donc l'influence de cette culture importante sur les populations de la montagne? C'est ce que nous saurons à l'examen des conditions de travail qu'impose la vigne sur ce terroir et dans son climat.

Médiocrité heureuse et production commercialisée. — Le vigneron se retrouvait en Judée avec son art habituel des *menues façons*, avec ses *temps de loisirs* entre le béchage, la taille, l'ébourgeonnement, l'effeuillage, le pincement et le binage. Il allait volontiers en partie de plaisir se reposer « sous sa vigne et sous son figuier ». La vendange elle-même, ainsi que la cuvée, se passaient comme des fêtes : on pressurait en famille, avec les pieds, d'un mouvement rythmé comme une danse, accompagné d'exclamations et de refrains [3].

1. *Psaume LXXX*, 9, 20 (*Vulgate*, LXXIX). — *Isaïe*, V, 7 ; XXVII, 2, 5.
2. *Mt.*, XXI, 28, 31, 33, 41. *Mc.*, XI, 27, 33. *Lc.*, XX, 1, 8.
3. *Jérémie*, XLVIII, 32, 33. *Isaïe*, XVI, 10. — Schneller, 130, 131.

Tout particulièrement, le vignoble judéen se contentait de *travaux modérés,* à proportion de la fécondité du sol et de la chaleur du climat. Les paroles d'Isaïe sur la vigne chérie de Yahwé donnent à reconnaître une confiante expectative comme l'attitude normale du vigneron judéen. Une fois ses soins donnés, il n'a plus de souci; la description de ses divers ouvrages se termine d'un mot qui exprime sa tranquillité : « Et puis il attendit que vinssent les raisins ». Le vigneron de la Moselle ou même de la Bourgogne éprouve d'autres émotions : il redoute la gelée printanière; il redoute la pluie d'été; il redoute la sécheresse. A chaque saison, son attente s'entremêle de craintes. Il n'est pas sûr du copieux rendement que le Judéen escompte sans ombre d'inquiétude. C'est le sentiment populaire de cette sécurité qui donne sa force à l'image de Dieu en fureur contre la vigne dont il ne tire que des verjus. Elle n'a pas accompli son facile devoir : « J'arracherai sa haie; elle sera broutée; j'abattrai sa clôture, elle sera foulée aux pieds; j'en ferai un désert, sans taille ni culture[1] ».

Les vignes de Juda étaient de ces vignes riches et de pays chauds dont le rendement naturel surpasse de beaucoup les exigences de culture.

Cette surabondance du raisin n'allait pas sans inconvénients au point de vue du travail. Elle favorisait cette *indolence* que les *Proverbes* stigmatisent : « J'ai longé le champ du paresseux et la vigne de l'imprévoyant : les épines croissaient partout; les ronces couraient sur le sol; le mur de pierres était écroulé[2] ».

Quant à d'autres, plus laborieux, ce large rendement d'un facile et menu travail les maintenait dans une *situation moyenne :* c'étaient de petits patrons-ouvriers aptes à diriger le personnel restreint suffisant à une vigne, surtout à une vigne que la montagne loge à l'étroit. Ils demeuraient au-dessous des ambitions et des capacités de la grande culture. C'est une loi habituelle des pays de vignerons : plusieurs indices positifs nous la signalent comme vérifiée chez les Juifs. Que signifie

1. *Isaïe,* v, 3, 6.
2. *Proverbes,* xxiv, 30, 31.

la description du repos de *chacun* sous *sa* vigne et sous *son* figuier, sinon l'aisance et la prospérité de paysans? C'est le type même que Jésus représente, avec la parabole du vigneron qui envoie ses deux fils travailler à sa vigne : petite propriété et petit personnel.

Il y a bien le type du riche propriétaire qui loue sa vigne à des métayers, et qui s'en va au loin. Cet homme n'est donc pas un patron résidant. Pourvu qu'il ait sa part de la récolte au moment voulu, ses intentions sont accomplies. Il tranche même du grand patron : c'est par les soins d'un intendant qu'il perçoit ce qui lui est dû[1]. On reconnaît un citadin, peut-être même un commerçant; car il voyage, et voyager, pour un Juif, est un acte de commerçant[2]. Les riches vignobles de Juda pouvaient bien suggérer *des entreprises commerciales;* mais ils ne formaient pas de grands patrons agricoles.

Seulement, aux premiers rangs de la classe rurale, ils plaçaient de riches vignerons, demi-bourgeois de village. Tel apparaît ce maître de maison qui s'en va de bon matin sur la place, pour embaucher des journaliers : c'est pour sa vigne qu'il recherche ce supplément transitoire de personnel[3].

A L'OMBRE DES PALMIERS. — Avec la vigne, le palmier contribuait à caractériser le type agricole de la Judée.

Ce n'est pas que la Judée seule renfermât des palmiers. La Palestine entière en possédait; Pline l'Ancien la déclare aussi célèbre par cette espèce que l'Égypte par ses parfums; Tacite exalte la sveltesse et la grâce de ces palmiers. Mais l'un et l'autre de ces auteurs estiment par-dessus tout la palmeraie de Jéricho[4]. C'est là principalement que pouvait s'observer l'influence du palmier sur la culture des Juifs.

A 27 kilomètres environ au nord-est de Jérusalem, Jéricho

1. *Matthieu*, XXI, 34. — *Marc*, XII, 2. — *Luc*, XX, 10.

2. Stapfer, 226. A côté des voyages d'affaires, les Juifs pratiquaient aussi des pèlerinages à Jérusalem; mais c'est d'un voyage profane que la parabole parle ici.

3. *Matthieu*, XX, 15.

4. Pline l'Ancien, *Hist. naturelle*, XIII, 44. — Tacite, *Histoires*, V, 6. — Th. Reinach, *Textes d'auteurs grecs et latins, relatifs au Judaïsme*, 279-309.

s'élevait au-dessus du Jourdain, éloigné de deux lieues. La ville occupait le centre d'une plaine arrondie, encadrée de montagnes : celles-ci figurent, disait Strabon, comme les gradins d'un amphithéâtre. Le soleil y ruisselait : un soleil tropical, grâce à l'encaissement de 1.100 mètres passés, au-dessous des sommets judéens. On se revêtait à Jéricho d'un simple habit de toile, dans les journées d'hiver où, à Jérusalem, chacun se drapait dans son manteau, sous la morsure de la bise[1]. Le pays de Jéricho s'intercalait en Judée, comme une serre, à la température surchauffée : il a gardé de nos jours le même caractère[2].

Mais Jéricho n'était pas le désert ; grâce à une source très abondante et d'une grande fraîcheur, elle participait à la végétation des oasis. C'était une terre de magnificence ; Josèphe dit « une terre divine ». A l'époque de Jésus, le *Phoïnikon*, la palmeraie occupait, toujours au dire de Josèphe, une superficie de soixante-dix stades sur vingt ; 12 kilom. 400 sur 3 kilom. 500. Çà et là, des villages. L'ombre légère des hautes palmes abritait des arbres fruitiers et des cultures maraîchères. De magnifiques roseraies voisinaient avec les arbustes à baume. Le palmier dominait en roi ces plantations variées. Avec leur habileté pour l'arrosage et l'arboriculture, les Juifs tiraient un merveilleux parti de ce territoire unique.

Ce n'était pas la *datte-gland*, que produisait le Phoïnikon. La *datte-gland* ne vient que dans les terrains secs et sablonneux ; elle se trouvait communément dans le reste de la Palestine. A Jéricho, l'encaissement de la vallée et son irrigation tenaient le sol dans un état de fermentation humide et chaude. Aussi, les dattes fines, savoureuses, parfumées, s'y cultivaient par variétés. Pline l'Ancien les énumère avec une précision de naturaliste et une verve de gourmet ; tel un de nos savants, qui saurait déguster les grands crus bordelais. Il y avait les *caryotes,* au suc laiteux, épais, fleurant le vin aromatisé et le miel ;

1. Strabon, *Géographie*, XVI, 41. — Reinach, 104, 105. — Josèphe, IV, *Guerres des Juifs*, VIII, 3 ; XV, *Ant. jud.*, IV, 2.

2. Baedeker, *Palestine et Syrie*, XLIX, 122.

les *nicolas,* ainsi nommées du secrétaire d'Hérode, l'historien Nicolas de Damas, un peu sèches, mais de remarquables dimensions; les *adelphides,* très douces; les *patètes,* gorgées de suc à éclater dans leur enveloppe native; les *dactyles,* recourbées, longues et minces comme des doigts.

Aucune de ces espèces ne se conservait : c'est le privilège de la *datte-gland.* Aussi la culture des dattes se compliquait à Jéricho d'une certaine fabrication. Les unes, pressées, donnaient une sorte de miel : on choisissait à cet effet les plus juteuses. D'après Josèphe, ce miel rivalisait avec le miel pourtant exquis de la contrée. D'autres dattes servaient à préparer des vins très capiteux, et que Pline déclare les plus fameux de tout l'Orient[1].

La palmeraie produisait donc sur le travail des effets analogues aux effets des vignobles. Sans réclamer beaucoup de peine, soit au point de vue de la culture soit à celui de la fabrication, le miel et le vin de palmier étaient très demandés pour la table des riches. Les paysans s'enrichissaient eux-mêmes à ce double commerce; mais pas plus que les vignerons, ils ne cessaient d'être paysans. L'arrosage des pieds, l'émondage des touffes, la cueillette, l'écrasement des dattes, la vinification ne demandaient ni grands moyens ni grand personnel. En somme, la palmeraie ne donnait pas de grands patrons agricoles.

Cette impuissance à élever le paysan devait se retrouver dans les autres régions de la Judée où le dattier se cultivait : le même climat des chaudes vallées, la même irrigation naturelle par des sources jaillissantes se constatait à En-Gaddi, Phasaëlis et Archélaïs. Or, Pline cite En-Gaddi comme la seconde ville de la Judée pour la fertilité et les bois de palmiers; Archélaïs et Phasaëlis comme donnant des produits appréciés[2].

LES PATURAGES DU MIDBÂR. — Auprès de ces cultures arborescentes, un travail plus facile encore et non moins commercialisable tenait une grande place dans la Judée. La prophétie de Jacob le signalait encore, à propos de Juda : « Ses yeux

1. Pline, *Hist. nat.*, XIII, 44. — Josèphe, IV, *Guerre des Juifs*, VIII, 3.
2. Pline, *Hist. nat.*, V, 73; XIII, 44.

sont noirs comme le vin; ses dents sont blanches de lait ». Ce dernier trait symbolise l'*abondance des pâturages*.

Sur le revers occidental des monts de Juda, les cultures s'étageaient contre les flancs des vallées ou débordaient quelque peu sur les plateaux élevés. Commençait-on de redescendre vers la mer Morte, vers le Jourdain, on s'engageait peu à peu dans un dédale de collines déchiquetées, ravinées par des lits de torrents presque toujours à sec. Dans les fonds et après les pluies, s'épanouissaient des graminées, des herbes aromatiques, des buissons. C'était le *Désert de Juda,* non pas une sorte de Sahara, domaine du sable et de l'absolue stérilité; mais un *midbâr*, une lande, avec maquis [1]. Simplement irrigués par les eaux hivernales, ces plateaux et ces creux donnent un pâturage de saison qui suffit aux moutons et aux chèvres. C'est au Désert que Jésus représente un berger qui mène cent brebis [2].

Désert, au même sens, les pentes méridionales de la montagne judéenne, en face de l'Idumée. La *Mischna* les appelle *Darôm,* c'est-à-dire la vallée ou le midi [3]. Sur les chaînes et les plateaux de ce dernier escarpement, le menu bétail passait encore. Il y venait en grand nombre. A l'époque de David, un riche propriétaire de Maon, au Désert de Juda, possédait au Darôm, à Carmel, près d'Hébron, mille chèvres et trois mille brebis, en transhumance probablement. Depuis longtemps des villes, des villages bordaient ce Désert : encore un signe que le voisinage du *midbâr* donnait des ressources pour la vie.

Sur deux de leurs versants, les monts de Juda offraient ainsi de très utiles pâturages; — et même ils ne pouvaient rien offrir d'autre. C'était le naturel emploi de steppes maigres et intransformables. Il eût fallu des prodiges d'irrigation artificielle, d'inexhaustibles et d'innombrables citernes, pour que le *Désert de Juda* et le *Darôm* donnassent des moissons ou des fruits. Les pluies de chaque année suffisaient, au contraire, à ce renouveau tout spontané de l'herbe qui alimente les troupeaux

1. A. Legendre, *Désert de Juda*, D. B. V. III, 1774, 1775.
2. *Mt.*, XVIII, 12.
3. *Schebiith*, IX, 2.

Par l'attrait coutumier des travaux de simple récolte, la vie de berger attirait beaucoup les Judéens de ces parages. Aussi, lorsque le prophète Amos, de son état « l'un des bergers de Thékoa », prédit le châtiment du royaume de Juda, il s'écrie : « Les pâturages des bergers seront en deuil [1]. » Ces gens peuplaient le désert du mouvement de leurs troupeaux, des échos de leurs chants, des flammes de leurs bivouacs au milieu de la nuit.

Et l'influence de leur travail accentuait encore les deux effets particuliers du vignoble et de la palmeraie sur le type judéen.

FACILITÉS DE LA VIE ET DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE, PAR LE MOYEN DU TROUPEAU. — L'extension de l'art pastoral motivait ce conseil d'un Judéen de Jérusalem à ses compatriotes : « Ne hais pas les labeurs pénibles, ni le travail des champs institué par le Très-Haut [2]. » Il y a plus : le Livre des Proverbes combat un farniente spécial dans la classe des bergers, même propriétaires. « Connais bien l'état de tes brebis; donne tes soins à ton troupeau : la richesse ne dure pas toujours, ni une couronne d'âge en âge; mais quand l'herbe a paru, que la verdure s'est épanouie, que le foin des montagnes est recueilli, tu as des agneaux pour te vêtir, des boucs pour t'acheter un champ; tu as le lait des chèvres pour ta nourriture et celle de ta maison, pour l'entretien de tes servantes [3]. »

Un double effet contraire de la vie pastorale se présuppose dans cet ensemble de conseils. « Connais bien l'état de tes brebis, donne tes soins à ton troupeau » : ceci vise l'incurie et l'inattention; « car la richesse ne dure pas toujours » : c'est bien dit pour cet indolent qui s'imagine la durée d'une fortune comme la durée d'un pâturage : se renouvelant de soi par la grâce toute pure du soleil et des pluies. Il y avait, sûrement, une notable proportion de bergers judéens qui « s'endormaient

1. *Amos*. I, 1, 2.
2. *Ecclésiastique*, VII, 15.
3. *Proverbes*, XXVII, 23, 27.

entre leurs bercails » : autre expression biblique dont le sens est clair[1].

A l'opposé de ces indolents, des laborieux comprenaient l'importante contribution d'un troupeau bien tenu à la nourriture et à l'habillement de la famille. C'est ce que nous attestent ces conseils : « Tu as des agneaux pour te vêtir, tu as le lait des chèvres pour te nourrir ainsi que ta maison ».

Bien mieux, le paysan avisé, retenant surtout les brebis et les chèvres, vendait les mâles en nombre : « Tu as des boucs pour t'acheter un champ ». Le gain de ces ventes retournait à la terre. C'était l'heureuse utilisation de la richesse pastorale en vue du domaine agricole. Évidemment, l'idée et la pratique de ce conseil supposent des familles où le type du paysan prédominait sur celui du berger. Le troupeau s'employait alors comme un moyen d'acquérir des terres; et cet agrandissement déterminait de nouveaux labours. De semblables opérations ne se réalisaient que dans une élite plus prévoyante et plus courageuse; elles la tenaient en haleine et développaient ses qualités.

ORATEURS, POÈTES, MUSICIENS. — Laborieux ou indolents, les Judéens jouissaient de tant de récoltes vraiment faciles, qu'ils ne manquaient presque jamais de loisirs à passer joyeusement. Leurs habitudes communautaires de famille, de voisinage et de village les entraînaient à se récréer ensemble, et, par suite, à développer naturellement entre eux les échanges expressifs de la parole et du sentiment. Au chaud du jour, on s'asseyait à l'ombre des figuiers et des hautes vignes, dans la fraîche buée des fontaines jaillissantes; ou bien on se réunissait aux portes de la ville ou du bourg, sur l'esplanade où arrivait la brise du soir[2]. Alors, autant que les Grecs ou les Provençaux, les Judéens se montraient causeurs, conteurs et orateurs, grâce à la sélection naturellement opérée par des conversations fréquentes et prolongées. De là ces silhouettes que les Livres Sapientiaux

1. *Psaume LXVIII*, 14 (*Vulgate*, LXVII).
2. *Genèse*, XIX, 1. — *Job*, XXIX, 7, 17. — *Proverbes*, XXXI, 23.

esquissent familièrement : le grand parleur, qui est redouté dans la ville; l'inconsidéré, qui s'attire la haine par ses sots discours; le sage, qui écoute et qui s'informe avant de parler : un charme est sur ses lèvres; on le recherche dans les assemblées; ce qu'il a dit, on le médite dans son cœur [1].

Nous avons vu que les opérations commerciales, s'adjoignaient chez les Judéens à la culture et à l'élevage ; aussi le marchandage et le boniment florissaient parmi eux. A l'éloquence abandonnée de la causerie récréative, ils ajoutaient les feintes, la captieuse franchise, la profitable stratégie de l'éloquence commerciale. De l'acheteur au vendeur, c'était une vigoureuse escrime, dont le Livre des Proverbes nous donne ce croquis : « Mauvais! Mauvais! s'écrie l'acheteur, — et, s'en allant, il se félicite. Il y a de l'or, il y a des perles; mais les lèvres sages possèdent une valeur inestimable [2]. »

Récréatif d'ailleurs ou commercial, le goût de la parole s'ennoblissait d'un choix heureux et pittoresque de métaphores agricoles, pastorales, montagnardes. Elles se cueillaient à brassées dans cette belle et robuste nature, si prodigue de ses dons. Très bien servi d'habitude à la moisson ou à la vendange, le Judéen demeurait d'un souriant optimisme en face des choses et de la vie : ce n'est pas des horizons de son pays qu'il tire les sombres métaphores et les accents mélancoliques. Il est poète et musicien. C'est aussi bien le contre-coup des rêveries au pâturage. De longs appels rythmés, des mélopées, des vocalises aident les bergers à se tenir en éveil et à chasser les fauves, durant les veilles de la nuit. De jour encore, avec la flûte et le chant, ils se distraient, ils communiquent entre eux, ils allègent le poids des heures silencieuses, au milieu du troupeau qui piétine et qui broute. On chante encore et l'on danse, pour clore dans la joie les moissons, les vendanges, les cueillettes. On improvise des épithalames dans les noces; et les cortèges funèbres

1. *Ecclésiastique*, IX, 18, XXII, 16.

2. *Proverbes*, XX, 14, 15. — Cf. *Genèse*, XXIII, 1-16. — Le marchandage d'Abraham avec les Héthéens. Des procédés analogues de générosité protocolaire et de marchandage réel s'observent encore de nos jours en Palestine (Schneller, p. 269, 272).

veulent des pleureuses, des « vocératrices » que la flûte accompagne [1].

La vie au large, une copieuse alimentation, des vins de choix favorisent les banquets, contre l'abus desquels invectivent les prophètes Amos et Isaïe : les banquets si conformes à l'esprit de famille et de voisinage communautaire [2]. Ils sont d'ailleurs consacrés par la religion, aux grandes fêtes de Pâques, de la Pentecôte et des Tabernacles [3]. Un protocole traditionnel impose la bienséance de parler à propos et d'écouter silencieusement la musique dont s'agrémente le festin. C'est ce que rappelle Jésus Ben Sirach aux présidents de ces réunions : « Parle, vieillard, avec justesse et doctrine, car cela te convient ; mais ne trouble pas les musiciens. Lorsqu'on écoute les symphonies n'éclate pas en paroles, et n'étale point ta sagesse inopportunément. Tel un sceau d'escarboucle enchâssé dans de l'or, l'harmonieux concert exécuté dans un banquet ; tel un cachet d'émeraude serti d'or, la douce mélodie accompagnée d'un vin exquis ». Les jeunes gens eux-mêmes se sentaient orateurs ; de là encore cet avertissement du Sage à leur adresse : « Abrège ton discours, jeune homme ; beaucoup de choses, peu de mots [4] ! » Adolescent encore, David, fils d'Isaïe, riche paysan de Bethléem, gardait les brebis de son père sur les collines des alentours ; il jouait de la cithare et savait bien parler ; il composait des chants, musicien, poète et orateur d'instinct [5].

Les gens de la plus humble condition participaient à ces aptitudes, comme aux travaux, aux loisirs et aux assemblées qui en provoquaient l'éclosion. Amos, l'un des bergers de Thékoa, au Désert de Juda, pinçait les sycomores, c'est-à-dire incisait leurs figues, pour en hâter la maturité. Ces deux traits de sa biographie, presque les seuls que l'on connaisse. nous rappellent juste

1. *Matthieu*, IX, 23. — *Zacharie*, XII, 11, 13. — *Jérémie*, VII, 34. — *Apocalypse*, XIX, 23.

2. *Isaïe*, V, 11, 12. — *Amos*, IV, 1 ; VI, 3, 6. — Cf. *Proverbes*, XXIII, 29, 34. *Luc*, XIV, 1, 14-16, 24.

3. *Deutéronome*, XVI, 7, 8-10, 12-13, 15.

4. *Ecclésiastique*, XXXII, 1, 6-7, 8.

5. I *Samuel*, XVI, 11, 16-18. — II *Sam.*, I, 17, 27.

cette culture arborescente et cet art pastoral qui aident à l'essor des facultés oratoires, musicales et poétiques. Amos d'ailleurs affirme son manque de lettres : « Je ne suis ni prophète ni fils de prophète », ni maître ni disciple[1].

N'empêche qu'Amos est éloquent ! Ses strophes étincellent de fortes et vives images. Au point de vue des éléments naturels, les poèmes et les discours des prophètes judéens composent essentiellement une littérature sortie de l'âme populaire et du terroir national. Des lettrés même, comme Isaïe, attestent la profonde empreinte des horizons palestiniens et des travaux agricoles sur le lyrisme et l'éloquence. Mais la parole de Yahwé s'exprime par leur bouche ; et alors, au lieu de nous léguer des idylles, des géorgiques ou des bucoliques, ils créent des genres nouveaux : le psaume, l'oracle prophétique et la prédication.

1. *Amos*, I, 1, 2 ; VII, 14.

V

LE PRINCIPAL FOYER DE LA VIE JUIVE

L'isolement des Judéens. — Les monts de Juda s'élèvent dans la partie méridionale de la Palestine, à l'est de la Séphéla. Celle-ci longe la mer. C'est une plaine haute, relativement aux sables du rivage. Elle monte légèrement, pour ceux qui la traversent après avoir débarqué. De basses collines y constituent le palier gradué d'une région plus élevée. A un moment, les chemins s'exhaussent encore. Des vallées y débusquent, les unes s'ouvrant à peine sur d'étroits défilés, quelques autres plus larges, mais encore bien défendues. On se trouve seulement à 12 ou 15 kilomètres du littoral; l'altitude est modeste : 150 mètres à 200. Mais la montagne commence déjà. Sur ce front de collines, les pentes se raidissent, pierreuses, avec des sinuosités en nombre et des gorges abruptes. Au sortir de la plaine, une contrée nouvelle surgit, difficile d'accès, quasi fermée [1].

Aux altitudes moyennes, l'étranglement des vallées continue; mais approche-t-on des sommets, entre 700 et 900 mètres, les pentes se desserrent, elles aboutissent à des combes relativement larges et aplanies. Des plateaux mamelonnés terminent l'ascension. Le contraste est remarquable avec le seuil de la montagne : là-bas, de véritables postes d'embuscade, à chaque repli des défilés; ici, enfin, de l'espace.

1. Frohnmeyer et Benzinger, *Vues et Documents bibliques*, 2, 5. — A. Legendre. *Judée*, D. B. V., III, 1816, 1817. Du même auteur, *Carte de la Palestine*, au 400.000e.

C'est là, de préférence, que le terrain se prête aux cultures et aux parcours des troupeaux. Ainsi, après avoir isolé de la plaine les paysans qui les occupent, les monts de Juda *concentrent la population dans la partie supérieure des vallées*. D'importantes bourgades et les principales villes s'y échelonnent. Hébron s'élève à 927 mètres; Jérusalem rebondit entre 744, 777, 779; Béthel atteint 881.

LES HAUTES LOCALITÉS COMMUNIQUENT ENTRE ELLES PAR LE SOMMET DES MONTAGNES. — De l'une à l'autre ville, on se transporte aisément par les plateaux mammelonnés qui tiennent lieu d'arête à la chaîne. Ils forment une sorte de croupe élargie qui se dirige assez droit du nord au sud. Là donc passe la grande voie naturelle, traversant de part en part la Judée montagneuse. C'est dans sa direction, précisément, que les ingénieurs modernes tracèrent la route carrossable de Jérusalem à Hébron. Son altitude oscille entre 720, 760, 888, 997, 1020 et 927 mètres [1].

Le chemin des sommets est même *le seul* qui relie entre elles les vallées de chaque versant. Elles s'abaissent de part et d'autre en de si profondes et de si âpres déchirures, qu'une route, les unissant de proche en proche, ne pourrait s'établir à mi-hauteur des pentes. Elle devrait se livrer à de folles escalades et à de mauvaises descentes. L'humaine tendance au moindre effort dut sagement préserver les Juifs de ces tracés dangereux. Sans se raidir mal à propos contre les exigences de la montagne, ils acceptèrent de côtoyer la ligne de faîte. C'était le bon moyen pour se rejoindre facilement, de vallée à vallée [2].

Le long de cette voie, par conséquent, les montagnards se donnaient rendez-vous pour leurs marchés. Ils y semaient leurs étapes, au cours de leurs voyages. Ces relations de commerce et d'hospitalité achèvent de nous expliquer un fait déjà voulu, par les facilités de la culture et de l'habitation : la succession de villes plus ou moins importantes sur les plateaux

1. Vital Cuinet, *Syrie, Liban et Palestine*, p. 611. — A. Legendre, *Carte de la Palestine*.
2. Frohnmeyer et Benzinger, *Vues et Documents bibliques*, p. 5.

élevés. A la raison toute matérielle de l'espace disponible, s'ajouta la raison plus vitale des besoins de la circulation. Voulait-on se mettre en chemin, il fallait bien passer là-haut. Tout le monde y affluait : le paysan qui allait vendre son blé; le berger, marchand de fromages, de laines et de bestiaux; le colporteur, avec sa charge d'habits, de poteries, d'ustensiles; le pèlerin qui « montait à Jérusalem », d'après le mot si juste de nos Évangiles. C'était un multiple courant, sans cesse entretenu par de nouveaux arrivants des vallées latérales. Indépendant de la plaine pour les nécessités foncières de l'alimentation et du vêtement, il se redistribue parmi les mêmes vallées. C'est le retour naturel des échanges et des transactions. Somme toute, on arrivait à *se suffire entre montagnards, dans tout ce haut pays de Juda.*

Caractère fermé de la vie judaïque. — Il provient, en grande partie de cette structure inhospitalière. L'appareil circulatoire du massif judéen favorise beaucoup plus les échanges intérieurs que les sorties ou les entrées. A peine le pays demeure-t-il entr'ouvert sur les collines de la Séphéla. Il demeure terriblement barré par la faille du Jourdain, sans compter les escarpements qui regardent l'Idumée. Il se dresse là, comme une sorte de forteresse naturelle, non pas inabordable, au moins très difficile d'accès et aux avenues décourageantes.

Ses habitants ne manquaient pas d'en tirer gloire comme d'un privilège. Conscients de leur indépendance, ils regardaient de haut et de loin la plaine, la mer, l'horizon et au delà. Tout ce qui n'était pas la Judée ou quelqu'une de ses annexes palestiniennes s'appelait d'un terme vague et dédaigneux : *Hors le Pays*[1]. L'isolement local engendrait l'isolement moral : le Judéen ignorait le monde.

Pareillement, le monde l'ignorait. Les voyageurs curieux et lettrés de la Grèce aimaient décrire les nations accueillantes, ouvertes au négoce de leurs compatriotes. Au foyer de ces

1. Édersheim, *La Société juive, à l'époque de J.-C.*, p. 30. — A. Legendre, *Judée*, D. B. V. III, 1817.

hôtesses, ils moissonnaient à brassées l'histoire et la légende; mais de ce petit peuple dont ils fréquentent les confins, ces grands chercheurs ne savent rien, avant l'époque d'Alexandre. Hérodote connaît Tyr et l'Égypte; il ignore les Juifs. Et cependant, aux jours où ses tablettes se documentent, quel intense et fécond travail de reconstruction Israël réalise! Zorobabel a ramené les exilés de Babylone au cours du siècle précédent; la Judée se repeuple; un nouveau Temple se relève à Jérusalem. C'est l'époque de Néhémie. Le « Père de l'histoire » ne soupçonne guère les découvertes futures de sa grande fille, dans ces petits cantons barbares qu'il aperçut de près en visitant le Pays des Philistins[1]. Dans ce monde inconnu, quel avenir se prépare, même pour les Hellènes! Mais il faudra que le Juif d'alors se déjudaïse, et notamment ce Juif que nous appelons saint Paul.

En attendant, ce pays mal ouvert abritait des groupes rigoureusement fermés par tradition communautaire. Le Juif, nous le savons déjà, descend de patriarcaux, élevés dans la docilité au milieu de famille, de tribu ou de village qui les entoure, les appuie, les dirige, les secourt. « Malheur à qui va seul! — dit l'*Ecclésiaste;* — il tombe sans un second pour le relever. Si quelqu'un fait violence à qui est seul, deux lui résisteront; un cordon à trois fils ne se rompt pas facilement. » Hillel, le célèbre rabbin, donne encore cette maxime : « Ne te sépare jamais de la communauté. N'aie pas confiance en toi jusqu'au jour de ta mort[2] ». Chacun se rattache à sa communauté, comme au tout de sa vie; mais, tandis que les communautés particulières de la famille ou du village demeurent encore subordonnées à de plus hautes influences, l'universelle communauté de la nation représente pour le Juif une grande famille qui se suffit par elle-même : « la maison d'Israël ». Souverainement, elle le façonne, le protège, le régit et le contient. Les autres nations lui sont indifférentes pour le moins;

1. Hérodote, II, 106.
2. *Ecclésiaste*, IV, 10, 12. — Mischna, *Pirké Aboth*.

à la comparaison, c'est la sienne qu'il exalte, puisqu'il reçoit tout d'elle et qu'en elle-même il se retrouve agrandi.

De là, ces phénomènes de juxtaposition hostile entre le groupe judéen et les groupes de Syriens ou de Grecs que le commerce amenait dans leurs montagnes, tout près d'eux. A la faveur du voisinage et des échanges, soit de produits, soit d'idées, on voyait bien quelques Juifs s'helléniser plus ou moins de langage et de mœurs; des étrangers se judaïser; mais, dans l'ensemble, la communauté nationale demeurait hostile à toute coutume et alliance étrangère. Si des affiliations se pratiquaient, le néophyte devait se judaïser de la tête aux pieds, religieusement et civilement, comme depuis longtemps des Réchabites, des Héthéens, des Édomites l'avaient fait. Ces naturalisés renforçaient à leur manière l'exclusivisme national; car ils tâchaient souvent de pallier leur tare de naissance par l'affectation d'un zèle extrême pour les usages de la communauté. A l'époque de Jésus, dans la famille des Hérode, Iduméens judaïsés, cette politique se pratiquait[1].

Par là se trouvaient annihilées maintes occasions de rapprochement que le voisinage étroit dans la montagne offrait sans cesse aux Judéens, en face des Grecs ou des Syriens hellénisés. Sous réserve, bien entendu, des fusionnements individuels que nous avons constatés, les divers groupes nationaux demeuraient juxtaposés, fermés d'ailleurs les uns aux autres par la même prédominance des traditions patriarcales ou des usages communautaires dans chacun d'eux. C'est aujourd'hui encore l'attitude générale des nations qui se disséminent dans tout l'Orient sur des îlots de territoire et par essaims compacts. Kurdes et Chaldéens, Arabes nomades et fellahs syriens, Arméniens, Juifs et Grecs voisinent, rivalisent, se concurrencent ou se combattent, chacun dans sa nation, et celle-ci, dans sa vallée ou dans son quartier. La formation communautaire des anciens Juifs s'opposait de la sorte aux fusionnements que la montagne

1. Buhl, *La Société israélite*, 75, 76. Cf. *Deutéronome*, XXIII, 2, 8. *Jérémie*, XXXV, 3 et suiv. *Nombres*, X, 29. I *Macchabées*, I, 11, 16; II, 27, 31, 42, 48. *Mt.* XVIII, 17. *Actes*, X, 28, XV, 1, 5.

de Juda semblait matériellement faciliter avec les hardis immigrants qui en forçaient les portes.

L'exclusivisme national se renforçait aussi de l'exclusivisme religieux. Si les Tyriens possédaient Melqart comme leur dieu municipal; les Moabites, Chamos, comme leur dieu national; la maison d'Israël s'attribuait Yahwé, comme le Dieu de ses Patriarches et le Seigneur de son Pays. Mais cependant, l'exclusivisme des Tyriens pour Melqart ne les empêchait pas d'accueillir des dieux secondaires ou étrangers, selon que, par leur commerce, ils se liaient avec des peuples ou des villes qui leur vantaient ces immortels. De là, ce panthéon cosmopolite où Assyriens, Égyptiens, Cappadociens, Hellènes, Romains fusionnaient ou juxtaposaient leurs idoles respectives. La grande communauté de la civilisation méditerranéenne se révélait encore dans ce syncrétisme religieux. Il n'y avait que Yahwé pour se refuser à cette promiscuité. Par la bouche de ses prophètes, il se disait le Dieu unique, le créateur jaloux de se réserver un culte qui se prostituait au néant et au mal, lorsqu'il allait vers d'autres. Ici, l'intransigeance ne tenait plus à des mœurs communautaires, mais au dogme monothéiste[1].

Elle isolait d'autant plus les Juifs, que la traditionnelle notion d'un Dieu suprême et unique n'empêchait universellement ni les foules ni les sages de reconnaître des dieux multiples[2]. C'est déjà, pour Tacite, une singularité des Juifs, que leur adoration d'un seul Dieu conçu par l'intelligence pure et irreprésentable sous aucune image; — *mente sola unumque numen intelligunt!* Mais Pline l'Ancien s'émerveille de leur mépris des dieux : *gens contumelia numinum insignis!* Quant au reproche d'*impiété* ou d'*athéisme*, il est banal de la part des Grecs[3]. Comme aussi bien les prières, les libations, les sacrifices, les rites privés ou publics se mêlaient à toutes sortes d'actes dans l'existence journalière, des abstensions muettes ou des blâmes positifs isolaient

1. *Isaïe*, XL, 18, 20; XLI, 21, 29; XLIV, 9, 20. *Jérémie*, II, 4, 13. *Baruch*, VI, 1, 72.
2. Lagrange, *Études sur les Religions sémitiques*, 70 et suiv.
3. Tacite, *Histoires*, V, 5. — Pline, *Hist. nat.*, XIII, 4, § 46. — Reinach, *Textes relatifs au judaïsme*, XI, XII.

le Juif de ses voisins, Hellènes ou Syriens. De son monothéisme rigoureux, il renforçait encore son isolement dans sa montagne, en se tenant à l'écart des immigrants qui la pénétraient, comme d'impies et de sacrilèges.

Par un choc en retour, la singularité de son monothéisme et sa fidélité aux coutumes paternelles le rattachaient solidement à ses frères israélites. Ce sont les deux grands liens de la cohésion et du patriotisme judaïque; mais, de nouveau encore, le retranchement dans la montagne les renforce tous deux par l'influence du terroir.

Patriotisme en vase clos. — Tel est le caractère bien local de ce patriotisme juif qui se concentre et se surchauffe dans les échanges intérieurs de ce milieu essentiellement fermé. Tandis que les vallées cloisonnées de l'Othrys et du Pinde fractionnaient les Grecs en cités autonomes et rivales, toutes les vallées des monts de Juda se reliaient l'une à l'autre, échangeaient des produits, des services, des idées. Aussi la vie à part de chacune d'elles ne se développa jamais sous la forme exclusive et jalouse du civisme hellénique. Jérusalem, avec Hébron ou toute autre cité judéenne ne rivalisa pas comme Sparte avec Athènes. Dans l'ancien peuple d'avant l'exil, Benjamin et Juda, les deux tribus voisines se groupèrent amicalement et se constituèrent en un royaume à part. C'est en face des tribus du nord, et notamment d'Éphraïm, la plus riche et la plus nombreuse, que les rivalités du midi montagnard s'accentuèrent jusqu'à la scission. En revanche, dans l'intérieur de ce dernier massif, la vie locale se combinait sans déchirements avec un sens profond de l'unité nationale. L'isolement de la montagne, les relations de ses vallées entre elles par le chemin des crêtes, voilà, dans la structure du lieu, les deux facteurs particuliers de l'esprit national.

Leur influence est puissante: en face d'agresseurs et même d'envahisseurs, la montagne offre asile aux patriotes révoltés dont elle fut l'éducatrice. Ils s'y rallient et s'y retranchent: ils y reprennent l'offensive, lorsque Antiochus Epiphane persécute les Juifs pour cause de religion. Soulèvement de montagnards

et guerre de montagne, tel est alors le début de l'épopée macchabéenne. » Matthathias parcourut Modin, criant à pleine voix : « Quiconque a le zèle de la Loi et de l'Alliance divine, qu'il sorte et qu'il me suive ! » — et il s'enfuit, lui et ses fils, dans les montagnes, abandonnant ses propriétés... Tous ceux qui travaillaient à échapper aux maux du temps s'adjoignirent à eux et accrurent leur force[1] ».

La Judée se constituait ainsi comme le terroir par excellence du sentiment patriotique. Dans le cantique de Zacharie, père de Jean-Baptiste, nous surprenons l'écho des vieux cris de guerre, souvent répercutés de vallée en vallée aux jours des Macchabées : « Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël... parce qu'il a suscité une Force libératrice dans la maison de David son serviteur... pour nous sauver de nos ennemis et du pouvoir de quiconque nous hait[2] ! » Quel est donc ce pouvoir? Quels sont ces ennemis, sinon les Romains, ces païens qui réduisent le peuple de Yahwé à l'état de vassal, avec un roi iduméen, barbouillé de judaïsme? Zacharie demeure bien dans la tradition nationale et patriotique dont les monts de Juda restent la citadelle.

Cette résistance devant l'ennemi suppose, évidemment, les pacifiques échanges de produits, de services, d'idées que nous vîmes s'exercer par le chemin des sommets. L'autorité publique elle-même utilisait ce moyen général de communications, pour certain genre de message où s'attestait puissamment la solidarité des Juifs dans la religion et dans les affaires. Dès que certains observateurs ont aperçu le mince croissant de la nouvelle lune dans les rayons du soleil couchant, ils avertissent le Sanhédrin de Jérusalem; celui-ci fixe au lendemain le premier jour du mois nouveau. La date importe également aux transactions civiles et à la liturgie. Sitôt sa fixation, un signal est donné : des feux s'allument de cime en cime à partir de la capitale et se propagent dans toutes les vallées. C'est le télégraphe sans fil ni électricité : il s'établit naturellement sur des hauteurs dont chacune regarde l'autre au loin. Grâce à lui, ce sera le lende-

1. I *Macchabées*, II, 27, 28, 43.
2. I *Luc*, 68, 71.

main fête chômée partout, dans le pays; un sacrifice particulier s'offrira au Temple; la nation tout entière se recueillera et se reposera dans le sentiment de son unité [1].

Une capitale appropriée. — A cette *nation qui est la fille de la* montagne, il faut *une capitale appropriée.* C'est d'abord à Hébron que David s'établit, lorsque sa propre tribu, celle de Juda le reconnaît pour son roi. A 900 mètres passés d'altitude, Hébron se trouve sur la grande voie faîtière qui constitue la route nationale par excellence dans le massif judéen. De là, les messagers, les décisions et les troupes du prince rayonneront aisément sur toutes les vallées; là également, solliciteurs et plaideurs afflueront sans difficulté. Hébron occupe l'extrémité méridionale de la chaîne : c'est une sécurité pour le nouveau roi. Au début de son règne, les tribus ou les clans du nord ne se sont point ralliés à lui, et surtout, la famille de Saül combat toujours sa royauté. La position reculée d'Hébron lui est plutôt un avantage.

Elle devint un inconvénient, lorsque tout Israël eut reconnu David. Les intérêts corrélatifs du pays et du souverain commandaient le choix d'un emplacement moins excentrique. Sans s'éloigner de la voie faîtière, mais en se portant au nord, le roi jeta les yeux sur une ville forte. Elle était demeurée comme une enclave étrangère, aux mains d'une vieille population cananéenne, les Jébuséens. Entre 670 et 700 mètres d'altitude, cette cité escaladait la surface inégale d'un promontoire allongé. Vers le nord-est, elle se reliait aux collines d'alentour [2]. C'était de la sorte une presqu'île rocheuse, naturellement défendue par trois ravins profonds, à l'est, au sud et à l'ouest : une montagne dans les montagnes. Aussi, les occupants de la capitale désignée, mais non conquise encore, la déclaraient imprénable. Ils se moquaient de David : « Tu n'entreras pas ici : les aveugles et les boiteux te repousseront ». Mais, ce n'était pas

1. Edersheim, *La Société juive à l'époque de Jésus-Christ*, p. 41. — Stapper, *La Palestine au temps de Jésus-Christ*, p. 208, 209.
2. Hugues Vincent, *Canaan*, planche I, II, n° IX.

en vain que, dans les déserts de Ziph et de Maon, l'ancien pasteur bethléémite, né montagnard, avait campé sur les hauteurs, avec sa compagnie de proscrits et d'aventuriers, comme un vrai roi des montagnes. Ses hommes bondirent par-dessus les créneaux de l'inviolable forteresse. Vainqueur, il s'établit dans ses murs, les augmenta de constructions nouvelles, nomma le tout : Cité de David. Il occupait Jérusalem. Si l'étymologie souvent admise est exacte, le nom de Jérusalem atteste l'excellence de la position, au sentiment du peuple entier : *Hiérouschalaïm*, possession tranquille, habitation en paix [1].

A partir de Jérusalem, on rayonne aisément dans toute la Palestine et, en revanche, les différents étages des collines et des montagnes ceinturent la capitale d'un système complet de bastions naturels. C'est ce que les généraux de Rome aperçurent très bien. Lorsque Vespasien voulut irrévocablement détruire la nation juive, il enveloppa Jérusalem d'un progressif investissement, qui remontait de la plaine. Avant d'anéantir la citadelle nationale, il entamait une à une ses défenses concentriques. Il dépensa près d'une année à prendre Jamnia, Asdod, Adida, vers l'ouest; Béthel et Gophna, au nord; Jéricho, à l'est, et d'autres places au sud. Chacune d'elles lui devint une base d'opérations qu'il fortifia soigneusement; et puis, cette ligne de circonvallation une fois établie et comme soudée de toutes parts, il lança sur Jérusalem, isolée et sans secours, ses légions impatientes [2].

ACTION DE LA MONTAGNE SUR LES SYMBOLES RELIGIEUX. — Tellement profonde est l'*influence de la montagne sur le Juif*, qu'elle façonne même *son symbolisme religieux*. — C'est un mouvement si naturel à une foi vive, que la recherche des traces divines dans l'aspect extérieur de quelque site aimé! Alors, devant l'inexpugnable assise de la Cité royale, le Psalmiste aperçoit *la protection divine* enveloppant Israël : « Ceux qui se fient à Yahwé

1. II *Samuel*, II, 1, 3; V, 1, 9. — Frohnmeyer et Benzinger, *Vues et Documents bibliques*, 3. — Wilke Grimm, *Clavis Novi Testamenti*, Ἱεροσόλυμα.
2. A. Legendre, D. B. V., III, 1817.

sont tels que la montagne de Sion : elle ne tremble point et tient ferme à jamais. Un cirque de montagnes entoure Jérusalem ; ainsi Yahwé entoure son peuple, aujourd'hui et toujours[1]. »

Cette religieuse interprétation des aspects montagnards est tellement familière aux Juifs, que *Dieu lui-même* se représente à leur esprit sous l'image d'un rocher — et particulièrement d'un rocher fortifié. « Je t'aime, Yahwé, ma force, mon rocher, ma forteresse, mon libérateur ! Mon Dieu, mon roc où je trouve un abri ! Mon bouclier sauveur et ma haute retraite !... Qui donc est Dieu, sinon Yahwé ? qui donc est un rocher, si ce n'est notre Dieu ? C'est le Dieu qui me ceint de force, qui me conduit dans le droit chemin, qui assure à mes pieds l'agilité des biches, et qui m'abrite sur les hauteurs[2]. » Ainsi, tout ce qui se voit de plus dur, de plus sec, de plus inabordable, — un roc et un roc citadelle — symbolise parmi les Juifs le Très-Haut qui les aime et qui est si bon pour eux.

Au point de vue d'un habitant des plaines, ces métaphores seraient violentes et paradoxales. Les poètes, les prophètes ne les eussent point trouvées dans les basses terres noyées du pays de Gessen. Mais, quand le peuple d'Israël s'installa dans le pays de Canaan, il apprit à lever les yeux vers les montagnes, à créneler les hauteurs et à s'y réfugier : les razzias des Madianites et des Amalécites l'y obligèrent, et les Cananéens lui en donnaient l'exemple[3]. Lorsqu'elles rendent pareil service, les acropoles sauvages où l'on habite en sécurité n'éveillent plus que douces visions. Le regard même sourit complaisamment à l'âpreté des lignes, à la raideur des pentes : que Dieu fut bon de les dresser ! D'accueillantes platitudes ne donneraient jamais cette assurance de protection.

Le Juif s'y repose avec une telle sécurité, que toujours la même image revient dans sa prière. Il y épuise les synonymes de haut relief : ce sont les mots populaires, les mots intimes, les mots

1. *Psaume CXXV*, 1, 2 (*Vulgate*, cxxiv).
2. *Psaume XVIII*, 1, 3. — 32, 34.
3. *Juges*, vi, 2, 6. — *Cf. Ps. CXXI*, 1, 2 (*Vulgate*, cxx). — Hugues Vincent, *Canaan. La situation des villes*, 23, 28.

aimés que sa ferveur ne cesse d'exhaler. Tantôt le Psalmiste se les répète avec le ton d'une paisible méditation : « Je le dis à Yahwé : tu es mon refuge et ma citadelle ». Ailleurs, l'invocation éclate, ardente, réitérée, comme une sorte de litanie : « Yahwé, sois mon roc protecteur, ma forteresse où je trouve salut ! Car tu l'es, mon rocher; tu es ma forteresse ». Voici enfin l'action de grâces : « Béni soit l'Éternel ! car il a signalé son bon vouloir pour moi, comme si j'eusse été dans une ville forte[1] ». Sous ses formes diverses, la prière du Psalmiste a pris l'accent de la montagne.

EMPLACEMENTS CHOISIS POUR LE CULTE PUBLIC. — Ils se ressentaient à plus forte raison de cette religieuse interprétation des sites élevés. D'après une très vieille coutume, cananéenne et israélite, des autels, des enceintes sacrées s'élevaient au sommet des collines et aux cimes des monts[2]. L'assiette habituelle des places de sûreté ne disposait-elle pas les habitants de la Palestine à regarder les *Bâmoth* ou *Hauts-Lieux,* comme honorés d'une protection spéciale de la Divinité ? « Yahwé m'abrite sur les hauteurs, » disait un psaume déjà cité. Cette parole exprime un sentiment qui tient au relief du pays. Mais, ces abris élevés — où Dieu conduit ses amis — ne sont-ils pas à cet effet choisis et visités par lui ? Dans cette manière d'anthropomorphisme la logique de la piété recherchera le séjour divin sur les hauteurs. Le vieux cantique de Débora montre Yahwé sortant des monts de Séïr et du Sinaï pour secourir Israël. Beaucoup plus tard, un Psaume dira, par allusion au temple de Jérusalem : « Pourquoi regardez-vous avec envie, monts altiers, la montagne que Dieu a choisie pour séjour[3] ? »

L'éloignement pour les sites bas contribuait peut-être encore à cette localisation de la présence divine. Les enfoncements sont dangereux en Palestine, au point de vue de l'habitation. Ainsi que Jésus l'observait, c'est la maison du fou qui se bâtit sur la

1. *Psaume XXXI*, 1, 3. — 22 (*Vulgate*, XXX), XCI, 2 (*Vulg.*, XC); XCIV, 22 (*Vulg.*, XCIII)
2. R. P. Lagrange, O. P. *Études sur les religions sémitiques*, 181, 184.
3. *Ps. LXVIII*, 17 (*Vulgate*, LXVII); LXXVIII, 68 (*Vulg.*, LXXVII). — *Juges*, V, 3, 5.

terre meuble des pentes inférieures : aussi est-elle ravagée, à la saison des pluies, lorsque les éboulis se précipitent comme une boue mêlée de pierres. Le sage édifie sur le roc. La cité bien placée couronne l'horizon. Rien ne la cache, parce que rien ne la domine [1]. Avec de telles habitudes, et si anciennes, et si communes, l'Israélite ne jugerait-il pas mesquin, sacrilège, de loger Dieu dans les fonds de vallée ? Les creux lui apparaissent comme délaissés de l'Éternel : « Du fond de l'abîme, je crie vers toi, Yahwé ; Seigneur, entends ma voix [2] ! » Cette aversion des bas endroits ne pouvait que favoriser la religion des Juifs pour les hauteurs. Ils transportaient à Dieu l'ensemble de leurs goûts en fait d'habitation. Analogies naïves, analogies profondes : à Celui qui contient tout et que rien n'enclôt, elles réservent un lieu plus honorable où le cœur humain le trouve mieux.

A ces raisons de convenance morale, des motifs de commodité, des goûts de solennité s'ajoutaient, que l'antithèse de la vallée et de la montagne suggérait aussi bien. Durant les pluies hivernales, on risquait gros à s'aventurer dans les bas-fonds détrempés. Leur étroitesse accumulait en dépôts vaseux les terres éboulées des pentes supérieures ; de là, cette prière d'un Psaume, au symbolisme bien local : « Sauve-moi, Yahwé, car les eaux menacent ma vie ; j'enfonce dans la boue sans pouvoir me tenir [3] ! » Le culte réclamait un terrain sec et ferme, de beaux espaces découverts, d'imposantes montées pour la pompe des sacrifices et l'affluence des fidèles. Le chrétien même, s'il reconnaît son âme comme le vrai lieu divin, ne demeure pas indifférent à ces théâtres extérieurs. Ils sont voulus par les groupements sociaux de la religion ; chaque société les établit naturellement dans les sites qu'elle juge le mieux utilisables.

Les Hauts-Lieux se multipliaient donc dans l'ancien Israël. Élie relevait de ses mains l'autel ruiné de Yahwé sur le sommet du Carmel. D'autres prophètes, il est vrai, maudirent ces sanctuaires

1. *Matthieu*, v, 14 ; vi, 24, 27.
2. *Ps. CXXX*, 1. (*Vulg.*, cxxix). — Schneller, *Connais-tu le pays ? La Palestine et la Bible*, 90, 91.
3. *Psaume LXIX*, 1 (*Vulg.*, lxviii).

épars, notamment Jérémie. Trop souvent les Hébreux y introduisaient les idoles de Canaan, de la Phénicie, de Moab et d'Ammon : le panthéon complet des montagnes et des collines, chez les voisins d'Israël et parmi ses prédécesseurs[1].

Sans doute, il ne faudrait pas croire que cette influence de la montagne en Palestine fût la seule qui s'exerçât sur les endroits du culte israélite. Les historiens relèvent aussi les traces d'influences babyloniennes, provenant de la religion astrale des Chaldéens et de leurs érections de sanctuaires sur des collines artificielles. Les deux séries d'influences peuvent très bien coexister. Seulement, au point de vue social, l'influence de la montagne palestinienne relève du lieu habité par les Juifs : elle se présente immédiate, permanente, sans cesse renouvelée sur les générations qui vivent dans le pays. L'influence des religions babyloniennes relève des *rapports avec l'étranger*. Elle remonte au séjour en Chaldée qui *précéda la migration des patriarches*. D'après le Livre de Josué, Térach, père d'Abraham et de Nachor, servait les dieux d'Our-Kasdim. Tout en s'affranchissant du polythéisme et de l'idolâtrie, le Père des croyants put encore bien léguer à sa famille des rites, matériellement empreints de formes chaldéennes. Mais cette spéciale transmission ne relève plus de notre sujet présent, qui est le paysan juif, influencé par son pays[2]. L'influence chaldéenne appartient au *passé de la race*.

Ainsi donc, sans méconnaître nullement les traditions originelles de la Chaldée, nous constatons surtout les influences actuelles de la montagne judéenne, lorsque David installe définitivement à Jérusalem le sanctuaire national où se conservait l'arche d'alliance. Il se proposait même de remplacer l'abri quelconque de cet objet sacré par un Temple proprement dit, un véritable palais où le Dieu d'Israël résiderait chez lui, donnant audience à son peuple. Comme Haut-Lieu la place était unique, et à jamais trouvée : sous la garde du roi judaïte, le protégeant à son tour, l'Éternel devenait comme le premier

1. I *Rois*, XVIII, 30, 32. *Jérémie*, VII, 31. I *Rois*, XI, 7, 8. II *Rois*, XIV, 4; XV, 4.
2. *Josué*, XXIV, 2. Cf. *Judith*, V, 6-9. *Genèse*, XXXI, 16, 34.

citoyen de la capitale. Désormais, nul autre sanctuaire ne put rivaliser avec celui de Jérusalem[1].

Lui seul, nous le savons, fut relevé de ses ruines après l'exil : c'était le commun foyer de la nationalité et de la religion. Pour mieux le protéger, les Macchabées y accolèrent la *Birah* ou citadelle nommée plus tard *Antonia* par Hérode le Grand. Et naturellement en vue de surveiller les mouvements de la foule, surtout aux jours de fête et de pèlerinages, les Romains s'assurèrent la possession de l'Antonia[2].

Un peuple bien nommé. — En somme, l'occupation des monts de Juda influençait toute la vie juive, de ses bases locales aux cimes de l'esprit. Paysan laborieux, l'Israélite s'enracine dans le sol. Montagnard, il s'isole dans ses vallées à peine ouvertes; en revanche, ses communications entre nationaux vont et viennent très activement par le chemin des sommets. Les centres de population et d'échanges avoisinent les abords de cette route intérieure. Ils concourent avec elle à unifier la nation. La protection naturelle des escarpements, l'assiette élevée des villes favorisent, d'une part, la résistance aux envahisseurs, l'indépendance de la nation, et, d'autre part, le symbolisme religieux du roc ou de la citadelle, le culte sur les Hauts-Lieux. Tout cet ensemble de causes locales enfin, le pays comme le travail qui attache le paysan au sol, postulent en quelque sorte l'installation de Yahwé, comme roi et père de la nation, comme seigneur et maître du territoire, sur une montagne préférée, dans les monts de Juda.

C'est à bon droit, alors, que les rapatriés de Babylone se donnèrent entre eux et imposèrent à l'usage des autres nations un vocable nouveau. Judaïtes, Benjaminites, Lévites s'appelèrent tous *Iehoudim*, *Judaei, les Juifs*. C'était le nom de leurs montagnes. Son adoption constituait une marque de fabrique.

L'ancien nom « Israëlite » ou « maison d'Israël » se tirait du surnom de Jacob : il désignait par conséquent des origines

1. *Psaume LXXVIII*, 67, 68 (*Vulgate*, LXXXII).
2. Stapfer, *La Palestine au temps de J.-C.*, 65, 66.

patriarcales. *Iehoudi* se tirait de la terre où Israël replanté venait de prendre si bien racine, où le patriote se retranchait victorieusement, où le croyant visitait son Dieu, domicilié parmi son peuple. Se dire Juif, c'était rappeler essentiellement une reconquête laborieuse, où les inspirations de la foi religieuse et de la tradition communautaire ne faisaient qu'un avec l'amour du paysan pour le sol où il met tant de sa vie.

C'est le nom qu'Israël dispersé emportera de *ghetto* en *ghetto*. Sous ce nom historique, dans la fidélité à son passé, dans la haine des *Goyim*, les Gentils, il restera, parmi toute nation, une nation à part. Voilà le nom que beaucoup encore ne prononcent point sans colère, et que d'aucuns remplacent par « israélite », comme si c'était un synonyme décent et modéré. Nous n'avons pas à décrire ici les étapes et les causes particulières du sens péjoratif attribué au terme de Juif ; mais c'est le lieu d'observer que ses origines premières doivent s'attribuer à l'existence fermée et dédaigneuse des Israélites sur les monts de Juda. C'est là qu'ils accusèrent à l'extrême et entre eux, cet attachement tenace et l'active compassion que Tacite oppose à leur hostilité haineuse contre tout autre peuple : « *Apud eos fides obstinata, misericordia in promptu; sed adversus omnes alios hostile odium* ». Un Grec disait encore : « Ils sont plus éloignés de nous que Suse, Bactres ou l'Inde [1] ». Ces jugements de païens donnent la réplique à l'orgueilleuse prière du Juif, interpellant Yahwé : « Tu l'as dit : pour nous tu créas le monde; quant au reste des nations issues d'Adam, tu as dit qu'elles n'étaient rien, qu'elles ressemblaient à du crachat [2] ».

M.-B. SCHALM.

1. Tacite, *Histoires*, V, 5. Ap. Reinach, *Textes d'auteurs grecs et latins relatifs au judaïsme*, p. 306. — Philostrate, *Vie d'Apollonios de Tyane*, V, 33. Ap. Reinach, p. 176.
2. IV, *Esdras*, VI, 55.

L'Administrateur-Gérant : LÉON GANGLOFF.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.





LA PALESTINE
au temps de
JÉSUS-CHRIST
Echelle de 1. 1.800.000e
0 5 10 20 30 40 60
Km.
Les villes soulignées font partie de la Décapole (10 villes confédérées).
Rivières pendant la saison des pluies.
GRANDE MER (MÉDITERRANÉE)
Béryte
Sidon
Sarepta
Tyr
Chalcis
ABILÈNE
Abila
Amana
DAMAS
SYRIE
Cœle Syrie
Antiliban
Mont Liban
2860m
Mt Hermon
Pharphar
Leontes
Dan
Césarée de Philippe
Kedes
Iturée
Lac Merom
Gaulanitide
Trachonitide
Ecdippa
Giskala
Saphet
Plaine d'Acco
Mts de Galilée
Ptolémaïs
Corozaïn
Bethsaïde (Julias)
Jotapata
Capharnaüm
Bethsaïde
Sephoris
Magdala
M. DE GALILÉE (Lac Génésareth)
208m
Gergesa
Cana
Tibériade
Yarmuk
Mt Carmel
530m
GALILÉE
Hippos
Abila
Gadara
Canatha
HAURANITIDE
Mont Hauran
Bethléhem
Nazareth
Mt Tabor
615m
Dor
Megiddo
Naïm
Césarée
Jisreel
Skythopolis
Pella
Bozra
Dothan
Mts d'Ephraïm
Ænon
SAMARIE
Samarie
Mt Ebal
940m
Sichem
Puits de Jacob
Mt Garizim
870m
Plaine de Saron
Apollonia
PÉRÉE
Gerasa
Beth Gamul
Jabbok
Joppé
Antipatris
Silo
Jourdain
Ramoth Gilead
AMMONITIDE
Arimathia
Lydda
Adida
Ephrem
Bethel
Philadelphie
Ekron
JUDÉE
Jéricho
Jamnia
Emmaüs (Nikopolis)
Gibeon
Rama
JÉRUSALEM
Asdod
Emmaüs
Mt des Oliviers
Estaol
755m
Béthanie
Hesbon
Ascalon
Bethléhem
Thekoa
Marésa
Eglon
Hébron
Ziph
Juta
EnGaddi
1140m
Maon
Gaza
Séphéla
Plaine des Philistins
Monts de Juda
Désert de Juda
MER MORTE
-394m
Macherous
Arnon
MOAB
R. Besor
Ouady Ghazzeh
Beerscheba
Ouady-es-Seba
Masada
Sered
IDUMÉE
33°
34°
33°
32°
31°
H TROPÉ, Cartog.
33° Est de Paris
DIVISIONS POLITIQUES de la PALESTINE au temps de Jésus Christ
Béryte
Tétrarchie
Abila
Damas
Sidon
de Lysanias
Syrie
Tyr
Phénicie
Césarée Philippe
Ptolémaïs
Tétrarchie
de Philippe
Nazareth
Bozra
Césarée
Tétrarchie d'Hérode Antipas
Jourdain
Province Romaine de Judée
Jérusalem
Gaza
Bethléhem
MER MORTE
31°
Arabie

MARS 1908 — 45e LIVRAISON

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — L'employé et la formation sociale, par M. Fougère. — Correspondance. — Remarques sur les répercussions, par M. Woiekoff, avec une réponse, par P. Descamps. — Revue de la presse. — Bibliographie. — Livres reçus.

Introduction à la Science sociale : Les origines, la méthode et la classification, par E. Bouchié de Belle, Ed. Demolins, R. Pinot et P. de Rousiers. 1 vol. grand in-8°, 6 fr. *franco*. Ce volume comprend les fascicules 36, 1, 10 et 11.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE (Prix : 2 fr. *franco*)

N° 1. — **La Méthode sociale**, ses procédés et ses applications, par E. Demolins, Robert Pinot et Paul de Rousiers.

N° 2. — **Le Conflit des races en Macédoine**, d'après une observation monographique, par G. d'Azambuja.

N° 3. — **Le Japon et son évolution sociale**, par A. de Préville.

N° 4. — **L'Organisation du travail. Réglementation ou Liberté**, d'après l'enseignement des faits, par Edmond Demolins.

N° 5. — **La Révolution agricole.** Nécessité de transformer les procédés de culture, par Albert Dauprat.

N° 6. — **Journal de l'École des Roches** (année 1903-1904).

N° 7. — **La Russie; le peuple et le gouvernement**, par Léon Poinsard.

N° 8. — **Pour développer notre commerce; Groupes d'expansion commerciale**, par Edmond Demolins.

N° 9. — **L'ouverture du Thibet. Le Bouddhisme et le Lamaïsme**, par A. de Préville.

Nos 10 et 11. — **La Science sociale depuis F. Le Play. — Classification sociale** résultant des observations faites d'après la méthode de la Science sociale, par Edmond Demolins. (Fasc. double.)

N° 12. — **La France au Maroc**, par Léon Poinsard.

N° 13. — **Le commerce franco-belge et sa signification sociale**, par Ph. Robert.

N° 14. — **Un type d'ouvrier anarchiste. Monographie d'une famille d'ouvriers parisiens**, par le Dr J. Baillache.

N° 15. — **Une expérience agricole de propriétaire résidant**, par Albert Dauprat.

N° 16. — **Journal de l'École des Roches** (année 1904-1905).

N° 17. — Un nouveau type particulariste ébauché : **Le Paysan basque du Labourd** à travers les âges, par M. G. Olphe-Galliard.

N° 18. — **La crise coloniale en Nouvelle-Calédonie**, par Marc Le Goupils, ancien Président du Conseil général de la Nouvelle-Calédonie.

Nos 19, 20 et 21. — **Le paysan des Fjords de Norvège**, par Paul Bureau. (Trois Fasc.)

N° 22. — **Les trois formes essentielles de l'Éducation; leur évolution comparée**, par Paul Descamps.

N° 23. — L'Évolution agricole en Allemagne. **Le « Bauer » de la lande du Lunebourg**, par Paul Roux.

N° 24. — **Les problèmes sociaux de l'industrie minière. Comment les résoudre**, par Edmond Demolins.

N° 25. — **La civilisation de l'étain. — Les industries de l'étain en Franconie**, par Louis Arqué.

N° 26. — **Les récents troubles agraires et la crise agricole**, par Henri Brun.

La suite au verso.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE (*suite*).

N° 27. — **Journal de l'École des Roches** (année 1905-1906).

N° 28 et 29. — L'HISTOIRE EXPLIQUÉE PAR LA SCIENCE SOCIALE : **La Grèce ancienne**, par G. D'AZAMBUJA.

N° 30. — **L'humanité évolue-t-elle vers le socialisme?** par PAUL DESCAMPS.

N° 31. — **L'École moderne**, par G. CLERC, Mme HUGH BELL et A. PERNOTTE.

N° 32. — COMMENT SE PRÉPARE L'UNITÉ SOCIALE DU MONDE. **Le Droit international au XXe siècle**, par LÉON POINSARD.

N° 33. — **Les exportations allemandes**, par PAUL DE ROUSIERS.

N° 34. — **Le type savoyard**, par C. BORLET, J. PONCIER et P. DESCAMPS.

N° 35. — **Le littoral de la plaine saxonne; le type des Marschen**, par Paul ROUX.

N° 36. — **Les origines de la science sociale. Frédéric Le Play; sa méthode et sa doctrine**, par E. BOUCHIÉ DE BELLE.

N° 37. — **Les populations viticoles**, par Paul DESCAMPS.

N° 38. — **Journal de l'École des Roches** (année 1906-1907).

N° 39. — **Edmond Demolins**, par P. DE ROUSIERS, G. BERTIER et P. DESCAMPS.

N° 40. — **Les populations forestières du centre de la France**, par A. BOYER, E. DEMOLINS, le Cte DE DAMAS D'ANLEZY et P. DESCAMPS.

Nos 41 et 42. — **Répertoire des répercussions sociales**, par EDMOND DEMOLINS.

N° 43. — **Les Faiseurs de jouets de Nuremberg**, par L. ARQUÉ.

N° 45. — **Le type social du paysan juif à l'époque de Jésus-Christ**, par M.-B. SCHWALM.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme, de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement quatre cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy; le cours de M. Paul Descamps, à l'Ecole des Roches, et le cours de M. J. Durieu, au collège des Sciences sociales à Paris. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, et celui de M. D. Alf. Agache, sur l'histoire des beaux-arts, fait au collège des Sciences sociales à Paris, s'inspirent directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires :* 20 fr. (25 fr. pour l'étranger);

2° Pour les *membres donateurs :* 100 fr.;

3° Pour les *membres fondateurs :* 300 à 500 fr.

BULLETIN

NOUVEAUX MEMBRES

M. Georges Laurent, 4 *bis*, rue Mizon, Paris, présenté par M. Paul de Rousiers,

M. Georges Delattre, 104, rue de Vaugirard, Paris, présenté par M. Paul de Rousiers.

Exmo Snr. Mendes Oliva, Villa Nova de Fazern (Portugal), présenté par M. le Dr Serras e Silva.

M. Andrès de Arzadun, ingénieur agronome, Calle Mayor, 80, Pamplona (Espagne), présenté par M. Alex. Navajas.

M. Pedro G. Maristany, Rambla de Catalunya, 83, pral. Barcelone, présenté par M. Trinitat Monegal.

COMMENT LA FORMATION SOCIALE MODIFIE LES QUALITÉS D'UN EMPLOYÉ

L'employé anglais a moins de connaissances générales que l'employé français, se spécialise davantage et est moins travailleur.

L'instruction générale de l'employé anglais est moins étendue et moins complète que celle du Français, et cela provient en partie de ce que, en général, l'Anglais se destinant au commerce, entre dès l'âge de 14 ou 15 ans dans un « office » et débute comme « boy ». Il se met donc très jeune et peu à peu au courant des affaires, et les moindres choses laissent sur sa mémoire d'enfant une impression profonde. De plus, étant employé par tout le monde, il ne se spécialise pas dans les affaires d'un seul département, mais a un aperçu général de toutes les questions traitées dans la « firm » où il occupe son emploi modeste. Si le « boy » dont nous parlons est ambitieux et travailleur, il apprend la sténographie à ses moments perdus et à l'âge de 17 ou 19 ans, passe comme correspondant et secrétaire de son patron. Ces emplois sont toujours assez bien rétribués et c'est ce qui explique que des jeunes gens de 18 à 22 ans ont des appointements variant entre £ 2 et £ 3 par semaine... Notre employé anglais de 20 ans a donc l'immense avantage sur son concurrent français d'avoir derrière lui une expérience des affaires de 6 ou 7 ans sur ce dernier, qui ne débute souvent qu'après avoir terminé complètement ses études, c'est-à-dire à 18 ou 19 ans, et encore quand ce n'est pas après son service militaire. Le Français a, il est vrai, une instruction théorique plus forte, mais il lui est difficile de lutter contre l'employé anglais du même âge qui est rompu déjà à bien des affaires et souvent est susceptible, malgré son jeune âge, de pouvoir, à l'occasion, remplacer son patron. Cette éducation commerciale est certainement l'une des principales causes de la prospérité du commerce anglais. Toutefois, ainsi que je le faisais remarquer plus haut, notre jeune Anglais ayant une instruction dont la base laisse à désirer, reste spécialisé dans le genre d'affaires dont il a à s'occuper et fait souvent preuve d'ignorance grossière dans d'autres questions qui ne le concernent pas directement. Un exemple : un Anglais connaîtra la géographie physique et économique des pays avec lesquels il est en relations, mais, par contre, il posera des questions surprenantes sur certains pays avec lesquels il ne fait pas d'affaires. J'ai moi-même entendu, un jour, un employé anglais d'un âge mûr me demander « si Saint-Nazaire était bien sur la Manche ». Mais revenons à notre employé que nous avons laissé à l'âge de 20 ou 22 ans. Si l'on a à faire à un garçon capable et travailleur, il gravit assez rapidement tous

les échelons, devient à son tour « manager » et quelquefois patron. Sous ce rapport il est incontestable, qu'en Angleterre, tout au moins dans un certain genre de commerce n'exigeant pas un énorme déboursé de capitaux, on fait plus attention aux capacités intellectuelles de l'individu qu'à sa position sociale ou à sa fortune personnelle. Je ne sais si c'est la règle générale, mais je connais des cas où, d'après le contrat établi entre les associés, le fils d'un patron ne peut pas devenir patron lui-même, s'il n'est élu par les autres associés. Ceci n'est pas, comme on serait tenté de le croire, une simple formalité. J'insiste sur ce point que le fils d'un patron ne devient pas forcément patron lui-même, s'il n'est pas jugé capable de remplir sa tâche.

L'employé anglais est moins travailleur que le français. Il travaille d'une façon à peu près régulière toujours le même train, ne perd guère son temps, mais aussi ne donnera pas facilement ce que l'on est convenu d'appeler un « coup de collier ». Je dois dire d'abord que le partage des heures de bureau est beaucoup plus favorable au travail en Angleterre qu'en France. L'Anglais, il est vrai, rentre le matin à son office tard, 10 ou 11 heures et en sort en général à 5 heures, mais il ne faut pas oublier qu'alors que le Français prend pour déjeuner au minimum deux heures, l'Anglais ne prend qu'une heure, souvent moins, et de plus il est à noter que le déjeuner en France est l'occasion de tout un dérangement, coupe complètement la journée et interrompt les affaires. Si l'Anglais ne perd guère son temps dans la journée, je dois dire qu'il restera difficilement au comptoir après les heures réglementaires, et si le travail l'exige, il le fera, mais saura, dans ce cas, se faire payer largement les « over time ». D'ailleurs il est facile de constater dans un bureau en Angleterre dirigé par des Français que, tout en prenant certaines bonnes habitudes anglaises, on a gardé bien des usages français, entre autres celui de rentrer de bonne heure au comptoir et d'en sortir tard. Je ne fais pas de ceci une règle générale, mais j'ai des exemples sous les yeux. Je me rappelle à ce propos qu'un jour, causant à un jeune Français travaillant en Angleterre dans un bureau dirigé par des Français, il fit cette réflexion : « Rien d'étonnant si j'ai de longues heures de bureau, mes patrons sont français ».

Je dois ajouter également que le nombre d'employés dans une « firm » anglaise est, je crois, plus considérable qu'il ne le serait en France dans une maison analogue. De plus, chaque maison est une sorte de petit ministère où chacun a son travail bien déterminé, et jusqu'à un certain point indépendant de celui de son voisin. Il est même une observation curieuse à faire, c'est que les managers des différents départements travaillant souvent à la commission, chacun pour ainsi dire agit pour son propre compte. C'est donc une sorte de concurrence créée dans la même maison. Parfois aussi cette émulation et concurrence proviennent d'une rivalité de races.

En résumé, je crois, chaque chose bien pesée, qu'il n'est pas tout à fait juste de dire que les Anglais sont « nés » plus commerçants que nous. Ils ont une supériorité dans le commerce, qui n'est pas à contester, mais je crois que cette supériorité provient en grande partie de leur éducation, de la façon dont ils sont « brought up ». A cette cause il est naturellement d'autres facteurs à ajouter, qui s'y rattachent de plus ou moins loin, telle que l'expansion coloniale, et je me rappelle à ce propos la réflexion faite par un Anglais : « Nous Anglais, nous aimons notre patrie, et notre « home » autant que vous, mais quand nous voyons qu'il n'y a rien à faire chez nous, nous ne restons pas à végéter et nous allons aux colonies ou dans d'autres pays chercher des moyens d'existence. »

Avant de terminer, je désirerais dire un mot des employés scandinaves, que j'ai eu l'occasion de voir à l'œuvre. Ils sont en général intelligents et travailleurs, et ils ont l'incontestable supériorité d'être polyglottes. Que l'on prenne un Suédois, un Norvégien ou un Danois, ils parlent souvent cinq ou six langues. Ils s'expa-

trient à l'âge de 17 ou 18 ans, font des séjours dans les grands ports du nord de l'Europe, et en même temps qu'ils acquièrent des connaissances, créent des relations commerciales avec le pays auquel ils appartiennent.

M. FOUGÈRE.

CORRESPONDANCE

M. Léon Gérin, qui nous a jadis donné quelques beaux articles sur le Canada, nous promet une étude générale sur ce pays si intéressant.

Cette année, il se propose de nous décrire *le Canadien français*, et nous écrit à ce sujet :

« ... Voici la marche que je me propose de suivre et qui me paraît la plus scientifique :

I. *Esquisse de la géographie sociale du Canada.*

II. *L'habitant.*

III. *Les classes dirigeantes.*

IV. *L'évolution du type.*

I. Dans la première partie, je décris rapidement les grandes régions naturelles du Canada et les principaux groupes de population qui l'habitent,

Je m'aiderai ici des études de géographie sociale, faites naguère au point de vue spécial de la répartition des illettrés, mais en en élargissant le cadre.

Puis j'expliquerai pourquoi une étude plus minutieuse des conditions sociales du Canada, doit commencer par le Canadien français, et chez le Canadien français, par l'habitant.

II. Dans la deuxième partie, je donne la monographie de plusieurs types d'habitant, en allant du plus traditionnel et du plus simple, au moins traditionnel et au plus compliqué. Trois de ces types ont déjà été esquissés dans la Revue ; deux ne l'ont pas été.

III. Dans la troisième partie, je décrirai le rôle joué par le clergé, d'une part, et les politiciens, de l'autre.

IV. Enfin, dans la dernière partie, je ferai entrer les faits d'histoire sociale, qui ne seront pas encore venus en leur lieu, comme explication d'un phénomène social quelconque. Cette partie, au reste, pourra, à la rigueur, être supprimée, si déjà l'étude est assez longue. »

REMARQUES SUR LES RÉPERCUSSIONS

M. Woeikoff, professeur de géographie physique à l'Université de Saint-Pétersbourg, demande des explications complémentaires sur les répercussions suivantes :

TRAVAIL, n° 19. — *Le cantonnement sur un sol circonscrit pousse les populations à la culture* (Exemple : en Russie, par la contrainte exercée par les tsars).

L'auteur entend certes la soi-disant introduction du servage par un ukase du tsar Feodor à la fin du XVI[e] siècle. Cette mesure a pu empêcher une partie des paysans d'occuper les régions fertiles à l'est et au sud de Moscou, et ainsi restreindre la culture. L'auteur pensait-il donc que l'agriculture n'existait pas en Russie avant le XVI[e] siècle. Elle existait certainement au IX[e] siècle. Le servage, en Russie, comme dans l'Europe occidentale, n'a pas été décrété, mais est arrivé graduellement par la force des choses.

RÉPONSE. — Le cantonnement est, en Russie, un fait d'observation ; c'est par lui que les populations des steppes de la Russie méridionale ont passé de l'art pastoral à la culture ; actuellement c'est par le même procédé, que les Tartares de la Sibérie accomplissent cette évolution. Ce phénomène est donc indéniable. Quant à savoir, s'il a agi depuis l'origine, c'est là une autre question, car d'autres facteurs ont pu exister à cette époque. M. Léon Poinsard qui a écrit un fascicule sur la Russie (2[e] *sér.*, *n°* 7) pense même que la race slave était déjà dressée à la culture avant son arrivée en Europe.

TRAVAIL, n° 29. — *La culture de la canne à sucre développe la grande culture et les transports.*

Il fallait ajouter « *telle qu'elle est pra-*

tiquée depuis le XVIIIe *siècle dans les colonies européennes* ». Cette culture a été pratiquée en petit, par des paysans, depuis beaucoup de siècles, dans l'Inde, sa patrie, en Chine, au Japon, en Mésopotamie, en Espagne, etc. J'ai vu une culture de ce genre dans l'état mexicain de Chiapas. Le capital d'une sucrerie avec distillerie de rhum était évalué à 200 dollars (1.000 francs); la culture était lucrative; de même pour le coton, qui est cultivé par les paysans hindous, chinois et japonais.

Réponse. — La remarque de M. Woiekoff est juste. La répercussion notée par Edmond Demolins, tout en étant exacte, a besoin d'être précisée; mais pour cela, il faudrait connaître les causes qui ont amené ces différences dans l'organisation de l'atelier de travail.

Travail, n° 54. — *La boucherie et la boulangerie exigent le petit atelier.*

Je voudrais qu'on me montre la petite boucherie dans une ville européenne de quelque importance! Seule, la vente se fait au détail. La boulangerie n'a pas évolué aussi bien; cependant je puis citer les immenses fabriques de l'Aerated bread C° de Londres, et celle des chutes du Niagara.

Réponse. — Pour la boucherie, il y a ici un malentendu manifeste, puisque la boucherie n'est autre chose que le métier ayant pour but la vente de la viande; or, M. Woiekoff reconnait que cette vente se fait partout en petit atelier. M. Woiekoff a donc confondu la boucherie et l'abattoir.

Pour la boulangerie, nous sommes d'accord avec lui. Dans les centres urbains de l'Europe occidentale, grâce au développement du machinisme, on voit la boulangerie évoluer en partie vers le grand atelier par la formation de sociétés coopératives. On en trouve de nombreux exemples en Angleterre, en Belgique, dans le nord de la France, à Paris, etc. La cause de ce mouvement est nettement due à l'apparition du machinisme dans ce métier. Toutefois, le petit atelier n'a pas été complètement évincé, et maintient encore une grande partie de ses anciennes portions. Nous proposons donc de formuler la répercussion comme suit : *La boucherie et la boulangerie* **à la main** *exigent généralement le petit atelier.*

Biens mobiliers : *Les biens mobiliers comprennent les animaux de travail, les animaux domestiques, le mobilier meublant et le mobilier personnel.*

« L'auteur a oublié les rentes, actions, obligations, etc., qui constituent une partie si importante et croissante de la fortune des pays civilisés, surtout des pays « prêteurs », comme la France et l'Angleterre. Que de pays payent à leurs capitalistes des tributs bien autrement considérables que ceux que pouvaient exiger les conquérants!

Réponse. — Les actions et les obligations ne sont autre chose que des titres représentatifs d'une propriété quelconque, immobilière ou mobilière, en général des bâtiments d'usines, des machines, un outillage industriel. Les intérêts que l'on paie aux capitalistes diffèrent des tributs exigés par les conquérants, en ce que les premiers sont la rémunération d'un des éléments de la production, tandis que les derniers sont un moyen de vivre au détriment de la classe productive. Le capital industriel développe la richesse; les conquérants dont parle M. Woiekoff empêchent le plus souvent son extension.

Famille, n° 16 : *La facilité d'établissement rend les mariages précoces;*

Id., n° 21 : *La coutume d'acheter. La femme rend les mariages moins hâtifs.*

Il y a contradiction entre ces deux répercussions, qui toutes deux s'appliquent aux populations de l'Orient.

Réponse. — Il n'y a pas contradiction entre ces deux répercussions. Quand un ballon s'élève dans les airs, il n'en reste pas moins soumis à l'action de la pesanteur qui tend à le faire descendre. De même, les populations de l'Orient sont soumises à deux forces contraires, l'une qui tend à rendre les mariages précoces, l'autre qui y met obstacle. Suivant les régions, c'est l'une ou l'autre de ces forces qui l'emporte. Une répercussion isolée n'explique jamais un phénomène dans toute sa complexité. La méthode scientifique consiste précisément à réduire les

phénomènes en leurs éléments simples, indécomposables. A ce sujet, nous prions M. Woiekoff de relire, dans la préface du Répertoire, le paragraphe sur les répercussions sociales (*Sc. soc.*, 2e sér., n° 41 et 42, p. 9 et 10).

FAMILLE, N° 24 : *La formation communautaire fait retomber sur la femme les travaux les plus pénibles. C'est là une des causes principales de l'infériorité de la femme en Orient.*

Dans la population urbaine et surtout dans les classes moyennes, la femme travaille beaucoup moins dans l'Orient musulman que dans l'Occident. C'est sa réclusion et son désœuvrement au harem qui la dégradent.

RÉPONSE. — M. Woiekoff envisage les classes *riches* de l'Orient, où les travaux les plus pénibles sont faits par des *esclaves*. Si la femme est oisive, ce n'est donc pas, parce que l'homme prend pour lui le lourd travail, mais parce qu'il peut acheter des esclaves. Dès lors, la femme n'est plus considérée comme un instrument de travail, mais comme un objet de luxe, ce qui ne relève ni sa dignité, ni sa situation. Mais l'origine même de ce sentiment de mépris pour la femme chez les classes élevées des cités orientales, ne peut s'expliquer, si on ne l'a fait remonter au mépris que l'ouvrier de l'Orient a pour sa femme, mépris qui se manifeste par ce fait que l'homme fait retomber sur elle les travaux les plus lourds. Il en est ainsi chez les Pasteurs nomades (Mongols, Arabes, etc...); chez les cultivateurs de l'Asie et d'une partie de l'Europe, on voit les femmes travailler aux champs avec les hommes et, *en outre*, faire le ménage, filer le lin ou la laine pendant la veillée, porter les fardeaux, etc...

Au surplus, la véritable caractéristique d'une nation se trouve dans la famille ouvrière, et non dans la classe riche, qui a les moyens d'échapper en partie à l'action du Lieu.

FAMILLE N° 31 : *La facilité d'établir ses enfants amène le développement de la natalité.* Cela est vrai, mais les exemples et leur explication sont plus que contestables. « En Orient, l'abondance des productions spontanées, la densité moindre de la population permettent d'avoir un grand nombre d'enfants. En Occident, où la population est plus dense, la natalité se maintient dans certains pays, comme la Norvège, l'Allemagne, l'Angleterre, qui savent aller coloniser au loin.

Le sud et l'est de l'Asie sont bien plus peuplés que l'Europe occidentale, quoique je ne sache pas quelles productions spontanées donnent beaucoup de ressources alimentaires à l'homme dans les plaines de l'Inde et de la Chine, les vallées du Japon et de Java. Au Japon, on ne fait pas même usage des pâturages, et en Chine presque pas. Les forêts sont depuis longtemps défrichées dans les plaines de la Chine et de l'Inde.

Quant à la natalité de l'Angleterre, voici un tableau de la natalité en Europe; j'ai pris les pays de plus de 10 millions d'habitants seulement, réunissant deux à trois petits pays limitrophes et assez ressemblants par le genre de vie, par mille :

France	22
Angleterre	28
Belgique et Pays-Bas	30
Italie	34
Espagne	35
Allemagne	36
Autriche (Cisleithanie)	37
Hongrie	39
Roumanie, Serbie, Bulgarie	41
Russie d'Europe [1]	49

La natalité anglaise est la plus faible de l'Europe, après la France, en ne prenant que les grandes agglomérations, et elle diminue très rapidement, comme en font foi les travaux de Sydney Webb et les rapports du Registrar général. Dans les quartiers riches de Londres, elle est de vingt pour mille, c'est-à-dire inférieure à la moyenne de la France. Dans les colonies peuplées d'Anglais, la natalité est moindre que dans la mère patrie et diminue plus rapidement. Ainsi nous avons dans

L'Ontario (Canada anglais)	22
Le Québec (Canada français)	34
L'Australie	24
La Nouvelle-Zélande	25

RÉPONSE. — M. Woiekoff reconnaît la

1. Sans la Pologne et la Finlande.

justesse de la répercussion. Il ne critique que les exemples choisis. Cela provient de ce que d'autres répercussions agissent et viennent modifier les résultats que produiraient la répercussion visée, si elle agissait seule. Il faudrait donc envisager chaque cas en particulier, et analyser le phénomène complexe de la natalité.

Nous reconnaissons que les chiffres cités par M. Woiekoff sont exacts, mais nous pensons que la question de la natalité ne peut être traitée sans envisager celle de la mortalité. Ce qui importe surtout, ce n'est évidemment pas d'élever le nombre des naissances, si les enfants doivent bientôt mourir, faute de soin. La vitalité d'un peuple se manifeste plutôt par la prédominance de la natalité sur la mortalité. Un tableau montrant la prédominance de la natalité sur la mortalité aurait un tout autre aspect que celui de la natalité pure.

Religion, n° 37. — « *Le brahmanisme n'a fait que donner à la notion de caste une sanction religieuse. Aussi le brahmanisme n'a-t-il pu sortir de la race hindoue, c'est-à-dire du territoire même des castes.* »

Qu'entend l'auteur par « race hindoue ». Les Dravidas du sud diffèrent entièrement de race et de langues des Aryens du Nord; les Bengalis aussi ne sont pas Aryens d'origine, quoique parlant une langue aryenne. Et Java, Bali, etc., qui étaient brahmanistes au moyen âge; Bali l'est encore. Ni les langues, ni les races ne sont hindoues. La civilisation hindoue, avec son système de castes, s'est répandue au début, surtout vers le sud.

Réponse. — Par race hindoue, Edmond Demolins entendait la race qui occupe la partie de l'Hindoustan, où règne le régime des castes, et le brahmanisme. Peu importe que cette race soit aryenne ou non. Par « race », en science sociale, on veut dire, un ensemble de populations, non pas issues d'un même ancêtre, mais ayant la même formation sociale, c'est-à-dire soumises aux mêmes phénomènes sociaux, façonnées par la même éducation.

En dehors de l'Hindoustan, on trouve le brahmanisme dans l'île de Bali, mais il y a été apporté par des conquérants hindous qui y ont, *en même temps, établi le régime des castes.*

C'est pour la même cause que le brahmanisme a régné anciennement dans certaines îles de la Malaisie.

Religion, n° 38. — *L'origine historique donne à chaque clergé un caractère distinct. Par exemple, dans la Grèce ancienne, l'action du clergé était très réduite, parce que les Grecs étaient issus de populations pastorales chez lesquelles l'influence du clergé ne se développe pas.*

Les renseignements que je demande, et qui seront sans doute utiles à presque tous les lecteurs de la *Science sociale*, sont : 1° Comment concilier l'influence immense du clergé lamaïste sur les Mongols avec leur état de pasteurs, et même de pasteurs les plus typiques, que Demolins cite souvent comme tels?

2° Laissant l'Asie de côté, combien de temps dure l'influence des ancêtres pasteurs? La *Science sociale* mentionne les Celtes et les Slaves comme issus des pasteurs; comment alors concilier l'influence énorme du clergé catholique sur les Irlandais et les Polonais?

3° Comment se fait-il que la Turquie possède actuellement une excellente infanterie, entièrement composée de musulmans?

Réponse. — 1° Le clergé lamaïste n'est pas un produit spontané du type mongol; il est originaire, — socialement parlant, — de l'Inde; son influence provient plus du rôle économique qu'il joue que de son rôle religieux. (Voir l'étude de M. de Préville sur le lamaïsme.)

En réalité, les familles mongoles vivent isolées dans la steppe, et n'ont que de rares moments de contact avec les lamas.

2° Il n'y a pas un temps fixe pour marquer la durée de l'influence pastorale sur les issus de pasteurs. Il varie selon les régions et les nécessités du travail. L'influence pastorale dure tant que la race se trouve dans des conditions qui lui permettent un travail peu intense. Quant à l'influence du clergé, elle se développe proportionnellement à la décadence de celle du Patriarche, à moins que l'autorité ne

soit prise par un autre organisme social. C'est pourquoi l'influence du clergé est plus grande en Pologne qu'en Russie, en Irlande qu'en Grèce. En Russie, l'autorité a été prise par le Tzar et en Grèce, par la Cité.

3° L'infanterie que possède la Turquie actuelle, n'est pas composée de Turcs proprement dits, mais d'Albanais, Bulgares, et autres peuples agriculteurs. Les Turcs, issus de pasteurs nomades, ne forment que la classe dominante, soit une faible partie de la population.

Province, n° 4 : *Les issus de patriarcaux ne constituent pas le type de l'aristocratie, parce que la formation patriarcale ne produit pas une hiérarchie entre les familles.* Cependant, d'après la « classification sociale », les Radjpoutes de l'Inde, les Géorgiens du Caucase, les Polonais et les Magyars sont des patriarcaux, et peu de pays ont eu une aristocratie aussi dominante que le Radjpoutana, la Géorgie, la Pologne et la Hongrie. On peut y ajouter le Japon. Dans les trois premiers de ces pays, l'influence de l'aristocratie a décliné grâce à la conquête étrangère; au Japon, c'est l'imitation de l'Angleterre et des Etats-Unis qui a amené le passage du régime féodal a une monarchie se rapprochant du type européen, et l'aristocratie magyare domine encore en Hongrie. Pour les Magyars, leur origine pastorale est certaine. Et cependant la Hongrie est, avec l'Angleterre, le seul pays qui ait évolué du féodalisme au parlementarisme, sans passer par la monarchie absolue (si l'on excepte les années 1849-1860).

D'un autre côté, les pays les plus particularistes de la terre, les Etats-Unis et l'Australie, n'ont pas d'aristocratie.

Réponse. — Les aristocraties citées par M. Woiekoff, ne sont pas des aristocraties *naturelles* formées dans le pays même par l'élévation des plus capables. Ce sont des aristocraties formées de *guerriers*, et qui se sont implantées par la conquête, par la force des armes.

Dans les pays particularistes, au contraire, il se forme une aristocratie naturelle (je ne dis pas une noblesse jouissant de privilèges) issue de la race ouvrière elle-même par l'élévation des capables. Les Etats-Unis produisent ce genre d'aristocratie, à un degré extraordinaire. Dans les pays à formation communautaire, seuls les cités commerçantes développent ce genre d'aristocratie; mais, précisément, le commerce a pour effet d'affaiblir la formation patriarcale.

M. Woiekoff fait, en outre, quelques observations à propos des réponses de M. Descamps à ses objections précédentes (bulletins 41 et 42, pages 329 et suiv.) : « M. Descamps nie que la zone principale du froment soit au sud de la zone du maïs *en Europe*. Il remarque que le maïs a besoin de plus de chaleur que le froment. Je le sais bien, et j'ai classé le maïs parmi les *céréales tropicales* [1]. Mais, *en Europe*, le midi a trop peu de pluie en été pour cultiver le maïs, sans irrigation artificielle et où celle-ci est possible, il y a des cultures plus riches, comme les oranges, la luzerne, les légumes, les fleurs. Le froment a besoin de moins d'eau que le maïs, sa végétation est plus courte. Dans le sud de l'Europe, on ne cultive, en fait de céréales, que le froment et l'orge (à peu d'exceptions près), et le froment réussit très bien sans fumure et avec une culture peu soignée. Il donne un rendement supérieur à l'hectare en Angleterre, en Belgique, dans le nord de la France. Mais aussi quels soins, quelle culture, quelles fumures il nécessite. De plus, il ne vient bien qu'après des plantes fourragères et sarclées. En Angleterre, sa culture diminue d'année en année, car il n'y a pas de tarif protecteur pour l'agriculture. L'avoine y occupe une superficie double. En Amérique, le cas est différent, l'humidité aux Etats-Unis augmente vers le sud, les pluies aussi, et la haute température et la grande humidité des états du Sud sont défavorables au froment. Mais aussi *je n'ai jamais affirmé que la zone du froment fût au sud de celle du maïs en Amérique*, mais seulement en Europe.

« Pour le maïs en Amérique, il y a un cas parallèle au froment en Europe; la zone principale du maïs est dans les états du Sud, mais le plus grand rendement à

l'hectare est beaucoup plus au nord, dans l'Illinois et l'Iowa surtout. Vers le sud, le rendement à l'hectare diminue, mais le maïs demande moins de soins. »

RÉPONSE. — Nous reconnaissons, en effet, que M. Woiekoff n'a visé que l'Europe. Restons donc dans cette partie du monde. Il est évident que les zones des céréales ne sont pas nettement délimitées, et qu'elles se compénètrent les unes les autres. On peut, en conséquence, citer des endroits où les maïs est plus au nord que le froment, mais nous pensons que la limite de la culture du froment est plus septentrionale que celle du maïs.

En Angleterre, on aurait pu cultiver le maïs à force de soins comme le froment. Si on a laissé le maïs aux populations de l'Italie et du midi de la France, c'est qu'il y est cultivé plus facilement.

Si le froment diminue en Angleterre, ce n'est pas par suite de la concurrence des pays méridionaux, mais par celle des *terrains vierges* de l'Amérique, de la Russie, etc.

Si l'on envisage les choses *dans leur généralité*, on verra que la limite du froment est plus septentrionale que celle du maïs. C'est pourquoi M. Woiekoff lui-même a classé cette dernière plante parmi les céréales *tropicales*. Nous sommes persuadés qu'il classe, au contraire, le froment parmi les céréales *tempérées*.

Si l'on envisage l'altitude, au lieu de la latitude, on voit également la zone du froment s'élever plus haut que celle du maïs.

P. DESCAMPS.

REVUE DE LA PRESSE

Voici encore une analyse de la *Grèce ancienne* de G. d'Azambuja, dans *la Revue de synthèse historique* :

Ce livre est le premier d'une collection intitulée *Les Classiques de l'École des Roches*. M. Demolins indique quel doit être l'esprit de cette publication, si différente des livres de notre enseignement, comme l'école moderne des Roches se distingue de nos collèges traditionnels. Il s'agit de mettre les études au niveau des progrès de la science sociale et, laissant de côté les catalogues de faits décousus qui encombrent sans profit la mémoire, de présenter à la réflexion attentive la *liaison des choses*.

« La connaissance des lois qui régissent les sociétés actuelles directement observables, dit M. E. Demolins dans sa préface, permet de déterminer, beaucoup plus exactement que ne peuvent le faire les érudits et les historiens, les lois qui ont régi et qui expliquent les sociétés anciennes. » M. G. d'Azambuja se propose d'appliquer cette méthode à l'histoire de la Grèce et de Rome, puis à l'histoire de France. Dans le présent volume, il veut étudier les « rapports étroits et nécessaires » qui existent entre les faits connus de l'histoire grecque, de manière à expliquer la société et le type grecs, « type social unique dans l'histoire de l'humanité, jusqu'ici inexplicable ou tout au moins mal expliqué » (Demolins). Ce type grec est un type *fossile* qu'il s'agit, à la façon de Cuvier, de reconstituer d'après les espèces actuellement vivantes.

L'histoire de M. d'Azambuja se compose de treize chapitres nettement divisés, où il dégage avec précision le caractère des époques successives. C'est ainsi que nous voyons se dessiner *le type pélasge*, *le type héraclide*, *le type hellène*, et, après la période des « pirates et conquistadors » homériques, *le type dorien* à Sparte, *le type ionien*, *le type athénien*. Le chapitre VIII nous initie à la vie intérieure d'Athènes. Les deux chapitres suivants nous montrent les guerres entre cités, avec le développement du *type mercenaire*. Le *type macédonien* paraît au chapitre XI. Avec Alexandre, nous assistons à la *projection du type grec* en Asie (ch. XII). Les dernières pages, très courtes, sont consacrées à *la déformation et à l'éclipse du type grec*, qui demeure aujourd'hui vivace, mais qui doit désormais nécessairement rester au second plan.

On voit l'unité très remarquable, très séduisante, du livre. Il est rapide. M. G.

d'A. ne se perd pas dans les détails des combats ou menus faits. C'est ainsi qu'il ne retient que trois épisodes de la guerre du Péloponèse : le coup de main des Thébains sur Platée, la prise de Sphactérie, le désastre de Sicile, et surtout pour y relever des phénomènes sociaux intéressants. Il insistera en revanche sur les causes de la perte d'Athènes, l'instabilité du gouvernement démocratique, la versatilité des esprits athéniens. De même il n'énumère pas les diverses batailles livrées par Alexandre, mais il analyse les procédés de sa conquête et les raisons de son triomphe, l'importance de la fondation d'Alexandrie, le sens que le fondateur avait de la colonisation moderne. M. d'A. nous donne un véritable livre de *Considérations*. Il essaie de tout *expliquer*, les légendes[1] comme les faits, les mythes de la religion comme le mouvement des esprits. Aussi, et avec quelle raison, il mêle à son étude des remarques sur les diverses époques littéraires, qui s'éclairent par la connaissance des milieux historiques. C'est en véritable lettré qu'il parle de Socrate et Platon, de Démosthène, de la comédie nouvelle, de l'érudition alexandrine[2]. Ses définitions, concises et lumineuses en matière d'art, valent le juste tableau qu'il donne de la constitution athénienne et ses fines analyses des types spartiate ou athénien.

Les pages qui traitent de la grande période d'Athènes sont excellentes et toutes classiques. On sent l'admiration que M. d'A. professe pour l'éducation athénienne, qui fait les beaux corps et les intelligences claires, pour cet amour passionné de la Cité qui suscita de si grandes œuvres. Car s'il est impartial, l'auteur est loin d'être impassible. Et ce n'est pas le moindre mérite d'un livre d'histoire, d'être vivant.

Mais la partie la plus curieuse, la plus moderne de l'ouvrage, est la première, où sont étudiées les origines de la Grèce : ces questions lointaines sont d'un intérêt tout actuel et l'on sait quelles discussions soulève un livre comme celui de M. Champault, cité d'ailleurs par M. d'A., sur les Phéniciens et l'Odyssée. M. d'A. rattache l'origine des Pélasges à une émigration partie de la Colchide pour s'installer particulièrement en Arcadie. C'est dans cette Arcadie heureuse et facile à cultiver que les premiers Pélasges, *bâtisseurs de la vallée*, ont connu l'âge d'or. Ils ont pris contact avec les Phéniciens. Mais des dissensions se sont élevées, et les *bannis* ont gagné la montagne : Zeus s'est révolté contre Kronos. Zeus n'est qu'un bandit montagnard divinisé, tout comme Héraklès. Ces deux dieux sont des *bandits devenus gendarmes* qui rétablissent la sécurité dans les vallées troublées. Les Héraklides, bandits montagnards, accomplissent dans la vallée des travaux d'assainissement et de voirie que l'imagination grecque symbolisera dans la légende de l'hydre de Lerne. Ces maîtres de la montagne deviennent aussi peu à peu les maîtres de la mer. Plus tard on les divinise — témoin Apollon, cet autre montagnard — en les confondant avec les forces de la nature longtemps adorées des Pélasges, pendant que les influences orientales, et surtout phéniciennes, complètent ou déforment la collection de ces dieux grecs. Montagnards, bannis et bandits ont un rôle capital dans toute l'histoire grecque d'après M. d'A. : Alexandre lui-même n'est qu'un grand bandit, intelligent et civilisé, à la manière de cet autre « grand bandit corse », qui s'appelle Napoléon. — Cependant du massif de l'Othrys, au Sud de la Thessalie, a lieu une seconde descente de *bandits*, ex-Titans vaincus par Zeus. C'est Hellen et ses fils, bandits supérieurs, plus affinés que les Héraklides, mais qui n'auront pas l'honneur d'être admis au rang des dieux : ils seront de simples héros. Voilà donc de nouveaux montagnards qui se superposent aux populations de la vallée; et ils fournissent des chefs de clan, des petits rois, *basileis*, en grand nombre. Ces chefs vont combattre au loin, et l'esclavage apparaît

1. C'est ainsi que, pour M. d'A., les Bacchantes sont des bandits, « des bandits femelles », mises sans doute hors d'elles-mêmes à certains jours par des libations copieuses (p. 56).

2. Peut-être, M. d'A. eût-il pu tenir plus compte, à propos du théâtre, des travaux de Dörpfeld. — Et à propos des trivialités de la comédie aristophanesque, ne faudrait-il pas les attribuer plus au caractère des fêtes de Dionysos qu'au désir de plaire à la canaille?

avec le prisonnier de guerre; ils ont l'amour de la richesse, possèdent des trésors d'ailleurs acquis par le pillage; mais ils développent la civilisation. Des variétés se dessinent dans le type hellène, ébauché (Éoliens), achevé (Achéens), modifié (Ioniens). — La période homérique est l'époque des grands pirates : ceux-ci, déjà développés à l'époque pélasgique, se sont accrus durant la période hellénique. C'est une grande entreprise de piraterie que l'expédition des Argonautes ou la guerre de Troie : celle-ci, véritable « choc en retour », était faite par des Grecs contre d'autres Grecs, de la branche aînée, gagnés par la contagion de l'Orient. — Tout cela est hardi, original, éclairé de comparaisons avec les temps modernes (ainsi le type albanais est sans cesse invoqué par M. d'A.). On peut n'être pas convaincu, mais on est séduit; et nul doute que les jeunes imaginations ne soient sensibles à une telle conception de l'histoire.

Pour s'accommoder à ces jeunes lecteurs, M. d'A. a placé à la fin de son livre des tableaux qui montrent « comment les faits historiques se répercutent les uns sur les autres ». J'aurais souhaité qu'il y joignît quelque résumé des siècles et des *dates* principales, car je constate que la jeunesse perd trop souvent le sens précis des époques. Il est vrai que l'auteur n'a pas voulu faire un livre pour les débutants; il s'adresse plutôt à ceux qui ont déjà les notions premières.

En tout cas, pour le grand public, le livre est intéressant. Tous en goûteront la forme limpide et vive. M. d'A. aime la Grèce : il en a parlé avec l'esprit d'un Grec.

BIBLIOGRAPHIE

Question Terrienne. France et colonies, par Ernest Allard. Paris, Challamel, 23 pages.

Article de revue dont la première partie expose et déplore la désertion des campagnes, et la seconde propose des remèdes dont quelques-uns sont ingénieux, mais que l'auteur attend, d'un code rustique spécial rédigé par un ministre à « Sully ». La Science sociale sait qu'en penser.

Louis Ballu.

Discipline militaire et obéissance passive, par Jules Cauvière, prof. de droit criminel, 125 p. Paris, Lethielleux.

Accumulation de textes et de faits pour prouver que « le militaire a une certaine indépendance, qu'il a le droit et le devoir de refuser obéissance lorsque l'illégalité de l'acte qui lui est commandé est évident (Vidal) » : qu' « en face de l'ennemi seul, l'obéissance militaire est absolue; pour un devoir de police intérieure, elle devient une obligation du citoyen ayant pour limite le respect de la loi (Carnot) »; qu'en conséquence, les militaires qui ont refusé de se prêter à des violences contre les représentants ou les édifices religieux ont eu raison.

Louis Ballu.

La Flandre, par Raoul Blanchard, 1 vol. in-8° raison de 540 pages, 75 figures dans le texte, 48 photographies hors texte, 2 cartes hors texte, en couleur, 12 francs (Armand Colin, éditeur).

Ce livre appartient à la même série que l'étude de M. Albert Demangeon sur la Picardie, dont nous avons donné ici même l'analyse, il y a quelque temps. Il s'agit d'une suite d'études sur les différentes régions de la France, entreprises sous les auspices de MM. Paul Vidal de la Blache et Louis Gallois.

Nous aurons donc à faire à peu près les mêmes louanges et les mêmes reproches, à l'étude sur la Flandre qu'à celle sur la Picardie. D'une part, nous ne pouvons qu'applaudir à un mouvement parallèle au nôtre, mouvement qui a pour but la connaissance des pays par l'observation directe des faits.

D'autre part, nous devons regretter que ces observations ne soient pas *analytiques;* elles sont globales, générales. Les phénomènes sont étudiés dans leur complexité, sans passer par l'étape intermédiaire, — fatigante peut-être, mais indispensable, —

de l'analyse des faits sociaux simples. En d'autres termes, c'est une monographie de pays établie sans l'aide de la monographie de famille.

Ces réserves faites, nous devons admirer la conscience avec laquelle ces études sont faites, et l'érudition profonde des auteurs. Aussi, tous ceux d'entre nous qui se proposeraient d'étudier la Flandre, ou une contrée environnante ou analogue, ne peuvent ignorer un livre aussi documenté.

Dès le premier chapitre, on sent l'embarras de l'auteur, embarras qui provient, de la méconnaissance de la méthode dont nous parlions plus haut. Ce premier chapitre, intitulé *La Flandre, région naturelle*, a pour objet de déterminer les limites de la Flandre. Repoussant l'idée d'une limitation issue des vicissitudes de l'histoire, l'auteur cherche l'unité de la région dans ses caractères géographiques. Il arrive ainsi à le définir un *pays bas et humide*. Sans doute, la Flandre est un pays bas et humide, mais d'autres régions voisines sont également des pays bas et humides : Zeelande, Hollande, etc. Aussi, il avoue lui-même que la limite du pays flamand est difficile à fixer vers l'est.

D'un autre côté, les limites de la Flandre ne se confondent pas absolument avec celles du pays bas et humide, et c'est pourquoi il nous dit que la frontière du sud est encore plus incertaine. En réalité, l'auteur fixe à peu près les limites du pays flamand à celles de l'ancien comté de Flandre. Et il n'en pouvait être autrement, parce que les Flamands n'habitent pas une région homogène.

Ceci apparaît nettement au chapitre VI consacré aux *Divisions de la Flandre : les variétés régionales*. L'auteur distingue d'abord la plaine maritime et la plaine intérieure. La plaine maritime comprend la zone des dunes et la zone des polders. N'est-il pas évident que ces deux zones se prolongent en Hollande, et que, au point de vue géographique pur, la région des polders de la Flandre ressemble plus à celle des polders de la Hollande qu'au reste de la Flandre?

Quant à la plaine intérieure, elle comprend une région sablonneuse assez nettement déterminée, et plusieurs pays vaguement délimités : pays d'Alost, de Courtrai, de Lille, etc. En réalité, ces derniers pays appartiennent à une région limoneuse qui fait contraste avec celle des sables ; mais cette région se continue vers le Brabant et la Wallonie.

En résumé donc, quoi qu'il en dise, l'auteur s'est plus inspiré, pour la délimitation générale du pays, de l'origine historique que de l'unité géographique. Il n'est pas certain qu'il y ait unité de race, puisque M. Blanchard nous dit, — et nous sommes de cet avis, — que le littoral est peuplé de Frisons, tandis que l'intérieur est peuplé par les Flamands proprement dits. Le même phénomène existe dans le langage : « Un homme de Courtrai qui ne comprend pas un Anversois, converse sans difficulté avec un citoyen de Leeuwarden. »

Il aurait donc fallu prendre à part chaque variété du type flamand ; c'est seulement après ce travail préliminaire qu'il eût été possible, par la comparaison réciproque des différents types, de déterminer les caractères généraux de la Flandre. Ainsi, on verrait en quoi consiste réellement l'unité de la Flandre, si cette unité existe.

Cette méthode analytique eût montré clairement bien des choses, que la lecture de cet ouvrage ne fait que supposer. Ainsi, dans le paragraphe sur l'émigration, il y a un intérêt immense à connaître les caractères particuliers de l'émigration dans les différentes zones. En effet, il semble que, à ce point de vue, la zone limoneuse ne forme qu'une région de transit pour l'émigration (à longue échéance) d'individus venus de la zone sablonneuse. C'est dans celle-ci que se trouve le centre d'ébranlement qui fait que « peu à peu, la Flandre roule de l'Est vers l'Ouest, des pays pauvres vers les pays riches ». Or, le pays le plus pauvre, n'est-ce pas la région sablonneuse?

Si cette hypothèse est vraie, le Flamand véritable serait l'homme des sables. Le type du limon proviendrait d'une expansion au dehors du type des sables. Plus on s'éloigne de la région sablonneuse, moins

le type flamand devient pur et plus il se transforme en wallon.

Pour faire une étude sociale sur la Flandre, il faudrait partir de cette hypothèse, et voir si elle se vérifie par l'observation des faits et leur analyse à travers la nomenclature d'Henri de Tourville.

M. Blanchard nous donne des renseignements précieux sur l'agriculture flamande, si intense, si particulière, avec ses assolements de 8, 9 et 10 ans, ses exploitations minuscules, ses tours de force extraordinaires qui ont rendu si fertiles l'une des terres les plus pauvres de l'Europe. Il nous montre également l'ancienneté de son développement industriel, et ses caractères actuels. Il nous raconte l'histoire de son réseau si serré de voies de communication de toute espèce. Il nous indique avec précision comment, pendant de longs siècles, le peuple flamand a été le pionnier du progrès :

« ... Jusque vers la fin du XIXe siècle, la Flandre a montré l'exemple à l'Europe. Dès le XIIe siècle, elle commence à employer comme engrais le fumier animal au lieu de jonc séché, et malgré la disparition des bois et des bruyères, développe largement l'élevage du bétail. Au XIVe siècle, elle supprime l'assolement triennal avec un an de jachère, qui s'est maintenu en Angleterre jusqu'au XVIIe siècle, en Picardie jusqu'au XVIIIe, en Hesbaye jusqu'au début du XIXe; la jachère est remplacée par la culture des prairies artificielles et du navet, qui permettent de développer l'élevage, et par suite d'augmenter les quantités d'engrais. Enfin, dès le XVIIe siècle, s'introduit l'usage des cultures dérobées... »

On sait qu'aujourd'hui le rôle de pionnier social est joué, non plus par les Flamands, mais par les Anglo-Saxons. Il serait curieux d'étudier les causes qui ont rendu le premier stagnant, et donné définitivement la supériorité aux seconds, leurs frères d'origine. Car, selon toute vraisemblance, les Flamands sont issus des Saxons de la plaine sablonneuse du Nord-Ouest de l'Allemagne. On sait que la langue flamande n'est qu'une variété du *platt deutsch*; qu'actuellement encore, les paysans des Flandres vivent en habitations isolées; qu'au moyen âge, leurs émigrants étaient confondus, sous le nom de Saxons, avec ceux de la Basse-Saxe, lors du peuplement de la Germanie orientale, de la Transylvanie, etc.; enfin que, aujourd'hui, il existe encore une émigration agricole vers les États-Unis, malgré l'ancienneté de l'évolution urbaine et industrielle.

L'auteur nous donne, en terminant, un aperçu complet de toutes les formes de l'émigration flamande.

Il est très remarquable qu'elle évite Paris.

Paul DESCAMPS.

Les Vies nécessaires, par Georges Maze-Sencier, librairie Marcel Rivière, 1 vol. in-12.

« Une destinée, si effacée soit-elle, n'est jamais stérile par elle-même, » telle est l'idée-maîtresse de l'auteur des *Vies nécessaires*, celle qui lui a inspiré ce livre fortifiant et d'une haute portée morale. Il s'explique nettement à ce sujet dans un court et substantiel avant-propos. Tous les amis de la science sociale souscriront volontiers à une proposition si vigoureusement confirmée par leurs études. Plus on avance dans la connaissance de la complexité des faits sociaux, plus on relève entre eux de répercussions actives et passives, plus apparaît, immense et variée, l'influence de l'intervention humaine qui détermine un premier phénomène initial et l'innombrable série de ses conséquences directes ou indirectes.

Toutes les manifestations de notre activité supposent, exigent ou provoquent un groupement, et le plus obscur des êtres collabore ainsi, sans s'en rendre compte d'ordinaire, au travail social qui se poursuit sans relâche. Ces simples constatations marquent la grandeur des responsabilités encourues par tout être humain et haussent les faits courants de sa vie journalière à une dignité inattendue.

Ce n'est donc point l'effet d'une généreuse illusion de croire que les vies les plus modestes, les plus humbles, les plus cachées n'en sont pas moins des vies nécessaires. M. Georges Maze-Sencier tire de

cette croyance une saine leçon morale, un remède contre le désenchantement de ceux qui, ayant rêvé d'un avenir retentissant, sont mis par la vie en présence de devoirs sans éclat. Il leur montre la beauté de ces devoirs; il leur fait mesurer l'importance des infiniment petits dans la société comme dans la nature organique; il relève leur existence à leurs propres yeux. On ne saurait trop recommander la lecture d'un ouvrage qui atteint un pareil résultat, qui est si fortement éducatif, si élevant.

Dans un chapitre intitulé les *Précurseurs*, l'auteur rend un hommage mérité à nos maîtres Frédéric Le Play et Henri de Tourville. Leur rôle dans la création de la science sociale est exactement représenté et justement apprécié par lui. Mais il fait plus que de les louer en quelques phrases; son ouvrage out entier est un éloquent hommage rendu à des vérités que notre école s'est souvent efforcée de mettre en relief.

P. R.

LIVRES REÇUS

La théorie de l'histoire, par A. D. Xénopol, professeur à l'université de Jassy (Ernest Leroux, édit.).

The new electoral law for the Russian Duma, 1 vol. S. 27 (The university of Chicago Press, Chicago).

La conquête du peuple, par le comte Albert de Mun, 1 broch. in-12, 1 franc (P. Lethielleux, édit.).

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE

FONDATEUR

EDMOND DEMOLINS

LA COLONISATION DES TOURBIÈRES

DANS

LES PAYS-BAS ET LA PLAINE SAXONNE

PAR

Paul ROUX

PARIS

BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE

56, RUE JACOB, 56

Mars 1908

SOMMAIRE

Avant-Propos. P. 3.

I. **Les tourbières; leurs caractères généraux**. P. 6.

Les tourbières de la Somme. — Les tourbières de la plaine du Nord-Ouest. — Les difficultés de la mise en valeur des tourbières.

II. — **La colonisation libre dans les Pays-Bas et les villes de commerce**. P. 15.

Les cités commerçantes. — La laag veen. — Les anciennes colonies frisonnes : Staphorst, Friezenveen. — Les tourbières de la Drenthe : Hoogeveen, Hoogersmilde. — Les tourbières de Groningue.

III. — **La colonisation administrative en Allemagne et l'action progressive des Pouvoirs publics**. P. 45.

Ancienne colonie au bord d'un fleuve : l'État patron. — Colonie en lisière d'une tourbière basse : l'État patron et entrepreneur de travaux publics. — Colonie sur « Hochmoor » : l'État patron, entrepreneur de travaux publics et entrepreneur de colonisation. — Les manifestations de l'initiative privée.

IV. — **Le développement du commerce et de la navigation**. P. 67.

Le lieu donne naissance au commerce par batellerie. — La batellerie conduit au commerce maritime.

V. — **L'agriculture et l'industrie**. P. 75.

La culture spécialisée et les industries agricoles. — L'ouvrier colon à Papenburg.

VI. — **Conclusions**. P. 81.

Les répercussions. — Les trois types de la plaine du Nord-Ouest. — Influence des transports.

LA COLONISATION DES TOURBIÈRES

DANS LES PAYS-BAS ET LA PLAINE SAXONNE

AVANT-PROPOS

L'immense plaine qui couvre tout le nord-ouest de l'Europe et qui borde la mer du Nord depuis la Picardie jusqu'à l'Elbe, présente une grande uniformité dans sa constitution. On y rencontre partout trois formations géologiques bien distinctes : les landes sablonneuses, produit du diluvium glaciaire; les alluvions apportées par les fleuves ou déposées par la mer; enfin les tourbières.

La nature même du sol indique les étapes probables de l'installation de l'homme dans cette région. C'est dans la zone sablonneuse, saine, peu fertile à la vérité, mais facile à cultiver, qu'il a dû s'établir tout d'abord ; en fait, les historiens sont à peu près d'accord pour admettre que, dans les Pays-Bas, la Drenthe est la province qui a été peuplée le plus anciennement. Puis les terrains d'alluvions l'ont ensuite tenté par la richesse de leurs terres grasses, mais, avant d'en prendre définitivement possession par la culture, il a dû les protéger par des digues contre les débordements des fleuves et les envahissements de la mer, et exécuter les travaux nécessaires à leur assainissement. Enfin les tourbières n'ont été attaquées que bien plus tard, et aujourd'hui encore leur colonisation en est à peine à ses débuts, en Allemagne du moins.

Dans deux fascicules précédents, nous avons décrit le type des

landes sablonneuses et le type des terrains d'alluvions[1]. Nous abordons maintenant l'étude du type des tourbières qui, en raison des conditions spéciales du lieu, diffère de ses aînés à plus d'un titre.

Nous savons que, dans la région des *Marschen*, la culture rencontrait des difficultés assez grandes provenant des conditions naturelles du lieu, de la nécessité de se protéger par des digues contre les inondations de la mer et des fleuves, d'assurer par des fossés l'écoulement des eaux en excès, d'exécuter les travaux agricoles dans des conditions spéciales à cause de la compacité et de l'humidité du sol[2].

Nous allons voir que le cultivateur qui veut défricher les tourbières, rencontre devant lui des difficultés bien plus grandes, provenant de l'immensité du marécage, de la quantité d'eau considérable qui y est accumulée et de la nature même du sol, rebelle à toute culture. Néanmoins, il existe des parties de tourbières défrichées depuis des siècles, et d'autres actuellement en voie de défrichement et de colonisation. C'est une preuve que les difficultés ont pu être surmontées.

Par quels moyens?

Tandis que, dans les *Marschen*, la lutte contre la mer, a provoqué la formation d'associations entre les propriétaires intéressés, ici, la mise en valeur des tourbières n'a été possible que grâce à l'*existence préalable des associations*, et nous allons constater que le développement de la colonisation du pays tourbeux a suivi, en Allemagne du moins, une marche parallèle à celle du développement des Pouvoirs publics. Nous en rechercherons la raison.

Dans les *Marschen*, la culture spécialisée et surtout l'élevage ont développé le commerce; dans les tourbières nous verrons le *commerce* apparaître comme condition préalable de la colonisation et provoquer l'essor de la *batellerie*, de la *navigation* et de l'*industrie*. L'importance des villes de commerce dans les Pays-Bas, des Pouvoirs publics en Allemagne dans la mise en

1. Cf. *Science sociale*, 23e et 35e fascicules.
2. Cf. *Science sociale*, 35e fasc. *Le Littoral de la Plaine saxonne.*

valeur du pays, le développement du commerce et de la batellerie sont une conséquence directe de la nature du lieu. C'est donc le lieu physique et ses caractères que nous devons étudier tout d'abord[1].

1. Le travail qu'on va lire est le résultat d'une enquête poursuivie sur les lieux en août 1905 pour les tourbières allemandes, et en juin 1907 pour celles des Pays-Bas. Dans ce dernier voyage j'ai été accompagné par M. E. Molenaar, qui a bien voulu me servir de guide et d'interprète, et grâce à qui j'ai pu mener à bout la mission qu'avait bien voulu me confier la Société de Science sociale.

I

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES TOURBIÈRES

Les tourbières de la Somme. — Nous avons en France des tourbières dans certaines parties du Massif central et du Jura, et surtout dans la vallée de la Somme. En Picardie, la tourbe est localisée çà et là dans le fond de la vallée ; elle présente parfois une épaisseur de 5 à 6 mètres et elle est souvent recouverte d'un peu de terre végétale, provenant de l'érosion du plateau, ce qui donne naissance à un pâturage de valeur très variable. Pour exploiter la tourbière, il faut donc enlever cette couche de terre, ce qui n'est économiquement possible que si la tourbe située au-dessous présente une épaisseur suffisante. Pour extraire la tourbe, on fait une excavation appelée *entaille* où se réunissent immédiatement toutes les eaux qui imprègnent le terrain ou qui viennent des entailles voisines. La présence de l'eau complique beaucoup le travail. On se sert du *grand louchet*, sorte de bêche allongée en forme de gouttière, fixée à l'extrémité d'un manche long de 4 à 5 mètres : l'ouvrier manœuvre cet instrument dans l'eau, il l'enfonce verticalement et découpe ainsi des prismes de tourbe de $1^{m},10$ de long environ sur 12 à 15 centimètres de côté, qu'il ramène à la surface de l'eau et dépose derrière lui sur le gazon, où un aide les divise en trois morceaux et les empile pour les faire sécher.

Lorsque la tourbe est enlevée, la présence dans l'entaille d'une épaisse couche d'eau, l'empêche de se reformer, et, à la place de la tourbière, il y a désormais un étang profond de plu-

sieurs mètres. Aussi, dans la vallée de la Somme, la superficie occupée par l'eau augmente-t-elle d'année en année ; c'est le paradis des pêcheurs et des chasseurs de gibier d'eau.

L'extraction de la tourbe, le *tourbage*, n'a donc pas pour but de livrer à la culture de nouvelles terres; c'est une industrie qui a uniquement en vue la vente du combustible. Au point de vue légal, les tourbières sont assimilées aux carrières et soumises aux mêmes règles. L'exploitation des tourbières est en décadence, à cause de la concurrence du charbon et du développement de l'industrie qui emploie tous les bras disponibles. Il devient de plus en plus difficile de trouver des ouvriers tourbiers, car le patron ne peut leur assurer du travail que pendant trois ou quatre mois d'été. La tourbe s'épuise d'ailleurs, et le jour est prochain où l'exploitation régulière des tourbières ne sera plus qu'un souvenir.

Les terrains tourbeux sont souvent des pâturages communaux; aussi certaines municipalités ont-elle tiré de gros profits de l'exploitation de la tourbe. A Long, petite commune située entre Amiens et Abbeville, chaque ménage reçoit gratuitement une certaine quantité de combustible : voilà le chauffage assuré; l'éclairage électrique et l'eau à domicile sont fournis à prix extrêmement réduit, grâce aux ressources provenant de la vente de la tourbe. On a pu, en outre, construire une église et un hôtel de ville qui ont coûté plusieurs centaines de mille francs. Le bureau de bienfaisance est richement doté, et ne sait que faire de ses revenus car il n'y a pas de pauvres dans la commune. Les prestations et les centimes additionnels sont inconnus, la commune possède au contraire une réserve de six cent mille francs. La tourbe joue donc ici le même rôle que les pâturages et les forêts dans certains pays montagneux; mais, tandis que l'herbe et les arbres se renouvellent d'année en année et de siècle en siècle, la tourbe de Long s'épuise chaque jour davantage; il ne reste plus des richesses d'antan que le produit plus modeste de la location de la chasse sur les étangs.

LES TOURBIÈRES DE LA PLAINE SAXONNE. — Dans les Pays-Bas

et en Allemagne, la situation est toute autre : les tourbières couvrent d'immenses espaces. De loin elles ressemblent à la lande; leur surface est couverte de bruyères et de joncs. La tourbe atteint parfois une épaisseur de 5 à 6 mètres; elle présente des couches de densité et de coloration différentes, suivant la profondeur. La couche superficielle, jaune brun, de 50 centimètres d'épaisseur environ, est formée de débris végétaux incomplètement transformés; ce feutrage de mousse et de bruyère n'est pas exploitable comme combustible; on l'emploie comme litière ou bien on l'incorpore au sous-sol qu'il enrichit en humus. On rencontre souvent dans la tourbe des débris de troncs d'arbres, restes d'anciennes forêts, qui sont une gêne pour l'exploitation; s'ils sont en grand nombre, la valeur de la tourbière est sensiblement diminuée. Ils brûlent avec une flamme claire; aussi les employait-on autrefois pour l'éclairage en guise de torches.

En 1865, Staring évaluait à 91.000 hectares l'étendue des tourbières hautes dans les Pays-Bas; ce chiffre était jadis bien plus élevé: car, au milieu du XIX[e] siècle, la plus grande partie de la zone tourbeuse avait déjà été colonisée. Aujourd'hui la tourbe ne couvre plus guère que 37.000 hectares.

En Allemagne, la mise en valeur est moins avancée. On compte, dans tout l'Empire, 2.750.000 hectares de terrains tourbeux, dont près d'un quart se trouve dans la Plaine saxonne : le Hanovre et l'Oldenbourg en renferment à eux seuls 652.000 hectares, soit plus de 20 % de la superficie totale du sol. Ce ne sont pas ici des marais isolés au milieu des terres; ce sont, au contraire, des étendues considérables de plusieurs milliers d'hectares où l'œil n'aperçoit ni une maison ni un arbre. Le silence règne dans ces solitudes dont la vie semble s'être retirée, mais dont le paysage monotone et mélancolique n'est pas sans grandeur ni sans charme, lorsque, au déclin du jour, la bruyère s'empourpre des derniers rayons du soleil couchant.

On ne connaît pas exactement l'origine de ces vastes marécages. Il semble bien qu'ils aient été formés par les fleuves dont les eaux, en arrivant dans cette plaine horizontale, s'étendaient à

travers la campagne où elles séjournaient, car leur écoulement vers la mer était arrêté par les dunes du littoral. Ce cordon de dunes a été souvent rompu par les flots, et on sait pertinemment qu'à la suite de mouvements d'affaissement du sol et de tempêtes, la mer a plusieurs fois recouvert le sol de cette contrée depuis la période historique. On garde notamment le souvenir d'une inondation qui eut lieu en 1275. La parfaite horizontalité du sol rend l'écoulement des eaux presque impossible et le climat est très favorable à la formation de la tourbe. Pour se constituer, la tourbe exige une eau très limpide et une température moyenne de 8°; elle est formée par des végétaux, mousses et sphaignes, qui s'accroissent par leur sommet, tandis que leur base périt, se décompose en partie à l'abri de l'air et donne, avec le temps, cette matière noirâtre qui est la tourbe et dans laquelle on trouve souvent des débris d'autres plantes : joncs, bruyères, troncs d'arbres, etc... c'est donc un terrain formé de débris végétaux, très spongieux, capable d'absorber et de retenir une quantité d'eau énorme.

Il n'y a pas d'autre végétation que de la mousse, des végétaux aquatiques et de la bruyère. Ce sol est *impropre à la culture et au reboisement;* les essais qu'on a tentés pour transformer en forêts ces solitudes marécageuses ont misérablement échoué même avec des essences peu exigeantes, comme le pin et le bouleau. Les racines restent dans la couche superficielle du sol sans développer de chevelu, ni envoyer de pivot dans la profondeur. Les arbres sont donc facilement déracinés par le vent, croissent avec une lenteur désespérante pendant leurs premières années et finissent par s'atrophier. On trouve de vieux arbres qui ont l'aspect d'arbrisseaux rabougris. La culture n'a pas donné de meilleurs résultats, même aux endroits où l'eau ne submerge pas le sol pendant l'hiver. La tourbe, très riche en humus, est réfractaire à la culture à cause de son acidité qui, en empêchant la nitrification, rend absolument inutilisable la masse énorme de matières organiques azotées qu'elle renferme : c'est une richesse considérable qui reste improductive : nous verrons plus loin comment aujourd'hui on est arrivé à en tirer parti.

Faute d'écoulement, les eaux recouvrent presque entièrement le sol pendant la mauvaise saison. Les mousses et les sphaignes tendent à s'élever constamment au-dessus de l'eau et, par leur accroissement continu, finissent par former d'énormes couches de tourbe.

Il faut distinguer la tourbière basse (*laagg veen* en hollandais, *niederungsmoor* en allemand) analogue à la tourbière de la Somme, la lande marécageuse ou marais tourbeux, qui s'assèche en été et où la tourbe n'atteint jamais une grande épaisseur, et enfin la tourbière haute (*hoog veen* en hollandais, *hochmoor* en allemand), qui est la tourbière type.

Les difficultés de la mise en culture des tourbières. — En résumé, les obstacles que rencontre la mise en culture des tourbières sont :

1° La présence en excès de l'eau dont on n'arrive pas à se débarrasser à cause de l'horizontalité du sol;

2° L'immensité des tourbières;

3° La nature même du sol impropre à la végétation.

La tourbière ne permettra donc l'établissement d'un colon agricole qu'à deux conditions :

1° Que le terrain soit débarrassé de l'eau qui en fait un marais inhabitable et souvent inabordable;

2° Que le sol soit rendu cultivable soit par l'enlèvement complet de la tourbe, soit par la modification chimique de cette tourbe même, au moyen d'engrais importés du dehors.

Mais l'enlèvement de la tourbe est une opération de longue durée qui demande plusieurs années; il faut donc que le colon trouve pendant cette période d'exploitation et de défrichement d'autres moyens d'existence que la culture : ainsi se développent le *commerce et la batellerie*, qui sont également nécessaires pour l'amélioration de la tourbière par les engrais chimiques.

A cette première complication s'en ajoute une seconde provenant de la nécessité d'assurer l'écoulement de l'eau. L'assainissement est une œuvre particulièrement ardue à cause de l'horizon-

talité du sol qui rend l'opération des plus délicates et de l'étendue considérable des marais qui empiètent parfois sur plusieurs provinces, voire même sur plusieurs États. Nous allons voir se confirmer dans la Plaine saxonne une loi sociale qui peut se formuler ainsi : *l'aménagement des eaux sur une grande surface nécessite une action collective et pousse au développement des pouvoirs publics.*

Cette loi se vérifie en Égypte, où nous voyons le Pharaon baser toute son autorité, qui fut immense, sur la direction de cette action collective en vue de l'irrigation[1]. En Chine, la nécessité de l'irrigation contribue à maintenir la communauté de famille. Dans la plaine lombarde, la grande propriété se maintient pour la même raison et l'irrigation n'a été possible que grâce à l'intervention de puissantes familles et de l'État qui ont creusé les canaux.

Le dessèchement a les mêmes effets que l'irrigation : l'assainissement des Marais Pontins est l'œuvre de l'État. En France, la loi admet l'existence de syndicats forcés entre les intéressés dans des cas analogues, et les Pouvoirs publics doivent intervenir fréquemment pour régulariser le régime des cours d'eau, assurer les irrigations et dessécher les marais. En Hollande, le pays classique des travaux hydrauliques, il existe un ministère spécial, le Waterstaat, chargé du service des eaux, de la défense contre la mer, des desséchements des grands lacs intérieurs et de la surveillance des polders.

Toutefois si, en Allemagne, l'État intervient directement dans la construction des digues, le creusement des canaux, la colonisation des tourbières, il n'en est pas de même dans les Pays Bas où les intéressés forment librement des associations pour exécuter à leurs frais les travaux d'endiguement ou d'assainissement qu'ils jugent utiles. Le Waterstaat n'intervient que comme conseiller et surveillant, en qualité d'arbitre de l'intérêt général. *L'autonomie des groupements locaux et l'initiative privée sont donc plus grandes en Néerlande qu'en Allemagne.* Nous

1. A. de Préville, *L'Égypte ancienne* (*Sc. soc.*, t. X).

en trouverons la preuve à chaque pas dans l'étude que nous allons entreprendre de la colonisation des tourbières dans ces deux pays. Les conditions du lieu paraissant identiques, nous avons le droit de nous étonner de cette différence et le devoir d'en rechercher la cause.

Nous la trouverons dans la situation géographique des Pays-Bas, plus exposés par la configuration de leur sol à la violence des tempêtes du nord et de l'ouest. Le péril était imminent et trop grand pour qu'on ne cherchât pas à y parer par ses propres moyens, sans attendre l'intervention hypothétique d'un gouvernement lointain.

Ce gouvernement était d'autant moins disposé à agir que, placés à l'extrémité nord-ouest de l'Europe et séparés du reste du continent par des marécages, les Frisons devaient à leur isolement d'avoir pu maintenir énergiquement leur indépendance de fait contre les prétentions des empereurs. Ayant l'honneur de la liberté, ils en acceptaient les charges. Leur nation se subdivisait elle-même en plusieurs petites républiques qui s'étendaient du Rhin à la Wéser et dont chacune prétendait gérer souverainement ses propres intérêts.

De très bonne heure, le commerce se développa dans cette contrée et l'on vit surgir un grand nombre de cités riches et puissantes qui maintinrent dans tout le pays un esprit républicain tout à fait hostile à la constitution d'un pouvoir centralisé. L'Union d'Utrecht, qui fut l'acte de naissance de la République des Provinces Unies, mit toutes les provinces sur le même pied et rien, dans la fédération, ne pouvait être décidé sans leur consentement unanime. On se rappelle les luttes que soutinrent, au XVII[e] siècle, les stathouders contre les États Généraux et la ville d'Amsterdam dans le but d'établir leur souveraineté; ils échouèrent toujours. Les diplomates purent bien, en 1815, créer un royaume des Pays-Bas, mais les traditions d'autonomie locale ont subsisté, et l'État néerlandais n'aspirant pas à la domination mondiale et ne rêvant pas de conquêtes militaires, n'est pas porté à absorber en lui toute l'activité nationale.

D'ailleurs, au XIX[e] siècle, l'essentiel était fait en travaux d'en-

diguement et en colonisation de tourbières. C'est au XVI[e] et au XVII[e] siècle qu'on a conquis ou protégé le plus grand nombre d'hectares de terre et qu'on a commencé à peupler les marais qui s'étendent à l'est du pays. Ces entreprises ont été rendues possibles par la richesse mobilière accumulée dans les cités commerçantes. Dès la fin du moyen âge, on signale de riches négociants qui achètent des terrains de peu de valeur, creusent des canaux, exploitent la tourbe et appellent des colons. C'est, du reste, l'existence d'une nombreuse population urbaine qui a facilité l'exploitation des tourbières en offrant un débouché pour la vente du combustible qu'on en retirait.

En Allemagne, la situation n'était pas la même. Les premières digues furent évidemment construites par les habitants des petits pays qui s'échelonnent le long de la côte et qui jouirent longtemps de leur autonomie, mais les villes de commerce furent plus rares, moins riches et moins actives que celles des Pays-Bas; elles n'eurent pas, comme elles, à jouer un rôle politique éminent qui renforçât leur esprit d'indépendance. Les gouvernements purent ainsi imposer plus facilement leur autorité. Ils purent d'autant mieux absorber les pouvoirs des groupements locaux que ceux-ci, par manque de richesse, avaient peu d'activité. Rien n'était encore fait en matière de colonisation de tourbières lorsque, au XIX[e] siècle, l'État prussien établit sa domination sur la Plaine saxonne, et l'initiative privée pouvait d'autant moins agir efficacement que les débouchés pour la tourbe étaient insuffisants et se restreignaient chaque jour par suite de la concurrence du charbon. Remarquons aussi que les tourbières allemandes forment entre l'Ems et l'Elbe des blocs compacts et immenses dont l'assainissement exige des travaux difficiles et coûteux.

Toutes ces raisons nous expliquent comment les Pays-Bas ont devancé l'Allemagne dans la colonisation des tourbières; pourquoi, jusqu'à la fin du XIX[e] siècle, tous les progrès techniques en cette matière ont été réalisés d'abord en Néerlande et pourquoi enfin les premiers colons qui se sont attaqués aux tourbières de l'Allemagne occidentale étaient des Hollandais.

Nous comprenons aussi maintenant pourquoi l'action collective nécessaire pour les grands travaux hydrauliques n'a pas revêtu la même forme en Hollande et en Prusse. Dans le premier pays elle s'est restreinte à l'association entre particuliers, à la Cité, à la Province tout au plus, ne demandant à l'État qu'une aide accidentelle en échange du contrôle qu'elle acceptait de sa part; dans le second elle s'est épanouie largement, fortement, grandement et les Pouvoirs publics y sont jaloux d'assumer seuls l'aménagement des eaux, la distribution de la propriété et la tutelle des colons.

II

LA COLONISATION LIBRE DANS LES PAYS-BAS ET LES VILLES DE COMMERCE

Les cités commerçantes. — Nous savons que, pour mettre en culture une tourbière, il faut d'abord assurer l'assainissement au moyen de travaux qui exigent des capitaux, ensuite enlever toute la couche de tourbe jusqu'au sous-sol; c'était du moins le seul procédé possible avant l'usage des engrais chimiques. Il est probable que de tout temps les habitants voisins d'une tourbière en ont extrait le combustible nécessaire à leur consommation [1]; mais, pour que l'exploitation pût se faire sur une grande échelle, il fallait deux choses : des débouchés et des moyens de transport. Les villes de commerce fournissent précisément les moyens de transport, barques et navires, les débouchés puisqu'elles ont besoin de combustible, les capitaux aussi, puisque le commerce en procure. Or, dès le XIIe siècle, les Frisons exploitaient des tourbières en vue de la vente; grâce aux nombreux lacs du pays, à la faible altitude qui rend aisé le creusement d'un canal, au développement des rives du Zuiderzée, le transport par eau était facile et les marchés étaient nombreux et peu éloignés. Encore aujourd'hui, grâce à la facilité des communications par canaux, il se consomme beaucoup de tourbe dans les villes des Pays-Bas.

1. On a trouvé sous les dunes de la côte de Hollande des tourbières avec des vestiges d'exploitation remontant à une époque préhistorique très ancienne.

Actuellement, Amsterdam et Rotterdam seuls comptent parmi les grands ports, mais jadis le commerce maritime se répartissait entre un bien plus grand nombre de villes qui s'échelonnaient sur les bords du Zuiderzée, dont les eaux relativement calmes sont facilement accessibles aux bateaux de rivières, ce qui simplifie les relations avec l'intérieur.

Parmi les cités commerçantes du moyen âge, nous citerons d'abord Amsterdam, non qu'elle soit la plus ancienne et la plus importante à cette époque, mais parce que son nom est le premier qui vienne à l'esprit d'un homme de notre temps. Au XIe siècle, c'était une simple station de pêcheurs; au XIIIe, elle obtient des comtes de Hollande, non sans peine, des franchises communales et la liberté du commerce avec toute l'Europe. Elle fit alors partie de la Ligue hanséatique et devint, au XVIe et au XVIIe siècle, la cité la plus commerçante et la plus riche des Pays-Bas. Les capitaux y étaient si abondants qu'elle devint le grand marché financier de l'Europe.

Hoorn et Enkhuizen, aujourd'hui villes mortes, ont eu jadis une grande importance et un commerce actif. Enkhuizen a compté jusqu'à 60.000 habitants, et c'est à Hoorn qu'on fabriqua le premier grand filet pour la pêche aux harengs.

Stavoren, qui n'est plus qu'un village, fut la plus ancienne et la plus riche des cités commerçantes de la Frise dès le IVe et le Ve siècle. Elle faisait un grand commerce avec le nord de l'Europe et la Baltique. Par suite de l'ensablement de son port au XVe siècle, sa décadence fut rapide. On raconte même à ce sujet une curieuse légende : une dame propriétaire d'un navire ayant ordonné à son capitaine de lui ramener la plus riche cargaison qu'il trouverait, celui-ci revint avec du blé. A cette nouvelle la noble dame entra dans une grande fureur et fit jeter le grain à la mer. Pour la punir, et avec elle tous les habitants de Stavoren, Dieu changea le blé en sable et le multiplia tellement que les navires ne purent plus entrer dans le port.

Hindeloopen, sur la côte occidentale de la Frise, eut aussi une certaine prospérité. Harlingen, fondé au XIIe siècle, eut une grande importance par la pêche à la baleine et par le trafic avec

l'Angleterre. Il se fait encore par ce port une grande exportation de produits agricoles. Leeuwarden, Sneek, Bolsward, situées sur les bords d'un ancien golfe, le Middelzee, étaient, quoique moins importantes, le siège d'une certaine activité commerciale à la fin du moyen âge.

Groningue, ville hanséatique, riche dès le IXe siècle, était au XIIe et au XIIIe un des centres de commerce les plus importants par ses relations avec les pays de la Baltique. Nous aurons occasion de revenir sur son rôle actif dans la colonisation des tourbières. Zwolle fut ville libre impériale et fit partie de la Hanse, comme sa voisine Kampen, bien déchue aujourd'hui de son ancienne prospérité à cause de l'ensablement de son port. Harderwijk est aussi une de ces villes mortes qui forment comme une couronne autour du Zuiderzée : elle fut jadis puissante, eut son université, mais victime des nouvelles conditions de commerce international, elle n'est plus qu'un lieu de rassemblement pour les troupes coloniales.

Dordrecht est la plus ancienne ville des Pays-Bas ; elle dut son importance commerciale précoce à sa situation géographique qui en faisait l'étape entre le nord et le midi, entre le continent et la mer. Utrecht fut le siège d'un évêché souverain dont les vastes possessions s'étendaient jusqu'en Groningue ; ce fut aussi une place de commerce florissante. Rotterdam, qui a pris récemment un si grand essor, était déjà érigée en ville et importante au XIIIe siècle. Enfin Middelbourg fut au moyen âge un des grands entrepôts de vin du monde ; elle avait le monopole du commerce des vins français et était par là en relations suivies avec Bordeaux et Rouen.

Il est inutile d'insister plus longtemps sur le développement commercial des Pays-Bas et sur le grand nombre de villes, disséminées un peu partout et facilement accessibles aux navires, qui vivaient du commerce et lui devaient une richesse mobilière considérable. Mais il n'est pas superflu de faire remarquer que cet état de choses, qui s'est surtout manifesté dans l'histoire au XVIe et au XVIIe siècle, existait déjà au moyen âge. Dès le XIe et le XIIe siècle, il y avait donc, en Néerlande, des centres urbains où

on pouvait arriver en barque et qui offraient un débouché aux combustibles et en particulier à la tourbe. Un peu plus tard, les commerçants enrichis chercheront des emplois à leurs capitaux et ils les trouveront dans la mise en valeur des tourbières.

Il nous reste à passer en revue ces tourbières et à expliquer brièvement la genèse de leur colonisation.

La « laag veen ». — C'est la tourbière basse, celle qui est facilement submergée et que l'on ne peut pas assécher complètement à cause de sa faible altitude. Elle est même parfois située au-dessous du niveau de la mer. On rencontre ce genre de terrain en Sud-Hollande, aux environs de Delft et de Gouda, entre le Vieux-Rhin et Amsterdam, puis au nord de cette ville entre Zaandam et Hoorn. Une autre région où dominent les tourbières basses est la côte nord-orientale du Zuiderzée entre Zwolle, Stavoren et Dokkum; enfin, aux environs de Groningue, on retrouve la laag veen.

Il y a deux façons d'en tirer parti, l'une est d'en extraire la tourbe, qui est alors remplacée par l'eau, comme dans la vallée de la Somme, ou qui peut se reformer si les conditions sont favorables. L'autre, qui est la plus générale, consiste à convertir ces terrains en prairies; pour cela il faut naturellement assainir et améliorer le sol afin de favoriser la croissance de l'herbe. On y arrive au moyen de fossés et de canaux; si l'écoulement naturel n'est pas possible, des moulins à vent épuisent l'eau et la rejettent dans d'autres canaux plus élevés qui l'emmènent à la mer.

Ce pays se présente donc à l'œil du voyageur comme une immense plaine verte découpée en rectangles par des fossés pleins d'eau. « C'est là, dit Émile de Laveleye, qu'on peut vraiment se faire une idée juste d'une contrée aquatique. De grands lacs, le Fleusser-Meer, le Sloter-Meer, le Tjeuke-Meer, le Boolak kerwyde, et un nombre infini de fossés et d'étangs l'entrecoupent de toutes parts. La terre, partout au ras de l'eau et partout aussi imbibée d'eau, est parfaitement horizontale ; on dirait une mer figée. Rien n'arrête la vue. On n'aperçoit, à la distance de

trois ou quatre lieues, que la flèche aiguë d'une église dont le toit disparaît sous l'horizon qui s'abaisse. A l'arrière-saison, d'innombrables troupeaux viennent animer ces prairies; mais jusqu'au mois de juillet, les seuls êtres vivants qu'on voie dans ces verdoyantes solitudes sont les oiseaux de la mer et des marais : la mouette, qui passe sur ses longues ailes blanches immobiles; le courlis ou le vanneau, qui plane, s'abat, plonge, reparaît et s'envole avec le produit de sa pêche en jetant un cri de joie; les grands échassiers, le héron et la cigogne, endormis sur une patte, et les canards, qui parcourent en paix leur humide royaume. Il faut venir ici pour connaître toutes les nuances du vert : un peintre y épuiserait toute la gamme de sa palette. Au bord de l'eau c'est le vert gris des roseaux et le vert glauque des joncs; plus loin, le vert rougeâtre des herbes en fleurs et en graines, le vert jaune des prés nouvellement fauchés, le vert tendre des herbes qui repoussent, le vert bleuâtre des plantes aquatiques; enfin, autour des villages, le vert noir des ormes à larges feuilles qui projettent sur les maisons une ombre profonde. Partout où vous marchez, le sol cède et tremble sous vos pas. En beaucoup d'endroits, il n'a pas assez de consistance pour porter le poids d'un chariot, et le bateau est le seul moyen de communication des rares habitants perdus dans ce désert de verdure noyée. Souvent on est indécis; ce que l'on voit, est-ce de l'eau ou de la terre? C'est à la fois l'un et l'autre. Tantôt c'est de l'eau qui se transforme en terrain solide, tantôt de la terre tourbeuse tellement délayée qu'il ne reste plus qu'une boue noirâtre qu'emporte le moindre clapotement de la vague des lacs.

« Ces régions amphibies présentent un mode d'exploitation vraiment extraordinaire, et qui montre bien comment une population intelligente parvient à rendre productif même un marais inhabitable. Dans les eaux d'une profondeur d'un à deux mètres se développent ici avec une incroyable vigueur toutes les plantes de la flore paludéenne, les nénufars, les roseaux, les typhas, les sparganiums, la nombreuse famille des potamogétons, etc... A l'automne, les débris des feuilles descendent au

fond des étangs, et y forment, au bout d'un certain temps, une couche tourbeuse plus légère que l'eau. Bientôt quelques parties s'en détachent et, soulevées par les gaz qui se dégagent des détritus végétaux, viennent surnager à la surface. Ces petits îlots flottants ne tardent pas à être envahis par la végétation aquatique, qui ne craint pas l'humidité, mais dont les graines ne lèvent pas sous l'eau : ce sont différentes sortes de carex, le menyianthès aux feuilles trilobées, la caltha aux belles fleurs d'or, certaines graminées et mêmes quelques arbrisseaux, des myricas, des saules et de jeunes pousses d'aulne. Ces îles flottantes s'appellent *dryftillen* en Frise, *rietzoden* en Hollande[1]. Sous l'impulsion du vent, elles se réunissent et forment ainsi des plaines verdoyantes portées par les eaux. Les habitants se hâtent de s'emparer de ces alluvions d'un nouveau genre que la nature ajoute à leur domaine. Ils y fauchent du foin et y envoient paître les vaches, qui savent éviter avec un instinct sûr les endroits trop faibles pour les porter. Veut-on fumer la prairie mouvante, rien de plus facile : on creuse un trou dans la croûte végétale et on retire du fond du lac la boue qu'on répand sur le sol. On parvient même ainsi à cultiver des pommes de terre en bêchant la superficie, qu'on engraisse avec des débris végétaux et limoneux. Seulement il faut avoir soin d'attacher solidement son champ au rivage, sinon le vent peut le pousser à l'autre bord, et alors surgiraient de difficiles questions de droit, car il s'agirait de décider si les *dryftillen*, terrain mobile, sont, oui ou non, chose mobilière. On cite l'exemple d'un procès né au sujet d'une île flottante qui était allée s'attacher au rivage opposé du lac, emportant avec elle un troupeau de vaches, la seule propriété que le juge finit par attribuer à l'ancien possesseur. Les étés très secs sont un autre danger, et plus sérieux, pour ceux qui exploitent les *dryftillen*. Quand, par suite de la sécheresse, l'eau vient à baisser, la couche de gazon qui la recouvrait baisse avec elle jusqu'à ce qu'elle arrive à reposer sur le fond. Alors, si les plantes ont le temps d'y adhérer, la prairie est

1. Dans les marais des environs de Brême, on trouve aussi tout un district occupé par des terres flottantes identiques aux *dryftillen* des Pays-Bas.

perdue ; elle ne se soulève plus avec l'eau qui monte et qui la recouvre. Dans les étangs peu profonds, on tire parti de cette circonstance. Là où l'on a seulement extrait une mince couche de tourbe, il se forme nécessairement une mare, car le niveau du sol ne dépasse celui des eaux que de quelques centimètres. C'est cette mare qu'il s'agit de rendre à la culture. Voici comment l'on s'y prend. Le propriétaire achète une certaine étendue de terre flottante, puis se place dessus armé d'une grande perche, et amène l'îlot qu'il vient d'acquérir sur la place qu'il s'agit d'exhausser. L'été, à la baisse des eaux, la superficie nouvelle recouvre le fond vaseux, et au bout d'une dizaine d'années, l'accumulation des détritus végétaux et du limon a recomposé un pâturage. De cette manière, dans l'espace d'un temps assez court, on voit au même endroit paître les vaches, exploiter de la tourbe, pêcher du poisson et de nouveau courir le bétail[1]. »

On ne pouvait pas décrire cette région de la *laag veen* d'une façon plus exacte et plus pittoresque, ni en montrer mieux l'originalité profonde : de l'eau et de l'herbe. L'herbe est assez médiocre, on le comprend sans peine. Elle est fauchée presque partout, car le sol est en général trop peu résistant pour qu'on y envoie paître les vaches ; pour la même raison, on ne peut y employer les faucheuses et tout le travail se fait à la main. Au mois de juin, on aperçoit dans l'immense plaine, des petites tentes blanches disséminées çà et là. Ce sont des abris pour les faucheurs qui s'y reposent, y mangent et y passsent souvent la nuit, car, en raison même de la nature du sol, les villages sont très éloignés et il n'est pas rare qu'une prairie se trouve à deux heures de marche, ou plutôt de bateau, de la ferme à laquelle elle appartient ; car il n'y a pas de chemin, tous les transports se font en barque.

Cette contrée, souvent submergée pendant l'hiver, donne l'idée de ce que devaient être les Pays-Bas avant les nombreux travaux d'assainissement qui leur ont donné leur aspect actuel. Si elle est en retard sur le reste du pays à ce point de vue-là, elle le

1. E. de Laveleye, *La Néerlande*, Paris, 1865, p. 49 et suiv.

doit au régime de la propriété qui a subsisté longtemps à l'est du Zuiderzée, dans la Drenthe et une partie de l'Over-Yssel. Les biens communaux étaient très étendus. Pour les mettre à l'abri des inondations et évacuer les eaux en excès, il eût fallu construire des digues, creuser des canaux et installer des moulins, mais les copropriétaires ne se sentaient pas suffisamment intéressés à l'amélioration de cette propriété collective pour s'imposer les sacrifices indispensables à l'exécution de ces travaux. Nous avons ici la preuve que, si l'action collective est nécessaire pour l'aménagement des eaux, elle a souvent besoin d'être mise en mouvement par l'intérêt privé.

Lorsque les terres sont appropriées, comme c'est le cas partout actuellement dans cette zone, les propriétaires voisins forment une association, un *polder*, en vue de faire les travaux nécessaires pour l'évacuation de l'eau. On construit une digue circulaire destinée à arrêter les eaux du dehors: on creuse des fossés et on établit un moulin qui pompe l'eau de ces fossés et la refoule dans un canal voisin, établi à un niveau plus élevé, qui l'emmène. L'eau doit être maintenue à un niveau constant dans les fossés ou canaux intérieurs, de façon que les terres n'en soient pas trop imprégnées. Il en est de même pour l'eau des canaux collecteurs qui s'écoulent dans la mer par des écluses ou qui sont épuisés par des moulins. C'est le rôle du Waterstaat d'assurer le niveau des canaux publics.

Tout ce qui regarde le polder est au contraire décidé par le conseil d'administration qui surveille les travaux et perçoit les taxes. Celles-ci sont parfois fort élevées : 60 et 70 francs par hectare ; elles sont proportionnelles au niveau des terres, de sorte que celles qui sont le plus bas et qui, par conséquent, souffriraient davantage de l'eau, paient des taxes plus fortes pour en être débarrassées. C'est très juste : on contribue aux dépenses du polder au prorata des services reçus. Les polders sont donc des associations libres et autonomes, qui ont la personnalité civile et peuvent contracter des emprunts ; en certains cas, l'approbation de l'assemblée générale est nécessaire.

Il peut arriver qu'un propriétaire refuse d'entrer dans le

polder. Son refus va-t-il empêcher l'association de se constituer et condamner ses voisins à vivre dans un marais? Pas du tout. Ici intervient la puissance publique pour autoriser la majorité à imposer sa volonté aux récalcitrants, moyennant quelques garanties : approbation des statuts par les États provinciaux et contrôle du Waterstaat. Le polder prend alors le nom de *waterschap :* dans la pratique d'ailleurs on réserve le nom de polder aux terres endiguées et celui de waterschap à toutes les associations hydrauliques.

On voit par là le rôle de l'association libre dans la mise en valeur de la tourbière basse. On voit moins celui de la ville de commerce ; il est réel, cependant quoique très indirect. Passons sous silence les quelques bateaux de tourbe qu'on extrait çà et là en vue de la vente ; ne nous occupons que de la prairie tourbeuse dont le produit exclusif est l'herbe. Cette herbe est transformée par la vache hollandaise en lait qui est lui-même transformé en beurre par les soins des fermières ou mieux des laiteries coopératives. Le beurre est donc un produit unique, spécialisé, qui n'a de valeur que si on peut le vendre. Il est plus que probable qu'une des causes qui ont développé la production laitière dans les Pays-Bas et en particulier dans la Frise a été le voisinage de marchés urbains d'accès facile, grâce aux canaux. Aujourd'hui, c'est Londres et les villes industrielles de la Prusse rhénane qui constituent le grand débouché des beurres hollandais. Les bénéfices agricoles augmentant, les propriétaires sont en état d'aménager mieux encore le régime des eaux et de tirer un meilleur parti de la *laag veen*. Remarquons en passant que ces propriétaires sont ordinairement des urbains qui trouvent dans la terre un placement avantageux pour leurs capitaux.

LES ANCIENNES COLONIES FRISONNES. — Les tourbières hautes (*hooge veenen*) des Pays-Bas peuvent se répartir en cinq groupes :

1° Les tourbières de Groningue qui s'étendent sur 25.000 hectares dans l'est des provinces de Groningue et de Drenthe ;

2° Celles du sud de la Drenthe qui couvrent 3.500 hectares entre Hoogeveen et Koevorden;

3° Celles de la partie orientale de l'Over-Yssel (4.000 hectares), entre Almeloo et Koevorden;

4° Le Peel sur la limite du Brabant et du Limbourg (3.000 h.);

5° Enfin, il subsiste encore un millier d'hectares de tourbières entre la Frise et la Drenthe; elles étaient jadis bien plus considérables.

Nous ne parlerons pas du Peel sur lequel nous n'avons aucun renseignement particulier; nous grouperons ensemble, en raison de leur origine commune, les colonies frisonnes de Staphorst et de Friezenveen; puis nous dirons un mot des colonies de la Drenthe, Hoogeveen au sud, Hoogersmilde à l'ouest, et nous terminerons par les colonies de la Groningue qui sont le type du genre.

Staphorst, situé à quelques kilomètres au sud de Meppel sur la ligne de Zwolle, et Friezenveen, un peu au nord d'Almeloo, sur la nouvelle ligne de Koevorden, se trouvent l'un et l'autre dans la province d'Over-Yssel, qui appartient en grande partie à la zone sablonneuse, et dans laquelle deux pays méritent d'être signalés : le Salland, au nord de Deventer, qui est la patrie d'origine des Francs Saliens, et la Twente, près de la frontière allemande, qui a été peuplée par des Saxons. Nous emprunterons encore à Laveleye la description de Staphorst.

« Avant de quitter la partie de la région sablonneuse s'étendant à l'est de l'Yssel, il faut visiter encore quelques villages fondés jadis par des colonies frisonnes, tels que Kamperveen, Vriezeveen, Rouveen, Yhorst et Staphorst, qui forment un contraste complet avec les villages des *marken* saxonnes[1]. D'abord, au lieu de choisir les terres hautes et sèches, comme les Saxons, qui n'ont occupé que les terrains du diluvium, les Frisons se sont établis de préférence sur les terres basses et tourbeuses, dont ils savaient tirer parti mieux que toute autre race. Il n'y

1. La *marke* désigne à la fois les biens restés communs et la collectivité qui en a la jouissance et l'administration; c'est aussi une circonscription territoriale.

a plus de trace ici de la culture commune sur l'*essch*[1], et chaque exploitation est nettement séparée de celle du voisin par un fossé. Les maisons, au lieu d'être groupées loin des terres cultivées et rangées autour de la grande place publique plantée de chênes (le *brink*), *sont disposées à la suite*, chacune sur le domaine qui en dépend. Sur l'*essch* manquaient les clôtures et les chemins ; ici il *n'y en a que trop*. Autant dans la marche saxonne la vie rurale est restée engagée dans le communisme primitif, autant ici elle porte l'empreinte de l'individualisme[2]. »

« Quand on se dirige de Zwolle vers la Frise, on rencontre, après avoir franchi le Vecht et le Dedemsvaart, *une interminable file de fermes* qui occupe un espace de plus de deux lieues. Ce sont Rouveen et Staphorst. Ces fermes ne se touchent pas; elles sont assises chacune au milieu d'une *étroite bande de terrain* qui se prolonge derrière elle à perte de vue. Des fossés tout remplis de plantes aquatiques les entourent, et de plantureux bouquets d'aunes, de peupliers et de saules les couvrent d'un épais ombrage. Avec leurs vieilles façades en bois tout bruni par le temps, leurs étroites fenêtres à petits carreaux enchâssés dans du plomb, avec leur vigne qui suspend au toit de chaume ses gracieuses guirlandes, ces demeures rustiques ressemblent exactement à celles où Van Ostade place ses joyeuses commères et ses intrépides buveurs; mais les gens qui habitent ici n'ont rien des modèles du peintre des joies bachiques; ce sont des gens de mœurs austères, des calvinistes stricts et pieux, *solidement attachés à toutes les traditions anciennes*, en fait de foi comme en fait de culture; du reste, les plus rudes travailleurs du royaume, et ajoutant à l'exploitation de leurs terres *plusieurs petites industries* qui leur procurent une aisance

1. Ensemble des terres arables situées à proximité du village.

2. Nos lecteurs feront d'eux-mêmes les redressements nécessaires dans cette dernière phrase. Le communisme n'est pas, nous le savons, la forme primitive générale de tous les groupements de propriété. Et toute dissolution de communauté ne produit pas l'individualisme, mais la formation d'une communauté plus restreinte ou l'établissement séparé de chaque ménage. A vrai dire, l'individualisme pur tend directement à l'anarchie sociale. Au surplus, la *marke* saxonne n'est pas une association communiste à proprement parler. Il s'agit, en l'espèce, de pâturages possédés par la commune, mais chacun retire individuellement les profits de son troupeau. (N. D. L. R.)

réelle. Ils tressent des paniers; avec le bois des sureaux qui forment leurs haies, ils font des *pointes* employées par les cordonniers; ils tricotent eux-mêmes leurs bas, et ils ont une telle horreur de l'oisiveté que, quand les administrateurs du village se réunissent au conseil, ils ont soin d'apporter leur tricot avec eux. Toujours levés avant l'aube, ils exécutent bravement l'immense labeur qu'exige l'exploitation de leur champ, qui a ordinairement *plus d'une lieue de longueur*. Leur costume ancien et bizarre, celui des femmes surtout, les fait aussitôt reconnaître aux marchés de Zwolle et de Meppel. Jusqu'à présent ils ont bravement résisté à toutes les innovations, même à celle des cheminées, parce qu'ils prétendent, comme les fermiers de la Drenthe, que la fumée sèche le grain, donne au sarrasin un goût plus fin, et conserve admirablement le lard et le jambon. Il y a quelques années, le seul bâtiment moderne était l'école, qui était bien construite, admirablement tenue et très suivie, et il n'y avait points de cabarets. En somme, malgré *leurs idées un peu arriérées,* leur costume suranné, dont on se moque à tort, ces purs descendants des anciens Frisons, *qui ne se marient jamais hors de leur village,* ont des mœurs sévères, quelque instruction, un certain avoir, peu de besoins, et un grand goût pour le travail, qui leur permet de les satisfaire largement. »

Il n'y a presque rien à reprendre aujourd'hui dans ce tableau dont nous avons souligné quelques passages sur lesquels nous reviendrons.

C'est au XIIIe siècle [1] qu'on commença à exploiter la tourbe aux environs de Meppel; l'initiative en revient à des moines frisons installés entre Steenwijk et Blokzijl. L'exploitation a débuté près du Zuiderzée à cause des *facilités d'exportation* de la tourbe et elle s'est avancée peu à peu vers l'intérieur en provoquant le *creusement de canaux :* le village de Staphorst s'est déplacé trois fois vers l'est. La population de l'agglomération Staphorst-Rouveen est frisonne; il est probable que les premiers habitants sont venus là à la suite des inondations de la

1. Cf. Dr H. Blink, *Studien over Nederzettingen in Nederland*, Brill, Leiden. 1902.

mer qui ont reculé, à la fin du XIII[e] siècle, les rives du lac Flévo et ont formé le Zuiderzée actuel. Chassés de leur pays par les eaux, ils se sont réfugiés dans ces marais dont personne ne leur disputait la possession et, pour vivre, ils se sont faits extracteurs et marchands de tourbe.

Cela explique la configuration actuelle du village et des domaines. Les premières habitations se sont placées en bordure de la tourbière que chacun a attaquée en face de chez lui, avançant au fur et à mesure de l'exploitation qui se faisait ainsi par bandes étroites et longues. C'est pour se rapprocher du point d'attaque de la tourbière que le village s'est déplacé en masse trois fois; l'église actuelle date de 1752. Aujourd'hui les maisons s'alignent des deux côtés de la route et les domaines sont constitués par des bandes de terrain longues de 5 à 6 kilomètres et fort étroites. Par suite de partages successifs, elles n'ont parfois même que 7 à 8 mètres. Ainsi le travail primitif a déterminé la forme du groupement des habitations et la forme de la propriété.

La tourbe est maintenant épuisée; il a donc fallu que les habitants de Staphorst trouvassent d'autres moyens d'existence. La culture d'abord leur en a fourni depuis longtemps : grâce aux canaux creusés au fur et à mesure de l'exploitation de la tourbe, le sol tourbé a été assaini et transformé en champs et surtout en prairies. Le lait est le produit principal. Nous sommes ici en présence d'une spécialisation imposée par la nature du sol très humide et du climat pluvieux qui favorise la production herbacée et la sécrétion mammaire. Il y a dans le village dix petites laiteries coopératives qui transforment en beurre le lait de leurs adhérents. Le lait écrémé leur est rendu; ils le donnent aux porcs dont l'élevage est ici très important. Les terres arables fournissent aux besoins de la consommation familiale.

Les gens de Staphorst et de Rouveen seraient donc aujourd'hui de purs agriculteurs si leur origine ethnique ne les maintenait pas dans un isolement qui a plusieurs conséquences.

La première est un tassement sur place de la population qui, formant un îlot frison au milieu d'un pays saxon ou franc, ne

ne se mêle pas à ses voisines. Les étrangers ne sont pas volontiers accueillis dans le village et les jeunes gens de Staphorst ne vont guère se marier ou s'installer dans les localités du voisinage. Il en résulte une pléthore de main-d'œuvre qui amène l'émigration temporaire et la fabrication domestique qui a pour corollaire le commerce. Jusqu'à ces dernières années, ce pays fournissait beaucoup d'ouvriers pour l'exploitation de la tourbe dans les régions voisines en Over-Yssel et en Drenthe. Ce débouché s'est fermé par la mise en valeur de beaucoup de tourbières dont on a extrait aujourd'hui tout le combustible, mais il en est resté des habitudes de déplacement très favorables au commerce de colportage.

Ce commerce est alimenté par les petites industries domestiques. Les roseaux et les osiers ont développé la fabrication des paniers et de la vannerie ; les arbres qui poussent avec exubérance le long des fossés de ce pays humide donnent la matière première pour mille objets divers, au premier rang desquels il faut placer les sabots. Les meubles usuels ont ici un cachet spécial qui fait la joie des collectionneurs. Les loisirs ne manquent pas, car l'hiver est, sinon rude, du moins long et humide ; le pâturage n'exige pas d'ailleurs une grande main-d'œuvre sauf à l'époque des foins.

Pour écouler ces produits de leur fabrication, les gens de Staphorst s'en vont souvent au loin ; ils trouvent sur le chemin mille occasions de faire des affaires et ils n'ont qu'un pas à franchir pour devenir brocanteurs ou marchands de bestiaux. Il est assez piquant que cette plaine basse et humide oriente ses habitants vers les mêmes petits métiers que les montagnes de l'Auvergne. Le rapprochement va même plus loin : de même que les femmes des scieurs de long ou des colporteurs des régions granitiques qui avoisinent Ambert conduisent la charrue et sarclent les champs, de même à Staphorst, les femmes prennent part aux travaux de culture plus que dans aucune autre partie des Pays-Bas.

Les Frisons de Staphorst doivent aussi à leur origine ethnique le partage égal. Cette coutume n'a pu qu'être renforcée par

l'absence de sol cultivable sur lequel pussent s'installer les jeunes ménages, par la formation commerciale due à l'exploitation de la tourbe et par la présence de moyens d'existence en dehors de la culture. Il en est résulté une modification dans l'aspect primitif du village et un morcellement excessif. A l'origine, les maisons étaient éloignées l'une de l'autre d'une cinquantaine de mètres. De nouvelles maisons sont venues peu à peu s'intercaler entre les premières, si bien qu'elles sont maintenant presque contiguës et que la route, sur une dizaine de kilomètres, présente l'aspect d'une rue. Lorsqu'il n'y a plus eu de place en bordure du chemin, on s'est installé derrière la première rangée de maisons en se réservant un droit de passage pour accéder à la voie publique : il y a ainsi parfois trois ou quatre maisons l'une derrière l'autre. Quant au domaine on l'a partagé d'abord en long afin que chacun des enfants eût une portion égale de toutes les natures de sol : terres arables, prairies, tourbière. Lorsqu'on fut arrivé ainsi à des bandes de 7 à 8 mètres de large, il fallut bien s'arrêter : on les divisa alors en long par fragments alternatifs de 200 mètres; quelquefois même, on laisse les prairies dans l'indivision, et on se contente de partager le foin. On voit d'ici la quantité de servitudes qui grèvent les fonds et la multitude de contacts qui s'établissent forcément chaque jour entre tous ces propriétaires.

Ils n'en souffrent pas trop, car ils sont assez communautaires; il n'est pas rare de rencontrer trois ou quatre jeunes ménages au foyer des parents. Cette coutume est favorisée par l'exiguïté des domaines qui n'assurent pas à chacun des enfants une forte dot, et aux habitudes d'absence des hommes à cause du commerce. Il arrive enfin un moment où le partage devient pratiquement impossible. C'est le signal de l'émigration définitive; depuis quelques années, un certain nombre de jeunes gens sont partis pour l'Amérique. Ceux qui ont des capitaux s'installent comme farmers, les autres vont grossir la population industrielle des États-Unis.

Ce mouvement est d'autant plus remarquable que les habitants de Staphorst ont, à un haut degré, l'amour du village. Ce

sentiment, qui leur est commun avec tous les Frisons, a dû être renforcé chez eux par leur isolement au milieu de populations étrangères. Il en résulte un esprit local et traditionnel très accentué auquel Staphorst doit son originalité. Il est inutile d'insister sur l'architecture des maisons qui rappellent plutôt celles de la Hollande, par leur forme et leur badigeonnage, que celles de l'Over-Yssel; les costumes sont aussi très caractéristiques et, chose remarquable, les jeunes filles ne les ont pas encore abandonnés; les enfants eux-mêmes portent des vêtements et des coiffures qui les signalent à l'attention, et si les hommes, dans leurs vêtements de travail, ne se distinguent guère de leurs voisins, du moins le dimanche arborent-ils fièrement le costume national.

De la tradition à la routine il n'y a souvent qu'un pas. Je crois bien que les gens de Staphorst l'ont franchi en plus d'une matière; en tous cas, leur défiance à l'égard des nouveautés tend sans doute à faire place à une conception plus juste des choses, puisque nous voyons déjà une dizaine de laiteries coopératives installées dans ce village de 6.000 âmes et que toutes les maisons ont aujourd'hui des cheminées.

La colonie de Friezenveen située dans la Twente, au milieu des tourbières qui s'étendent au nord d'Almeloo est moins ancienne que Staphorst; elle a été fondée au XIV[e] siècle par des Frisons qui, probablement victimes du Zuiderzée, étaient à la recherche d'une nouvelle patrie. Ce village n'a pas conservé autant son originalité que Staphorst; il a subi très manifestement l'influence du voisinage saxon et industriel.

Les domaines s'étendent derrière les maisons en longs rectangles perpendiculaires à la route; ils sont aujourd'hui trop petits, me dit-on, pour être partagés. En fait, on pratique ici, comme dans la zone sablonneuse voisine, la transmission intégrale à un seul héritier qui désintéresse ses frères et sœurs au moyen de soultes égales au montant de leur part successorale; il est probable qu'en réalité, il reçoit de façon détournée un léger avantage. Les cadets ont pu trouver des moyens d'existence dans l'exploitation des tourbières : actuellement encore,

le chemin de fer d'Almeloo à Koevorden en traverse d'immenses étendues qui appartiennent à de grands propriétaires. Ceux-ci vendent d'abord la tourbe à des entrepreneurs qui se chargent de l'extraction, puis ensuite le terrain tourbé est vendu ou affermé à des agriculteurs; ceux-ci viennent ordinairement des colonies de la Groningue, ils sont habitués à ce genre de culture et trouvent ici la terre à meilleur marché : on a un domaine de 40 hectares pour 4 à 5.000 florins[1]. Il y a donc dans cette région un assez grand besoin de main-d'œuvre, l'été pour exploiter la tourbe, l'hiver pour aménager les nouveaux domaines.

Cela n'a pas d'ailleurs empêché le commerce de se développer à Friezenveen; c'est le lin fin et les graines de semence qui en ont fait l'objet. La situation géographique de la colonie, entre la Hollande productrice de ces denrées et l'Allemagne, faisait d'elle l'intermédiaire indiqué pour ce trafic, qui s'est répandu petit à petit jusqu'en Russie. Il existe actuellement à Saint-Pétersbourg une colonie hollandaise originaire de Friezenveen qui fait un commerce actif de toutes sortes de marchandises. Certains de ces négociants sont restés propriétaires de leur domaine qu'ils afferment.

Cette expansion commerciale est naturellement limitée et n'aurait pas suffi à absorber le trop-plein de la population si l'industrie ne s'était pas implantée à Friezenveen. C'est un lieu commun de dire que la Hollande n'est pas un pays industriel, et cela est exact si on la compare à ses voisines, l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne, mais il serait étrange qu'elle fût restée complètement en dehors du grand mouvement industriel de notre temps. En fait, l'industrie se développe beaucoup depuis quelques années dans la Twente, ce district voisin de l'Allemagne dont il faut peut-être reconnaître ici l'influence. On trouve aujourd'hui dans tous les Pays-Bas des chaudières et des machines qui sortent des usines d'Hengeloo, mais c'est surtout l'industrie textile qui caractérise cette région ; le tissage du

1. Le florin = 2 fr. 10.

chanvre et du lin existait jadis à l'état de fabrication domestique sur les domaines pleins des marken saxonnes; la dot des cadets était même constituée avant tout par un métier à tisser. Il s'est plus tard installé de petits ateliers d'artisans auxquels ont succédé de grandes fabriques. Enschede est un des centres les plus importants pour le tissage. Quelques industriels ont construit des usines à Friezenveen pour utiliser la main-d'œuvre abondante et bon marché qui s'y trouvait disponible. Cela a même permis à certains fabricants de conserver quelques métiers à bras pour faire des toiles de choix qui sont encore appréciées et payées plus cher par les ménagères hollandaises.

En résumé, Staphorst et Friezenveen nous offrent l'exemple de deux très anciennes colonies frisonnes, dues à l'initiative privée appuyée sur le commerce de la tourbe, et qui, tout en conservant certains caractères archaïques résultant de leur isolement, ont évolué vers le commerce et l'industrie par suite de la formation première de leurs habitants et de la densité croissante de la population.

Les tourbières de la Drenthe[1]. — Nous venons de voir des colonies très anciennes, dues à l'initiative de petites gens; celles de la Drenthe semblent au contraire avoir été dès le début de grandes entreprises où des commerçants de la Hollande cherchaient à employer leurs capitaux. Il y a telles de ces entreprises qui n'ont pas réussi : le Dedemsvaart, grand canal qui relie Koevorden au Zuiderzée a été creusé aux frais d'un particulier qui s'y est complètement ruiné; le canal a alors été racheté par la province. C'est là un exemple d'initiative qui est caractéristique de cette race de gens d'affaires formés par un long atavisme aux entreprises hardies.

Hoogeveen est située au sud de la Drenthe, vers la frontière d'Over-Yssel; c'est aujourd'hui une station du chemin de fer d'Assen à Meppel. Elle est traversée par le Hoogeveensche Vaart, canal important qui, de Meppel se dirige vers l'ouest où il

1. Cf. Dr H Blink, *Studien over Nederzettingen in Nederland.*

s'anastomose, au sud, avec le Dedemsvaart, au nord avec l'Oranje Kanaal. Il est d'ailleurs inutile d'insister sur ces voies navigables ; car si, en Hollande, les chemins se terminent quelquefois en cul-de-sac, par contre, les canaux forment un réseau si serré, qu'on est toujours sûr d'aboutir par eau à son point de destination.

Au début, on n'a songé qu'à exploiter la tourbe sur une grande échelle. Elle était extraite et transportée par des bateliers qui avaient deux petits bateaux sans voiles avec lesquels ils allaient à Zwartsluis, sur la Zwarte Water, au nord de Hasselt, vendre leur chargement à des bateaux plus grands qui portaient ensuite le combustible dans les villes du Zuiderzée. C'est seulement par suite de l'épuisement de la tourbe qu'on a essayé de faire de la culture. Les familles des bateliers habitaient Hoogeveen où elles avaient une petite ferme héréditaire sur laquelle elles faisaient de la culture ménagère. L'engrais leur était rapporté par les bateaux qui revenaient de Zwartsluis avec un chargement de plantes marines; plus tard, on a employé les gadoues de la ville d'Amsterdam, qui rendait ainsi en engrais ce qu'elle recevait en combustible. Actuellement on fait surtout de l'élevage; mais, depuis quelques années, des Groninguois ont acheté des terres à Hoogeveen pour faire de la culture intensive au moyen d'engrais chimiques. Ils s'adonnent surtout à la production des pommes de terre de féculerie auxquelles le sol riche et léger des tourbières est très favorable. Le temps est loin où on considérait le sol comme sans valeur et où les ouvriers amenés par les entrepreneurs de tourbage étaient autorisés à cultiver autant de terre qu'ils voulaient. Aujourd'hui le terrain est partout soigneusement utilisé, parfois même pour la culture maraîchère. Hoogeveen est la commune la plus boisée de toute la Drenthe; les bois occupent 23 % de sa superficie, ils ont été plantés, en grande partie, par un sylviculteur originaire de la Gueldre. Dans le sous-sol, enrichi par les débris de tourbe, le pin pousse deux fois plus vite qu'en Veluwe. On ne sera donc pas étonné que Hoogeveen soit le centre d'un important commerce de bois et qu'il y existe des scieries.

Cette colonie présente une originalité qui lui est propre. Il est impossible d'y circuler en voiture ou à pied, car, au début, on ne songeait qu'à extraire la tourbe et pas du tout à créer un centre de peuplement et de culture. Il en résulte qu'on n'a pas réservé de terrain pour les chemins et que la multitude des canaux en rend l'établissement impossible. Il faut se résoudre à aller en barque et à faire tous les transports par eau; cela a un peu entravé le développement de la colonie. La batellerie est encore un des principaux moyens d'existence des habitants; on compte environ cinq cents familles de bateliers, mais ils doivent maintenant aller chercher ailleurs la tourbe qui est ici complètement épuisée.

Les premiers habitants d'Hoogeveen sont venus de différentes régions des Pays-Bas et d'Allemagne. Ceux de Hoogersmilde, au contraire, sont drenthois; ils sont originaires de quelques villages des environs et se sont installés sur une *marke* (biens communaux) qu'on a partagée.

Hoogersmilde se trouve au sud-ouest d'Assen, sur le Smildervaart qui réunit cette ville à Meppel. C'est en 1612 qu'on commença à travailler à l'enlèvement de la tourbe d'après un plan d'ensemble. L'exploitation se fit sous l'impulsion de notables Hollandais, dont l'un était Pensionnaire de Hollande. Le sol tourbé était donné en ferme héréditaire aux colons qui se présentaient. En 1774, le canal ayant été achevé jusqu'à Assen[1], cette ville décida d'exploiter les tourbières de l'ancien monastère : Klosterveen. On saisit là sur le vif l'action des capitalistes issus des villes de commerce et celle des collectivités urbaines dans la mise en valeur des tourbières.

Actuellement on fait dans ces colonies du Smildervaart de la culture et surtout de l'élevage. Il y existe une féculerie pour l'utilisation des pommes de terre. Les habitants jouissent d'une certaine aisance, mais les domaines sont très morcelés.

En somme, les colonies de Hoogeveen et de Hoogersmilde ont

1. Assen était jadis un monastère florissant autour duquel étaient groupés quelques maisons. Lorsque, sous la domination française, on en fit le chef-lieu de la province, Assen avait 600 habitants; il en a 6.000 aujourd'hui. Tout le monde y est cousin.

été des exploitations commerciales entreprises par des capitalistes urbains, et qui n'ont évolué vers la culture que plus tard, par suite de l'épuisement de la tourbe. Dans l'esprit des premiers exploitants il n'y avait aucune pensée de colonisation agricole.

Les tourbières de Groningue. — Ces tourbières s'étendent au sud-est de la ville de Groningue ; elles sont à cheval sur ces deux provinces de Groningue et de Drenthe et, sous le nom de marais de Bourtange, se continuent au delà de la frontière allemande. Nous avons jusqu'ici étudié des colonies dues à l'initiative privée de paysans ou de particuliers riches et entreprenants ; nous allons constater maintenant l'influence prépondérante d'une ville de commerce et le rôle important, pour l'aménagement des eaux et l'exploitation de la tourbe, des associations libres que nous avons déjà rencontrées sous le nom de *waterschapen*.

L'extraction de la tourbe exige le creusement préalable de canaux qui servent à la fois à l'assainissement du sol et aux transports. Lorsque la tourbière est éloignée d'un fleuve ou de la mer, la construction de ces canaux est une opération longue et coûteuse qui dépasse les facultés d'un simple particulier (nous l'avons constaté pour le Dedemsvaart) et qui exige l'intervention des pouvoirs publics, ville, province ou État. Les canaux des Pays-Bas ont généralement été entrepris par les États provinciaux; nous n'insistons pas ici sur ce rôle des grands pouvoirs publics, car nous le retrouverons bien plus marqué en Allemagne, mais nous allons examiner quel a été celui de la ville de Groningue dans la colonisation des tourbières.

La ville de Groningue[1] occupe le dernier mamelon de la chaîne du Hondsrug qui se dirige du sud-est au nord-ouest, elle était l'installation la plus septentrionale de la Drenthe, et a conservé longtemps le caractère d'un village drenthois. Sa situation sur le plateau, en bordure de la zone argileuse, reliée à son

1. Dr H. Blink, *op. cit.*

arrière-pays par l'Aa et la Hunze dont le cours inférieur, sous le nom de Reitdiep, la met en communication avec la mer, en a fait un centre de commerce important. Elle devint un grand marché pour les céréales de la Drenthe au moyen âge, car à cette époque l'insuffisance des travaux d'assainissement ne permettait pas encore de faire de la culture dans la plaine du nord couverte uniquement de pâturages. Peu à peu cependant les pays frisons qui s'étendaient entre elle et la mer ont vu leurs riches alluvions se couvrir d'abondantes récoltes, qui sont devenues l'aliment du commerce de Groningue. Aujourd'hui cette ville est encore le principal marché de céréales des Pays-Bas.

L'exploitation de la tourbe a d'abord commencé au nord-ouest de Groningue : les monastères, très nombreux au moyen âge, et les villages de la zone argileuse avaient besoin de combustible. En 1250, l'évêque Henri de Vianden accorde aux moines d'Aduard le droit de faire, par eau et par terre, le commerce du bétail, du bois et de la tourbe. En 1262, les habitants de Zuidlaren vendent des tourbières, superficie et sous-sol, au couvent d'Aduard qui en entreprend l'exploitation. A la même époque, quelques habitants de Groningue commencent aussi à extraire de la tourbe le *long de la Hunze* qui faisait ainsi office de canal de drainage et de voie de communication. Des bateliers de Groningue eurent aussi la permission d'aller exploiter la tourbe pendant l'été, moyennant une redevance en nature aux propriétaires. Ces propriétaires étaient souvent des villages de la Drenthe, qui possédaient des biens communaux très étendus : ainsi Gieterveen s'est constitué sur les tourbières de Gieten, Gasselternijeveen sur celles de Gasselte, Buinerveen sur celles de Buinen, etc... Tous ces villages drenthois s'échelonnent d'Emmen à Groningue sur les hauteurs sablonneuses du Hondsrug. Leurs habitants n'ont pris presque aucune part à l'exploitation de la tourbe et au peuplement des *Veenkolonien ;* ce travail était trop différent de celui auquel ils étaient habitués et les Drenthois sont assez routiniers ; à leurs yeux la tourbière était sans valeur et on cite l'histoire d'un paysan qui céda à un cohéritier, pour une livre de tabac, un marais tourbeux que celui-ci revendit au bout de quelques

années, 60.000 francs. Les premiers ouvriers des tourbières, qui en sont devenus les premiers colons, sont venus d'un peu partout, mais tout porte à croire qu'il a dû y avoir parmi eux un certain nombre de Frisons, car ceux-ci avaient déjà commencé à exploiter les tourbières des bords du Zuiderzée. Actuellement la population des colonies de la Groningue ne présente aucun caractère local.

Au début, l'exploitation de la tourbe fut poursuivie sans plan d'ensemble ; cet état de choses dura jusqu'au XVIIe siècle. Peu à peu on vit apparaître des entrepreneurs et les petits bateliers de l'origine devinrent de simples transporteurs-commerçants. En 1657, une société obtint l'autorisation de creuser un canal parallèle à la rivière de Hunze.

C'est au commencement du XVIIe siècle qu'entre en scène la ville de Groningue. Elle agit à la fois comme organisme politique assurant un service public par la création de canaux, mais surtout comme personne morale, propriétaire dont les administrateurs régissent les affaires comme les leurs propres avec une sage prévoyance et une initiative hardie. La Réforme avait fait passer à la Province tous les biens des couvents, ce qui allait donner aux Pouvoirs publics une influence plus considérable dans la mise en valeur des terrains incultes.

En 1605, *quelques commerçants d'Utrecht* obtiennent le droit de construire des canaux à Kropswolde (sud-est de Groningue); ils échouent faute de capitaux suffisants. La ville de Groningue leur rachète leur droit en 1616: elle dessèche alors le lac de Sappemeer. La ville n'a pas seulement en vue l'exploitation de la tourbe, mais elle vise aussi à mettre le sol en culture et à peupler le pays, afin d'avoir à la fois des céréales pour son commerce d'exportation et des acheteurs pour les marchandises qu'elle importe. Aussi donne-t-elle la tourbière moyennant une redevance égale au quart ou au sixième de la tourbe extraite, à condition que le concessionnaire mette le sol en culture; pour faciliter cette opération qui nécessite des engrais, la ville fournit des gadoues et des poudrettes. Encore aujourd'hui le tout à l'égout est chose inconnue à Groningue. En 1635, la ville réussit

à acheter pour 50.000 florins (105.000 francs) tous les terrains appartenant à une *société* voisine. Dès 1621, on avait commencé à construire des maisons pour les colons.

« Des paysans frisons[1] dont le nom est encore conservé, *formèrent plusieurs associations :* Trips-compagnie, Borger-compagnie, Kiel-compagnie Nieuwefriesche-compagnie, qui successivement mirent des terrains en valeur. Beaucoup d'anabaptistes et de mennonites des provinces environnantes vinrent aussi peupler le désert, et ainsi se formèrent peu à peu les six communes de Hoogesand, Sappemeer, Oude-Pekela, Veendam, Nieuwe-Pekela et Wilderwank, auxquelles on donne le nom de *veenkolonien* (colonies des tourbières) et qu'on peut ranger parmi les plus riches et les plus beaux villages des Pays-Bas. Rien de plus singulier que l'aspect de ces colonies, dont les dispositions ont toutes été commandées par les nécessités de l'exploitation des tourbières sur le sous-sol desquelles elles sont assises. C'est une longue série de maisons coquettes et charmantes qui se poursuit en droite ligne, toutes séparées l'une de l'autre par un canal latéral, et chacune par conséquent munie d'un pont qui lui appartient, ou assise près d'un des cents ponts de la route, de sorte qu'il y a au moins autant de ponts que de maisons. En voyant l'élégance de ces habitations, l'importance des églises et des écoles, le luxe des magasins à grandes glaces, on croirait que ces localités si prospères sont peuplées uniquement de ces rentiers hollandais, que le peuple appelle ironiquement *couponknippers*, parce qu'ils n'ont rien à faire, sauf à détacher les coupons semestriels de leurs fonds publics. Et cependant ce sont bien des habitations rurales, car derrière chacune d'elles on aperçoit la grange et les champs cultivés qui s'étendent à perte de vue. La plupart des habitants sont cultivateurs en effet, mais beaucoup d'entre eux possèdent aussi, indépendamment de leurs fonds publics, des *parts dans des navires ou dans des chantiers de construction*[2]. C'est un exemple bien rare de l'as-

1. E. de Laveleye, *La Néerlande*.

2. Dans les six villages, plus de soixante chantiers lancent par an de soixante à soixante et dix bâtiments de mer, sans compter les bateaux de rivière, et plus de sept

sociation intime de deux branches de la production qui semblent devoir rester étrangères l'une à l'autre, la navigation et l'agriculture.

« La forme générale de chaque exploitation étonne l'étranger. Elle s'étend toujours le long d'un canal latéral creusé primitivement pour le transport de la tourbe. Elle est bornée devant par le canal principal, et ordinairement derrière, par un canal secondaire. A côté, se trouve une autre exploitation de même forme et de même étendue, puis, on rencontre un nouveau fossé débouchant dans le grand canal et ainsi de suite, de manière qu'on trouve une série d'îlots renfermant chacun deux exploitations. Quand celles-ci contiennent une vingtaine d'hectares, elles forment des bandes de terrain de près d'une demi-lieue de longueur, car elles n'ont que quatre-vingt-deux mètres de largeur. Cette étroite bande cultivée est à son tour divisée, par de petits fossés, en champs d'une étendue moyenne d'un hectare; mais une digue un peu relevée l'entoure tout entière et la préserve de l'inondation des crues ordinaires. C'est sur cette digue que s'ouvre le chemin qui permet au cultivateur d'arriver à tous les champs avec ses chevaux et ses instruments aratoires. Les bâtiments de la ferme, toujours situés le long du canal principal, se composent, suivant la place généralement suivie en Groningue, d'une maison d'habitation, à laquelle est adossé un énorme vaisseau contenant à la fois la grange, les étables et toutes les dépendances de l'exploitation. »

On voit d'après cette description que toutes les habitations sont disposées en file le long du canal, qui est ici la seule voie de communication comme la route l'est à Staphorst. Il m'est arrivé certain jour de faire 20 kilomètres à bicyclette sans sortir des maisons. Ces colonies sont actuellement desservies par le chemin de fer et par des tramways à vapeur et à chevaux. Les domaines sont en forme de rectangles allongés perpendiculairement au canal, c'est une conséquence du plan d'aménagement qui a été conçu pour faciliter l'exploitation de la tourbe

cent cinquante capitaines de navire y ont leurs demeures (Note d'E. de Laveleye. 1865).

d'abord, la culture ensuite ; si la largeur des bandes ne dépasse guère habituellement 80 mètres entre les canaux secondaires, cela tient aux conditions du travail de tourbage : on estime qu'un homme ne peut pas faire plus de 40 mètres avec une brouette chargée de tourbe.

Ces domaines ont une quinzaine d'hectares — nous verrons qu'en Allemagne ils sont beaucoup plus petits ; — ceux de 30 à 40 hectares sont exceptionnels. Ils ne sont pas en général cultivés par le propriétaire ; celui-ci est un paysan de la Drenthe, ou un capitaliste ou encore une société d'exploitation, ou enfin la ville de Groningue qui a conservé le domaine éminent des terrains qu'elle a acquis au XVII[e] siècle. Mais la ville a concédé autrefois ses terres à des fermiers héréditaires moyennant une redevance fixe qui ne peut pas être modifiée. Le fermier peut vendre et céder son droit ou le laisser en héritage, mais il ne peut pas morceler la ferme. A chaque changement du titulaire du droit de jouissance, le propriétaire reçoit un cadeau qui est déterminé par le contrat. Ce mode de tenure s'appelle le *beklemrecht ;* il remonte au moyen âge, mais il est encore d'un usage fréquent dans toute la province de Groningue pour les immeubles urbains aussi bien que pour les domaines ruraux. Ce n'est pas une épave du passé, c'est une institution actuelle et bien vivante. La ville de Groningue possède aussi des fermes ordinaires avec des baux de six ans ; elle entretient sur place un régisseur qui surveille ses intérêts. Elle a donc rempli ici les fonctions de pouvoirs publics mais surtout celles de patron de la propriété : c'est le désir de faire une bonne opération financière qui l'a amenée à assumer les charges d'un service public comme la création d'un canal, car les tourbières ne se trouvaient pas sur son territoire administratif.

On ne fait pas en Groningue de culture sur la tourbe, même aujourd'hui où cela est possible grâce aux engrais chimiques. On ne cultive que le sol tourbé, comme autrefois. L'extraction de la tourbe n'a plus lieu maintenant qu'à l'extrême sud-ouest de la région près de Ter Apel vers la frontière allemande. Si, de la station de Stadskanaal, nous prenons le tramway jusqu'à Weerdingermond, nous voyons peu à peu les maisons s'espacer

davantage; les fabriques et les magasins disparaissent; nous croisons de nombreux chalands chargés de tourbe qui remontent vers le nord. Puis les maisons se font plus primitives et, lorsque nous mettons pied à terre pour longer un embranchement du grand canal, nous en voyons beaucoup de toutes petites et d'aspect minable. Nous apprenons qu'elles sont habitées par des ouvriers tourbiers qui travaillent aux exploitations du voisinage. Quelques-uns sont propriétaires de leur maison et d'un petit jardin, c'est l'exception; la plupart sont locataires, mais tous possèdent à ferme un champ sur lequel ils cultivent des pommes de terre.

Nous continuons notre marche rendue pénible par un vent violent et par le sable très fin qui forme un sol mouvant sur le chemin qui borde le canal : le pays est encore trop neuf pour qu'on ait construit une chaussée briquetée, mais il est déjà assez vieux pour qu'on y croise des commis-voyageurs à motocyclette et qu'on y rencontre des boutiques où se vendent les denrées les plus hétéroclites, depuis de la margarine et du poisson jusqu'à des vêtements et de la quincaillerie. Nous atteignons enfin les chantiers de tourbe, dont nous apercevions depuis quelque temps déjà à l'horizon la ligne noirâtre et les petites meules de tourbe sèche. Des bateaux sont à quai qui embarquent le combustible.

La tourbe s'exploite par échelons de sorte que le chantier a la forme d'un escalier. La couche superficielle composée de débris végétaux est rejetée d'échelon en échelon jusqu'au fond où elle est ensuite mêlée au sable du sous-sol qu'elle enrichit en humus : ainsi l'ordonne la loi prévoyante qui cherche à sauvegarder de la sorte les intérêts de la culture à venir. Au moyen d'une bêche large et courte maniée verticalement puis horizontalement, l'ouvrier découpe des prismes qui sont chargés sur une brouette et empilés plus loin comme des biscuits pour sécher. Ils seront manipulés plusieurs fois et finalement mis en meules pour attendre le moment de l'embarquement.

Ce travail de tourbage est assez spécial et peu attrayant; le paysage est morne et monotone; par les temps de pluie, comme c'est souvent le cas, on travaille dans une boue noirâtre et s'il

fait sec, la poussière de tourbe pénètre dans les pores de la peau : il faut voir le visage et les mains des tourbiers! Ils gagnent des salaires convenables, parfois jusqu'à 6 francs par jour, mais la saison ne dure que quelques mois d'été. L'hiver, ils trouvent à s'employer sur les fermes qui s'organisent et où le sol a besoin d'être aménagé et préparé. Beaucoup d'entre eux vont en Allemagne dans les mines ou les usines de Westphalie; le courant migratoire s'est renversé : il y a vingt ans, c'étaient les Allemands qui venaient ici.

Nous devalons dans la tourbe gluante de degré en degré pour aller lier conversation avec l'entrepreneur que nous apercevons dans le fond; c'est un homme obligeant et loquace. On trouve parfois des Hollandais loquaces. Il nous apprend que ces tourbières appartiennent à des propriétaires de la Drenthe; pendant longtemps les braves paysans drenthois n'ont su tirer aucun parti de la tourbe et considéraient les marais comme des terrains sans valeur, mais maintenant ils savent les apprécier et en tirent de gros revenus; cela n'a pas peu contribué à hâter le partage des biens communaux. Cependant les propriétaires n'exploitent pas eux-mêmes la tourbière; parfois, mais c'est exceptionnel, ils la vendent, superficie et sous-sol, à des sociétés qui se chargent de l'extraction et créent ensuite des domaines qu'elles afferment; le plus ordinairement, ils vendent seulement la tourbe à des entrepreneurs qui doivent faire place nette dans un délai déterminé; puis le sous-sol est vendu, ou mieux affermé à des cultivateurs groninguois qui viennent des anciennes colonies : Veendam, Sappemeer, etc... Le prix de ferme qui est de 100 florins à Stadskanaal, n'est encore que de 60 florins à Weerdingermond.

Les entrepreneurs se chargent seulement de l'extraction et vendent leur tourbe sur place à des bateliers qui la transportent et la revendent dans les centres de consommation d'où ils reviennent avec d'autres denrées, des engrais par exemple. Les ménagères brûlent la tourbe noire et dense, les usines emploient la tourbe jaunâtre qui a moins de valeur et est plus encombrante. On utilise aussi aujourd'hui la tourbe boueuse, qu'on réduit en pains au moyen de machines à presser.

Le canal que nous voyons et qui sert à l'écoulement des eaux et au transport des marchandises, appartient à une association des propriétaires intéressés, à une *waterschap* qui règle tout l'aménagement des eaux dans un périmètre déterminé. Ce canal est creusé tous les ans de 300 mètres plus avant; sur lui, viennent se brancher des canaux secondaires auxquels aboutissent des fossés d'assainissement, de sorte que tout le pays est divisé en de multiples rectangles. Pour diminuer ses frais, la waterschap perçoit des droits d'écluse et établit des péages à certains ponts. On trouve d'ailleurs beaucoup de péages sur les routes dans les provinces du nord; certain jour, j'en ai passé cinq en une heure.

Les canaux formant un réseau très serré et étant les seules voies de communication, il s'ensuit que tous les transports se font par eau, ce qui amène un grand développement de la batellerie. L'esprit commercial est aussi renforcé par l'exploitation de la tourbe et la nécessité de tirer du dehors toutes les denrées nécessaires à l'existence pendant la période du début. L'extraction de la tourbe elle-même tend à développer l'esprit d'entreprise dans cette région. Nous ne devrons donc pas être surpris de voir les habitants des tourbières appliquer à la culture les procédés industriels et faire preuve en toutes choses de beaucoup d'initiative et d'une grande aptitude aux affaires.

Il y a une autre raison qui fait d'eux des hommes très progressistes; c'est qu'ils sont venus souvent de régions très diverses, quelques-uns même de l'étranger. Ce sont évidemment des caractères énergiques et des esprits ouverts au progrès qui ont abandonné leur milieu traditionnel pour venir s'installer dans un pays très nouveau pour eux, sur un sol très spécial dont la culture exige des méthodes qui n'ont rien à voir avec la routine des ancêtres. La population des colonies ne présente donc aucun de ces caractères locaux conservés par la tradition; c'est une population très active, très moderne installée dans un pays neuf.

L'examen rapide que nous venons de faire des tourbières des Pays-Bas nous permet de conclure que les Pouvoirs publics ne sont pas intervenus de parti pris dans la colonisation des tourbières. Leur action n'a été marquée que par l'exécution de

grands travaux publics, les canaux, dont ont profité les particuliers pour l'exploitation de la tourbe, comme ailleurs ils profitent des chemins de fer pour l'exploitation des forêts ou des mines.

Les tourbières ont été attaquées à l'origine par des particuliers; moines, paysans et bateliers, capitalistes entrepreneurs qui n'avaient en vue que la consommation directe de la tourbe pour leur usage ou surtout la vente de ce combustible sur les marchés urbains avec lesquels ils étaient en communication facile par le Zuiderzée et les voies navigables naturelles de ce pays aquatique. Les tourbières de l'intérieur n'ont été mises en exploitation qu'au fur et à mesure du creusement des canaux. Pendant cette période, l'action collective ne se manifeste guère que par les monastères ou par les sociétés de commerce constituées en vue de l'extraction de la tourbe. On n'a pas encore la pensée de peupler les tourbières et de les mettre en culture. C'est seulement par suite de l'épuisement de la tourbe que les ouvriers tourbiers évoluent les uns vers la batellerie, les autres vers l'agriculture.

Il faut arriver au XVIIe siècle pour trouver un plan général d'exploitation et de colonisation des immenses tourbières de la Groningue. Ici, le rôle de la ville de commerce apparaît direct et prépondérant, mais il faut remarquer qu'elle agit non pas en tant que pouvoir public, mais en qualité de propriétaire, de patron riche et assuré de l'avenir qui fait un placement à longue échéance en incorporant au sol des capitaux considérables pour des améliorations dont il entend retirer un profit direct. C'est là encore de la colonisation libre et privée. Les propriétaires particuliers du voisinage imitent eux aussi la ville et, pour suppléer à leur isolement et à leur faiblesse, ils se constituent en associations; mais, comme leur puissante voisine, ils veulent profiter de leurs peines et le fermage reste le mode usuel d'exploitation du sol.

La colonisation des tourbières dans les Pays-Bas nous apparaît donc, à toutes les époques, comme le résultat d'entreprises privées, d'efforts individuels ou associés, qui n'ont fait appel à la Province ou à l'Etat que dans des limites discrètes et en vue de la création d'un service public d'intérêt absolument général.

III

LA COLONISATION ADMINISTRATIVE EN ALLEMAGNE ET L'ACTION PROGRESSIVE DES POUVOIRS PUBLICS

En Allemagne, sur le littoral de la mer du Nord, exposé à de perpétuelles inondations, le danger toujours présent a bien vite amené les habitants à former des associations pour lutter contre l'envahissement des eaux. Il en a été de même dans les Pays-Bas. Dans les tourbières cette contrainte naturelle impérieuse n'existe pas pour obliger les particuliers au dessèchement. Il n'y a pas non plus. comme en Hollande, dans le voisinage immédiat des tourbières et en relations faciles avec elles, un grand nombre de villes populeuses dont les besoins en combustible poussent à l'exploitation de la tourbe et qui fournissent les capitaux nécessaires à l'entreprise. Aussi, en Allemagne ne s'est-il pas constitué d'association spontanée de dessèchement. Les travaux d'assainissement de ces immenses marais sont d'ailleurs en général trop importants pour être exécutés par un groupement restreint.

Aussi, tandis que les Marschen sont depuis longtemps cultivées et fortement peuplées et que les tourbières des Pays-Bas sont presque épuisées, celles de l'Allemagne sont à peine entamées. A la fin du XIX[e] siècle on ne comptait dans toute la région à l'ouest de l'Elbe que 250 colonies s'étendant sur 55.000 hectares et peuplées de 60.000 habitants. Rappelons que, dans la même région, les tourbières couvrent 652.500 hectares; c'est donc un treizième seulement de cette superficie qui est aujourd'hui

appropriée utilement et encore n'y en a-t-il qu'une faible partie qui soit définitivement rendue à la culture. Il faut, en outre, remarquer que la plupart de ces colonies datent seulement du dernier siècle.

Ce retard dans le peuplement des tourbières est évidemment dû aux difficultés que nous avons déjà signalées et qui ne peuvent être surmontées que grâce à l'intervention d'un grand patron ou d'une grande communauté : l'État; or, le grand patron fait défaut dans ce pays-là, ou du moins, s'il y en avait jadis d'assez riche et d'assez puissant pour faire œuvre utile, c'était un de ces petits souverains d'ancien régime, et son action se confond alors avec celle de l'État. Mais cet État féodal était lui-même trop faible et trop peu étendu pour que son action fût très efficace. Il a fallu, pour que la colonisation des tourbières fut sérieusement entreprise, que ces organismes locaux disparussent et fissent place à des Pouvoirs publics plus puissants, étendant leur autorité sur un grand territoire, c'est-à-dire à l'État prussien. Notons en passant que cet État prussien n'est pas un produit indigène de la Plaine saxonne : c'est une importation, et assez récente, puisque la Frise orientale n'a été rattachée à la Prusse qu'en 1815 et le Hanovre en 1866. Mais l'importation a été bienfaisante et les services rendus par cet État à ses nouveaux sujets sont de nature à justifier sa domination sur eux, à lui conquérir leurs sympathies et à assurer leur loyalisme.

J'ai pu observer trois variétés du type des tourbières, trois variétés qui nous montrent l'action croissante des Pouvoirs publics, nécessitée par des différences dans les conditions du lieu et favorisée par l'augmentation progressive de la richesse et de la puissance de l'État qui a pu ainsi aborder successivement des entreprises qui eussent été jadis au-dessus de ses forces. C'est ce qui explique que l'action de l'État s'accroît avec le temps et que la plus ancienne des colonies que nous allons étudier est aussi celle où l'action des Pouvoirs publics est le plus faible.

Ancienne colonie au bord d'un fleuve : l'État patron. — Cette colonie s'appelle Papenburg; elle est située dans la vallée

inférieure de l'Ems, à 3 kilometres du fleuve et à environ 25 kilomètres au sud de la ville de Leer. Cette situation est extrêmement favorable pour la mise en valeur de la tourbière.

Voici pourquoi : Nous avons vu que la première condition à réaliser pour rendre la tourbière cultivable. c'est son dessèchement, et c'est précisément cette opération qui dépasse les capacités d'un simple particulier et exige une action collective. Or, à Papenburg l'assainissement est extrêmement facilité par le voisinage de l'Ems qui va servir de *canal d'écoulement*, de grand collecteur, donné gratuitement par la nature; pour assainir le pays, il suffira d'y faire aboutir un certain nombre de canaux secondaires, de faible longueur et par conséquent peu coûteux à établir.

En second lieu, nous savons que, la culture n'étant pas possible sur la tourbe à cause de la composition chimique du sol, il faut enlever la tourbe. Mais cette tourbe une fois extraite, il faut l'utiliser; on ne peut en consommer sur place qu'une faible partie, le reste doit être expédié au loin et vendu. Le transport de la tourbe, marchandise encombrante et de faible valeur, serait trop coûteux par voie de terre, et d'ailleurs les routes n'existent pas, il se fera donc par voie d'eau. Or l'Ems, rivière navigable, est une *voie de communication* gratuite. Il suffira donc de se raccorder au fleuve par des canaux navigables assez courts pour pouvoir ensuite gagner les villes de Leer, de Meppen, d'Emden qui seront des marchés avantageux pour la tourbe.

Enfin, nous avons dit qu'avant de pouvoir se livrer à la culture, le colon devait traverser une période transitoire pendant laquelle il enlève la tourbe, et pendant laquelle il doit par conséquent tirer du dehors sa propre subsistance. L'exploitation et la vente de sa tourbe, rendues faciles par le voisinage de la rivière, vont précisément lui fournir les moyens de vivre, pendant que sa terre est encore incapable de le nourrir. Des marchés où il vend sa tourbe, il rapportera les denrées alimentaires et les objets de toute nature nécessaires à la vie de sa famille.

Tels sont les avantages et les facilités qu'offre le voisinage d'un cours d'eau pour la mise en culture de la tourbière. Aussi s'explique-t-on aisément que la *colonisation des tourbières ait commencé le long des rivières*, comme l'indique d'ailleurs l'examen de la carte. Depuis longtemps la tourbe a disparu des rives des fleuves; depuis longtemps le voisinage des cours d'eau est rendu à la culture. A première vue cela peut surprendre ; nous en avons maintenant l'explication : elle nous est donnée par l'étude méthodique des conditions de mise en valeur des tourbières.

Donc, en définitive, la rivière rend la colonisation plus facile en diminuant l'importance des travaux de desséchement. Or, ce sont précisément ces travaux qui incombent à la collectivité ; il s'ensuit donc que le rôle de celle-ci, représentée par le patron ou l'État, est relativement simple.

A Papenburg, le patron a été le comte de Landsberg-Velen, à la fois propriétaire des terrains sur lesquels est située la colonie et seigneur souverain de tout le pays, sur lequel sa famille régna jusqu'à la Révolution. Son rôle a été double : il a été à la fois *instructeur technique* et *directeur de l'action collective*.

Jadis le seul mode de culture des tourbières était l'*écobuage*. Ce procédé encore employé quelquefois aujourd'hui donne des résultats très médiocres et n'a jamais permis une culture rémunératrice. Voici comment Laveleye décrit cette méthode culturale encore en usage dans les Pays-Bas vers 1860 : « Le veenboer, le paysan des tourbières, loue ou, comme on dit, *achète* le terrain pour douze ans moyennant 200 ou 300 francs l'hectare. Au printemps, il dessèche la superficie de la tourbière en y pratiquant des saignées, puis il la découpe en mottes qu'il laisse sécher pendant tout l'été. Au printemps de l'année suivante, entre le 1er mai et la fin de juin, il choisit un jour serein, quand le vent soufflant de l'est ou du nord promet un temps sec, et alors il met le feu aux mottes desséchées qui couvrent le sol. C'est un rude travail que de distribuer la flamme partout également, car, comme on allume toujours la tourbe sous le vent, afin que la fumée n'étouffe pas les travail-

leurs, il faut que ceux-ci, marchant au milieu du feu, répandent devant eux le charbon et les mottes enflammées au moyen d'une corbeille de fer fixée au bout d'un long manche. Ces vastes superficies de tourbières qui brûlent répandent d'épaisses colonnes de fumée que le vent du nord pousse sur la moitié de l'Europe, jusqu'à Paris, jusqu'en Suisse et même jusqu'à Vienne... Quand les mottes de tourbe sont converties en charbon et en cendres, on égalise le terrain au moyen de la herse et on y sème du sarrasin dans la proportion de 80 litres environ par hectare.

« On peut ainsi obtenir cinq ou six récoltes successives, mais après la troisième, le produit commence à diminuer; dès la quatrième récolte apparaît une plante naturellement étrangère aux tourbières, la spergule, qui envahit peu à peu le sol, de manière qu'à la sixième année on coupe spergule et sarrasin ensemble pour les donner en fourrage au bétail. Dès que la terre est complètement épuisée, on l'abandonne à la végétation naturelle, qui ne tarde pas à s'en emparer. Alors la spergule disparaît bientôt pour faire place à une plante de la famille des composées, le *senecio sylvaticus*, à laquelle succèdent ensuite l'oseille sauvage et la houlque laineuse. Enfin la flore distinctive des tourbières reparaît. Les deux espèces d'éricas, le jonc, l'*eriophorum*, le *sphagnum*, reprennent possession d'un sol dont la constitution particulière favorise leur croissance. Il faut ensuite de vingt-cinq à cinquante ans pour que la superficie de la tourbière se recouvre d'une nouvelle couche qu'on puisse exploiter encore, et même après ce long intervalle, le terrain se montre moins favorable à la culture du sarrasin et ne permet plus que quatre ou cinq récoltes successives. »

Au commencement du XVIIe siècle, apparut en Hollande une nouvelle méthode, la *Fehnkultur*, c'est-à-dire la culture du sol fondamental après enlèvement de la tourbe. C'est le comte de Landsberg-Velen qui introduisit cette méthode en Allemagne lorsque, au milieu du XVIIe siècle, il fonda sa colonie de Papenburg. Il fit faire ainsi un progrès marqué à la technique de l'utilisation des tourbières.

Ce nouveau procédé exigeait un aménagement des eaux, d'une part, pour en débarrasser le sol, d'autre part, pour créer les canaux nécessaires pour le transport de la tourbe extraite. Comment le comte de Landsberg organisa-t-il cet aménagement et dirigea-t-il ces travaux? Il appela des colons qui vinrent de pays divers; il y eut des Hollandais, des Frisons, des Saxons, des Prussiens. Chaque nouveau venu recevait une concession, un colonat d'environ 4 hectares. En échange, il était astreint à creuser la moitié de la largeur du canal en face de sa terre, et à aménager le chemin de halage. Au bout de huit ans, il devait payer une rente annuelle au seigneur propriétaire du sol[1].

De la sorte ce dernier voyait augmenter ses revenus par la mise en valeur des terres jusque-là inutilisées, et sa puissance par suite de l'accroissement de la population de ses états. Il était ainsi largement récompensé de son patronage qui consistait à *faire progresser les méthodes de travail et à diriger les efforts individuels en vue d'une œuvre collective à accomplir.*

Colonie en lisière d'une lande tourbeuse : l'État patron et entrepreneur de travaux publics. — A Neu-Arenberg, la seconde variété de colonies que j'ai eu l'occasion d'observer, le rôle du patron-État est plus marqué ou du moins il se manifeste sous une forme plus matérielle. L'État est encore là *initiateur de méthodes nouvelles,* mais il est aussi *entrepreneur de travaux publics.*

Papenburg était situé le long d'un fleuve; la colonie de Neu-Arenberg se trouve en lisière d'une lande marécageuse où la tourbe n'atteint pas une épaisseur de plus d'un mètre. Elle présente donc des caractères un peu différents d'une pure colonie de tourbières; mais si son origine n'est pas exclusivement due à l'action de l'État, son développement n'a pu avoir lieu que grâce à l'intervention des Pouvoirs publics.

1. Ces rentes ont été rachetées par la ville au comte de Landsberg-Velen qui n'a plus aujourd'hui qu'un droit de patronage sur l'École et l'Église; mais tous les habitants n'ont pas encore racheté leur rente à la ville; ils ont encore à en payer l'amortissement pendant une vingtaine d'années.

A la fin du XVIII[e] siècle, les trois communes de Werlte, Harrenstette et Bockholte, situées dans la région du Hümmling, au nord-est de Meppen, affectèrent, de concert avec le duc d'Arenberg, souverain du pays, une partie de leurs communaux à la création d'un nouveau village qui prit le nom de Neu-Arenberg et où 36 concessions de 6 hectares chacune furent délimitées. Une certaine étendue de marais commun fut attribuée à la nouvelle colonie pour le pâturage de ses moutons. Dans le courant du XIX[e] siècle, deux autres communes, Lorup et Vrees, installèrent aussi des colons dans le voisinage et fondèrent Neu-Lorup et Neu-Vrees[1].

Une question se pose immédiatement : Pourquoi ces colonies d'origine et de dates différentes forment-elles un seul groupement? C'est qu'ici se trouve un îlot sablonneux, isolé au milieu des marais; c'est d'ailleurs là l'aspect général de la contrée. Les colons n'avaient donc pas le choix; ils devaient établir leurs maisons sur un sol ferme et sec. En outre, la culture de ce sol leur procurait des moyens d'existence que leur refusait le marais. Mais si des colons pouvaient s'établir et même subsister à Neu-Arenberg, ils ne pouvaient pas y prospérer :

1° Parce que le sol cultivable était à la fois très peu fertile et très peu abondant; chaque famille ne possédait que 6 hectares, l'étendue indispensable pour vivre;

2° Le sol cultivable était inextensible, car le marais était intransformable par les seules forces des particuliers. Aussi resta-t-il bien communal jusqu'au moment de l'opération, connue en Allemagne sous le nom de *Verkoppelung*, et qui eut lieu à Neu-Arenberg dans la seconde moitié du XIX[e] siècle.

Le résultat de cette situation était une grande pauvreté voi-

1. Comme à Papenburg, ces nouveaux domaines étaient grevés de rentes à payer aux communes-mères et au duc d'Arenberg. Les bénéficiaires ont été désintéressés par la *Rentenbank* de Magdebourg, mais les propriétaires doivent se libérer vis-à-vis de cette dernière par des annuités d'amortissement. Tout morcellement du domaine doit être précédé du paiement intégral des sommes qui restent dues. Ainsi peu à peu et sans léser les droits acquis, la propriété foncière en Allemagne se trouvera libérée des charges et redevances féodales qui peuvent encore la grever.

sine de la misère. Les maisons primitives, dont il subsiste quelques spécimens, sont de véritables huttes de branchages et de terre séchée, dans lesquelles vivent pêle-mêle bêtes et gens. Les famines n'étaient pas rares : plusieurs fois, les enfants durent être recueillis par les communes voisines et les adultes durent s'expatrier en grand nombre.

Cette misère ne cessa qu'au jour où la tourbière devint transformable *grâce à l'intervention des Pouvoirs publics*. Cette intervention se manifesta de deux façons :

1° Par la création d'un canal qui réunit l'Ems au golfe de Jade par la Hunte et dont une ramification passe dans le voisinage de Neu-Arenberg.

Ce canal a permis l'établissement de tout un réseau de *fossés d'assainissement* placés sous la surveillance de l'autorité municipale. Chaque particulier y peut faire aboutir ses propres fossés, car la tourbière n'est plus bien communal ; elle a été partagée vers 1860 entre les propriétaires qui ont donc aujourd'hui un intérêt direct à tirer de leurs terres le meilleur parti possible, et ils le peuvent grâce au *canal voie de transport*. Ce n'est pas qu'on exploite la tourbe à Neu-Arenberg; elle n'est pas assez épaisse pour cela et le canal est trop éloigné pour que l'opération soit avantageuse, mais on importe des engrais chimiques dont l'emploi permet la culture sur la tourbe même et c'est à ce propos que se manifeste sous sa seconde forme l'intervention de l'État par :

2° L'introduction de méthodes nouvelles. Nous avons vu que le comte de Landsberg-Velen avait introduit en Allemagne la *Fehnkultur;* le XIX[e] siècle a vu apparaître un troisième mode de mise en valeur des tourbières. Grâce aux amendements et aux produits chimiques, on peut aujourd'hui modifier le sol tourbeux, combattre son acidité et obtenir ainsi de très belles récoltes sans être obligé d'enlever la tourbe au préalable : c'est ce qu'on appelle la *Moorkultur*. L'État a fondé à Brême une station d'essais et de recherches pour l'étude de tout ce qui se rapporte aux tourbières et à leur mise en valeur. Cette nouvelle méthode a été introduite à Neu-Arenberg par l'instituteur

qui, par des cours du soir, des conférences et des champs d'expérience, a amené les paysans à en adopter le principe.

L'État intervient donc ici par ses fonctionnaires assumant une partie du rôle des patrons naturels qui n'existent pas, et par les travaux publics qu'il a entrepris, canal et route, qui permettent l'importation économique des engrais chimiques.

Neu-Arenberg est relié par la route au canal qui passe à Friesoythe, à 10 kilomètres de là. C'est par cette voie qu'arrivent la kaïnite et les phosphates qui régénèrent le vieux sol épuisé et transforment le marais stérile en gras pâturages. Ce marais, avons-nous dit, a été partagé entre les habitants vers 1860; il en est résulté une augmentation notable des propriétés : un *Vollplatz* mesure aujourd'hui 36 hectares au lieu de 6 qu'il avait au début. Les premiers essais d'engrais chimiques eurent lieu vers 1885, sur les terres arables; à cette époque, il ne pouvait être question de les employer sur la lande, car l'absence de canal ne permettait pas encore l'écoulement des eaux. C'est seulement depuis six ou sept ans que l'usage s'en est généralisé et l'effet n'a pas tardé à s'en faire sentir sur le bien-être des habitants.

Prenons comme exemple l'aubergiste Schneider. Son grand-père, commerçant de Werlte, possédait le moulin de Gehlenberg situé sur l'emplacement actuel de Neu-Arenberg. Son père acquit vers 1840 un quart de domaine (*Viertelplatz*), y bâtit une maison qui lui coûta 8.000 marks, s'arrondit quelques années plus tard d'un nouveau Viertelplatz, puis d'un Platz entier, si bien que lui-même possède aujourd'hui environ 12 hectares de terres et prairies et 25 hectares de lande marécageuse. Il y a dix ans, il n'avait que trois mauvaises vaches; aujourd'hui, grâce à l'amélioration de ses cultures, il en peut nourrir quatre sans compter deux génisses et deux veaux de l'année. Il a en outre deux chevaux de travail, deux truies et un troupeau de 130 moutons (*Heideschnucken*) qui vivent du pâturage de la lande hiver comme été. Ces moutons sont appelés à disparaître comme la lande elle-même, car, chaque année, Schneider crée deux ou

trois morgen[1] de prairies sur le marais. Cette opération est simple et relativement peu coûteuse.

Après avoir assuré l'égouttement de l'eau par des rigoles et des fossés de profondeur convenable, on nivelle et on pioche, puis on chaule à 3.000 ou 3.500 kilogrammes à l'hectare; si la tourbière doit être convertie en prairie, on l'ensemence avec de la terre ayant déjà porté des légumineuses, du trèfle par exemple, afin d'incorporer au sol les ferments nécessaires à la nitrification et à la croissance des légumineuses. La fumure, exclusivement minérale, est constituée par des scories de déphosphoration et de la kaïnite. Parfois il suffit simplement d'assainir le sol et de répandre des engrais chimiques pour voir, en deux ans une excellente prairie se substituer à la maigre bruyère du marais.

Voici un devis des dépenses prévues pour la transformation en prairies de 30 hectares de terrains tourbeux. La tourbe a environ 30 centimètres d'épaisseur :

	Marks.
1° Assainissement par fossés : 25 marks par hectare...	750
2° Nivellement et piochage : 60 marks par hectare....	1.800
3° Chaulage : 3.200 kilogr. à l'hectare...............	1.056
Transport, épandage, hersage : 6 marks par hectare.	180
4° Ensemencement avec de la terre ayant porté une récolte de trèfle..............................	300
5° Fumure : scories Thomas, 400 kilogr. par hectare.	600
Kaïnite, 900 kilogr. par hectare..................	864
Mélange, transport, épandage, hersage............	300
6° Semences : 31 kilogr. de graines de trèfle et de graminées par hectare............................	1.039
Frais de semailles..............................	60
Hersage et roulage............................	240
7° Frais de devis, surveillance, imprévu..............	111
Total	7.300

La dépense ressort donc à 243 marks par hectare.

Les premières créations de prairies ont eu lieu en 1898; en 1905, 300 hectares de tourbières avaient été ainsi transformés à Neu-Arenberg et chaque année une trentaine d'autres sont mis en valeur. Cette transformation eût été moins rapide sans

1. *Un* hectare = *quatre* morgen.

l'aide de l'État. Nous savons que les habitants de ce pays étaient, il y a encore peu d'années, dans une pauvreté voisine de la misère; aujourd'hui même, peu d'entre eux sont en état de faire les avances nécessaires pour la création de prairies. C'est pourtant aux plus pauvres surtout que cette opération s'impose pour qu'ils puissent vivre de leurs terres, et c'est précisément à eux que les capitaux indispensables font défaut. Pour remédier à cette situation, l'*État accorde des subventions* à répartir entre les propriétaires les plus gênés, afin de leur permettre d'aménager la tourbière en prairie. Aussi, en 1905, la commune de Neu-Arenberg a pu disposer de 6.000 marks. Ces subventions pourront, par la suite, être réduites et même supprimées, lorsque les paysans auront réalisé quelques économies leur permettant de voler de leurs propres ailes; mais en l'absence de tout patron local, il semble difficile que ces petits propriétaires aient pu sortir seuls de l'état misérable où les maintenait la pauvreté du lieu.

Un des effets immédiats de la mise en valeur de la tourbière a été l'*arrêt de l'émigration,* autrefois très considérable. Schneider avait trois frères émigrés en Amérique où ils étaient commerçants. Dans une autre famille, tous les enfants ont émigré, sauf l'héritier. Actuellement, au contraire, on n'émigre plus : il y a assez de travail sur place, quoique la fabrication ne s'y soit pas encore développée[1]. C'est l'agriculture seule qui fournit de l'occupation à tous les habitants. La population est plus dense et l'étendue des terres cultivées augmente chaque année. Il est à présumer qu'il se produira dans le Hümmling la même évolution qui s'est déjà produite en Lunebourg : en même temps que la culture se perfectionnera et deviendra plus intensive, le bien-être et l'aisance se développeront et la population augmentera sur place[2].

1. Presque tous les paysans font eux-mêmes leurs sabots; quelques uns travaillent pour la vente. En hiver, un certain nombre d'hommes s'occupent encore à tricoter des gants et des chaussettes de laine pour le commerce. Cette industrie a dû se développer grâce à l'existence des moutons.

2. D'après les registres de l'école, le nombre des élèves a suivi la progression suivante :

En 1882-83	96 élèves.
1892-93	156 —
1902-03	137 —
1905-06	119 —

Ainsi donc, grâce aux progrès de la science agricole et aux engrais chimiques amenés par le canal, le sol cultivable, à Neu-Arenberg, devient à la fois plus fertile et plus abondant et une ère de prospérité s'ouvre pour le pays. Les famines n'y sont plus à craindre et l'émigration, même temporaire, a complètement cessé[1].

Ce second type des tourbières est donc caractérisé par une *action plus marquée de la collectivité*. D'une part, l'État a contribué au progrès des méthodes par son enseignement et ses subventions pécuniaires; d'autre part, il a ouvert de nouveaux territoires à la culture par des travaux d'intérêt général considérables et coûteux.

COLONIE SUR « HOCHMOOR » : L'ÉTAT PATRON, ENTREPRENEUR DE TRAVAUX PUBLICS ET ENTREPRENEUR DE COLONISATION. — L'action de l'État patron va s'accentuer encore dans la troisième variété des colonies de tourbières que nous allons étudier. A ses rôles précédents *d'initiateur de méthodes nouvelles* et *d'entrepreneur de grands travaux publics* l'État ajoutera celui *d'entrepreneur de colonisation.*

La colonie d'Elisabethfehn va nous en fournir la preuve. A Papenburg et à Neu-Arenberg la colonisation était limitée par les conditions naturelles du lieu : Papenburg était rivé au fleuve et Neu-Arenberg isolé sur son îlot; l'intervention de l'État a permis leur développement. A Elisabethfehn l'action des pouvoirs publics va permettre la *colonisation en pleine tourbière,* en levant les obstacles qui s'y opposaient.

Sur un sous-sol sablonneux, la tourbe forme un dépôt de 3 à 4 mètres; les couches inférieures sont noires et denses ; ce sont elles qui fournissent le combustible; au-dessus, se trouve la tourbe jaune employée à différents usages, notamment comme litière; enfin à la surface, la tourbe blanche, formée des débris de végétaux à peine décomposés, est absolument inutili-

1. Il y a une vingtaine d'années, une grande partie de la population mâle allait encore chaque été chercher du travail en Hollande, à l'époque de la fenaison et de la moisson.

sable : lors de l'exploitation, elle est rejetée vers la base et finalement mélangée au sable du fond auquel elle apporte des matières organiques, et qu'elle rend ainsi plus fertile.

L'État a propagé ici les méthodes nouvelles en chargeant le surveillant du canal de faire des expériences démonstratives pour l'emploi des engrais et des amendements.

Il a été entrepreneur de travaux publics en creusant le canal qui, comme l'Ems à Papenburg, joue le rôle de collecteur et de voie de communication; aussi le peuplement se fait-il le long de ses rives : la colonie d'Elisabethfehn s'étend sur plus de 11 kilomètres de longueur.

L'État, en engageant des capitaux considérables dans des travaux de cette nature, ne peut espérer en retirer profit que par le développement de la richesse publique, dû à l'accroissement de la population et à une meilleure utilisation du sol national. C'est ce qui l'a amené à se faire entrepreneur de colonisation. En construisant le canal, il a acheté des terrains sur une largeur telle que presque partout il se trouve propriétaire sur les deux rives d'une étendue de tourbière suffisante pour y créer des colonats de 5 à 6 hectares.

Cette colonisation administrative a eu des fortunes diverses. Augustfehn, colonie toute voisine d'Elisabethfehn et placée dans des conditions presque identiques, va nous offrir le spectacle d'une colonisation agricole qui échoue, au moins à ses débuts, tandis qu'Elisabethfehn, plus récente, pourra profiter de l'expérience acquise et se développer sans crise. L'État, même lorsque son intervention est justifiée, nécessaire et bienfaisante, ne se montre jamais que patron assez médiocre, car il manque de la souplesse indispensable pour faire face à des situations variées et changeantes. La majestueuse et impersonnelle uniformité de son action le rend peu apte à diriger les hommes au milieu des réalités pratiques.

Augustfehn est située à la frontière du grand-duché d'Oldenbourg et de la Frise orientale. Le canal qui rejoint la Leda, affluent de l'Ems, a été creusé entre 1845 et 1850, en vue de favoriser la mise en valeur des tourbières; la colonie fut fondée

à la même époque le long du canal sur des terres appartenant à l'État. Les premiers colons vinrent de la province prussienne voisine, la Frise orientale, où existaient déjà des colonies sur tourbières. Généralement fils d'anciens colons, ils étaient par conséquent habitués à la vie qui les attendait. En arrivant, chacun d'eux recevait une propriété de 5 hectares environ; il devait en échange payer une rente de 42 marks pendant trente ans et un impôt spécial pour l'entretien du canal de 12 marks par an; il s'engageait, en outre, à construire une maison d'une valeur de 2.000 marks pour la construction de laquelle l'État lui avançait de l'argent à 4 1/2 p. 100. De ces premiers colons, *deux* seulement ont prospéré et se sont maintenus sur leur bien; tous les autres ont échoué, sont partis ou ont dû aliéner leur colonats. A quelles causes cet échec est-il imputable?

D'abord à l'incapacité générale des nouveaux venus qui purent devenir propriétaires sans bourse délier; l'État commit la faute de mettre la propriété à la portée de tous sans opérer la sélection des capables. Il eût d'ailleurs été difficile à l'État, grand patron impersonnel, de faire cette sélection, mais les événements s'en chargèrent aux dépens des colons.

Ceux-ci n'ayant pas payé leur terre, y étaient peu attachés, comme il arrive pour une chose qui n'a rien coûté. A leurs yeux, elle avait peu de valeur, elle ne méritait pas qu'on fît des efforts et des sacrifices pour la conserver. Ils étaient comme campés sur leur colonat sans faire corps avec lui; il n'y avait pas identification entre le propriétaire et la propriété.

En outre, la facilité avec laquelle les concessions étaient accordées avait attiré un grand nombre de gens manifestement incapables d'entreprendre la culture faute des plus élémentaires ressources. En général, la terre ne porte de récoltes qu'au bout d'une année de travail, pendant laquelle il faut, non seulement se nourrir, se vêtir et se loger, mais encore faire au sol des avances sous forme de semences et d'engrais. A Augustfehn la situation était plus complexe encore, car à cette époque, 1850, l'usage des engrais chimiques n'était pas généralisé et la culture sur la tourbe par conséquent impossible. C'étaient donc plu-

sieurs années que devaient attendre les nouveaux venus avant de pouvoir vivre de leurs produits. Il est vrai que, pendant cette période, la vente de la tourbe pouvait leur assurer des moyens d'existence. Mais nous savons que le commerce exige des qualités qui font souvent défaut aux cultivateurs, et que le judicieux emploi d'une somme d'argent exige un certain esprit d'ordre et de prévoyance : or, aucune sélection n'avait présidé à l'installation des colons.

Ces trois vices originaires de la colonisation à Augustfehn : incapacité générale des colons, défaut d'attachement à la terre, dû à la gratuité des concessions, manque des capitaux indispensables, développèrent tous leurs funestes effets sous l'influence d'une cause extérieure : l'installation d'une fonderie pour l'utilisation de la tourbe comme combustible.

Les colons, venus sans argent, furent naturellement attirés par les salaires de l'usine et s'y engagèrent comme ouvriers. Ils paraient ainsi aux difficultés présentes, mais sans songer à l'avenir. Faute de temps, ils durent renoncer à l'extraction de la tourbe et ne se procurèrent pas ainsi les capitaux nécessaires pour améliorer leur colonat; les salaires étaient dépensés au jour le jour pour les besoins immédiats. Ils n'avaient même pas l'appui d'une petite culture ménagère et du jardinage, car n'ayant pas tourbé, ils ne pouvaient rien faire pousser sur la tourbe, la « Moorkultur » n'étant pas encore en usage.

Au point de vue agricole, la colonisation était donc radicalement manquée, puisque le sol n'était pas mis en valeur. Au point de vue social l'échec était aussi complet, car les petits propriétaires qu'on avait essayé d'enraciner en cet endroit ne devaient pas tarder à être évincés de leur propriété.

Voici comment. Faute de culture possible, ils devaient acheter tout ce qui est nécessaire à la vie, et cela dans une colonie perdue au milieu des tourbières où existait un monopole de fait en faveur des deux ou trois commerçants établis là dès le début. Ceux-ci ne manquèrent pas d'en profiter : ils firent au colon un très large crédit, qui l'incitait à la dépense, jusqu'au jour où les dettes égalèrent la valeur du colonat ; à ce moment,

le commerçant se fit céder la propriété. C'est ainsi que quelques individus ont exproprié petit à petit tous les colons, sauf deux; ils louent maintenant les colonats aux ouvriers dont beaucoup en sont les anciens propriétaires. Les locataires ont le droit d'extraire la tourbe nécessaire à leur consommation et, aujourd'hui, grâce aux engrais chimiques, ils peuvent faire quelques cultures. Les salaires industriels ayant haussé, ils seraient en meilleure posture qu'autrefois, n'était l'alcoolisme.

Notons en passant que la fonderie installée à Augustfehn pour utiliser la tourbe n'emploie plus aujourd'hui que du charbon. A côté d'elle existe une fabrique de tourbe-litière et deux ou trois fabriques de tourbe pressée. Il se fait aussi une exportation active de tourbe provenant soit des colonats que les commerçants se sont réservés et qu'ils exploitent industriellement, soit des colonats nouvellement créés. L'État, en effet, a reconnu ses erreurs, et, pour remédier aux funestes conséquences de son premier système, a changé de méthode.

Aujourd'hui les concessions sont vendues aux enchères et atteignent en moyenne le prix de 1.100 marks; cette somme doit être payée en trois ans. Le colon est exempt d'impôt pendant les dix premières années; passé ce délai, il doit payer, en plus des contributions ordinaires, une rente de 6 marks par hectare, rente rachetable au denier trente. Le concessionnaire s'engage à construire pendant les trois premières années une maison d'une valeur de 1.000 marks, pour la construction de laquelle l'État lui avance de l'argent à 4 1/2 p. 100 amortissement compris.

Ces nouveaux colons réussissent en général. D'une part, ils sont le produit d'une sélection, puisque, pour acheter leur colonat, il leur faut disposer d'un capital qu'ils ont dû épargner au préalable, ou tout au moins avoir des qualités personnelles capables d'inspirer confiance à un prêteur. Ayant fait un sacrifice pour acquérir une concession, c'est preuve qu'ils ont le désir de s'y établir définitivement; ils ne sont pas disposés à l'abandonner à la légère.

D'autre part, les progrès de la technique agricole leur permet-

tent, grâce aux engrais chimiques, de se livrer, dès le début, à la culture sur la tourbe même; l'argent nécessaire leur est fourni par la vente de la tourbe et l'élevage des porcs. Ils tirent donc de la culture les denrées indispensables à leur subsistance et ne s'adressent aux commerçants que pour certains objets accessoires. S'ils font appel au crédit, c'est à titre exceptionnel et de façon passagère; ils n'en prennent pas l'habitude. L'alcoolisme sévit également beaucoup moins dans ces nouvelles familles que dans les anciennes.

J'ai eu l'occasion de voir chez lui le propriétaire d'un des colonats de l'origine. C'est un homme fort à l'aise dont la maison confortable vaut 4.000 à 5.000 marks; sa propriété qui donne sur le canal a 90 mètres de large sur 600 mètres de profondeur, soit environ 5 hectares et demi. Presque toute la tourbe a été extraite; ce qui en reste n'est exploité que pour la consommation domestique. Sur cette tourbe, Meyer, le colon, a créé un pâturage pour son cheval et ses cinq vaches; il possède aussi deux truies dont il vend les produits ainsi que ses veaux, son beurre et quelques pommes de terre; toutes les autres denrées sont consommées sur place. L'argent provenant des ventes sert en grande partie à acheter du fumier, car le sol tourbé, très sablonneux, en exige beaucoup; ce fumier vient par le canal des régions d'élevage de la Frise orientale. Tous les six ans, Meyer chaule à 3.000 kilogr. par hectare, et chaque année, il répand 200 kilogr. de scories Thomas et autant de kaïnite. Grâce à ce traitement, il obtient de belles récoltes qui lui font la vie facile.

Lorsque Meyer devint propriétaire à la mort de son père, le colonat était tellement grevé de dettes que ses deux frères ne touchèrent rien dans la succession paternelle : l'un est aujourd'hui colon, l'autre forgeron. Meyer a pu payer les dettes et il a même acheté récemment, à quelque distance d'Augustfehn, une certaine étendue de tourbière qu'il exploite au moyen d'une petite fabrique de tourbe pressée. Il a huit enfants dont un fils de dix-sept ans et quatre filles mariées. La plupart des cadets deviennent ouvriers d'industrie, car les dettes qui grèvent les

colonats réduisent souvent leur part successorale à rien. Les plus favorisés peuvent acquérir une concession ; d'autres, attirés par des parents, émigrent en Amérique, où, après avoir été ouvriers agricoles, ils deviennent plus tard *farmers*.

La colonie d'Augustfehn nous permet de constater :

1° Le rôle important du commerce, sur quoi nous reviendrons plus loin ;

2° L'action très marquée de l'État.

a) D'une part, par l'exécution de grands travaux publics, comme le canal, qui rentrent normalement dans ses attributions et dont l'utilité n'est pas contestable ;

b) D'autre part, par la concession de terres aux nouveaux colons, ce qui constitue un acte de patronage de la propriété, rôle pour lequel l'État manque d'aptitude et de souplesse, ce qui l'a contraint, après une expérience néfaste, à changer ses méthodes.

A Elisabethfehn, située à quelques kilomètres au sud de la colonie précédente, on n'a pas eu à enregistrer d'insuccès ; le canal a été commencé en 1844, et la colonie fondée dès 1863, mais elle n'a pris un véritable essor que dans ces dernières années ; elle s'étend actuellement, pendant 11 kilomètres, sur le territoire de trois communes et compte 160 colonats installés sur terres privées et 156 constitués par l'État, sensiblement dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui à Augustfehn.

Les colons viennent des Fehnkolonien du voisinage ou sont fils d'anciens colons ; quelques-uns sont Hollandais, mais, dans ce cas, ils ne sont naturalisés qu'au bout de dix ans, et seulement s'ils ont réussi. L'Allemagne est assez riche d'hommes pour ne pas s'embarrasser d'émigrants sans valeur. Le nouveau venu choisit un colonat à sa convenance, le paie un prix fixé d'après sa teneur en tourbe et s'y construit une habitation très sommaire et peu coûteuse. Il sème immédiatement du sarrasin qui donne une première récolte passable sur la tourbe, même sans engrais ; puis il commence l'extraction du combustible qui se poursuit pendant les mois de mai, juin et juillet. Il faut en effet que la tourbe ait le temps de sécher avant l'hiver. L'exploitation en est

beaucoup plus simple que dans la vallée de la Somme, puisqu'elle se fait à sec; le chantier est disposé en escalier, deux hommes y travaillent ensemble armés de larges bêches, l'un coupant horizontalement, l'autre verticalement. On obtient ainsi des parallélipipèdes de 40 centimètres de longueur environ, que les femmes disposent comme des piles de biscuits pour les faire sécher.

En automne, le colon vend sa tourbe, soit à un marchand local, soit à un batelier qui la transporte dans les villes du voisinage : Oldenbourg, Leer, Emden.

L'État a fait œuvre de patron soucieux du progrès des méthodes en chargeant le surveillant du canal de faire des expériences pour l'emploi des engrais chimiques et d'en répandre la pratique parmi les habitants de la colonie. Au bout de trois ans, les résultats furent excellents et la population définitivement convertie à l'emploi de la chaux, des phosphates et de la kaïnite.

En résumé, à Elisabethfehn comme à Augustfehn, nous nous trouvons en présence d'une colonisation administrative bien caractérisée, où l'action de l'État se fait sentir d'une façon constante et minutieuse. Ce système est nécessité en partie par les conditions du lieu et l'absence de patrons naturels dans la région; il est parfaitement justifié par le but à atteindre : augmentation de la production nationale, et surtout ouverture de nouveaux territoires à une population qui s'accroît de près d'un million d'âmes par an. Les inconvénients que nous avons pu relever paraissent inhérents à la nature de l'œuvre entreprise et aux conditions mêmes dans lesquelles elle doit être conduite. Les capitaux allemands sont trop nécessaires à l'industrie pour qu'on puisse prévoir le moment où ils s'engageront, comme en Hollande, dans des entreprises de colonisation de tourbières.

Les manifestations de l'initiative privée. — Les tourbières se trouvent donc être le terrain d'élection de l'étatisme et du paternalisme allemands : le type particulariste de la Plaine saxonne

semblerait devoir être ramené par la force des choses vers le type communautaire par la grande importance prise par les Pouvoirs publics. Là où le rôle de l'État est si grand et si nécessaire, le particulier ne peut que se sentir amoindri et parfois comme annihilé, quelles que soient d'ailleurs sa valeur et son énergie personnelles. Cependant l'exploitation de la tourbe et la mise en valeur du sol vierge exigent de la persévérance et un travail intense, non moins que de l'initiative, de la prévoyance et une certaine habileté commerciale. D'ailleurs quelques traits du caractère du paysan saxon, apte à faire ses affaires lui-même, se retrouvent dans les associations libres que les habitants des différentes colonies ont été amenés à constituer pour répondre à certains besoins dont l'État n'avait pas assumé la satisfaction. Si le paysan des tourbières accepte le joug nécessaire de l'État, il ne lui demande pas d'accroître indéfiniment ses attributions.

C'est d'abord dans le domaine de l'*instruction publique* que se fait jour l'initiative de la population. A Neu-Arenberg, pendant les premières années de la colonie, c'est un des habitants qui donne aux enfants un enseignement rudimentaire. A sa mort, les parents intéressés louent les services d'un maître d'école, mais pour l'hiver seulement; en été, il doit chercher à gagner sa vie par d'autres travaux. Comme le berger communal, le maître d'école est nourri successivement dans chaque famille à tour de rôle. Plus tard, on s'entend avec le bureau de l'Église de façon à améliorer la situation de l'instituteur en le faisant nommer sacristain : c'est là l'origine du droit de présentation, que conserve encore actuellement le duc d'Arenberg, en sa qualité de patron de l'Église, pour le choix de l'instituteur-sacristain-organiste, qui est nommé par l'évêque et agréé par le gouvernement.

Je ne puis m'étendre plus longuement sur mille particularités intéressantes de l'organisation scolaire qui montrent la souplesse de ces organismes dus à l'initiative privée, se créant au fur et à mesure des besoins et s'agençant au mieux des intérêts de chacun [1]. On ne peut que louer l'État allemand de respecter cette

1. Les habitants d'une partie du village de Neuvres, se trouvant trop éloignés de

autonomie; il a compris que, dans cette vie locale active, il y avait une force bienfaisante, que le peuple y faisait son éducation politique et qu'il était retenu par elle dans le domaine des réalités tangibles.

Dans le *temporel religieux* nous retrouvons à Neu-Arenberg la même indépendance. A l'origine, la colonie appartenait à la paroisse de Werlte, située à 15 kilomètres et desservie par de mauvais chemins. En 1829, les habitants de Neu-Arenberg décidèrent d'avoir leur église : la commune fournit pour l'église et le presbytère les pierres, les briques et les tuiles ; le duc d'Arenberg donna le bois, et une collecte couvrit le reste de la dépense ; l'État fit don de 300 thalers. Le mobilier de l'église fut donné par la duchesse d'Arenberg. Quant au curé, on lui concéda un domaine de 36 hectares ; à lui d'en tirer le meilleur parti possible.

A côté de ces associations qui se sont formées jadis spontanément pour remplir un service public, nous en trouvons d'autres qui correspondent à des intérêts privés d'ordre général : un *syndicat agricole*, fondé à l'instigation d'un instituteur et qui a beaucoup contribué aux progrès ; une *coopérative de consommation*, qui est réunie à la *laiterie coopérative* pour diminuer les frais d'administration ; une *caisse d'épargne et de prêt*, qui ne rend peut-être pas tous les services que les petites gens en pourraient attendre à cause des sûretés qu'elle exige. Ces dernières institutions ont été fondées par l'instituteur actuel, M. Deters, esprit très ouvert et plein d'initiative, qui supplée dans la mesure du possible au manque de patrons naturels.

En résumé, l'étude des tourbières allemandes de la plaine saxonne nous montre comment cette région n'a pu naître à la vie sociale que grâce à l'intervention préalable de l'État, qui seul était assez riche et assez puissant pour accomplir les travaux nécessités par le lieu. La colonisation a suivi la même progression que le développement des Pouvoirs publics, devenant plus intense à mesure que grandissaient ceux-ci.

l'école, ont refusé leurs subventions, lors d'un agrandissement des locaux, et se sont constitués en commune scolaire indépendante. On n'a rien trouvé à redire à cela, l'école devant naturellement satisfaire ceux qui s'en servent.

Si nous ne nous trouvons pas en présence d'une organisation absolument pharaonique, cela tient, d'une part, à ce que les tourbières ne constituent qu'une faible partie de l'État, d'autre part, à ce que les conditions même du lieu, en donnant spontanément naissance à la navigation et au commerce, assurent par là aux colons une certaine indépendance dans leurs moyens d'existence et les garantissent contre l'omnipotence envahissante de l'État.

IV

LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE LA NAVIGATION

Le lieu donne naissance au commerce par batellerie. — Nous avons vu que les premières colonies de tourbières dans les Pays-Bas ont une origine commerciale. C'est pour se procurer un objet de commerce que les bateliers frisons ont attaqué le marais tout autour du Zuiderzée; c'est pour réaliser des bénéfices dans des entreprises commerciales que les capitalistes urbains ont constitué des sociétés pour l'exploitation de la tourbe en Drenthe et en Groningue.

Le transport et la vente du combustible ont pour le moins autant d'importance que son extraction. Et remarquez que cela n'est pas seulement l'affaire d'un patron commandant à des salariés; les canaux ne permettent pas l'emploi de grands bateaux, deux ou trois hommes suffisent à conduire les plus grands chalands dont le chargement de tourbe n'a pas en somme une très grande valeur; l'entrepreneur de tourbage ne peut donc ni surveiller lui-même les voyages des bateaux ni mettre sur chacun d'eux un représentant, ce qui augmenterait les frais généraux dans une énorme proportion. Par conséquent, la solution la plus simple est de vendre la tourbe au batelier qui la transporte et la revend ensuite pour son propre compte. C'est donc toute une population qui prend part au commerce de la tourbe; vous voyez d'ici les aptitudes qui doi-

vent se développer chez ces hommes qui passent tout au plus trois mois sur le chantier et le reste du temps sur leur bateau ou sur les marchés des villes.

La conséquence de cette formation commerciale, c'est que, lorsque la tourbe est épuisée, la plupart des tourbiers-bateliers restent de purs transporteurs-commerçants. Ils sont plus de cinq cents à Hoogeveen qui vont ailleurs chercher de la tourbe pour la revendre, et qui rapportent des engrais, de la paille, des briques, etc..., souvent même ils ne font plus commerce de tourbe; mais, comme leur métier est né dans la tourbière, la colonie reste leur port d'attache. Il y a aussi à cela une autre raison, c'est que, à l'heure actuelle, ces tourbières, en raison même de l'esprit commercial qui s'y est développé, comptent parmi les centres les plus actifs de la vie économique des Pays-Bas. Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de leur agriculture et de leur industrie, mais dès maintenant nous pouvons prévoir que le commerce et la batellerie y trouveront ample matière à trafic et à transport.

On s'explique ainsi l'encombrement des canaux où la circulation devient parfois presque impossible. On comprend que les bateliers néerlandais, dont les enfants restent dans le métier, débordent de leur pays et entreprennent quelquefois de longs voyages. J'en ai connu un, patron d'une tjalk valant 18.000 francs, qui vient souvent dans le nord de la France. Il charge dans les colonies de Groningue de la fécule qu'il transporte à Gand; puis de là il va à Condé chercher de la pierre pour les routes de Hollande. Son fils est allé une fois à Lyon porter de l'avoine; le voyage a duré trois mois aller et retour. Lui-même va quelquefois en Allemagne où il laisse du blé et d'où il rapporte du charbon. Il n'habite que son bateau avec sa femme et ses quatre enfants qui seront bateliers comme lui et comme son père.

On serait peut-être tenté de croire que le grand essor du commerce par batellerie dans les Pays-Bas tient aux conditions spéciales du pays dont le sol bas et horizontal est particulièrement favorable à l'établissement des canaux. En fait, il n'y a

pas de contrée au monde où le réseau des voies navigables soit aussi serré qu'en Néerlande; presque chaque ferme y est desservie par un canal. Sans nier la part qu'a pu avoir le relief du sol dans le développement de la batellerie, on ne peut s'empêcher de remarquer que c'est surtout dans les colonies de tourbières que son importance est grande, et, en Allemagne, c'est là que nous la voyons prendre naissance.

Le commerce, en effet, sort nécessairement des conditions du lieu qui impliquent également la batellerie comme moyen de transport :

1° La barque est le seul moyen de communication et de transport. Dans la solitude du marais, il n'y a pas de route et il n'en peut y avoir qu'au prix de travaux énormes. La rivière ou le canal qui sert déjà de collecteur pour l'écoulement des eaux, sert aussi de voie de communication. C'est donc par eau que s'établissent les relations entre les hommes;

2° Ces relations sont très intenses, car la tourbière ne produit pas les denrées nécessaires à la vie; elle est impropre à l'établissement du domaine plein, à moins d'une transformation du sol qui n'est possible que grâce au commerce, qui permet l'exportation de la tourbe et l'importation de denrées alimentaires et d'engrais.

L'exemple d'Élisabethfehn va nous montrer la genèse de ce commerce par batellerie. Le nouveau colon, avons-nous dit, s'installe au printemps plus ou moins aidé par les subventions et l'aide personnelle de sa famille. Il extrait de la tourbe; il ne saurait la consommer en entier ni en trouver l'écoulement sur place; il lui faut donc la vendre au loin, s'il veut se procurer les moyens de vivre jusqu'à la prochaine récolte et acheter les engrais qui lui permettront d'obtenir cette récolte. On voit par là l'importance énorme de la tourbe dans les *Fehnkolonien* : elle fournit immédiatement au colon agricole, et en quantité pratiquement indéfinie, les capitaux nécessaires à la mise en valeur de son domaine; mais elle introduit dans la culture une complication : le commerce.

Généralement le colon ira lui-même vendre sa tourbe sur les

marchés voisins d'Oldenbourg, Leer, Emden, etc..., et il en rapportera des céréales, des engrais, des fumiers provenant des narschen, ou de la vase marine (*seeschlick*), recueillie sur le littoral. Mais il ne pourra faire ces voyages qu'à la condition d'avoir un bateau; au début, son père lui prêtera le sien ; puis, dès qu'il aura quelques économies, il en achètera un d'occasion, souvent il le paiera par annuités, car la barque est vraiment ici l'instrument de travail par excellence. Elle libère le colon des bateliers et des commerçants locaux, dont nous avons déjà vu le rôle parfois néfaste; elle est pour lui une nouvelle source de profits : après avoir fait ses propres transports, il fait ceux des voisins et si, en cours de route, il trouve une cargaison à embarquer, il n'y manque pas. Il passe ainsi la moitié de l'année sur l'eau, il est aux trois quarts batelier et ne séjourne plus sur son colonat que pendant les grands travaux d'été et pendant l'hiver, alors que les canaux sont gelés. Il est aidé dans la conduite de son bateau par sa femme ou un jeune garçon; l'horizontalité de la plaine lui permet de navigner à la voile presque toujours, sinon il hale lui-même son embarcation dont les dimensions sont précisément adaptées à ce mode de traction. Enfin, dès que son métier de transporteur lui a rapporté assez d'argent, il échange son vieux bateau contre un neuf, avant même de songer à se bâtir une maison.

La batellerie permet donc, au début, de cultiver la tourbe grâce aux engrais; puis plus tard d'étendre et d'améliorer les cultures; enfin, lorsque la tourbe est complètement enlevée sur une partie du domaine, de construire une maison définitive et confortable.

On voit par là l'importance du commerce par voie d'eau pour la colonisation agricole des tourbières. Il existe 150 bateaux à Elisabethfehn et une centaine à Idafehn, colonie voisine; à l'écluse, on compte 3.000 passages par an. L'industrie de la construction des bateaux s'est développée à Strücklingen, village du voisinage en bordure de la tourbière, où il existe des chantiers [1].

1. Strücklingen est le village le plus septentrional d'un pays appelé le Sagterland,

A Augustfehn, la batellerie ne s'est pas développée, car nous savons que les colons ont très vite abandonné la culture pour l'industrie. Le commerce de la tourbe n'a donc pas existé au début, mais cela a eu pour conséquence de donner aux commerçants installés dans la colonie une importance extrême ; ils se sont trouvés investis d'un monopole de fait pour satisfaire à tous les besoins des colons. Nous avons vu comment ils ont évincé ceux-ci de leur propriété.

On ne peut donc pas dans les tourbières se soustraire à l'influence du commerce sous une forme ou sous une autre. Dans toutes les colonies, il existe des négociants, mais leur puissance est limitée précisément par la batellerie, qui permet à la concurrence extérieure de se faire sentir, et qui libère ainsi le colon de l'oppression du commerce local. Les associations dont nous avons parlé plus haut agissent aussi dans le même sens ; ainsi la laiterie coopérative de Neu-Arenberg achète aux paysans les œufs, le beurre, le miel et, par le moyen d'un compte courant avec la coopérative de consommation, leur fournit en échange tous les objets dont ils peuvent avoir besoin, depuis le sucre jusqu'aux livres de messe.

Si, dans les colonies modernes, le commerce est une condition préalable de la mise en culture des tourbières, à plus forte raison en était-il ainsi dans les colonies anciennes, comme Papenburg où on pratiquait la *Fehnkultur*. Il fallait attendre plusieurs années avant d'obtenir des récoltes ; la vente de la tourbe seule permettait de vivre pendant ce temps-là, et si, aujourd'hui, le commerçant accompagne, précède même le colon dans la colonie, il n'en était pas de même alors, et chacun devait se préoccuper d'amener lui-même sa tourbe sur les marchés et d'en rapporter les objets dont il avait besoin.

qui s'étend du sud au nord, le long de la rivière d'Ohe. Cette région, aujourd'hui en pleine culture, était jadis occupée par des marais et des tourbières, ce qui confirme notre hypothèse que le défrichement des tourbières a commencé le long des cours d'eau. Les habitants du Sagterland se distinguent des populations voisines par leurs coutumes : ils parlent la langue frisonne et leurs habitations sont construites sur le modèle frison.

La batellerie conduit au commerce maritime. — En raison de la situation géographique de Papenburg sur l'Ems navigable, la batellerie s'y est beaucoup développée et a évolué vers la navigation maritime.

L'extraction de la tourbe n'a lieu que pendant l'été; la culture étant nulle ou très réduite, au début du moins, les colons ont de grands loisirs. Ils vont chercher à les occuper en utilisant leur bateau; la batellerie, qui était d'abord pour eux un moyen de tirer parti de leur terre, va devenir une industrie accessoire et bientôt principale. Ils se font transporteurs pour le compte d'autrui : à Leer, à Emden ils sont en rapport avec des gens de mer; ils s'enhardissent à leur contact; l'Ems est assez profond pour porter des navires, ils en profitent, la batellerie se développe en navigation maritime, et le commerce de mer fait la prospérité de Papenburg.

En 1850, sa flotte égalait en importance celle d'Emden; elle était d'environ 11.000 tonneaux; ce chiffre monta à 23.000 tonneaux en 1873. En 1860, on comptait 400 navires et près de cent armateurs; la ville n'était guère habitée que par des familles de marins ou d'ouvriers employés à la construction des navires : la population tout entière vivait donc du commerce maritime. En été, les navires de Papenburg fréquentaient surtout les ports de la mer du Nord et de la Baltique; en hiver, ils allaient dans la Méditerranée, les plus grands se hasardaient jusqu'en Amérique [1]. Les jeunes gens trouvaient ainsi facilement à gagner leur vie, et leurs salaires leur étaient une aide puissante pour leur établissement sur un nouveau colonat. Aussi la colonie s'est-elle considérablement accrue; de nouveaux domaines se sont fondés sur les rives de nouveaux canaux qui sont venus se brancher sur le canal primitif; il en résulte que Papenburg, comme toutes les *Fehnkolonien* qui se développent, a la forme caractéristique d'une patte d'oie. Aujourd'hui, la marine marchande de Papenburg a disparu (il ne reste que *huit* navires). La navigation à voile a été tuée par la navigation à

1. Max Peters, *Die Entwicklung der deutschen Reederei.*

vapeur qui a amené, en Allemagne surtout, une concentration du commerce maritime, qui s'est opérée au profit de Brême et de Hambourg et aux dépens des petits ports qui, comme Papenburg, n'étaient pas dans les conditions voulues pour profiter de cette évolution [1].

Nous notons la même évolution dans les tourbières de la Groningue ; elle est même plus rapide et plus accentuée à cause de l'influence du milieu général où règne une grande activité commerciale. Groningue est depuis longtemps une grande ville de commerce et un port important ; il n'est pas surprenant que son exemple agisse sur les colonies qu'elle a fondées et les oriente vers le commerce de mer.

Les petits bateaux du début s'agrandissent ; on commence à faire le commerce avec l'Allemagne par le canal de Groningue à Delfzijl sur le Dollart. Puis, on construit des bateaux de mer dans les chantiers qui s'organisent de toutes parts dans les colonies. De Hambourg, de Scandinavie et de Russie on rapporte le bois nécessaire pour les constructions. Au XVIIIe siècle, Sappemeer, Hoogezand, Veendam sont de vrais ports d'attache où vit une nombreuse population de marins et où on rencontre des lignées de capitaines. Pendant la première moitié du XIXe siècle, on fait un grand commerce de céréales avec l'Angleterre.

En 1863, Veendam comptait 139 maisons d'armement avec 166 bâtiments ; 122 capitaines étaient propriétaires de leurs navires. Les deux villages de Pekela possédaient 163 bateaux et 69 capitaines armateurs. Enfin, dans l'ensemble des colonies, on enregistrait 542 navires et 395 maisons d'armement. *Aucune ville en Hollande* n'avait une navigation si active, eu égard à la population. Non seulement on naviguait, mais on construisait ; il existait 43 chantiers dont 12 à Hoogezand. On trouve aussi des ateliers pour le fer, pour les cordages, pour les voiles, etc...

De cette prospérité maritime il ne reste à peu près rien aujourd'hui. Si Groningue a pu maintenir encore sa situation de

1. Parmi les autres colonies de tourbières qui eurent autrefois un commerce maritime assez actif, on peut citer Grossefehn et Rhauderfehn.

port maritime, c'est grâce aux sacrifices qu'elle s'est imposés pour approfondir et élargir le Reitdiep et le canal de Delfzijl qui la relient à la mer. Mais, comme à Papenburg, les petits voiliers possédés par leurs capitaines ont dû céder le pas aux gros cargo-boats des compagnies anonymes. En 1900, des 542 navires des colonies il ne reste plus que 80; Pekela n'en avait plus que 14 et Hoogezand un seul. Après une période de brillante prospérité, la navigation maritime a décliné rapidement et tout porte à croire que sa décadence est irrémédiable.

Les colonies de la Groningue n'ont pas été seules à souffrir des modifications que les progrès techniques ont apportées dans le commerce maritime. Les cités commerçantes que nous citions au début de cette étude sont aujourd'hui des villes mortes pour la plupart. Le trafic s'est retiré de leurs ports pour se concentrer à Amsterdam et Rotterdam; il en a été de même en Allemagne de Leer, d'Emden et d'autres qui, au temps de la Hanse, jettaient un vif éclat. Mais tandis que ces villes, ne pouvant pas s'adapter à de nouvelles conditions économiques, n'avaient plus qu'à s'endormir et à tomber en léthargie, les colonies des tourbières ont pu continuer à vivre et à prospérer, grâce aux nouvelles sources de richesse qui s'ouvraient à elles.

V

L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE

La culture spécialisée et les industries agricoles. — La navigation à vapeur a définitivement supplanté la navigation à voile, précisément à l'époque où on a commencé à appliquer couramment à l'agriculture les méthodes rationnelles indiquées par la science; c'était aussi le temps où l'industrie prenait partout un grand essor. Les habitants des tourbières pleins d'initiative et d'énergie n'ont pas négligé ces occasions de relèvement; au lieu de gémir et d'essayer en vain de lutter contre le sort, ils ont accepté le leur et se sont adaptés sans plus tarder aux nouvelles conditions qu'il leur faisait.

Déjà vers 1860, lorsque Emile de Laveleye poursuivait son enquête sur l'agriculture néerlandaise, il signalait les colonies de la Groningue comme une des régions où la culture était le plus avancée. On y employait de façon courante le limon fertile déposé dans le Dollard, le fumier acheté chez les fermiers de la zone argileuse et jusqu'à des moules qu'on répandait dans les champs. L'assolement y était rationnel et depuis plus de cent ans on y pratiquait les semailles en ligne qu'on considérait alors comme une invention récente de l'agriculture anglaise. Les produits obtenus de la sorte égalaient ceux des meilleures terres argileuses.

Jadis on faisait beaucoup de blé; cela n'a rien d'étonnant puisque Groningue en était le grand marché. Aujourd'hui le

cultivateur des colonies s'est spécialisé dans la production des pommes de terre. Le sol composé de sable mélangé de débris tourbeux est particulièrement favorable à cette plante : il est riche et léger, le tubercule peut s'y développer à l'aise et les matières humiques qui y abondent ont une haute teneur en potasse. Aussi ne voit-on, dans toute cette contrée, que des champs de pommes de terre. Les domaines n'ont souvent pas de bétail, ni vaches, ni porcs, un ou deux chevaux seulement pour exécuter les labours; les charrois se font naturellement par eau. On emploie surtout les engrais minéraux; si on a besoin de fumier, on le fait venir d'une région de pâturage. Il ne serait pas absolument économique de faire revenir tous les ans les pommes de terre sur le même sol; aussi consacre-t-on en général la moitié du terrain à des céréales, avoine ou seigle. Tout est vendu, la paille comme le grain : nous verrons tout à l'heure à quoi elle est employée.

La pomme de terre cultivée dans les colonies est destinée à la féculerie et, comme on pouvait s'y attendre, les féculeries se sont installées dans les colonies mêmes, afin d'être à portée de la matière première, d'avoir des moyens de transport faciles par les canaux, et de trouver de la main-d'œuvre. La fabrication dure en effet trois mois : octobre, novembre et décembre; à ce moment, les travaux d'extraction de la tourbe sont terminés et les ouvriers sont en quête de travail. Enfin n'oublions pas que les colons ont l'esprit des affaires : une des meilleures preuves en est que, sur 27 féculeries, 9 sont coopératives, c'est-à-dire créées et exploitées par des cultivateurs.

L'établissement d'une féculerie coûte 300.000 à 450.000 francs. L'approvisionnement de la fabrique est assuré par des contrats avec les fermiers du voisinage; le prix des pommes de terre est fixé soit à forfait, soit d'après la teneur en fécule; ce dernier mode de paiement est plus spécialement employé par les coopératives qui contribuent ainsi à améliorer la qualité des produits. Elles comptent en général une centaine de membres de façon à trouver chez leurs adhérents toute la matière première dont elles ont besoin. Coopératives et féculeries privées se complè-

tent très heureusement; les premières contribuent à maintenir des cours réguliers en rendant inefficaces les coalitions de fabricants; les secondes favorisent le progrès technique et une meilleure utilisation des matières premières, car l'intérêt personnel d'un industriel vaut plus pour réaliser une amélioration que toute la science et la bonne volonté d'un directeur salarié. Les coopératives sont ainsi entraînées dans la voie du progrès par les fabriques privées. Presque toute la fécule produite est exportée, ce qui est un nouvel aliment offert au commerce par batellerie.

La féculerie n'est pas la seule industrie des tourbières de Groningue, on y compte aussi un certain nombre de fabriques de carton; la première s'est installée vers 1870. Depuis, elles se sont multipliées et on en trouve aujourd'hui dans toute la province. Comme les fabriques de fécule, elles sont une conséquence de la culture; si, dans les tourbières, les céréales ont vu leur importance décroître, elles n'en occupent pas moins une partie de l'assolement; dans la plaine au nord de Groningue, elles constituent la principale culture en raison de la fertilité du sol vierge formé par les alluvions récemment endiguées. Le fumier étant inutile, les fermiers préfèrent ne pas entretenir de bétail, ce qui les obligerait à faire des fourrages et réduirait d'autant leurs emblavures. Jadis, on brûlait la paille pour s'en débarrasser, on la convertit maintenant en carton. Le prix de revient du blé est ainsi diminué de la valeur de la paille; celle-ci est très abondante, surtout depuis qu'on emploie du nitrate de soude comme engrais.

Les batteuses en usage dans les domaines ont toutes maintenant une machine à presser la paille qui est alors expédiée par bateau aux fabriques dont l'existence se signale au loin par les énormes meules de paille qui sont dispersées dans leur voisinage en plein air pour diminuer les risques d'incendie. Le carton fabriqué en Groningue est exporté en grande partie en Angleterre.

Enfin, il existe aussi quelques usines métallurgiques et une foule d'industries accessoires qui se développent naturellement

dans une région où l'activité économique amène la création continuelle de nouvelles entreprises et un enrichissement général.

L'ouvrier colon a Papenburg. — Cet essor de l'agriculture et de l'industrie n'est pas particulier à la Groningue; on le retrouve, à des degrés divers, dans toutes les colonies de tourbières; nous l'avons déjà noté à Friezenveen et à Hoogeveen. C'est grâce à lui aussi que les habitants de Papenburg ont pu surmonter la crise résultant pour eux de la décadence de la navigation maritime.

Ils eurent d'abord recours à l'émigration. Beaucoup de jeunes gens habitués aux longs voyages maritimes s'engagèrent comme matelots dans les marines étrangères et, vers 1880, un grand nombre d'entre eux se fixèrent aux États-Unis.

En second lieu, l'agriculture prit un nouvel essor, et par là, la colonisation revint à son but primitif dont elle avait été détournée par le commerce. Elle y revint dans des conditions bien meilleures, puisque, s'il est vrai que la tourbe se vend de moins en moins cher, du moins son extraction ne s'impose plus et, grâce aux engrais chimiques, on peut obtenir sur la tourbière même de très belles récoltes. Le nouveau colon peut donc, dès la fin de la première année, tirer de son terrain la subsistance de sa famille. Les salaires industriels sont aussi une aide puissante pour ces jeunes ménages, tandis que la prospérité générale résultant du développement de l'industrie rend la vente des produits agricoles plus rémunératrice.

Depuis trente ou quarante ans, en effet, plusieurs fabriques se sont successivement installées à Papenburg : verreries, papeteries, chantiers de construction, scieries, usines métallurgiques et chimiques, etc... Elles occupent actuellement un millier d'ouvriers qui sont presque tous propriétaires d'un colonat. On voit aussi combien par leur nature ces industries sont sous l'influence du lieu et des anciennes habitudes commerciales qui faisaient des ports de l'Ems inférieure des entrepôts pour les produits du Nord et ceux de Westphalie.

Il se pourrait d'ailleurs que les tourbières devinssent un jour le centre d'une industrie très active et qui leur serait propre. On sait l'énorme consommation que fait l'agriculture des nitrates de soude dont les gisements actuels les plus importants se trouvent au Chili. Ces gisements s'épuisent chaque année et c'était pour certains un sujet d'inquiétude de savoir comment on pourrait remplacer cet engrais. Cette inquiétude n'a plus aujourd'hui de raison d'être : d'après les derniers travaux de Müntz et Lainé, nous savons que les tourbières peuvent être utilisées pour la production intensive des nitrates[1].

Ces chimistes, en employant de la tourbe spongieuse ou compacte, mélangée de calcaire, ensemencée de ferments nitrificateurs et arrosée de sulfate d'ammoniaque qui fait office de matière nitrifiable, ont obtenu une nitrification d'une intensité extraordinaire allant jusqu'à 8 kilogrammes de salpêtre par jour et par mètre cube : sur un hectare de tourbe, on pourrait, d'après leurs calculs, obtenir 50.000 tonnes de salpêtre par an. L'opération doit se faire à 30°; ce qui la rend très économique (et c'est là le point intéressant), c'est que, sauf le calcaire, la tourbe fournit tous les éléments de la transformation.

Combustible peu coûteux, elle fournit la chaleur nécessaire à l'opération chimique et à toutes les opérations accessoires.

Matière azotée, elle donne, par distillation dans un courant de vapeur d'eau surchauffée, des eaux ammoniacales qui constituent la matière nitrifiable.

La tourbe fournit donc : 1° la chaleur; 2° le support des organismes; 3° la matière nitrifiable. L'eau, l'air et la semence de ferments se trouvent partout et gratuitement; il n'y a qu'à apporter le calcaire.

L'agriculture a donc devant elle des réserves immenses de nitrates. C'est une nouvelle source de richesses pour les pays de tourbières : la chimie les avait déjà ouverts à la culture, voici qu'elle en fait maintenant la mine où le cultivateur viendra s'approvisionner d'engrais azoté. De pareilles découvertes sont

1. Voir *Journal d'Agriculture pratique* (14 juin 1906).

bien faites pour nous inviter à user sans remords des trésors que la nature met à notre disposition; avant qu'ils soient épuisés, de nouveaux progrès les ont déjà rendus inutiles.

La dernière évolution des colonies des tourbières vers l'agriculture intensive et l'industrie n'est que l'aboutissement logique de l'œuvre de colonisation, commencée inconsciemment à la fin du moyen âge et poursuivie méthodiquement depuis le XVIIe siècle, aussi bien dans les Pays-Bas qu'en Allemagne. Tant que l'habitant des tourbières n'a été qu'un simple marchand de tourbe plus ou moins attaché à son chantier et à sa hutte, beaucoup plus batelier nomade qu'agriculteur stable, on pouvait à peine parler de mise en valeur et de peuplement des tourbières. Le peuplement n'a été un fait acquis que le jour où les hommes sont restés, quoique la tourbe eut été épuisée; ils ont pu rester, grâce à l'emploi de méthodes de culture rationnelles, aussi étaient-ils bien préparés, et mieux que quiconque de leurs concitoyens, à utiliser, en les appliquant à l'agriculture, les découvertes scientifiques du XIXe siècle. Formés par le commerce et l'esprit toujours en éveil, ils ont rapidement orienté l'agriculture vers la spécialisation et lui ont donné son couronnement naturel avec les industries agricoles. Les colonies des tourbières ne sont plus maintenant un chantier où on se livre à un travail unique imposé par le lieu; elles comptent parmi les centres où l'activité économique du pays s'épanouit le plus largement et le plus librement.

Si elles ont pu en arriver là, elles le doivent au commerce qui a présidé à leur naissance, qui les a soutenues dans leur développement et qui ne les a abandonnées qu'après les avoir munies de capitaux suffisants pour leur permettre de monter leurs usines et de faire à leurs cultures spécialisées les avances nécessaires. Elles vivaient jadis du commerce, elles le font vivre aujourd'hui par les produits de leur agriculture et de leur industrie. Ainsi, à quelque période de leur histoire que nous les prenions, nous les trouvons soumises à son influence ou à ses effets.

VI

CONCLUSIONS

LES RÉPERCUSSIONS. — Nous résumerons ainsi qu'il suit les principales répercussions, qui nous semblent ressortir de la présente étude :

Dans les Pays-Bas :

La situation géographique du lieu a donné naissance au commerce, et par là a déterminé l'existence de cités commerçantes et le développement de l'esprit commercial. Les Pays-Bas constituent, en effet, un des embranchements les plus importants des grandes voies de communication de l'Europe occidentale ; en relation par la mer avec l'Angleterre et les pays du nord, ils sont reliés par le Rhin à la Haute Allemagne et à l'Italie ; ils sont aussi en rapports faciles avec la Flandre et la France par les canaux, les rivières et les routes de terre.

La configuration du sol a développé la batellerie, moyen de transport facile et économique. Le sol est en effet bas et horizontal ; il existe de nombreux lacs intérieurs et des rivières à cours lent et à niveau constant qu'il est aisé de relier entre elles par des canaux.

L'habitude du commerce pousse les bateliers frisons à exploiter les tourbières. La tourbe, employée pour le chauffage dans les centres urbains, est une marchandise d'extraction et de vente faciles, de valeur stable ; son commerce reste à la portée des petites gens, il n'exige pas d'aptitudes supérieures.

La proximité des rivières ou du Zuiderzée facilite l'exploitation individuelle de la tourbe par des bateliers indépendants (Staphorst).

L'exploitation de la tourbière par des bateliers détermine la petite propriété (Staphorst).

L'exploitation des tourbières de l'intérieur, exigeant des travaux d'aménagement des eaux, nécessite l'intervention de capitalistes (Hoogeveen, Hoogersmilde, colonies de Groningue).

L'intervention des capitalistes a pour conséquence le développement du fermage.

L'épuisement de la tourbe fait évoluer la population vers l'agriculture et surtout vers le commerce.

La formation commerciale de la population amène l'essor de l'agriculture spécialisée et de l'industrie lors de la décadence du commerce maritime.

La facilité relative de l'aménagement des eaux permet aux associations libres et aux collectivités restreintes de mener à bien l'œuvre de colonisation.

En Allemagne :

La nature du sol ne permet la culture que grâce à l'existence préalable du commerce et de la batellerie.

Les difficultés de l'aménagement des eaux nécessitent l'intervention des grands pouvoirs publics.

L'importance du rôle de l'État dans l'aménagement des eaux et l'absence de patrons naturels le poussent à jouer le rôle de patron et à faire de la colonisation administrative. Le paternalisme allemand y est aussi pour quelque chose ; l'État cherche de parti pris à réaliser certaines conditions économiques, la petite propriété par exemple.

La batellerie favorise la constitution du petit domaine.

L'abondance du sol inculte facilite l'expansion de proche en proche par l'établissement des enfants dans le voisinage.

Enfin, dans l'un et l'autre pays, la nature du lieu, imposant, préalablement à tout peuplement, la transformation artificielle du sol, implique le développement antérieur dans une région voisine du commerce et de la batellerie, et l'existence d'associations libres ou publiques. *Le type des tourbières n'est pas*

un produit spontané du lieu; il est la résultante de types antérieurs d'origines diverses fondus ensemble et recevant leur caractère commun des conditions très spéciales du lieu.

Les trois types de la Plaine saxonne. — Nous connaissons déjà les types antérieurs qui ont contribué à la formation du type des tourbières : ce sont le type des landes sablonneuses (Lunebourg, Twente) et le type de la zone argileuse (littoral de la mer du Nord). Il nous semble donc opportun de rapprocher maintenant ces trois types et d'en dégager brièvement les caractères essentiels.

Sur les landes sablonneuses nous trouvons un type de paysans propriétaires pratiquant la culture intégrale sur un domaine plein à transmission intégrale avec avantage à l'héritier et émigration ou célibat des cadets. La grande stabilité de la famille a pour conséquences le respect de la tradition, une grande autonomie locale et une faible influence des Pouvoirs publics. Le développement des transports, récent d'ailleurs, tend à rendre la culture plus intensive et par là à faciliter l'établissement des cadets.

Sur les terres d'alluvions du littoral apparaît un type de cultivateurs riches et instruits pratiquant une culture intensive spécialisée sur des domaines appartenant souvent à des capitalistes absentéistes. Le commerce, développant la richesse mobilière, permet la transmission intégrale à un enfant non avantagé et facilite l'établissement des autres dans la culture ou dans d'autres professions. L'autonomie locale, qui se manifeste encore par de nombreuses associations, est cependant incapable d'assurer seule tous les services publics que réclame cette société plus compliquée que la précédente : aussi les Pouvoirs publics prennent-ils plus d'importance.

Le type des tourbières est complexe parce que, d'une part, il est en voie de formation; d'autre part, il est soumis très fortement à l'influence des types voisins qui diffèrent en Allemagne et dans les Pays-Bas. A l'origine, c'est un commerçant-batelier qui évolue ensuite vers l'agriculture spécialisée, le commerce

pur ou l'industrie. La nécessité du capital pour la mise en valeur des tourbières a développé, en Hollande, les associations, la propriété absentéiste et le fermage, en Allemagne, les Pouvoirs publics et la petite propriété par voie de contrainte administrative.

Il est clair que le type des tourbières procède assez directement du type de la zone littorale qui a fourni les débouchés commerciaux, les capitaux, les chefs d'entreprises, les associations et les pouvoirs publics nécessaires à la mise en valeur des tourbières ; c'est pourquoi on peut vraiment parler de colonisation. Les colons eux-mêmes sont venus en majorité des terres d'alluvions, ce sont des Frisons. Les landes sablonneuses n'ont guère contribué au peuplement des tourbières que par quelques colons, et par l'influence que leur voisinage a pu parfois exercer sur la culture et la transmission du domaine. Les paysans saxons n'ont joué en somme qu'un rôle très effacé dans la colonisation des tourbières. C'est une œuvre qui demandait des chefs ; il ne semble pas qu'ils aient pu en fournir. De même que jadis, pour aller « gaigner terre » en Gaule ou en Angleterre, il leur a fallu se mettre sous la conduite des odiniques, de même aujourd'hui, pour conquérir les marais de leur pays, il leur faut subir l'autorité de chefs étrangers représentés par des Pouvoirs publics qui ont pris naissance en dehors d'eux.

L'étude des tourbières du Nord-Ouest de l'Europe présente, en effet, ceci de particulièrement intéressant : elle nous fait assister au dernier épisode de l'histoire du peuplement de la Plaine saxonne, commencé il y a plus de vingt siècles et qui, depuis lors, s'est poursuivi, nous en avons maintenant la preuve, d'une façon constante à toutes les époques, quoique avec une activité variable et des fortunes diverses. On peut d'ores et déjà prévoir le moment où, dans les Pays-Bas, les dernières parcelles du sol seront mises en valeur ; et, si l'Allemagne est moins avancée dans cette voie, l'énorme accroissement annuel de sa population permet de supposer que les progrès de la colonisation des immenses marais tourbeux seront désormais rapides, grâce aux méthodes scientifiques modernes et à l'outillage public créé par l'État.

L'INFLUENCE DES TRANSPORTS. — S'il était nécessaire de démontrer aux lecteurs de la *Science sociale* l'importance des transports, les tourbières nous en fourniraient une preuve irrécusable. A chaque pas nous avons pu reconnaître leur influence; c'est à eux que le type des tourbières doit sa physionomie propre. Il n'a pas seulement été modifié par les transports au cours des temps, il a été vraiment créé par eux puisque, avant leur apparition, ce désert marécageux était inhabitable. Les différences que nous avons notées entre les Pays-Bas et l'Allemagne tiennent précisément à des différences dans les conditions des transports.

C'est parce que les transports ont pu s'établir plus facilement en Hollande qu'on y a vu de très bonne heure des villes de commerce riches et qu'ainsi l'exploitation des tourbières y a commencé plus tôt qu'en Allemagne.

C'est parce que les mers et les fleuves favorisent les transports que l'exploitation de la tourbe a débuté à proximité du Zuiderzée et au bord des rivières.

C'est parce que les transports sont facilités dans les Pays-Bas, par des voies d'eau naturelles, ou peu coûteuses à établir, que des associations de particuliers, ou une collectivité restreinte comme la ville de Groningue, ont pu mener à bien l'exploitation et la colonisation des tourbières.

C'est parce que les transports étaient plus intenses en Hollande que les colonies y sont devenues plus vite le centre d'une activité économique très grande, que le commerce s'y est beaucoup développé, que l'agriculture y a été de bonne heure intensive et spécialisée, que l'industrie y a fait son apparition.

C'est parce que les transports ne pouvaient pas s'établir aisément dans l'immense bloc des tourbières allemandes, que l'intervention préalable des grands Pouvoirs publics a été nécessaire, et que ceux-ci, se sentant indispensables, ont prétendu diriger souverainement la colonisation.

Nous ne pousserons pas plus loin cette comparaison: elle suffit pour nous permettre de constater une fois de plus que les transports sont le grand agent transformateur des sociétés. Celles

qui ne sont pas touchées par eux restent immobiles et immuables : elles subissent souverainement l'empreinte du lieu et, comme ce lieu ne change guère, elles restent indéfiniment semblables à elles-mêmes.

Dès que les transports apparaissent, on peut noter des transformations dans les sociétés même les plus traditionnelles. Si ces sociétés se transportent elles-mêmes, elles doivent s'adapter à de nouvelles conditions de lieu et nous savons *comment la route crée le type social.* Si, au contraire, elles sont atteintes chez elles par les transports, elles subissent des transformations dues, soit à une modification du lieu, soit à des influences étrangères. Les forêts sont abattues, les mines exploitées, les marais desséchés; l'agriculture devient intensive, le commerce se développe et la fabrication prend son essor. Par les relations intellectuelles avec les peuples voisins, les progrès techniques s'introduisent, les idées se modifient, la forme des Pouvoirs publics change, la civilisation évolue, la religion elle-même se transforme. A l'immobilité primitive a succédé le mouvement [1].

Ces transformations ne vont pas toujours sans crise : notre siècle en sait quelque chose. Aussi certaines gens sont-ils portés à jeter l'anathème sur les causes apparentes de ces crises et à maudire la vapeur, le chemin de fer et le télégraphe. En réalité, ces causes sont plus simples et beaucoup plus profondes : les malaises qui se manifestent aujourd'hui chez bien des peuples sont dus au manque de souplesse de certains types sociaux qui ne savent pas s'adapter aux modifications incessantes du milieu.

1. Toutefois il convient de remarquer que ces transformations sont limitées par la nature même du mode de transport : les transports par animaux de bât n'ont pas les mêmes effets que les transports par eau ou par chemin de fer. Lorsque les transformations d'un type social dues à un mode de transport déterminé se sont réalisées, l'évolution de ce type s'arrête; c'est pourquoi les sociétés où existent les transports par caravanes nous paraissent *aujourd'hui* stationnaires. Il en est de même, *a fortiori*, des sociétés organisées en vue de l'exécution des transports comme les sociétés de caravaniers (Touareg); elles ne se modifient pas tant que le mode de transports reste le même. Mais il est évident que, lorsque les transports par caravanes sont apparus parmi les patriarcaux, ceux-ci ont subi des transformations profondes; cela est surtout vrai pour ceux d'entre eux qui sont devenus des caravaniers. Ajoutons aussi qu'un même mode de transport à une action d'autant plus efficace que le lieu est par sa nature plus facilement transformable.

Faute de discipline, le mouvement chez eux se traduit par l'agitation. D'autres, au contraire, s'adaptent au milieu transformé, en tirent le meilleur parti possible et, loin d'en souffrir, en profitent pour arriver à une prospérité plus grande : chez eux, le mouvement discipliné et réglé devient activité féconde.

Ainsi la faculté d'adaptation nous apparaît comme la véritable marque de la supériorité sociale, et, pour préciser davantage, nous serions tenté de dire que la supériorité sociale appartient aux peuples qui savent le mieux utiliser les transports.

Il n'est pas contestable que les trois grands types sociaux qui peuplent la plaine de la mer du Nord, entre le Rhin et l'Elbe ont su s'adapter aux conditions changeantes du milieu, et tirer supérieurement parti des transports : l'un a défriché la lande et lui a fait nourrir plus d'hommes, l'autre a rendu la culture de plus en plus intensive et productrice, le troisième enfin a peuplé des solitudes improductives et en a fait des centres de vie active où fleurissent l'agriculture, le commerce et l'industrie.

Une dernière remarque en terminant. J'étais allé étudier les tourbières allemandes croyant y trouver une expansion du type saxon. D'après ce qui précède, on voit qu'on s'y trouve plutôt en présence d'une expansion du type frison. — A la suite de ma première enquête dans les tourbières de la Plaine saxonne, j'avais cru pouvoir conclure à un développement considérable des Pouvoirs publics et à une sorte de régression du type particulariste sous l'influence exclusive du lieu : un second voyage dans les tourbières néerlandaises a complètement modifié cette première manière de voir, comme on a pu s'en rendre compte au cours de cette étude. Il ne faut donc pas se lasser d'accumuler les observations, de les comparer, de les contrôler sans cesse et de réformer sans regret des conclusions parfois hâtives.

Paul Roux.

L'Administrateur-Gérant : Léon Gangloff.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

TABLEAU DU TYPE DES TOURBIÈRES

I. — VARIÉTÉ DES TOURBIÈRES NÉERLANDAISES.

Tourbières d'accès relativement facile.	Exploitation par particuliers. Aménagement des eaux par associations libres.	Colonisation libre.	Action de l'État restreinte aux services publics.	
Voisinage de marchés urbains et d'une population à aptitudes commerciales développées. Transports faciles.	Exploitation ancienne de la tourbe. Développement du commerce et de la batellerie.	Epuisement de la tourbe. Developpement du commerce maritime.	Développement de l'agriculture. Esprit entreprenant et progressif.	Spécialisation agricole e industrielle.

II. — VARIÉTÉ DES TOURBIÈRES ALLEMANDES.

Tourbières d'accès difficile. Eloignement et rareté des marchés urbains.	Aménagement des eaux difficile et coûteux.	Nécessité de l'intervention de grands pouvoirs publics.	Colonisation administrative. Exploitation récente des tourbières.	Commerce de la tourbe combiné avec la culture.	Type transitoire du colon batelier.
Transports actuellement faciles.	Développement du commerce et de la batellerie.	Introduction d'engrais. Exportation des produits.	L'agriculture devient intensive.		

LES TROIS TYPES SOCIAUX DE LA PLAINE DU NORD-OUEST

Ce tableau présente les caractères principaux des trois types, sans indiquer les répercussions.

Landes sablonneuses peu fertiles, mais faciles à cultiver. Bruyères.	Pâturage des moutons. Petite culture intégrale à travail manuel dominant devenant intensive sous l'influence des transports. Fabrication domestique évoluant vers l'industrie.	Domaine plein à transmissions intégrales avec avantage de l'héritier. Richesse mobilière faiblement développée.	Famille très stable. Emigration ou célibat des cadets. Le développement des transports facilite l'établissement de ceux-ci.	Autonomie locale très accentuée, se manifestant par la spécialisation des groupements administratifs et la faible influence des pouvoirs publics.	Société simpl de paysans égalitaires.
Alluvions, fertiles et humides, mais difficiles à cultiver. Herbe.	Pâturage intensif. Culture spécialisée à science technique et capital dominants. Commerce par facilité des transports.	Domaine atelier de travail et placement de capitaux. Fermage et absentéisme. La richesse mobilière développée par le commerce permet la transmission intégrale à un enfant non avantagé.	Famille moins stable. Les enfants s'établissent facilement dans la culture ou dans d'autres professions.	Autonomie locale se manifestant par associations hydrauliques et professionnelles. Développements des pouvoirs publics.	Société con plexe de cultiv teurs fermiers. Existence d'u classe patronale.
Tourbières, désert aquatique inhabitable très difficile à transformer. Tourbe.	Extraction de la tourbe. Commerce. Culture intensive et spécialisée. Fabrication industrielle. Transports.	Petite propriété fragmentaire par colonisation administrative. Domaines moyens par colonisation libre ; fermage et absentéisme. Richesse mobilière développée.	Famille stable, mais souple. Grande facilité d'établissement des enfants dans le voisinage ou dans divers métiers.	Associations libres très développées dans les anciennes colonies. Influence prépondérante des pouvoirs publics dans les nouvelles colonies.	Société en vo de formation de complexit croissante. Existence de p trons collectifs.

AVRIL et MAI 1908 — 46e et 47e LIVRAISONS

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Réunion annuelle. — Correspondance. — Enquête sur le Pays : la province de Ferrare, par Paul Roux. — Bibliographie. — Livres reçus.

La suite au verso.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE (*suite*).

N° 27. — **Journal de l'École des Roches** (année 1905-1906).

N° 28 et 29. — L'HISTOIRE EXPLIQUÉE PAR LA SCIENCE SOCIALE : **La Grèce ancienne**, par G. D'AZAMBUJA.

N° 30. — **L'humanité évolue-t-elle vers le socialisme?** par PAUL DESCAMPS.

N° 31. — **L'École moderne**, par G. CLERC, Mme HUGH BELL et A. PERNOTTE.

N° 32. — COMMENT SE PRÉPARE L'UNITÉ SOCIALE DU MONDE. **Le Droit international au XXe siècle**, par LÉON POINSARD.

N° 33. — **Les exportations allemandes**, par PAUL DE ROUSIERS.

N° 34. — **Le type savoyard**, par C. BORLET, J. PONCIER et P. DESCAMPS.

N° 35. — **Le littoral de la plaine saxonne; le type des Marschen**, par Paul ROUX.

N° 36. — **Les origines de la science sociale. Frédéric Le Play; sa méthode et sa doctrine**, par E. BOUCHIÉ DE BELLE.

N° 37. — **Les populations viticoles**, par Paul DESCAMPS.

N° 38. — **Journal de l'École des Roches** (année 1906-1907).

N° 39. — **Edmond Demolins**, par P. DE ROUSIERS, G. BERTIER et P. DESCAMPS.

N° 40. — **Les populations forestières du centre de la France**, par A. BOYER, E. DEMOLINS, le Cte DE DAMAS D'ANLEZY et P. DESCAMPS.

Nos 41 et 42. — **Répertoire des répercussions sociales**, par EDMOND DEMOLINS.

N° 43. — **Les Faiseurs de jouets de Nuremberg**, par L. ARQUÉ.

N° 44. — **Le type social du paysan juif à l'époque de Jésus-Christ**, par M.-B. SCHWALM.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme, de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement quatre cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy; le cours de M. Paul Descamps, à l'Ecole des Roches, et le cours de M. J. Durieu, au collège des Sciences sociales à Paris. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, et celui de M. D. Alf. Agache, sur l'histoire des beaux-arts, fait au collège des Sciences sociales à Paris, s'inspirent directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1° Pour les *membres titulaires* : 20 fr. (25 fr. pour l'étranger);

2° Pour les *membres donateurs* : 100 fr.;

3° Pour les *membres fondateurs* : 300 à 500 fr.

BULLETIN

NOUVEAUX MEMBRES

MM.

Ponthière, Haybes-sur-Meuse (Ardennes), présenté par M. P. de Rousiers.

João Perestello de Vasconcellos, 136, r. de Santa Quiteria, Lisbonne (Portugal), présenté par M. José de Mattos Braamcamp.

Pascal père et fils, fabricants d'huile, Salon (Provence), présentés par M. Paul de Rousiers.

Constantin Mayard, publiciste, rédacteur officiel des Actes du gouvernement haïtien, Port-aux-Princes, présenté par M. Auguste Magloire.

Pedro G. Maristany, rambla de Catalunya, 83 pral., Barcelone, présenté par M. Trinitat Monegal.

José Relvas, viticulteur, Alpiarça (Portugal), présenté par M. José de Mattos Braamcamp.

Exmo snr José Eduardo Vallejo Marques, propriétaire agricole, rua Valle de Pereiro, 3, Lisbonne, présenté par le même.

Exmo snr L. Pla, Carcavellos (Portugal), présenté par le même.

Joseph Wilbois, 14, Petite Loubianka, Moscou (Russie), présenté par Mme Demolins et M. Paul de Rousiers.

Dr Joao Pinto dos Santos, Bairro Camões, Lisbonne, présenté par M. Paul de Rousiers.

RÉUNION ANNUELLE

La réunion annuelle des membres de la *Société internationale de Science sociale* aura lieu du lundi 11 mai au jeudi 16 mai, dans l'Hôtel de la *Société de Géographie*, boulevard Saint-Germain, 184.

En voici le programme :

I. — Le lundi 11 mai.

Séance d'ouverture, à 8 h. 3/4 du soir. — 1° *Allocution*, par M. Paul de Rousiers, président de la Société; — 2° *Le droit au bonheur devant la Science sociale*, par M. Paul Bureau, vice-président de la Société.

II. — Le mardi 12 mai.

I. Réunion de travail, à 9 heures du matin. — M. Paul Descamps : *Son cours de l'année;* examen et discussion des questions qu'il soulève.

II. Séance de l'après-midi, à 3 heures. — 1° *La Famille patriarcale en Afrique* (*Le Noir de Guinée*), par M. L. Tauxier. — 2° *Les Métiers de simple Récolte à Paris*, par M. J. Durieu.

III. — Le mercredi 13 mai.

I. Réunion de travail, à 9 heures du matin. — M. Paul Bureau. *Son cours de l'année;* examen et discussion des questions qu'il soulève.

II. Séance de l'après-midi, à 3 heures. — 1° *Le Métayage en Toscane*, par M. Paul Roux. — 2° *L'Évolution de l'Industrie du fer en Normandie* (*Les Ferronniers normands*), par M. Paul Descamps.

IV. — Le jeudi 14 mai.

I. Réunion de travail, à 9 heures du matin. — M. J. Durieu : *Son cours de l'année;* examen et discussion des questions qu'il soulève.

Diner de clôture du jeudi 14 mai, à 7 heures du soir, aux salons du restaurant des Sociétés savantes, 8, rue Danton.

Les membres de la Société Internationale de Science sociale sont instamment priés d'assister à ce dîner, qui leur permettra de se rencontrer en dehors des séances et d'entrer en contact plus intime les uns avec les autres. Chaque membre est autorisé à amener un ou plusieurs invités.

Remarque importante. — Beaucoup de nos membres ayant manifesté le désir de connaître au préalable les questions qui seront discutées dans les séances de travail, nous donnons ci-dessous un exposé des points sur lesquels porteront les discussions. Chacun pourra ainsi se documenter à l'avance, et prendre une part plus active au Congrès.

Nous donnerons également quelques indications sur les conférences de l'après-midi qui soulèvent des questions très intéressantes.

Les séances de travail du Congrès

L'utilité de la Science sociale. — Mardi matin, M. Paul Descamps mettra en discussion la question de la distinction à faire, en science sociale, entre la science pure et la science appliquée.

Le point de vue auquel il se placera est le suivant :

1° La science pure se borne à observer, à expérimenter, à dégager des lois, à classer des espèces ;

2° La science appliquée cherche à appliquer, plus ou moins bien, les données de la science pure, dans un but utilitaire. Ce but utilitaire peut être essentiellement personnel, ou, au contraire, collectif.

Modifications a la Nomenclature. — Dans la séance du mercredi matin, M. Paul Bureau proposera certaines modifications à apporter à la Nomenclature d'Henri de de Tourville, en se basant sur les considérations suivantes :

1° Les progrès de la Science sociale depuis vingt-cinq années n'ont pas seulement modifié un grand nombre de conclusions admises par F. Le Play et ses premiers disciples; ils ont révélé la nécessité urgente de compléter et de rectifier sur plusieurs points le tableau de la Nomenclature sociale rédigé en 1883.

2° Afin de procéder méthodiquement, l'examen fait au Congrès de 1908 ne portera que sur les phénomènes sociaux de la *Vie privée*, c'est-à-dire désignés au tableau par les lettres A à O inclusivement. M. Paul Bureau montrera notamment :

a) Comment la double rédaction du tableau en fonction à la fois, et des éléments analytiques, et de la classification des types sociaux devrait être abandonnée comme créant une confusion ;

b) Comment il y aurait avantage à classer les *Biens mobiliers* avant la *Propriété*, et à classer le *Commerce* dans la catégorie du *Travail;*

c) Comment il y aurait profit à abandonner le mot *Patronage*, et à remplacer le mot *Corporation* par celui d'*Association*, plus conforme à notre terminologie sociale et juridique ;

d) Comment enfin le tableau des *cultures intellectuelles* devrait être revisé pour donner une place à part au *Savant* et au *Professeur de l'Enseignement supérieur*.

Modifications a la Nomenclature. — Le jeudi matin, M. J. Durieu proposera également quelques modifications à la Nomenclature, d'après les arguments suivants :

Dans le cours que M. Robert Pinot a professé pendant plusieurs années à Paris, et qui m'a initié à la science sociale, il faisait remarquer que la Nomenclature comprenait, pour chaque classe de faits sociaux, tantôt le tableau des éléments analytiques, tantôt le tableau des espèces de la classe considérée. Il ajoutait que le progrès à faire consistait dans l'établissement du double tableau de classement pour chacune des 25 classes de faits sociaux.

Ce progrès a, du reste, été réalisé par M. Pinot lui-même pour la *Famille* qui ne comprenait au début que le tableau des éléments analytiques, et qui, ensuite, a été dotée du tableau de classement des principales espèces de famille.

C'est en s'inspirant de cette idée que M. Durieu a essayé de réaliser pour le *Lieu*, le *Travail* et la *Propriété*, les progrès déjà faits pour la Famille.

Rapports sur les observations sociales

La Famille patriarcale dans l'Afrique nègre. — Jusque maintenant nous ne connaissions en Afrique, comme peuples vivant en familles patriarcales, que les types du Désert, et leurs dérivés (Arabes, Touareg, Hottentots, etc.). Partout ailleurs, nous supposions l'Afrique habitée par des nègres vivant en familles instables.

M. Tauxier, qui a habité la Guinée française pendant dix ans, et qui a vécu au contact des indigènes de cette région, pense y avoir trouvé la famille patriarcale. Il a observé, en effet, les faits suivants : plusieurs ménages vivant en communauté au même foyer, grande autorité paternelle et maritale, héritage transmis au frère et non au fils.

Si cette famille patriarcale n'est pas une fausse famille patriarcale, il y a lieu de trouver les causes qui l'ont produite ou maintenue dans cet endroit, car il semble bien que, dans d'autres régions, le nègre vit en familles instables[1].

Les métiers de simple récolte a Paris. — La Nomenclature indique quatre travaux de simple récolte : l'art pastoral nomade, la pêche, la chasse et la cueillette. M. J. Durieu pense qu'il conviendrait d'y ajouter un certain nombre de travaux dans lesquels on récolte, non plus les productions spontanées de la nature, mais des objets quelconques. Cette opinion est basée sur les analogies qui existent entre le type social créé par certains métiers qu'il a pu observer à Paris et celui des sauvages vivant sur les sols intransformés.

Ces métiers sont ceux du chiffonnier, du ramasseur de bouts de cigares, etc. C'est la première tentative de comparaison entre la *famille instable sauvage* et la *famille instable civilisée*. Nous n'avions, jusqu'ici, aucune monographie de ce dernier type, et l'on ne peut que louer M. Durieu d'avoir comblé cette lacune importante.

Le métayage de Toscane. — Le métayage qui tire son origine du colonat partiaire des Romains doit, en Toscane, sa forme actuelle et sa généralisation à l'état social de ce pays dans lequel la classe capitaliste est tout entière concentrée dans les villes, et aux conditions de cultures arborescentes (vigne, olivier) dont le produit est aléatoire.

Le métayage est un élément de paix sociale en associant très étroitement le patron et l'ouvrier. En subordonnant complètement la famille ouvrière au patron, il tend au maintien de la communauté, car il ne permet pas aux intérêts individuels de se faire jour ; à ce titre il peut parfois favoriser la routine et l'inertie. Mais la dépendance étroite dans laquelle se trouve le métayer vis-à-vis du propriétaire est aussi une cause de progrès lorsque ce dernier remplit efficacement son rôle social.

En fait, le métayer est parfaitement capable de s'adapter aux diverses conditions de la culture moderne, et, dans la Maremme, nous le voyons se substituer graduellement au faire-valoir direct. Il a, jusqu'ici, épargné à la Toscane les agitations agraires qui se sont déjà manifestées maintes fois en d'autres régions, et il oblige la majorité des propriétaires a s'occuper de leurs terres.

Il semble bien que le métayer soit la transaction la plus parfaite entre le patronage actif et efficace de la part du propriétaire et la jouissance de la propriété de la part de l'ouvrier.

L'évolution de l'industrie du fer en Normandie. — D'une façon générale l'industrie semble évoluer du petit atelier vers le grand atelier en passant par la grande fabrique collective. Comment s'effectue cette évolution ? Ce problème ne pourra être résolu d'une façon définitive que par des observations nombreuses et répétées.

M. Paul Descamps montrera, d'après une étude faite sur le vif, un exemple de cette évolution. Dans certains districts de la Normandie, on trouve côte à côte la fabrique collective et le grand atelier, dans l'industrie de la Ferronnerie.

Les objets fabriqués à la main maintiennent l'ancienne organisation de travail ; la machine, au contraire, développe les for-

1. Le capitaine Clerc qui a vécu plusieurs années dans le Soudan (Niger moyen), croit y avoir trouvé la famille instable. (Voir sa lettre plus loin.)

mes nouvelles. Il semblerait donc que le grand atelier résulte de l'apparition du machinisme. Peut-on toutefois conclure, de cette étude particulière, à l'existence d'une loi générale? C'est ce qui resterait à déterminer.

CORRESPONDANCE

M. le capitaine Clerc nous écrit les lignes suivantes, au sujet de l'éducation :

« Toutes les races n'ont pas le même tempérament, le même caractère: nous n'y pouvons rien. Il faut tenir compte de ces différences si nous voulons, d'une part, faire de l'éducation une science, et, d'autre part, faire accepter nos méthodes. Dresse-t-on un cheval normand comme un pur sang? Avec le premier l'éperon est quelquefois nécessaire comme stimulant, et le mors de bride est utile. Avec le second, l'éperon n'est qu'un moyen de châtiment délicat à employer, et si rarement utile que certains écuyers de Saumur le suppriment; l'embouchure la meilleure est le simple filet.

« Il en est de même pour l'homme. J'ai commandé des hommes du Gard, de l'Aveyron et du Nord, et j'ai dû modifier mes méthodes de commandement et d'instruction suivant le type social de mes subordonnés. Les premiers sont influencés par la parole, les autres y sont absolument insensibles; en cas de difficulté, les premiers se révoltent, les seconds se braquent et opposent la force d'inertie, les derniers désertent.

« Qu'y a-t-il donc d'étonnant à ce qu'en appliquant les méthodes anglaises, nous soyons conduits à les modifier et à les adapter? »

Dans une autre lettre relative aux nègres du Soudan, le capitaine Clerc nous dit :

« .....En ce qui concerne l'organisation de la famille soudanaise, je ne puis être *absolument affirmatif*, mais je crois bien que le type patriarcal n'y existe pas. Je ne parle que des Noirs et non des Touareg que je ne connais pas; j'étais dans la région de Tombouctou au moment où notre autorité se substituait par la force à la leur et nous n'entrions en contact avec eux que pour les combattre.

« Les Peulhs, pasteurs du Macina, seraient, en tout cas, les seuls qui pussent avoir la famille patriarcale. Quant aux autres peuplades de la vallée du Niger, je suis convaincu qu'elles ne l'ont pas. Les considérations suivantes viennent d'ailleurs à l'appui de mes observations :

« 1° La propriété mobilière est tellement rudimentaire que chaque ménage peut se procurer sans frais ce dont il a besoin : calebasses et nattes la composent presque uniquement;

« 2° La propriété foncière n'existe pas, même chez les agriculteurs. Chacun peut donc se rendre indépendant en cultivant ce qu'il lui plaît de cultiver et là où il le veut.

« La case est construite par celui qui doit l'habiter.

« Donc grande facilité d'établissement.

« 3° La pêche, à laquelle se livrent beaucoup de riverains du Niger favorise la dispersion. (Répercussion connue.)

« 4° L'industrie des transports est individuelle, car il n'y a pas de difficultés de circulation : pas d'obstacles, peu de fauves, pas de race ayant le monopole des routes, de l'eau partout et des villages assez rapprochés les uns des autres pour assurer la nourriture du colporteur tout en rendant son commerce rémunérateur. Il y a donc toute facilité pour celui qui veut se séparer de la famille et vivre indépendant.

« 5° La famille ne produit pas tout ce dont elle a besoin. Il y a des forgerons, des tisserands, des bourreliers,... qui travaillent pour leur compte personnel. Ils travaillent seuls, ou aidés d'un de leurs fils et ils peuvent s'établir presque sans frais en raison de l'état rudimentaire de leur industrie. Encore une facilité pour celui qui peut quitter sa famille et s'établir isolément.

« 6° Faiblesse du lien qui rattache le fils au père.

« 7° Les cases sont petites, sans séparations, suffisantes pour un seul ménage. »

ENQUÊTE SUR LE PAYS

LA PROVINCE DE FERRARE [1]

La province de Ferrare a pu être appelée la Hollande italienne à cause des grands travaux hydrauliques dont elle est le théâtre. Depuis trente ans, le sol cultivable y a doublé d'étendue, plus de 100.000 hectares de lagunes ont été desséchés et rendus à la culture ; un réseau serré de voies navigables, entretenues par des associations spéciales, est parcouru sans cesse par des barques chargées des produits de ces terres vierges.

La superficie totale de la province est de 260.000 hectares, dont 50.000 sont encore recouverts par les eaux et les marais. Il y a là en présence un monde ancien et un monde en formation. Depuis dix ans, ce pays est troublé par une agitation agraire qui a pris plusieurs fois une forme aiguë, et dont la cause profonde est sans doute la difficulté qu'éprouve le monde ancien à s'adapter aux nécessités du monde moderne avec lequel les grands travaux de desséchements, dus à l'initiative des propriétaires ferrarais ou étrangers, l'a mis en contact brusque et immédiat.

On distingue dans la province de Ferrare quatre zones qui correspondent à quatre modes distincts d'exploitation du sol :

1° Les Vieilles terres : domaines moyens et *boaria* ;

2° Les Confins bolonais : petits domaines et métayage ;

3° Le Centese : propriété communautaire à partages périodiques ;

4° Les Bonifiche : grands domaines et faire-valoir.

I. Les Vieilles terres. — C'est la partie du pays mise en culture depuis longtemps ; nous en distrayons les Confins bolonais et le Centese qui se distinguent par quelques particularités. Les vieilles terres comprennent les communes de Ferrare, Porto-Maggiore et Vigarano, la plus grande parties de celles de Bondeno, Copparo, Ostellato et Migliarino et une faible partie de celles de Massafiscaglia et Codigoro.

a) Le *domaine* s'appelle le *versuro* ; son étendue, de 25 à 30 hectares, est déterminée par la nature du sol et par la quantité de terrain que peut labourer en temps utile une charrue qui, en raison de la compacité du sol, doit être tirée par huit bœufs au minimum et quatorze au maximum, en général par dix. Le domaine doit donc fournir la nourriture nécessaire à ces animaux et à ceux qui sont destinés à la remonte, c'est-à-dire, au total, à un ensemble de 14 à 20 bêtes. La superficie indiquée plus haut s'est fixée par l'expérience et n'a pas varié depuis plusieurs siècles. Outre les fourrages nécessaires au bétail, on cultive surtout le maïs, le blé et le chanvre. Notons dès maintenant que la productivité du *versuro* a beaucoup augmenté depuis une époque récente ; d'une part, on a utilisé plus complètement le sol en défrichant les terrains vagues et en diminuant les espaces perdus ; d'autre part, la culture est devenue plus intensive par l'emploi des machines, des engrais et des procédés rationnels. La surface consacrée aux fourrages a donc diminué, car on n'a pas cherché à augmenter le bétail, et celle consacrée aux récoltes a augmenté ; nous allons voir quelles sont les conséquences de ce fait.

b) Le *personnel* ouvrier est composé de trois catégories de gens : les *boari*, les *castaldi* et les *avventizi*.

Le *boaro*, comme son nom l'indique, est l'ouvrier préposé aux soins et à la conduite des bœufs, de tout le bétail en général. C'est le principal employé du domaine et le plus important. Le propriétaire fait avec lui un contrat qui est le contrat de *boaria*, valable pour un an d'une Saint-Michel à l'autre et qui peut se résumer ainsi : le boaro reçoit l'usage gratuit d'une maison et d'un jardin, il touche un salaire mensuel fixe et une participation sur les autres récoltes, et un salaire quotidien réduit pour les travaux exécutés directement par le patron. Il va de soi

[1] Cf. Pietro Niccolini : *La Questione agraria nella provincia di Ferrara* (Ferrara, Bresciani, 1907). — Cette étude, très objective, écrite à l'occasion des grèves de paysans dans le Ferrarais, a pour base l'observation impartiale des faits.

que le boaro est chef de famille et s'engage au nom de toute sa famille à laquelle le propriétaire est tenu de fournir du travail et qui doit être à sa disposition en tout temps, sauf les jours de fêtes.

Le boaro doit se faire aider par un jeune homme, le *boarolo*, et par un enfant de douze ans au moins, le *vaccarino*, qui sont affectés à l'étable. Le reste de la famille, femmes comprises, travaille à la journée ou à prix fait. Le salaire fixe du boaro est parfois payé en partie en nature (grains et vin). Les services du boaro correspondant à ce salaire fixe sont minutieusement déterminés : labours, hersages, charrois, déchargement des récoltes, entretien du bétail, etc...

Pour la moisson et le battage du blé, la famille boarienne touche tant pour cent de la récolte. Pour le chanvre, le maïs elle touche une part plus forte, un tiers environ, mais à la charge de certains travaux ; l'avoine et l'orge sont cultivées en régie directe sans participation.

On voit combien complexe est ce contrat de boaria et quels contacts incessants il impose entre l'ouvrier et le patron ou son représentant. Il suppose de la part des deux parties beaucoup de bonne foi et de bonne volonté. Il varie dans les détails, suivant les localités et les domaines; la comparaison de deux contrats est chose délicate, car tout se tient dans ces conventions compliquées : tel avantage sur tel article est compensé par telle réduction sur tel autre. Il est toujours facile en choisissant habilement les clauses de montrer au boaro qu'il est honteusement exploité par le patron; cela explique la facilité qu'ont rencontrée parfois les chefs socialistes à fomenter l'agitation. La complexité du contrat explique aussi qu'ils ont parfois réclamé certaines modifications qui auraient été très désavantageuses pour les colons.

Les *castaldi* ou *brazzenti* sont des ouvriers à engagement annuel qui vivent sur le fond. A l'origine, la famille du boaro, famille patriarcale composée souvent de vingt à trente personnes, suffisait seule à tous les travaux du domaine. Mais peu à peu la culture est devenue plus soignée et plus intense, il a fallu faire appel à d'autres familles; ainsi s'est constituée la catégorie des castaldi. Ils ont un logement moyennant un loyer faible, l'usage gratuit d'un petit jardin, d'un poulailler, d'une porcherie et du bois nécessaire à leur chauffage. Ils doivent, eux et leur famille, travailler sur le domaine toutes les fois qu'ils en sont requis; le propriétaire, s'engage de son côté, à les employer de préférence à tout autre et à leur donner la récolte et la culture de certains produits moyennant une participation. On peut, par certains côtés, comparer le castaldo ferrarais au häusling lünebourgeois ou au kotter westphalien : en Allemagne toutefois l'ouvrier est établi en simple ménage, tandis qu'ici nous trouvons la famille patriarcale.

Les *avventizi* ou journaliers n'ont aucun lien permanent avec le domaine, du moins en droit, car, en fait, les mêmes ouvriers sont presque toujours occupés par le même patron ; ils considèrent même qu'ils ont un droit au travail et cela n'est pas un des traits les moins curieux des agitations agraires dans cette région, et qui trahit bien la formation communautaire de la population. Il est probable qu'autrefois ces ouvriers adventices étaient des immigrants temporaires venus à l'époque des grands travaux et qui se sont fixés peu à peu dans le pays par suite des progrès de la culture. Il existe encore aujourd'hui une immigration continuelle et considérable d'ouvriers venant de la Vénétie et de la Romagne ; ce qui prouve, d'une part, l'activité agricole de la province de Ferrare, d'autre part, que la condition des travailleurs n'y est pas plus mauvaise que dans les provinces voisines. Les journaliers travaillent soit à salaire fixe soit à forfait; depuis quelque temps, l'usage de la participation s'est beaucoup développé. Il y a à cela deux raisons : la première, c'est que la famille patriarcale subit une crise et se dissocie ; il devient donc plus difficile de trouver une famille boarienne assez nombreuse pour suffire à peu près à l'ensemble des travaux ; la seconde, c'est que les propriétaires cherchent à lier l'ouvrier à la terre et à l'intéresser à la bonne marche de la cul-

ture. Le propriétaire fait exécuter tous les travaux qui nécessitent des animaux et fournit les semences; chaque famille d'ouvriers reçoit un lot de terre qu'elle doit soigner pendant l'année et dont elle doit faire la récolte: pour cela elle reçoit une part du produit. Les journaliers ne sont pas, comme les boari et les castaldi, logés sur le domaine; ils habitent dans les bourgades du voisinage, peuplées ainsi presque exclusivement de prolétaires agricoles vivant assez misérablement et d'une moralité inférieure.

c) La *classe patronale* est constituée par des propriétaires ferrarais qui sont presque tous agriculteurs par tradition et par goût, et qui dirigent personnellement l'exploitation de leurs terres, s'occupant constamment et minutieusement de leurs domaines. Si leurs possessions sont étendues, ils sont naturellement secondés par des régisseurs, et cela n'est pas inutile étant donnés les nombreux détails d'administration qui sont la conséquence des contrats en vigueur. Ces contrats supposent, en effet, la direction réelle du propriétaire ou de son représentant; c'est une cause de progrès, car le patron possède à la fois la science et les capitaux qui sont aujourd'hui des facteurs essentiels en agriculture. Ces contrats imposent, en outre, au propriétaire l'obligation d'assurer du travail à deux catégories d'ouvriers : les boari et les castaldi : il s'ensuit qu'à certaines époques où les travaux agricoles proprement dits ne demandent pas de main-d'œuvre, celle-ci est employée à des travaux d'amélioration qui n'ont souvent qu'une utilité indirecte, s'ils ne sont pas de pur luxe. C'est à ces travaux que la campagne doit cet aspect si net, si soigné qui la fait ressembler à un jardin. Ils ont l'avantage d'éviter les chômages d'hiver à toute une partie de la population.

II. Les confins bolonais. — Ils comprennent les communes de S. Agostino, Poggiorenatico, Argenta et une partie de celle de Cento, qui jadis faisaient partie de la province de Bologne ou qui, en raison du voisinage, ont subi l'influence de son système agraire. Dans cette zone, c'est le métayage qui domine. Les domaines sont plus petits car la famille du métayer doit pouvoir suffire à peu près complètement à tous les travaux. C'est encore la famille patriarcale que nous trouvons là : sur un domaine de 28 hectares, situé dans la commune voisine de Minerbio (prov. de Bologne), il y a 23 personnes : le chef de famille, ses deux frères, son fils, deux cousins et un neveu, leurs femmes et leurs enfants. En hiver, les femmes filent et tissent pour la maison; en été, elles travaillent aux champs. Le domaine en question, plus grand que ceux des confins bolonais, fait partie d'une propriété de 600 hectares dont la moitié, mise en culture à une époque récente, est exploitée en régie directe et produit surtout des fourrages naturels et du riz; l'autre moitié est divisée en 17 métairies et un certain nombre de petits ténements cultivés à moitié fruit par des ouvriers.

A l'époque des ducs de la maison d'Este, le métayage était général dans tout le Ferrarais; la boaria n'a pris sa place qu'à l'époque des premiers desséchements à cause de la part plus grande qu'elle laisse au patron dans la direction. Les contrats actuels de métayage renferment des stipulations très minutieuses : le contrat en usage dans la commune d'Argenta n'a pas moins de 68 articles. Il est clair que, le métayer devant fournir gratuitement la main-d'œuvre, les instruments et certaines avances, il a, malgré toute déclaration de principe contraire, un droit dans la direction de la culture, ou du moins il a des droits sur les récoltes éventuelles que le propriétaire ne peut pas méconnaître sans injustice dans les ordres qu'il donne. Le métayer a à faire preuve de plus de prévoyance et de capacité que le boaro; le métayage développe davantage le sens de la responsabilité.

III. Le Centese. — Cette zone comprend les communes de Cento et de Pieve. Elle est caractérisée par l'existence des *Partecipanze*, propriété collective à partages périodiques. On a dit que les habitants de Cento étaient réfractaires aux agitations socialistes : on n'a pas pris garde

qu'étant en plein collectivisme, ils étaient très en avance sur le socialisme contemporain, et n'avaient donc aucune raison de s'agiter.

Les propriétés collectives sont rares en Italie, on en compte quatre dans la province de Bologne, deux dans celle de Ferrare et une dans celle de Modène. Les *Partecipanze* de Cento et de Pieve ont une origine historique connue. Au moyen âge, le territoire de Cento, situé aux pieds des Apennins, était couvert de bois et de marais; il dépendait en partie de l'évêque de Bologne, en partie de l'abbaye de Nonantola. En 1259, l'évêque Ubaldini concéda *en emphytéose* « aux hommes de Cento et de la Pieve et à leurs descendants légitimes » une étendue de terrains dénommés aujourd'hui Capi de Malafitto. En 1358, l'abbé de Nonantola fit de même pour les Capi de Casumaro. D'après l'acte d'investiture, cette emphytéose était *collective* et concédée dans le but de faire défricher et mettre en valeur ces terrains marécageux et improductifs. La jouissance étant réservée aux descendants des premiers investis; il y eut naturellement des luttes et des procès entre eux et les nouveaux venus, car, malgré des tracasseries sans nombre et la *deminutio capitis* dont ils étaient frappés, les immigrants accoururent en foule, attirés par la fertilité et la richesse de ce petit pays. Cette immigration ne fut pas compensée par une émigration car, pour mettre fin à des contestations interminables, l'évêque de Bologne, en 1501, décréta que, pour avoir droit dans le partage des terres, il fallait avoir habité sur le territoire de Cento pendant dix ans consécutifs. Afin de ne pas perdre leurs droits, les participants restent donc dans le pays. Ainsi s'explique l'extrême densité de la population : dans la région de la propriété privée, le nombre des habitants varie de 130 à 150 par kilomètre carré; dans celle de la propriété collective, il est de 300 (Casumaro), 500 (Alberone), 750 (Remazzo); et il ne s'agit que de la population éparse dans la campagne.

Cet accroissement extrême de la population a eu pour conséquence une diminution constante dans l'étendue des parts. Au commencement du XVI[e] siècle, celles-ci étaient de 3 hectares; en 1859, elles n'étaient plus que de deux tiers d'hectare à Cento et d'un demi-hectare à Pieve; malgré une émigration assez forte vers l'Amérique, le dernier partage, en 1899, a donné des résultats un peu moindres. Ce fractionnement de la propriété aboutit à une culture à la main extrêmement minutieuse et productive. Les inconvénients du morcellement excessif sont compensés en partie par un groupement de parts qui survient après le partage : les membres de la même famille cherchent à réunir en une exploitation unique leurs parts contiguës ou voisines : à cet effet, il peut y avoir échange avec d'autres participants; les cultivateurs disposant d'un petit capital achètent ou afferment le droit de jouissance des participants riches, des artisans ou des émigrants.

Les partages ont lieu tous les vingt ans; ils sont extrêmement simplifiés par l'aménagement géométrique du sol en longues bandes de largeur égale. Il suffit donc de diviser la longueur totale de ces bandes par le nombre des participants et de marquer ensuite sur le bord du fossé la longueur de chaque part ainsi obtenue. Les parts sont tirées au sort; mais ceux qui ont construit une maison sur le terrain ont droit à la part contiguë à leur habitation; l'étendue et les limites de cette part varient forcément un peu à chaque partage, mais il n'en est pas moins vrai que ces participants-là sont arrivés à se constituer un droit qui ressemble singulièrement à la propriété privée. Tant il est vrai que, malgré toute convention arbitraire contraire, le degré d'exclusivisme de la propriété se mesure au mode de jouissance de cette propriété et à la somme de travail qu'il exige.

A qui est confiée l'administration des partecipanze? A l'origine la concession étant faite à tous les habitants de Cento et de la Pieve, ce fut la commune qui administra les biens collectifs. Les immigrés n'ayant aucun droit sur ces biens, les citoyens originaires, afin de les exclure de l'administration de ces biens communs, voulurent aussi les exclure de l'adminis-

tration communale, et ils réussirent pendant longtemps. Enfin, en 1754, les immigrés — les *fumanti* — obtinrent du pape Benoit XIV l'accès de la municipalité; mais on constitua les partecipanze en une administration autonome qui subsiste encore aujourd'hui.

Au cours des siècles, il y eut des tentatives faites pour opérer un partage définitif: le premier eut lieu en 1438, mais fut révoqué en 1453. Plus tard, à maintes reprises, les autorités se prononcèrent pour l'appropriation individuelle, mais il semble bien que la population s'y soit toujours énergiquement opposée comme le prouve le meurtre par la foule ameutée du gouverneur Bresciani, en 1477. Tout récemment encore, l'opinion publique, à Cento, s'est passionnée pour une discussion d'école entre professeurs au sujet de l'opportunité du maintien des partecipanze. On retrouve là l'influence bien nette de la formation communautaire.

Il semble, en effet, que cette forme collective de la propriété, qui, au début, a assuré le défrichement et le peuplement de tout un territoire, assure encore aujourd'hui les bienfaits de la propriété rurale à une population nombreuse, sans exiger d'elle certaines qualités de longue prévoyance dont elle serait incapable.

IV. Les Bonifiche. — Ce mot signifie améliorations; il est appliqué à toutes les terres assainies et nouvellement mises en valeur. Cette région s'étend à l'est de la province de Ferrare sur les communes de Codigoro, Massafiscaglia et Mesola et sur une partie de celles de Copparo, Migliarino, Ostellato et Bondeno.

A l'époque romaine, le pays était beaucoup moins marécageux qu'aujourd'hui. Pendant le haut moyen âge, des changements dans le cours des fleuves, probablement aussi l'abandon de la culture, convertirent tout le Ferrarais en une immense lagune. Les ducs de la maison d'Este conçurent un plan grandiose de travaux hydrauliques pour assainir tout l'État; cette entreprise échoua par suite d'événements politiques. Après la formation de l'unité italienne, le problème fut repris par des hommes d'initiative qui en tentèrent la solution par leurs propres forces *sans l'aide de l'État*. Il y eut bien quelques déboires au commencement, mais aujourd'hui l'œuvre est, sinon terminée, du moins en bonne voie. La mise en valeur des *Valli* (marais, lagunes) est l'histoire des trente dernières années, car les travaux hydrauliques préparatoires ne furent terminés qu'en 1879. Depuis cette époque, plus de 80.000 hectares, jadis recouverts d'eau saumâtre, ont été transformés en champs de blé et de chanvre. La pêche était la seule ressource des misérables habitants de quelques rares villages ravagés par les fièvres paludéennes; aujourd'hui les pêcheurs sont devenus agriculteurs, le pays se peuple petit à petit et la santé publique se relève.

Toute la province a été l'objet d'un plan d'ensemble d'assainissement; elle est couverte d'un réseau serré de canaux de toutes dimensions qui recueillent les eaux de pluie ou d'infiltration et les conduisent à la mer; si les terrains sont trop bas, des machines élévatoires pompent les eaux et les rejettent en dehors des digues. Pour combler les dépressions par colmatage, on a utilisé les débordements des fleuves; puis, ce résultat obtenu, on a construit des digues pour éviter les inondations. Le Ferrarais est divisé en plusieurs arrondissements hydrauliques dont chacun comprend une ou plusieurs associations autonomes et jouissant de la personnalité civile, qui assurent l'assainissement de leurs terres au moyen d'un impôt qui varie pour chaque fonds suivant le niveau du sol et la facilité d'écoulement. La contribution de chacun est ainsi strictement proportionnelle au service reçu; elle atteint parfois jusqu'à 65 francs par hectare, sans compter les impôts publics.

Si l'initiative privée est ici vraiment digne d'admiration, les pouvoirs publics semblent être restés au-dessous de leur tâche. On déplore le manque d'églises et d'écoles, et surtout l'absence de routes et de chemins; la police est insuffisante et une revision cadastrale s'impose. Le commerce n'existe pour ainsi dire pas, ce qui complique les conditions d'existence des

ouvriers de cette région. Un autre inconvénient grave est le manque d'eau potable; on en est réduit à l'eau des rivières, des canaux ou des fossés, ce qui a des conséquences fâcheuses pour la santé publique.

Nous avons dit que les Bonifiche étaient caractérisés par le *grand domaine* et le *faire-valoir;* cette forme de la propriété et ce mode d'exploitation dérivent naturellement des conditions du lieu. Les anciens marécages ne valaient guère plus de 40 à 50 francs l'hectare; improductifs, ils ne servaient qu'à la chasse, et par conséquent formaient des propriétés très étendues et de peu de valeur. Une fois les travaux hydrauliques accomplis, les terres ont valu 400 à 500 francs l'hectare, mais la mise en culture étant une œuvre de longue haleine exigeant des dépenses considérables, seuls les grands propriétaires, pouvant disposer de grands capitaux, étaient en mesure de l'entreprendre, et encore à la condition de diminuer leurs frais généraux en les répartissant sur une grande étendue et en employant des procédés techniques perfectionnés. Telles sont les raisons qui ont maintenu jusqu'à ce jour le grand domaine et le faire-valoir direct.

Il en est de même pour les terres appartenant aux communes; celles-ci les ont louées à des sociétés d'exploitation qui ont pris à leur charge les dépenses d'assainissement et de mise en valeur; ainsi se sont constitués d'immenses domaines. Par exemple, « la Bonifica », qui appartient à une société ayant son siège à Turin, a 16.000 hectares. En 1872, c'était un marais; aujourd'hui on y trouve 600 bâtiments divers, des machines et instruments pour plus de 500.000 francs, des provisions pour plus d'un million, 10.000 têtes de bétail, et 7.000 colons, sans compter plusieurs milliers d'ouvriers temporaires qui y travaillent pendant plusieurs mois de l'année.

Le domaine de Gallare, propriété de la Banque d'Italie, a une superficie de 3.700 hectares. Celui de Valle Volta qui appartient à la « Société vaudoise d'exploitation agricole », a 1.776 hectares; on y trouve 45 kilomètres de chemins et 250 kilomètres de fossés d'assainissement; le rendement du blé y varie de 17 à 24 quintaux à l'hectare. La même société suisse possède le domaine de Barcelone. La Société de Lodi exploite 4.000 hectares, partie en pleine propriété, partie en emphytéose.

On a parfois appliqué l'épithète de latifundia à ces grands domaines; ils diffèrent pourtant du tout au tout des latifundia à culture extensive et à productivité réduite qu'on rencontre dans la campagne romaine et dans le royaume de Naples. Les grands domaines des Bonifiche, loin d'être un vestige des temps passés, sont d'origine moderne, ils sont soumis à la culture intensive et ont une productivité très élevée. Ils sont un instrument de colonisation et de progrès agricole.

On comprend parfaitement que la mise en valeur de ces terres neuves, qui demande une mise de fonds considérable, des travaux immenses, qui présente souvent des difficultés imprévues, exige du propriétaire ou du concessionnaire une liberté d'action absolue; on ne peut donc songer ni au métayage, ni à la boaria, contrats qui, par l'aléa qu'ils laissent au paysan, ne peuvent être appliqués que là où la culture a trouvé sa forme stable, pour ne pas dire définitive. Le faire-valoir direct est le seul mode d'exploitation qui soit admissible. Des agronomes et des régisseurs commandent à toute une population de salariés. Le progrès des méthodes a créé ici le grand atelier agricole, comme il a créé ailleurs le grand atelier industriel, en attendant qu'il restaure l'atelier domestique.

A mesure, en effet, que les améliorations s'accomplissent et que les terres sont aménagées rationnellement, le mode d'exploitation du sol se modifie. Les cultivateurs intéressent leurs ouvriers aux cultures, puis adoptent la boaria ou le métayage, de sorte que les plus anciennes *bonifiche* se rapprochent du type des *terres vieilles*. Toutefois, les domaines qui ont été ainsi créés dans ces derniers temps sur les grandes exploitations ont généralement une étendue double de celle du versuro ferrarais, soit 50 à 60 hectares. Cette

étendue est sans doute mieux adaptée aux nécessités de la culture rationnelle. L'évolution vers le domaine moyen et la boaria est ralentie par l'insuffisance de la population stable qui n'atteint pas 50 habitants par kilomètre carré, même dans des régions de culture intensive.

Nous devons noter la part importante qu'ont prise les capitaux de l'Italie septentrionale et même de l'étranger dans la constitution des grandes sociétés d'exploitation agricole des Bonifiche ferraraises.

V. Les troubles agraires. — Depuis dix ans, la province de Ferrare a été le siège d'une agitation presque permanente et de plusieurs grèves agricoles. La première éclata en 1897; la seconde, en 1901, fut marquée par les événements les plus graves; il y en eut d'autres en 1902, 1903, 1904, puis en octobre 1906 et mars 1907. Ces grèves ne sont pas dues originairement à l'agitation socialiste, car le parti socialiste n'a commencé sa propagande et ne s'est organisé qu'après la première grève, précisément pour exploiter à son profit le malaise des paysans; on a pu remarquer que, dans ces derniers temps, l'influence des socialistes diminue auprès des contadini ferrarais qui n'ont pas vu se réaliser encore les promesses qu'on leur avait faites. Sans examiner les causes immédiates, parfois toutes fortuites, des grèves, ni les revendications souvent illusoires des paysans, on ne peut nier que ces troubles agraires ne soient l'indice d'un malaise général et profond auquel il serait urgent de remédier.

a) *Les causes.* — On peut toutes les ramener à une cause initiale et lointaine : la formation communautaire de la population ferraraise. Tant que le cadre patriarcal de la famille et de la société subsista intact, tout alla bien, mais lorsque, sous l'influence de causes extérieures, à partir de l'époque de la Révolution française, la constitution communautaire de la famille paysanne fut ébranlée, on put commencer à prévoir la crise actuelle qui n'est autre que la crise de la famille patriarcale.

La population ouvrière locale se divise, avons-nous dit, en deux grandes classes : les ouvriers à engagement annuel (boari et castaldi) et les journaliers. Pendant longtemps les premiers, groupés en familles très nombreuses, ont suffi à peu près seuls aux travaux de culture; les journaliers étaient en faible proportion. Mais dans la dernière moitié du XIXe siècle, la culture, devenue plus intensive, a réclamé plus de main-d'œuvre, précisément au moment où les familles devenaient moins nombreuses par suite de la dissolution des communautés. Les transfuges de la famille patriarcale sont venus augmenter la population des journaliers dont la proportion est devenue considérable. Ces avventizi eurent la vie facile tant que durèrent les grands travaux d'assainissement et d'aménagement, mais lorsque ceux-ci furent terminés, du moins dans la plus grande partie de la province, ils se trouvèrent exposés au chômage puisque les propriétaires n'ont pas d'obligation envers eux; on ne peut pas dire cependant qu'il y ait surpopulation, car la région où les grèves ont été le plus graves est la région centrale de la province où la population est moyennement dense et semble le mieux proportionnée aux besoins de la culture. En fait, il y a souvent insuffisance de main-d'œuvre en été et chômage en hiver, ou tout au moins salaires très réduits. Cette situation exigerait des qualités de prévoyance qui manquent naturellement à des communautaires désorganisés. La faculté d'adaptation leur fait également défaut, et c'est là la cause de leurs souffrances.

b) *Les résultats.* — Les grèves ont marqué la fin des relations patriarcales entre patrons et ouvriers; les rapports entre eux ont pris depuis une allure plus strictement juridique : les contrats, qui jadis n'avaient d'autre garantie que les usages et la tradition, sont maintenant rédigés par écrit et les conditions générales en ont été fixées à la suite de négociations entre propriétaires et paysans.

Il en est résulté une amélioration du sort des boari et des castaldi, c'est-à-dire des ouvriers à engagement fixe, dont la situation n'était d'ailleurs pas mauvaise auparavant, puisque beaucoup d'entre eux, grâce à leurs économies, ont pu devenir

fermiers. On a bien aussi spécifié une élévation de tarif pour les salaires des journaliers; les socialistes notamment se sont élevés avec force contre les salaires très bas des journées d'hiver, mais cela n'a pas amélioré la condition des ouvriers sans engagement, tout au contraire. Les propriétaires exécutaient beaucoup de travaux d'amélioration problématique ou de simple embellissement à cause de la modicité des salaires. Ils ont supprimé ces travaux afin de consacrer à la culture toutes les sommes dont ils pouvaient disposer pour la main-d'œuvre. Les journaliers touchent donc bien la même somme totale de salaires qu'auparavant, mais la répartition en est différente, ce qui leur est funeste à cause de leur imprévoyance.

Ils ont alors réclamé le droit au travail. D'après eux, tous les ouvriers de la commune doivent être répartis entre les propriétaires qui seraient tenus de leur fournir du travail, sans avoir le droit de les choisir. Voilà qui est bien communautaire! Cette revendication n'a pas obtenu de sanction légale. Mais, en fait, les ouvriers s'arrangent pour que tous aient part aux travaux; les journées sont réduites, afin qu'une main-d'œuvre plus abondante soit nécessaire, — le salaire est moindre il est vrai; on se met en grève si le patron refuse du travail à ceux qui en demandent : *O tutti o nessuno* (ou tous ou personne). La conséquence de cet état de chose a été le développement du fermage et l'aggravation du chômage par suite de l'absentéisme des propriétaires. Beaucoup de ceux-ci, ne rencontrant que déboires et difficultés, se sont dégoûtés de la vie rurale, ils ont abandonné leurs maisons de campagne et ont affermé leurs terres. Naturellement les fermiers n'emploient que la main-d'œuvre strictement nécessaire à la culture, et il n'est plus question de travaux d'embellissement. La situation des ouvriers s'en trouve donc empirée.

c) *Les remèdes.* — Pour remédier à la crise actuelle on a proposé de remplacer la boaria par le métayage. Cela aurait l'avantage d'augmenter la proportion des travailleurs fixés à la terre par un contrat défini. Mais cette réforme exigerait la subdivision du versuro trop grand pour une famille de métayers, surtout maintenant que les communautés sont moins nombreuses; il en résulterait la nécessité de construire de nouveaux bâtiments, dépense dont les propriétaires ne retrouveraient pas l'intérêt. En outre, les domaines dédoublés ne seraient plus suffisants pour entretenir le nombre de bœufs nécessaires au labourage, étant donné la compacité des terres, à moins d'augmenter l'étendue des prairies, ce qui réduirait le besoin de main-d'œuvre. D'autre part, l'intérêt du métayer est d'employer le moins de journaliers possible et de faire travailler davantage les membres de sa famille, notamment les femmes et les enfants. Il y a plus : d'après certains calculs, dans le contrat de métayage, l'aléa de la culture incombe à l'ensemble des travailleurs dans une proportion beaucoup plus forte que dans le contrat de boaria; le métayage exigerait donc de la part des paysans une prévoyance et une capacité beaucoup plus grande que la boaria; dans les mauvaises années, il serait une cause de souffrances et de misère.

Nous ne parlons que pour mémoire des travaux publics que les ouvriers ameutés ont obtenus souvent des municipalités, de la province ou de l'Etat. Cela peut être un palliatif accidentel et momentané, mais rien de plus.

On a préconisé l'émigration définitive; or, nous savons qu'en été il y a presque pénurie de main-d'œuvre. Il se produirait donc immédiatement une accélération dans l'immigration qui ne fait d'ailleurs que se développer depuis trente ans.

L'émigration temporaire pendant l'hiver aurait au contraire les plus heureux effets. Les associations agricoles et les autorités publiques ont fait maintes tentatives pour la provoquer et la diriger notamment sur les provinces voisines de la vallée du Pô où l'œuvre d'assainissement n'est pas encore accomplie. Mais par sa formation communautaire le Ferrarais est rebelle à l'expatriation, il ne veut pas quitter son pays, voire même sa commune et les efforts tentés n'ont pas été couronnés de succès.

Il serait plus facile de le décider à aller coloniser les Bonifiche mises en valeur par les capitalistes, mais il faudrait créer des routes, des écoles, assurer la sécurité publique et procurer de l'eau potable à la population qui s'installerait. C'est une tâche qui incombe aux pouvoirs publics, car les propriétaires des Bonifiche n'ont pas un intérêt immédiat à assumer toutes ces dépenses.

Nous connaissons la cause première du malaise actuel : la formation communautaire; il nous serait facile d'en indiquer le remède, s'il ne paraissait à beaucoup hypothétique et lointain : l'évolution vers le particularisme, c'est-à-dire le développement de la faculté d'adaptation aux conditions de vie diverses et changeantes du milieu moderne.

La province de Ferrare nous présente en raccourci une situation qui se retrouve en maintes régions de l'Italie. Une classe patronale, réellement dirigeante, ouverte au progrès et pleine d'initiative, dont les efforts sont souvent entravés et dont la bonne volonté est parfois découragée par l'inertie et l'ignorance de la classe ouvrière. Il y a entre ouvrier et patron une différence de formation sociale, ce dernier ayant été touché davantage et parfois profondément par les influences étrangères, anciennes ou contemporaines, qui l'ont orienté vers le particularisme. Il s'agit maintenant, pour la classe patronale, de faire dans le même sens l'éducation des classes populaires.

Paul Roux.

BIBLIOGRAPHIE

La crise du libéralisme et la liberté d'enseignement, par G. Sortais, ancien professeur à l'Externat de la rue de Madrid, 220 pages. Paris, Lethielleux.

Dans une première partie l'auteur expose ce qu'est le libéralisme : la libre expansion de l'individu, et la contrainte de l'État réduite au minimum; il accumule les faits pour montrer que ceux qui prétendaient vouloir le libéralisme ont, eux aussi, cherché à opprimer la liberté des autres : « Partout le libéralisme a failli à ses promesses... son bilan se traduit en une irrémédiable banqueroute. »

On s'attend donc à le voir condamner, le libéralisme ; mais dans la seconde partie, il s'en réclame et s'efforce de montrer que l'État doit laisser le soin de l'éducation aux familles et à l'Église : « En abordant le terrain de l'éducation, l'État sort de ses attributions naturelles ».

L'auteur eût évité cette contradiction en cherchant le remède aux inconséquences des libéraux, dans une éducation plus sérieuse de la responsabilité; mais « il ne peut concevoir l'éducation sans une direction et ne voit pas comment façonner les caractères sans les plier dans un sens ou dans un autre ».

En science sociale, il en est encore à Comte, Le Play et Taine; il ignore Henri de Tourville et tout l'œuvre de Demolins dont il cite le nom dans une note insignifiante.

Pour un érudit qui reconnaît « que le progrès scientifique s'accomplit à l'aide d'une incessante collaboration » et qui reproche à la revue de métaphysique d'ignorer Faguet, ce n'est pas fort!

Les théories sont celles de beaucoup d'hommes d'église; mais ne sont nullement nécessitées par la doctrine de l'Église qui a, d'ailleurs, été parfois bien maltraitée par ceux dont on avait fait l'éducation sous son couvert et qui a souvent trouvé un plus ferme appui chez ceux qui avaient été éduqués en dehors d'elle.

L. B.

L'Église et l'État en France, t. I, depuis l'édit de Nantes jusqu'au Concordat (1598-1801), par G. Desdevises du Dézert, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand. — Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1907, prix : 5 fr.

Est-ce, comme on l'a prétendu, parce que cette question des rapports de l'Église et de l'État passionne, plus qu'un autre, le Français même indifférent en matière religieuse? ou bien est-ce simplement parce que, du fait de la Séparation qui

impose des bases nouvelles à ces rapports *inévitables*, cette question est redevenue brûlante? Je ne saurais dire; mais j'ai lu avec le plus vif intérêt les 21 leçons que le savant doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand vient de réunir en volume.

De pareils livres sont trop souvent des œuvres de parti où l'auteur, selon sa passion, distribue le blâme et l'éloge. L'histoire ne doit point connaître ces faiblesses. Également éloigné du jacobinisme et du cléricalisme, sincèrement libéral et tolérant, M. Desdevises du Dézert a fait œuvre d'historien.

Il a d'ailleurs exposé lui-même, dans son Introduction, les idées qui l'animent. « Profondément respectueux de l'idée religieuse, écrit-il, considérant le catholicisme comme une des formes les plus nobles de cette idée, mais ne voyant pas en lui la seule forme respectable qu'elle ait revêtue; plus épris de tolérance et de charité que de dogmatisme; adversaire résolu de toute tyrannie, qu'elle vienne de l'État ou vienne de l'Église; croyant, avec Sieyès, que l'on ne mérite pas d'être libre si l'on se refuse à être juste, je me propose d'étudier cette grande histoire en toute sincérité et avec toute l'impartialité dont je suis capable. »

M. Desdevises du Dézert a tenu parole. Il expose les faits avec impartialité, et l'esprit de justice préside aux conclusions qu'il en tire. Qu'on lise plutôt le chapitre sur « la Compagnie du Très Saint-Sacrement » où l'on montre « comment le sens de la charité peut se pervertir sous l'influence du fanatisme », bien que « les confrères du Saint-Sacrement fussent en général de sincères croyants et des hommes de mœurs irréprochables ».

La leçon sur le Jansénisme, cette « maladie noire du sens religieux », m'a semblé particulièrement remarquable, et ce que dit l'auteur des causes du succès des *Provinciales*, qui « fut surtout un succès de scandale dû en grande partie à ce qu'on n'avait encore jamais vu traiter si familièrement matières si graves et si hautes », est trop conforme à la nature humaine pour n'être point vrai. La leçon consacrée à « l'expropriation du clergé » en 1789 mérite aussi d'être lue et, par le temps qui court, relue et méditée.

Ce livre s'arrête au Concordat, mais un second volume que les lecteurs du premier verront paraître avec plaisir, traitera des rapports de l'Église et de l'État pendant la période contemporaine.

J. BAILHACHE.

LIVRES REÇUS

La rivalité anglo-russe au XIXe siècle en Asie, par le Dr Rouire, 1 vol. in-18 jésus (A. Colin, éditeur), 3 fr. 50.

L'expansion allemande hors d'Europe, par Ernest Tonnelat, 1 vol. in-18 (A. Colin, édit.), 3 fr. 50.

The process of government, par Arthur F. Bentley, 1 vol. $ 300 (The University of Chicago press, Chicago).

O Apostolado positivista no Brazil (1906), par R. Tixeira Mendes, 30, rue Benjamin Constant, Rio-de-Janeiro.

Étude sur le tempérament haïtien, par Auguste Magloire, 45, rue Roux, Port-au-Prince (Haïti).

Associations et syndicats de fonctionnaires, par J. Jeannenay, 1 vol. in-16, 3 fr. 50 (Hachette et Cie, édit.)

Sociologie de l'action, par Eugène de Roberty, 1 vol. in-8 de la *Bibliothèque de Philosophie contemporaine*, 7 fr. 50 (Félix Alcan, édit.).

Agnostiques français. Positivisme et Anarchie (Aug. Comte, Littré, Taine), par le comte Paul Cottin, 1 vol. in-18, 2 francs (Félix Alcan, édit.).

Économie de l'Histoire. Théorie de l'Évolution, par G. de Molinari, 1 vol. in-18, 3 fr. 50 (Félix Alcan, édit.).

Une fondation nécessaire. Les secrétariats d'œuvres sociales, par Victor Bettencourt et R. P. Butten, 1 vol. (J. Gabalda et Cie, édit.).

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE

FONDATEUR

EDMOND DEMOLINS

ENQUÊTE SOCIALE

LE TYPE SAINTONGEAIS

PAR

Maurice BURES

PARIS

BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE

56, RUE JACOB, 56

Avril 1908

SOMMAIRE

Avant-Propos. P. 3.

I. — LA SAINTONGE AVANT LE PHYLLOXERA.

I. — **Le Lieu.** P. 5.

Caractères généraux. — Étendue et limites. — Productions naturelles.

II. — **Le Travail.** P. 15.

L'herbe. — La vigne. — La petite culture. — Les petites industries accessoires.

III. — **La Saintonge dans le Passé**. P. 55.

IV. — **Le type social.** P. 68.

V. — **La crise phylloxerique.** P. 93.

II. — LA SAINTONGE NOUVELLE.

VI. — **L'exploitation industrielle de l'herbe et les beurreries coopératives.** P. 105.

VII. — **La vigne nouvelle.** P. 111.

Reconstitution du vignoble. — La fabrication moderne de l'eau-de-vie. — L'avenir du type.

LE TYPE SAINTONGEAIS

AVANT-PROPOS

L'essor d'un pays dépend des débouchés qui lui sont ouverts. Ces débouchés s'ouvrent eux-mêmes avec d'autant plus de facilités que les moyens de transports sont plus nombreux et plus commodes. Or, à une époque où les chemins de fer n'existaient pas, les mers et les rivières, « ces chemins qui marchent » étaient les grandes routes commerciales. La Saintonge, on va s'en rendre compte dans la description physique du lieu, était également favorisée de ces deux côtés-là. Elle ne l'était pas moins non plus, en ce qui touche les routes terrestres. Est-il étonnant, dès lors, que ces circonstances du lieu, facilitant le commerce, aient amené un développement particulier de la culture en vue de la vente, et, partant, une grande aptitude au commerce dans l'ensemble du type saintongeais. Là sera le fil conducteur qui nous permettra de comprendre comment le Saintongeais a réussi à tirer si brillamment parti de certaines productions naturelles de son pays, et à l'amener, jusqu'à la grande crise du phylloxera, à ce degré de prospérité remarquable, qui en faisait la province la plus riche de tout l'ouest et le sud-ouest de la France. Par là aussi s'expliqueront certaines des aptitudes caractéristiques du Saintongeais, grâce auxquelles il réussira à se sortir d'affaire, dans certains moments difficiles de son histoire économique.

L'intérêt de cette étude sera de montrer également de quelle façon, grâce au moyen de transports naturels qu'elles possédaient, certaines régions de la France se sont développées plus

vite que d'autres, — ceci est connu, — et sont arrivées à cultiver certains de leurs produits, non plus en vue de la consommation familiale, mais de la vente, ce qui l'est moins. Comment par conséquent leur agriculture a pu alimenter de bonne heure un important commerce. Cela est de la plus haute importance; car certaines provinces se sont trouvées ainsi amenées, en quelque sorte, à une *spécialisation avant la lettre.*

Or, cette spécialisation de la culture qui est à l'agriculture, en somme, ce que la « division du travail » est à l'industrie moderne, M. Dauprat, dans une récente étude, en a montré toute l'importance. La Saintonge se trouve tout à la fois expliquée à la lueur de cette loi, de même que son étude à travers les siècles lui apporte une éclatante confirmation. C'est ce que notre sujet, dans lequel nous allons entrer sans plus de détails, va montrer dès l'abord.

PREMIÈRE PARTIE

LA SAINTONGE AVANT LE PHYLLOXERA

I

LE LIEU

Caractères généraux. — La Saintonge est une vallée herbue, longue et sinueuse, partagée à peu près en deux parties égales par la Charente. De faibles élévations de terrain, partant des monts du Limousin, la bordent de chaque côté ; et dans leur partie la plus haute, sous le nom de collines de Périgord et collines de Saintonge au sud, collines du Poitou à l'est, plateau de Gâtine au nord, la séparent des pays environnants. L'altitude de ces collines est faible. Ce sont les derniers prolongements du massif central qui, après avoir formé quelques plateaux peu étendus, viennent mourir vers la Charente et vers la mer en légers mamelons, en « collinettes » désordonnées.

Le voyageur qui, pour avoir une idée exacte du pays, le traverserait dans le sens de la largeur, trouverait, en partant du fleuve, une vallée produisant uniquement de l'herbe ; c'est l'ancien lit du fleuve probablement. Cette vallée est, du reste, inondée presque chaque année à la saison des pluies : le lieu est par conséquent intransformable. Puis par une pente, tantôt très rapide, tantôt presque insensible, il gravirait les coteaux calcaires qui limitent ces prairies. Là, était autrefois le terrain

de prédilection de la vigne. Poursuivant son chemin, à la suite, il rencontrerait une série de petits plateaux, où subsistent encore d'importants vestiges des bois qui vraisemblablement les couvraient autrefois. Ces plateaux sont peu étendus, car, à chaque instant, ils sont coupés par les nombreux affluents de la Charente, qui, à l'instar du fleuve principal, coulent, eux aussi, au milieu d'une petite vallée limitée par des coteaux autrefois également consacrés à la culture de la vigne. L'abondance de ces cours d'eau s'explique en un pays où le sous-sol calcaire domine.

Le sol de ces petits plateaux est plus fertile que celui des coteaux; c'est une décomposition d'argile ou de sable, qui dans certains endroits convient au blé. Aussi, autrefois, y était-il le produit dominant. Aujourd'hui, les vignobles les plus importants et les plus rémunérateurs de la Saintonge ont été reconstitués sur ces plateaux; nous en montrerons les raisons.

Poursuivant sa route, notre voyageur arriverait enfin, suivant qu'il se serait dirigé vers le nord ou vers le sud, aux collines du Périgord ou à celles du Poitou, qui limitent à la fois le bassin de la Charente et l'aire d'expansion du type saintongeais. Alors commencent des pays différents.

Et dans cette lente ascension, notre voyageur aurait eu la sensation nette, à condition, bien entendu, de faire, pour un moment, abstraction d'un nouveau mode de transport relativement récent, que toutes les parties du pays se groupent bien autour du fleuve qui en est vraiment l'âme. Il aurait compris que c'était bien cette grande artère centrale qui, aidée de ses ramifications nombreuses, de ses artérioles si bien disposées, donnait la vie au pays. Et cela, il l'aurait encore mieux senti si, sociologue doublé d'un amateur des beaux et reposants spectacles de la nature, il avait, comme ce vieil Allemand du XVIIe siècle qui ne trouvait plus beau voyage à faire, suivi notre fleuve de sa source à son embouchure.

Maigre filet d'eau né dans les montagnes du Limousin, la Charente coule d'abord vers le nord; puis tout à coup, comme si elle se trompait de route, elle hésite, retourne sur ses pas

vers le sud; enfin, ayant trouvé sa direction, elle s'en va, grossie de ses affluents, vers l'ouest et la mer, après avoir, en de fantaisistes méandres, arrosé les prairies qu'elle féconde de ses débordements quasi périodiques. « Le plus beau fossé de mon royaume, » disait d'elle Henri IV. Un fossé, mais un fossé large et profond; le mot du Béarnais est juste, telle est bien la Charente. Plus modeste que sa voisine la Loire, elle ne fait pas, comme elle, miroiter au soleil ses sables argentins; elle ne reflète pas au printemps, dans ses eaux grossies par l'hiver, ses collines couronnées d'innombrables châteaux. Plus modeste, elle glisse tout doucement au milieu de ses prairies, elle semble vouloir s'y dissimuler. Mais aussi, même pendant les plus fortes chaleurs, son niveau varie peu, et si, durant l'hiver ou au printemps, grossie de la fonte des neiges ou de pluies trop abondantes, la fantaisie lui vient de vagabonder un peu hors de son lit, elle ne le fait point en général sans une certaine sagesse, et au lieu de semer la mort ou la ruine sur son passage, elle laisse derrière elle la fertilité, d'où naît la richesse.

Navigable à partir d'Angoulême, mais commodément depuis Cognac seulement, elle porte des bateaux de 600 tonneaux à Tonnay-Charente, le grand entrepôt du commerce saintongeais. Elle était une magnifique voie navigable ouverte aux produits de ce pays, et aussi à ceux du dehors, qui, grâce à elle, pourront gagner le centre de la France, par le bassin d'autres fleuves ou rivières. Aussi voyons-nous toutes les villes commerçantes, disons mieux, toutes les villes un peu importantes du pays, situées sur la Charente ou ses affluents, Angoulême, Châteauneuf, Jarnac, Cognac, Saintes, Tonnay-Charente, Rochefort, Jonzac, Tonnay-Boutonne, St-Jean-d'Angély, etc...

A cela il faut ajouter, et l'importance en est grande, la sécurité de la rade dans laquelle débouche la Charente. Toute une ceinture d'îles, Ré, Aix, Madame, Oléron, la défendent des vents du large. Ici point de vase, comme à l'embouchure de la Seine ou de la Garonne, point de sable comme à celle de la Loire. Aussi voyons-nous dans le passé, grâce à la découpure des côtes, toute une série de ports florissants dont les principaux demeu-

reront seuls : Marennes, Rochefort, Tonnay-Charente et La Rochelle, qui, pour être en Aunis, n'en expédiait pas moins surtout des produits saintongeais.

Au point de vue des routes terrestres, la Saintonge était également bien partagée : la nature du lieu rendait les communications faciles avec le reste de la France. C'est par la Saintonge en effet, grâce *au seuil du Poitou,* que le nord et le midi de la France communiquent ensemble. Le massif breton et le massif central se joignent presque à cet endroit, laissant entre eux seulement un étroit passage, qui deviendra une grande voie historique. Tous les géographes, Reclus, Vidal de Lablache, etc., le constatent. « Comme les passages qui tournent la Bohême à l'ouest et à l'est, comme la vallée du Rhône, ce seuil est une des articulations qui font communiquer le nord et le sud de l'Europe. Des plaines de la Champagne à la vallée de la Loire, puis par la Vienne et le Clain jusqu'aux plateaux calcaires que sillonne la Charente, s'ouvre une succession de contrées, où les obstacles, réduits au minimum, ont facilité le mouvement des peuples; nulle part la distance n'est plus abrégée entre la Loire et la Garonne; des riantes vallées de la Touraine à celles de la Saintonge et du Bordelais, le pas est vite franchi.

« ... Sur ces plateaux calcaires interposés entre les massifs primaires du Limousin et ceux de l'Ouest, le passage n'est pas concentré comme en pays de montagnes, en un étroit couloir donnant lieu à une route unique; c'est une zone de circulation large d'au moins 70 kilomètres, où, comme dans le lit d'un grand fleuve, les courants principaux se divisent et se déplacent. La *permanence des mouvements* est ce qui *les distingue :* les routes *royales,* puis les *chemins de fer* y ont succédé aux *voies romaines*[1] ». — « Là, dit Reclus, finissait la zone de la langue d'oïl qui s'étend maintenant sur la France entière. C'est dans le détroit du Poitou et de l'Angoumois que se portaient alternativement, de côté ou d'autre, le flux et le reflux des hommes du Nord et du Midi luttant pour la suprématie. Là, les Francs encore

1. Vidal de la Blache, *Tableau de la Géographie de la France*, p. 303. *Histoire de la France*, Hachette et Cie.

barbares se heurtèrent contre les Aquitains et les Wisigoths déjà romanisés; les Chrétiens et les Musulmans y luttèrent pour la domination des Gaules; les Français du Nord et les Anglais maîtres de la Guyenne s'y rencontrèrent en une terrible bataille; plus tard les protestants, et les catholiques, les premiers venant surtout du Midi, et les seconds appartenant principalement aux provinces du Nord, y eurent leurs plus violents conflits[1]. »

Est-il nécessaire d'insister sur l'importance sociale de cette position, au débouché d'un défilé qui faisait transiter en quelque sorte par la Saintonge voyageurs et produits du Nord et du Midi, et aussi, grâce à la vallée de la Garonne, ceux des pays méditerranéens[2]. Certaines de ces routes traversant la Saintonge sont demeurées célèbres. Celle notamment, si fréquentée au moyen âge par les fidèles se rendant au pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostèle en Espagne, et que prenaient tous les pèlerins du Nord. En Saintonge, elle portait le nom de chemin de Saint-Jacques.

Depuis les Romains, du reste, un système de route reliait la Saintonge au reste de la France. « A Médiolanum, aboutissait une des grandes voies stratégiques créées par Agrippa dans les Gaules en l'an 19 avant J.-C., celle qui de Lyon allait à travers les Cévennes, en Aquitaine et jusque chez les Santons[3]... La ville (Saintes) était au carrefour de trois routes, se dirigeant, l'une vers Limonum (Poitiers), une autre vers Vesunna (Périgueux) et la troisième vers Burdigala (Bordeaux). Elle figure ainsi sur la table de Peutinger et y est accompagnée de la double maisonnette indicative des chefs-lieux de cités[4]... »

Nous aurons l'occasion, dans le chapitre intitulé *la Saintonge dans le passé,* de donner, d'après Ausone, la physionomie mouvementée de ces routes. Retenons seulement pour le moment leur nombre et leur importance. Ajoutons, pour être complet,

1. E. Reclus, *Géog. universelle, la France*, p. 494.
2. E. Reclus, *Géog. universelle, la France*, la carte n° 191, p. 715, si précise.
3. Strabon, *Géog.*, lib. IV, ap. *Scrip. rerum gall.*, t. I, p. 39. — Massiou, *Hist. de la Saintonge*, t. I, p. 54.
4. *Bull. de la Société des Archives de Saintonge et d'Aunis*, p. 168, XIII[e] vol.

qu'elles étaient d'abord faciles à établir, à cause de l'absence de grands obstacles naturels, et de la nature du sous-sol calcaire très résistant, et qu'ensuite, elles étaient faciles à entretenir, grâce au silex très abondant en Saintonge.

Il est inutile, dans un travail de ce genre, de pousser plus avant l'étude de ces points spéciaux. Ce que nous avions à relever dans cette description physique du lieu, et nous pensons l'avoir fait avec assez de détails, c'est que, pour l'exportation de ses produits, la Saintonge se trouvait admirablement bien pourvue, admirablement bien placée. Elle ne l'était pas moins non plus, pour servir, grâce à son fleuve, de lieu de transit aux produits d'une partie de la France centrale. Et c'est ici le cas de citer cette phrase de Turgot : « La Charente, dont les ports de Rochefort et de Charente forment l'abord, est le *débouché naturel* de toutes les denrées de la Saintonge et de l'Angoumois. Plusieurs parties du Périgord, du Poitou et du Limousin n'ont de communication avec la mer et avec l'étranger que par le moyen de cette rivière. C'est par elle que leurs habitants peuvent se procurer le moyen de pourvoir à leurs besoins, et tirer un parti utile de leur superflu[1]. » Il n'est point indifférent, au point de vue social, d'occuper telle ou telle place dans la carte physique de la France.

Cette mer sûre, ce fleuve si commodément navigable, cette vallée, ces coteaux, ces plateaux si bien reliés au reste de la France et de l'Europe, voilà l'ossature générale du lieu. Précisons-le un peu, maintenant, comme étendue, sous-sol, produits, climat, et nous aurons ensuite tous les éléments nécessaires pour connaître la vie de ses habitants.

Étendue et limites. — A l'ouest et au sud-ouest, la limite est précise, la Mer « Océane », comme disaient les anciens, l'Océan Atlantique et sa ceinture d'îles, puis l'embouchure de la Gironde. Au sud, une bande de landes sablonneuses, partant presque de l'embouchure de la Gironde, séparent la Saintonge,

1. *Lettres de Turgot, Œuvres*, I, 370 et suiv.

par Mirambeau et Montendre, du Bordelais. C'est une sorte de *marche,* jadis pauvre et désolée, où seules de maigres brebis paissaient les bruyères rabougries. Aujourd'hui, elle est plutôt riche, avec le pin, cette exploitation moderne du sable si rémunératrice; en certains endroits aussi, la vigne a réussi. Les terrains sablonneux sont en effet, en général, à l'abri du phylloxera. Cette bande de sable est assez étroite; aussi du Bordelais à la Saintonge la transition est-elle brusque et frappante. Le pays change à vue d'œil. Sitôt traversées par exemple les landes de Montendre, le voyageur se trouve tout surpris du nouveau pays qu'il a devant lui. Ce ne sont plus les grandes plaines du Bordelais aux riches vignobles, mais un pays accidenté, ondulé plutôt, coupé de prairies et de petits bois; point de grands horizons, mais une série de collines orientées en tous sens, où semblent grimper en un charmant et pittoresque désordre, toutes les variétés de culture. Il vient de laisser un paysan sec et maigre, aux yeux noirs et au teint brûlé; ses oreilles teintent encore de son langage vif et accentué, et soudain il a devant lui des hommes plus pâles, plus grands, au langage traînant, aux grands yeux bruns paisibles, où luit parfois la malice du vigneron. Il sent pénétrer en lui une impression de calme et de fraîcheur qui lui manquaient. Il lui semble respirer une « atmosphère nouvelle », dit Reclus dans sa *Géographie*. Notre voyageur, en effet, est en Saintonge.

Au sud-est et à l'est, la ligne de démarcation est moins nette. On peut dire toutefois qu'*elle s'arrête à la zone influencée par la partie navigable de la Charente*. Barbezieux, Angoulême, Ruffec sont des points extrêmes du type saintongeais. Il n'y est plus pur. Cette partie du département de la Charente comprend en effet ce qu'on appelle les « terres froides », c'est-à-dire que les terrains granitiques font leur apparition. Ils deviendront de plus en plus dominants, à mesure que l'on avancera vers le massif central. La culture de la vigne disparaîtra progressivement avec le sol calcaire. Dans les terrains granitiques, le raisin mûrit difficilement, et n'a plus qu'une faible teneur en alcool. On se livre surtout à l'engraissage du bétail. Là

sont les populations de l'Angoumois, et surtout du Limousin.

Au nord, une ligne courbe limitée par les forêts de Tusson, Aunay, Chizé et de Benon[1], indique la séparation de la Saintonge d'avec le Poitou. Jusqu'à Niort, il y a bien de la vigne, mais le vin cesse d'être un objet de vente ; il est presque exclusivement consommé par le producteur. Un élevage, mais un élevage spécial où les plantes fourragères jouent un rôle considérable, et la culture des céréales, voilà les principaux produits. Le type de la grande ferme apparaît. Niort est, au fond, un grand bourg agricole, important surtout par ses marchés et ses foires de produits de la culture : animaux, céréales, artichauts, oignons, angélique, œufs et volailles, expédiés sur Paris et même Londres. Comme industries, il n'y a guère que des tanneries. Elles utilisent les peaux provenant des animaux de cette contrée, et leur établissement a été facilité par la Sèvre, qui passe à Niort, et dont l'eau était réputée convenir admirablement bien à ce genre de travail. On y trouve aussi quelques fabriques d'instruments agricoles, notamment des *trieurs*[2], ce qui est également typique.

Des marais, aujourd'hui desséchés en grande partie, séparaient la Saintonge de l'Aunis. Des marais également, le marais Poitevin, séparaient au nord l'Aunis du Poitou. Cette petite province avait ainsi à peu près la forme d'une presqu'île, que des assises crayeuses reliaient par Surgères au reste du continent.

S'il fallait limiter administrativement le type saintongeais, nous dirions qu'il s'étend à peu près sur la totalité de l'ancienne province de Saintonge, c'est-à-dire le département de

1. « Les forêts étaient nombreuses en Gaule... C'était surtout sur les frontières des territoires des cités, que ces forêts étaient les plus nombreuses et les plus épaisses. A ce point de vue nous pourrions signaler la forêt *d'Aunay* qui *formait une marche entre la cité des Santons et des Pictons* et qui se continuait par la forêt de Chizé. On peut en dire autant de la forêt d'Argençon (aujourd'hui Benon) qui s'étendait à l'extrême limite de terrain habitable de l'Aunis compris dans la cité des Santons (cité, territoire) ». Musset, *Archives de Saintonge et d'Aunis*, t. XXVIII, p. 111.

2. Le trieur est un appareil servant, comme l'indique son nom, à trier, à séparer les différentes céréales, et aussi à en rejeter les graines étrangères. La fabrication de cet appareil en grand atelier, à Niort, montre l'importance de la culture des céréales dans la contrée.

la Charente-Inférieure actuelle, moins la presqu'île qui forme l'Aunis, et une partie du département de la Charente, les *cantons des terres chaudes*, Cognac, Jarnac, Châteauneuf.... les autres cantons, dits des *terres froides*, devant se rattacher, géologiquement et socialement, à l'Angoumois ou au Limousin.

Les productions naturelles. — Un sol fertile et très varié, un climat tempéré dû au voisinage de l'Océan et à l'éloignement des montagnes, permettent à la Saintonge de réunir sur son territoire presque toute la flore de France, tandis que la configuration du sol qui n'est ni plaine ni montagne, mais consiste, comme nous l'avons indiqué, en une curieuse succession de vallées, de coteaux et de plateaux minuscules, rend possibles toutes les cultures. Aussi, au printemps, les végétations les plus variées, les vignes et les blés, les avoines et les maïs, les pommes de terre, les luzernes, les trèfles et les sainfoins, divisent le sol en immenses damiers avec, pour cases, toutes les variétés de vert, dont l'œil puisse se réjouir ; de belles haies s'élèvent çà et là où poussent les essences les plus variées, le chêne, l'ormeau, l'érable, le cerisier; dans la plupart des champs, des noyers, des pommiers, quelques marronniers. Et quand on descend vers la vallée de la Charente ou celle de ses nombreux affluents, ce sont de fraîches prairies qu'encadrent des aulnes, des frênes et des peupliers. Arrive-t-on à la mer, alors apparaissent d'immenses marais aujourd'hui parfaitement desséchés, où paissent les espèces les plus variées d'animaux.

Il est peu de provinces, en France, dont les ressources soient aussi nombreuses et aussi variées. Tous les géographes, le constatent, et c'est ici le cas de rappeler le dicton du moyen âge : « La Xainctonge, lisons-nous dans une ancienne description du pays, était jadis un comté qui fut autresfois possédé « par des comtes et seigneurs particuliers et à présent est reuny « à la couronne. C'est un pays fertile en *bleds*, *vins*, *salines et* « *prairies*, et on dit communément, en parlant des provinces « de ce royaume que si la France était un œuf, la Xainctonge « en serait le moyeuf... » Encore aujourd'hui, il en est peu qui,

séparées du reste du monde, pourraient mieux se suffire à elles-mêmes au point de vue agricole. La Saintonge produit à peu près les céréales nécessaires aux besoins de ses habitants, mais elle nourrit plus d'animaux, et récolte plus de vin qu'ils n'en pourraient consommer. Ses légumes et ses fruits sont estimés et abondants. On répute les pêches de Luchat et les fèves de Marans. Son miel est estimé. Ses côtes produisent les délicieuses huîtres vertes de Marennes, puis ce sel fleurant la violette, recherché autrefois par le monde entier. Enfin, il faut avoir assisté aux grands marchés de poissons de La Rochelle, Fouras et la Pointe du Chapus, pour se douter de la richesse de la mer d'alentour.

En revanche, le sous-sol ne renferme aucune mine; aussi, malgré la facilité des communications, point d'industrie métallurgique. Cette industrie se centralisera plus haut, autour d'Angoulême, au point extrême de navigabilité de la Charente. Là, ont été exploitées de nombreuses mines, aujourd'hui épuisées pour la plupart, qui ont alimenté d'importantes usines. Des forêts étendues, notamment celle de la Braconne, toute proche, fournissaient le combustible nécessaire. Plus tard ces forges employèrent aussi beaucoup de minerais venant d'Espagne. Ils constituaient le fret de retour des navires qui transportaient les produits de la Saintonge : eau-de-vie, pierres à bâtir si abondantes dans les coteaux crayeux bordant la Charente.

Nous aurons un mot à dire de cette industrie de l'extraction de la pierre, ainsi que de celle de poteries et briqueteries assez répandues en Saintonge. Elles sont restées de petites industries, exercées en petit atelier très généralement par des paysans auxquels elles fournissent un complément de ressources.

La *Saintonge est donc bien essentiellement une province agricole à produits variés* [1].

1. « Le fer s'extrait à Taizé-Aizie, Taponnat, Fleurignac, à St-Adjutory, et à Charras; on en trouve aussi aux Adjots, à Montardon, à Neuil, à Cherves, à Genouillac, à Benêt, à Pleuville, à Roumazières, à Combies, à Mainzac, à Souffrignac, à Sers, à Marthon, à Feuillade, à Charmont, à Juillaguet. Les mines de plomb, soufre, antimoine, argent, de St-Germain et de Menet, près de Montbron, ont été abandonnées. » V. Joanne, *Charente*, p. 42. Voir aussi p. 43, *Les industries de l'Angoumois*.

II

LE TRAVAIL

Peu de provinces semblaient donc plus fatalement destinées que celle-ci, par ces conditions de sol et de climat, que nous venons d'indiquer en dernier, à la culture intégrale, c'est-dire à ce genre d'exploitation qui consiste à tirer de la terre tout ce qui est nécessaire à l'entretien de la famille. On ne travaille point en vue de la vente, mais en vue de la consommation. On achète le moins possible, mais en revanche on se contente de vendre l'excédent des produits que la famille n'a pu consommer. Chaque ferme est un peu comme une oasis isolée au milieu du désert, devant, et pouvant, dans la mesure du possible, se suffire à elle-même.

Mais, nous avons vu, en décrivant le lieu, que la Saintonge est caractérisée, d'autre part, par la facilité des transports, ce qui, évidemment tend à développer la culture en vue de la vente, la *culture commerciale* et par conséquent la spécialisation. Il y a donc là deux tendances contradictoires. Et il est intéressant de savoir laquelle des deux va l'emporter.

Essayons de revoir par la pensée une de ces exploitations d'il y a cinquante ans. La maison d'habitation est vaste et confortable. Elle est bien particulière avec ses toits plats à quatre pentes couverts de tuiles creuses du pays[1]; des poteries vertes surmontent les pignons des angles. Devant s'étend une cour soigneusement

1. On voit immédiatement par là un climat très tempéré, où la neige est pour ainsi dire inconnue.

fermée d'un haut mur; un grand portail formant plein cintre, ou en anse de panier, pour les charrettes, à côté une petite porte ronde pour les piétons, permettent d'y pénétrer; derrière un potager, également clos de mur; sur les côtés, les vastes chaix à eau-de-vie avec leur serpentin de pierre à l'extérieur, pour la distillerie, et les étables et hangars proportionnés à l'importance de la ferme. L'établissement typique forme un seul tout indépendant, isolé, séparé soigneusement, jalousement presque, du voisin. Ces hauts murs s'expliquent en partie par l'abondance de la pierre dans le pays, mais il faut y voir aussi le résultat de ce caractère méfiant, très individualiste, du paysan saintongeais, qui sorti de chez lui, devant la plus belle propriété non close, « trouvera que ça manque de murs ».

L'exploitation est en général de petite étendue, 10 à 15 hectares, divisée en cultures variées. La propriété de 50 hectares est une grande ferme; et quand, par hasard, une propriété se trouve dépasser 100 hectares, ce qui est rare, on la divise en deux ou trois fermes.

Mais à cette époque de prospérité, la caractéristique était ces moyennes propriétés d'une dizaine d'hectares, souvent moins, directement mises en culture par leur propriétaire.

Ces cultures sont d'abord la *vigne*. Elle fournira le vin nécessaire à la consommation familiale, mais la plus grande partie en sera transformée en *eau-de-vie*. C'est le produit de vente par excellence. La consommation n'est que l'accessoire. La propriété fournira ensuite le *blé* nécessaire à l'alimentation de la famille, et les pailles et fourrages pour les animaux. L'excédent, s'il y en a, sera vendu; cet excédent diminuera peu à peu, et vers 1860-1870, époque de la plus grande propriété de la vigne, le paysan en fera simplement pour ses besoins personnels.

Le blé sera donné au boulanger, qui, suivant un pourcentage réglé à l'avance, rendra du pain et du son pour les animaux. Dans beaucoup d'exploitations, même, le paysan portera ce blé au meunier, qui lui rendra de la farine et il fera son pain lui-même. Nos souvenirs d'enfance nous montrent dans le village de C... plusieurs familles « boulangeant » elles-

mêmes. Celle dont nous avions fait la monographie en 1895, employait encore ce système. Mais il était déjà très rare à cette époque. Aujourd'hui, les moulins, tant à vent qu'à eau, ont cessé de fonctionner pour la plupart, et il nous faudrait beaucoup chercher probablement pour trouver un exemple de cette fabrication domestique. L'évolution est complète; mais, on le voit, elle est relativement récente.

De même, nos souvenirs d'enfance nous montrent l'existence d'un tisserand. Combien de fois l'avons-nous regardé faisant courir sa navette dans la trame, et ajouter le nouveau fil au précédent, de deux ou trois coups de son métier, suivant qu'il était plus ou moins payé. Chaque famille avait en effet sa « motte », terrain humide où elle récoltait le *chanvre* nécessaire à ses besoins. Nous l'avons vu, ce chanvre, rouir dans les fossés; et nous avons vu les femmes légèrement vêtues, le hacher, l'été, en plein soleil, pour en faire sortir les « égrettes ». On en fabriquait des toiles grossières, mais d'une résistance à toute épreuve. Notre tisserand fabriquait aussi des lainages dits *retors*, également très solides. Je crois bien qu'il a fermé boutique vers 1885. Aujourd'hui il est laitier, c'est-à-dire qu'il passe au domicile des membres de la laiterie coopérative de P. chercher leur lait. L'après-midi, comme il est également petit propriétaire, il cultive ses terres.

On récoltera ensuite de l'*avoine*, qui est la suite ordinaire de la culture du blé. Cette avoine était en général vendue. Une petite partie seulement trouvait son emploi dans la satisfaction des besoins de la ferme.

Comme animaux, une ou deux paires de *bœufs* pour la culture. On verra dans un instant leur rôle important dans l'économie rurale saintongeaise et le trafic particulier auquel ils donnaient lieu; une *poulinière* quand la propriété avait une certaine importance; une ou deux *vaches* qui feront quelques élèves et produiront du lait pour être consommé à la ferme, ou vendu dans le village; souvent on le transformera en beurre, pour le petit marché voisin; un ou deux *porcs* s'élèveront avec ce petit-lait et les pommes de terre dont on n'oubliera pas la culture;

elles réussissent du reste fort bien en Saintonge. Une partie de la viande de ces porcs sera salée, l'autre partie vendue à quelque artisan du village.

Enfin un troupeau de *moutons*, dont le produit sera vendu chaque année, sauf la laine que filera la bergère; des poules, quelques canards, un ou deux chiens, parfois une chèvre et voilà la physionomie vivante de la plupart des villages saintongeais.

Ainsi donc, chacun produisait le plus qu'il pouvait de ce qui était nécessaire à la nourriture et à l'habillement de sa famille. Le surplus était vendu au marché voisin pour la consommation locale des petits artisans et commerçants.

Dans ces conditions particulières sur lesquelles nous avons tant insisté, et que nous résumons d'un mot, la facilité des transports, notre Saintongeais serait vraisemblablement resté, sur son sol assez fertile, mais peu favorable en somme aux céréales, un paysan voué à une honorable, mais irrémédiable médiocrité.

Mais, ces conditions de lieu vont l'emporter, et l'amener peu à peu à deux spécialisations d'importance et de valeurs bien inégales, mais qui influenceront sur lui dans le même sens : *un trafic spécial d'animaux et la fabrication des eaux-de-vie.*

On peut se demander pourquoi le paysan saintongeais ne concentrait pas ses efforts sur ses deux produits.

C'est que, à cette époque, il était encore avantageux de produire soi-même son blé, et les principaux articles de consommation courante. Les chemins de fer étaient encore peu développés, et les transports relativement peu aisés pour les pays d'outre-mer. Les blés à bon marché d'Amérique et de Russie ne concurrençeraient que faiblement les nôtres. En France même, la spécialisation commerciale était, dans beaucoup de régions, moins développée qu'en Saintonge. Cette dernière province était riche, parce qu'elle était une des rares province, où la spécialisation était possible, par suite de la facilité naturelle des transports.

Au contraire, les autres provinces moins favorisées, moins avancées, par conséquent, dans la voie du progrès, devaient se contenter de vivre péniblement, en essayant de se suffire com-

plètement à elles-mêmes, à l'aide d'un petit négoce local. Elles étaient destinées à osciller perpétuellement, faute d'un commerce extérieur régulateur, entre la disette des mauvaises années qui faisait atteindre aux denrées une valeur anormale, ou la pléthore des bonnes récoltes, entraînant une dépréciation des prix presque aussi désastreuse. Voilà la vie économique de beaucoup de provinces, jusque vers les premières années du XIXe siècle[1].

En revanche, cet isolement mettait ces mêmes provinces à l'abri de toute concurrence étrangère. C'était un avantage, avantage souvent chèrement payé, mais c'était un avantage. Or, aujourd'hui l'avantage n'existe même plus, avec les moyens de transports modernes, qui ont fait des provinces les plus reculées du sol français, un champ, où s'exerce plus ou moins librement, à cause des tarifs douaniers, mais où s'exerce à coup sûr cependant, la concurrence mondiale.

D'où la nécessité de plus en plus impérieuse, pour chaque partie de la France, mieux pour chaque partie du monde entier, de se consacrer uniquement aux cultures que commandent les conditions naturelles du lieu.

Jadis, la spécialisation était une bonne fortune pour la province qui s'y adonnait, aujourd'hui elle est devenue indispensable. C'est une question de vie ou de mort.

M. Dauprat, le premier, en une série d'articles parus dans la *Science sociale*, a réussi à mettre scientifiquement en lumière cette grande loi de la spécialisation, que nous exposons d'après lui[2]. Et c'est ici le moment de préciser tout ce que nous devons à notre confrère.

S'il nous avait été, en effet, relativement facile, grâce à l'excellente méthode d'observation, grâce aussi aux conseils si éclairés de M. E. Demolins, à la mémoire duquel nous ne saurions rendre trop d'hommages reconnaissants, d'apercevoir l'influence

1. C'est l'histoire du Limousin, par exemple, privé des moyens de transports naturels. Voir Lafarge, *L'Agricole dans le Limousin au XVIIIe siècle*. Paris, Chevalier Maresq.

2. Voir A. Dauprat, *La révolution agricole* (*Sc. soc.*, année 1899, p. 484 et suiv. et *Sc. soc.*, 2e sér., fasc. n° 15).

des moyens de transports sur la formation de notre type, en revanche, il ne nous avait pas été possible de remonter de ce fait particulier à cette grande loi d'ordre général. Et cependant, comme elle explique bien l'histoire économique de la Saintonge, et comme celle-ci la confirme à son tour! La suite de cette étude va la montrer.

Il nous faut maintenant examiner en détail le travail tel qu'il était organisé avant le phylloxera. Nous étudierons d'abord les spéculations commerciales sur les animaux; nous verrons ensuite la production et l'exportation des eaux-de-vie, pour terminer par la petite culture visant la consommation locale. Accessoirement, nous dirons quelques mots des petites industries locales.

L'HERBE. — L'herbe occupe en Saintonge une étendue considérable; aussi ce pays nourrit-il un grand nombre d'animaux. D'après de récentes statistiques, on comptait, dans le département de la Charente-Inférieure seule, 155.000 animaux de l'espèce bovine (50.000 bœufs de travail et 9.000 bœufs à l'engrais), et 58.000 vaches; il y avait 32.000 chevaux et 266.000 moutons [1]. Or, si le Limousin, grand pays d'élevage et de pâturage, vient avec 240.000 animaux de l'espèce bovine, il faut remarquer que le nombre des bœufs de travail n'est que de 21.000. et de ceux à l'engrais que de 8.000; l'énorme différence est représentée par 104.000 vaches ou leurs produits, de jeunes animaux. Du reste, on le verra, ce qui est particulier au pays, c'est le trafic tout spécial auquel le bœuf de travail donne lieu. Or, les chiffres même élevés que nous citions, indiquent bien le nombre de bœufs pouvant se trouver sur le sol de la Saintonge à un moment donné, mais ils sont tout à fait insuffisants pour donner une idée de ceux qui passent pendant une année dans le pays, et qui font l'objet de ce *mouvement commercial* auquel

1. *Géographie pittoresque et monumentale de la France. Aunis, Saintonge et Angoumois.* Paris, Flammarion. D'après Joanne, *Charente-Inférieure*, p. 36 « en 1900 on comptait 38.326 chevaux (de bonne race), 3.526 ânes et 1.425 mulets, 173.709 *animaux de l'espèce bovine*, 266.167 moutons ».

nous faisions allusion. Ces chiffres, il faudrait les doubler, sinon les tripler, pour approcher de la vérité.

D'après leur nature, les prairies de la Saintonge se divisent en quatre catégories :

1° Prairies de la vallée de la Charente;

2° Prairies des vallées de ses affluents;

3° Marais, soit de littoral, soit de l'intérieur du pays;

4° Prairies artificielles.

Quelques chiffres fixeront les idées sur leur importance respective. Voici, pour la Charente-Inférieure (et, abstraction faite des marais du littoral, la proportion est sensiblement la même en Charente), la statistique de 1882 :

Marais (littoral seulement)	70.000	hectares
Prés naturels	75.000	—
Prés artificiels.	12.000	—

Les *prairies*[1] de la vallée de la Charente forment à elles seules une grande partie des prés naturels proprement dits. Dans les deux départements de la Charente et de la Charente-Inférieure, ce fleuve a un cours de 315 kilomètres. Cela veut dire que, pendant 315 kilomètres, se succèdent sans interruption des prairies, très variables, il est vrai, au gré des coteaux qui les bordent, mais qui souvent atteignent plusieurs kilomètres de largeur.

Elles occupent l'ancien lit du fleuve, composé de terrains d'alluvion fertiles. La récolte de foin y est abondante. On les fauche en effet presque toutes, du moins celles qui sont soumises à la vaine pâture. Aussitôt après, on y mène paître les animaux. Malheureusement, en août, et durant la première moitié de septembre, il n'y a guère d'herbe. Ces mois sont très secs en Saintonge. La moyenne des pluies y est inférieure à celle du reste de la France. Elle n'est à La Rochelle que de $0^{m},626$, tandis que la moyenne générale est de $0^{m},770$. Aussi, pendant tout l'été, on est obligé de nourrir en partie les bêtes à l'étable avec des plantes fourragères. Vers la fin de septembre, les prai-

1. « Les magnifiques *prairies naturelles* des bords de la Charente où croissent des foins très estimés. » Joanne, *Géogr. de la Char.-Inf.*, p. 37.

ries reverdissent, et les animaux y trouvent jusqu'aux gelées, c'est-à-dire jusque vers la Noël, une herbe abondante. La proximité de la mer et l'absence de montagnes susceptibles d'arrêter les nuages chargés d'eau, expliquent cette sécheresse, qui différencie profondément nos prairies de celles de Normandie ou même du Limousin. Elles se prêtent moins à la diminution du travail de l'homme, puisque les produits de la culture sont nécessaires ici pour alimenter les animaux. Ce n'est plus de l'art pastoral pur.

Ces prairies, assez généralement, sont soumises à la vaine pâture. Dans quelques endroits, cependant, elles sont mieux appropriées. Elles changent alors de nom et s'appellent *prés*. Pour des raisons particulières — proximité d'un village, d'une route — les propriétaires se sont clos. Un fossé généralement mitoyen, planté de chaque côté de haies vives, sépare les héritages. Ces haies sont formées d'aubépines mêlées de chênes, de frênes, d'ormeaux et de peupliers. Les aubépines forment le bas de la haie, s'opposant au passage des animaux. Les frênes, coupés à 2 mètres environ du sol, prennent le nom de têtards et fournissent du bois de feu. Enfin les chênes, les ormeaux et les peupliers alimentent les scieries dont nous avons parlé. Ces prés sont assez bien soignés, on y met quelques engrais, car on est sûr de profiter de tous leurs produits. Ils offrent aussi le très grand avantage d'être clos, et souvent les animaux y passent la nuit.

Malheureusement, la plupart des prairies sont soumises à la *vaine pâture,* « vaine », disent les vieux auteurs, parce qu'elle est maigre (*vacua*). Voici en quoi consiste ce droit. C'est la faculté, pour chaque habitant de la commune, et pour tout propriétaire d'une fraction de terre dans cette commune, de faire paître son troupeau, sitôt la récolte de foin enlevée, dans toute l'étendue de la prairie. En fait, comme la pâture n'est pas très riche, on ne se préoccupe guère de régler minutieusement la manière d'en jouir. On se contente de fixer l'époque où elle commence et celle où elle finit, et de l'interdire à certains animaux (brebis). Le maire est chargé de ce soin. Quant à savoir si l'habitant

envoie un nombre d'animaux proportionnel à la quantité de terrain qu'il possède, on n'en a cure, et la chose du reste ne serait guère facile, car, seconde particularité, ces prairies sont extrêmement morcelées, plus peut-être encore que les coteaux voisins.

Rien ne se prête mieux à la division qu'un pré. Aussi a-t-on été dans cette voie aussi loin que possible. Il y a des lopins infimes de deux longueurs de faux.

Donc, d'un côté, extrême division du sol; de l'autre, persistance de la communauté pour le pâturage. Les deux faits sont connexes. Le morcellement empêche chaque propriétaire de pouvoir faire pâturer son bétail sur sa propre terre. Le phénomène, du reste, est plus général et se retrouve dans presque toutes les vallées du bassin de la Loire. Seulement, tandis que, dans certaines vallées du bassin de la Loire, cette vaine pâture paraît jouir d'une telle popularité, que, d'après M. Ardouin-Dumazet, le paysan, quoique assez timoré d'ordinaire, ne craindrait point de verser son sang pour la défendre, — ici, elle est quelque chose *de très gênant* que l'on supporte malgré soi. Il y a là une différence essentielle à noter, due à une exploitation plus commercialisée. La vaine pâture, spontanée à l'origine en Saintonge, est aujourd'hui forcée. En effet, le propriétaire qui veut se clore se heurte à une impossibilité matérielle presque insurmontable : *l'enclave*. Chaque morceau de pré est une île isolée du chemin par la terre du voisin. La route est à 100, 200, 1.000 mètres. Pour rentrer sa récolte, et rejoindre la route, on passe sur la parcelle qui vous précède et ainsi de suite, à charge de réciprocité. Comme les récoltes se font à peu près à la même époque, cela n'est pas très gênant. Touche-t-on au chemin, ce qui est assez rare, on ne peut encore se clore sans enlever son passage à celui qui est derrière soi. Il faut alors lui laisser un chemin, mais souvent il serait presque aussi grand que le pré qu'il s'agit de clore.

Ce mode d'exploitation du sol ne manque pas de pittoresque. Il maintient ces grandes prairies, dépourvues d'arbres, que traverse paresseusement la Charente, et que bordent, dans le loin-

tain, des coteaux bleuâtres à la luxuriante végétation. Mais quelle triste tenure du sol! Peu d'engrais et pas de soins. Le sol est bosselé, inégal, difficile à faucher, et ce système durera vraisemblablement bien longtemps encore. Il profite cependant aux petites gens, aux moins capables, qui, grâce à lui, peuvent nourrir, tant bien que mal, une ou deux vaches et quelques chèvres.

Des législateurs, qui ne connaissaient probablement pas très bien ces prairies, ont voulu supprimer la vaine pâture. Ils ne se doutaient pas que des causes très profondes, quoique différentes suivant les lieux, tendaient à la maintenir. La loi nouvelle n'a rien supprimé du tout. En effet, ou les communes n'ont même pas essayé de l'appliquer, et c'est le cas en Saintonge, ou les protestations des habitants ont été telles, qu'on a dû s'arrêter. La loi fut du reste rapportée très peu de temps après sa promulgation, et les mesures qu'elle édictait sont aujourd'hui, d'obligatoires, devenues facultatives.

Après la Charente viennent, avec leurs vallées, ses nombreux affluents, aux noms tantôt gracieux, tantôt bizarres : le Brouillon, la Sonnette, le Son grossi de la Guirlande, l'Antenne, la Touvre, la Seugne ou Sévigne, le Bramerit, la Boutonne, l'Arnoult, etc... En général, les prairies qu'ils arrosent sont plus humides, plus fertiles, que celles de la Charente. Elles sont aussi mieux appropriées; la vaine pâture n'y existe pas. — Quelques-unes même sont transformées en jardins potagers où l'on fait une importante culture maraîchère. La vallée de l'Arnoult, par exemple, est presque entièrement consacrée à la culture de l'artichaut.

Avec les *marais*, nous arrivons à quelque chose de tout à fait différent. Il ne faudrait pas du reste que le nom portât à la confusion. Ce sont aujourd'hui d'excellentes prairies, parfaitement desséchées, où pousse une herbe excellente. Nous parlerons d'abord de ceux du littoral, de beaucoup les plus importants.

Formés d'alluvions[1] que la mer détache des côtes de Bre-

1. Nous sommes peut-être un peu trop affirmatifs, car les géologues discutent encore vivement cette question; d'aucuns prétendent que ces marais seraient dus à

tagne, ils sont de création récente et augmentent chaque jour. Au XVI[e] siècle, la mer baignait Brouage. Maintenant, du haut de ses remparts, on ne voit que des prairies; la mer est à plus de 5 kilomètres. En 1620, aux pieds de la tour de Broue qui est à 16 kilomètres S.-E. de Marennes, on construisait des bâtiments de 40 tonneaux. De même Hiers-Brouage, bâtie sur une colline isolée au milieu des marais, était probablement autrefois une île. Lors de notre passage, nous vîmes en effet, sur une vieille maison, les armes de la ville : un beau vaisseau chargé de toiles, prêt à prendre le large. Maintenant la mer est bien loin.

Ces marais s'étendent entre Marennes, Saint-Just, Soubise, Rochefort. Vers 1860, on les évaluait à 20.000 hectares seulement. Aujourd'hui ils atteindraient 80.000 hectares, et ce chiffre serait, paraît-il, encore inférieur à la réalité. Si ses dépôts continuent régulièrement, on pourra prévoir bientôt l'époque où l'île d'Oléron sera réunie au continent, dont quelque perturbation la détacha sans doute jadis. Nous visitâmes ces marais au mois de mai, c'est-à-dire à une époque où il est facile de juger la richesse herbagère d'un pays. Ils forment alors une immense plaine verte que coupent uniquement quelques canaux et quelques routes, routes bordées de petits arbres chétifs, tout courbés sous le vent d'ouest qui souffle presque constamment. Point d'habitations, si ce n'est, de temps à autre, la cabane d'un gardien de troupeaux chargé des animaux d'un propriétaire habitant souvent fort loin. Les bêtes paissent en liberté. En effet, et c'est là le premier caractère de ces marais, ils sont tous clos, et les clôtures consistent en fossés. La nature du sol a rendu cet aménagement nécessaire. De petits canaux le sillonnent en tous sens et permettent l'écoulement des eaux. Chaque marais est une sorte de presqu'île reliée à la route par un passage étroit que ferme une barrière. La clôture est parfaite, mais rend la

un exhaussement du sous-sol, ce que le populaire traduit pittoresquement en disant qu'ici la « banche (pierre) croît ». A notre point de vue, du reste, la chose a peu d'intérêt. Le phénomène est général dans cette partie de l'Océan ; plus au Nord, dans le golfe de l'Aiguillon, on évalue à environ 30 hectares l'accroissement annuel du sol.

circulation fort difficile. Inutile de dire que la vaine pâture n'a jamais été en usage ici.

Cet aménagement nécessite un certain entretien. Il faut souvent réparer les fossés. On entasse la vase qu'on en retire sur les bords, de sorte que chaque « prise » de marais a un peu la forme d'une cuvette. Les rebords sont appelés *bosses*, et l'herbe y est de meilleure qualité qu'au centre, où l'eau s'amasse dès les premières pluies; en revanche, à cause de l'humidité, le centre conserve l'herbe plus longtemps.

En ce moment, le marais a vraiment bonne mine. Nous entrons dans une « *prise* », et l'herbe nous monte à mi-jambe. Elle est très épaisse. La supériorité de ces prairies sur celles de la haute Saintonge est évidente. Elles pourraient maintenant rivaliser avec celles de la Normandie. Les animaux, vautrés dans l'herbe, n'arrivent pas à la manger toute. Mais, dans quelques mois, la situation va changer : le soleil d'août, aidé de l'air de la mer, brûlera l'herbe; les nuages chargés d'eaux passeront sans s'arrêter, et on devra retirer les animaux de ces prairies, qui ne leur fourniraient plus une nourriture suffisante.

Mais, pendant la plus grande partie de l'année, ce sont de si riches pâturages que, du cœur de la Saintonge, bien au-delà de Saintes qui est à plus de 40 kilomètres, on envoie des animaux y faire une saison. Un maquignon, habitant près de Saintes, nous assurait qu'il possédait dans ces marais, tant comme propriétaire que comme fermier, plus de 70 hectares de terrain. On comprend facilement que le prix de location en soit élevé. Il dépasse souvent 120 francs l'hectare.

La partie voisine de la mer, et aussi celle qui est au centre, se trouvant éloignées des villages, servent à l'élevage. On y met les jeunes animaux, et on ne s'en occupe que pour venir de temps à autre constater leur progrès. On y engraisse aussi des bœufs et des vaches; après une saison, ils sont en bonne forme pour la boucherie. Ce sont surtout des maquignons et de gros fermiers des alentours qui sont ici propriétaires. Habitant souvent fort loin, il leur serait peu commode d'y envoyer leurs vaches laitières. Mais, sur le pourtour, là où le marais touche

les terres cultivées et les villages, on l'exploite pour le lait, et de puissantes laiteries se sont créées à proximité. On laisse les animaux errer continuellement dans la prairie, et on se contente d'aller matin et soir les y traire. Dans la Haute Saintonge, au contraire, on doit toujours les soigner à l'étable, et leur donner des plantes fourragères qui, seules, leur permettent d'avoir une quantité raisonnable de lait.

Ces marais sont si prisés qu'en une foule d'endroits — le phénomène est intéressant à noter — les gens du pays ont été dépossédés par des propriétaires assez éloignés, mais plus riches. On nous avait signalé le fait à Marennes. Nous en eûmes une sensation très nette à Brouage, qui est au centre du marais.

Brouage! Quelle tristesse ce nom éveille dans l'esprit de tous ceux qui ont contemplé cette cité d'autrefois. Comme Bruges, comme Aigues, elle évoque spontanément l'épithète de morte. Le titre de Seigneur de Brouage était un de ceux dont Richelieu se parait avec orgueil. Elle eut ses notables commerçants, ses marins et ses guerriers, si l'on en croit les dalles de pierre de sa pauvre église. Mais le temps n'est plus où Champlain s'embarquait là pour le Canada, celui où les Rochelais, jaloux de cette rivale, coulaient soixante navires dans son port.

Le phénomène qui se passe à Brouage a été autrefois général sur les côtes de Saintonge. Jadis, sur tout le littoral, s'échelonnaient des villages aujourd'hui disparus, et dont on lit le nom avec étonnement dans les vieux auteurs. De ces villages peu connus, on ne s'est guère préoccupé; mais il fallait expliquer l'anéantissement progressif de Brouage, ville importante : l'insalubrité du climat et les révolutions parurent suffisantes. Elles n'étaient point cependant les principales causes du déclin actuel. Une plus importante était celle-ci : la formation sociale des habitants de ces villages les rendait impropres à la culture et même à l'art pastoral. C'étaient des *pêcheurs côtiers* aimant mieux abandonner leur foyer que leur atelier, et qui, en conséquence, suivaient la mer dans son recul. D'où venaient ces pêcheurs? Il est difficile de le savoir. Peut-être appartenaient-ils à la race autochtone refoulée par les Celtes vers la mer, au bord

de ces marais insalubres en voie de formation. Peut-être étaient-ils de la race de ces *Aulni,* qui, d'un rocher perdu dans les sables, firent La Rochelle, et qui, lorsque la nature les dotait de ports, devenaient capables de négoce et de pêche (Marennes, Brouage). En général, ils aimaient mieux abandonner leurs demeures que de changer de profession. Les Brouageais ont fait de même, et leur ville, par suite de l'émigration et de la faible natalité, est en train de disparaître.

Mais ces marais ne sont pas les seuls. Il y en a beaucoup d'autres qui jouent avec d'autres régions un rôle identique. Certains ne sont qu'imparfaitement desséchés, mais la plupart, malgré le nom, produisent d'excellente herbe. Nous citerons ceux de Courcoury au nord-ouest de Saintes, formés par les bras de la Seugne, ceux de la Boutonne, ceux de la Petite Flandre au nord de Rochefort, etc... C'est autour de ces derniers que semble se grouper actuellement l'élevage du cheval. Ardillières, Muron, Surgères, Aigrefeuilles, etc..., sont les principaux centres de cette industrie. Ici, plus de vaine pâture, mais des propriétés strictement limitées.

Enfin il y a les *prairies artificielles.* En 1860, M. Léonce de Lavergne remarquait déjà leur étendue. Elles ont bien augmenté depuis le phylloxera. Dans certains endroits, autour d'Archiac par exemple, qui est au centre du pays de la « fine champagne », elles ont remplacé les vignes. Les statistiques accusent très nettement ce mouvement; mais, comme il est en somme tout récent, il y apparaît bien inférieur à la réalité. Quelques excursions dans des pays que nous connaissons bien, et les avis de propriétaires compétents, ne laissent aucun doute. Voici quelques chiffres :

En 1882.			En 1887.		
Marais.	70.000	hectares.	Marais.	70.000	hectares.
Prés naturels. .	74.649	—	Prés naturels.	83.000	—
Prés artificiels. .	11.671	—	Prés artificiels.	38.597	—

Nous ne savons pas trop comment les prairies naturelles ont pu augmenter aussi considérablement, mais nous ne sommes

pas surpris que les prairies artificielles aient triplé dans ces dernières années.

Ces prairies sont faites en luzerne, sainfoin ou trèfle. On sème ces graminées après une récolte de blé. La luzerne surtout réussit fort bien; elle donne plusieurs coupes par année. Mais il est dangereux d'y laisser paître les animaux qui peuvent être victimes de phénomènes de météorisation. La mode est maintenant à un mélange d'auge (brome) et de trèfle; la tige de l'auge, très résistante, soutient le trèfle, plus disposé à se coucher. On obtient ainsi des prés produisant une herbe excellente et très fournie.

Les Saintongeais avaient donc à leur disposition un produit naturel considérable, susceptible même d'être augmenté par la création de prairies artificielles, si le besoin s'en faisait sentir.

L'herbe servait à nourrir des bœufs, des vaches, des chevaux et des moutons. Socialement l'influence de ces diverses espèces a été très inégale, bien qu'elle se soit toujours produite dans le même sens.

Celle du *bœuf* a été de beaucoup la plus caractéristique.

Le Saintonge était, la chose est encore exacte de nos jours du reste, un lieu *de passage* pour *le bœuf*. En général, il n'y naît, ni s'y engraisse, *il s'y développe*.

Voici comment. Toute la culture, est faite avec des bœufs. Le cheval comme animal de labour est presque inconnu ici. Et chaque propriétaire, même celui qui n'a qu'une très petite exploitation de 4 ou 5 hectares, possède sa paire de bœufs. Le travail à la bêche est peu pratiqué, on le trouve trop pénible. Mais ces bœufs, le petit propriétaire ne peut les conserver toute l'année. Il n'aurait pas pour cela les fourrages nécessaires. Il n'aurait pas non plus suffisamment de travail pour les occuper. Aussi les vend-il en principe en décembre ou janvier, dès que les principaux travaux de culture sont finis, et il ne les remplace qu'en mai ou en juin, quand il s'agit de rentrer les récoltes.

Certains font ce changement plusieurs fois par an. Ils achètent des bœufs maigres, les laissent se « refaire » chez eux,

grâce à une nourriture abondante et substantielle, et à un travail modéré, puis les revendent quelques mois après, « en prenant sur eux un petit bénéfice ».

Même système dans les exploitations plus importantes, avec cette différence qu'on opère sur plusieurs paires de bœufs, et qu'on en conserve toujours une ou deux, pour les travaux courants de la ferme. Ce trafic porte toujours sur de jeunes animaux, où tout ou moins sur des animaux encore dans la période de leur développement. On sait qu'elle dure longtemps pour le bœuf. Grâce à ce système, le paysan saintongeais trouve le moyen de faire son travail, et de réaliser en plus un bénéfice sur la revente de ses animaux, au lieu d'avoir à supporter, comme avec le cheval en général, l'amortissement du capital animal.

C'est de ce commerce d'animaux (car en définitive, on le voit, c'est un véritable commerce) que le paysan tirait souvent le plus clair bénéfice de son exploitation, la vigne exceptée. En effet, le bœuf est bien soigné, il n'est soumis qu'à un travail modéré (il n'a pas affaire, loin de là, à un bourreau de travail); sur ce sol calcaire, il *prend du corps*, se fait des os, se développe en un mot. Mais l'herbe n'est pas assez abondante pour l'engraisser. Aussi se contente-t-on de le mettre *en état*, c'est-à-dire à l'engrais, et ce sont souvent les pays dont il est originaire qui se chargent de ce soin. Étrange destinée que celle de ce bœuf auvergnat, poitevin ou même limousin, qui vient grandir en Saintonge, s'engraisse dans le Poitou, la Normandie ou l'Anjou, et va mourir à Paris!

Il n'est pas rare pour nos Saintongeais de réaliser un bénéfice de 100 ou 150 francs par paire de bœufs, quelquefois plus, quand ils ont été « bien achetés ». Aussi les marchés et les foires sont-ils *une grosse affaire* : on les fréquente, et on les suit, même si on n'a rien à y faire, uniquement pour se tenir au courant des cours, pour le plaisir de voir se conclure les marchés. On applaudit intérieurement (car le Saintongeais n'est guère démonstratif) aux bonnes ruses; on les médite, en attendant de pouvoir les essayer à son tour.

Du reste, on le comprend par ce que nous venons de dire, cette habileté commerciale est une nécessité, presque une question de vie ou de mort pour le Saintongeais. Et nous nous souvenons des doléances d'une paysanne qui, au cours d'un interrogatoire monographique que nous lui faisions subir, se plaignait amèrement que son mari ne « sût ni acheter ni vendre ». Il était une rare exception, ce qui était d'autant plus malheureux pour lui.

En général, notre Saintongeais s'habitue de bonne heure à évaluer rapidement et exactement la valeur des animaux. Il ne s'agit pas en effet d'une opération que l'on fait rarement, d'animaux que l'on conservera s'ils vous plaisent, et sur lesquels, une légère différence de prix, payée en trop, importe peu. Il s'agit au contraire d'une opération normale, fréquente, d'animaux qui n'ont pas la valeur personnelle qu'on leur reconnaît parce qu'ils font « votre affaire », mais d'animaux destinés à être sous peu revendus et passés sous l'œil expert et impitoyable des maquignons. Aussi, sous cette nécessité, nos Saintongeais sont-ils devenus de vrais maquignons. Ils en ont acquis, les finesses, les ruses, les roueries, et cela aura une influence énorme sur le type saintongeais. Il apprendra à cacher sa pensée, à s'envelopper de froideur, d'impassibilité, à ne jamais donner de réponse nette ni précise ; il deviendra très proche parent du Normand, et pour les mêmes raisons...

Le coup d'œil de tous ces gens, paysans et marchands est admirable. Combien de fois nous nous sommes amusés, accompagné d'un de nos amis, propriétaire avisé, à suivre en foire les ébauches de transaction. Notre étonnement était toujours extrême de les voir, paysans ou professionnels, jauger en quelque sorte d'un rapide regard les bêtes à vendre, tout en passant une main négligente sur la croupe, et arriver à 5 ou 10 francs près à la même estimation, pour des paires d'animaux dont la valeur peut aller de 900 à 1.200 francs.

Avec ces habitudes de trafic, de renouvellement périodique des animaux, on comprend que les foires de Saintonge soient des plus animées. Il s'y fait de nombreuses transactions. Il y a

un grand nombre de maquignons, soit du pays, soit des provinces voisines, qui viennent ou importer ou exporter des animaux dans les conditions que nous indiquions. Ces bœufs viennent du Poitou, bœufs couleur grain de blé, ou de l'Auvergne, bœufs roux, ou encore du Limousin. Niort est une foire des plus importantes, car elle est au centre d'une contrée agricole très étendue, à proximité de la Saintonge avec des communications faciles, même avant les chemins de fer.

Avec les autres animaux, vaches, chevaux, moutons, on ne retrouve plus cet achat pour revendre, si particulier. En général, ils constituent un produit de la ferme que l'on vend comme un autre produit. Aussi, bien que poussant le type dans le même sens, ne le font-ils pas avec la même intensité. Leur influence n'est pas à négliger cependant, en un pays où l'herbe est si répandue.

Quelques précisions sont nécessaires pour chacune des espèces indiquées :

D'après les statistiques, le nombre des *vaches* est supérieur à celui des bœufs. On les achète en vue de la production du lait, on les élève ; et si elles conviennent, on les conserve naturellement plusieurs années. Le point de vue est tout différent de celui auquel on se place pour les bœufs.

La vache dans la ferme ancienne que nous avons décrite, tenait la place que l'on peut deviner. Elle fournissait du lait consommé sur place, ou transformé en beurre pour le marché voisin, suivant les circonstances ; de temps à autre on élevait quelque veau bien venu. Il faudra attendre la création des beurreries coopératives, pour que le rôle de la vache devienne vraiment intéressant.

L'*élevage du cheval* a eu aussi une importance considérable dans ce pays, tout en restant inférieur cependant à celui du bœuf. La Saintonge nourrit une race estimée. Et il y a un haras de l'État à Saintes, une école de dressage à Rochefort, des haras particuliers à Muron, Ardillières, etc... Dès le XVII[e] siècle, Louis XIV favorisait lui-même cet élevage. Il établissait, le 12 août 1685, trois marchés francs, de chevaux, à Rochefort, pour développer

leur production « dans le pays d'Aulnis et les marais de Tonnay-Charente, dont le territoire est fertile et commode [1]... » « Les chevaux de l'Aunis et de la Saintonge sont excellents, et les habitants en tirent un grand profit ; on peut compter tous les ans sur *2.000 poulains au moins*[2], » écrivait Bégon en 1698, dans son mémoire sur la généralité de La Rochelle.

Ce qui dominait, c'était le propriétaire ayant une poulinière et vendant le poulain chaque année vers l'âge de six mois. Et encore, ce type était-il assez restreint. En effet, il comporte une exploitation relativement grande, où la jument puisse rendre certains services et être nourrie sans qu'on s'en aperçoive trop. Elle ne se comprend pas dans ces petites exploitations d'une dizaine d'hectares, si fréquentes dans le pays. Le régime de la petite propriété, souvent même de la très petite propriété, a été une des principales raisons qui ont entravé le développement de l'élevage en Saintonge.

D'un autre côté, le cheval donnait lieu à des transactions beaucoup moins nombreuses que le bœuf. Le poulain est un produit de la ferme dont on se défait comme d'un autre produit; ce n'est plus un objet que l'on achète pour revendre. La vente elle-même est assez simple. Elle porte sur un jeune animal, dont le prix à cet âge est assez facile à fixer, et sur lequel la ruse et l'habileté commerciale peuvent beaucoup moins se donner carrière, que lorsqu'il s'agit d'animaux plus âgés.

Ce n'est pas à dire que le spécialiste du cheval n'apparaisse pas en Saintonge. Si, il existe même à un point complet. Il y a un certain nombre de propriétaires qui achètent de jeunes poulains, et les élèvent avec les produits de leurs propres poulinières, en vue de fournir l'armée principalement. Ce type s'est centralisé autour de ces marais de Tonnay-Charente, déjà célèbres du temps de Louis XIV et aussi de ceux de Marennes. Surgères, Muron, Ardillières, Saint-Jean-d'Angle, Saint-Just sont des centres d'élevage importants. Certains chevaux atteignent des prix élevés, jusqu'à 10.000 francs, mais la moyenne varie entre 900 et

1. *Archives de Saintonge et d'Aunis*, t. VII, p. 444.
2. *Archives de Saintonge et d'Aunis*, t. II, p. 23.

1.500 francs. Lors de notre visite à l'École de dressage de Rochefort, l'aimable directeur voulut bien faire défiler devant nous ses pensionnaires; nous remarquâmes quelques bêtes qui venaient d'être achetées 3.000 francs pièce, pour la carrosserie de luxe; la moyenne était de 1.500 francs. Avec les progrès de l'automobilisme, l'armée reste le principal débouché, pour ne pas dire l'unique.

Une précision dans notre travail serait de faire la monographie détaillée de cette partie de la Saintonge ; nous ne l'entreprendrons pas, car il nous faut avant tout débrouiller le type général, sans nous perdre dans les détails. Il nous suffit, pour le moment, de voir en quoi ces types spéciaux ont influé sur la formation du type général. A ce point de vue, il nous suffit, croyons-nous, d'indiquer que le cheval a créé en Saintonge, sur certains points favorisés, le type de l'éleveur spécialiste, dans la majorité du pays de nombreux petits marchands de chevaux achetant leurs produits aux propriétaires; qu'évidemment il a amené, lui aussi, d'importantes transactions dans le pays; que l'influence des gens vivant du cheval ou s'y intéressant s'est répercutée sur le type social dans le même sens que celle du bœuf. Mais elle a été bien moindre, car le véritable paysan n'y était pas aussi directement intéressé. Il a toujours fait sa culture avec ses bœufs; aussi le cheval n'a-t-il pu jouer le même rôle qu'en Normandie.

Nous nous souvenons de la difficulté que nous avons eue à rencontrer dans le centre de la Saintonge une famille agricole ayant sa poulinière. Nous n'en avons trouvé une que sur une ferme très importante, et encore le fermier ne s'en louait-il pas beaucoup. C'est que, sauf autour des marais en question, l'élevage est devenu, à l'heure actuelle, un véritable sport, à usage des gens riches. Ils y voient une distraction, un plaisir coûteux, mais un plaisir; ils ne craignent pas de faire venir de bons reproducteurs de Normandie ou d'ailleurs; ils ont naturellement de beaux produits bien soignés, obtiennent les primes des concours[1], et rendent l'élevage difficile aux pro-

1. On sait que les primes d'élevage, décernées aux meilleurs chevaux, sont souvent le plus clair bénéfice du propriétaire.

priétaires ordinaires qui veulent y trouver un bénéfice...

Enfin *le mouton* (266.000, en 1900) réussit très bien sur ces terrains calcaires si répandus en Saintonge. Pendant une grande partie de l'été, il peut même paître dans les prairies naturelles où l'herbe est courte et sèche. Il donne enfin de gros bénéfices. On estime qu'il rend 100 %, c'est-à-dire qu'après avoir nourri une année un troupeau de moutons valant 1.000 francs, on a un produit de 1.000 francs. Et cependant le Saintongeais ne développe pas cet intéressant animal autant qu'il le mérite.

Il est vrai que l'extrême division du sol rend le passage d'un troupeau important peu commode.

Ce mouton assez mal nourri du reste (si l'on ne dit pas, comme en Touraine, qu'il aime la misère, on le lui prouve) vaut en moyenne entre 25 et 35 francs. Ses produits sont assez généralement destinés à la boucherie. La laine encore aujourd'hui est en grande partie filée et employée à la maison; c'est l'industrie ménagère la plus résistante. Elle perd cependant chaque jour du terrain, et la pratique de changer au petit marchand du bourg voisin la laine brute contre de la laine apprêtée se généralise peu à peu.

La vente de ce mouton est délicate; aussi pousse-t-elle dans le même sens que le bœuf. Un fait donnera l'idée de son importance, c'est que, dans chaque ville, un champ de foire spécial lui est consacré.

La conclusion que nous pouvons tirer de cette première partie est la suivante : la Saintonge peut être considérée comme un pays de pâturage développé. Or l'herbe, comme toutes les richesses naturelles, ne donne pas, on le sait, chez les peuples qui en jouissent, une grande aptitude au travail, surtout au travail pénible de la culture. Un notaire vantait un jour devant nous une propriété qu'il avait à vendre, propriété située en face d'une de ces prairies à vaine pâture, décrite il y a un instant. Il disait : « C'est une bonne propriété, et une propriété qui ne me donnera pas beaucoup de peine à vendre, car c'est une propriété de paresseux; il n'y a qu'à ouvrir la porte de l'étable, les animaux sont au pré, et le travail est fait ».

Effectivement, la propriété, trouvait peu après acquéreur.

Cette importance de l'herbe en Saintonge sera pour beaucoup, dans la paresse, l'indolence que l'on est assez unanime à reprocher aux Saintongeais. Ces *lanterniers de Saintonge,* dit d'eux Rabelais...; lanterner, signifie, être lent, irrésolu, traînard en affaires, comme en paroles. *Paresseux comme un ventre rouge* (surnom du Saintongeais), diront les gens de l'ouest, Vendéens ou Poitevins, plus entraînés au travail de la culture.

En revanche, l'herbe lui donnera par les transactions d'animaux qu'elle nécessite, une partie de sa ruse, de sa finesse proverbiale; nous verrons, en effet, que la vente de l'eau-de-vie influera sur notre type dans le même sens. « *Le Saintongeais né malin,* » encore un proverbe, en cours celui-là dans le Bordelais, où il se cache à la fois de la moquerie, un peu de crainte et d'envie. De là, les ressemblances de notre type avec le Normand.

Voyez ce paysan qui va déposer en justice. Bien malin sera le président, s'il peut obtenir de lui une réponse précise, une affirmation qui ne soit aussitôt suivie de tant de restriction qu'il n'en reste presque plus rien. La question qui lui est posée, l'embarrasse; il ne refusera pas d'y répondre, oh! non, certes! mais avec combien de circonlocutions!... et de réticences! Pour une réponse ferme, il n'y faut point compter.

La vigne. — La vigne, avant le phylloxera, qui fit son apparition en Saintonge un peu après 1870, occupait environ le quart du pays (169.000 hectares dans le département de la Charente-Inférieure et 113.000 hectares dans celui de la Charente). Mais la valeur de ses produits, qui atteignirent en 1875, la dernière bonne année, 11 millions d'hectolitres nets, dépassant en général 10 millions d'hectolitres, était bien supérieure à son importance comme étendue.

La culture de la vigne [1], — c'est un phénomène social bien connu, — est une des plus attrayantes et des plus aimées du

1. E. Demolins, *Les Français d'aujourd'hui*, p. 120. Ceci reste vrai, malgré la mévente actuelle, qui a bien changé la situation cependant.

Français. C'est que, pour un effort souvent minime, et qui n'a pas besoin d'être complètement renouvelé, elle lui fournit un produit très rémunérateur. Aussi essaie-t-il de l'acclimater partout, parce que partout il a besoin de ses produits, et lui donne-t-il, dès que les circonstances le permettent, un développement considérable. Elle fait même reculer devant elle les autres cultures, et devient ainsi la plus importante, la plus estimée, celle qui a le pas sur les autres. On vante et on envie les pays de vignobles, on les déclare de « bonnes contrées ».

En Saintonge, le lieu était particulièrement favorable à son développement. Le *relief* du sol, d'abord : cette succession de petites collines et de petits plateaux coupés par la Charente et ses affluents. Or, le coteau est l'endroit de prédilection de la vigne, à cette latitude, du moins [1].

La *nature du sous-sol* ensuite, terrain de craie, ou calcaire friable, se décomposant facilement sous l'influence de la pluie, en une boue blanchâtre caractéristique. Là poussaient les vignes les plus estimées, car elles donnaient la fine champagne, terrains improductifs du reste pour toute autre culture. Les arbres n'y viennent que difficilement, et, à l'heure actuelle, l'aspect de ces terrains, où la reconstruction n'a pas été faite, est lamentable.

Ce terrain, un peu exceptionnel, s'étendait surtout entre le Né et la Charente, et aussi sur la rive gauche du Né.

Le terrain dominant est la « terre de groie », particulière, avec ses silex, « ses pierres à fusils » provenant de la décomposition du roc des collines dont elles occupent les flancs. C'était, par excellence, le sol de la vigne : elle y réussissait admirablement. Aujourd'hui les vignes nouvelles n'y peuvent résister ou tout au moins y donner des produits rémunérateurs; elles y souffrent de la *chlorose,* produite par un excès de calcaire.

Le sol des petits plateaux, et aussi quelquefois celui du sommet des plateaux est formé « de varennes », terres argilo-

1. Fleuriau de Bellevue, *État physique du département de la Charente-Inférieure, La Rochelle,* 1838, p. 83 et suiv. — Joanne, *Géogr. de la Charente-Inférieure,* 1905, *loc. cit.* — Massiou, *Hist. de Saintonge*, t. I, p. 3.

calcaires ou argilo-sablonneuses, plus riches en humus, plus fertiles. Les céréales y réussissent assez bien. Aujourd'hui, tous les grands vignobles ont été établis dans ces terrains. La vigne nouvelle exige, en effet, des terres plus fertiles que l'ancienne.

A ces qualités du sol, il faut ajouter un *climat très tempéré*. Joanne, dans sa *Géographie de la Charente-Inférieure,* en donne très exactement les raisons, et ces raisons sont à peu près les mêmes pour la Saintonge : « Le département de la Charente-Inférieure réunit les *trois principales conditions d'un climat tempéré,* il est situé presque exactement à égale distance du Pôle et de l'Équateur, puisque son canton le plus méridional touche presque le 45° de latitude. Il est bordé par la mer, qui a ce privilège d'adoucir et d'égaliser la température des terres qu'elle avoisine, et sur lesquelles elle envoie ses vents et ses pluies ; il n'a pas de montagnes, et l'on sait que moins un pays est élevé au-dessus de l'Océan, moins il est froid. Enfin la plus grande partie du département est formée par des *calcaires,* et des *craies*, roches perméables qui laissent filtrer les eaux, et qui, à latitudes et altitudes égales, sont beaucoup moins froides, infiniment moins humides que les roches imperméables telles que le granit. »

Tout ceci explique pourquoi les variations de température sont rarement brusques. Peu de grêle, peu aussi de ces gelées de printemps si néfastes à la vigne, puisqu'elles peuvent, en une nuit, anéantir tout l'espoir de la récolte.

Enfin, cette vigne poussait alors presque sans efforts. Point de grands travaux préparatoires pour la planter, point non plus de grands travaux d'entretien. Un trou à la barre dans le sol, la taille, quelques labours, et la récolte était toujours abondante et estimée. Les maladies cryptogamiques qui rendent aujourd'hui sa culture si difficile et si onéreuse, étaient inconnues. Comme elle se contentait des plus maigres terrains, de terrains improductifs même pour toute autre culture, on comprend l'énorme importance qu'elle prit bien vite en Saintonge, au point de faire de la Charente-Inférieure, pendant de longues années, le département français produisant le plus de vin.

« D'après le *Vignicole*, recueil spécial, le département qui récolte le plus de vin est celui de la Charente-Inférieure, où le produit des vignobles est par année moyenne de 2.600.000 hectolitres. Les départements qui viennent après, et dont les produits varient de 2 à 1.000.000 d'hectolitres, sont : la Charente, la Loire-Inférieure, le Loiret, le Gard[1]. » D'après M. L. de Lavergne, en 1860, cette production avait considérablement augmenté puisqu'il l'estime à 10.000.000 d'hectolitres et qu'elle atteignit, suivant certains, en 1875, 14 millions d'hectolitres[2].

C'est que, indépendamment de la facilité de la culture, une autre cause, pour le moins aussi importante : *la richesse du produit*, poussait sans cesse, dans la voie de l'augmentation de la production. Il s'était trouvé, en effet, que ces vins de Saintonge si abondants produisaient, une fois distillés, la meilleure eau-de-vie du monde entier. Ce fut vers la fin du XVIe siècle que l'on commença de « brûler » les vins. De cette époque date la renommée de Cognac. Jusqu'alors, nos vins étaient consommés comme vins de table. En Angleterre, en Hollande, on les y prisait fort[3], mais à partir du XVIIe siècle, les vignerons trouvent plus avantageux de les convertir en eaux-de-vie, et la gloire naissante de la célèbre liqueur obscurcit bientôt rapidement et complètement celle des vins qui la produisaient[4].

Célébrité du cru, facilité de culture, commodités des communications, tout favorisait donc la diffusion du produit saintongeais. En 1860, M. Léonce de Lavergne estimait à l'énorme chiffre *de 75 millions de francs* le revenu annuel du vignoble charentais.

La fabrication de l'eau-de-vie était, elle aussi, des plus simples. Chaque propriétaire était « bouilleur de cru », c'est-à-dire qu'il distillait lui-même le produit de la récolte, à l'aide de l'appareil

1. Hugo, *France pittoresque*, année 1838, *Charente-Inférieure*.

2. Sans attacher plus d'importance qu'il ne convient à ces statistiques, qui sont du reste loin de concorder entre elles, ce qui prouve qu'il y a des erreurs d'un côté ou d'autre.

3. Voir chapitre III, *La Saintonge dans le passé*.

4. Peut-être aussi a-t-on changé les cépages. Certains l'affirment, et cela est vraisemblable.

classique que tout le monde connaît. Il se compose essentiellement d'une chaudière qui reçoit le vin. On l'y chauffe, et ses vapeurs, passant dans un conduit de cuivre, vont se condenser à l'extérieur du chai, on disait ici de la « brûlerie ». Pour faciliter cette condensation, le conduit de cuivre fait plusieurs tours sur lui-même, d'où son nom de *serpentin*, dans une pierre creusée de petits canaux remplis d'eau fraîche. Le serpentin est légèrement incliné en pente douce vers l'intérieur du chai, où l'eau-de-vie vient d'elle-même tomber dans un récipient spécial.

On appelait « brouillis » le résultat de la première chauffe. On « brûlait » à nouveau ce brouillis, et l'on obtenait l'eau-de-vie de consommation. Elle pesait alors de 70 à 80°. On la mettait dans des futailles de chêne ou de châtaignier, soigneusement fabriquées, où elle vieillissait lentement. Elle ne devenait réellement bonne à être consommée que lorsque la vieillesse et l'évaporation l'avaient ramenée à 45 ou 50°. Pour cela il fallait de dix à quinze ans. C'était toutefois un placement de bon père de famille, un placement de tout repos, puisque presque mathématiquement, chaque année lui donnait une valeur nouvelle.

Mais cette opération de la distillerie, en elle-même si simple, que nous venons de décrire en quelques mots, a eu sur le type social une répercussion considérable. Elle a eu pour résultat de faire monter le vigneron de Saintonge à un rang élevé dans l'échelle de la Vigne. Et cela moins à cause de l'opération elle-même de la fabrication si simple, qu'à raison des conditions spéciales de la vente des eaux-de-vie.

Notre eau-de-vie n'est pas, en effet, un produit de vente immédiate, ou tout au moins de vente immédiate *avantageuse*. On a intérêt à la conserver de longues années dans son chai. Du même coup, voilà notre vigneron obligé à une certaine économie, à une certaine prévoyance. On n'a plus devant soi ce type du petit vigneron de Touraine par exemple [1], toujours plus au moins à l'attente de la bonne récolte, souvent dépensée à l'avance.

1. V. E. Demolins, *Les Français d'aujourd'hui.*

Mais ce n'est pas tout. Cette vente que l'on a intérêt à faire le plus tard possible, ce n'est pas une vente facile, car elle va rouler sur gros. Ce n'est pas à la légère que l'on se débarrassera d'une de ces futailles pouvant valoir plusieurs milliers de francs.

Certaines vieilles eaux-de-vie de la meilleure marque ont été vendus entre 2.000 et 3.000 fr. l'hectolitre[1]. Mais c'était souvent aussi une denrée variant de prix suivant le goût de l'acheteur, sa plus ou moins grande habileté à apprécier le produit. Toute la finesse du paysan ne peut rien, par exemple, pour la vente de son blé. Toutes ses ruses tombent devant l'hectolitre commune mesure ; c'est le contraire pour la vente de ses animaux, et les ruses des maquignons sont proverbiales. Il en était beaucoup de même pour la vente de ces eaux-de-vie si différentes les unes des autres, si difficiles à apprécier. Cette vente d'un produit de luxe, d'un prix élevé par conséquent, susceptible d'être utilement débattu, a eu sur le type saintongeais une influence de même nature que la vente de ses animaux, mais une influence plus grande, car l'eau-de-vie était le produit de beaucoup le plus important; elle l'a porté à la ruse, à la dissimulation. Il faudra y voir, en y joignant l'obligation où elle le mettait de fréquenter les foires pour s'y tenir au courant des prix, une des grandes causes de l'aptitude au commerce que nous aurons à relever comme une des caractéristiques du type saintongeais.

Les effets ordinaires de la vigne se retrouvent ici, mais modifiés, on le comprend. Ainsi la vigne amènera le morcellement. « Les vignes si productives, dit M. L. de Lavergne, sont divisées en d'innombrables parcelles ; c'est avec la plaine du Rhin, le pays le plus morcelé de France. Les vignerons se disputent le sol à des prix d'or, même depuis la maladie de la vigne, qui n'a eu pour eux d'autre effet que d'augmenter leurs profits en élevant les prix[2]. Toutefois, comme le produit était fort riche,

1. Nous connaissons certains propriétaires de Segonzac ou de Jarnac qui croient vous faire un cadeau, en vous vendant leur bonne eau-de-vie seulement 30 francs le litre au détail

2. Léonce de Lavergne, *Économie rurale de la France depuis 1789.*

on avait, non pas un type de vigneron assez misérable en somme, mais un type de moyen propriétaire très aisé, qui frappait vivement le voyageur en Saintonge. « Cette richesse (l'eau-de-vie), dit L. de Lavergne, se partage en un grand nombre de propriétaires aisés, car les cotes de 30 à 300 francs ne sont nulle part plus nombreuses. » Très peu de grandes propriétés, celles de 100 hectares, se comptent dans le département, mais beaucoup de petites et de moyennes exploitations, avec des maisons blanches et spacieuses, bien construites, avec les larges toits plats caractéristiques du style saintongeais que nous avons déjà décrites.

Cependant, on le voit immédiatement, ce type, qu'un mot, celui de *moyen*, caractérise bien, eût été incapable de progresser beaucoup par lui-même. Ce n'est pas ce paysan saintongeais amoureux de ses aises et de sa tranquillité, ennemi des voyages et craignant, jusqu'à ses derniers temps, de perdre son clocher de vue, qui eût été capable de répandre son eau-de-vie dans toutes les parties du monde.

On connaît l'anecdote suivante, que raconte M. Ardouin-Dumazet. Elle est célèbre dans le pays : « Pendant un concile, Mgr Cousseau, évêque d'Angoulême, échangeait en latin des civilités, avec des évêques venus de tous les coins du monde : prélats à demi-conquistadors, de l'Amérique du Nord, Grandeurs métissées d'Indiens du Pérou, évêques d'Irlande. Chacun se présentait en donnant le nom de son évêché. Pour la plupart des évêques, ces titres de diocèse ne disaient rien. Angoulême notamment était assez peu connu du haut clergé du Vénézuela. Mgr Cousseau eut une inspiration de génie :

« — Évêque de Cognac, dit-il.

« Et tous, évêques, archevêques, cardinaux, de s'écrier avec un air d'envie et d'admiration :

« — Cognac! Cognac! Bon évêché! »

Comment le nom de Cognac, c'est-à-dire en définitive comment l'eau-de-vie de la Saintonge a-t-elle pu devenir si universellement célèbre? c'est la question qu'il nous faut étudier.

On comprend immédiatement, après les explications que nous avons données sur le lieu, que les facilités des communications

sur lesquelles nous avons tant insisté, y ont contribué pour une très large part, c'est ce que va confirmer le reste de cette étude. Mais voyons comment les débouchés ont été organisés; quelles gens les ont utilisés. En un mot, précisons le rôle des commerçants et leur influence.

La ville de commerce entre en jeu. Son étude ne doit pas être séparée de celle du pays agricole qu'elle domine. En général, au début, elle en est la résultante. Elle est le lieu d'échange entre les produits agricoles qui seront exportés par son intermédiaire, et les produits de consommation qui, par elle, alimenteront les campagnes. Ensuite, il se produit une sorte de réaction: à son tour, la ville développe le mouvement agricole, et ce sont ces actions et réactions réciproques, qui poussent un pays dans la voie du progrès.

Nous voulons nous borner à des généralités, donner en quelque sorte, brièvement, ce que l'on pourrait appeler la *formule sociale* de la ville en Saintonge.

Le premier fait qui frappe vraiment et définitivement quand on étudie le commerce en Saintonge, c'est que toutes les villes un peu importantes sont situées sur la *Charente ou sur ses affluents*. Il faut donc bien que le fleuve ait été la clef du commerce charentais. Nous trouvons échelonnées sur ses rives, depuis Angoulême jusqu'à Tonnay-Charente : Châteauneuf, Jarnac, Cognac, Saintes, St-Savinien, Rochefort; sur la Seugne, on remarque Jonzac et Pons; sur la Boutonne, St-Jean-d'Angély et Tonnay-Boutonne; ajoutez-y toute une série de petits ports intermédiaires : Port-de-Lys, Portublé, Port-la-Pierre, Port-Berteaux, Port-d'Envaux, Port-à-Clou, St-Savinien-du-Port. A chaque instant, sur les cartes détaillées soit de l'État-Major, soit du ministère de l'intérieur, vous voyez marqué, à côté du nom d'une petite bourgade, souvent inconnue, le mot port.

Le deuxième fait à noter, c'est qu'à part le commerce d'eaux-de-vie et les diverses petites industries qui s'y rattachent, aucun commerce, aucune autre industrie, n'existe dans ces centres.

De toutes ces villes, de tous ces ports, le plus célèbre est Cognac, puisqu'il a donné son nom au produit. Deux choses

firent la fortune de cette petite bourgade, perdue au fond de la Saintonge.

Tout d'abord, Cognac est situé au point extrême à partir duquel la Charente est commodément navigable [1]. Les négociants avaient intérêt à remonter le plus haut possible à l'intérieur du pays, pour en avoir tous les produits. Cognac *devint leur dernier et leur plus important comptoir.*

A ces avantages, la ville joignait celui d'être le centre du pays produisant la meilleure eau-de-vie. La petite Champagne ou fine champagne (v. carte viticole) [2], comprend la contrée autour de Cognac s'étendant entre le Né et la Charente. Jusqu'à la crise du phylloxera, Cognac reste cependant une très petite ville, et les autres agglomérations situées sur la Charente ou ses affluents : Chateauneuf, Segonzac, Jarnac, Jonzac, St-Jean-d'Angély, Saintes, etc., comptent de nombreux commerçants. Ce n'est qu'à partir de la crise que le commerce tendra à se centraliser de plus en plus à Cognac. Les commerçants éprouveront en quelque sorte le besoin de se resserrer autour du grand nom commercial. Là aussi étaient les plus gros commerçants, ceux ayant des stocks d'eau-de-vie considérables leur permettant de mieux résister, dans ces années particulièrement graves pour le pays...

De petits Cognacs s'échelonnaient donc, le long de la Charente, et de côté et d'autre, dans chaque propriété, dans chaque village, allaient pomper les hectolitres d'eau-de-vie que gardait soigneusement le bon vigneron. Drainée de partout, par terre et par eau, la précieuse liqueur arrivait à la Charente. Là, en des barils soigneusement cerclés, chargée sur des gabarres (grands bateaux plats traînés par des bœufs ou des chevaux, plus tard par des remorqueurs à vapeur), elle descendait à Tonnay-Charente, d'où, transbordée sur les fins voiliers, elle partait pour les destinations les plus diverses. Quand ces navires étaient de faible tonnage, ils remontaient jusqu'à Saintes et y chargeaient directement les eaux-de-vie. Ce mouvement de batellerie entre Cognac et Tonnay-Charente, pour être moindre qu'autrefois, est

1. Voir carte Atlas Bazin et Cadet, pl. 12.
2. Voir Ardouin-Dumazet, *Voyage en France*, 15e série, p. 136.

cependant encore important aujourd'hui. En 1896, il était de 6.000 tonnes.

Un mot caractérise ce commerce : sa *stabilité*. C'est en effet un commerce de longue haleine. Par la nécessité du *stock*, l'eau-de-vie produit ici le même effet que chez le vigneron. On ne s'improvise pas négociant d'eau-de-vie. Il faut avoir des approvisionnements considérables, emmagasiner aujourd'hui des eaux-de-vie qui ne seront vendues que longtemps après. Indépendamment des énormes quantités courantes, on conserve soigneusement dans chaque maison importante des « témoins », eaux-de-vie de différentes époques, qui servent de point de comparaison pour les achats futurs [1].

Mais il nous faut insister un peu sur la capacité professionnelle de ces commerçants :

Par la nature de leur négoce, la prudence qu'il exigeait, la longue prévoyance surtout qu'il développait (nous ne saurions trop insister sur l'habitude de conserver très longtemps les eaux-de-vie dans les chais avant de les vendre), par leur perpétuel contact avec les pays étrangers, principalement avec l'Angleterre, par leur coutume d'y faire même de longs séjours, d'y avoir souvent des enfants ou des gendres établis, enfin par l'heureuse tradition que l'on avait de se transmettre les maisons de commerce de père en fils, ils n'étaient point des marchands ordinaires, de ceux qui, en vertu de l'instabilité professionnelle, lâchent pied à la moindre difficulté, et se déplacent suivant les fluctuations du marché. Il s'était formé dans tous ces petits ports de la Charente, et principalement à Cognac, une sorte d'aristocratie commerçante très particulière, une sorte de bourgeoisie assez analogue, par certains côtés, à cette bourgeoisie rochelaise décrite ici même par M. Périer. Elle n'était point due cependant aux mêmes causes. Il ne semble pas en effet, d'après les exemples que nous avons sous les yeux, que, comme à La Rochelle, les chefs de ces maisons aient été en majorité protestants.

1. La stabilité des fabricants de pianos, notamment, paraît également provenir de la nécessité du stock de bois qu'ils doivent avoir. Ils n'emploient que des bois *très secs*, *très vieux*, qu'ils ont conservés pendant de longues années.

En un mot, il n'y a pas eu ici une contrainte extérieure maintenant les jeunes gens au comptoir, mais au contraire un attrait particulier qui les poussait vers le commerce.

Ceci mérite d'être expliqué. Il y a là un fait intéressant à noter, et qui du reste se retrouve plus intense à Bordeaux. Dans cette dernière ville, comme à Saintes et surtout à Cognac et à La Rochelle, le négoce, suivant l'expression un peu vulgaire mais si expressive, tient *le haut du pavé*. La raison n'en est pas uniquement dans ce fait que les commercants pouvant gagner, en général, plus d'argent que les gens adonnés aux professions libérales, se trouvent amenés à en dépenser davantage, et à être placés par la force des choses au premier plan. Non, il ne manque pas de villes où les commerçants enrichis restent des parvenus. Ici ce type est assez rare. En général, ce qui domine, ce sont des dynasties de commerçants aux familles nombreuses, dont les enfants, élevés d'une façon soignée, ayant beaucoup voyagé, continuent tout naturellement le métier de leur père. Ils ne trouvent, en effet, aucun avantage à en sortir, ni au point de vue *mondain*, puisque leurs familles donnent le ton dans leur ville, ni au point de vue pécuniaire, puisque leur commerce, ils le savent, leur rapportera certainement bien plus que les professions libérales qu'ils voient exercer autour d'eux.

Quoi qu'il en soit, ces commerçants étaient, au point de vue des qualités générales, très supérieurs aux commerçants ordinaires dont les manières et les idées ne sont pas toujours en rapport avec la situation de fortune. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'avoir habité ces villes, Bordeaux principalement, où naturellement le phénomène est plus accentué, et où les commerçants forment vraiment une société spéciale, ayant ses mœurs, ses lois et jusqu'à sa mode.

Des voyageurs un peu mordants ont voulu la caractériser d'un mot, en disant d'elle qu'elle unissait la morgue britannique à la faconde méridionale. Cela n'est pas tout à fait inexact pour ses représentants un peu inférieurs. En Saintonge, nous sommes plus loin du Midi, et le type n'y perd rien.

Veut-on un exemple de ces véritables dynasties de commerçants? En voici un que nous empruntons à l'*Intermédiaire*. Il se rapporte à une famille de Cognac, et non des moindres, qui, depuis 1715, fait le commerce de l'eau-de-vie. Trouverait-on beaucoup d'exemples d'une pareille stabilité, même en agriculture?

« Jean Martell naquit à Jersey. Il vint s'établir à Cognac en 1715 et fit d'abord le commerce des vins de borderies, produits surtout par le Colombard, cépage alors des plus estimés. Jean Martell, fixé à Cognac, se rendit en 1723 à Guernesey et à Londres; puis il fonda, à Bordeaux, la maison Martell, Fiot et Cie. Quatre ans plus tard il centralise ses affaires à Cognac. En 1738, il épouse la fille d'un médecin célèbre de Cognac, le docteur L'Allemand. Il meurt en 1753. Sa veuve s'associe avec son frère George L'Allemand, sous la raison sociale Vve Martell, L'Allemand et Cie. En 1767, George L'Allemand se retire des affaires et Mme Vve Jean Martell s'associe ses fils Jean et Frédéric Martell. Elle meurt et ses deux fils continuent les affaires sous la raison sociale de Jean et Frédéric Martell jusqu'en 1809, époque de la mort de Jean. Le nouveau Code de commerce de 1807 interdisant de conserver, dans une raison sociale, le nom des personnes décédées, Frédéric Martell s'associe avec ses fils Auguste et Frédéric et son neveu, et continue les affaires sous la raison sociale Frédéric, Auguste et Gabriel Martell avec la marque J. et F. Martell. En 1890, M. Édouard Martell est devenu seul propriétaire. »

On le comprend, de pareilles gens, solidement installés dans le pays, riches, et continuant le commerce plutôt par tradition que dans un esprit de lucre, ne devaient pas lâcher pied devant une difficulté, quelle qu'elle soit. Ils étaient admirablement outillés pour assurer à ce pays les débouchés les plus lointains. Sans doute, l'exemple que nous venons de citer est exceptionnel, mais bon nombre de maisons remontent loin. Ce sont des quartiers de noblesse dont elles se font gloire. La maison Hennesy date de la fin du XVIIe siècle. La maison Augier frère et Cie fut fondée en 1643, Marie Brizard et Roger en 1755. On ne

compte plus celles qui furent créés de 1820 à 1840. Ces exemples prouvent bien la stabilité de ce commerce, son caractère traditionnel. Ils montrent aussi la facilité qui en résultait, pour le fils, de succéder à son père, facilité qui doit être comptée pour beaucoup dans cet attachement au métier que nous constations tout à l'heure.

A l'influence prépondérante de ces grands commerçants pour le développement de la Saintonge, il faut ajouter celle de La Rochelle, et du principal acheteur des produits charentais, l'Angleterre.

Avec La Rochelle, la mer entre en jeu. Son rôle fut à son apogée vers la fin du XVIIIe siècle, pour aller peu à peu en diminuant, à mesure que la décadence de cette grande ville commerciale s'accentuait peu à peu. L'eau-de-vie rendue à Tonnay-Charente, il fallait la porter dans les pays ouverts au commerce saintongeais, dans les comptoirs même que quelques puissants négociants pouvaient avoir en Angleterre ou en Hollande. Les négociants de Saintonge étaient établis dans des villes qui n'étaient point maritimes; ainsi, à leur négoce n'avaient pu se joindre, comme dans certaines villes commerciales, les industries de transport. Les Rochelais, « grands rouliers des mers[1] » à cette époque, furent les armateurs de la Saintonge. Leurs navires croisaient à Tonnay-Charente et à La Rochelle, ceux d'Angleterre ou de Hollande qui venaient chercher les produits français.

M. Périer, dans une série d'articles fort intéressants, a montré le rôle de ces commerçants rochelais, et les causes de leur force. Mais les petits vins de l'Aunis, et ses eaux-de-vie de médiocre qualité, les vins des îles de Ré et d'Oléron, moins abondants qu'aujourd'hui et toujours assez peu estimés, le sel de son littoral, ne pouvaient suffire à alimenter le commerce de La Rochelle. De bonne heure ses « bourgeois » vinrent en Saintonge s'approvisionner de vins, de sels, d'eaux-de-vie, poussant, eux aussi, dans la voie de la production.

1. Voir *Science sociale,* septembre, octobre, décembre 1898, janvier 1899.

Enfin une troisième catégorie de gens contribuait à cette prospérité : les Anglais depuis longtemps acheteurs des produits charentais. L'histoire est pleine des vicissitudes de la Guyenne et de la Gascogne, provinces vinicoles du littoral. Tantôt anglaises, tantôt françaises, c'est à qui se disputera ces riches dépouilles. Les Anglais prirent-ils l'habitude de commercer avec la Saintonge pendant leur domination, ou en firent-ils la conquête pour mieux assurer leur commerce? Il est malaisé de le deviner, bien que la deuxième hypothèse paraisse plus logique, et mieux conforme à leur caractère, mais il est curieux de voir l'état d'âme de nos Saintongeais pendant ces guerres. Au fond du cœur, ils sont bien pour le roi de France, et cependant quand il arrive avec son armée et de grands mots, comme ils reçoivent froidement! C'est qu'elle leur pèse bien peu à nos gens, la « domination anglaise ». Ne les enrichit-elle pas! Ce qu'ils désirent surtout, c'est la paix et la liberté du négoce. De leur côté, les Anglais n'hésitent pas devant les plus lourds sacrifices pour conserver cette province d'où ils tirent des produits de première nécessité : du sel, des vins, des eaux-de-vie...

C'est évidemment dans ce contact avec les Anglais qu'il faut chercher les causes du protestantisme jadis si puissant en Saintonge. Il ne faut pas oublier que Jarnac et Cognac furent, avec La Rochelle, ses places fortes. La réforme suivit la vallée de la Charente, comme le négoce, et aussi le littoral, Marennes, Arvert, la Tremblade, d'où l'on tirait le sel et les huîtres. Aujourd'hui encore, on trouve à Saintes et à Cognac surtout, des négociants, non des moindres, dont le nom décèle sûrement l'origine anglaise. Ils s'y sont établis depuis longtemps et sans esprit de retour. De même dans le Bordelais, quelques-unes des plus grandes maisons de vins sont exploitées par les descendants d'Anglais.

Commerçants de Saintonge, négociants de La Rochelle et Anglais, tels furent, en définitive, les trois grands patrons, que les circonstances donnèrent à nos Saintongeais. Poussés par ces grands chefs, sans cesse sollicités par ces pieuvres aux bras immenses, aux ramifications infinies qui pompaient l'eau-de-vie dans toute la Saintonge et savaient assurer des prix très rému-

4

nérateurs, les paysans étendaient les vignobles. Ils plantaient, et ils plantaient toujours, et la Saintonge devenait un des plus riches pays de France.

On peut résumer schématiquement le travail dans la proposition suivante : vignes de Saintonge — travail facile, — produits très abondants et très estimés. De cela nous aurons à tirer d'importantes conclusions.

La petite culture. — Les deux branches les plus importantes du travail étant décrites, il nous faut maintenant, en quelques mots, caractériser l'influence de la petite culture, qui est en définitive, la base de l'agriculture saintongeaise, et aussi celle de certaines petites industries accessoires.

Avant le phylloxera, les résultats de la petite culture étaient assez satisfaisants. En effet, ses produits étaient presque exclusivement destinés à la consommation familiale. Ils ne se *trouvaient pas en concurrence* avec ceux des contrées de la France plus favorisées, ni surtout avec ceux des autres contrées du Monde.

Notre Saintongeais n'avait pour ainsi dire pas à les transformer *en argent*, ou, s'il le faisait, il considérait les résultats de cette opération comme quantité négligeable. Il avait deux produits qui lui donnaient cette chose si rare à la campagne, l'argent : son commerce d'animaux, et surtout son eau-de-vie pour laquelle il jouissait, suivant le mot si expressif de M. Périer [1], « d'un monopole mondial ».

L'effet de cette petite culture, en lui fournissant ce qui était nécessaire à sa subsistance, était de le *mettre à l'abri* des mauvaises années, de l'*aléa* de sa riche spécialisation, la vigne. Il en résultait un type plus stable que le vigneron ordinaire et exclusif [2]. L'influence de cette culture a été aussi de lui donner un peu plus d'aptitude au travail et à l'économie, que n'en a d'ordinaire le simple vigneron.

1. V. *Rapport sur le commerce franco-britannique*. Office du Commerce extérieur.

2. Les récents événements du Midi ont montré les différences profondes qui séparent le viticulteur méridional du Saintongeais.

Les petites industries accessoires. — Le trait commun de ces petites industries, est d'améliorer sur beaucoup de points, la situation du paysan. La plupart sont exclusivement locales, et leur étude ne présenterait qu'un intérêt secondaire. Aucune du reste n'a jamais pris, et ne semble devoir prendre. un développement suffisant pour orienter nos gens dans une direction particulière, et sortir de son rôle d'industrie accessoire.

Certaines même sont menacées par les progrès du machinisme moderne. Telles sont par exemple les *poteries*. Elles étaient autrefois fort nombreuses. Nous sommes, en effet, dans la patrie d'adoption du célèbre potier Bernard Palissy. Les principaux centres de fabrication étaient la Chapelle-des-Pots (un nom bien typique), Archingeay, la Clotte, Mirambeau. Il en existe encore près de Saintes. Mais ces petits ateliers qui n'ont pas suivi l'évolution moderne, où la force motrice est encore fournie par l'ouvrier lui-même, qui actionne le tour avec son pied, pendant qu'il façonne les objets de ses mains, ne peuvent soutenir la concurrence des ustensiles en « fer battu » ou en fonte. Il semble même, autant que nous en avons jugé par quelques visites aux ateliers, que le métier ne recrute plus que difficilement *des apprentis*.

En revanche, les *tuileries* et les *briqueteries* se maintiennent un peu mieux, parce qu'elles ne sont pas autant en concurrence avec la grande industrie. Portant sur des objets très lourds, la question de transport devient importante et la fabrication locale leur assure certains avantages.

Il y a aussi de nombreuses *scieries mécaniques*. Nous ne voulons pas parler de celles de Rochefort et de La Rochelle, où l'on travaille les bois du Nord, mais de celles des campagnes où l'on débite les bois du pays. Les champs de Saintonge sont très fréquemment entourés de haies d'ormeaux qui fournissent un excellent bois employé pour la fabrication de moyeux de voiture ou de charrette. Cette industrie exige un bois spécial très résistant. Une petite usine, près de C..., emploie une quarantaine d'ouvriers et expédie des moyeux jusqu'en Allemagne.

Mais la plus importante, la plus générale de toutes ces petites

industries, est celle de l'*extraction de la pierre*. Elle mérite quelques détails.

Nous l'avons déjà dit, presque toutes les collines qui bordent la vallée de la Charente et celles de ses affluents recèlent une excellente pierre à bâtir. Il y en a de toutes les catégories : de blanches et de jaunes, de dures et de tendres, mais partout le grain est excellent et très estimé. Nombre des flèches des églises de Bretagne sont construites en pierres de Saintonge. Les carrières d'Échilais, en particulier, ont fourni la plus grande partie des pierres employées à la construction de la cathédrale de Nantes. Les villes de Bilbao, de Biarritz et de Bayonne, malgré leur éloignement, ont presque uniquement recours à la pierre de Saintonge, et les commerçants d'ici ont, dans les deux dernières villes, des entrepôts permanents.

La Charente, pour ce commerce comme pour celui de l'eau-de-vie, a joué un rôle prépondérant. Avec une marchandise aussi lourde et aussi difficile à manier que la pierre, qui ne vaut presque que par la main-d'œuvre, le transport est tout. En fait, les vieux centres d'exploitation sont tous situés sur les rives de la Charente, depuis Angoulême jusqu'à Saint-Savinien, qui possède des carrières souterraines de plusieurs kilomètres de long. Les principaux centres d'exploitation sont Saint-Même, Saint-Vaize, *Port-la-Pierre,* Tesson, Crazannes, etc...

Ce qui a fait jusqu'à ces dernières années la supériorité de Crazannes et de Saint-Savinien sur les autres centres d'exploitation, c'est leur situation géographique. Ils sont situés sur la Charente au point le plus rapproché de la mer où il y ait de bonne pierre. Les navires de fort tonnage peuvent y remonter, grâce au petit canal de Saint-Savinien, qui évite le premier seuil important de la Charente depuis son embouchure. Les navires chargeaient directement dans ces ports, évitaient le transbordement de Tonnay-Charente, si onéreux avec une pareille marchandise, et s'en allaient vers les débouchés que nous avons énumérés. Là était la vraie cause de la prospérité de ces deux centres. Celle de leur supériorité sur leurs rivaux situés plus haut sur le cours de la Charente, ou même trop éloignés du fleuve

pour qu'on pût songer, malgré la qualité de leur pierre et sa facilité d'extraction, à l'expédier par eau. Ils devaient se contenter de débouchés exclusivement locaux.

Voici maintenant quelques détails sur la manière d'extraire la pierre. Les procédés en sont très simples et tout traditionnels. D'après les restes d'anciennes carrières, les Gallo-Romains et les Français du moyen âge devaient procéder de la même façon. Il y a en effet, non loin de Crazannes, d'anciens centres d'exploitation qui ont dû alimenter autrefois un trafic très sérieux, car les pierres qu'on en a extraites, ne sauraient avoir été toutes employées à la construction des hameaux des environs.

La plupart des carrières sont à ciel ouvert. L'ouvrier commence par enlever la couche de terre, puis il trouve une couche de pierres minces, plates, se levant comme des écailles : la *banche*. Cette couche est plus ou moins épaisse ; naturellement, plus elle est épaisse moins le travail est productif pour le carrier. Il arrive enfin au *rocher*. Ce sont encore des couches de pierres superposées, mais elles ont une bien plus grande épaisseur ; elle peut atteindre plusieurs mètres. L'ouvrier, armé d'un pic, tranche cette pierre à la longueur voulue, il l'entoure d'un petit fossé, de sorte qu'elle n'adhère plus au sol que par la base. Le carrier cherche alors une veine indiquant l'épaisseur de la couche, et, à l'aide de coins de fer, fait sauter le bloc qui se lève comme une gigantesque écaille. Il ne reste plus qu'à l'équarrir pour en faire une pierre marchande. Des grues, mues à la main, montent ces pierres du fond des trous, profonds quelquefois de 4 ou 5 mètres, et les déposent dans de solides charrettes traînées par des bœufs, qui les conduisent à la rivière ou à la gare.

Ce métier de carrier est pénible et peu productif. Même en travaillant beaucoup, on n'y gagne que de très petites journées. Il a pour lui d'être facile, ne demandant pas non plus de gros capitaux. Généralement, les carrières appartiennent à de petits propriétaires, qui les laissent exploiter moyennant de faibles redevances. Le carrier travaille à son compte ; il vend sa pierre au marchand, au patron qui se charge des débouchés. Grâce à la carrière, les plus pauvres peuvent vivre en y consacrant le temps

que leur petite culture laisse libre. Mais ceux qui y travaillent continuellement — il y en a, — sont de très petites gens menant une vie pauvre, pour ne pas dire misérable[1].

En revanche, la carrière développe une certaine intelligence chez les ouvriers. Le travail en commun, l'habitude de se réunir pour aller au travail et en revenir, les petits calculs que nécessite le métrage de la pierre, développent l'habitude de parler et de discuter. En fait, ce sont eux qui sont les « politiciens du pays ». Ils sont en rapport avec la population des marins pour le chargement de la pierre. Aussi ont-ils en général l'esprit plus ouvert que les paysans des environs. Ils comprennent d'autant mieux le commerce qu'ils en subissent les contre-coups. Ils ont l'habitude du groupement. Beaucoup de ces carrières sont exploitées sous la forme syndicale. Le métier n'étant pas très difficile, avec un bon gérant, la société peut marcher.

Quant au type patronal que crée la carrière, il n'est pas bien puissant non plus. La marchandise sur laquelle le commerçant opère, a trop de valeur, et il opère sur de petites quantités. Quelques patrons y gagnent une certaine aisance, mais ils ne réussissent pas à s'élever au type du grand commerçant ni du grand industriel; aussi ces carrières sont-elles exploitées de la même façon qu'il y a deux siècles.

1. La division du sol est une des raisons principales pour lesquelles l'exploitation de ces carrières n'a pu se faire en grand atelier, comme dans beaucoup d'autres régions de la France ne possédant pas cependant des pierres d'aussi bonne qualité. En revanche, le carrier travaillant à son compte, et étant en général indépendant, les difficultés entre employeurs et employés n'existent pas.

III

LA SAINTONGE DANS LE PASSÉ

Si la Saintonge doit la spécialisation de la culture aux causes naturelles que nous avons indiquées, c'est-à-dire à la facilité des communications, cette spécialisation doit se vérifier dans le passé. C'est ce que nous allons essayer de rechercher dans ce chapitre.

Notre intention n'est pas d'y faire une étude approfondie de l'histoire économique de la Saintonge, dans le passé. Elle est plus modeste. Nous voulons simplement citer quelques documents intéressant notre point de vue spécial, et y puiser les renseignements nécessaires à la connaissance de l'origine de notre type et des influences qu'il a subies au cours des âges.

Aujourd'hui, grâce aux travaux des distingués membres de la *Société des Archives de Saintonge et d'Aunis,* bien des documents nouveaux ont été mis à jour, bien des problèmes ont été posés et résolus. Nous n'avons pas la pensée de les résumer tous. A d'autres le soin de parachever, suivant les exigences de la science moderne, l'histoire *complète* de la Saintonge et de l'Aunis, que Massiou tentait pour la première fois en 1838.

Suivant toutes vraisemblances, la Saintonge fut peuplée, quelques siècles avant notre ère, de peuplades appartenant à la race celtique. Une grande obscurité règne toutefois sur les mœurs et le pays d'origine des *Santons,* ou habitants de la Saintonge. Évidemment comme la vallée de la Loire, celle de la Charente

a été une des voies suivies par les Celtes, dès leurs premières invasions.

Le pays convenait admirablement bien du reste à ces populations mi-pastorales, mi-agricoles. En bas, il y avait la vallée, humide, riche en herbes, de la Charente, offrant un excellent pâturage aux troupeaux qu'ils traînaient avec eux. Au-dessus, et la limitant, ces coteaux calcaires que nous connaissons, peu ou point boisés, à la couche de terre arable légère, très facile à mettre en culture, par conséquent. C'est bien là, ce qu'il fallait à ces peuples d'agriculteurs à leurs débuts, peu susceptibles par conséquent du gros effort du défrichement. Enfin, à proximité, le plateau en général boisé, avec la glandée pour les porcs; l'essence la plus commune des bois de Saintonge [1] est, en effet, le chêne.

La Saintonge était déjà le siège d'une civilisation assez avancée, quand elle apparaît dans l'histoire. Les géographes anciens parlent du Port des Santons (*Portus Santonum*) et du Promontoire des Santons (*Promontorium Santonum*)[2]. On n'a jamais pu les situer bien exactement, mais leur existence est la preuve d'un mouvement commercial. Quand, aux débuts de la guerre des Gaules, les Romains sont appelés par les Gaulois à leurs secours contre les Helvètes, c'est que ceux-ci ont l'intention de venir s'établir avec leurs 368.000 hommes sur le territoire des Santons dont ils ont entendu *vanter la richesse*. « Mais César se dit qu'il ne fallait pas attendre, pour agir, que les Helvètes fussent parvenus chez les Santons. Il comprenait que, si cela arrivait, il en pourrait résulter un grand danger pour la province, qui aurait comme voisins des hommes très belliqueux, ennemis du peuple romain, installés dans un pays ouvert (aux *communications faciles*), et *produisant beaucoup de blé* [3]. »

1. Le mot de César, si expressif, est connu : « Plerumque sylvarum ac fluminum petunt propinquitates... ».

2. Ptolémée, *Geogr.*, livre II, p. 69.

3. Caesari nuntiatur, Helvetiis esse in animo per agrum Sequanorum et Œduorum iter in Santonum fines facere, qui non longè a Tolosatium finibus absunt... Caesar non expectandum sibi statuit, dum... in Santones Helvetii pervenirent. Id si fieret, intelligebat magno cum Provinciae periculo futurum, ut homines bellicosos,

Quels renseignements dans ces quelques mots de César, et quelle précision ils ont pour nous! Comme le stratège romain s'était bien rendu compte de la nature du lieu, « *locis patentibus* », de la facilité qu'aurait un peuple guerrier, solidement installé dans ce pays riche, à aller faire des razzia de côté et d'autre.

Peu après, César commençait, pour son compte, la conquête de la Gaule. Son lieutenant Publius Crassus, à la tête *d'une seule légion*, occupait tout le pays des Santons et des autres peuples situés entre la Sarthe et l'Océan. La facilité de la conquête prouve, à elle seule, que les Romains trouvèrent devant eux des populations solidement fixées au sol, et s'occupant davantage d'agriculture ou de commerce que de guerres. Il ne faudrait pas en conclure, en effet, que cela vînt du petit nombre d'habitants; on va voir de suite le contraire. Ce qui le prouve, c'est que, dès l'organisation de la Province, les Santons seront qualifiés de peuple libre. *Santones liberi,* dit Pline, et leur capitale restera exempte d'impôts. Il y a grand intérêt, pour Rome, à favoriser le développement agricole et commercial de cette riche colonie. La chose fut d'autant plus facile qu'elle avait déjà des ports et des navires. Peu après sa première conquête, César nous apprend[1] que, lors d'une expédition contre les Vénètes, il obtint des navires *des Santons* et des autres régions soumises. Mais la phrase de César, mentionnant seulement les Santons, donne à entendre qu'ils avaient fourni le plus fort contingent.

A ce commerce maritime vint se joindre un important commerce terrestre, quand les Romains eurent établi ces grandes voies de communication qu'ils excellaient à construire.

L'une de ces routes partait de Lyon (centre commun de la Gaule romaine), et, à travers les Cévennes, se prolongeait jusque

populi romani inimicos, *locis patentibus, maximeque frumentariis* finitimos haberet. César, *De Bello Gallico*, liber I, cap. VIII et IX.

1. « Brutum adolescentem, classi gallicisque navibus, quas ex Pictonibus *Santonisque* et reliquis pacatis regionibus convenire jusserat, praefecit. » *De Bello Gallico*, liber III, cap. XI.

chez les Santons[1]. Une autre, partant de Bordeaux passait par *Mediolanum Santonum* (Saintes) et par cette voie naturelle que nous avons signalée, gagnait, par le seuil du Poitou, la ville des Pictons et la vallée de la Loire.

Mais les Romains allaient faire à la Saintonge un cadeau qui devait avoir une singulière importance sur sa destinée : *la Vigne*. Elle fut immédiatement accueillie avec beaucoup de faveur, et quand, vers l'an 250 après J.-C., saint Eutrope vint pour convertir la ville de Saintes, les coteaux d'alentour, si nous en croyons les hagiographes, sont déjà couverts de vignes. — Le saint ne put retenir son admiration en voyant cette ville « flanquée de hautes tours, décorée de places et d'édifices superbes, environnée de campagnes fertiles, de riches vignobles, de vastes prairies, comblée enfin de toutes les prospérités[2]... ».

Écoutez cette description de la Saintonge que nous donne Ausone un siècle plus tard, Ausone qui, pour se reposer des fatigues de sa profession, n'aimait rien tant qu'un séjour dans sa villa du Pagus Noverus de Saintonge... « Elle est située, écrit-il à son ami Paulinus, dans un charmant pays, aux coteaux tapissés de vignes, aux champs fertiles, aux prés verdoyants, aux frais ombrages, à la douce température exempte des rigueurs de l'hiver, et des ardeurs de la canicule [3]... » Faisons un peu la part des exagérations du poète et du propriétaire, et voilà un tableau d'il y aura vite vingt siècles, qui est encore exact aujourd'hui. Cet ami Paulinus, il l'invite à chaque instant, de pres-

1. « Lugdunum in medio regionis, situm est instar arcis. Agrippa hinc vias aperuit, unam per Cemnenos montes, in Aquitaniam, et ad Santones usque... » *Strabon.*

2. « Cum urbem quae Xantona dicitur intraret, eamque videret, muris antiquis optime captam, excelsis turribus decoratam, optimo loco sitam, cunctis felicitatibus, affluentem, pratis ac vineis uberrimam, plateis ac vicis amoenam. . » *Act. Sanct. ap. Bolland.*, t. III, p. 733, d'après Massiou, *Hist. de la Saintonge,* t. I, p. 258.

3. ..... Otiaque inter
Vitiferi exercent colles, laetumque colonis
Uber agri, tum prata virentia, tum nemus umbris
Mobilibus, celebrique frequens ecclesia vico;...
Egelidae ut tepeant hyemes, rabidosque per aestus
Adspirent tenues frigus subtile Aquilones.

Ausonii Epist. XXIII, *Paulino.*

sante façon, à venir se reposer aux champs santoniques qu'il aime tant, et à ne pas oublier sa coupe favorite pour déguster à loisir le bon vin de Saintonge « cupa potare magistra ».

Voici, d'après ce même Ausone, la description animée d'une de ses routes romaines si fréquentées, précisément celle du Midi, qui de Bordeaux par Saintes gagnait Poitiers. Nous empruntons le passage au *Bulletin de la Société des Archives de Saintonge et d'Aunis*[1]. « A Mediolanum (Saintes) aboutissait une des quatre grandes voies stratégiques créées par Agrippa dans les Gaules, en l'an 19 avant J.-C., celle qui de Lyon allait à travers les Cévennes en Aquitaine, et jusque chez les Santons (Voir texte de Strabon). « La ville était au carrefour de trois routes se dirigeant l'une vers Limonum (Poitiers), une autre vers Vesunna (Périgueux), l'autre vers Burdigala (Bordeaux). Elle figure ainsi sur la table de Peutinger et y est accompagnée de la double maisonnette indicative des chefs-lieux de cités. Dans l'itinéraire d'Antonin, elle est marquée comme station de la route de Bordeaux à Autun. Ausone semble faire allusion à la facilité du trajet entre Saintes et Bordeaux dans celle de ses lettres (Épît. XIII), où il dit qu'on va en peu de temps de Saintes à Agen et que Bordeaux est à mi-chemin. C'était de son temps une route fréquentée; on y rencontrait de nombreux cavaliers, les uns sur des bidets au trot rapide (*mannus*), d'autres sur de vieux chevaux efflanqués, usés au service de la poste (*veredus*); le *rheda* à quatre roues, le *petoritum* traîné par des mules s'y croisaient avec le léger *cisium* attelé de trois chevaux (VIII et XIV); arrivé à la Blaye, où il y avait « un poste militaire », on pouvait se soustraire aux incommodités d'une route « battue et sablonneuse », en prenant un *nausum*, bateau particulier au pays, et, porté par le flux de l'Océan, on remontait en peu d'heures la Garonne jusqu'à Bordeaux (XX)...[2] »

Grâce à ces communications faciles, des relations commerciales suivies s'établirent bien vite entre la métropole et sa

1. XVIIIe vol., p. 169.

2. *Bulletin de la Société des Archives de Saintonge et d'Aunis*, p. 169. XIIIe vol.

riche colonie. Comme le dit un peu sententieusement Massiou, « la sensualité romaine mit à contribution les provinces de l'Empire. Si l'on en croit Ausone, les huîtres qui se pêchaient sur les côtes de l'Océan allaient du rivage des Santons couvrir la table des Césars. Les blés, les vins de ses contrées, les lièvres de l'île d'Oléron étaient estimés des Romains qui, dans leurs banquets, ne dédaignaient pas non plus l'arome du fenouil-marin, ou christe-marine, ni, dans leurs infirmités, la vertu curative de l'absinthe santonique, que le territoire des Santons leur fournissait abondamment[1] ».

De riches produits et de première nécessité, un commerce florissant venant activer l'agriculture, firent de la Saintonge, pendant la période gallo-romaine, une contrée très civilisée, couverte de monuments : aqueducs, arcs de triomphe, temples et arènes. « Saintes, au Ier siècle, dit M. Jullian[2], avait été la *plus grande* et *la plus vivante* des cités de l'Aquitaine.

« C'était en outre une ville fort *commerçante* et plus *encore industrielle :* les draps de ses manufactures étaient presque aussi célèbres que ceux d'Arras. Encore ne peut-on tout dire sur le rôle et l'importance de Saintes au Ier siècle : son sol, si riche en débris, nous réserve de grandes surprises et plus d'un nouvel enseignement... ».

Et si, au IIe et au IIIe siècle, Bordeaux parvient à détrôner Saintes, c'est probablement quand les Romains eurent tracé une route nouvelle permettant aux marchandises de gagner directement la Méditerranée, par la vallée de la Garonne, sans passer par Lyon. Alors, tout un trafic important se détourna de notre pays.

L'arrivée des Barbares en Saintonge ne paraît pas avoir amené une bien grande perturbation sociale. C'est un chef qui prend la place d'un autre, et voilà tout; le fond de la population reste à travailler sur ses terres et à payer des impôts,

1. Massiou, *Histoire de la Saintonge*, t. I, p. 255. Les Romains, grands gourmets, avaient des procédés de conservation spéciaux, qui leur permettaient de recevoir à Rome en excellent état des huîtres, poissons ou gibier même venant de fort loin.

2. Camille Jullian, *Gallia*, 1892, p. 312 à 314.

mais il n'y a pas éviction brutale d'une population par un autre. L'influence franque au point de vue agricole ne dépasse guère les limites de la Loire. Si puissant était cependant le régime de propriété qu'ils avaient établi dans le Nord, qu'il ne tarda pas pourtant à franchir la Loire et à gagner la France entière. La Saintonge eut quelques grands propriétaires féodaux, comme le sire de Pons, que le roi de France traitait de *cousin*.

Sur cette période, dite féodale, les textes manquent, mais ce qui prouve que la vie du pays n'était pas suspendue, comme on l'a prétendu, c'est le grand nombre de constructions de monuments religieux aux XIe, XIIe et XIIIe siècle. Point de village de Saintonge, si petit fût-il, qui n'ait, semble-t-il, à cette époque, élevé son église; les fondations pieuses abondent, et c'est à un point, qu'il faut chercher, paraît-il, en Saintonge et particulièrement dans l'arrondissement de Saintes, les plus purs spécimens de l'art roman[1]. « Le style roman, personne ne l'ignore, dérive du byzantin; c'est du byzantin transformé, approprié au climat, à la nature du pays où il se trouvait transplanté, interprété par les artistes locaux, ou quelquefois même par les ouvriers d'Orient eux-mêmes, subissant l'influence d'un milieu nouveau, obligés de s'accommoder de matériaux différents de ceux qu'ils avaient l'habitude de mettre en œuvre, de modifier enfin leur mode de travail, en se conformant à des exigences, à des besoins créés par des circonstances qu'il leur fallait subir.

« Or, nous ne *connaissons pas d'endroit en France*, où cet art roman se soit épanoui avec plus d'élégance, de richesse, et surtout de plus belles proportions architectoniques, que dans le pays de Saintonge, et à lui seul l'arrondissement de Saintes est le plus fertile en nombreux monuments..... C'est donc Saintes et ses environs qu'il convient d'étudier tout d'abord, si l'on veut se rendre compte des merveilleuses richesses que nous a léguées le moyen âge, dans ce beau pays, et il faut le remarquer l'architecture romane des XIe et XIIe siècles s'incrusta si bien dans la région, que ses formes, ses dispositions, le caractère de sa sculp-

1. *Ce qu'il faut voir dans la Charente-Inférieure, guide du Touriste,* par Ch. Dangibaud, et E. Proust, préface de Ballu, architecte en chef du gouvernement.

ture et de ses ornements persistèrent presque sans modifications pendant tout le moyen âge, voire même à l'époque de la Renaissance. »

Cette richesse provenait bien du commerce ; c'est ce que nous montre les chroniques du temps.

C'est, vers 1300, l'histoire des démêlés de bateliers saintongeais avec le comte de Rochefort, au sujet des droits de deux deniers par tonneau, qu'il percevait sur les bateaux qui descendaient la Charente, chargés de vins. C'est, en 1387, cette bataille entre Anglais et Flamands. Une véritable flotte flamande était venue charger des vins de Saintonge. Après avoir quitté les côtes de France, elle fut attaquée et capturée par les Anglais.

Mais écoutons le chroniqueur lui-même en son naïf et précis langage :

« Or, gisoyent les nefs anglesches, à l'ancre, à l'embouchure de la Tamise, et attendoyent la flotte des nefs qui, en cette *saison* étaient allés à la Rochelle. Quant les marchans de Flandres eurent fait tous leurs exploits *en la Rochelle et au païs de Xaintonge*, *et chargé leurs nefs de grand'foison de vins de Xaintonge*, et ils virent qu'ils eurent bon vent, ils se désancrèrent du havre de la Rochelle, et se meirent au chemin par mer, pour retourner en Flandres. Et costoyèrent la Basse Bretagne, et puis Normandie, droitement sur l'Embouecque de la Tamise où ces nefs anglesches estoyent. »... Le combat devient inévitable. « Puisque combattre les convenait, ils s'ordonnèrent, et estoyent plus *de sept cens*. Et avait là un vaillant chevalier de Flandres, lequel était admiral de par le duc de Bourgoigne, et l'appelait-on, messire Jehan Burcq. Aux vaisseaux, s'approcha la grosse navire d'Angleterre. Là eut sur mer dure bataille, et des nefs effondrés de part et d'autre. Et vindrent entre Blenqueberge et l'Ecluse, et là fut la déconfiture. Après ce que les Anglois eurent desconfit messire Jehan Burcq, ils en eurent grand profit, et par espécial, ils eurent bien *neuf mille* tonneaux de vin dont la vinée, toute l'année en fut plus chère en Flandres, en Hainaut, et en Brabant, et à meilleur marché en Angleterre. Et là passèrent jusques à Londres où ils furent reçeus à grand'joye, car *les bons vins*

de Saintonge ils avaient en leur compaignie. Et feirent ces vins là, ravaler à quatre deniers sterlings au galon » (Chr. de Jehan Froissart, t. III, chap. LII).

Dans un autre chroniqueur, ce même fait est raconté avec un peu moins de détail toutefois. Il estime « à 126 le nombre des navires pris, chargés de 12 à 13.000 vases de vin, environ 9.000 tonneaux[1] ».

Voilà un fait qui éclaire singulièrement l'histoire de notre pays au moyen âge, et qui nous montre quel important commerce se faisait à cette époque. Probablement aussitôt la récolte, de *véritables flottes* venaient charger de vin de Saintonge. Le rendez-vous général était La Rochelle, qui avait le meilleur port, mais les navires remontaient assez avant en Charente, comme l'indiquent les chroniqueurs.

Nous avons vu les étrangers, principalement les peuples du Nord, venir chercher les produits de notre pays. Il faut montrer maintenant que les Saintongeais eux-mêmes savaient organiser les débouchés.

Examinons pour cela le livre de compte, de mars 1450, tenu « pour Monseigneur de Raix. de Champtocé de Coectivy et de Taillebourg, admiral de France[2], par moi, roi Jehan Harsinet, son maître d'hôtel ». A côté de précieux renseignements, sur la vie de l'époque, et notamment les toilettes fourrées de peaux de moutons de Mme de Taillebourg[3], nous y trouvons les indications suivantes relativement au sujet qui nous occupe :

Mars. Pour le fret de 26 tonneaux de vin amenés de St-Jehan [d'Angély] à 5 sols par tonneau, 6 liv. 10.

Août. Pour la traite de 68 tonneaux de vin qui furent menés à *Grantville* à 10 sols le tonneau, 34 liv.

On voit sur le fait le rôle du fleuve, celui même des petits affluents; le Boutonne servait au transport des vins de toute la contrée qu'elle arrose, et surtout des farines produites par les

1. Massiou, *Histoire de la Saintonge*, I, § 204. — « Summa navium captorum centum vigenti sex, in quibus autumabatur de vino de Rochel quasi inter duodecim et tredecim millia vasorum. » Henrici de Knyghton, *De Event. Angl.*, lib V.

2. *Archives de Saintonge et d'Aunis*, t. VI, p. 57 et s.

3. Elles coûtaient moins cher que l'astrakan actuel !

nombreux moulins qu'elle alimentait[1]. On voit ensuite comment, grâce à la Charente, le vin pouvait aller jusqu'en Bretagne ou en Normandie.

Mais la plus curieuse pièce est, à coup sûr, ce contrat de 1666, par lequel un propriétaire du bourg de Saint-Sornin, près Marennes, fait marché avec un marinier et un notaire pour la vente de son vin en Bretagne. Le notaire y joue un rôle si peu dans ses attributions ordinaires, que nous ne résistons pas au plaisir de citer le document en entier[2] :

« Par devant le notaire soubzigné et présance de témoings bas nommés, a été présent et pour ce personnellement estably en droit, Izaac Bossis du village de Souhe, paroisse de Saint-Laurent-du-Gua, maître après Dieu de la Barque appelée *les deux Amis*, dont et de laquelle est bourgeois sieur André Grellier, maistre chirurgien dudit lieu de la Souhe, lequel Bossis a recogneu et recognoist par ces présentes avoir été chargé dans la ditte barque, le nombre de quatorze tonneaux de vin, lesquels ont été livrés par sieur Jehan Faucon, marchand du bourg de Saint-Sornin de Marennes, à ce présant, stipulant et acceptant; laquelle barque est de présant sur ses amarres en le chenal de Peslard sur la rivière de Seuldre ; lequel vin en icelle barque qu'il est, ledit Bossis promet, comme il sera tenu avecq l'aide de Dieu, sauf les risques de mer, mener et conduire avec icelle barque, au premier beau temps convenable partant de la ditte rivière de Seudre ès portz et havres de Morbien, Horray et Vanes, es côtes de Bretagnes; et cas advenant que dans lesditz lieux, Me François Voyer, notaire royal qui embarquera dans icelle barque, ne vende ledit vin en ce susdit cas, le dit Bossis, promet de conduire et mener icelle barque aux Ports-Louis, Esnebon et Quimperlé, pour dans lesquels susdits ports, ledit Faucon promet, comme il sera tenu de payer audit Bossis la

1. « Le Boutonne ne porte bateau que jusqu'à Saint-Jean-d'Angély et se joint à la Charente à deux lieues au-dessus de Rochefort. Elle est très commode pour la voiture de blé et des poudres qu'on tire des moulins de Saint-Jean. » Bégon, *Mémoires sur la généralité de la Rochelle* (*Archives historiques de Saintonge et d'Aunis*, t. II).

2. *Bulletin de la Société des Archives de Saintonge et d'Aunis.*

somme de 15 livres par chacun tonneaux tant allant, séjournant que pour le retour dans ladite rivière de Seuldre. Est aussi accordé, que, en cas que ledit Voyer ne trouve à vendre le dit vin es susditz ports et havres suivant son dezir, que ledit Bossis sera obligé de conduire ladite barque au lieu et havres de Brest, et pour lequel lieu et havres de Brest, ledit Faucon a aussy promis aux susdits cas, de baillere payer au dit Bossis la somme de 20 livres par chacuns tonnaux; lequel fret sera payé par ledit Bossis audit Voyer, auquel ledit Faucon donne tout pouvoir, comme aussy de vendre tout ledit vin à tel prix qu'il advisera bon être, et le prix d'icelly par ledit reçeu et employé en marchandises telles qu'il jugera à propos; lesquelles seront mises dans laditte barque pour estre aveçq icelles, amenées et conduites par ledit Bossis en ladite rivière de Seuldre, etc... »

Voulons-nous vérifier maintenant ces données pourtant si précises par l'état et la nature des cultures en Saintonge à la fin du XVIIe siècle? rien de plus simple. Ouvrons d'abord le si intéressant mémoire de Michel Bégon, intendant de la généralité de La Rochelle, commencé en 1698 [1]. Ce mémoire comprend d'abord une description générale de la Saintonge et de l'Aunis, puis un état de chaque paroisse au point de vue de la taille, et aussi des productions.

Une mention succincte, mais expressive, se retrouve partout et toujours : *blé* et *vins,* avec cette seule variante si l'on est au bord de la vallée de la Charente, *foins* ou *pacages*, ou si au contraire sur le plateau, *bois*.

En dépouillant soigneusement ce document, on s'aperçoit qu'à cette époque, comme au XIXe siècle, avant le phylloxera, les terrains des coteaux étaient surtout plantés en vignobles; que souvent, à côté de leur nom, on ajoute peu de *blé*, en revanche, foins ou pacages; et qu'au contraire les plateaux à proximité des bois sont qualifiés fertiles en blés, bons bois... etc. Ce n'est, en

1. On sait que Louis XIV, désireux de mettre entre les mains du duc de Bourgogne une description détaillée des provinces du royaume, chargea les intendants de faire des rapports sur les provinces qu'ils administraient. Certains de ces documents sont du plus haut intérêt pour la *Science sociale*, à raison des renseignements précis qu'ils contiennent.

effet, qu'aux époques modernes que l'on intervertira l'ordre des cultures. La vigne américaine qui demande des terres plus riches sera plantée sur les plateaux, et le paysan des petits coteaux, privé de sa spéculation, sera réduit à une petite culture ayant le blé comme base. On devine quels résultats misérables elle peut donner, puisque, dès 1680, on estimait que ces terrains convenaient peu à la culture des céréales.

Mêmes précisions, dans « l'état des paroisses en la généralité de Limoges, des noms des seigneurs, des fruits qu'elles produisent, des impositions depuis l'année 1680 jusqu'en 1686, du nombre des feux, des bœufs et des vaches de chacune, ensemble des lieux où l'on distribue « l'Estappe[1] ». Il ne s'agit ici que de l'élection de Saint-Jean-d'Angély.

Le rédacteur de l' « état » conclut en ces termes : « Le produit de Saint Jean d'Angély ne conciste quasi qu'en vins, ou du moins les deux tiers, et s'y amasse que peu de grains, les terres n'étant pas propres pour cela, à la réserve des Chatellenies de Tonnay-Charente et Fontenay-la-Battu, auxquelles il ne croist que peu de vins. »

On le voit, tandis que certaines parties de la Saintonge à cette époque produisaient blé et vins, l'arrondissement de Saint-Jean était presque complètement spécialisé dans la culture de la vigne.

Il nous aurait été possible de citer bien d'autres documents. C'est une besogne amusante et facile, elle consiste à parcourir les auteurs de l'époque, ou nos contemporains qui les ont commentés, et à saisir au passage le fait qui vous intéresse. C'est une chasse d'un genre particulier, avec tous les attraits de cet exercice. Mais cette chasse doit être un moyen et non un but. De même le botaniste qui parcourt la campagne collectionnant les plantes, s'arrête quand il en a trouvé un certain nombre, du genre et de l'espèce qu'il cherche. Rien ne lui servirait de remplir tout son herbier des plantes semblables. De même, cela ne nous eût servi à rien d'entasser documents sur documents prouvant la persistance d'un mouvement commercial

1. *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XXVII, p. 285 et suiv., publiés par M. Leroux.

dans la Saintonge du passé, et sa culture en vue du commerce.

Que ce commerce ait été amené par la Charente et ses affluents, voilà qui résulte encore jusqu'à l'évidence de faits que nous avons relevés. Les anciens auteurs ne s'y étaient pas trompés. Et c'est avec un certain plaisir que bien longtemps après avoir établi notre hypothèse du rôle social du fleuve, nous en avons trouvé la vérification si nette dans le passé, soit dans les faits que nous indiquions, soit dans les considérations des auteurs de l'époque, notamment de Bégon. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer encore quelques passages de ce dernier auteur pour en terminer avec cette question.

Et d'abord sur l'importance de la Charente *moyen de transport :* « C'est là (Tonnay-Charente), dit Bégon, où est établi le principal bureau de la traite de Charente qui a autrefois produit jusqu'à la somme de *800.000 livres* par an (Bégon écrit, rappelons-le, en 1680). On espère que la paix le remettra sur le même pied. »

Veut-on enfin son appréciation générale sur le commerce[1] : « Le commerce particulier de cette province consiste en sels, vins, eaux-de-vie et chevaux. Les *Suédois* et les *Danois* ont envoyé tous les ans, pendant la guerre, des *flottes* pour charger du sel, de l'eau-de-vie, et du vin, et à présent que nous allons goûter les fruits de la paix, nous espérons que nos ports seront pleins de vaisseaux *hollandais* et *anglais* qui chargeront, outre ces principales marchandises, du papier, des toiles de Barbezieux et des serges du Poitou. »

« Le Port de Brest[2], tout beau qu'il est naturellement, ne pouvait être d'aucune utilité au roi, sans le secours de la Saintonge, qui *est la province du Royaume de laquelle on tire le plus de commodités*, les *blés*, les *viandes*, les *vins*, les *bois*, qui s'y trouvent infiniment meilleurs et à meilleur marché qu'en Bretagne, et la marine ne pouvait s'établir fortement dans l'Océan qu'en faisant des magasins dans un port propre à recevoir de grands vaisseaux[3]. »

1. Page 25, ouv. cité.
2. Page 44, ouv. cité.
3. Bégon avait, on le voit, admirablement remarqué l'importance de l'hinterland pour les ports maritimes.

IV

LE TYPE SOCIAL

Nous avons déjà, avec le Travail, ébauché les grandes lignes du type social, en indiquant ce qu'il doit à l'herbe, à la vigne et à sa petite culture. Les renseignements que nous avons été demander au passé vont nous permettre d'achever notre portrait.

Le Saintongeais, disons-nous, est un « vigneron arrivé » plus riche, plus économe qu'un vigneron ordinaire. Moins travailleur que le pur paysan, il est, en revanche, plus policé, plus vif d'esprit et de corps. Pratique, positif, il a tous les avantages et tous les défauts de l'esprit commerçant.

Il faut pousser maintenant ces observations et ces analyses un peu plus loin, et aussi les compléter. Expliquons cependant, dès maintenant, que tout ce que nous indiquerons de nouveau, viendra en quelque sorte graviter autour de ces quelques gros points solidement posés, et y trouver son explication.

Ce qui frappait vivement le voyageur en Saintonge, c'était sa classe de *moyens propriétaires aisés*. Très peu de grandes propriétés, nous savons pourquoi. La vigne avait eu en effet, ici, un de ses effets habituels, le morcellement. Or, comme le relief du sol, ces petits coteaux dont nous avons si souvent parlé, s'y prêtait admirablement bien, la division avait été poussée aussi loin que possible. Chacun voulait une parcelle de cette terre qui donnait de si gros produits. Ce qui prouve bien que là est l'explication du phénomène, c'est que dans la Sain-

tonge elle-même, le morcellement était beaucoup plus grand sur les coteaux qui donnaient les produits les plus estimés, que sur les plateaux. Or, comme la Vigne opère sur la Saintonge depuis des siècles, on comprend que ce morcellement ait été poussé jusqu'à l'extrême. A ce point de vue, ce pays est à mettre immédiatement après la Champagne, où les propriétaires doivent s'entendre pour certains travaux des champs. Ici, on n'a jamais été jusque-là, mais il en est résulté une multiplicité de chemins d'exploitation, source de difficultés judiciaires. Il n'y a que pour les prairies, où la communauté se soit partiellement maintenue, nous savons pourquoi et comment.

Le type normal, caractéristique, était donc un type de petit paysan. Mais comme il avait un produit très riche, ce petit paysan devenait immédiatement, non pas par l'importance de l'exploitation, mais par la richesse du produit, un moyen paysan très remarquable. Cela est important à constater. Un peu partout s'échelonnaient, soit isolés dans les campagnes, soit groupés dans des villages agglomérés, ces bâtiments saintongeais que nous avons décrits, spacieux, bien entretenus, propres, souvent confortables, agréables à habiter, et toujours autant que possible soigneusement séparés du voisin.

Entrons à l'intérieur d'une de ces maisons. La première pièce est la cuisine. En général elle est vaste, claire et gaie, avec ses fenêtres orientées au levant[1]. Ce qui frappe les yeux, tout d'abord, c'est la large cheminée en pierre de taille, commode pour les belles flambées de javelles[2]. Suivant la richesse du propriétaire, elle sera plus ou moins élégante, plus ou moins ornée, mais partout elle a de vastes dimensions. Cette cuisine est la pièce principale, celle où vit la famille. Les parents, c'est-à-dire le père et la mère, y couchent souvent. On y remarque alors le lit, un haut lit à quenouilles drapé de ses rideaux verts. Un vieux dressoir avec ses assiettes en faïence fleuries ; on l'appelle ici, un vaissellier ; une armoire également ancienne, des tables

1. La plupart des maisons saintongeaises ont cette orientation. Elles sont chaque année blanchies à la chaux, ce qui leur donne un caractère gai.

2. Sarments de la vigne.

et des chaises complètent l'ameublement[1]. A côté, et ce qui démontre bien un certain raffinement chez nos gens, il y a presque toujours une sorte de réduit auquel on donne le nom expressif de *souillarde*. Il sert de débarras, on y loge les marmites, les chaudrons de fonte, et la ménagère y accomplit certains travaux de propreté, comme le lavage de la vaisselle. Au contraire, sur une planche spéciale, les beaux chaudrons de cuivre, fraîchement récurés, sont posés bien en apparence, à un mur de la cuisine.

A la suite, se trouve la *chambre*, souvent cirée, où couchent les enfants, ou les amis. Au-dessus un grenier où est logé le blé, et où, suivant les nécessités, on établit des chambres pour les enfants.

Ceci est le strict minimum, mais fréquemment la maison saintongeaise comporte d'autres pièces. Je ne parle pas des demeures de ces moyens propriétaires, si caractéristiques, mais même de celles des simples paysans. Chez certains, n'ayant cependant qu'une situation très modeste, nous avons vu de petites pièces *cirées*, servant de salle à manger[2].

Franchissait-on le seuil de ces habitations, on y trouvait des gens hospitaliers : on l'est volontiers quand on est riche. Des hôtes vous traitant bien, autant pour le plaisir de vous être agréable que pour vous montrer qu'on peut le faire ; des gens bien vêtus, certains sans instruction, mais avec cette finesse spéciale du paysan habitué des foires et des marchés ; un intérieur propre, une femme gracieuse, avenante, ne s'occupant guère des travaux des champs, et toute prête, pour faire honneur à son hôte, à tordre le cou à quelque gras poulet de grains. Et après le repas, arrosé de petit vin blanc pétillant, et terminé par un coup de cette vieille « fine » qui mettait tous les cœurs en joie, les voyageurs proclamaient volontiers la Saintonge, un heureux et agréable pays. Ils vantaient la grande mine des hommes, les

1. Ces meubles souvent élégants, et recherchés maintenant par les amateurs, datent en général du XVIII[e] siècle. Ils prouvent la prospérité déjà ancienne du Saintongeais.

2. On comprend qu'avec des habitudes de propreté semblables, il n'y ait aucune promiscuité entre les hommes et les animaux. Les étables sont soigneusement séparées de la maison d'habitation.

jours de fête, avec leur habit de drap noir, au gilet largement ouvert sur la poitrine, leur petit veston court rappelant assez le smoking, leur chapeau haut de forme, leur teint fleuri, donnant le bras à leurs femmes vêtues de robes de soie, toutes chamarrées d'or, la tête couverte de hautes coiffes blanches surchargées de festons et de dentelles. On reconnaît bien là des femmes de vignerons. Aussi les noces saintongeaises étaient-elles renommées au loin tant pour le pittoresque du costume que pour la bonne et franche gaieté qui ne cessait d'y régner... Quelques vieux boutiquiers de Saintes et de Cognac conservent encore le souvenir de cette heureuse époque, où le paysan dépensait sans compter...

Le type était certainement plus intelligent que celui du paysan ordinaire, disions-nous. Dès le XVII[e] siècle, Béjon constatait ce fait. « On peut dire, écrit-il, que le peuple (de Saintonge) n'y est pas aussi grossier qu'ailleurs. [1] » Notre vigneron a, en effet, l'esprit plus ouvert que le paysan ordinaire, car il est moins déprimé par le travail de la culture proprement dite. Sa riche spécialisation lui donne des loisirs, et souvent il néglige les autres travaux des champs. Ajoutez-y, qu'il est davantage en contact avec des gens différents de lui par la vallée de la Charente qui le met en relations avec tout un peuple de mariniers qui, ayant fréquenté beaucoup de pays, peuvent avoir bien des choses à lui raconter. Aussi faut-il voir avec quelle avidité il les écoute, et d'une manière générale tous ceux qui peuvent lui apprendre quelque chose.

Un paysan installé sur son domaine — le louage était exceptionnel — y vivant à l'aise, sans trop de travail, et trouvant que, somme toute, la vie a beaucoup de bon, et vaut la peine, telle que, d'être vécue, voilà bien nos gens!

Partant, des paysans indépendants, respectueux de l'ordre de choses établi, et chez lequel nous ne trouverons pas, du moins jusqu'à ces dernières années, cet esprit de critique contre l'état social, si fréquent dans les pays de vignobles.

1. Bégon, *Mémoires sur la Généralité de La Rochelle*, ouv. cité (*Archives hist. de Saintonge et d'Aunis*, t. II, p. 29).

Sans doute, notre type a l'esprit vif, souvent acerbe; il aime la plaisanterie et la raillerie; il appelle cela le *calembour* et l'un de ses hommes de lettres les plus connus, est Agrippa d'Aubigné, célèbre par la violence de ses critiques. Sans doute, comme tous les vignerons, il est extrêmement orgueilleux; les domestiques, pour cette raison, se font rares en Saintonge; on ne consent à l'être qu'à la dernière extrémité. Il est aussi très amoureux de l'égalité comme tout vigneron, mais surtout en sa qualité de vigneron riche, qui veut et peut faire comme tout le monde.

Mais la jalousie et l'envie n'ont pas eu beaucoup de raisons de se développer en lui. Le grand propriétaire agricole n'a pour ainsi dire pas existé ici; et il n'est pas venu, comme en Touraine, séduit par la beauté des sites, ou l'étendue des chasses, s'installer une classe de riches oisifs, propriétaires absentéistes sans liens avec le pays. Nous ne sommes plus dans le jardin de la France.

Aussi, trait curieux, en politique notre vigneron était-il *conservateur*. Il n'y a pas bien longtemps, les « Charentes » étaient considérées à la fois comme « le dernier rempart du bonapartisme, et comme un puissant foyer de réaction ». Encore aujourd'hui, le parti conservateur et le parti républicain se balancent presque, et si depuis quelques années le candidat du gouvernement triomphe facilement, ce n'est qu'avec une majorité assez faible, et parce qu'il est candidat du gouvernement.

Que le Saintongeais ait été bonapartiste et qu'il le soit encore, — il ne faut pas beaucoup gratter son vernis républicain pour retrouver le vieux fonds bonapartiste et jacobin, — il est difficile de le nier. La Charente-Inférieure fut un des départements que choisit le général Boulanger quand il tenta son espèce de plébiscite, et où il eut sa plus grosse majorité. Aujourd'hui encore, on retrouve chez les gens du pays cet amour du coup de force, de l'autoritarisme brutal, ce mépris du droit des autres quand ils ne sont pas de votre avis, en un mot, l'absence la plus complète de libéralisme.

Il est vrai que nous comprenons si peu, en France, la liberté

d'autrui, que bien des Français sont Saintongeais sur ce point. et l'on pourrait nous dire qu'il n'y a pas là un trait bien distinctif de la race. C'est exact, mais tant d'observateurs impartiaux ont noté cette tendance du Saintongeais, qu'il faut bien qu'elle réponde à une réalité. Est-ce un fait de pur hasard, par exemple, que le ministre républicain dont les procédés gouvernementaux ont peut-être le plus rappelé ceux de l'Empire, et encore pas ceux de l'Empire libéral, — nous voulons parler de M. Combes, — soit précisément un Saintongeais. Sans doute il ne l'est pas de naissance. Mais il est venu très jeune dans ce pays, il y a été élevé, instruit et il en a incontestablement subi beaucoup plus les influences que celle de son lieu d'origine.

Mais à quoi attribuer ce caractère de nos gens? La chose est assez délicate. N'est-ce pas de la psycho-sociologie un peu courte, que d'expliquer cet attachement aux idées et aux institutions de l'Empire, par la prospérité si remarquable de notre pays, sous le règne de Napoléon III? Notre province était très bien placée, par ces conditions de lieu, de travail, de qualités sociales que nous connaissons, pour tirer parti des débouchés nouveaux que l'Empire sut créer. et il n'y manqua pas. Le développement des voies ferrées qui coïncide avec cette époque, lui permit également d'étendre son champ d'action. Pour le moment nous ne voyons pas, cependant, de meilleure explication. Les hommes sont naturellement conservateurs, attachés à leurs habitudes. Le Saintongeais établit un rapport de cause à effet, qui dans la réalité n'existait qu'imparfaitement, entre sa prospérité et une certaine forme de gouvernement. Il est naturel qu'il se soit attaché à cette dernière.

On pourrait peut-être ajouter encore ceci. Notre pays, sous l'Ancien régime, a beaucoup souffert des abus de pouvoir, de quelque côté qu'ils vinssent, par suite des guerres de religion. Elles ont été très vives, ici. La Saintonge tout entière, indépendamment de La Rochelle, a été un puissant foyer de protestantisme. Or, un état religieux intense entraînait toujours avec lui, à cette époque, beaucoup d'absolutisme, d'autoritarisme. On eut bien à souffrir de part et d'autre. Il y eut enfin les *conver-*

sions forcées, elles ne furent nulle part plus nombreuses qu'ici. Notez encore les incessants démêlés du peuple avec les agents du roi, pour l'impôt du sel, pour la *Gabelle.* Est-il surprenant que nos gens, en matière politique, aient surtout compris ce qu'ils voyaient et pratiquaient, qu'ils en souffrissent ou qu'ils en bénéficiassent : *Le coup de force.*

Que notre vigneron ait été conservateur, cela ne va pas de soi non plus; il faut en voir, croyons-nous, les raisons, dans ce que nous indiquions tout à l'heure, dans la richesse du produit, dans la nécessité de le conserver, qui en faisaient un vigneron riche et économe : content de lui-même et des autres.

Bien des choses le prouvent. L'époque n'est pas éloignée, nos souvenirs de jeunesse sont précis sur ce point, où républicain était synonyme de communard, d'ennemi de la propriété. Ces idées nouvelles, on les laissait aux ouvriers, aux gens de peu. Témoin ce proverbe qui fut longtemps vrai, maintes fois illustré par Gautier, un célèbre caricaturiste saintongeais (né à Mazerolles près de Pons). Deux paysans causent entre eux des *idées nouvelles!* « Si tu veux connaître un républicain, dit le premier au second, tu n'as qu'à lui faire planter le *chagne dret* (le chêne droit), tu peux être sûr qu'il ne tombera rien de ses poches. » Le chêne droit! Allusion à un jeu d'enfants qui consiste à se placer dans une position directement contraire à la normale, la tête en bas appuyée contre terre et soutenant le corps ainsi que les mains, tandis que les pieds sont en l'air. Il est évident que le contenu des poches doit tomber, d'où le sel de la plaisanterie.

Autre dialogue entre deux paysans de Gautier, causant toujours des *idées nouvelles.*

« Les socialisses, mon ami, c'est des gens qui n'a pas le sou, et qui voudriant partager avec ceux-là qu'a des *moyens.* » « Et le gouvernement leur coupe pas le cou! » répond énergiquement l'autre interlocuteur.

Actuellement avec le phylloxera, et le malaise social qu'il a causé, un changement important s'est produit à ce point de vue. Plus de ces bons gros vignerons d'autrefois, contents de leur

sort, et par conséquent de l'état social, riches, n'attendant rien de l'État, et vraiment indépendants sur leurs propriétés. La vigne leur suffisait et amplement. Aujourd'hui ils tournent vers un vague radicalisme tout proche du socialisme d'état! C'est la curée des places, depuis le plus bas jusqu'au plus haut de l'échelle sociale, et nous aurons à montrer, en étudiant le contre-coup du phylloxera sur la Saintonge, l'innombrable pépinière de fonctionnaires qu'elle a été dans ces dernières années.

Naturellement, depuis que l'on attend beaucoup du pouvoir, les luttes politiques sont devenues vives. Les clans se sont reformés. L'esprit celtique qui forme toujours le fond du caractère français, s'est réveillé; on lutte, et avec quelle âpreté, pour la conquête du pouvoir. Comme en Touraine, ainsi que l'indique M. Dauprat, chaque parti a son avocat, son médecin, ses fournisseurs.

Et ce qui prouve bien que le phénomène a cette cause, c'est qu'il s'est accompli en quelque sorte sous nos yeux, au point de rendre inexactes certaines de nos observations, récentes cependant. Nous avons vu des communes se diviser en partis si hostiles, qu'ils n'avaient plus pour ainsi dire aucun rapport entre eux; la lutte politique, mêlée souvent de questions personnelles, il est vrai, devenir aiguë au point de rendre difficile la vie à ceux qui avaient la prétention étrange, trouvait-on, de vouloir rester indépendants. Encore aujourd'hui, c'est un trait d'originalité que l'on ne comprend guère. Et pendant ce temps-là, nos parents et surtout nos grands-parents nous parlaient avec tendresse, presque avec des larmes dans la voix, de la génération précédente où l'accord le plus parfait régnait entre tous; point d'ambitions ni de compétitions; bien au contraire, c'était à qui s'effacerait au point de vue politique devant son voisin. La vie coulait large et facile : réceptions, parties de plaisirs dans le moindre village, modestes, cela va sans dire, comme il convient à de petites gens, mais si cordiales. Bref, « Sa tente en Saintonge! » Ne prétend-on pas du reste, chose curieuse, que c'est dans ce pays que Fénelon a sinon écrit, du moins conçu son *Télémaque*

au cours d'une mission près des protestants saintongeais[1]... On se trouvait dans l'ère de la propriété. Or, l'on ne se dispute pas, en général, autour d'une table bien garnie. Aujourd'hui, c'est l'ère de la politique alimentaire!

Mais là encore, il n'y a peut-être rien d'exclusivement particulier à la Saintonge, et, tout en nous défiant de généralisations hâtives, il semble bien que ce soient actuellement les régions viticoles à familles instables, désorganisées par le phylloxera, Touraine, Yonne, Côte-d'Or, et certains départements du Midi, qui fournissent les populations rurales les plus avancées au point de vue politique. De récentes grèves agricoles, dans le Midi notamment, sont venues donner un cruel démenti au bel optimisme de M. Baudrillart qui écrivait en 1888[2] : « Comment croire, parce qu'on nous montre quelques paysans haineux aux abords des grandes villes, que l'ensemble de la population rurale soit livré à des sentiments d'hostilité de classe à classe? Donnera-t-on ce nom à quelques difficultés qui s'élèvent de propriétaire à fermier, de fermier à ouvrier rural? Il y a dans les villes une question sociale; rien de pareil dans nos campagnes. Grâce au ciel, il n'y a pas en France *de question agraire!* »

Un exemple entre mille pour montrer jusqu'où vont ces luttes politiques. Nos enfants ne les connaîtront plus, espérons-le; aussi est-ce surtout pour eux, et à titre documentaire, que nous citons cette anecdote, entièrement exacte, bien entendu.

Vers 1894, deux jeunes gens de C***, petite commune de Saintonge, voulurent, leur service militaire terminé, y installer une fanfare. L'idée fut accueillie avec un entrain extraordinaire, et pendant six mois les habitants de C*** s'endormirent avec difficulté aux sons rauques d'instruments maniés par des mains plus énergiques qu'habiles. A force de bonne volonté, la chose semblait devoir marcher, quand on s'aperçut que la fanfare devait

1. Il paraît prouvé aujourd'hui que l'ouvrage fut écrit après le séjour de Fénelon en Saintonge. C'est possible, mais là n'est pas l'intéressant. L'important est que Fénelon ait eu sous les yeux les paysages de Saintonge, le genre de vie de ses habitants, et qu'il s'en soit souvenu. Or cela, certaines de ces pages semblent le montrer.

2. Les *Populations agricoles de la France :* Maine, Anjou, etc..., préface, p. x. — Paris, Guillaumin.

être sous le patronage d'un parti. Pourquoi? Voilà qui n'était pas facile à formuler, mais on en avait la sensation bien nette. Le résultat fut naturellement la scission des musiciens en deux groupes, et au lieu d'une fanfare, les gens de C*** en eurent deux, mais quelles fanfares!

On étudia ferme de part et d'autre; puis, au bout d'une année, la fanfare conservatrice, se jugeant suffisamment exercée, eut l'idée de montrer ses talents à la bonne population de C***, pensant jouer ainsi, c'est bien le cas de le dire, un bon tour à la fanfare rivale. Mais elle avait compté sans la prudence du maire républicain qui, patron de l'autre musique, veillait soigneusement sur sa protégée. Que faire, en attendant qu'elle pût, elle aussi, affronter le public? La faire exercer souvent; oui, cela était bon, mais bien long; puis à quoi donc cela servirait-il de détenir le pouvoir, si l'on n'en usait pas? L'ordre public eût pu souffrir que la musique conservatrice se promenât dans les rues de C***, et purement et simplement, il lui défendit de le faire. Malgré son arrêté, elle sortit une première fois; procès-verbal fut dressé, amende encourue, et après un appel infructueux en Conseil d'État, elle dut rester chez elle. Maintenant que les passions sont calmées, les deux fanfares, trop peu importantes pour subsister séparées, s'acheminent tout doucement vers la mort, et nous les eussions laissées mourir en paix, si elles n'avaient été un exemple bien frappant de ces luttes qui désolent la Saintonge.

Au point de vue de la famille, la Vigne avait eu son effet habituel. Elle avait amené le développement de la Famille instable, c'est-à-dire, de ce genre de famille qui peut s'analyser de la façon suivante. D'un côté, méconnaissance par les enfants de l'autorité paternelle, et cependant dépendance profonde de la famille dont ils continuent à attendre tout. Point d'aptitude par conséquent à s'établir au dehors par soi-même. Ajoutez-y la limitation volontaire des enfants, qui prendra plus tard des proportions inquiétantes, et on aura une idée de la faiblesse du type social à ce point de vue. « Le couple vaut mieux que la douzaine, » dit-on ici communément en parlant des enfants.

Notre vigneron se tirera d'affaire tant que la Vigne donnera de gros produits, mais quelle débandade quand elle disparaîtra, et qu'il sera réduit à la simple culture !

Avec cette faible aptitude au travail que nous connaissons, cette mauvaise organisation familiale qui prive le père de ses enfants dès qu'ils sont aptes à se suffire à eux-mêmes, le Saintongeais est incapable de se sortir d'affaire par la culture proprement dite. Aussi actuellement, dans les fermes un peu importantes, est-on obligé de faire venir des fermiers du Poitou, ou de la Vendée ; on les désigne ici sous le nom générique de Vendéens. Ils arrivent avec leurs animaux domestiques, leur nombreuse famille, et l'exploitation marche. Ils ont les avantages de leur formation plus patriarcale [1]. Et, malgré les inconvénients d'une culture toute routinière, ils réussissent à prospérer, là où le Saintongeais, obligé de prendre des domestiques, des hommes de journée, moins travailleur aussi, ne peut vivre. Sans eux, une partie de la Saintonge serait en friches. Et pourtant avec la difficulté bien connue qu'éprouvent les patriarcaux à sortir de leur pays, on comprend que ce ne sont probablement pas les meilleurs qui viennent jusqu'ici.

Nous l'avons déjà dit, la Vigne avait développé l'amour de l'égalité, et par conséquent, aussi l'usage du partage strictement égal entre tous les enfants. Le testament est peu usité, en cas de descendance. Il est tellement contraire aux mœurs [2], alors, que l'on dit du père qui avantage l'un de ses enfants au détriment des autres, qu'il commet une *injustice* [3]. Aussi comprend-on

1. Nous formulons cette appréciation sous toutes réserves. Les deux faits principaux qui nous permettent d'indiquer cette hypothèse que nous espérons pouvoir vérifier un jour, c'est que les enfants restent avec les parents, toujours au moins jusqu'à leur mariage, souvent même après. Le second, c'est que nous avons vu certaines communautés bien nettes : deux frères, installés avec leurs familles dans la même ferme. Ils couchaient dans la même chambre, un rideau séparait seul les ménages. Ils faisaient même bourse commune. Jamais des Saintongeais, et surtout des Saintongeaises, n'auraient réussi à s'entendre dans de semblables conditions.

2. Ce n'est donc pas le Code civil, contrairement à ce que croyait Le Play, qui a amené *partout* le partage égal. Ici, on n'use même pas de la faculté qu'il laisse, tant elle est contraire aux idées reçues.

3. Il nous paraît intéressant de signaler à ce point de vue que, dans l'ancien droit saintongeais, il fut défendu au père de famille, jusqu'à la réformation de la coutume

que le résultat de ce partage aussi strictement égal que possible, et comme valeur, et comme nature même de l'héritage, amène à la limitation volontaire des enfants. Pas moyen d'en sortir autrement, ou c'est l'émiettement de la propriété déjà si petite.

A ce point de vue, le recors paraît être tenu par les îles Oléron, et surtout Ré, qui ne sont en réalité qu'un immense vignoble, et où l'on partage les vignes par sillons.

Il faut signaler encore, en ce qui touche la famille, l'habitude assez fréquente du partage d'ascendant. Quand les parents se sentent âgés, et dans l'impossibilité de cultiver leurs propriétés, ils les laissent à leurs enfants, moyennant le paiement d'une rente. Ils espèrent éviter ainsi des procès, et assurer la tranquillité de leurs vieux jours. Ils n'y réussissent pas toujours. Les moins fortunés se font héberger par leurs enfants, à tour de rôle, et le sort de ces vieillards, ballottés chaque trimestre ou chaque mois, d'un enfant chez un autre, n'est pas, en général, digne d'envie...

Le développement de cette famille instable a amené un certain relâchement dans les mœurs, et l'affaiblissement du sentiment religieux.

Le Saintongeais est devenu sinon tolérant, du moins sceptique. En général, dans les campagnes, il vit en païen. Cela ne l'em-

de Saint-Jean-d'Angély au XVI[e] siècle, de disposer de ses propres en faveur d'un étranger quand il avait des enfants, et aussi d'avantager aucunement un de ses enfants au détriment des autres, sauf, bien entendu, pour les biens nobles, le droit d'aînesse. Ce droit fut du reste toujours assez modéré en Saintonge.

Cette disposition particulière du droit saintongeais est commune avec quelques autres traits également caractéristiques (parage, douaire du tiers entre nobles, tierce-foi ou partage noble des fiefs acquis par un roturier, après trois transmissions héréditaires et trois hommages successifs, réserve des deux tiers tant contre les donations que contre les testaments) à tout un groupe de provinces, Champagne et Vermandois d'une part, et de l'autre Bretagne, Normandie, Maine, Anjou, Touraine, Loudunois, Poitou, Aunis, Saintonge et Angoumois. Rien de semblable dans la coutume de Paris ni dans celles très nombreuses qui ont appliqué le même système qu'elle.

Il y a là une divergence très intéressante que les auteurs juridiques même les plus récents n'ont pas réussi à expliquer. Nous avions proposé une hypothèse, dans notre étude sur *les successions ab intestat et testamentaires dans l'usance de Saintes et la coutume de Saintonge* (*Paris, Fontmoing*), tirée du caractère social des populations primitives qui ont laissé des traces très profondes dans certaines de ces régions : les Celtes. Quand la communauté se dissout, le partage se fait strictement égal entre tous.

pêche pas de faire d'ordinaire une fin chrétienne. On ne sait pas ce qui peut arriver.

En revanche, il est resté crédule, ayant grande confiance dans les somnambules, les rebouteux et les panseurs.

Des somnanbules rien à dire, ce sont des voleurs qui raflent les écus en se moquant de leurs victimes. Les rebouteux rendent quelquefois des services par leur habileté à soigner les membres cassés ou foulés. Quant aux panseurs, leur méthode est moins claire ; il traitent surtout les « humeurs froides », les abcès, les tumeurs et les maladies chroniques, en un mot, ces affections incurables, désespoir des médecins. On naît *panseur*, on ne le devient pas. Il faut, pour avoir cette qualité, être le plus jeune de sept enfants (songez s'ils sont rares en Saintonge, les panseurs), et, de plus, être fils de panseur. C'est une qualité héréditaire. Le panseur opère la veille de certaines grandes fêtes : Pâques, Noël, la Toussaint ; il fait sur la partie malade certains signes mystérieux, prononce des paroles non moins mystérieuses, fait boire quelquefois « sur certaines herbes » et le malade guérit ou... ne guérit pas.

Une des familles que nous avons spécialement étudiées, croyait d'autant mieux à ces pratiques, qu'elle avait parmi ses parents un panseur pour bêtes. Une tante était très réputée à ce point de vue-là. Le fils N... m'en parlait un jour, et il me disait combien il désirait avoir le secret : « Mon bœuf boitait l'autre jour, ma tante est venue dire ses prières, il est tout à fait guéri maintenant ». — Mais qui a guéri ton bœuf, lui demandais-je, Dieu ou le Diable ? — Mon interlocuteur sourit. Depuis qu'il a été à l'école, il ne croit plus guère ni à l'un ni à l'autre, et il me le laisse comprendre. « Mais ce sont les *mots* qu'elle dit, qui guérissent. [1] » — Et moi, soudain ramené de plusieurs siècles en arrière par ces paroles, je songeais aux Vieux Romains et à ces sortilèges, si redoutés, et si sévèrement punis par la loi des XII tables. « Si quis incantassit... Si quelqu'un a fait une

1. Ce sont des confidences qu'on ne fait pas à tout le monde. Il est très difficile de les obtenir du paysan en général, et du paysan saintongeais en particulier, si méfiant ! Voilà pourquoi les romans « paysans » sont en général si superficiels.

incantation, ou s'est rendu coupable de sortilèges, qu'il soit puni de mort. » Tant il est vrai que l'homme reste toujours un peu le même sous tous les climats!

Mais ce qui au fond caractérise ce type, c'est son sens pratique, condition nécessaire ou résultat, si l'on préfère, de ses pratiques commerciales. Le Saintongeais est essentiellement positif, ennemi des utopies, mais, par contre, il manque d'imagination. Ce qu'il aime par-dessus tout, c'est la belle et saine réalité.

Dans son histoire c'est bien ainsi qu'apparaît la Saintonge. Pendant tout le moyen âge, et même jusqu'à Louis XIV, quelle instabilité politique. C'est la coquette à qui l'on fait des avances. Elle les accueille d'autant mieux qu'elles se traduisent par des avantages plus marqués. Elle est peut-être bien de cœur avec le roi de France, mais elle n'a garde de faire mauvaise figure aux Anglais qui l'enrichissent de leur commerce. Elle ouvrira, en définitive, les portes de ses villes à qui lui offrira le plus de privilèges.

Ce sens pratique, ce bon sens est ce qui apparaît de plus frappant dans ses individualités marquantes, même si elles font de la politique : Régnault de Saint-Jean d'Angely, par exemple, et Dufaure. « Il entendait mieux que ses prédécesseurs le pratique et le positif des affaires [1], » dit du premier l'abbé de Montgaillard. Pour le second, nous le montrerons bientôt.

A ce sens pratique, il faut ajouter beaucoup de calme, de froideur même, une certaine lenteur qui n'est souvent que de la dissimulation. Ces traits de son caractère frappent même les archéologues, qui en général se piquent peu de psychologie : « Un des historiens qui ont le mieux observé le caractère gaulois a porté ce jugement : « un esprit franc, impétueux, ouvert à toutes les impressions, éminemment intelligent, mais aussi une mobilité extrême, beaucoup d'ostentation et de vanité, avec une singulière aptitude à parler, *argute loqui* [2]. » Sans doute les Santons ne ressemblaient guère aux autres tribus

1. Abbé de Montgaillard, *Histoire de France*, p. 459. Disons toutefois que Régnault n'était pas Saintongeais d'origine.

2. *Tonnay-Charente et le Canton*, par Médéric Brodu, curé-doyen, t. I, p. 21.

kimriques, à moins que ce ne soient les Saintongeais d'aujourd'hui, qui ne ressemblent plus aux Santons d'autrefois. En effet, le Saintongeais en général, et le Charentais en particulier, est au contraire lent et ne *s'impressionne* ni facilement, ni vivement. Il aime suivre le torrent des idées et des événements, et ne s'aventure jamais en tête de ligne. Sa « vanité » native, se contient toujours dans *le fourreau de la prudence.* Pour n'être pas moins intelligent que les autres, il est toutefois *moins pétillant.* En fait de franchise, il *veille surtout à ne pas se compromettre.* »

Les caractères naturels de la race ont été déformés ici par l'influence du travail.

Ces traits font trancher fortement nos Saintongeais sur leurs voisins bordelais. Si nous voulions caractériser cette différence, nous dirions : les uns ont une intelligence de surface, éclatant en mots heureux, en réparties vives et spirituelles ; les autres, une intelligence de fonds ; elle jette moins d'éclat, mais elle est plus solide peut-être. Dans les foires, l'allure froide du Saintongeais impressionne vivement le Méridional. Il le redoute, lui adresse des plaisanteries, des injures quelquefois, le traite de « Normand », puis finit par se laisser emporter par sa verve, le plaisir de bien causer et en arrive finalement à dévoiler sa pensée et à se faire « rouler ».

L'apparente lourdeur de nos gens, cette lenteur voulue, cache, il ne faut pas en être dupe, une grande finesse. Ils comprennent admirablement ce que vous leur dites, mais sans en avoir l'air, vous laissant expliquer de nouveau une affaire, qu'ils ont saisie du premier coup. Leur esprit est vif, souvent gai, volontiers railleur, mais avec prudence. Rien de commun que les apparences avec les Poitevins plus patriarcaux, et bien plus lourds et de corps et d'esprit.

Un distingué publiciste, M. Jérôme Bugeaud, nous fournit une bien curieuse vérification de cette constatation avec la chanson. Il s'est amusé à suivre certains chants à travers la France, de ces chants dits populaires qui expriment en quelque sorte l'âme profonde de la nation. Il a noté les transformations que leur faisaient

subir les différents pays qui les adoptaient[1]. « Écoutez, dit-il, une chanson du Bocage, chanson lente et mélancolique, lente comme l'esprit même du Bocain; suivez-la à travers les pays, vous la verrez se dégourdir dans la plaine poitevine; plus loin en Saintonge, vous la rencontrerez décidément *gaie*, troussée à la mode de l'endroit... » Et l'auteur montre en effet de curieuses adaptations de ces chansons aux milieux qui les font leurs.

Écoutons-en certaines. Elles en disent long sur l'état d'âme de nos Saintongeais. Ils ne sont pas nés guerriers certes. Tout leur passé les montre paysans, et paisibles paysans; ils savent qu'ils n'ont rien à gagner aux batailles et aux pillages, et le vieux Saintongeais dira :

> Saïs-tu compère que tchieu baron d'Ars[2]
> Amasse soudine et soudards,
> I disant qu'ol êt pre aller en Périgord
> Pre assieger un chatiau fort;
> Ol est benn mieux leu talents
> De roïner les pauvres pésants.
>
> O l'y avait in grand malingreux
> Qui me dit : « Tue-moi in de thielés bœufs
> J'en veux manger la langue... »
>
> . . . .

Ces mêmes idées, son petit-fils les exprimera de façon plus discrète et plus sentimentale :

1. Jérôme Bugeaud, *Chansons populaires des provinces de l'Ouest : Poitou, Saintonge, Aunis et Angoumois*. — Ouvrage très curieux et très instructif au point de vue social.

Certaines de ces chansons, nées on ne sait où, se répandent ensuite dans toute la France, mais en se modifiant avec les pays où elles passent.

2. Sais-tu, compère, que ce baron d'Ars
> Amasse soudine et soudarts,
> Ils disent que c'est pour aller en Périgord
> Pour assiéger un château fort,
> C'est bien mieux leur talent
> De ruiner les pauvres paysans.
>
> Il y avait un grand malingreux
> Qui me dit : « Tue-moi un de ces bœufs.
> J'en veux manger la langue..... »
>
> . . . .

Je viens d'apprendre une triste nouvelle
Qui m'a bien chagriné le cœur,
Il m'y faut partir tout à l'heure
Pour aller servir Louis-Philippe.

Il part, mais le souvenir de sa belle le fait déserter...

N'y a ni gendarmerie
Ni nationaux
M'empêcher d'voir ma mie,
Sous les ormeaux.

Il s'évade et va frapper à la porte de sa mie qui lui demande s'il a un congé.

Je l'ai sous la semelle
De mes souliers,
Du bout de ma carabine
Je le défendrai.
. . . .

Mais poursuivons notre analyse. On est assez d'accord pour reprocher aussi à notre type son indécision qui nuit aux mieux doués et paralyse souvent les meilleures qualités. Cette constatation est fort exacte, nous l'avons souvent vérifiée. A force de prudence, nos Saintongeais pèsent trop bien le pour et le contre, et finalement ne savent plus se décider. Joignez-y une certaine mollesse, une certaine indolence naturelle, et il n'est pas étonnant qu'ils arrivent souvent à l'irrésolution, et à l'amour du changement. Notre type, pour cette raison, manquera d'esprit de suite, de volonté. On a attribué la *mobilité* française à l'influence celtique; si cela est exact, il n'est pas étonnant que nous retrouvions ce trait dans le Saintongeais qui en a de si fortes racines. Or, son travail habituel n'a pu modifier cet état d'esprit. En effet, son commerce fait de petits trucs, de petits procédés, de marchandages, d'hésitations, était bien impuissant à modifier ses tendances naturelles.

Toute cette étude a montré que le Saintongeais était un petit paysan adonné à une riche spécialisation, le rendant sinon très apte au commerce, du moins très apte à le comprendre.

Cette diffusion générale de l'esprit commercial qui nous a servi à expliquer bien des traits de notre type, va nous permettre encore, d'expliquer certaines de ces qualités, et de comprendre aussi pourquoi certaines autres lui font défaut.

D'une race essentiellement pratique, il manquera d'imagination, souvent même d'idéal, et ses types supérieurs ne réussiront jamais, à de très rares exceptions près, ni dans les lettres, ni dans les arts. Beaucoup sont très intelligents, certes, ils comprennent et admirent les chefs-d'œuvre, mais ils n'arrivent point à en créer : dilettantes supérieurs souvent, mais dilettantes, cependant.

Déjà Dulaure constatait le fait : « Il y a peu de Saintongeais qui réussissent dans les lettres [1], » écrit-il.

Rien d'instructif à ce point de vue, comme la liste des grands hommes de la Charente et de la Charente-Inférieure. Nous la prenons dans la *Géographie* de Joanne [2], où elle est assez complète.

Une première constatation s'impose : c'est, d'une manière générale, l'extrême pénurie de la Saintonge au point de vue littéraire. Il y a là un fait indéniable. Une deuxième, c'est que les quelques noms connus — la célébrité des autres ne dépasse pas en général les limites de leur province — sont précisément d'Angoulême ou de La Rochelle.

Angoulême semble plus spécialement le berceau des littérateurs [3], La Rochelle celui des peintres.

Mais si Angoulême est, administrativement, le chef-lieu du département de la Charente, socialement, nous l'avons montré, elle n'est pas en Saintonge.

Le type saintongeais ne s'étend pas jusque-là. A partir de Cognac, la vigne cesse d'être la culture principale. Dans les « cantons froids », elle disparaît même complètement. L'aspect du sol change, le calcaire disparaît et les massifs granitiques

1. Dulaure, *Descrip. de la Saintonge*, p. 261. « Les Saintongeais, écrit-il ailleurs, sont *spirituels*, mais peu *zélés pour les lettres*, quoique *jaloux de réputation*.

2. Joanne, *Géographie de la Charente*, et *Géographie de la Charente-Inférieure*.

3. Citons Marguerite de Valois, de Balzac, etc. On peut y rattacher La Rochefoucauld, né dans la ville du même nom.

font leur apparition. L'herbe, puis la châtaigne deviennent dominantes, et l'on a des populations plus pastorales, plus communautaires, plus idéalistes enfin, et partant, plus littéraires. Elles n'ont presque rien de commun avec ce type commerçant, pratique et méfiant du paysan saintongeais, et immédiatement le contre-coup s'en fait sentir en littérature.

La Rochelle? Mais c'est l'Aunis et non plus la Saintonge. Et cette petite province avait sa physionomie si marquée, si tranchée, qu'elle avait subsisté comme division administrative jusqu'à la fin de l'ancien régime. Est-il étonnant qu'elle se différencie un peu de la Saintonge à ce point de vue? Non, si l'on pense surtout à l'influence de la capitale, de La Rochelle, assez grande ville, et surtout vieille ville, pleine de souvenirs, ayant une population instruite, cultivée (les sociétés de beaux-arts, sciences et belles-lettres y étaient nombreuses), jouissant du spectacle de la mer, et de certaines conditions climatériques que nous aurons à noter.

Mais un examen plus attentif de ces artistes, de leur genre de talent et de ses caractéristiques montre vite que leur existence elle-même ne crée point une différence aussi grande, qu'on aurait pu le croire tout d'abord, entre l'Aunis et la Saintonge. Et cela n'est pas très surprenant. La Rochelle a évidemment été très influencée par la Saintonge. Elle en a été en quelque sorte l'épanouissement, la floraison commerciale et maritime. Les gens d'Aunis présentent de profondes analogies avec les Saintongeais, car ils étaient, eux aussi, des vignerons, plus exclusivement même que les Saintongeais.

Aussi n'est-il pas remarquable que le grand homme « littéraire » de l'Aunis ne soit en général ni un pur littérateur, ni un poète, — il y a évidemment quelques exceptions, — mais un *historien*. Un historien, c'est-à-dire un écrivain qui, par définition, ne doit pas *inventer*, mais *raconter*, et chez qui l'imagination pourrait même être un grand défaut.

Son « grand homme » habituel, est le savant [1]; mathémati-

1. Citons : le physicien Réaumur; le mathématicien Désaguliers; Montalembert, le grand ingénieur militaire, fondateur de Ruelle; Coulomb, le célèbre physicien; Bouil-

cien, physicien, naturaliste, voire même médecin. Ce caractère, positif, précis, pratique, du Saintongeais, est si puissant, qu'il rayonne au loin autour de lui, et marque de son empreinte, non seulement les individualités puissantes de son propre pays, mais aussi celles des pays circumvoisins : l'Aunis, et l'Angoumois même.

Son grand homme sera aussi l'homme de guerre, et plus spécialement le marin, cela s'explique par l'influence de la mer qui baigne si largement ses côtes.

On trouvera aussi des explorateurs, Champlain, René Caillé, et, de nos jours, Trivier, et Henri Coudreau, né à Sonac, arrondissement de Saint-Jean-d'Angély, en 1859, d'abord clerc de notaire, puis professeur et finalement explorateur de la Guyane, du Maroni et du Tumac-Humac, etc...

Il s'agit là de professions ou de spécialités dans lesquelles, ce qui est le plus nécessaire, ce sont des qualités d'ordre, de précision, de positif, de sang-froid, disons même de froideur, qui sont précisément l'apanage de nos gens.

Le Saintongeais aime également aussi beaucoup le droit, et les situations qui s'y rattachent. Aussi dans son pays est-il volontiers plaideur, et quand il en sort, recrute-t-il beaucoup les professions qui en dépendent : les clercs d'avoués et de notaires saintongeais sont très nombreux et très estimés à Paris. Ils ont précisément les qualités nécessaires à cet emploi. Mais, par suite de son manque d'imagination, de sa défiance de la généralisation, le Saintongeais ne s'est pour ainsi dire jamais élevé, ni dans le présent ni dans le passé, au type du grand jurisconsulte. A noter sur ce point, la différence entre la Saintonge et l'Auvergne.

Nous disons qu'il réussissait bien dans la médecine. Aussi au moment de l'exode amené par le phylloxera, s'est-il lancé à corps perdu dans cette carrière. De nombreux professeurs à la Faculté de Médecine de Paris ou de Bordeaux sont Saintongeais. Quant

laud, le célèbre médecin, etc. Il serait difficile peut-être de leur opposer des littérateurs aussi célèbres.

au nombre des médecins parisiens originaires de ce pays, les deux petits faits suivants en donneront une idée :

« Au mois d'avril dernier, lisons-nous dans un ancien journal du pays,... il s'est fondé à Paris, sur l'initiative de M. le docteur N... de Courcoury (Ch.-Inf.), une association fort originale, celle des médecins charentais résidant dans la Seine et Seine-et-Oise. Elle compte déjà 73 membres parmi lesquels... » Un souvenir personnel, maintenant. Nous avons assisté une fois à une fête donnée par une association de Charentais à Paris. Nous nous amusâmes à compter les médecins et leurs familles qui y assistaient. Ils faisaient, à eux seuls, presque la moitié de l'assistance.

Le Saintongeais émigrera donc en général, s'il appartient à la bourgeoisie, même petite, dans les carrières libérales supérieures : droit, médecine, armée, fonctionnarisme élevé. On en trouve peu, par exemple, comme instituteurs. De même s'il émigre comme ouvrier, ce sera dans certains métiers très avantageux, difficiles, prisés qui demandent une certaine intelligence, et une certaine éducation professionnelle, comme celui de charpentier. Ceux de ce pays-ci sont tellement réputés, qu'ils ont donné le nom de leur pays à la profession. A Paris, Saintonge est synonyme de charpentier, comme Limousin de maçon. Or, le charpentier gagne en général dans cette ville 1 franc à 1 fr. 25 l'heure, c'est-à-dire de 8 à 10 francs par jour.

Pour en terminer avec les « cultures intellectuelles », il faut nous expliquer un peu sur la *peinture*. Il semble que ce soit l'art pour lequel le Saintongeais en général, et le Rochelais en particulier, soit le mieux doué.

N'y a-t-il pas là une contradiction inexplicable avec ce que nous disions du peu de succès de notre type dans les arts?

Non. D'abord parce que, de tous les arts, la peinture est peut-être celui qui demande le moins d'imagination [1], ou tout au moins, qui supporte le mieux, le manque d'imagination chez l'artiste. Souvent, un tableau n'est que la nature à travers un tempérament d'artiste ; c'est la réalité, vue, interprétée, mo-

1. Au contraire, la musique est un art essentiellement imaginatif. Aucun musicien, c'est à noter, ni grand ni petit, ne figure sur notre liste des grands hommes.

difiée par lui. Il y a là un effort dont le Saintongeais est parfaitement capable, car il est fort sensible à la beauté, et à la poésie des choses.

Mais c'est la répartition des peintres sur l'étendue de la Saintonge et de l'Aunis qui va nous donner la clé du problème. Presque point de noms dans le centre de la Saintonge. La Rochelle domine encore, et presque exclusivement; avec elle, il y a les côtes, les îles de l'Océan, l'île d'Oléron, et surtout l'île de Ré. La Rochelle domine et par le nombre et par la qualité avec les deux plus célèbres, Fromentin et Bouguereau. Sur la côte, le travail dominant n'est plus le même; la nature y offre aussi des nuances plus fines et plus délicates.

Sans doute le développement de la richesse en Saintonge aurait pu amener une floraison artistique consécutive, en créant des loisirs à ses habitants, en leur donnant la possibilité de cultiver les arts. Il n'en a rien été, pour les raisons que nous connaissons; le type y avait peu de penchant. Et si, dans ces dernières années, on assiste à une sorte d'éclosion artistique sur le mérite de laquelle il est encore difficile de se prononcer, ce n'est, en définitive, qu'après *la ruine*, lorsque la perte du vignoble, qui permettait aux gens de vivre tranquillement, presque sans travail, les forcera à sortir de chez eux et à gagner leur vie un peu de toutes façons. Combien en avons-nous vu, à Paris, de ces jeunes gens essayant de réussir soit dans les lettres, soit dans les arts, soit dans la médecine, soit dans le droit, souffrant de la dure concurrence de ce milieu encombré, qui nous disaient : « Ah! moi, si la vigne n'avait pas manqué, je serais encore dans ma Saintonge, bien plus tranquille et bien plus heureux ».

Il faisait trop bon vivre autrefois, en effet, du temps de la vigne, dans cette aimable Saintonge. Ses horizons un peu bornés mais si moelleux, son air un peu épais, mais si doux, tout incitait ses habitants à l'amour du bien-être, au calme de l'âme comme des sens. Point ici de ces grands horizons, de ces grands spectacles de la nature qui émeuvent l'homme, le font rentrer en lui-même et développent ses facultés imaginatives et créa-

trices. La Saintonge est trop un pays de juste milieu, de transition aussi entre le Nord et le Midi. L'âme y est tout naturellement inclinée vers une vague mélancolie.

Rien de heurté dans l'œuvre de ses écrivains, rien ne criard ou de trop lumineux même. Comme à plaisir, ils ont effacé ce qu'elle pouvait avoir de trop brillant. Leur grand charme, et c'est en cela qu'ils expriment bien l'âme du pays, c'est précisément de s'être plu dans les demi-teintes, dans les nuances délicates, dans des sentiments discrets et comme de bon goût.

Et si l'on analyse d'un peu plus près le genre des trois grands artistes de ce pays, nous voulons parler de Fromentin, de Bouguereau et de Loti, on voit de suite qu'ils n'échappent pas à ce caractère général du Saintongeais, ils ne sont rien moins que des imaginatifs. Ils ont raconté ou reproduit ce qu'ils voyaient, souvent avec un rare bonheur d'expression, une précision et une netteté admirables; ils ont pu aussi noter avec une merveilleuse sensibilité leurs impressions les plus délicates que leur inspiraient les hommes et les choses. Mais quelle faible part l'imagination joue dans leurs œuvres!

On est unanime à reprocher à Bouguereau son manque d'imagination, qui l'a fait si souvent tomber dans la froide allégorie. Comparez aussi, à ce point de vue, l'œuvre comme peintre de Fromentin avec celle de Gustave Moreau. Qu'y a-t-il de plus instructif que cette profonde différence dans le choix de leurs sujets, Gustave Moreau étant lui avant tout et surtout un imaginatif, Fromentin, au contraire, n'ayant peint, on peut le dire, à peu près que ce qu'il *voyait*, et les ressemblances profondes de leurs procédés picturaux.

Et Loti? N'est-il pas, lui aussi, profondément Saintongeais à ce point de vue, malgré l'influence de son métier, malgré la mer? Est-il possible de mieux se plaire dans les récits de choses simples, vraies, vécues? Analyser son talent, son charme si particulier, nous ne l'essaierons pas. Jules Lemaître lui-même y a renoncé, préférant s'abandonner au plaisir de le goûter, sans en chercher les raisons. Mais combien précieux l'aveu qui tombe de sa bouche, et comme nous pouvons bien le com-

prendre, nous autres qui connaissons maintenant le fort et le faible du Saintongeais. Il proclame Loti, un très grand écrivain, et il a bien raison, mais il est fort embarrassé quand il lui faut dire pourquoi. « Qu'y a-t-il donc, dans ces histoires de Loti?... Vous n'y trouverez ni drames singuliers ou puissants, ni subtiles analyses de caractères, puisque tout s'y réduit à des amours suivies de séparations, et que les personnages y ont des âmes fort simples. Beaucoup de livres anciens ou récents supposent un tout autre effort de *pensée*, d'*invention* ou d'exécution... » Et sous la plume de M. Henri de Noussanne, dans l'*Écho de Paris* du 20 août 1907 sous le titre *Pierre Loti à Hendaye :* « Il faut voir dans son milieu, ce maître écrivain dont le génie doit *tout à la nature*. Son œuvre entière le reflèchit et reflète en même temps de fortes passions et de sublimes tableaux. Elle ne sort que de lui-même qui n'a pu penser, concevoir, exprimer, écrire qu'après avoir vu, senti, aimé, souffert. Il n'*imagine* pas, et n'*invente point, il vit*...

Et s'il nous fallait maintenant, pour terminer, illustrer par un exemple ce que nous avons dit du Saintongeais, choisir, parmi ses hommes célèbres, celui qui nous paraît le mieux résumer, à presque tous les points de vue, les qualités et les défauts de la race, nous choisirions volontiers M. Dufaure.

Suivant nous, il serait celui en qui l'on reconnaît le mieux « ce Vigneron arrivé » qu'est, en définitive, le vrai Saintongeais.

On connaît le grand rôle qu'il a joué, comme avocat, orateur, et homme d'État. Nous aurions aimé à le raconter ici. Mais, outre que cela nous eût entraîné un peu loin, on aurait pu nous reprocher d'avoir dépeint Dufaure, non comme il était en réalité, mais comme nous aurions voulu qu'il fût; aussi nous contentons-nous — nos lecteurs n'y perdrons certes rien — à donner une partie du magistral, mais trop court portrait, qu'en a brossé M. E. Faguet. On verra mieux, dans les traits qu'il lui prête, tout ce qu'il avait vraiment de Saintongeais, et, après les explications que nous avons données, on comprendra également, et c'est là vraiment une des parties les plus intéressantes de la science sociale, pourquoi il était ainsi, et non pas autrement. « Dufaure

était le grand bourgeois d'autrefois[1]; il a jusqu'à nos jours perpétué la tradition de la vieille grande bourgeoisie française, *probe, chaste*, vigoureuse, têtue, de rude écorce, de fonds savoureux et presque tendre, *peu ouverte aux arts*, *imperméable aux utopies*, *se défiant des idées générales*, très *amoureux de beau langage et d'esprit caustique*, très capable de désintéressement, *aimant l'aisance*, méprisant la richesse, sceptique sur la forme de gouvernement, intraitable sur certaines idées un peu étroites, mais claires, de *liberté* individuelle et d'ordre public, et voyant volontiers son horizon borné du palais de justice à la Chambre des députés, et à un confortable pigeonnier provincial. »

« Cette maison de Vizelles[2], pauvre, étroite, mais solide et douce, d'où se découvrait un *horizon borné de vignes et de petits bois*, d'où l'on partait quelquefois pour aller voir la mer assez proche, ou pour visiter quelques vieux amis dans la grande ville de ce pays-là — c'est Bordeaux — Dufaure l'aimait d'une piété grave, profonde et un peu triste. Il y connut la sainte pauvreté, l'épargne, l'affection inquiète que son père, un peu déchu, plaçait sur la tête de l'enfant. Cette maison le fit un peu à son image. Plus tard, il la fit à la sienne, et ce fut un portrait bien fidèle et bien juste. » Et l'auteur de l'article de la Revue de Saintonge ajoute : « On a vu dans Dufaure, l'orateur public, l'avocat, l'homme. Qui nous donnera Dufaure Saintongeais? Qui nous le montrera dans son intérieur, au milieu de cette campagne charentaise, *sans grands horizons, sans montagnes*, paysan cultivant son patrimoine, ne sacrifiant ni aux grâces ni à la popularité, d'une probité austère, d'une droiture inflexible, l'*esprit satirique et mordant*, d'une foi chrétienne vive, chantant le *Credo* au lutrin avec les paysans de Grezac, aimant un peu à mystifier les importuns et les solliciteurs par un extérieur plus que modeste et sa simplicité rustique! — Eh! bonhomme, où est M. Dufaure? — C'est moi, Monsieur. »

1. *Revue du Palais*, 1[er] n°, année 1897, cité *B*[in] *S*[té] *des Archives* 1897, t. XVII, p. 180.
2. Vizelles près Cozès, en pleine Saintonge.

V

LA CRISE PHYLLOXERIQUE

Les traits caractéristiques de notre type dégagés, il nous reste à le juger; que vaut-il socialement? quelle est, en définitive, l'influence de la Vigne?

Nous avons un vigneron intelligent, rusé même, apte au commerce. Mais quelle est sa capacité pour se retourner et solutionner les difficultés qu'il peut rencontrer sur sa route, voilà une question qui, en science sociale, n'est pas toujours facile à résoudre.

On essaie de s'en rendre compte par plusieurs moyens : en étudiant la prospérité du type, et surtout sa puissance d'expansion. Ici, il n'était pas besoin de beaucoup chercher. Notre étude s'est trouvée placée, à un des tournants de l'histoire du Saintongeais, à un moment où il venait d'être brusquement et complètement privé de sa vigne. Il nous était facile de juger sa capacité.

La vérité nous oblige à dire qu'il ne se montra pas des plus brillants.

On le comprend, cette richesse considérable et si facilement acquise, cette facilité de vivre proverbiale qui attirait en Saintonge les populations pauvres de l'Auvergne et du Poitou n'avaient pas fait de la petite bourgeoisie saintongeaise un type bien résistant.

Grâce à cette prospérité sans pareille qui avait coïncidé avec

l'Empire, les fils de vignerons étaient devenus de petits bourgeois résidant encore, mais ne travaillant plus guère eux-mêmes. Ils menaient à la campagne la vie de riches oisifs, passant leurs temps en promenades, en chasses, en parties de plaisir. De plus en plus, ils abandonnaient les habitudes d'économie de leurs pères, dépensant largement leurs revenus, des revenus magnifiques, qui leur faisaient illusion sur l'importance de leur capital, et surtout la façon dont ces revenus leur arrivaient. Des domestiques, ou des fermiers exploitaient la propriété; mais, dans ce dernier cas, le maître se réservait toujours les vignobles.

On vivait dans un beau rêve d'or; aussi le réveil fut-il terrible. Un beau jour, un peu avant 1875, on s'aperçut que, sur la vigne, comme épuisée d'avoir tant donné, et depuis si longtemps, ne poussaient plus les longs sarments aux pampres verts, surchargés de raisins. « Du verjus, » disaient nos vignerons avec dédain en voyant les raisins, et quels raisins, petits, secs, acides, qui pendaient maintenant, de-ci de-là, aux maigres pousses. — « Cela passera », disaient-ils aussi, et ils continuaient leur genre de vie, sans donner un soin de plus à leur vigne. Et ce qui passa, ce fut la vigne elle-même.

La débâcle fut complète et terrible. Depuis quelques années, ils vivaient en empruntant à leurs banquiers, c'est-à-dire à leurs notaires, escomptant les bonnes années futures. Mais les bonnes récoltes ne devaient plus revenir. Quelques chiffres pour donner une idée des pertes.

En 1875, la dernière bonne année, le département de la Charente-Inférieure produisit, selon [1] Reclus, 7.277.150 hectolitres de vin, et celui de la Charente, 4.521.000 hectolitres, soit pour la Saintonge près de 12 *millions* d'hectolitres. Or, en 1887, la Charente-Inférieure ne produisait plus que 70.700 hectolitres de vin, à peine 100.000 hectolitres pour l'ensemble de la Sain-

1. *Nouvelle Géographie universelle*, « la France », p. 514.

Selon M. Vivier, ces chiffres seraient encore plus considérables, et, en 1875, la récolte de Saintonge aurait été de 14 millions d'hectolitres. Voir Ravaz : *Le Pays du Cognac*, avec la collaboration de M. A. Vivier pour la partie (commerciale, Angoulême, Coquemard, éditeur).

tonge. Il est peu d'exemple, croyons-nous, d'une calamité s'abattant aussi complètement sur un produit agricole. On le comprend, la valeur des terres baissa de plus de moitié, et l'on ne compta plus le nombre des notaires en fuite, ruinés par la ruine de leurs clients.

Cette classe aisée, orgueil de la Saintonge, disparut en un instant. La Vigne avait élevé nos gens; elle disparut, ils redevinrent ce qu'ils étaient auparavant, de très *petits paysans;* et c'est là qu'il fut facile de saisir sur le vif l'influence et le rôle de la vigne. Quant aux grands propriétaires, ils ne furent guère mieux traités; à moitié ruinés, ils trouvèrent un asile dans les carrières libérales et dans le fonctionnarisme, qui prenaient, à cette époque, un essor jusqu'alors inconnu. Depuis le bas jusqu'au haut de l'échelle sociale, ce fut la curée des places. Il y eut en Saintonge une interversion des fortunes aussi curieuse que complète. Des anciens propriétaires d'avant le phylloxera, surtout de ceux ayant des exploitations de 50 à 100 hectares, bien peu, ont pu conserver leurs propriétés. D'anciens fermiers, des boutiquiers des villes, de petits banquiers de chefs-lieux, ou de cantons, en sont aujourd'hui propriétaires.

Les riches paysans et les paysannes au teint fleuri ont disparu : ces dernières maintenant vont travailler dans les champs. Disparues aussi les belles coiffes dont les rubans claquaient si joyeusement au vent. Les portes des maisons blanches s'ouvrent moins facilement qu'autrefois; et si l'on y pénètre, devant les vieux meubles, « les cabinets » et les dressoirs aux antiques assiettes, on a la sensation d'être devant des gens qui autrefois furent riches, autrefois furent heureux. Et ce sentiment augmente quand, revenu malgré lui à ces anciennes habitudes de générosité, le Saintongeais vous offre timidement, avec honte presque, quelque rhum acheté chez l'épicier du village, ou un peu d'eau-de-vie nouvelle. — « Ah! Monsieur, si vous étiez venu autrefois! » Et devant son verre qui reste plein, le vieux paysan, songe, mélancolique, à cet autrefois où, sur les « collinettes » de Saintonge, la vie coulait si riante et si douce.

Et les patrons de la Saintonge ne pouvaient-ils donc conjurer

la crise? Non, les vrais patrons, nous l'avons montré, étaient les commerçants. Mais ils ne pouvaient rien dès le début. Quelques détails sur leur manière de procéder montreront vite par où péchait leur patronage, ce qu'il avait d'incomplet. Assis derrière leurs comptoirs, ils n'étaient pas en rapport direct avec le producteur. Bien rarement ils achetaient directement les eaux-de-vie; en tout cas, presque jamais ils n'en produisaient eux-mêmes. Leurs agents parcouraient les campagnes, achetant les quantités dont ils avaient besoin. Leur rôle, important certes, se bornait à assurer et à développer les débouchés. Ils s'étaient désintéressés de la vigne qu'ils ne connaissaient pour ainsi dire pas, et généralement dépourvus eux-mêmes d'exploitation agricole, ils étaient incapables d'apporter une solution à la difficulté. Ils ne se doutaient pas alors, qu'un jour viendrait où ils distilleraient les eaux-de-vie qu'ils vendraient, et que, souvent même, ils récolteraient les vins nécessaires à la distillation.

La brillante spécialisation disparue, cette vigne, qui faisait la gloire et la richesse du pays, morte, la Saintonge retombait presque uniquement sur la petite culture intégrale.

Il nous faut, avec quelques détails maintenant, examiner les résultats de cette petite culture. Très peu satisfaisants, avons-nous dit déjà. Cela n'est pas fait pour surprendre les lecteurs de cette Revue. Il est utile cependant d'entrer dans quelques détails qui permettront de mieux juger encore notre type. Nos lecteurs savent déjà, par les nombreux cas similaires étudiés, que le morcellement du sol ne donne pas en général un type social bien prospère, ni surtout bien résistant.

En bas de l'échelle sociale, point de ces familles solidement implantées sur le sol, vraiment indépendantes dans leur exploitation. Ici, le domaine isolé est rare. Avec le type de village à banlieue morcelée si fréquent, les propriétés sont divisées, et en fait de louage, ce qui est le plus fréquent, c'est le louage parcellaire. Le paysan partage également entre ses enfants, sa petite propriété, et ceux-ci, ayant une trop faible exploitation pour vivre avec elle, surtout depuis la disparition de la vigne, y joignent des lopins de terre, qu'ils louent à droite ou à gauche.

Ce louage que nous qualifions de parcellaire est une détestable exploitation du sol. Il est fait en général à l'année, on prend et on quitte ces terres très facilement ; aussi aucune amélioration n'est possible. Il permet, d'un autre côté, au paysan d'abandonner très facilement la culture. Il s'est surtout développé depuis la ruine du vignoble.

En haut, ce régime de petite culture ne permet pas non plus l'existence des grands propriétaires, de patrons agricoles puissants, encadrant solidement la population, lui fournissant du travail, l'aidant par son exemple et son appui matériel, dans les crises qu'il a à supporter.

Tout cela est vrai et s'est bien vérifié en Saintonge au moment de la crise. Mais il ne faudrait pourtant pas dépasser la mesure dans les critiques contre la petite culture, et la déprécier par trop. La Saintonge va nous permettre de la juger à sa vraie valeur.

Cette culture a pour elle les préférences officielles, ce qui est déjà quelque chose. Elle est en effet éminemment démocratique, dit-on. Elle permet l'accession de la propriété à une foule de petites gens salariées.

Il y a du vrai dans tout cela, mais rien de tout cela n'est rigoureusement exact. Le premier point à rechercher est de savoir si elle permet à ceux qui en vivent de s'élever ou même, plus simplement, d'avoir une existence convenable ; ou si, au contraire, elle n'entretient qu'un type social misérable. C'est souvent la dernière hypothèse qui est la vraie.

Mais il peut arriver au contraire, — le fait s'est vérifié pour la Saintonge dans le passé, — que cette petite propriété donne un type social très prospère, un type plus riche, à coup sûr plus policé, plus intelligent que celui de pays de grande propriété. La vérité ne serait-elle pas que, par elle-même, la petite propriété n'est ni inférieure ni supérieure à la grande. Tout dépend de la façon dont elle est mise en œuvre.

On conçoit, en effet, toute une série de travaux agricoles, où la grande propriété est inférieure à la petite. Ce sont précisément ceux qui demandent beaucoup de soins, beaucoup de surveillance, où l'intérêt personnel du travailleur est néces-

saire, parce que la vérification de son travail est difficile : primeurs, fruits, légumes, les vignes dans certains cas, les produits de la basse-cour, etc... Aujourd'hui, en Saintonge, on estime en beaucoup d'endroits que les soins minutieux et nombreux, exigés par la vigne nouvelle, rendent son exploitation en grande propriété difficilement rémunératrice par suite des frais de main-d'œuvre[1]. De même, grâce aux laiteries coopératives, une ou deux vaches, entourées des soins vigilants, amoureux presque, du petit propriétaire, donneront des produits égaux, sinon supérieurs, à celles du grand propriétaire.

On sait que la prospérité agricole d'un pays est en raison du développement et de la richesse de la spécialisation de sa culture.

Cette proposition, l'étude de la Saintonge la démontre surabondamment.

Une première question se pose à notre examen. Le Saintongeais, privé de sa vigne, pouvait-il au début faire autre chose que la culture intégrale? Non.

Toute personne au courant des choses agricoles sait combien le propriétaire en général, et surtout le petit propriétaire, dépend profondément de sa terre et de son mode d'exploitation. Il en dépend d'abord par la force de l'habitude et ensuite par certaines conditions matérielles, qui sont en général les suivantes : l'absence de fonds de roulement, de réserves, et l'assolement de sa propriété.

Le Saintongeais n'échappait pas à ces deux conditions.

Il employait ses économies, non pas dans l'amélioration de sa propriété ou la constitution d'un fonds de roulement, mais dans l'agrandissement de cette propriété (explication la plus générale de la non-perfectibilité de la culture paysanne en France). Du reste, nos petites gens n'avaient pas de bien grosses économies, et elles furent tôt dépensées, dans les premières années de crise, alors que l'on continuait son même genre de vie, dans l'espoir que les bonnes années allaient revenir.

1. De même, en Bavière, le houblon est cultivé en petite propriété. Comme la vigne, il amena le morcellement. Il semble que la raison en soit dans les soins minutieux qu'il nécessite.

Mais cette absence de capitaux lui faisait une obligation de tout demander désormais à la petite culture intégrale. D'où l'impossibilité de soustraire à l'assolement ordinaire une certaine partie de son exploitation, puisque toutes les parties de la propriété sont subordonnées les unes aux autres. Et il n'aura pas trop de toute la propriété, avec les céréales comme base de culture, pour lui permettre de vivre.

Mais si les céréales, au point de vue de la superficie cultivée, comblaient le vide laissé par la vigne, il n'en était pas de même du déficit en argent. Quels faibles rendements elles donnent, en effet, dans ce pays. Tandis que certains départements français produisent jusqu'à 32 hectolitres de blé à l'hectare, l'Aisne par exemple; que d'autres, comme l'Indre-et-Loire, pays de petite culture cependant, arrivent à 17 hectolitres, la Saintonge ne parvient qu'à 15 hectolitres.

On devine la situation avec de pareils chiffres!

Un publiciste saintongeais [1] a calculé le revenu net à l'hectare donné par les céréales. « Des chiffres qui précèdent, dit-il, il résulte, qu'avec l'assolement triennal, un hectare de terre de 3.000 francs aura produit en trois ans 186 francs, soit une moyenne annuelle de 62 francs; le revenu net d'une terre de première qualité serait donc de 2 %. De tous les prix de revient, les plus onéreux sont ceux des céréales; ce serait la *ruine* pour le propriétaire, si l'assolement ne se composait que de céréales. »

Sans doute, une amélioration dans le rendement serait possible. Mais jamais les conditions dans lesquelles cette culture se fait ne lui permettront de devenir rémunératrice.

Du blé pour sa provision ou à peu près, *la vente de quelques sacs d'avoine et de pommes de terre*, *le trafic connu de ses bœufs*, *un peu d'élevage*, *le produit de sa vache et de ses moutons*, *ceux de sa basse-cour*, peu importants en raison du morcellement du sol, et du voisinage des habitations qui en font des sources de querelles continuelles, telles furent, pendant quelques années, les uniques ressources.

1. Arnaud. *Muron agricole*, p. 191.

Les résultats furent déplorables. Précisément, sur ces petits coteaux autrefois si riches et si peuplés, la misère est évidente, les villages ont l'air abandonnés, les maisons tombent en ruine, et les terres ne sont plus cultivées. Les gens ont été plus touchés par le fléau, les vignes étaient leur principale ressource, et leurs terres, très fortement calcaires, convenaient beaucoup moins que celle des petits plateaux à la culture des céréales.

Le fait avait vivement frappé M. Ardouin-Dumazet lors de son passage dans les Charentes et, dans son livre, il y revient à plusieurs reprises :

« Aujourd'hui la vigne a disparu (il s'agit de la contrée entre le Né et la Charente, autrefois le centre de production de la meilleure eau-de-vie), faisant place à des pentes crayeuses où croissent à grand'peine de maigres moissons; chaque ferme, avec son vaste chai où s'empilaient autrefois les « tiercons » pleins de la liqueur généreuse, semble un petit hameau... De chaque côté de cette longue mais étroite rivière, l'*aspect abandonné du sol* est navrant. Certes le paysan peine et travaille, mais le résultat est loin de répondre aux efforts. Ce sol ressemble aux terres de la Champagne pouilleuse et, comme elle, paraît infertile[1]... »

La situation est la même sur une partie des collines de la Charente : « Tous ces coteaux étaient jadis fortunés. La vigne les recouvrait en nappes continues; elle a disparu : de maigres céréales, des topinambours, des prairies artificielles ne sauraient compenser la richesse envolée. »

Et il ajoute en manière de conclusion : « Cette vue serre le cœur; quand on a vu des terrains plus mauvais encore, comme ceux de la propriété de M. Boutelleau aux Guéris[2], rivaliser avec les meilleurs terrains de France pour le rendement et l'aspect des cultures, on ne peut s'empêcher de trouver effrayant l'*esprit de routine* qui sévit sur ce pays! »

1. Ardouin-Dumazet, *Voyages en France*. 15e série, p. 122 et s.

2. Propriété située aux environs de Barbezieux (Charente). L'exemple de M. Dumazet n'est pas concluant. M. Boutelleau est un riche commerçant de Barbezieux, et sa culture, si elle lui rapporte, ce que nous ne savons pas, n'est pas à la portée de tout le monde!

Certains villages des arrondissements de Saintes et de Saint-Jean-d'Angély présentent le même aspect désolé. Sur beaucoup de points, les terres demeurent incultes, les maisons sont abandonnées.

Cette crise, le mouvement de la population, en Charente-Inférieure, dans ces vingt dernières années, la traduit par trop éloquemment.

En 1872, il y a	465.632	habitants.
En 1876	465.628	—
En 1886	462.803	—
En 1891	456.202	—

Dans certains arrondissements la population reste à peu près stationnaire, ou augmente légèrement par suite du développement des centres urbains : Marennes et son usine de produits chimiques, La Rochelle et Rochefort, villes maritimes et ports de guerre. Mais, en revanche, les arrondissements agricoles subissent des diminutions considérables :

	1861		1891
Saintes	107.095	habitants.	102.300
Jonzac	83.013	—	71.895
St-Jean-d'Angély	83.173	—	72.080

Le dernier recensement a montré que le fléchissement avait continué dans des proportions, moins importantes il est vrai, mais inquiétantes cependant [1].

A quoi faut-il l'attribuer? A deux causes : la première est l'émigration ; la deuxième, la restriction volontaire de la natalité.

Beaucoup de paysans ont imité l'exemple de la bourgeoisie. Et tandis que les uns cherchaient leurs moyens d'existence dans les carrières libérales, ou le fonctionnarisme, les autres se faufilaient dans les petites situations d'employés salariés : employés de chemins de fer surtout, cantonniers, etc... Leur état d'esprit se traduit éloquemment par un axiome qui a cours actuellement en Saintonge : « La culture est le dernier des métiers ». Aussi, la fuit-on le plus possible.

1. Le nombre des décès continue à être supérieur à celui des naissances.

Le phylloxera a eu un autre contre-coup intéressant à noter sur la famille : la diminution du nombre des enfants. Devant les difficultés nouvelles qu'il rencontrait, le Saintongeais, au lieu de demander plus au travail et à l'initiative, a préféré supprimer, ou tout au moins diminuer autant que possible, ses charges. C'était de la mauvaise prévoyance, de la prévoyance de vigneron, mais de la prévoyance tout de même. Elle n'est pas très à l'honneur de nos gens et elle permet de les juger. On voit un type se repliant sur lui-même devant la difficulté, au lieu de l'affronter et résolvant le problème de nourrir de nombreuses bouches, purement et simplement en supprimant ces bouches. Malgré soi, on songe un peu à ces sauvages qui, lorsqu'ils n'ont rien à manger, se serrent le ventre, ou avalent de la terre, préférant cette solution simple encore qu'insuffisante, à plus de peine et plus de travail.

Jamais le Saintongeais n'avait eu beaucoup d'enfants : comme dans tous les pays riches à familles instables, à partage strictement égal, le père évitait autant que possible la division de l'exploitation. Toutefois, cette division avait moins d'inconvénients ici que dans d'autres régions, certaines parties de la Normandie par exemple, bien typique à ce point de vue.

Ce qui crève le cœur du paysan normand, c'est de songer que son clos, si bien arrondi, va être partagé. Ce sentiment entrait beaucoup moins dans l'âme du Saintongeais, car, les exploitations d'un seul tenant sont rares dans ce pays de très petites propriétés, avec villages à banlieues morcelées. D'un autre côté, par suite de la richesse de la vigne, de la facilité de sa culture, l'établissement des enfants n'était pas difficile. On comprend donc qu'avant le phylloxera, le Saintongeais, tout en s'éloignant des mœurs prolifiques du Breton ou du Vendéen, ait eu un nombre raisonnable d'enfants. Aussi la transformation qui s'est opérée depuis à ce point de vue est-elle particulièrement frappante.

Une première constatation s'impose donc : l'échec de nos Saintongeais dans la culture. Et ce qui est plus grave, c'est que, dans l'ensemble, ils ont lâché la culture autant qu'ils l'ont pu,

et qu'aujourd'hui encore, malgré certaines conditions plus favorables, ils sont tout disposés à le faire dès que les circonstances le leur permettent. Il y a enfin, ces symptômes particulièrement graves de la diminution de la natalité que nous analysions tout à l'heure. Actuellement, le Saintongeais cultive encore ses propres terres parce qu'il y est forcé, mais il ne produit plus le type du fermier. Il est, seul, incapable d'assurer la marche d'une exploitation un peu importante. Il faut faire appel aux Vendéens, nous l'avons montré. Ces derniers arrivent, chassés de chez eux par la cherté des terres et la réputation de richesse de notre pays. Leurs parents ou leurs amis, déjà établis, leur disent « qu'il n'y a qu'à ouvrir son parapluie, pour ramasser des pièces d'or », et ils accourent en foule, et très généralement ils réussissent. Différence de formation sociale, que nous espérons un jour analyser de près.

Donc, même avec des produits supérieurs comme ici, la vigne ne forme pas des types sociaux bien résistants. Sans doute, le vigneron producteur d'eau-de-vie arrive à être plus brillant, plus policé, que le vigneron ordinaire, mais la médaille a son revers : l'instabilité sociale, et une faible aptitude au travail. C'est que, grande loi morale et sociale, on ne fonde une race solide et prospère que sur le travail, et le travail intense. Tel n'était pas le cas de nos Saintongeais qui, devant la difficulté, ont fui le pays, autant qu'ils l'ont pu.

Il eût pu en résulter une décadence complète et irrémédiable! Il n'en sera rien. Car si notre vigneron, en définitive appuyé sur deux productions, l'une naturelle, l'herbe, l'autre arborescente, la vigne, manquait de certaines qualités d'énergie, de courage au travail, en revanche, ces deux branches de son activité lui avaient donné d'autres grandes qualités. Elles avaient développé en haut une classe de grands commerçants tout à la fois hardis et prudents, voyant les choses d'un peu haut, mais bien utilement cependant. Ils sauront d'abord maintenir les débouchés; puis, quand cela sera possible, pousser puissamment dans la voie de la reconstitution des vignobles. En bas, une classe de petites gens, très intelligente, très douée grâce à la diffusion de l'esprit

commercial, de l'aptitude aux groupements; de petites gens qui, grâce à cet esprit de spécialisation développé par la culture de la vigne et leur habitude du travail intelligemment compris et lucratif, *sauront vite s'orienter, comme d'instinct, vers une autre spécialisation, vers un autre produit de vente*, moins riche c'est vrai, mais fort important cependant. Ce produit, ils le trouveront, là où on ne s'y serait guère attendu, dans l'exploitation intensive, industrielle de leur *Herbe*, par les *beurreries coopératives*. L'honneur d'avoir créé les premières en France reviendra effectivement à la Saintonge. Elle suivra de très près, dans cette voie, le pays producteur de beurre, par exemple le Danemark. Il n'y a pas là, un fait de minime importance, pour qui sait combien ces associations sont difficiles à réaliser avec les paysans ordinaires. L'exemple actuel de la Normandie et de la Bretagne est là. Bien que battues sur le marché de Paris par la Saintonge, elles ne réussissent pas cependant à prendre cette forme si souple de production. Il y a là une pierre de touche qui nous permet de juger combien le Saintongeais diffère profondément du paysan ordinaire.

Il semble donc bien, par conséquent, que cette aptitude commerciale soit, en définitive, la caractéristique de la race.

Or comme, sans contestation possible, elle a été amenée par le fleuve la Charente, la fin de notre travail nous ramène, en quelque sorte logiquement, à la première proposition que nous mettions en tête de cette étude, à savoir que c'était dans la Charente qu'il fallait chercher l'explication du type saintongeais.

La deuxième partie de notre travail sera consacrée à la Saintonge nouvelle. Elle aura son importance, car elle nous fera assister au premier essai d'*industrialisation* de l'herbe par les beurreries coopératives. Nous pourrons juger, sur le vif, cette forme coopérative si à la mode aujourd'hui.

Nous pourrons aussi juger la vigne nouvelle qui, par la difficulté de sa création et de sa culture, semble devoir sortir définitivement des productions arborescentes naturelles pour devenir une véritable culture avec toutes les peines, mais aussi tous les avantages sociaux de la culture proprement dite.

DEUXIÈME PARTIE

LA SAINTONGE NOUVELLE

VI

L'EXPLOITATION INDUSTRIELLE DE L'HERBE ET LES BEURRERIES COOPÉRATIVES

Nous avons vu que le type saintongeais était appuyé en partie sur une petite culture ménagère qui lui donnait la stabilité, en partie sur l'exploitation commerciale de l'herbe et de la vigne qui lui donnait la prospérité.

Toutefois, cette prospérité était d'un caractère instable comme toutes les prospérités dues à la spéculation et au commerce. Mais l'aptitude au commerce peut être un remède aux aléas mêmes du commerce.

Nous avons été obligés de juger le type un peu sévèrement, devant le triste état de sa culture. Nous n'en serons que mieux à l'aise pour lui adresser les éloges que mérite la façon vraiment progressive dont il a utilisé ses prairies.

Ces prairies, nous les connaissons suffisamment pour qu'il soit utile de les décrire de nouveau. Nous avons montré qu'elles constituaient une richesse naturelle importante, susceptible même d'être considérablement augmentée par la création de prairies artificielles qui réussissent fort bien ici.

Certes, leurs produits n'étaient pas susceptibles d'égaler en richesse ceux de la vigne ancienne, mais ils pouvaient amélio-

rer, dans une large mesure, la situation misérable de nos gens. Tout dépendait de la façon dont on en tirerait parti.

Deux façons de procéder étaient possibles : Élevage ou production du beurre. Les Saintongeais s'orientèrent vite vers le deuxième système. Le premier offrait ici des difficultés particulières. Il n'était guère possible, en effet, de lutter, pour l'élevage de l'espèce bovine, avec le Limousin ou l'Auvergne, voire même la Gatine, les grands centres d'élevage entre Loire et Garonne, l'étendue restreinte après tout des prairies, leur caractère intermittent, par suite de la période de sécheresse des mois d'août et de septembre, où il faut nourrir en partie les animaux avec des plantes fourragères, ne permettait guère cette exploitation peu intensive de l'herbe.

On ne la comprend qu'en pays de montagnes, là où se trouvent des ressources herbagères naturelles pour ainsi dire illimitées, ou dans certains pays à herbages riches, comme le marais vendéen et poitevin. Cependant, pour être exact, nous devons reconnaître, que l'élevage proprement dit se développa, lui aussi, et que la Saintonge, au grand préjudice des contrées voisines, arriva à se fournir elle-même en grande partie des animaux dont elle avait besoin. Mais cet élevage n'eut rien de caractéristique, il ne permit jamais par exemple une exportation appréciable de jeunes animaux.

L'élevage du cheval aurait pu devenir plus rémunérateur. La Saintonge produit, nous le savons, une race de chevaux estimés. D'un autre côté, cet animal se contente, mieux que les animaux de la race bovine, de pâturages un peu secs et maigres.

De sérieux obstacles s'opposaient cependant à ce qu'il devînt un produit dominant. Tout d'abord, le cheval n'est pas un animal de petites gens.

Il ne se comprend pas, sur ces exploitations morcelées, qui forment la tenure générale du sol en Saintonge. Il faut nécessairement une propriété assez grande, pour que l'on puisse utiliser les services de la poulinière, et la nourrir sans trop s'en apercevoir.

Enfin l'aléa considérable de l'élevage du poulain, un animal

susceptible entre tous, n'en faisait point un produit convenant à des gens sans grandes ressources. Ajoutez-y cette raison décisive, que le cheval n'est pour ainsi dire pas employé, ici, comme *animal de culture*. Le paysan n'était pas habitué par conséquent à cette bête, qui inspire une certaine défiance, assez légitime en somme, à ceux qui ne le pratiquent pas d'ordinaire. On comprend dans ces conditions que le cheval se soit centralisé autour des marais de la Saintonge, qui fournissaient dès le XVIIe siècle une race estimée.

C'était à l'espèce bovine que devait revenir la tâche d'utiliser ces prairies. Et comme il n'y a point ici de centres de consommation importants pour le lait; que, d'un autre côté, la France n'est pas encore assez avancée dans la voie de la spécialisation agricole [1], pour que l'on eût l'idée d'installer ces usines de lait concentré ou stérilisé, ces fabriques de chocolat au lait, où excelle la Suisse, à l'heure actuelle, on arriva naturellement à la transformation du lait en beurre.

Mais l'exploitation intensive des prairies, en vue du beurre, soulevait deux grosses difficultés. Il fallait :

1° Trouver des débouchés;

2° Produire un beurre marchand.

Nous mettons la question des débouchés à la première place. Il eût pu paraître plus logique de commencer au contraire par la seconde : avant de songer à placer une marchandise il faut la produire. Oui, mais *momentanément* cette question des débouchés était facile à résoudre. Avec les moyens de transports modernes, les villes voisines, et même des agglomérations plus éloignées, Paris, etc., étaient des centres de consommation tout trouvés. En général, le beurre y est fort cher. Pour beaucoup de gens, il est encore une denrée de luxe. On pouvait, sans craindre un avilissement des prix, en envoyer sur nombre de marchés des quantités considérables. La vente elle-même est facile, puisqu'il suffit de s'adresser à des marchands existants déjà, et à Paris de l'envoyer tout simplement aux Halles Centrales.

1. Notons cependant, et avec plaisir, qu'une usine de lait concentré et de crème de lait, vient d'être fondée près de La Rochelle.

Le plus difficile était donc bien de produire un beurre marchand, c'est-à-dire un beurre pouvant supporter le voyage et se conserver ensuite un certain temps, enfin un beurre ayant toujours sensiblement le même goût, les mêmes qualités, *un beurre de marque*. Tant que la fabrication en fut laissée aux ménagères, ce furent choses impossibles à obtenir. Leur beurre présentait invariablement les défauts suivants :

1° Il n'était pas de qualité homogène. Suivant l'habileté et les procédés de chaque fermière, il différait complètement;

2° Par suite du mode de fabrication consistant à laisser monter la crème à la température ordinaire, et du petit nombre de vaches appartenant au même propriétaire, ce qui forçait à ne faire le beurre qu'une ou deux fois par semaine, on devait conserver la crème longtemps. Le beurre ainsi obtenu était toujours d'un goût médiocre. Pour en augmenter le volume, on ne le soumettait qu'à un barattage insuffisant. Aussi ne se conservait-il frais que très peu de temps;

3° Un pareil beurre ne pouvait alimenter un trafic sérieux. De petits revendeurs venaient seulement acheter pour les villes voisines le surplus de la consommation locale. Mais le beurre de Saintonge ne sortait pas de Saintonge. Il n'y avait ni puissants producteurs, ni puissants commerçants intéressés à créer des débouchés éloignés, et surtout en ayant la capacité.

Les beurreries coopératives ont permis à la Saintonge de résoudre ces problèmes si délicats. Mais comme seules de récentes découvertes scientifiques ont rendu possible leur établissement, nous devons commencer par exposer brièvement ces découvertes avant de montrer le fonctionnement de ces véritables usines à beurre. Qu'y a-t-il, en effet, de plus intéressant en science sociale que de montrer la répercussion d'une découverte scientifique, semblant par elle-même sans importance pratique.

C'est du Nord, cette fois encore, c'est-à-dire du Danemark, que nous est venue la lumière. Pendant de longues années, le beurre de ce pays jouit d'une supériorité incontestée sur ses rivaux. Dans tous les concours internationaux, il était classé le premier. Beaucoup de pays en Europe sont ses tributaires, aujourd'hui

encore, et, quand on saura qu'il expédie jusqu'en Chine son *beurre doux*, on aura une idée de l'importance de ses débouchés. Pendant longtemps, on ne se rendit pas bien compte des raisons de cette supériorité. On trouvait commode de l'expliquer par la qualité des prairies où paissaient les animaux. Pourtant, dès 1865, M. Tisserand avait signalé l'habitude danoise de faire refroidir le lait avec de la glace, mais ce ne fut qu'en 1876 qu'il démontra scientifiquement que « la montée de la crème à la température de la glace fondante était la plus rationnelle ».

En Amérique, où la glace naturelle est assez rare, on se contentait d'entourer les récipients contenant le lait, d'eau froide, que l'on renouvelait fréquemment. L'avantage de ce système, également pratiqué en Allemagne, était non seulement de donner une quantité de beurre *plus considérable* et de *meilleure qualité,* mais de permettre aussi l'utilisation du lait maigre — qui n'est plus *acide* — soit sous cette forme, soit en l'employant à la fabrication des fromages dits économiques (procédé très répandu en Allemagne).

En France, ces questions ne furent guère agitées qu'entre savants, et, malgré les expériences si concluantes des pays voisins, beaucoup nièrent l'efficacité des méthodes nouvelles. Peu nombreux furent les endroits où l'on essaya de les appliquer.

La découverte des procédés employés en Danemark, rendus d'ailleurs plus efficaces dans ce pays par la propreté et l'exactitude méthodique des fermiers danois, ne paraissait donc pas destiné à avoir une grande influence sur la production française. MM. Chesnel et Delalonde avaient bien essayé, mais sans succès, de les vulgariser dans leur journal *l'Industrie laitière* [1], quand « au mois d'octobre 1878, pendant l'Exposition universelle, la *Société française d'encouragement à l'Industrie laitière* organisa un congrès auquel prirent part les principaux spécialistes français. On y discuta fort activement les avantages des systèmes adoptés en Danemark et ceux des *machines centrifuges*, *lesquelles*

1. Voir E. Ferville, *l'Industrie laitière,* p. 16.

étaient presque inconnues, puisque personne ne put en donner une description exacte ».

En 1879, M. Chesnel alla sur place faire une ample connaissance avec ces machines, et il se rendit compte que leur découverte avait amené une révolution complète dans l'industrie laitière danoise, en facilitant la création de beurreries coopératives.

L'inventeur de ces appareils centrifuges est un savant allemand, M. Lefeld. Ils sont basés sur ce principe que, si l'on place dans un récipient circulaire un mélange de liquides de densités différentes, et si on imprime un mouvement de rotation rapide, les liquides se sépareront par couches concentriques, les plus légers restant au centre, les plus lourds se reportant vers les parois extérieures. Le lait soumis à ce mouvement se divise en deux parties : la crème, allant à la périphérie, le petit-lait restant au centre. On obtient ainsi, mécaniquement et instantanément, sans lui faire subir l'opération du crémage, tous les principes butyreux qu'il contient. Les Danois, à l'affût de toutes les inventions pouvant améliorer leur industrie beurrière, eurent vite fait de rendre pratique l'appareil inventé par M. Lefeld, et qui n'avait guère servi encore qu'à des expériences théoriques. Un ingénieur danois, M. Laval, construisit un système permettant l'arrivée continue du lait ainsi que la sortie mécanique du petit-lait et de la crème, de façon que l'appareil pût fonctionner sans interruption. Nous ne décrirons point cet appareil, qui a servi de point de départ à une foule d'autres analogues, basés sur le même principe. Leur usage est répandu en Allemagne, où il existe beaucoup de laiteries coopératives. Malheureusement, nous n'avons sur elles que des renseignements assez peu précis. En revanche, le fonctionnement des laiteries danoises, qui ont servi de modèle, tant aux laiteries allemandes qu'aux françaises, est assez bien connu chez nous. Nous allons en décrire une, et montrer les diverses phases par lesquelles est passée l'industrie laitière en Danemark avant d'arriver à ses remarquables résultats. Il y a là une leçon pour notre pays, où on est si en retard au point de vue des beurreries coopératives,

ou tout au moins de la fabrication mécanique du beurre en grand atelier.

Alors que, dans la plupart des pays européens, la production du beurre ne dépassait pas les besoins locaux ou régionaux, en Danemark, au contraire, elle alimentait depuis longtemps un commerce important, et les fermiers donnaient tous leurs soins à la fabrication de cette denrée. Ils y étaient poussés par l'état de spécialisation plus avancée de leur culture qu'avait permis la constitution d'une classe de *puissants commerçants*. Les efforts de ces commerçants tendaient surtout à créer un type de beurre marchand répondant à des besoins donnés, à une clientèle toujours assurée qu'à telle marque correspond telle qualité. Leurs procédés ingénieux et variés marquent avec quelle persévérance ils ont poursuivi ce but [1].

Le premier système fut celui des *Smörpakkérier*. Les industriels achetaient les beurres dans les campagnes. Ils les malaxaient dans leurs usines, essayaient d'en former un beurre de qualité unique, qu'ils exportaient ensuite. Les résultats ne furent pas très brillants; les matières premières étaient de fraîcheur différente : aussi le produit laissait-il souvent à désirer. On arrivait bien à un beurre homogène, mais il était médiocre.

Ils eurent alors l'idée de s'installer sur place, dans les centres laitiers importants, et d'acheter, non plus le beurre, mais la *crème* au paysan. Ils la transformaient eux-mêmes en beurre avec des procédés plus perfectionnés. Ce système dit du *Moël-kerier*, était supérieur au premier. Il était loin cependant d'être parfait. En effet, on mélangeait des crèmes de qualités et surtout de fraîcheur différentes; puis les effets du transport sur une matière aussi délicate étaient désastreux. La crème souvent arrivait aigrie. Bref, ces établissements ne semblaient pas devoir se généraliser.

Sur ces entrefaites, on inventa les machines centrifuges, permettant de traiter rapidement de grandes quantités de lait avec un matériel et un personnel très restreint, puisqu'elles

1. Pour plus de détails, voir Lesé, *L'Industrie laitière en Danemark*.
Dr E. Louïse, *Organisation des Laiteries coopératives en Danemark*.

évitent l'opération du crémage. Aussi, sur quantité de points, s'établirent des industriels qui achetèrent le lait directement aux paysans, et le transformèrent en beurre, système des *Foellesmöelkerier*. On obtint un beurre excellent, uniforme, le mélange de laits différents donnant cependant un produit identique. Et pourtant, contre attente, les résultats furent désastreux. Nombre de ces industriels firent faillite ; les autres durent cesser leur entreprise. L'organisation présentait en effet les points faibles suivants : d'abord l'opposition d'intérêts qu'il créait entre le paysan et l'industriel, et dans laquelle le premier luttait avec sa finesse et sa rouerie ordinaires. Il était jaloux de ce patron nouveau, et ne craignait point d'employer contre lui les fraudes habituelles, consistant à ajouter au lait des matières étrangères, ou même des procédés plus habiles et moins faciles à déjouer, celui par exemple qui consiste à développer, à l'aide de soins et d'une nourriture particulière, la quantité de lait fournie par une vache, au détriment de la qualité. Ce système est connu en Saintonge, et les laiteries essaient de prendre des mesures sévères contre ceux qui « poussent par trop les vaches au lait ». Ensuite, faute de marchés difficiles à conclure avec tous ces petits propriétaires, il était impossible d'obtenir chaque jour une quantité de lait à peu près régulière, permettant une exploitation méthodique. Le mauvais vouloir de paysans reprenant momentanément la fabrication ménagère du beurre, amenait à chaque instant le chômage des nouvelles laiteries.

C'est alors que dans l'ouest du Jutland, dont les habitants sont, paraît-il, particulièrement doués du sens des affaires, se créa, en 1882, la première laiterie coopérative. Elle donna de si bons résultats, que le mouvement se propagea très rapidement. Aujourd'hui on compte plus de 1.300 de ces associations. Certaines d'entre elles vont jusqu'à traiter le lait de 1.600 vaches. Une, particulièrement importante, celle de Haslew, fondée en 1900, transformerait le lait de 6.200 vaches, soit 31 millions de litres de lait par an[1].

1. Voir l'*Enquête sur l'Industrie laitière*, publiée par le ministère de l'intérieur en 1903, p. 402. Paris, Imprimerie Nationale.

Quelques chiffres que nous empruntons à un tout récent rapport, de notre distingué attaché commercial de France à Londres, montre l'essor extraordinaire que ce système a imprimé en quelques années à l'industrie beurrière danoise[1]. Ce sont ceux des importations comparées du Danemark et de la France, en Angleterre. Tandis que les premières accusaient une augmentation formidable, les nôtres restaient stationnaires, puis diminuaient, évincées par ce puissant rival.

	1896	1900	1902	1903	1904
	(En millions de francs.)				
Importation totale de l'Angleterre.	387	440	518	525	533
Exportation de la France.	63	45	56	59	49
Exportation du Danemark.	158	202	234	241	225

De pareils chiffres, suivant l'expression consacrée, se passent de commentaires. Ils sont un des meilleurs exemples de ce que peut faire la volonté humaine bien dirigée, en un pays vieux, qu'aucune supériorité bien marquée de lieu, de climat, ou de position géographique ne désignait pour un si rapide développement au détriment de notre pays.

Mais il ne servirait de rien de se désoler et de gémir. Il est préférable d'étudier d'un peu plus près les causes de la supériorité de nos rivaux, et d'essayer de se mettre à leur école.

Les causes indéniables de leur succès se trouvent dans la fabrication industrielle du beurre à l'aide d'appareils centrifuges. Leur emploi marque l'introduction du machinisme dans une production jusqu'alors essentiellement domestique et toute traditionnelle. Grâce à ces puissants groupements en coopératives que permettait l'état social du pays[2], ils ont substitué immédiatement à la fabrication ménagère, la production en grand atelier. A qui voit l'essor extraordinaire qu'ils impriment à

1. Jean Périer, l'*Exportation des beurres français en Angleterre: moyen de la relever et de l'accroître* (Office national du Commerce extérieur. Paris, 3, rue Feydeau).

2. Nous fournirons dans un instant quelques indications à ce sujet, mais, en l'état actuel de la science sociale, une étude monographique sérieuse du *paysan danois s'impose. Elle est urgente.*

l'industrie beurrière, malgré leur emploi tout récent, l'idée vient naturellement, qu'ils peuvent y produire un bouleversement comparable à celui qu'ont éprouvé les autres industries. Et cependant si une branche du travail semblait à l'abri des inventions modernes, c'était bien, le doux, le traditionnel art pastoral.

On ne peut nier aujourd'hui le progrès énorme réalisé par ces beurreries coopératives; aussi est-ce avec un véritable plaisir que nous avons vu leur installation en Saintonge. Sans doute, elles sont loin d'être arrivées à la perfection de leurs modèles, les associations danoises, ont bien des progrès à réaliser encore, pour leur administration interne, et surtout pour la vente de leur beurres. Ici, en effet, il ne s'est point trouvé ces grands commerçants, dont le rôle a été si efficace au Danemark. Toutefois le développement rapide de ces beurreries fait des mieux présager de leur avenir.

Les quelques détails que nous allons donner sur le fonctionnement des associations danoises seront la meilleure introduction à l'étude de nos coopératives françaises.

« Les laiteries coopératives danoises, dit M. Louïse [1], sont de véritables usines destinées à la fabrication exclusive du beurre, et organisées par une réunion de cultivateurs habitant la même région. Ces derniers fondent l'établissement au moyen d'un emprunt amortissable en un certain nombre d'années. Ils s'engagent en même temps à fournir le lait nécessaire au fonctionnement de l'usine. Chacun d'eux reçoit tous les mois une somme proportionnelle à la quantité et à la qualité du lait qu'il apporte, mais inférieure toutefois à la valeur absolue du produit. Ils s'engagent de plus à reprendre le lait écrémé et le petit-lait qu'ils paient à la société. Cet argent, joint au bénéfice prélevé sur le lait, permet de subvenir aux frais généraux, d'éteindre la dette, souvent de répartir encore un excédent entre les sociétaires. »

L'usine est en général située au centre des localités habitées par les adhérents. Chaque soir, ses voitures vont remiser chez

1. Ouvrage cité *passim*.

les fermiers, en des points choisis d'avance. Elles en repartent le matin avec le lait de la veille au soir et celui du matin. Sitôt arrivé, ce lait est immédiatement déchargé et pesé. A certaines époques indéterminées, le chef de laiterie prélève un échantillon qui est analysé et soumis à l'épreuve de l'appareil inventé par le professeur Fjord, à l'aide duquel on peut évaluer approximativement sa richesse en beurre. Il est en effet payé au propriétaire suivant le beurre qu'il produit. De cette façon, ce dernier n'a aucun intérêt à augmenter la quantité du lait au détriment de la qualité. Les statuts sont du reste sévères pour les fraudes quelles qu'elles soient. Pour la première fois, simple réprimande ; pour la seconde, amende assez forte ; pour la troisième, exclusion. Ils énumèrent également les plantes et fourrages, *les choux* notamment, qu'il est interdit de donner aux animaux. La surveillance qu'exercent jalousement les uns sur les autres ces petits propriétaires, intéressés également à la réussite de la laiterie, rend les fraudes rares, et permet de produire un beurre parfait. Il est très estimé des marchands anglais, qui le savent entièrement exempt de matières étrangères. Il paraît qu'à un certain moment des propriétaires normands se montrèrent moins scrupuleux. Leur beurre, fortement additionné de margarine, subit bientôt une énorme dépréciation, au point que certains négociants anglais hésitent actuellement, paraît-il, à en marquer la provenance.

Le lait écrémé est porté à la température de 70 à 75 degrés, ce qui le stérilise en partie. Il sert sous cette forme à l'alimentation, et est renvoyé immédiatement au propriétaire qui le reçoit dans la matinée même.

On voit que, pour le fonctionnement *interne* de ces laiteries, on est arrivé, tant pour la rapidité des opérations que pour leur exactitude méthodique, à un rare perfectionnement. Les résultats ne se sont pas fait attendre. Nous avons vu qu'ils ont brillamment répondu aux efforts.

Au moment où la fabrication du beurre en Danemark prenait cet essor extraordinaire, et portait ce pays à un remarquable degré de prospérité, la Saintonge subissait la crise ter-

rible que nous connaissons. Comme le dit M. Martin : « En 1877, le phylloxera envahit le vignoble charentais. Cinq ans après, 110.000 hectares étaient dévastés, et une misère profonde apparut dans les campagnes jadis si florissantes. La terre restait en friche. Les maisons désertes annonçaient aux passants que les vignerons, ruinés par l'insecte destructeur, étaient allés chercher ailleurs des moyens d'existence... »

Il fallait absolument que ceux qui étaient restés tentassent quelque chose avec leurs prairies. C'est alors qu'un peu partout, divers propriétaires eurent l'idée d'établir chez eux de petites laiteries. Ils achetaient le lait de leurs voisins et le transformaient en beurre. C'était le système des *Foellesmöelkerier* acclimaté en Saintonge. Les machines centrifuges n'étaient pas encore connues en France. Aussi fabriquait-on le beurre avec les anciens procédés, ce qui forçait ces laiteries à garder des proportions très modestes. L'honneur d'avoir installé la première revient, paraît-il, à M. Biraud, du village de Chaillé, près Surgères (Charente-Inférieure). Il aurait même donné à son entreprise, dès le début, la forme coopérative. En général, la plupart de ces établissements marchèrent assez mal, pour les mêmes causes qui les avaient fait échouer en Danemark. La tension était même ici bien plus grande entre les patrons et nos vignerons. En outre, les patrons, au point de vue commercial, surtout en ce qui concernait les débouchés, étaient très mal organisés. Aussi beaucoup, croyant qu'ils avaient fait fausse route, liquidèrent leur exploitation. Quelques-uns, plus intelligents, suivant l'exemple de M. Biraud, eurent l'idée de mettre leurs laiteries sous la forme coopérative. Ils cédaient le matériel et les constructions, pour un prix donné, à l'ensemble des adhérents, et restaient en qualité de membres ordinaires. Souvent on avait la sagesse de les maintenir, comme présidents, à la tête de la société, et la nouvelle entreprise ainsi modifiée marchait en général assez bien. La laiterie coopérative était créée en Saintonge. Les appareils centrifuges furent bientôt adoptés, et ils permirent de donner de suite à la fabrication une extension inaccoutumée. En fait, à l'heure actuelle, il n'y a plus que quelques propriétaires qui aient réussi, pour des raisons

particulières, à maintenir leur usine sans recourir à la coopérative. Encore fabriquent-ils plutôt du fromage.

La réussite de ces associations démontrait[1] que « *le paysan de la Charente-Inférieure* n'est nullement réfractaire aux idées d'entente et d'union. On peut en voir la preuve dans le développement des sociétés de panification qui se ramifient de longue date en tout le territoire. Dans un sol ainsi préparé, l'industrie laitière devait tôt ou tard s'implanter ». Quant aux causes profondes qui ont transformé notre type au point de rendre possibles ces effets de l'association, nous savons qu'il faut les attribuer principalement au commerce de l'eau-de-vie et des bestiaux. De prime abord, cela surprend. La vigne, considérée tout au moins dans son type inférieur, paraît pousser à l'individualisme à outrance et à la méfiance des gens les uns à l'égard des autres. « Jamais, nous disait un jour un propriétaire de Touraine, les groupements que nécessitent ces laiteries n'auraient été possibles chez nous. » Pendant un temps nous craignîmes que les luttes politiques — terribles en Saintonge, nous le savons, — n'amenassent la scission habituelle en deux camps, comme cela existe pour presque toutes les associations ordinaires. C'eût été la ruine des laiteries. On l'a senti, et on a eu la sagesse, pour une fois, de remiser au grenier les vieilles querelles politiques.

En réalité, nous croyons pouvoir le dire sans exagération, la vigne avait créé ici un type intelligent, prévoyant, doué même d'une certaine initiative dans le sens du commerce, et sentant parfaitement la nécessité de se grouper, à l'époque actuelle. Il ne mérite donc pas complètement le reproche que lui fait M. Ardouin-Dumazet, si optimiste d'ordinaire, d'être réfractaire aux nouveautés. Ce qui a amené l'écrivain à apprécier si sévèrement notre type, c'est qu'il l'a jugé sur cette petite culture intégrale, où il a échoué, c'est entendu, mais où il ne pouvait pas

1. Martin, *Rapport sur l'industrie laitière des Charentes et du Poitou*, *loc. cit.* ... Nous devons remarquer que ces associations sont nombreuses en effet, mais que leurs résultats ne sont pas toujours heureux. Il y a aussi beaucoup de sociétés de secours mutuels, presque chaque commune a la sienne.

ne pas échouer, car il heurtait des lois économiques modernes bien établies aujourd'hui.

La Charente-Inférieure comptait, en 1901, 46 laiteries[1] coopératives, et 3 laiteries particulières. Elles étaient ainsi réparties :

Arrondissement	de La Rochelle	13
«	de Rochefort	11
«	de Saintes	6
«	Marennes	1
«	Jonzac	4
«	St-Jean-d'Angély	11
		46

Notons tout d'abord que les plus nombreuses et les plus importantes se groupent autour de ces marais, aujourd'hui fort bien desséchés, qui séparaient jadis l'Aunis de la Saintonge, et aussi autour de ceux des environs de Rochefort : l'herbe y abonde et est excellente. De même les prairies de la vallée de la Charente et celles de ses affluents, notamment la Boutonne, ont permis la création d'un certain nombre de beurreries. En revanche, il y en a peu dans la région des petits plateaux.

Le mouvement a pris naissance dans la partie viticole de ce pays, mais n'a pu naturellement se développer avec intensité que lorsque les conditions du lieu le permettaient. Il fallait pour la réussite deux conditions : d'abord des gens capables de se grouper et de se mettre à une certaine spécialisation de la culture, ensuite des conditions favorables du lieu (abondance de l'herbe), permettant un effort efficace.

Ceci explique pourquoi, certaines parties de l'arrondissement de Saintes en sont dépourvues. Il y a peu d'herbe, et, en revanche, on rencontre trop de ces minuscules exploitations qui ont cessé pour la plupart d'être viables, depuis la disparition des vignes. On comprend par là, aussi, pourquoi dans la partie granitique du département de la Charente, là où les gens n'ont

1. Pour employer le mot habituel, bien qu'il soit inexact, puisque ces usines ne fabriquent que du beurre. Il faut réserver le mot laiteries aux usines se contentant de traiter le lait, sans le transformer en beurre.

pas été touchés par la vigne, ils n'arrivent pas à cette idée d'association indispensable. La Charente ne compte que 2 beurreries coopératives. Le même phénomène s'observe dans les départements voisins. Tandis que le mouvement s'est largement dessiné dans les pays qui avaient été influencés par la Vigne et qui se trouvaient sur le pourtour des marais (Deux-Sèvres avec 50 beurreries, 35 coopératives et 15 industrielles, Vendée avec 18 beurreries coopératives), il s'arrête net, dans ce département avec la partie du Bocage composé en grande partie de terres granitiques, et où la vigne n'a jamais pénétré : « L'industrie laitière pourrait prendre plus d'extension encore en Vendée si les population du *Bocage*, comme celles de la *plaine,* étaient *susceptibles de groupements coopératifs* [1]. » Voilà une constatation sous la plume du rapporteur, peu préoccupé de science sociale, qui montre bien que notre explication est la vraie.

Sans atteindre les proportions extraordinaires du Danemark, le mouvement coopératif de cette partie de la France ne manque donc point d'intérêt, et il mériterait d'être étudié séparément. Nous devons cependant, en ce qui nous concerne, nous borner aux indications générales que nous venons de donner et préciser un peu le fonctionnement et l'importance sociale de ces beurreries, pour la Saintonge, laissant à d'autres le soin d'étudier leur rôle dans chacun des pays que nous venons d'indiquer.

Nous avons assisté à la naissance d'une de ces beurreries, celle de P... en 1897.

Voici comment on a procédé pour la former. Quelques paysans plus intelligents que les autres, voyant une laiterie voisine fonctionner avec succès, commencèrent, après d'innombrables pourparlers comme bien on pense, par faire circuler des listes d'adhésion. Quand il y eut assez de consentements, on s'aboucha avec les capitalistes de la région, qui prêtèrent facilement les 20 à 30.000 francs nécessaires à l'installation. Les adhérents étaient solidairement responsables du remboursement. Ils s'engageaient également à servir les intérêts de la somme. Il était

1. *Rapport sur l'Industrie laitière,* ouvr. cité. (dép. de la Vendée).

enfin convenu qu'on ne distribuerait de dividendes qu'une fois l'emprunt remboursé.

Les bâtiments s'élèvent, l'usine fonctionne. Elle réussit. Il y a du reste un moyen très simple d'y aider. On paiera le lait aussi bon marché qu'il le faudra pour réaliser les bénéfices nécessaires à solder les arrérages et à amortir progressivement les emprunts. La chose est facile, puisque ce sont les actionnaires eux-mêmes qui fixent le prix du lait. Ils ont, comme propriétaires et comme actionnaires, des intérêts opposés. Aussi un juste équilibre ne tarde-t-il pas à s'établir.

Progressivement, on arrive à élever le prix du lait, à mesure que l'exploitation n'est plus grevée des frais d'installation première. Pour une raison ou pour une autre, la laiterie fait-elle une mauvaise spéculation? On abaisse le prix du lait et l'équilibre se rétablit. Cette souplesse de l'institution lui assure une supériorité incontestable sur celles que dirige le patron ordinaire, surtout lorsqu'il s'agit d'une matière comme le beurre, dont la valeur est assez variable.

Cette beurrerie de P*** comprend la beurrerie proprement dite, où l'on fabrique le beurre, et une annexe, la porcherie, où, comme l'indique son nom, on utilise les déchets (petit-lait et lait écrémé) en élevant des porcs. C'est une heureuse modification du système danois. La beurrerie proprement dite se compose de deux pièces : l'une où est la machine à vapeur qui donne le mouvement, l'autre où sont les appareils de fabrication. On a naturellement choisi les derniers modèles. Ils comprennent d'abord l'appareil centrifuge qui divise le lait en crème et en petit-lait. Le petit-lait tombe dans un réservoir d'où un tuyau le conduit directement à la porcherie. La crème passe dans une baratte n'ayant plus que le nom de l'ancien ustensile d'autrefois. C'est un petit tonneau horizontal où un système d'ailes, mues par la vapeur, transforme très rapidement la crème en beurre.

Aussitôt sorti de la baratte, le beurre est malaxé, pesé, empaqueté, et il part pour les directions les plus variées, nous dit M. C***, l'aimable président de la beurrerie. M. C*** est un des grands distillateurs de la Saintonge, et nous le retrouverons, à

la tête de l'autre grande usine de la contrée. A 11 heures, tout est terminé. Ce que les débouchés locaux, Saintes, Angoulême, Cognac, Bordeaux, ne consomment pas, est vendu aux Halles à Paris. « Nous fabriquons de 150 à 300 kilogrammes de beurre par jour, nous dit le comptable, » ce qui fait plusieurs centaines de francs à distribuer chaque jour dans un rayon de 5 à 6 kilomètres.

Nous venons de dire que les déchets sont utilisés pour l'élevage des porcs. Ce système est général dans la Charente-Inférieure. En Danemark, au contraire, le propriétaire doit reprendre le lait écrémé que l'on a stérilisé. Le système français évite aux agents collecteurs de retourner une seconde fois dans la même journée au domicile des propriétaires, ce qui ne serait pas très pratique avec l'éloignement des adhérents. On lui a reproché de priver la ferme de ces matières qu'employait autrefois la ménagère, avec tant de succès, pour élever ses porcs. La critique n'est pas sérieuse. En effet, le nombre des porcs élevés par les petits propriétaires n'a pas diminué ; comme par le passé, chacun continue à en élever au moins un, qui lui fournit, comme on le sait, la graisse et la plus grande partie de la viande qu'il consomme.

Cependant quelques beurreries ont essayé d'appliquer le système danois. Mais comme le lait écrémé n'est point stérilisé, comme les soins de propreté ne sont pas non plus aussi méticuleux qu'en Danemark, le plus clair résultat est d'aigrir les bidons qui servent à le transporter. Aussi les beurreries qui l'emploient ont vu la valeur de leur beurre diminuer sensiblement, les mêmes bidons servant également pour le lait.

On peut être étonné de voir, jusque dans les moindres détails, nos sociétés organisées sur le modèle de celles du Danemark. La raison en est dans les nombreuses missions envoyées dans ce pays, tant par l'initiative privée que par l'État. Mais le curieux, c'est qu'au début elles ne furent pas envoyées dans l'intérêt du pays qui devait en profiter le plus dans la suite. En Saintonge, à cette époque, l'industrie laitière n'existait pour ainsi dire pas.

Depuis le développement des beurreries coopératives, on a établi à Surgères, qui est un point central, un *poste d'inspecteur des laiteries*, dont le rôle est de se tenir au courant des inventions et des perfectionnements nouveaux. Il a également pour mission de donner des conseils à ceux qui veulent créer de nouvelles associations. Il fournit les statuts. Aussi presque toutes sont-elles établies sur le même plan. Partout a triomphé le système du livret individuel, sur lequel l'agent collecteur inscrit chaque matin, en passant au domicile des propriétaires, le lait que ceux-ci viennent de lui donner. Ce carnet reste ordinairement entre les mains du propriétaire. Le dernier jour du mois, l'agent l'emporte au siège social; le comptable établit en quelques instants le compte de chaque propriétaire, et le paie séance tenante. Réellement ce fonctionnaire a rendu des services, et, pour une fois, en créant ce nouveau poste, l'État a fait preuve de bonne initiative. L'objectif du titulaire actuel est de faire adopter le système danois qui donne de si bons résultats : payer le lait, non d'après sa quantité, mais d'après sa richesse en matières butyreuses. Cela complique un peu le service intérieur de la laiterie, mais le système est si rationnel que nous ne désespérons pas de le voir un jour adopté.

Ces influences expliquent comment, à notre grand étonnement, nous avons trouvé les statuts de notre beurrerie presque calqués sur ceux de la laiterie de Kildevoeld à Pippe Moëll. Le fait n'est pas banal. Pour l'une comme pour l'autre, l'article 1er déclare que l'objectif de la nouvelle entreprise est « la fabrication *du beurre en commun*, afin d'en obtenir des prix plus élevés ». Voici quelques-uns des articles les plus caractéristiques de la société :

Art. 6. — *Le nombre des sociétaires est illimité. Tout sociétaire nouveau pourra être admis après la mise en activité de la laiterie en versant une cotisation qui sera fixée par le conseil d'administration.*

Les premiers sociétaires ont couru plus de risques que les nouveaux; ils ont supporté de plus fortes retenues, il est juste de leur conserver un avantage.

Art. 8. — *La société est administrée par un bureau composé d'un président, deux vice-présidents, un trésorier, un secrétaire. Il a les pouvoirs les plus étendus pour administrer les biens et les affaires de la société. Il peut même transiger, compromettre.*

Le bureau est surveillé lui-même par un conseil d'administration composé, dit l'article 9, d'un conseiller par fraction de 10 sociétaires. Le bureau est élu en assemblée générale, à la simple majorité des votants. Il en est de même des membres du conseil d'administration. Ils sont renouvelés tous les ans, mais ils sont rééligibles.

Le personnel actif de la laiterie est assez réduit : il se compose d'un mécanicien chargé de l'entretien des machines, de deux hommes employés à la manipulation du lait et du beurre, d'un vérificateur du lait, d'un expéditionnaire et d'un comptable qui est le véritable chef de la laiterie. Enfin cinq ou six voituriers passent chaque matin au domicile des sociétaires pour prendre le lait.

L'article 26 assure contre la mortalité des vaches. C'est un heureux progrès sur le système danois : « *Il sera remboursé aux sociétaires qui auront adhéré aux présents statuts 75 % du prix estimatif des vaches qui, par mort ou accident, auront été perdues par eux totalement. Dans le cas où les vaches seraient vendues en partie à la boucherie, la somme en provenant sera remise au propriétaire, et la Société remboursera les trois quarts de la perte.* »

Certaines beurreries se réservent le droit cependant de suspendre cette assurance en cas d'épizootie ; c'est une mesure prudente, nécessaire même.

Quelques chiffres vont nous permettre de mieux nous rendre compte encore de la marche d'une beurrerie. Le coefficient d'exploitation est sensiblement le même partout. Il arrive cependant à varier, suivant la quantité de lait traitée, les frais généraux pouvant se répartir sur une plus grande production, et les frais de ramassage pouvant augmenter ou diminuer d'après l'aire d'expansion de la beurrerie.

	1906	1907
	—	—
Lait traité..............	1.396.749 litres.	1.391.737 litres
Beurre fabriqué.........	63.552 kil. 500 gr	62.661 kil. 750 gr.
Recettes totales.........	191.867 fr. 15	191.762 fr. 70 c.
Dépenses totales........	22.879 fr. 65	23.677 fr. 10 c.
Prix du lait payé. aux sociétaires........	168.987 fr. 50	168.085 fr. 60 c.
Prix du litre de lait.....	0. 12 c. 41 m.	0.12 c. 54 m.

Sur le chiffre des dépenses totales, le personnel employé à la fabrication touche 3.400 francs, et les ramasseurs de lait 10.800 francs. Le reste est absorbé par les autres dépenses habituelles, combustible, entretien des appareils, etc...

On le voit, la grosse dépense est celle du ramassage du lait, particulièrement onéreux dans ce pays de petite propriété, où le rayon d'action de la Société est nécessairement étendu. Ils grèvent lourdement le budget. Il en est de même dans le Danemarck, et voici, à titre de curiosité, le budget d'une beurrerie coopérative du Jutland pour l'exercice allant d'octobre 1897 à à novembre 1898 : cette comparaison ne peut être faite que sous toute réserve. Il s'agit en effet, dans l'exemple de la Saintonge, d'une petite laiterie ; aussi, pour certaines plus importantes, le coefficient d'exploitation peut-il être plus faible. Au contraire, pour le Danemark, nous donnons les chiffres d'une beurrerie *modèle*, les seuls que nous ayons. Il est probable, que toutes ne se présentent pas dans des conditions aussi favorables.

Dépenses.

	Couronnes [1].
Transport..................................	5.693.16
Main-d'œuvre..............................	4.000 »
Combustible................................	1.811.47
Glace..	55.45
Tonneau pour beurre.......................	429.20
Huiles..	83.22
Sel, colorant, soude, chaux...............	884.25
Entretien des bâtiments....................	549.68
Entretien des articles portés à l'inventaire (matériel, je pense)...........................	5.649.01
Intérêts et amortissements des emprunts.....	3.369.97
Autres dépenses.............................	740 »
	23.271.32

1. La couronne vaut 1 fr. 40.

La beurrerie en question traite annuellement, une moyenne de 2.504.750 litres de lait, produisant 100.190 kilos de beurre. Dans ces conditions « le travail du kilogramme de beurre revient à 0 fr. 01151. On tient compte dans cette évaluation du transport du lait, de l'intérêt du capital engagé, et de l'amortissement; en laissant de côté ces dépenses, les frais se réduisent par kilogramme de beurre traité à 0 fr. 007.025 [1]. »

Malgré ce que nous venons d'expliquer, on ne peut manquer d'être frappé de l'énorme différence de coefficient d'exploitation entre les deux beurreries. D'autant mieux que, dans la première, on ne calcule pas dans les dépenses les frais d'amortissement du capital engagé, qui a déjà été remboursé au moyen de retenues opérées sur le prix du lait payé aux adhérents. De 1893, date de la fondation de la beurrerie, à 1898, on a remboursé ainsi les 32.000 francs qui avaient été nécessaires pour l'installation. Or, malgré cela, on arrive à l'énorme chiffre de 0 fr. 37 centimes par kilogramme de beurre. Une pareille différence explique pourquoi les beurreries saintongeaises se trouvent pour le moment, dans l'impossibilé de lutter avec leurs concurrentes danoises.

Malgré cela, les beurreries coopératives constituent incontestablement le progrès le plus considérable qui ait été réalisé en agriculture, dans le sud-ouest de la France, depuis de longues années. Grâce à elles, on obtient un produit meilleur, plus abondant, de plus de valeur, le tout dans de grandes proportions, ce qui est rare.

Leurs avantages sociaux ne sont pas moindres. Sans doute il est un peu prématuré de les apprécier dès maintenant, le mouvement est trop récent pour avoir produit tous ses effets. Mais il n'a pas eu, sur l'éducation du paysan, une moindre influence que sur sa culture.

Il est une foule de questions que ces groupements lui apprennent à connaître et à comprendre. Ces assemblées d'actionnaires dont parlent les statuts, n'existent pas que sur le papier; elles

1. *Enquête sur l'Industrie laitière*, p. 404, ouvr. cit.

sont vivantes et animées. Les paysans y viennent nombreux et y discutent avec intérêt. Ils se familiarisent avec certaines pratiques commerciales, l'habitude de payer à époques fixes, par exemple : et cette habitude leur inculque la probité en affaires. C'est une tout *autre orientation de vie, d'idées*. Jusqu'à présent, ils étaient habitués à agir par ruse, à vendre le plus cher et le moins bon possible. Mais, quand le bureau de la laiterie vient leur dire que tel marché se ferme, ou va se fermer, si on envoie de mauvais beurre, ou un beurre ne pesant pas exactement le poids indiqué, ils comprennent l'importance de la marque et de la sincérité des envois.

Ils comprennent enfin, bien mieux encore, l'importance de l'union, des groupements. Jusqu'à présent, ceux-ci leur ont surtout servi à se défendre. Ils emploient maintenant cette forme si souple, à la production, et ils n'ont pas lieu de se plaindre des résultats qu'elle donne. Il est donc bien inexact, pour notre région du moins, de dire que le paysan répugne à l'idée d'association. Toutes les fois qu'il en voit l'intérêt pratique, il n'hésite pas à entrer dans un groupement. Il en est autrement si les résultats ne lui en paraissent pas très clairs, pour les syndicats agricoles par exemple, qui ont en quelque sorte échoué ici malgré les conditions favorables du milieu.

Il est enfin un autre problème fort délicat, qu'ont résolu les laiteries : celui de l'assurance des animaux. On sait les difficultés que cette assurance rencontre dans les pays d'élevage. Eh bien! un article des statuts de notre laiterie assure, nous l'avons vu, les vaches de tout actionnaire, sans lui faire payer aucune prime d'avance, pour 75 p. 100[1] de leur valeur. Il suffit que la vache, durant sa dernière maladie, ait été visitée par un vétérinaire et que sa mort ne provienne pas d'un manque de soins. Des paysans sont spécialement chargés de visiter les animaux malades. Les résultats obtenus ont été excellents, et bien que, pour payer les indemnités, on doive souvent faire des retenues

1. On ne donne que 75 p. 100 de la valeur, pour que le paysan ait plus d'intérêt à sauver sa vache qu'à toucher la prime. On a craint que, si l'indemnité était égale à la valeur, les propriétaires ne se relâchassent de leurs soins à l'égard de leurs animaux.

sur le montant du prix du lait de chaque mois, personne ne s'en plaint. On comprend, en effet, que cette retenue qui varie, en général, de 0 fr. 50 à 0 fr. 75 par mois, et dépasse rarement 1 franc, est peu de chose eu égard aux résultats obtenus. Nous connaissons deux ou trois petits propriétaires que cette assurance a sauvés, sinon de la ruine, du moins d'une gêne très grave. Voilà de la vraie, de la bonne solidarité.

A ce beau tableau, il faut mettre maintenant un peu d'ombre, et d'ombre vraie. Tout n'est pas parfait dans nos beurreries! Il reste bien des progrès à réaliser encore pour atteindre les Danois. Et ce n'est pas une raison, parce qu'on est en avance sur le reste de la France, pour s'endormir dans un heureux optimisme.

Aussi n'avions-nous pas hésité à indiquer nos préoccupations à ce sujet, dans le *Bulletin* de cette Revue, en avril 1905.

Nous y disions, en substance, ceci : La forme coopérative a de grands avantages. — En théorie, elle est parfaite; mais, en réalité, elle porte en elle des causes de faiblesse organiques indéniables, tout au moins quand elle n'est qu'une réunion de communautaires. Ces causes, M. Demolins les mit jadis en lumière de façon irréfutable, dans son article sur l'illusion de la solidarité. Les communautaires ont une tendance à compter beaucoup plus sur les autres que sur eux-mêmes.

Il y a un bureau qui règne, mais ne gouverne pas. La besogne effective est accomplie par des employés salariés, qui sont, en général, membres de l'association coopérative, mais qui sont surtout, et avant tout, des employés. Or, ces employés, qui les dirige? qui les surveille efficacement? Personne. Là sont les causes de la mort de certaines sociétés coopératives : *faible travail*, et par suite augmentation des frais généraux; *désordre*, manque d'initiative, *coulage*, et souvent *vol*.

Et le bureau? Sans doute, il est souverain maître, on lui doit des comptes, mais il ne se réunit que tous les mois, il est impuissant. Ces fissures que nous indiquons, son organisme un peu rudimentaire lui permet de les reconnaître quelquefois, mais rarement de les réprimer. Il en est de même des commissions

de surveillance, de vérification, ou autres, qu'on éprouve le besoin de lui superposer d'ordinaire, sentant bien son insuffisance propre, à lui, bureau.

On a assisté, en Saintonge, à l'échec d'un grand nombre de sociétés coopératives : coopératives de boulangerie, d'épicerie, de vente d'eau-de-vie, etc. Aussi, quand nous nous mîmes à étudier le fonctionnement des laiteries coopératives, ne pûmes-nous nous défendre d'une vague crainte, en nous demandant si, dans ce pays, où les tentations de coopération étaient si nombreuses et souvent si peu heureuses, il n'en allait pas être de même pour cette branche de l'industrie laitière, d'une importance capitale pour le pays.

Un examen approfondi nous permit de penser assez vite que, malgré les causes de faiblesse inhérentes en général au système coopératif, et auxquelles les beurreries de Saintonge payaient leur tribut, *momentanément*, certaines autres causes tendaient à rendre leur fonctionnement possible.

La concurrence par l'initiative privée d'une beurrerie, ayant le même mode de fabrication mécanique que les associations coopératives, est presque impossible dans un pays de petite propriété [1]. Enfin, la souplesse de l'organisme lui permet de se défendre facilement : il y a un moyen si simple de combler le déficit, c'est de diminuer le *prix du lait*, et on ne s'en prive pas. Le litre de lait est payé en général de 0 fr. 10 à 0 fr. 12, et cependant le beurre est vendu en Saintonge entre 3 francs et 3 fr. 20 le kilogramme, plus cher souvent qu'à Londres. Les beurreries ont raison de vendre à ces hauts prix, puisqu'elles les trouvent. Mais alors elles doivent réaliser d'importants bénéfices. Or, elles ne réussissent qu'à se maintenir bien souvent. C'est donc qu'elles fabriquent *à gros frais*. C'est donc que les frais généraux *sont énormes*. La comparaison du coefficient d'exploitation des beurreries saintongeaises avec celui des associations danoises, le prouve.

Ces causes de faiblesse n'amènent pas la ruine, ou rarement

1. Les exemples du Danemark, et aussi de la Saintonge, le montrent.

(à peine deux ou trois exemples d'associations qui s'étaient constituées dans de mauvaises conditions locales), mais ils empêchent le développement des beurreries. D'abord les propriétaires ne sont pas poussés autant qu'ils devraient l'être à la production par suite du faible prix qu'ils obtiennent de leur lait. Ensuite elles rendent très difficile l'exportation des beurres et à cause du haut prix que les beurreries sont obligées d'en demander, et de l'impossibilité où elles sont de s'imposer des sacrifices, même momentanés, pour atteindre certains marchés.

Les raisons, il faut les rechercher dans les motifs que nous indiquions tout à l'heure. Les beurreries sont administrées par des employés salariés, et elles n'échappent pas, toutes proportions gardées, aux inconvénients des autres sociétés. Certains intéressés, plus perspicaces que les autres, s'en rendent bien compte, mais ils reconnaissent aussi qu'aucun moyen de contrôle sérieux n'est possible, car chacun a ses occupations personnelles, et les affaires de la beurrerie passent après naturellement.

Les présidents de beurreries et les employés que nous avons interrogés disent, au contraire, que le coulage est insignifiant ou même n'existe pas. Le distingué inspecteur général des laiteries, M. Dornic, prétendait même, devant nous, que la fraude était impossible, car l'on sait, de façon très affirmative, le rendement du lait, et il est facile de calculer, d'après la quantité de lait traitée chaque jour, celle de beurre que l'on doit obtenir.

Mais il était bien obligé de reconnaître que cette moyenne est assez variable avec les saisons, les pâturages, les races d'animaux, etc... ; qu'il faut, suivant les cas, 22, 23, 24 ou 25 litres de lait pour faire un kilogramme de beurre. Or, l'on opère sur des milliers de litres de lait par an (la plus petite beurrerie traite plus d'un million de litres de lait), il est facile de comprendre, dès lors, qu'une petite erreur de manipulation, un manque de soin, ou une petite fraude, puissent se traduire, à la fin de l'année, par des chiffres fort importants.

N'y a-t-il pas enfin l'exemple du Danemark qui, sans être

plus favorisé que nous, par les conditions générales de sa production, arrive cependant à vendre avec bénéfice, sur le marché de Londres, son beurre à des conditions de bon marché qui nous stupéfient, à 2 fr. 10 ou 2 fr. 30 le kilogramme.

Pourquoi produisons-nous donc à un prix aussi élevé? Et pour quels motifs les beurreries danoises paraissent-elles avoir échappé aux causes d'infériorité des associations françaises similaires? Une phrase du rapport de M. Périer sur le *commerce franco-britannique*[1] nous mettait sur la voie d'une hypothèse qui paraît se confirmer. M. Périer parle de ces paysans danois qui ont à peu près abandonné la culture des céréales, pour se spécialiser dans la production du beurre et des œufs. Nous avions l'explication.

Qu'est-ce qui fait le vice de nos sociétés françaises? Le manque de *surveillance réelle* des *employés salariés* par les membres du Syndicat. Ceci pour deux raisons : la première, c'est qu'ils sont trop occupés par ailleurs. Ils ont leur exploitation rurale à faire marcher, avec ses innombrables travaux de paysan adonné à la culture intégrale.

La deuxième, c'est que, par leur formation communautaire, ils sont disposés à se décharger de la surveillance sur leur voisin, avec d'autant moins de scrupule que l'objet pour lequel ils sont syndiqués n'est qu'un des nombreux produits de leur ferme; et que, par conséquent, le bon fonctionnement du syndicat n'importe que partiellement à l'équilibre du budget. Dès lors, ils ne s'y intéressent pas suffisamment. Ceci est vrai même pour les beurreries, mais l'est, surtout, pour les sociétés de consommation, panification, etc...

La culture intégrale empêche donc notre paysan de surveiller utilement son syndicat; mais, en revanche, elle rend son mauvais fonctionnement possible, sans catastrophe pour lui.

A la place de ce paysan obligé de courir de sa vache à son porc, de son porc à ses moutons, de ses moutons à ses poules, etc., de son blé à son avoine, de son avoine à ses pommes de terre,

1. J. Périer, *Situation économique du Royaume-Uni et commerce franco-britannique en* 1903. Office du Commerce extérieur.

à sa vigne, à son foin... — on pourrait continuer longtemps — imaginez un paysan dont toute l'exploitation agricole serait consacrée à la production des œufs. Il a vite fait de parcourir son poulailler. L'affaire principale pour lui, *c'est la vente;* elle est même vitale, puisque sa propriété ne lui donne pas d'autres produits. Aussi, après avoir amélioré autant que possible le dit produit, pour le rendre de vente facile et avantageuse, va-t-il surveiller strictement son syndicat; peut-être même aura-t-il le temps de le faire marcher en partie lui-même; car ce qui est, pour le paysan à culture intégrale, un supplément, est pour lui *l'indispensable, l'unique.* Contrairement au proverbe communautaire, il met tous ses œufs dans le même panier, mais il surveille ce panier.

Seule donc la spécialisation de la culture permet et rend indispensable, à la fois, la bonne marche des syndicats agricoles.

M. Jean Périer, dans un nouveau rapport, reprenant cette question, vérifiait notre hypothèse, et reconnaissait qu'elle semble justifiée : « Cette spécialisation agricole a pour premier effet de permettre aux agriculteurs danois de surveiller de très près le fonctionnement de leurs laiteries coopératives ou autres organisations syndicales, d'éviter par suite les abus signalés plus haut dans d'autres pays, et qui ont pour conséquence d'accroître le coût de la production. Ainsi, tandis que, dans la région française précitée[1], le prix du kilo de beurre est communément de 3 fr. 10 à 3 fr. 20, il n'est en Danemark, nous affirme-t-on, que de 1 fr. 90 à 2 fr. 10, pendant la belle saison, et en moyenne de 2 fr. 60, pendant l'hiver[2]. » On comprend, qu'avec une pareille différence de prix, nous ne soyons pas prêts à pouvoir lutter contre les Danois, sur le marché anglais.

Pour le moment, toutefois, le marché français suffit à la Saintonge. L'excellence de ses beurres lui a conquis d'emblée le marché de Paris, et elle y a obtenu les plus hauts cours, faisant reculer devant elle la Bretagne et même la Normandie.

1. La Saintonge.

2. Jean Périer, *Exportation des beurres français en Angleterre, moyen de la relever et de l'accroître* (Office du Commerce extérieur).

Mais, comme nous le disions il y a un instant, il ne faudrait pas s'endormir sur les positions acquises. L'avance momentanée de la Saintonge sur les autres pays de France producteurs de beurre peut n'être que momentanée.

Il est facile de le prévoir, la Bretagne et la Normandie ne tarderont pas à se mettre complètement à la fabrication vraiment industrielle du beurre, soit sous la forme coopérative, soit sous une forme mixte, à l'aide d'une entente entre un certain nombre de gros propriétaires s'engageant à livrer leur lait à un industriel[1]. La chose est possible en Normandie où n'existe pas ce morcellement de la propriété qui rend le ramassage du lait si onéreux en Saintonge, puisqu'il est l'article de dépenses des laiteries *le plus élevé*.

Nos craintes commencent à se réaliser. Le mouvement coopératif se dessine en Normandie à cette heure[2].

Comme le marché de Paris est actuellement le principal débouché pour nos beurres de Saintonge, on comprend que la question soit grave. Le jour où les Normands, géographiquement mieux placés que nous, produiront le même beurre, fabriqué dans les mêmes conditions mécaniques, il y a de grandes chances pour qu'ils nous évincent du marché de la capitale, où tout au moins nous enlèvent la première place.

Il est donc de tout intérêt qu'une meilleure administration, en diminuant les frais généraux, permette de livrer un produit à meilleur compte, ou, si les conditions du marché rendent possible des prix aussi élevés que ceux actuels, qu'elle facilite la constitution de réserves et la distribution de bénéfices au paysan. Cela n'existe pas encore, et souvent les laiteries paient le lait à des prix peu rémunérateurs.

Le résultat est que le paysan se trouve moins poussé qu'il ne le devrait être à augmenter la production, que souvent même il arrive à se retirer de la beurrerie coopérative et à lui faire concurrence sur le marché local.

Étrange retour des choses d'ici-bas! Le progrès du machi-

1. Il y en a déjà quelques exemples.
2. Voir la *Réforme sociale*, du 16 juillet 1906.

nisme l'avait mis d'abord dans l'impossibilité de lutter contre les beurreries coopératives, véritables usines. Ces mêmes progrès lui permettent aujourd'hui de se défendre avec plein succès, de prendre même quelquefois l'offensive.

On fabrique en effet, en grand atelier, et par conséquent à des prix de bon marché extraordinaires, de petites écrémeuses et de petites baratteuses mécaniques mues à la main ou à la force animale, qui, étant basées sur les mêmes principes que les appareils de laiteries coopératives, donnent un excellent produit, de goût aussi fin que celui de leurs concurrents. Le paysan conserve les sous-produits du lait, qu'il perd en général en vendant son lait à la coopérative; et si cette dernière a sur lui certains avantages venant de ce qu'elle traite, en grand atelier, de grosses quantités de lait, en revanche, elle est grevée de *lourds frais généraux :* installation de matériel coûteux, frais de ramassage et d'administration, etc...

Nous connaissons à P... un paysan très modeste, qui, après avoir fait partie de la société coopérative de beurrerie, s'en est retiré, trouvant plus avantageux de fabriquer son beurre lui-même. Le fait est fort intéressant à noter.

Aussi avons-nous été très frappés de voir le même phénomène se produire dans des conditions sensiblement analogues en Allemagne, dans la région de Lunebourg, où les laiteries coopératives semblent décliner, par suite de la défection des propriétaires retournant à la fabrication ménagère [1].

Il est probable que, dans notre pays où les beurreries sont plus puissantes, le phénomène, — et c'est à souhaiter, — ne se produira pas avec la même intensité, il restera seulement, comme une menace salutaire, un avertissement indispensable pour pousser les associations dans la voie du progrès.

Certains symptômes nous permettent de croire que le cri d'alarme que nous poussions en 1905 a été entendu et que les améliorations indispensables se feront à mesure que le paysan, s'avançant plus délibérément encore dans la voie de la spécia-

1. Voir l'intéressant travail de M. Roux, *Le Baüer de la Lande de Lunebourg* (*Sc. soc.*, 2e sér., 23e fasc., p. 34).

lisation, comprendra tout l'intérêt qu'il a à surveiller une production aussi importante.

D'un autre côté, le jour n'est peut-être pas très éloigné, où nos beurreries, forcloses du marché local par la fabrication ménagère, renouvelée, en quelque sorte rigoureusement concurrencées sur le marché parisien par les Normands ou les Bretons, devront songer à des débouchés plus éloignés. Or, — et c'est la deuxième critique que nous devons faire aux beurreries, — leur organisation commerciale est encore à *l'état de devenir*.

Sur le marché local, dans les villes de la Saintonge, elles n'ont même pas, la plupart du temps, de représentants, de magasins de vente. Ce sont les marchands ordinaires qui achètent leur excellent beurre, le mélangent avec des beurres ordinaires, peut-être même de la margarine et revendent, sous leur propre marque, une marchandise très médiocre, qu'ils ne craignent pas cependant de qualifier, de beurre de laiterie.

Dans les grands centres, à Paris notamment, on se contente d'expédier le beurre aux Halles centrales, à des mandataires qui le vendent, comme ils l'entendent. Aucune surveillance. Au début, l'importance n'était pas grande. Nos beurreries ont été gâtées. Leur développement extraordinairement rapide, la supériorité indéniable de leurs produits a décontenancé leurs rivaux. Elles ont obtenu les plus hautes cotes, pendant que leurs expéditions devenaient prédominantes. Sur *12 millions de kilogrammes* de beurre, en chiffres ronds vendus à Paris, les Beurreries coopératives de Charente et du Poitou figurent pour *7 millions*.

Mais cette situation si avantageuse ne peut durer. Il faut s'attendre d'un jour à l'autre à un retour offensif, de la Normandie particulièrement, de la Bretagne peut-être aussi, rendu plus facile par la situation géographique de ces pays. Nos beurres parviennent en effet à Paris, grevés de lourds frais de transport. Or, il est fatal que l'on arrive bientôt, dans ces pays, à une fabrication industrielle du beurre. Les propriétaires y seront poussés par les marchands de beurre normands ou bretons, personnages considérables, qui jouent dans ces pays à peu près le

même rôle que les marchands d'eaux-de-vie en Saintonge.

On s'apercevra alors combien nous sommes en retard, ici à cet autre point de vue, sur l'organisation danoise. Dans cette région en effet, en plus, des nombreux marchands de beurre, qui existaient, nous l'avons indiqué, bien avant les coopératives, et qui avaient une connaissance parfaite du marché anglais, il s'est immédiatement constitué des associations de laiteries en vue de l'exportation. Ce sont de puissants groupements pouvant s'imposer de lourds sacrifices afin d'arriver à l'écoulement de leurs produits. Ces associations centrales groupent un certain nombre de beurreries, de 10 à 20 en général, pas trop, pour ne pas dégénérer en lourde machine administrative, difficile à mettre en mouvement, assez pour être une chose puissante susceptible d'efforts efficaces. Ce sont de *véritables coopératives de vente*, se superposant à des *coopératives de production*. Elles ont, en général, une usine centrale de malaxage, de façon à faire un beurre de marque unique. Mais chaque beurrerie est payée d'après la *qualité* de son beurre, dans la répartition finale du prix de vente, pour qu'elle ait intérêt à améliorer sa production.

Ces associations danoises sont très nombreuses, et elles existent déjà depuis longtemps.

« En 1887 [1] (à peine cinq ans après la création de la première coopérative par conséquent), fut fondée l'*Union des Agriculteurs danois pour l'exportation du beurre*. Cette union comprend 84 laiteries ; le beurre des syndiqués est expédié à Copenhague d'où on l'exporte. Les prix varient d'après la qualité ; les associés participent proportionnellement aux frais, comme aux bénéfices. L'année dernière, la vente du beurre fut de 9 millions 3/4 de couronnes.

Le bureau d'emballage et d'expédition de beurre à Esbierg fut fondé en 1895 ; c'est une union coopérative de vente, constituée par 20 laiteries jutlandaises, qui produisent du beurre non salé ; le produit est envoyé fraîchement baratté au bureau d'expédition, qui le rend propre à être exporté. En 1899, le

1. *Enquête sur l'Industrie laitière*, t. Ier, p. 403. — La couronne vaut : 1 fr. 40.

chiffre d'affaires fut d'environ 4 millions 1/2 de couronnes.

« Il convient encore de citer l'*Union des Agriculteurs de la Fionie méridionale* pour l'exportation du beurre fondée en 1895, comprenant 24 laiteries avec un chiffre d'affaires d'environ 3 millions de couronnes. L'*Union du Jutland central* pour l'exportation du beurre, fondée en 1890, comprend 10 laiteries avec un chiffre d'affaires d'environ 2 millions de couronnes, et l'*Union du cercle de Viborg* pour la vente du beurre, 13 laiteries avec un chiffre d'affaires de 1 million 1/2 de couronnes. Il existe encore un certain nombre d'associations analogues ; toutes ont pour base « l'appréciation du beurre par des spécialistes et le payement d'après la qualité ».

Il y a bien en France l'*Association centrale des Laiteries coopératives des Charentes et du Poitou*. Elle groupe même un nombre plus considérable de laiteries qu'aucune des associations similaires du Danemark, puisque la presque totalité des coopératives de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres et de la Vienne, lui sont affiliées. Mais elle est loin d'avoir donné les mêmes résultats que ses rivales.

Elle n'est pas en effet une véritable coopérative de vente qui englobe des coopératives de production, se sentant incapables d'assurer par elle-même, *individuellement*, la vente dans les meilleures conditions possibles.

Au sein de l'Association centrale, chaque beurrerie conserve son autonomie presque complète pour la vente ; les produits sont livrés sous son nom et vendus à ses risques et périls.

Le contrôle de l'Association sur les beurreries est des plus restreints, elle n'a aucune autorité réelle, chaque société pouvant reprendre sa liberté quand elle le veut. L'entente devient difficile avec tous ces présidents indépendants. Aussi l'Association se présente-t-elle sous la forme d'une lourde machine administrative, dont les résultats sont peu importants.

Jusqu'à présent, il semble que le débouché de Paris l'ait hypnotisée. Elle s'est surtout préoccupée de faciliter l'écoulement des beurres sur ce marché, et elle y a réussi en transformant à *ses frais*, en *wagons frigorifiques,* les wagons ordinaires que

les compagnies de chemins de fer, mettaient à sa disposition [1].

C'est que le marché de Paris est tentant, et par les facilités de la vente, il suffit de s'adresser à un commissionnaire, ils foisonnent, et par le haut prix qu'ont atteint nos beurres jusqu'à ce jour.

Mais rien n'a été pratiquement fait encore pour atteindre le marché anglais, et cependant grâce à la Charente et au service régulier de bateaux existant entre Tonnay-Charente et toute une partie de l'Angleterre, le fret est beaucoup moins élevé entre la France et l'Angleterre qu'entre la Saintonge et Paris. Ces navires apportent des charbons anglais, et n'ont comme fret de retour que des produits agricoles de la Saintonge, eaux-de-vie principalement, foins, fruits, d'un volume ou d'un poids en général beaucoup moindre. Aussi peuvent-ils faire à ce fret de retour de grandes facilités. Et pour lui permettre d'arriver en Angleterre, ils sont disposés à faire sur leurs navires, nous le savons, toutes les transformations et toutes les améliorations nécessaires.

Mais l'invention du savant allemand a eu une autre répercussion sociale plus curieuse encore. En permettant la création de ces beurreries, et, par conséquent, la réunion sur un même point de quantités considérables de petit-lait, elle a rendu possible le traitement *industriel* de ce petit-lait. On en extrait aujourd'hui une matière très intéressante, *la caséine*.

Avec les progrès actuels de la chimie et de l'industrie moderne, on peut dire, presque sans paradoxe, que le beurre est susceptible de devenir un simple sous-produit du lait : il semble devoir se passer dans sa fabrication le même phénomène que dans celle du gaz d'éclairage. Considéré d'abord comme produit principal, il a vu peu à peu les compagnies estimer presque autant que lui ses sous-produits, huiles lourdes, goudrons, etc... Et en Saintonge, dans une grève originale des consommateurs de gaz, il

1. Cette transformation est tout à l'honneur de l'Association centrale, mais elle donne une bien piètre idée du chemin de fer de l'État, qui n'a pas eu l'initiative de faire la chose elle-même, et qui s'est bornée à permettre que l'on transformât ses wagons! C'est déjà quelque chose!

nous a été donné de voir la compagnie pour ne pas interrompre la fabrication de ses sous-produits, ouvrir négligemment chaque soir, au grand air, les robinets de ses gazomètres, que n'épuisaient plus ses consommateurs ordinaires.

Autrefois les beurreries vendaient leur petit-lait à des porchers, qui installaient à côté un élevage de porcs pour le faire consommer en nature. Certaines beurreries, plus particulièrement dans les Deux-Sèvres, retournaient le petit-lait à leurs adhérents proportionnellement au lait fourni. Mais ce système est onéreux et complique beaucoup le service des ramasseurs de lait. Il ne s'est pas généralisé, et il ne se développera pas, maintenant que les laiteries trouvent à retirer de leur petit-lait un produit très riche, la *caséine*.

La caséine ou galatithe (pierre de lait) est employée, à l'heure actuelle, par l'industrie, aux usages les plus variés :

Elle remplace très avantageusement le celluloïde, car elle a sur lui l'énorme avantage de n'être pas inflammable et elle est aussi facile à travailler. On en fait des boules de billards, des isolateurs télégraphiques ou téléphoniques, les innombrables variétés de coupe-papiers, de porte-plumes, d'épingles à cheveux, de peignes, etc., imitant, à s'y méprendre, l'écaille. On l'emploie aussi dans la fabrication des papiers de luxe. A peine connue, tout le monde en veut. Même il est question de son application à l'alimentation, et la caséine alimentaire serait encore plus intéressante que la caséine industrielle.

Enfin, de ce qui reste du petit-lait, une fois la caséine extraite, on tirerait un autre produit, encore mystérieux, fort cher, le *sucre de lait*.

Actuellement l'Allemagne est le principal marché de la caséine. Aussi la première usine fondée en France l'a-t-elle été, à Surgères (Charente-Inférieure), par un Allemand. Elle existe toujours. Depuis, deux autres usines, l'une à Taillebourg (Charente-Inférieure), l'autre à Baignes (Charente) ont été créées par des Français, MM. Ricard et Riche. Enfin, on annonce l'installation, en Aunis, d'une autre usine de caséine.

Évidemment, il est trop tôt pour juger l'avenir de cette in-

dustrie si récente. Mais on peut prévoir qu'elle aura une grosse importance pour le pays. Or, seules, les beurreries coopératives l'ont rendu possible, en réunissant, en un point donné, de grosses quantités de petit-lait pouvant être vendues à bon marché. Grâce à elles, l'agriculture se trouve bien de plus en plus poussée vers l'industrialisation de ses produits.

Nous pouvons, semble-t-il, terminer cette partie de notre étude sur une vision plus claire et plus sereine de l'avenir.

Sans doute, tout n'est pas parfait encore, nous l'avons montré; mais les progrès qui restent à réaliser, rien ne permet de croire qu'ils ne le seront pas un jour. L'administration intérieure des laiteries s'est améliorée; la fraude, à laquelle peuvent se livrer certains adhérents, est plus sévèrement punie. Le paysan, d'un autre côté, s'avance de plus en plus dans la voie de cette spécialisation, qui est à sa portée et dont il voit les avantages pratiques. Les difficultés croissantes de la culture de la vigne, la hausse de la main-d'œuvre, la baisse par contre des vins et eaux-de-vie, rendent cette culture moins rémunératrice qu'autrefois et incitent de plus en plus le paysan à se livrer à la production du lait.

Certains symptômes nous permettent d'espérer enfin que le moment n'est pas éloigné où l'Association centrale des laiteries comprendra que le marché de Paris ne doit pas être seul envisagé, et que la création d'une usine centrale de malaxage, à l'instar de ce qui existe au Danemark, est possible. Alors, avec un produit de marque constant et quelques sacrifices au début, on atteindra sûrement le marché anglais.

Ce jour-là, un grand pas sera fait, et la Saintonge pourra se trouver, pour un moment, au moins satisfaite. Sans doute, jamais son herbe, même exploitée de cette façon, ne lui donnera les gros produits de la vigne ancienne. Jamais même, la sécheresse de ses pâturages d'été ne lui permettra d'atteindre à ce point de vue le Danemark ou la Normandie. Une vache saintongeaise[1] donne en moyenne seulement de 8 à 12 li-

1. Il est vrai que le lait, en Saintonge, paraît plus riche en beurre qu'en Normandie.

tres de lait par jour, la moitié à peu près de ce que fournit la normande presque sans soins ni travail accessoire. Mais la fixité et la permanence des produits de l'herbe contribuera, dans une très large mesure, à assurer une bonne économie rurale. Elle permettra d'attendre les bonnes années, de passer sans trop de peine les mauvaises, celles où, pour une raison ou une autre, la vigne si susceptible n'aura pas réussi. Elle va plus profondément encore lancer notre paysan dans la voie de la spécialisation agricole, en le forçant à suppléer par les plantes sarclées, betteraves, choux, pommes de terre, légumineuses hâtives, à l'insuffisance de ses prairies.

Et cette énorme transformation, dont certaines conséquences industrielles, puis économiques, encore à leurs débuts, sont incalculables, ont été amenés, par ce tout petit fait du lieu, que nous vérifions à chaque instant au cours de cette étude : cette voie navigable, si modeste, mais si importante cependant, amenant par le commerce la spécialisation dans la culture, partant cette diffusion de l'esprit commercial qui a fait du Saintongeais un paysan si différent des autres. Ce n'est point un effet du pur hasard, évidemment, que les beurreries coopératives soient nées sur ce point de la France que rien ne désignait particulièrement pour cela.

Si ce mouvement n'était point le résultat des causes que nous indiquons, il se serait évidemment produit en *Bretagne* ou en *Normandie* dans des pays vraiment favorisés pour la récolte de l'herbe et la fabrication du beurre. N'est-il pas amusant de noter, en passant, que c'était dans l'intérêt de ces pays qu'on envoyait au Danemark, il y a quelques années, des missions officielles, étudier le fonctionnement des beurreries coopératives, missions dont seule la Saintonge, à qui personne n'avait songé, trouvait moyen de profiter.

VII

LA VIGNE NOUVELLE

La Reconstitution du vignoble. — Notre tâche a été relativement facile, quand nous avons voulu nous rendre compte de la reconstitution du vignoble en Saintonge. Comme le phylloxera avait amené une disparition presque complète de la vigne, il nous a suffi de noter les divers points où apparurent les premières plantations, et d'étudier ensuite d'un peu plus près le caractère de leurs propriétaires. Ainsi nous pouvions savoir, avec aussi peu de chances d'erreurs que possible, comment et sous quelles influences cette reconstitution s'opérait.

Et immédiatement nous remarquâmes que deux influences principales étaient à considérer : la première, celle de certains patrons agricoles; la deuxième, celle des patrons commerçants.

Une autre constatation s'imposait également aussitôt à nous, c'est que, cette reconstitution, relativement facile dans la région des petits plateaux, se heurtait au contraire, dans celle des petits coteaux calcaires, à des difficultés telles qu'il semblait vraiment que, sauf pour les grands crus, elle aurait toujours un caractère un peu artificiel. C'était une interversion complète de l'ancienne économie rurale, au point de vue de la culture de la vigne.

Nous n'avons pas cru faire une découverte bien sensationnelle, quand nous nous sommes aperçus que les premiers essais de reconstitution avaient été tentés par de grands propriétaires.

Cela est tout naturel en soi. A peine pourrait-on se demander comment il en fut ainsi dans ce pays, avec le régime de propriété que nous connaissons.

Sans doute la Saintonge est un pays de petite culture. Mais il n'en existait pas moins, comme dans tous les pays similaires, sous la forme sporadique, disséminées dans chaque canton, quelques exploitations importantes ayant réussi à résister au morcellement général. Il se trouvait donc encore un certain nombre de propriétaires riches, trop isolés pour encadrer solidement le type, mais capables cependant de tenter les premiers essais de reconstitution. Ils comprenaient l'avenir de la Vigne, surtout de celles qui donneraient les premiers produits, et ils ne devaient pas reculer devant cette espèce d'apostolat si fréquent en culture, qui pousse le propriétaire rural à travailler, même sans être sûr de la réussite.

A eux vinrent se joindre assez vite des gens enrichis par les carrières libérales, le commerce ou l'industrie. Banquiers, notaires, médecins, commerçants, petits boutiquiers même des villes voisines, virent dans ces propriétés que l'on donnait à vil prix dans les premières années de crise, un excellent placement d'argent. L'hectare de terre ne valut guère plus de 500 francs pendant longtemps, et il n'a pas encore beaucoup remonté. Puis, peu à peu, ils se mirent, eux aussi, à reconstituer les vignobles de leurs propriétés.

Évidemment ce n'est pas un cas bien nouveau que celui de gens enrichis par un métier urbain, achetant un domaine à la campagne pour s'y retirer. De tout temps et en tous pays, on les voit avides de l'espèce de considération qui s'attache à la propriété rurale. Mais ce qui est moins fréquent, c'est qu'ils réussissent à diriger leur exploitation foncière, *avec succès*, tout en continuant l'exercice de leur profession. Ils résolurent ici ce difficile problème de la façon suivante. L'exploitation était divisée en deux parties : l'une, la plus importante comme étendue, louée à un fermier qui s'y livrait à la culture intégrale ; l'autre, ne comprenant que les vignes, mise en valeur par des domestiques. Avec cette spécialisation, la surveillance qu'ils exerçaient

d'un peu haut, souvent même d'un peu loin, était suffisante.

A ces deux influences, il faut en joindre une troisième, celle des commerçants d'eaux-de-vie, qui s'est exercée soit directement, soit indirectement.

Les commerçants ont agi directement en reconstituant eux-mêmes les propriétés qu'ils possédaient ou qu'ils achetèrent alors ; à ce point de vue, ils pourraient être classés dans le premier groupe. Indirectement en installant à la campagne des agents chargés de la distillation des vins. La plupart de ces agents, possédant déjà des exploitations agricoles, purent, grâce aux bénéfices considérables que leur procura ces nouvelles fonctions, agrandir considérablement leurs vignobles.

Mais l'influence la plus importante de nos commerçants, bien que moins apparente peut-être, fut de continuer d'assurer les débouchés, et de donner dès le début, aux viticulteurs, l'assurance qu'ils pouvaient replanter leurs vignobles en toute sécurité, que leurs produits trouveraient des prix très rémunérateurs. Et effectivement, pendant les premières années, les vins acquirent de grosses plus-values. La barrique de vin blanc ordinaire, qui valait de 20 à 25 francs, atteignit souvent 100 francs.

Les explications que nous avons déjà données sur les commerçants d'eau-de-vie de ce pays-ci, vont nous permettre de comprendre comment ils ont pu réussir dans la tâche que nous venons d'indiquer.

Au moment du phylloxera, leur commerce était en pleine activité.

Depuis 1860, favorisé par les nouveaux moyens de transports qui commençaient à se développer, favorisé aussi par les traités de commerce conclus par le second Empire, il avait plus que doublé.

Dans la période antérieure, l'*exportation* avait varié de 150 à 200.000 hectolitres d'eau-de-vie par an.

En 1863,	elle atteint	320.641	hectolitres
En 1864	—	340.182	—
En 1865	—	421.336	—

Un fléchissement important se produit pendant les années 1870-71, et celles qui suivirent :

En 1872, elle atteint 174.741 hectolitres seulement.

Mais le commerce se relève bientôt.

En 1875, il est revenu	à	385.580	hectolitres.
En 1878	—	433.660	—
En 1879	—	478.382	—

Ce dernier chiffre est le plus fort qui ait été jamais atteint. Et cependant, dès cette époque, le phylloxera avait détruit une grande partie du vignoble, et la production va bientôt descendre à quelques centaines de mille hectolitres, au lieu des millions d'hectolitres récoltés jadis.

Le commerce ne diminuera pas cependant dans les mêmes proportions puisque, de 1881 à 1890, l'exportation se maintient entre 222.880 hectolitres et 380.769 hectolitres.

Quels procédés ont donc employé les commerçants charentais?

Pour faire face aux opérations courantes, la plupart d'entre eux, les grands surtout, avaient en magasin, nous l'avons vu, des stocks considérables d'eaux-de-vie. D'un autre côté, chez les vignerons, il y en avait aussi de grandes quantités. Les toits noircis des chais en étaient la preuve. Quelques années de répit étaient donc assurées. On commença tout naturellement par restreindre les envois. Beaucoup de commerçants expédiaient leurs eaux-de-vie en futailles, et dans certains pays, en Angleterre par exemple, on spéculait sur la mise en bouteille. Ils diminuèrent ces envois en fûts pour les remplacer, autant que possible, par des envois en bouteilles. Le produit exporté était moins considérable; mais, en revanche, il avait plus de valeur, puisqu'il était immédiatement propre à la consommation. L'Angleterre ne put plus faire de bénéfice sur la mise en bouteilles. Enfin, il faut bien l'avouer — mais qui se sentira la force de les

1. Ces chiffres sont empruntés à l'ouvrage de M. Ravaz et Vivier, *Le pays de Cognac* (Coquemard, Angoulême).

en trop blâmer? — ils firent des coupages avec des alcools industriels. Les vieilles eaux-de-vie servaient à donner le ton et l'arome aux mélanges nouveaux. Somme toute, il ne faut pas l'oublier, c'était pour eux et pour le pays une question capitale. Il fallait, coûte que coûte, maintenir les débouchés, ne pas laisser désapprendre aux buveurs d'eaux-de-vie des deux mondes le nom de Cognac, ne pas laisser désapprendre non plus aux steamers anglais l'entrée de la Charente.

Mais tout cela n'était qu'expédients, à peine bons pour quelques années, expédients d'ailleurs dangereux, car ils pouvaient nuire au bon renom de la Saintonge. Comment résoudre la question dans l'avenir? La difficulté était double : produire du vin, le distiller ensuite. Nous savons que nos commerçants étaient assez peu aptes à résoudre la première difficulté. Ce n'était pas leur rôle non plus du reste ; aussi leurs efforts portèrent presque uniquement sur la distillation.

Après la ruine de ces propriétaires aisés, distillant eux-mêmes, de ces « bouilleurs de crus » dont on parle tant, il restait quelques vignerons disséminés un peu partout, suivant le hasard du sol et le caprice du phylloxera. Les plus intelligents et les plus capables d'entre eux, se rendant compte de l'énorme besoin d'eaux-de-vie qu'allait avoir le commerce, se mirent à agrandir leurs distilleries. Ils achetèrent à leurs voisins le peu de vin qu'ils récoltaient encore, et qui n'était plus suffisant pour leur permettre de le distiller avec profit, comme autrefois. C'était le premier pas vers la centralisation, qui devait arriver, à un moment donné, à un point extrême.

Ils étaient peu nombreux. D'un autre côté, les commerçants, pressés d'eaux-de-vie, les leur payaient à peu près le prix qu'ils en demandaient. Aussi la plupart d'entre eux s'enrichirent-ils rapidement, trop rapidement même pour que l'on ne fût pas amené à penser que l'alcool industriel y était pour quelque chose. Les commerçants ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils étaient trompés. Les eaux-de-vie, qui semblaient bonnes au début (il est difficile de juger une eau-de-vie nouvelle) ne répondaient point ensuite, et pour cause, à ce qu'on était en droit d'en at-

tendre. Alors les grosses maisons résolurent de distiller, pour leur propre compte, ce qu'elles n'avaient jamais été encore obligées de faire. L'abondance du vin, et l'habitude du propriétaire de garder longtemps son produit chez lui, avaient jusqu'à ces derniers temps rendu les fraudes inutiles ou impossibles. Elles ne voulurent pas joindre à leur maison de commerce une distillerie. Cette industrie n'est guère urbaine ; puis, le vin étant lourd à transporter, il y a avantage à le transformer sur place. Elles choisirent, sur certains points de la Saintonge, ceux de ces « bouilleurs de crus » qui leur parurent présenter des qualités suffisantes d'intelligence et d'honnêteté, et leur fournirent les capitaux nécessaires pour augmenter les anciennes « brûleries ».

Le brûleur est devenu un employé, mais un très grand employé, à qui on laisse la plus grande initiative et la plus grande indépendance. Le patron fixe la quantité de vin que l'on distillera, et le prix auquel on l'achètera, puis il ne s'occupe plus que de recevoir dans ses chais, quelques mois après, l'eau-de-vie qui doit présenter telles et telles qualités. A l'employé de faire les achats, de surveiller la distillation. Pour toutes ces opérations, il reçoit une certaine somme fixée à l'avance, par hectolitre d'eau-de-vie distillée. Dans un instant nous ferons visiter à nos lecteurs une de ces distilleries. Il verront, de modestes qu'elles étaient à l'origine, ce qu'elles sont devenues. Les directeurs, gros personnages dans le pays, ont joint en général à leur exploitation industrielle une exploitation agricole. Ils ont agrandi leurs anciens vignobles, cause première de leur prospérité actuelle, et ils ne leur ont pas ménagé les capitaux. Aussi ont-ils été, en beaucoup d'endroits, à la tête du mouvement de reconstitution. Ils ne sont pas, comme leurs patrons, séparés de la vigne par leur métier ; ils l'ont toujours connue et leurs efforts se reportent tout naturellement sur elle. De sorte que, si les commerçants n'ont pas, cette fois encore, coopéré directement à la solution de la crise, ils ont exercé sur cette solution une influence spéciale par leurs agents, et ce n'est pas la moindre.

Toutes les maisons n'avaient pas de ressources suffisantes pour avoir leurs distillateurs. Les unes s'approvisionnèrent à quelques bouilleurs devenus plus prudents depuis le nouveau système employé par les grandes marques. D'autres commerçants — il y en a même des exemples assez nombreux, à Saintes notamment — mis en contact avec la culture pour des raisons particulières, augmentèrent leurs vignobles, puis distillèrent leurs vins et ceux de leurs voisins. Une grande scission venait de se produire entre producteur et distillateur, et pendant quelques années les commerçants ne vendront presque plus que de l'eau-de-vie fabriquée sous leur surveillance.

Mais ces influences, si elles ont fini par s'exercer efficacement, l'ont fait assez lentement. On s'en aperçoit quand on compare la reconstitution de la vigne en Saintonge et dans le Bordelais, et il est nécessaire de le faire. pour mettre en lumière la différence entre les commerçants dans les deux pays et le rôle de la vigne.

Dans le Bordelais, la culture de la vigne en vue de la production des vins fins, a développé le type du grand propriétaire, très riche, possédant un grand fonds de réserve et apte à surmonter les crises[1]. Aussi la reconstitution a-t-elle été plus rapide qu'en Saintonge.

Cependant il faut bien le reconnaître, pour toute une partie de la Saintonge, la difficulté naturelle inhérente à toute reconstitution, se compliquait d'une question tout à fait particulière. L'extraordinaire teneur en calcaire des coteaux (certains vont jusqu'à 80 %), fit naître la fameuse question *de l'adaptation des vignes américaines au terrain calcaire;* question passionnante qui fit couler des flots d'encre dans les revues spéciales, et fut longtemps, pour la viticulture, ce que la quadrature du cercle est pour les mathématiques. Or, cette région que nous avons appelée région des Petits Coteaux, était précisément celle qui donnait autrefois les produits les plus estimés. La so-

1. Voir, sur ce point, les quelques indications que nous avons données dans la *Sc. soc.*, t. XXX, p. 534, et Paul Descamps, *Les Populations viticoles*, p. 26 et s., fasc. n° 37.

lution était donc décisive pour la prospérité du pays. Malheureusement, la formation sociale des habitants la rendait plus difficile encore. Là, en effet, la culture de la vigne avait amené un morcellement extraordinaire du sol. Là vivait ce petit paysan que nous avons montré sans résistance contre le phylloxera, incapable de se retourner, de se sortir facilement d'affaire. A une difficulté géologique plus grande venait se joindre une incapacité sociale plus considérable. C'était vraiment jouer deux fois de malheur.

Jusqu'à ces dernières années, du reste, on douta de la possibilité de planter ces terrains. Sans avoir fait de viticulture, tout le monde sait que le principe de la reconstitution est basé sur l'immunité au phylloxera des cépages américains. En général, sauf dans certaines contrées où les hybrides de vignes françaises et américaines donnent de bons résultats, on plante une vigne américaine sur laquelle on a greffé une vigne française. On a ainsi un plan résistant à la maladie et dont les fruits ont sensiblement le même goût que ceux des anciens cépages français. On renonce de plus en plus aux plants américains directs, dont le produit n'aurait plus le bouquet des anciens vins français.

Eh bien! les espèces américaines alors connues et qui donnaient les meilleurs résultats, soit dans le Midi, soit dans le Bordelais, soit même dans la région des Petits Plateaux, étaient atteints ici de la chlorose. Dès la deuxième pousse, les feuilles pâlissent, se décolorent, tombent, et la plante meurt lentement. Il faut attribuer, paraît-il, cette maladie à un excès dans le sol de carbonate de chaux.

Les échecs retentissants qui accueillirent les tentatives sérieuses que l'on fit entre 1880 et 1885, n'étaient pas de nature à beaucoup encourager nos Saintongeais déjà bien affaiblis, et n'ayant pas surtout la possibilité pécuniaire de se livrer à des études infructueuses. Il fallait faire des essais personnels, particuliers. Il ne suffisait plus de se mettre, comme on l'avait fait jusqu'alors, à la remorque du Bordelais. Or, l'on conçoit que, dans une région éprouvée comme celle-ci, les viticulteurs capables de ces efforts ne devaient pas se compter par centaines.

Il y en eut cependant. Dès les années 1880 et 1883, M. A. Verneuil, — un nom célèbre dans les annales de la viticulture saintongeaise, et à qui celle-ci doit énormément, — avait fait des expériences décisives, et proclamé l'échec dans les terrains calcaires des plants américains connus. Ce ne fut pourtant qu'en 1886, et sur sa proposition, que le *Conseil central d'études et de vigilance de la Charente-Inférieure,* réuni sous la présidence de M. le docteur Menudier, émit le vœu d'envoyer une mission en Amérique rechercher si, parmi les espèces américaines, il ne s'en trouverait pas une, susceptible de s'acclimater dans les terrains calcaires de la Saintonge. L'État, le département et quelques sociétés d'agriculture se cotisèrent pour faire face aux frais de l'expédition, qui fut confiée à M. Viala, professeur de viticulture à l'École de Montpellier. Il partit en 1887, et, après avoir parcouru infructueusement une partie de l'Amérique, il finit par découvrir au fond du Texas, dans des terrains calcaires, « bien plus infertiles que les plus mauvais sols des Charentes[1] », des vignes très vertes cependant, appartenant à la variété du Berlandieri. Il en recueillit précieusement quelques pieds, ainsi que de quelques autres espèces trouvées dans des terrains analogues, et qui théoriquement lui semblaient de nature à résoudre le problème. Il fallait maintenant faire la contre-partie, les soumettre à *une expérience pratique*, voir comment ils se comporteraient en Saintonge, quels seraient aussi, parmi eux, ceux qui donneraient les meilleurs résultats. La science avait fait tout ce qu'elle pouvait faire : aux agriculteurs de se prononcer.

Quelques grands propriétaires se mirent méthodiquement à l'œuvre. Possesseurs de grosses fortunes, doués de capacités particulières, soit au point de vue scientifique, soit au point de vue cultural, ils commencèrent leurs expériences, en notant minutieusement les conditions dans lesquelles ils les tentaient. La nature du sol fut soigneusement analysée, plusieurs fois même pour un même morceau de terre, car souvent les différences

1. Viala, *Une Mission viticole en Amérique.*

considérables de calcaire que l'on y trouve, expliquent, pour une même plantation, la différence des résultats. Chaque variété de vigne eut son registre, chaque cep sa fiche, où furent marquées la façon dont ils se comportaient, et leur résistance aux diverses maladies. Dans des revues spéciales, chacun rendit compte de ses tentatives en ayant soin de le faire d'une façon pratique, en se défendant des généralisations hâtives, en disant que, dans tel terrain, tel plant avait donné tels résultats, mais se gardant bien d'en proclamer la supériorité absolue. Il y eut bien des échecs, bien des désillusions, avant d'arriver au succès final. Citons quelques-uns de ces champs d'expériences qui ont fait le plus grand honneur à leurs propriétaires. Les principaux sont ceux de M. D. Bethmont à la Grève, de M. Verneuil à Cozes, de M. Dufaure à Vizelles, de M. Dampierre à la Grolière, de M. Jumière à Hiersac, de M. Pelletan à Juillac, de M. Cousin au Vivier, de M. le docteur Larquier à Archiac, de M. Couderc à Tout-Blanc, de M. Brisson aux environs de Cognac, etc. Si l'on veut se rendre compte, de plus près, du soin et de la patience de ces propriétaires, ou mieux de la science avec laquelle ils se sont acquittés de ce que certains considéraient comme un devoir social, il faut feuilleter les revues spéciales, notamment la *Revue de viticulture*, dans lesquelles ils ont consigné les résultats de leurs travaux. Ils faut lire aussi le rapport présenté à la Société d'Agriculture par M. Prosper Gervais sur cette fameuse question. Il est allé, dit-il dans sa préface, « chercher dans les faits qui sont nos maîtres à tous, les leçons de choses où réside la vérité ». Et, cette leçon de choses, il nous la donne sous la forme de petites monographies des exploitations du Centre, du Midi et de l'Ouest, dont les propriétaires se sont attachés à chercher la solution de cette grave difficulté. Nous n'avons pas à entrer dans l'étude des questions de technique culturale qu'il aborde. Il nous suffit de savoir que ce Berlandieri apporté du fond du Texas était le porte-greffe tant désiré des Saintongeais. Il nous suffit d'avoir montré que des gens s'étaient trouvés capables d'avoir tenté l'expérience, de savoir qu'ils ont réussi, et aussi de savoir quels étaient ces gens. Mais nous de-

vons dire combien de sympathie et de réelle admiration ces lectures nous ont inspiré à l'égard de ces personnes qui, sans grand espoir de réussite, au début, ni surtout de réussite pécuniaire, ne s'en sont pas moins courageusement mis à l'œuvre. On y puise une certaine confiance dans l'avenir de ce type saintongeais, qu'on est tenté, de prime abord, de juger un peu trop sévèrement peut-être. Certainement nous n'avons jamais eu, dans le courant de cette étude, à lui reprocher de manquer d'intelligence. Le paysan y est en général plus affiné, plus ouvert aux nouveautés que dans la plupart des provinces : la création des laiteries coopératives, leur développement inespéré, et aussi celui d'une foule d'autres associations, le prouvent surabondamment.

Mais est-il possible de ne pas lui reconnaître un amour *immodéré de ses aises, une réelle mollesse* qui l'éloigne du travail intense, de la culture par exemple? Évidemment non. L'échec agricole que nous avons signalé dans un de nos précédents articles était trop caractérisé pour nous le permettre. Mais il nous est agréable de voir que, sous la pression de besoins particuliers, cela n'empêche pas le type d'être capable, du moins en la personne de ses représentants les plus élevés, de faire un certain effort et surtout de le faire intelligemment. Nous montrerons que, somme toute, et malgré des difficultés considérables, le Saintongeais n'a pas mis trop longtemps à reconstituer ses vignobles. On le jugera mieux, quand le phylloxera, poursuivant ses ravages, aura atteint les vignobles jusqu'ici épargnés.

Malheureusement, dans la région qui nous occupe, l'exemple des grands propriétaires n'a pas été beaucoup suivi. On considère encore leur réussite comme peu pratique, et n'étant pas surtout à la portée de tout le monde. Aussi la reconstitution ne s'y présente-t-elle guère que sous la forme de quelques beaux vignobles faisant le plus grand honneur à leurs propriétaires, mais témoignant trop vivement, par contraste avec la pauvreté d'alentour, du peu de capacité des populations environnantes. « Au milieu des terres en friches abandonnées depuis que le phylloxera y a détruit les vignobles si renommées jadis, Tout Blanc (c'est le

nom d'une de ces propriétés) apparaît comme une véritable oasis au milieu d'un désert désolé. C'est si beau dans son ensemble, que nous nous demandons tous si la reconstitution en terres de Champagne (terrains calcaires) était vraiment aussi difficile qu'on s'est plu à le dire[1]. »

Comme on le voit, il n'est pas possible de mieux saisir sur le vif le rôle de ces grands propriétaires. On sent bien que c'est à eux, et à eux seuls, en Saintonge comme dans le Bordelais, que l'on doit le retour des vignes. Nous avons cité les noms de quelques-uns, il y a un instant. La liste n'en était pas longue; mais, malheureusement, il y a cinq ou six ans, pour qu'elle fût complète, point n'aurait été besoin d'y ajouter beaucoup de personnes. Actuellement, le mouvement gagne de proche en proche, et les moyens propriétaires commencent à s'y mettre. Ils comprennent la vérité de ce qu'écrivait dernièrement l'éminent viticulteur charentais, M. Verneuil, dans la *Revue de viticulture* : « Ceux qui attendront encore cinq ou dix ans pour planter des vignes feront probablement des vignes plus belles que les nôtres, plus régulières : ils pourront écarter, en se basant sur notre expérience, certains porte-greffes que nous aurons employés ; mais en raison de la baisse certaine du prix des vins, leur réussite, c'est-à-dire leur bénéfice, sera, je le crains, moindre que celui que l'on peut obtenir en plantant dès aujourd'hui les meilleurs franco-américains. » Quand le petit paysan qui domine ici aura-t-il les ressources suffisantes pour reconstituer ses lopins de terre ; quand les porte-greffes seront-ils devenus assez bon marché pour qu'il puisse s'en procurer facilement? C'est ce qu'il est difficile d'indiquer.

La reconstitution se fera-t-elle même jamais dans la plupart des terrains exclusivement calcaires, c'est-à-dire sur les coteaux où régnait autrefois presque complètement la vigne? on peut en douter, sauf pour les grands crus, etc... En effet, les difficultés de l'exploitation, et les faibles rendements dans ces terrains, rendent l'opération peu rémunératrice.

1. Degrolly, *Excursions dans les champs d'expériences des Charentes et du Midi.*

Sans doute la reconstitution est théoriquement possible, on arrive à faire *résister* la vigne, mais le mot seul indique combien la chose est artificielle. Aussi, depuis cinq ou six ans, la situation n'a-t-elle guère changé, et la mévente de ces derniers temps est loin d'avoir encouragé le paysan à aller dans ce sens. Sans la proximité de la vallée de la Charente qui a permis en général, aux habitants des coteaux, l'établissement de *beurreries coopératives*, la situation du paysan serait tout à fait misérable. Il faut chercher évidemment quelque autre spécialisation pouvant s'allier aux beurreries, là où elles existent, ou les remplacer dans le cas contraire. Le mouton paraît indiqué, en beaucoup d'endroits. Il en est de même des produits de la basse-cour, œufs et poules principalement, malgré les inconvénients des villages à banlieue morcelée, type normal de l'habitat, dans cette région, et où les volatiles sont une source perpétuelle de querelle entre voisins. Les mêmes inconvénients ne sont point à craindre, avec les arbres fruitiers et certains légumes ou fruits cultivés comme primeurs, et qui réussissent heureusement très bien. Tout un coin de Saintonge, Chaniers, aux environs de Saintes, est consacré aux petits pois et aux fraises, expédiés principalement sur Nantes et Bordeaux.

En revanche, la reconstitution est presque entièrement terminée dans la région des petits plateaux. La vigne y occupe même une place plus considérable qu'autrefois. La nature du sol, et du sous-sol, rendait cette reconstitution plus facile à réaliser. Aussi est-ce cette région qui fournit la plus grande partie des 3 millions d'hectolitres que produit actuellement le pays, en moyenne. La proportion de la vigne dans les deux régions est donc exactement le contraire de ce qu'elle était autrefois, et il est vraisemblable que l'équilibre ne se rétablira pas, nous avons dit pourquoi.

Il est nécessaire que nous donnions quelques détails sur les procédés employés pour la création de ces vignobles nouveaux. Cela a d'autant plus d'intérêt que ces procédés tendent à se généraliser de plus en plus, quel que soit le terrain à planter, non seulement en Saintonge, mais ailleurs. En Armagnac, par

exemple, où le phylloxera a détruit, avec une rapidité surprenante, les vignobles affaiblis par une série de maladies cryptogamiques, on a usé, fort de l'expérience de la Saintonge, des mêmes plants américains et des mêmes systèmes de culture. On a affaire en effet, aux mêmes terrains calcaires. Il en est de même, dans l'Yonne et la Champagne, où les ravages de l'insecte américain se sont fait si vivement sentir également.

La première opération consiste à préparer le sol. Elle est loin d'être aussi simple qu'autrefois. Jadis un simple labour suffisait; maintenant c'est un véritable défonçage. A l'aide d'une machine d'un modèle tout spécial, et extrêmement puissante, on fouille le sol aussi profondément que possible. Le champ d'action de cette machine, variable suivant les terrains, va de 50 à 70 centimètres. Elle est mue à l'aide d'un câble métallique venant s'enrouler sur un treuil actionné par la vapeur. Dans quelques exploitations plus modestes, le treuil est mis en mouvement par un manège de bœufs. On attache aujourd'hui la plus grande importance à ces travaux qui hâtent beaucoup la fructification des vignes. On transporte avec grand soin, à l'aide de wagonnets roulant sur rails, la terre qui, sous l'action du labourage, a une tendance à s'accumuler aux extrémités des champs. D'une manière générale, le plant américain exige un sol plus riche que l'ancienne vigne française ; aussi, par tous les moyens, essaie-t-on de lui donner le plus de terre arable possible. Les petits propriétaires qui hésitent à louer les machines assez coûteuses dont nous parlions tout à l'heure, labourent leurs terrains avec cinq ou six paires de bœufs, mais l'opération ainsi menée est loin de donner les résultats obtenus, avec le premier procédé.

Une fois le sol prêt, on pique les jeunes plants, cépage français greffé sur américain. Tantôt on greffe avant la mise dans le sol, tantôt au contraire on greffe le plant sur place, une fois enraciné. Nous n'entrerons pas dans les détails de ces opérations, pas plus que dans celles du greffage. Ce sont choses techniques, sans intérêt au point de vue qui nous occupe. Nous les signalons simplement à cause de la complication qu'elles entraînent dans la création d'un vignoble. Elles nécessitent en effet des plants

spéciaux, des instruments particuliers, une main-d'œuvre considérable et minutieuse, car le greffage est une opération délicate. Elles exigent enfin une mise de fonds importante, car ces plants spéciaux, notamment les hybrides employés, coûtent cher en général.

La deuxième ou la troisième année, on tend les jeunes vignes sur fils de fer. Des poteaux en bois, piqués de distance en distance et solidement maintenus aux extrémités des rangs par des arcs-boutants, les soutiennent. Aujourd'hui on essaie, surtout dans les pays où le bois est rare, d'employer des poteaux de fer ou de pierre. Le bois s'use vite, en effet, et le remplacement d'un poteau, peu coûteux en lui-même, le devient par la suite des opérations secondaires qu'il entraîne. Un système d'extenseurs mécaniques permet de donner aux fils de fer, rapidement, et dès que le besoin s'en fait sentir, le degré de raideur convenable.

Le nouveau mode de culture des vignes et aussi la particularité des plants américains de fournir des pousses très longues, mais molles et disposées à se coucher sur le sol, ont rendu cette disposition nécessaire.

Autrefois la taille généralement usitée était celle dite *en gobelet*. On laissait une sorte de tronc, le *souchot*, peu élevé au-dessus du sol, et se soutenant parfaitement seul. Les pousses allaient en tout sens. On se contentait, lors de la taille, de les couper très près du cep. L'avantage de cet aménagement était de permettre aux raisins, de recevoir très également l'action du soleil. En les maintenant près du sol, elle les soumettait aussi davantage à la réverbération du soleil sur les cailloux siliceux, très nombreux dans la plupart des vignobles de Saintonge. Des viticulteurs sérieux prétendent que l'on obtenait, de cette façon-là, un vin dont la teneur en alcool était supérieure à celle des produits actuels. En effet, avec le nouveau système, les raisins sont assez élevés au-dessus du sol, et comme les sarments sont couchés le long des fils de fer, sur une même ligne, ceux du dessous ne reçoivent qu'obliquement les rayons du soleil, et pendant une durée moindre par conséquent.

L'inconvénient n'est cependant pas très sérieux. Il est amplement racheté par les avantages de la nouvelle disposition au

point de vue cultural. En effet, avec la taille en gobelet, dès que les pousses avaient acquis quelque résistance, il devenait impossible de faire passer les animaux dans les vignes pour les labourer. Cela n'avait pas une grande importance, à une époque où l'on ne donnait guère à la vigne qu'un labour profond, et où les deux autres façons, assez légères, se faisaient à la main. Il n'en est plus de même aujourd'hui où de fréquents labours sont nécessaires, suivis de hersages répétés. Nos vignobles tendent, de plus en plus, à se rapprocher à ce point de vue de ceux du Bordelais, et nous pourrions en citer beaucoup qui comme entretien, pourraient presque rivaliser avec eux. La disposition des sarments sur fils de fer, ou la fixation de chaque cep à un échalas (système bordelais), rendent seuls ces soins possibles.

Mais cet aménagement sur fils de fer ne va pas sans de fortes dépenses. La main-d'œuvre est considérable, il faut fréquemment vérifier les attaches, redresser les poteaux, les changer, retendre les fils de fer; il y a là un entretien difficile. Il faut ensuite pratiquer deux ou trois fois par an un léger épamprage, rogner les extrémités des sarments pour dégager les raisins, et leur laisser voir le soleil.

Autant de complications qui n'existaient pas autrefois, et cependant, nous ne sommes qu'à la culture proprement dite. Il y a maintenant la défense contre les ennemis, et ils sont nombreux. D'abord il faut *sulfater* en général deux fois l'an, contre le mildew, il faut ensuite *soufrer* contre l'oïdium, enfin on est quelquefois obligé de combattre la cochylis.

Quelques détails sur chacune de ces opérations sont nécessaires pour en faire comprendre l'importance. Le mildew, est une sorte de petit champignon qui s'attaque aux pampres des vignes. Sous son atteinte, elles jaunissent, se dessèchent et tombent. Or, on le sait, les pampres servent autant à préserver le raisin des ardeurs du soleil, qu'à le nourrir. Viennent-elles à disparaître, le raisin, à son tour, ne tarde pas à se dessécher. On lutte heureusement avec plein succès contre cette maladie, avec *la bouillie bordelaise* (est-il besoin d'indiquer que c'est encore un remède que nos Saintongeais ont emprunté à leurs voisins?). Elle se com-

pose d'un mélange de sulfate de cuivre et de chaux. A l'aide d'un pulvérisateur en général porté à dos d'homme, traîné par un cheval dans les exploitations importantes, on asperge soigneusement chaque cep. L'opération est longue et pénible, dispendieuse aussi, car la matière première est chère. Elle est indispensable cependant, d'autant mieux qu'il semble prouvé aujourd'hui que la bouillie bordelaise est également le traitement le plus efficace contre le black-root, un nouvel ennemi de la vigne, encore assez mal connu, qui a surtout sévi jusqu'à aujourd'hui en Armagnac, où l'humidité est plus grande. Ici, dans les années normales, il n'est guère à craindre. Il en est de même de l'oïdium. Ce mot, qui paraît un calembour vengeur de vignerons mauvais latinistes et qui en réalité vient du grec, désigne la forme (petit œuf) d'un champignon spécial, d'une sorte de moisissure qui fait pourrir les raisins. Il ne se développe, du reste, au point de causer des dégâts appréciables, que sous l'influence d'une humidité persistante. Un bon soufrage est, heureusement encore, un remède décisif.

Mais sulfatage et soufrage sont des opérations connues et assurément moins curieuses que la chasse au cochylis, que nous signalions précédemment. Le cochylis est un petit papillon nocturne, d'aspect inoffensif, et de goûts aussi, mais dont la larve a un goût immodéré pour le raisin. Toute graine attaquée est perdue. Ce fut dans les beaux domaines du Bordelais que l'on s'aperçut tout d'abord de ses méfaits. On résolut immédiatement de le combattre et des personnes, vous lisez bien, armées de serpettes, se mirent à parcourir les vignes, examinant chaque cep, enlevant la graine attaquée, et tuant impitoyablement les larves aperçues. On comprend qu'ainsi menée, la lutte n'était pas sérieuse, elle était trop coûteuse et trop difficile pour être efficace. Mais ce n'est pas pour rien que l'imagination méridionale est célèbre. Elle eut l'idée de s'attaquer aux papillons eux-mêmes et comme il ne paraissait pas beaucoup plus pratique de leur faire la chasse avec des papillonnettes, d'autant mieux qu'ils étaient nocturnes, elle eut l'idée ingénieuse d'installer dans les vignes le piège classique auxquels viennent se prendre tous les

papillons nocturnes, la lumière; le falot bordelais était trouvé. Il est intéressant de lire dans les revues spéciales le récit des captures opérées et aussi celui des tentatives infructueuses et même nuisibles. Parmi ces dernières la moins curieuse n'est pas celle arrivée à un riche armateur de Bordeaux. On nous permettra de la raconter en deux mots : M. J... possédait un beau vignoble et ne le voyait point sans peine envahi par le cochylis. Averti par l'exemple de ses voisins dont les modestes falots faisaient, lui disait-on, force victime, il eut l'idée, qu'il croyait habile, d'installer dans ses vignes les appareils d'éclairage très puissants, dont il se servait à bord de ses bateaux. Le résultat dépassa toute espérance. Grâce à la vivacité de la lueur de ses appareils, il captura énormément de papillons, mais le nombre de larves n'en diminuait pas dans ses vignes. Ses appareils jouaient en effet le rôle de phare, et attiraient chez lui les papillons des vignobles voisins. Il dut reconnaître que, suivant le vieux proverbe, le mieux est quelquefois l'ennemi du bien, et revenir aux falots plus simples qu'on employait autour de lui.

Nous avons lu avec plaisir dans la *Revue de viticulture*, du 18 août 1900, les fructueuses chasses au cochylis faites par quelques propriétaires saintongeais.

Si le succès a fini par récompenser l'effort de nos gens, on voit que c'est vraiment justice, car ce dernier trait le prouve, ils n'ont rien négligé pour cela. Heureusement, ces pratiques n'ont pas à s'exercer tous les ans, et aujourd'hui, dans la plupart des vignobles, on se contente de sulfater deux fois, et quelquefois de soufrer, si la température l'exige. Le faible prix de vente rendrait impossible la dépense normale de pareils frais généraux.

La fabrication moderne de l'eau-de-vie. — Mais la vie n'est-elle pas un perpétuel travail, une perpétuelle lutte? A peine cette crise était-elle conjurée, — et les propriétaires pouvaient-ils légitimement espérer tirer un parti avantageux de ces vignes, qui leur avaient donné tant de peine à reconstituer? — qu'une difficulté, plus terrible encore, surgissait à l'horizon : la question de la *mévente des vins* et des eaux-de-vie.

Rien ne sert, en effet, de produire, il faut, surtout et avant tout, vendre.

Or, les doléances des vignerons qui s'élèvent de toutes les parties de la France, et qui, dans le Midi, ont dégénéré en véritable révolution, montrent que la chose n'est pas toujours facile.

Qu'à peine la reconstitution opérée, dans beaucoup de régions, et alors que les débouchés sont restés sensiblement les mêmes, il soit déjà question de mévente, voilà qui n'est pas facile à comprendre.

Et pourtant, il ne faut pas se le dissimuler, même en faisant la part de l'exagération méridionale, la crise est grave, aussi bien dans le Midi que dans le Bordelais. Elle a amené dans ces deux pays une dépréciation des propriétés, au moins égale, sinon supérieure, à celle causée par le phylloxera.

En Saintonge, on se plaint sérieusement, et au moment où nous écrivons ces lignes, il y a plus d'un vigneron qui conserve dans ses chais, convertis en eaux-de-vie, les vins de ces deux ou trois dernières années. Il n'a pas pu vendre son vin, et ses eaux-de-vie ne trouvent pas davantage preneur.

Toutefois, jusqu'à présent, la question ne s'est pas encore posée ici avec autant d'acuité. Ceci nous amène à mettre en lumière une différence qui ne nous paraît pas encore avoir été suffisamment dégagée, en science sociale, entre les pays producteurs d'eaux-de-vie et les pays producteurs de vins. Cette différence permet, pensons-nous, de comprendre pourquoi la mévente est moins grave, dans les premiers pays, que dans les seconds.

Elle tient à ce seul fait que les vins du premier type sont naturellement destinés à être convertis en eaux-de-vie, c'est-à-dire en un produit de *conservation très facile*, et pour ainsi dire *indéfinie,* ayant une grosse valeur, sous un petit volume, avec ce dernier avantage, d'augmenter chaque année régulièrement, mathématiquement, de valeur.

Or, au point de vue qui nous occupe, quelle supériorité sur la plupart des vins de France! Sur les vins ordinaires, de consommation courante, prenons les vins du Midi comme exemple, cela est par trop évident.

Vins de médiocre qualité, ces vins ne sont point susceptibles en général d'être conservés ; ou ils se gâtent, ou ils n'acquièrent pas une plus-value suffisante, pour qu'on ait intérêt à le faire. Pratiquement cela est difficile, car il faudrait un matériel vinaire considérable que n'ont point les propriétaires en général. Loger les récoltes de deux ou trois années, quel vigneron méridional oserait y songer?

On consomme par conséquent ces vins, en général, dans l'année de leur production. C'est donc dans cette année-là qu'il faut les vendre. Autrement c'est le désastre. Proportions gardées, le vigneron se trouve dans la situation de celui qui fait des fruits ou des légumes. La maturité arrivée, il faut vendre ou perdre.

Les régions produisant des vins de luxe, ou de demi-luxe, Bourgogne, Bordelais, Touraine même (la Champagne est un type exceptionnel), se trouvent dans de meilleures conditions. La crise n'opérera pas avec la même intensité. En effet, l'usage est de ne consommer ces vins, que vieux. Le vigneron, mécontent des cours, a toujours la ressource suprême de conserver ses vins. Tout se résoud en une question d'avances. Mais cependant la conservation reste toujours délicate, abondante en surprises désagréables, nécessitant de grands locaux et un matériel vinaire coûteux. L'âge leur donne cependant une plus-value. Leur célébrité leur assure enfin des débouchés plus étendus que les vins ordinaires du Midi, qui ne sortent guère de France.

Mais si cette possibilité de conserver facilement ou avantageusement sa récolte peut, suivant le cas, retarder la crise, la rendre moins aiguë, en permettant aux propriétaires de ne pas jeter sur le marché, en même temps, des produits de même nature, on comprend qu'elle ne la conjure pas définitivement. Il faut finalement en arriver à la vente. Sans doute on pourra mieux en discuter les conditions, en choisir le moment, mais la difficulté n'est que reculée, elle n'est pas résolue.

C'est ce que nous allons voir en examinant la situation de la Saintonge, le pays producteur d'eaux-de-vie par excellence.

Dans les premières années qui suivirent la reconstitution des vignes, la Saintonge, au point de vue spécial qui nous occupe,

ne se trouva pas dans de meilleures conditions que les pays viticoles ordinaires.

A la suite du phylloxera, il s'était produit une transformation complète dans la fabrication de l'eau-de-vie. Le type du bouilleur de cru avait disparu, remplacé, nous l'avons montré, par des bouilleurs de profession à la solde en général des commerçants. Ne distillant plus son vin, notre vigneron se trouvait dans la situation du vigneron simple producteur de vin.

Quelques détails sur ces usines vont permettre de comprendre, comment, après avoir monopolisé en fait la vente des eaux-de-vie, le commerce avait presque monopolisé aussi la fabrication elle-même, et imposé ses prix au producteur de vin. Nous montrerons enfin comment ce dernier ne réussira à résister que par un retour à l'ancien système des bouilleurs de crus.

Il y a eu, dans ces dernières années, en Saintonge, une évolution extrêmement rapide des phénomènes sociaux, et cela est fort intéressant à noter.

On va voir, dans l'espace d'une dizaine d'années à peine, l'ancien type du vigneron bouilleur de cru disparaître. Il redevient un vigneron ordinaire, vendant son vin à des distillateurs, opérant en grand atelier. Puis ce vigneron ordinaire, devant les bas prix que lui offrent les commerçants de son vin, et ses difficultés avec eux, va retourner au type du bouilleur de cru, à l'ancien type, c'est-à-dire distillera, sans se soumettre à exercice de la régie. Puis finalement, ce qui est plus curieux, ce vigneron si individualiste demandera de lui-même la surveillance de cette administration, pour que ses produits puissent bénéficier de l'acquit blanc. De sorte qu'actuellement, toute une partie des vignerons saintongeais (la distillation est libre) ne sont plus de véritables bouilleurs de crus, dans l'acception ordinaire du mot.

Nous avons expliqué, il y a un instant, à la suite de quels mécomptes sur la qualité des eaux-de-vie fournies le commerce avait été amené, les réserves des propriétaires s'épuisant rapidement, à faire distiller pour son propre compte. C'était une transformation complète des anciens procédés commerciaux,

transformation pouvant avoir une répercussion sociale considérable sur le type, par la suppression de ce qui lui avait donné en grande partie ses caractères spéciaux : *l'opération de la distillerie*. Ce nouveau mode de faire allait avoir une grosse influence aussi sur la marche des maisons de commerce, en les obligeant à enfler démesurément leurs stocks déjà considérables. En effet, au lieu d'acheter au propriétaire des eaux-de-vie déjà vieilles, susceptibles d'être livrées à la consommation, elles vont s'encombrer d'eaux-de-vie nouvelles, qu'elles devront conserver de nombreuses années. Tout cela aura des conséquences importantes, mais, avant de les dégager, présentons, avec une de ces grandes distilleries, la fabrication nouvelle de l'eau-de-vie.

La distillerie, étudiée par nous comme type, fonctionne pour le compte de la maison Hennessy, une des plus importantes de Cognac. Elle est dirigée par M. C. M... que nous avons déjà rencontré comme président de la laiterie coopérative de P... et qui a été un des premiers à reconstituer ses vignobles.

Cette distillerie est située à P., petite commune de l'arrondissement de Saintes; grâce à l'amabilité de son directeur, nous avons pu nous rendre exactement compte de son fonctionnement.

Elle est établie à la place d'une « brûlerie » ; on nommait ainsi, on se le rappelle, les anciennes distilleries, mais on ne reconnaîtrait point la modeste installation de jadis dans la véritable usine actuelle, dont les hauts tuyaux, laissant échapper une épaisse fumée de houille, surprennent fort dans ce pays si peu industrialisé.

Nous pénétrons dans un vaste jardin anglais : à droite une maison de maître spacieuse et confortable, nous avons pu nous en apercevoir, comprenant les bureaux avec le *téléphone*. A gauche les constructions, où est installée la distillerie proprement dite. C'est elle qui nous attire de suite. M. C... veut bien nous y servir de guide.

Le travail, du reste, bat son plein. Des charrettes de toutes formes, attelées de bœufs ou de chevaux, apportent le vin et on est en train de le décharger :

« Voici, nous dit M. C..., la première partie de mon installation :

le chai où l'on dépose provisoirement le vin. Il est fort vaste, comme vous voyez, et aménagé de façon à être plus élevé que mes chaudières. Au contraire, il est à peu près au niveau des charrettes pour que les énormes futailles[1], que voici, puissent être déchargées très facilement.

Une bascule, placée à l'entrée, pèse chaque futaille, et inscrit automatiquement sur un ticket le poids brut puis, quand la futaille a été vidée, soit dans ce récipient que vous voyez au milieu, d'où le vin passe directement dans les chaudières, soit dans ces grands tonneaux, à droite et à gauche, suivant les besoins de la distillation, elle retourne sur la bascule qui imprime également le poids de la futaille vide, et j'ai ainsi, très exactement et sans erreur possible, son contenu, à l'aide d'un calcul très simple.

« Ce qui nous permet de faire de meilleure eau-de-vie que les petits propriétaires d'autrefois, ce n'est pas notre outillage plus perfectionné, vous verrez tout à l'heure qu'il n'a pas beaucoup changé, mais notre habileté professionnelle, et surtout la possibilité où nous sommes de mélanger tous ces vins de titre et de qualité différents, pour obtenir une eau-de-vie de qualité homogène.

Le chai où nous sommes est très vaste, il a environ 150 mètres de long sur une vingtaine de large ; à côté, il y en a un autre plus grand encore. Ni l'un ni l'autre cependant ne suffisent à loger tout le vin que M. C... distille dans l'année ; aussi le fait-il venir de chez les propriétaires, au fur et à mesure de ses besoins.

Mais continuons notre visite, et descendons à la distillerie proprement dite. Un tuyau met en communication le récipient du chai avec les chaudières ; devant chaque chaudière un robinet ; quand la première est pleine, on ferme son robinet, et le liquide passe à la deuxième, et ainsi de suite. On a supprimé autant que possible la main-d'œuvre. Nous sommes en ce moment dans une immense salle, où dix-huit chaudières mêlent, en un tumulte assourdissant et grisant, au crépitement du

1. Elles contiennent environ 660 litres.

charbon de terre, le léger tintement de leurs dix-huit filets d'eaux-de-vie tombant dans des cuves d'airain ; les senteurs de l'alcool, les sifflements d'innombrables robinets laissant échapper de la vapeur, nous étourdissent et nous sommes un moment à nous reconnaître au milieu de cet apparent désordre. Enfin nous distinguons les mécanismes.

Ces dix-huit chaudières sont du même système, le plus simple, celui des appareils discontinus. Il est trop connu pour que nous en fassions la description détaillée. On le trouve dans toutes les « Maison Rustique ». — C'est l'ancien système que nous avons déjà décrit et qui peut schématiquement se résumer ainsi : un récipient contient du vin, on le chauffe, l'alcool se vaporise et va se condenser dans un serpentin situé à l'extérieur; quand tout l'alcool est extrait, on enlève les résidus, *les décharges,* on met une nouvelle quantité de vin dans le récipient, et l'opération recommence.

M. C... a bien essayé d'employer des appareils plus perfectionnés à marche continue. Leur système assez compliqué est basé sur ce principe, que les différents gaz du vin se volatilisent à des températures différentes. On arrive ainsi à pouvoir remplacer automatiquement le contenu de la chaudière, le vin non distillé succédant à celui qui vient de l'être ; les résidus sortent par un conduit spécial, et la production de l'eau-de-vie n'est pas interrompue.

Mais on a dû bien vite renoncer à ce système usité surtout dans les usines d'alcool industriel, ou même les distilleries du Midi, qui fabriquent des produits sans saveur. Il était impossible de l'employer ici, car il faisait disparaître la finesse de l'eau-de-vie. Elle était si bien rectifiée qu'elle y perdait ses qualités particulières, son arome *sui generis,* qui fait du cognac la meilleure eau-de-vie du monde entier. On comprend toute l'importance que cela pouvait avoir pour un produit de cette nature, l'économie réalisée sur la main-d'œuvre était peu de chose en comparaison de cet énorme inconvénient. Le perfectionnement introduit dans le machinisme ne coïncidait pas, bien au contraire, avec une amélioration du produit fabriqué. Il est impor-

tant de noter dès maintenant, que ces grandes distilleries ne reposent pas, comme la plupart des usines modernes, sur un machinisme plus perfectionné. On verra quelles conséquences nous en tirerons dans un instant.

L'opération de la distillation se fait en deux fois. La première donne *le brouillis,* alcool de qualité grossière ; on le distille à nouveau, et l'on obtient l'eau-de-vie de commerce. Elle marque alors 70°. Elle ne devient buvable qu'une fois descendue, en vieillissant, à 45° environ.

Les dix-huit chaudières de M. C... « brûlent » en moyenne de 350 à 400 hectolitres de vin par jour, c'est-à-dire par vingt-quatre heures, car elles marchent jour et nuit, on n'arrête la chauffe que le samedi soir. On voit quelle énorme quantité de vin il peut distiller dans une saison.

Pour faciliter la liquéfaction des vapeurs, on fait passer les tuyaux qui les contiennent, *les serpentins* (on leur donne cette forme sinueuse dont ils tirent leur nom, pour que, dans un espace restreint, ils offrent le plus de point de contact avec le liquide réfrigérant), dans de l'eau aussi froide que possible. Mais la chaleur des tuyaux l'a vite amené à une température élevée, aussi faut-il la renouveler fréquemment. Dans les réservoirs d'antan, quand on trouvait l'eau trop chaude, on débouchait purement et simplement un trou, elle s'en allait, et on la remplaçait par d'autre. On ne voit pas bien les ouvriers de M. C... employant ce système pour ses dix-huit chaudières, il fallait trouver mieux.

M. C... avait heureusement dans sa propriété une mare assez grande et plus élevée que ses chaudières. Il put ainsi directement en amener l'eau dans ses réfrigérants, à l'aide d'un tuyau souterrain. Quand elle y a atteint une certaine température, des robinets la laissent échapper et on la remplace par de la froide. Un tuyau collecteur rassemble toute l'eau chaude et la conduit dans un bassin au milieu de pelouses. Mais la mare était loin d'être inépuisable, et on dut songer à utiliser l'eau chaude. M. C... y réussit de la façon suivante : il commence d'abord par faire circuler l'eau chaude assez longtemps sous terre, puis environ à 200 mètres des chaudières, elle est

recueillie dans un vaste bassin. A ce moment, elle est encore assez chaude, elle passe alors dans une série de petits canaux et revient, en suivant la pente du terrain, tout près des chaudières, où une pompe à vapeur permet de la monter dans les serpentins.

Cette pompe sert également à repousser dans les vignes, qui sont à environ 200 mètres de là, les résidus du vin brûlé. Auparavant on les traite à la chaux, pour en extraire l'acide tartrique : il se dépose sous forme de tartrate de chaux. Mais ce sont d'autres personnes qui se livrent à ce travail, pour leur compte personnel, moyennant une redevance fixée à forfait.

« Somme toute, disions-nous à M. C..., le principal avantage de ces grands établissements est dans l'économie des frais généraux et surtout de la main-d'œuvre, puisque au point de vue de la fabrication, vous vous servez des mêmes appareils et des mêmes procédés qu'autrefois. »

« Ce n'est pas entièrement exact, nous répondit-il ; avec nos appareils toujours en marche (une des conditions essentielles pour obtenir de bonne eau-de-vie), notre habileté professionnelle, nos études particulières, nous pouvons arriver à fabriquer un produit meilleur et à meilleur compte. Pourquoi, indépendamment de toute modification dans les appareils, la distillation ne serait-elle pas susceptible d'un perfectionnement résultant d'une conduite méthodique ?... »

Il faut reconnaître, pour être exact, que si la distillation, ainsi pratiquée, permet peut-être une certaine économie, l'eau-de-vie qu'elle produit ne jouit pas d'une réputation supérieure à celle obtenue en petit atelier.

Des chaudières, l'eau-de-vie passe dans des chais obscurs où n'arrive jamais la lumière du jour. Nous y pénétrons à la lueur tremblotante d'un rat de cave. et ce n'est pas sans respect que nous contemplons les longues lignes de futailles pleines d'alcool. Ici, bien plus fort encore que dans la distillerie, plane le parfum si particulier et si pénétrant de l'eau-de-vie nouvelle. Elle ne séjourne du reste jamais bien longtemps dans les chais de M. C.... qui l'expédie presque aussitôt à Cognac, soit par chemins

de fer, soit par eau. Son rôle est alors terminé; à la maison de Cognac d'assurer la vente.

La bonne marche de ces exploitations nécessite chez ceux qui sont à leur tête certaines connaissances techniques particulières et de sérieuses qualités de direction. Les opérations de la distillation, sans être extrêmement difficiles, sont délicates et minutieuses. Elles exigent une surveillance de tous les instants, car l'on fabrique un produit de luxe, se ressentant de la moindre négligence. Or, comme on opère sur de grandes quantités de vin, on comprend toute la gravité d'une fausse manœuvre.

Le personnel employé est nombreux et varié. Il y a d'abord les spécialistes, ceux qui surveillent la chauffe. Il y a ensuite les gens chargés de la manipulation de l'eau-de-vie pendant qu'elle reste dans les chais du distillateur. Ce sont des spécialistes plus renforcés encore. Mais ce n'est que dans les grands chais de Cognac, que l'on trouve la floraison complète du type, le vrai *maître de chai*, payé comme un sénateur, et dont les jugements sont sans appel. Il reçoit les livraisons, les apprécie avec, pour seul guide, la finesse de son goût et surtout de son odorat qui, développé par des pratiques journalières, acquiert une sûreté et une précision proverbiales.

Enfin il y a, la foule des manœuvres chargés de la manutention du vin et de l'eau-de-vie, de leur transport, etc. En général, les paysans des environs se chargent d'une partie de ces transports, qui sont pour eux une sérieuse source de profits.

En résumé, ces distillateurs réaliseraient vraiment le type du grand industriel, si toute une partie de son rôle, et non le moindre, ne leur échappait pas : la vente du produit fabriqué, assurée par la maison de Cognac.

Tel que, cependant, leur rôle est fort important. Il faut y ajouter celui des distillateurs plus modestes opérant pour leur propre compte, et vendant ensuite directement leurs eaux-de-vie aux maisons de moindre importance. Entre les uns et les autres il n'y a qu'une différence de degré, tous ils ont ce trait commun d'exercer un métier très lucratif. Ils ont créé dans toute la Saintonge, à la campagne généralement, des centres d'activité, ils

ont fourni aux paysans des emplois nombreux, ils ont créé une richesse dont tout le monde a profité; aussi sont-ils vraiment, en beaucoup d'endroits, les vrais patrons de la contrée.

La rapide description que nous venons de donner de l'une d'elles suffira, nous le pensons, pour faire comprendre toute la prise que les maisons de Cognac peuvent avoir sur la Saintonge, grâce à ces distilleries habilement disséminés dans le pays. Sans doute il n'y en a guère plus qu'une quinzaine dans les deux départements de la Charente et de la Charente-Inférieure, mais si l'on considère les quantités formidables que ces usines peuvent distiller dans une campagne, si l'on y ajoute les quantités mises en œuvre par les distillateurs plus modestes qui alimentent les maisons de second ordre, forcées de suivre le mouvement des grandes maisons. on comprendra que le commerce ait, pendant quelque temps, réussi à monopoliser en quelque sorte la distillation, directement en distillant le vin lui-même, indirectement en refusant d'acheter leurs eaux-de-vie aux quelques rares propriétaires qui avaient continué d'en fabriquer. Aussi, en fin de compte, et ceci n'est sérieusement contesté par personne, il était arrivé à fixer, presque sans débats, le prix du vin en Saintonge.

Voilà qui eût pu devenir grave. Au début, comme coûte que coûte il fallait reconstituer les réserves épuisées par le phylloxera, comme aussi le vin était rare, les commerçants le payaient à des prix très rémunérateurs. Mais ce fut de courte durée. Rapidement les stocks étaient reconstitués, les maisons de commerce arrivaient même à être encombrées au delà de leurs prévisions avec leur nouveau système de distillation. Pouvant modérer leurs achats, elles arrivaient à fixer les prix elles-mêmes. Un mot d'ordre partait de Cognac disant : Cette année, le vin vaudra tant, et il fallait accepter, ou ne pas vendre. Pas de discussion possible avec un acheteur qui se servait de courtiers, et n'avait aucunes relations avec son vendeur.

La crise ne tarda pas à devenir aiguë, à créer un véritable antagonisme entre le commerçant et le propriétaire, ce dernier étant tout naturellement disposé à rendre le premier entièrement responsable de la mévente.

La lutte entre eux n'était pas égale. Les négociants avaient en face d'eux des propriétaires s'étant imposés de lourds sacrifices pour la reconstitution de leurs vignobles, ayant, à de rares exceptions près, besoin d'argent, et surtout ne pouvant créer un nouveau capital, en mettant leurs vins sous forme d'eau-de-vie. Les propriétaires essayèrent bien de constituer, et ce fut la première tactique, des groupements de producteurs s'engageant à ne pas livrer leurs vins au commerce au-dessous d'un certain cours. Mais ces groupements ne purent triompher de la cohésion des grandes maisons de Cognac. Ce qui rendait leur réussite particulièrement difficile, c'est que le stock de la plupart de ces maisons leur permettait, pendant quelques années, de se passer de distiller, ou de ne distiller, à leur gré, que de très petites quantités. D'un autre côté, il n'y a ni avantage à conserver du vin destiné à être distillé, ni même possibilité souvent à le faire, car le vigneron n'a pas l'outillage nécessaire.

On se trouva amené ainsi à vendre aux prix consacrés par les négociants ou à distiller, à revenir à l'ancien système, qui semblait fini, de la *distillation en petit atelier*. Et effectivement, immédiatement un mouvement intense se produisit dans ce sens. Dès 1900, il était sensible.

« Les bons vins de la région de Cozes, Gemozac, lisons-nous dans la *Revue de viticulture* du 15 décembre 1900, ont été payés 35 francs la barrique, tout à fait au début; quelques ventes assez rondes se sont réalisées à 30 francs la barrique de 228 litres. Depuis, le calme règne partout, et l'on n'entend pas plus parler de ventes de vin que s'il n'en restait pas des quantités importantes dans les celliers.

« Devant cette situation insolite, les *gros propriétaires*, ceux *qui ont les avances nécessaires*, ont fait installer ou réinstaller les appareils à distillation, et commencent à condenser leurs vins en eaux-de-vie. Les cours de cette marchandise ne sont pas encore fixés... et les détenteurs attendront l'année ou le moment opportun pour écouler à bon prix les produits dont on a l'air de faire fi à présent. Malheureusement tous les propriétaires ne peuvent pas spéculer de la sorte, et beaucoup seront contraints

de vendre leur vin aux distillateurs des grosses maisons. Les courtiers offrent actuellement 25 francs de la barrique de 228 litres dans les localités susindiquées. Les propriétaires font et feront beaucoup de résistance avant de céder à ces prix... »

Au premier abord, ce procédé de fabrication familiale peut paraître un retour en arrière. La grande distillation, telle que nous la décrivions, il y a un instant, a pour elle certains des avantages de la fabrication en grand atelier, cela est certain; mais il n'en est pas moins vrai que son fonctionnement ne repose pas, comme celui des usines modernes, ni même celui des beurreries coopératives, sur un *perfectionnement du machinisme,* assurant une économie remarquable dans la fabrication, ou une supériorité indéniable du produit fabriqué.

Les appareils dont se sert M. C... sont absolument identiques à ceux d'autrefois. Il n'a réalisé que des modifications de détail se réduisant à des économies de main-d'œuvre. Cela ne peut pas suffire pour assurer à ce genre de distillation une supériorité contre laquelle ne puisse lutter la fabrication en petit atelier qui se place à un moment de l'année où les travaux des champs sont terminés et où la main-d'œuvre du paysan a peu de valeur. Il s'agit, en somme, d'un travail que l'on fait à sa convenance, et qui est peu pénible.

On comprend bien aussi que nos vignerons qui y voyaient le régulateur indispensable du marché des vins, leur seul moyen de défense, n'aient point hésité à y revenir. Mais comme cette distillation en petit atelier n'est facile, certains même disent n'est possible, que si elle *est libre*, on se rend immédiatement compte également de l'importance que tous les pays producteurs d'eaux-de-vie attachent à ce qu'on appelle, le fameux « privilège des bouilleurs de crus ». Il ne s'agit point, pour eux, d'une opération uniquement destinée, comme le croient certains observateurs superficiels, mal au courant de la question, à permettre la fraude, mais d'une opération indispensable pour tirer parti de leurs récoltes.

Qu'est-ce donc que ce fameux privilège? Essayons, à notre tour, d'en parler sans passion, et en toute simplicité. Ce n'est

pas chose facile. Il s'y mêle tant de questions, depuis l'électorale jusqu'à l'hygiénique, tout cela a été si embrouillé depuis qu'il y a des députés, et qui en discutent. En outre, il diffère tellement suivant les régions, et de nature et d'importance, suivant qu'il se borne à permettre la consommation en franchise d'un certain nombre de litres d'alcool (Bretagne, Normandie, etc.) ou, au contraire, qu'il permet de transformer toute une récolte, la principale souvent, comme dans les pays producteurs d'eaux-de-vie, Saintonge, Armagnac, etc., en un autre produit de vente plus facile.

Essentiellement, il consiste dans le droit pour un propriétaire d'avoir son alambic, sans être obligé de le déclarer à la Régie et de le mettre sous scellés; puis de distiller son vin sans être astreint, au moment de l'opération, de prévenir cette même administration qui vérifiera la quantité de vin employé, celle de l'eau-de-vie produite, qu'elle prendra en charge avec les autres eaux-de-vie possédées déjà par le propriétaire dans ses chais. A partir du moment de la prise en charge, ce dernier est responsable des droits, responsable par conséquent des manquants qui peuvent se produire. Il doit justifier à toute réquisition des agents du fisc, de l'existence des eaux-de-vie relevés, ou du paiement de leurs droits. Sinon il doit les payer lui-même, sans préjudice des procès-verbaux et des amendes dont il est passible. Une avarie survient-elle à sa futaille, un domestique malhonnête, le dénonce-t-il, après lui avoir volé une certaine quantité de la liqueur dangereuse? Responsable[1] ! Tous inconvénients que l'on évite avec le système de la liberté. L'eau-de-vie n'acquitte les droits dits de consommation que lorsqu'elle est vendue, lorsqu'elle sort de chez le propriétaire, ce qui semble logique.

Le voilà ce « privilège odieux », comme disent ses adversaires. Ce droit, élémentaire et indispensable, répond le vigneron de Saintonge, qui seul nous permet de tirer parti de notre récolte et de ne pas passer sous les fourches caudines des négociants.

1. Garas, dans le *Bulletin* de cette Revue, fasc. 44, p. 357. montrait dernièrement tous les ennuis que cette prise en charge cause aux propriétaires.

Privilège, mais seulement en un pays où l'État tend à faire de l'eau-de-vie une marchandise spéciale, presque monopolisée, comme les tabacs et les allumettes. Privilège, peut-être, en un pays où tant d'industries sont soumises au régime libéral que l'on connaît... « J'ai vu fonctionner récemment le contrôle de l'État, dans une fabrique de sucre, écrivait M. Demolins[1], car dans ce pays de la liberté, l'œil de l'État pénètre partout. J'ai vu là, dans une seule usine, cinq fonctionnaires subalternes — ce sont les pires, — installés à poste fixe, les uns à l'entrée pour peser, vérifier, calculer la quantité de betteraves qui était apportée; les autres — par surcroît de précaution — placés à la sortie, pour vérifier, peser, calculer la quantité de sucre qui était produite. Et notez que ces surveillants étaient installés dans l'usine même, dans des locaux fournis par le propriétaire et à ses frais. Vous dire de quel œil on les voyait, à quelles tracasseries on était exposé, je vous le laisse à penser. Il y a là de quoi décourager toute tentative d'exploitation. »

Le Saintongeais avait une telle horreur de la surveillance de la Régie que, pendant les années qui suivirent la suppression de la liberté de la distillation, c'est-à-dire à partir de 1900, il préféra mal vendre son vin que s'y exposer. En revanche, ses réclamations aux pouvoirs publics étaient incessantes.

Aussi en 1905, à la veille des élections générales, la pression de l'opinion publique fut telle, que les Chambres rétablirent le fameux privilège, sans opposition presque de la part du gouvernement. La Régie elle-même n'était pas fâchée d'être débarrassée du dangereux cadeau qu'on lui avait fait. Il rendait son rôle impossible à remplir. S'il est facile de surveiller quelques fabriques de sucre, disséminés sur un vaste territoire, il l'est beaucoup moins d'appliquer le même système en un pays, où tout propriétaire rural est, ou peut être, bouilleur de cru. Que de comptes à établir et à vérifier, que de procès, que de difficultés, que d'interventions de députés, car on touchait à la

1. E. Demolins, *Les Problèmes sociaux de l'Industrie minière, comment les résoudre* (*Sc. soc.*, 2e sér., fasc. 24, p. 515).

masse d'électeurs; c'était à faire reculer cette administration, si intrépide pourtant !

Le privilège se trouva donc rétabli en 1905. Il y a trop peu de temps pour qu'on puisse juger s'il aura une efficacité considérable au point de vie de la mévente. Il semble cependant que son influence ne doive pas être décisive, et cela se comprend. Si la conservation possible du produit, peut retarder la crise, la rendre moins brusque, et partant l'adoucir, elle ne la résoud pas. Il faut toujours en arriver à la vente. La solution de la difficulté n'a été que retardée.

Or, la vente de l'eau-de-vie n'est pas facile. Son marché est assez restreint d'abord. La vente directe du propriétaire au consommateur est pour ainsi dire nulle. Le marché français compte peu, pour le débouché de nos eaux-de-vie; c'est surtout un commerce d'exportation qui se fait exclusivement par l'intermédiaire de ces maisons que nous avons décrites. Le propriétaire isolé peut seulement essayer d'atteindre la clientèle de France, et encore cela est bien difficile.

L'acheteur normal est donc le commerçant. Or, il n'achète pas, ou peu, ou à des prix que le propriétaire ne trouve pas rémunérateurs. La situation en 1908 est aussi critique presque qu'elle l'était en 1905.

Pourquoi donc le commerçant n'achète-t-il plus? Pourquoi ne remplit-il plus cette mission qu'il avait accomplie pendant des siècles, assurer les débouchés?

Avant d'examiner ces divers points, il est une objection qui se présente immédiatement à l'esprit, et à laquelle nous devons répondre. Est-il absolument indispensable, pour la vente des eaux-de-vie, de passer par l'intermédiaire des commerçants? Un syndicat coopératif de vente entre producteurs ne pourrait-il pas réussir à ce point de vue?

Les explications que nous avons données sur le rôle du commerce, et de ses façons de procéder, au cours de cette étude, montrent que cela est pour ainsi dire impossible. Et les faits viennent confirmer cette déduction.

En effet, des propriétaires avaient espéré pouvoir résoudre

la difficulté en se groupant en un syndicat coopératif de vente d'eaux-de-vie. Chaque propriétaire apportait au syndicat son produit, ou faisait des coupages, que l'association par des réclames appropriées devait écouler. Des renseignements qui nous sont fournis, il résulte que les résultats n'ont pas couronné les efforts. Le nombre des adhérents est resté peu important, ainsi que le chiffre d'affaires. Et cela ne doit pas surprendre. Ce syndicat est au fond une véritable maison de commerce, mais on n'improvise pas du jour au lendemain, surtout à l'heure actuelle, où les affaires sont si difficiles, une maison de commerce d'eaux-de-vie. Il faut savoir qu'aujourd'hui il se fait une sorte de tassement à Cognac; seules les grosses maisons réussissent à se maintenir. Nous avons montré la longue existence de la plupart d'entre elles, les lourds sacrifices qu'elles s'étaient imposés, pour la création ou le maintien de leurs relations commerciales. On comprend immédiatement toutes les difficultés auxquelles s'est aussitôt heurté le syndicat.

D'un autre côté, la prétention du syndicat, composé uniquement de propriétaires, doit être de vendre de l'eau-de-vie *strictement pure*, mais alors, il faut la laisser vieillir naturellement; cela nécessite de longues années; d'un autre côté, l'impossibilité de faire certaines manipulations, pour les mêmes raisons, met le syndicat dans de bien mauvaises conditions pour lutter avec le commerce libre. Ajoutons-y les causes de faiblesses inhérentes, en général, à tout syndicat coopératif, et l'on comprendra qu'avec un produit, comme l'eau-de-vie, de vente spéciale et difficile, les résultats aient été ceux que nous indiquions plus haut.

Il faut donc fatalement en revenir vers le commerce et lui demander pourquoi, aujourd'hui, il ne peut plus absorber la production? Rechercher en un mot, en le prenant comme point de départ du problème, l'explication de la crise.

Nos commerçants donnent une raison simple et qui serait décisive, si elle était vraie : *la surproduction*. Elle n'a point le mérite de la nouveauté, si elle a celui de la généralité. Ne l'avons-nous pas vue, invoquée, pour tous les pays viticoles de France!

A notre avis, il est possible qu'il y ait surproduction dans certaines régions de la France[1]. Cela n'est cependant pas très sûr pour l'ensemble du pays. Les statistiques montrent que la production des *vins naturels* est très inférieure à la consommation générale du vin en France. En tout cas, il est certain, qu'en Saintonge tout au moins, on est loin d'être arrivé aux énormes productions d'avant le phylloxera. On ne dépasse pas actuellement, année moyenne, 3 millions d'hectolitres de vin, tandis qu'avant 1877, la récolte variait entre 7 et 10 millions d'hectolitres.

D'après M. Vivier, dans son si intéressant ouvrage en collaboration avec M. Ravaz[1], les chiffres auraient été plus considérables encore.

En 1865	12.366.295	hectolitres
En 1866	11.159.635	—
En 1869	12.383.817	—
En 1871	10.661.784	—
En 1874	11.798.102	—
En 1875	14.124.091	—

et cependant, à cette époque, il n'était point question de surproduction.

La consommation d'alcool a-t-elle donc diminué en France, et dans le monde entier, de si sensible façon? Non. Et malgré un certain fléchissement dans le chiffre des exportations, le commerce vend annuellement une quantité d'eau-de-vie très supérieure à ce que pourraient produire distillés tous les vins de Saintonge. Or, on en consomme dans le pays une grosse quantité comme boisson, et il y a, en outre, d'importants achats faits pour le compte du Bordelais et de la Bretagne.

La véritable raison de la crise actuelle n'est donc pas dans la surproduction. Elle est plus délicate à indiquer, et il faut pourtant bien avoir le courage de le faire. Dans un ouvrage comme celui-ci, qui n'a qu'un mérite et qu'une prétention, la sincé-

1. Voir l'intéressant fascicule de M. Descamps, *Les Populations viticoles*, 37e fasc. de la *Science sociale*.

2. Ravaz, *Le pays du cognac*, avec la collaboration de M. A. Vivier pour la partie commerciale (Angoulême, Coquemard, éditeur).

rité scientifique, cela est plus particulièrement indispensable.

Du reste, le danger pour le pays n'est pas à dire hautement ce dont tout le monde souffre, le commerce le premier. Il est à persévérer dans des pratiques commerciales qui ont pu être excusables, à un moment donné, mais qui ne le sont plus aujourd'hui ; dans des pratiques qui peuvent, pendant un certain temps, échapper au public, mais qui, une fois qu'elles lui ont été révélées par d'habiles rivaux, l'écartent pour longtemps de son fournisseur ordinaire. C'est ce qui est arrivé, pour la marchandise dite « cognac », à la suite des fraudes dont elle a été l'objet. Au dernier congrès de Liège, les Allemands n'ont-ils pas soutenu que, depuis la ruine des vignobles charentais, on ne vendait sous le nom de cognac que des alcools d'industrie. Le mot serait, suivant eux, tombé dans le domaine public, et ne désignerait plus un produit géographiquement déterminé, mais un spiritueux quelconque. Et ce ne fut pas sans peine que les efforts des Français habilement coordonnés par M. Vivier, le distingué directeur du *Moniteur du Cognac,* réussirent à faire adopter un vœu tendant à faire considérer le mot « cognac » comme une appellation régionale, indiquant une provenance locale, réservé aux seuls produits charentais.

A maintes reprises, nous avons insisté, au cours de cette étude, sur le mérite du commerce charentais, sur le grand rôle qu'il a joué dans la prospérité de ce pays. Aussi, n'en sommes-nous que plus à l'aise pour dire aujourd'hui à ses représentants qu'ils ne sont plus à la hauteur de leur tâche, à la hauteur de cette fonction qu'ils ont accomplie pendant des siècles, pour leur plus grand avantage, c'est vrai, car certains d'entre eux ont édifié des fortunes énormes, mais aussi pour celui du pays. Or aujourd'hui, ils se déclarent impuissants à la remplir, ils prétendent ne plus pouvoir écouler la production, si faible cependant, quand on la compare à celle de jadis. Pourquoi donc?

Parce qu'ils continuent, ou tout au moins un certain nombre d'entre eux, maintenant que la reconstitution est en partie opérée, à employer les mêmes procédés que pendant les années qui suivirent le phylloxera. Ces procédés consistent à couper,

dans de larges mesures, les eaux-de-vie des Charentes avec des eaux-de-vies inférieures du Midi, ou, ce qui est plus avantageux encore, avec des alcools d'industrie absolument neutres et par conséquent plus difficiles à reconnaître au goût. Cela donne de plus beaux bénéfices, évidemment que d'acheter uniquement de l'eau-de-vie naturelle au propriétaire. De sorte que, tout en continuant d'exporter un nombre d'hectolitres d'eau-de-vie qui serait très suffisant pour absorber la production de la Saintonge, ce n'est qu'une faible partie de la récolte qui est achetée chaque année. La différence se trouve représentée par les trois-six ou alcools d'industrie qui sont introduits chaque année. La Saintonge est devenue, pour certains négociants, un simple entrepôt qui leur permet; après un très court séjour dans une ville de commerce, de réexpédier, sous le nom de cognac, une marchandise qui n'en a, pour une large partie, que le nom. Ils battent monnaie avec la célébrité du cru, et ils sont les seuls à tirer profit d'une supériorité due pourtant, en grande partie, à des causes purement naturelles : sol et climat, et à laquelle, les vignerons ont bien quelque droit. Nos commerçants n'ont pas eu, semble-t-il, la capacité, la souplesse nécessaire pour évoluer avec les phénomènes sociaux, pour prendre le système commercial que commandaient les conditions nouvelles du marché, de façon à diminuer dans leurs envois l'apport étranger et de fraude, à mesure que la véritable eau-de-vie augmentait dans le pays.

Et il semble bien que ce soient ces pratiques nées au moment du phylloxera, puis maintenues ensuite à une époque où elles n'étaient plus nécessaires, qui aient amené la fameuse crise dont souffrent tous les pays viticoles, Bordelais, Bourgogne, Midi. Il y a surproduction, c'est incontestable, mais parce que les bons vignerons s'acharnent à satisfaire avec du vin naturel un besoin que les commerçants, de leur côté, veulent continuer à contenter, comme autrefois, avec des coupages plus ou moins artificiels.

Tout contribue du reste à faciliter cette fraude. Les progrès de la chimie, d'abord, ont permis des adultérations inconnues

de nos pères, et fort difficiles à déjouer, tout au moins par les simples particuliers. Il faudra que l'excès du mal produise un mouvement de réaction qui forcera l'État à prendre l'initiative de la répression.

Ensuite, le développement des moyens de transports bouleversaient les vieilles pratiques commerciales, et, avec le système des entrepôts, permettait la substitution d'un produit bon marché, à un produit similaire, plus estimé, et partant plus cher. Le marché des vins a été particulièrement faussé par ce mécanisme. La région du Bordelais, par exemple, a été envahie par les vins du Midi et de l'Algérie, que de peu scrupuleux commerçants vendaient comme vins de Bordeaux, au détriment de producteurs bordelais, et du commerce honnête, qui, incapable de résister, devait, à de rares exceptions près, suivre le mouvement. Au lieu d'une entente entre commerçants, permettant de maintenir les prix, et de donner une marchandise de qualité loyale, c'était entre eux une concurrence à outrance, se traduisant par la baisse du prix de vente, le moyen le plus ordinaire et le plus sensible, de frapper la clientèle. Malheureusement, le résultat était la diminution de la qualité du produit, et par suite son discrédit.

Enfin, si à la fraude du commerce on ajoute celle du vigneron, il est facile de comprendre que le marché général soit vite faussé. Dans nombre de départements, l'Yonne par exemple, on fait deux, quelquefois trois cuvées avec les mêmes raisins. Les récents troubles du Midi ont montré avec quelle intensité la fraude y régnait. Là, le vigneron n'avait rien à envier au commerçant, et on sait l'épouvantable résultat auquel on est arrivé.

En Saintonge, à de très rares exceptions près, la fraude n'est pas faite par le vigneron. Au moindre soupçon, il le sait, ses chais sont mis à l'index, et il se trouve dans l'impossibilité de vendre ses eaux-de-vie. Aussi est-il tout disposé, quand il ne peut écouler sa récolte, sachant les pratiques des commerçants, à les rendre responsables de la mévente. On peut dire, à l'heure actuelle, qu'il y a un véritable antagonisme entre eux. Antagonisme d'autant plus saisissant, que les débouchés sont

monopolisés entre les mains d'un nombre très restreint d'individus.

Ce qui prouve bien que le commerce ne peut plus absorber la production, à cause des conditions dans lesquelles il opère en général, ce sont les exigences toujours nouvelles qu'il impose aux propriétaires. Devant les bas prix des vins, profitant du rétablissement du privilège de bouilleur de cru, bon nombre de vignerons se sont mis à distiller. Or, le commerce émet maintenant la prétention de n'acheter les eaux-de-vie que si elles sont munies de l'*acquit blanc*, c'est-à-dire, si elles ont été distillées sous la surveillance de la Régie. C'est la renonciation au privilège de bouilleur de cru que, plus fort que le gouvernement, le commerce veut imposer aux vignerons. Il prétend qu'autrement il lui est impossible de vendre ses eaux-de-vie à l'étranger, la plupart des pays importateurs exigeant l'acquit blanc, qui indique l'eau-de-vie de vin, par opposition à l'acquit rose, qui accompagne l'alcool d'industrie.

On comprend facilement quel accueil cette condition nouvelle rencontre dans le pays. Cependant comme il faut vendre, un certain nombre de propriétaires importants sont en train, brûlant ce qu'ils ont adoré, répudiant ce privilège qu'ils réclamaient il y a peu de temps avec tant d'ardeur, de distiller sous la surveillance de la Régie. Ils espèrent produire ainsi une eau-de-vie qui aura la préférence du commerce.

Il y aurait alors en Saintonge deux types de propriétaires : les uns se soumettant bénévolement à « l'exercice de la Régie » pour bénéficier de l'acquit blanc, les autres préférant continuer à leurs risques et périls, suivant l'ancien système. Ce serait un vrai régime de liberté, il est trop beau pour durer.

Quant à nous, nous ne croyons pas beaucoup à l'efficacité de cette distillation sous la surveillance de la Régie, pour la vente des eaux-de-vie [1]. La cause de la mévente est plus profonde, nous l'avons montré. Le commerce n'absorbe pas la production,

1. Quelques propriétaires s'étaient déjà décidés, depuis 1900, à distiller sous la surveillance de la Régie, et ils ont éprouvé les mêmes difficultés à écouler leurs eaux-de-vie.

parce qu'il a intérêt à employer l'alcool d'industrie. Est-ce que l'acquit blanc dont seront accompagnées les eaux-de vie à vendre en fera acheter davantage? Logiquement non. Ou si les maisons se décident à augmenter leurs achats sous la pression de l'opinion publique, l'acquit blanc y sera pour bien peu de chose.

Il ne joue point en effet, dans l'exportation du cognac, le rôle important qu'on veut bien lui reconnaître, depuis peu du reste. Et ce qui le prouve, c'est la quantité considérable d'alcools d'industrie, reçue chaque année par les maisons de cognacs, et réexpédiée avec gros bénéfices. Du reste, ce fameux acquit blanc, faussement qualifié acquit d'origine, n'indique pas du tout le lieu d'origine de l'eau-de-vie, mais simplement la nature du produit dont elle est extraite. Aussi une eau-de-vie du Midi peut parfaitement venir en Saintonge avec son acquit blanc, et en être réexpédiée avec lui. On voit de suite quelle petite garantie cet acquit blanc dont on a tant parlé, est, et pour le producteur de Saintonge, et aussi pour le consommateur. Aussi, depuis longtemps, les groupements de défense de la viticulture, protestent-ils avec énergie contre la façon dont la Régie délivre ses acquits. Ils réclament une meilleure application de la loi. Dès 1904, les comices de Saintes, sous la présidence de M. Verneuil, émettaient le vœu suivant :

« Considérant que les certificats d'origine, tels qu'ils fonctionnent aujourd'hui, sans indication de provenance, ne signifient rien. Ils donnent la nature de l'eau-de-vie, de cidre ou de vin, mais ils n'indiquent pas sa provenance réelle.

« Et chacun sait que les eaux-de-vie du Midi ou d'ailleurs, après un voyage fait dans les Charentes, en repartent avec un certificat d'origine en tête d'un bureau de Régie des Charentes, qui suffit le plus souvent à persuader faussement à leurs acheteurs qu'ils reçoivent de l'eau-de-vie des Charentes ».

Pour être complètement au courant de la question il faut savoir, en outre, que nombre des pays importateurs n'exigent pas l'acquit d'origine; aussi, en général, ce sont les plus mauvaises eaux-de-vie que l'on expédie avec l'acquit blanc : le pa-

villon couvre la marchandise; l'acquit rose accompagne les meilleurs, celles dont on est sûr. On nous affirme du reste qu'il y aurait à Cognac un véritable commerce d'acquits blancs. On s'en procurerait à prix d'argent; chaque négociant, pouvant ou non en avoir besoin, suivant le genre d'expéditions qu'il fait, est disposé par conséquent à en acheter ou à en revendre, suivant les cas.

Quoi qu'il en soit, un certain nombre de propriétaires, et non des moindres, se sont mis à distiller sous la surveillance de la Régie. Voyant cela, les grosses maisons de commerce ont commencé à restreindre les opérations de distillerie, qu'elles faisaient exécuter par leurs agents, dans les conditions que nous avons indiquées. Certaines de ces grosses usines ont même cessé de fonctionner. Leur existence aura donc été éphémère, et on peut prévoir l'époque où le commerce retournera complètement à l'ancien système de l'achat chez le propriétaire.

Nous connaissons la cause de la mévente en Saintonge maintenant. Est-elle sans remède? Et les conditions actuelles du marché ne permettent-elles pas au commerce de faire mieux, c'est-à-dire de diminuer la quantité d'alcool d'industrie employé, et d'augmenter corrélativement celle des eaux-de-vie naturelles?

Nos commerçants prétendent que non. Ils ne s'abritent plus alors derrière la surproduction; la raison est trop évidemment mauvaise, mais derrière les conditions économiques actuelles. Ils disent en effet ceci : « Notre commerce est maintenant paralysé par les droits fiscaux énormes, presque prohibitifs, qui frappent nos produits à leur entrée dans des pays qui étaient autrefois nos meilleurs débouchés : Angleterre, Pays scandinaves, Amérique du Nord, Canada, Russie, avec le quasi-monopole de l'État. D'un autre côté, la clientèle commence à se détourner de nos produits, elle leur préfère les liqueurs nationales, whisky, etc. Enfin et surtout elle *veut du bon marché;* si nous voulons lutter contre les concurrents indigènes, nous sommes obligés de vendre à bas prix, et il nous est impossible, par conséquent, de mettre exclusivement dans nos envois, de l'eau-de-vie naturelle des Charentes. Enfin, nos affaires diminuent sensiblement

d'une manière générale, est-il étonnant que nos achats en Saintonge soient, pour toutes ces raisons, beaucoup moindres qu'autrefois? »

Il est certain qu'il y a du vrai dans ces doléances du commerce. Les droits qui actuellement frappent les eaux-de-vie, en France, sont véritablement exagérés. L'État perçoit 220 francs par hectolitre d'alcool pur. Mais les villes l'imitent, et Paris, par exemple, les frappe de droits presque identiques, de sorte que l'hectolitre d'alcool arrive à y payer la somme modeste de 420 francs.

C'est-à-dire, pour une eau-de-vie pesant de 40 à 50°, pas beaucoup moins de 2 francs par litre. Qu'on y ajoute la bouteille, son bouchon, l'étiquette, les frais de transport, et enfin, ce qu'on y mettra, car enfin, il faut bien y mettre quelque chose, et on comprend que, pour avoir un produit honnête, il faut le payer un prix élevé, surtout, si l'on songe que l'eau-de-vie nouvellement distillée vaut de 80 à 120 francs l'hectolitre, suivant les crus, à 60°[1]. Mais, il faut la laisser vieillir et elle n'est bonne à consommer que de longues années après.

Dans les pays d'exportation, les droits sont aussi élevés, quelquefois plus. Il est certain que ces tarifs douaniers rendent les affaires fort difficiles, en mettant les commerçants, dans l'obligation d'élever le prix de leur marchandise, ou d'en baisser la qualité. Ils préfèrent ce second système, prétendant que la clientèle ne veut pas payer le prix nécessaire qui, nous venons de le voir, doit être assez élevé.

La clientèle bourgeoise, ainsi mise en cause, répond à son tour, et c'est une réponse que nous avons eu l'occasion de cueillir sur bien des bouches en France tout au moins, dans bien des endroits différents au cours de nos enquêtes. Mais si! Je suis prête à payer la bouteille d'eau-de-vie le prix nécessaire, serait-il même très élevé, je paie bien ainsi des liqueurs de marque, comme la Chartreuse ou la Bénédictine. Mais avec vous, commerçants d'eau-de-vie, je *n'ai plus confiance*. Rien ne

1. Avec de pareils droits que peut-il y avoir dans les rhums et eaux-de-vie vendus 2 ou 2 fr. 50 le litre?

me dit qu'en payant davantage j'aurais un meilleur produit, et que vous ne bénéficierez pas de la différence. Et elle a un peu raison, cette bonne clientèle bourgeoise. Quelles étranges choses on lui a fait boire en effet sous le nom de cognac, même dans les meilleurs hôtels ou les meilleurs restaurants de Paris, choses coûtant très cher du reste, 0 fr. 75, 1 franc, et même 1 fr. 50 le petit verre, ce qui porte la bouteille à un joli chiffre, et eût permis de donner quelque chose d'honnête. Actuellement, cela est certain, le produit est *discrédité*, et c'est la grande cause de la stagnation du commerce. L'acheteur n'a plus confiance. Or, rien de fragile comme cette confiance, rien de si facile à perdre et de si difficile aussi à regagner ensuite, en une matière où la fraude est par trop commode à faire, et la répression en revanche presque impossible!

Or, les commerçants ont une large part de responsabilité dans cet état de choses. Ils ont lutté misérablement les uns contre les autres, abaissant sans cesse leurs prix et aussi la qualité de leurs produits. Beaucoup ont voulu trop gagner également, et ils ont tué la poule aux œufs d'or.

La crise viticole en Saintonge se résume donc, suivant nous, dans le problème suivant :

Pour le vigneron, obtenir du commerce l'augmentation de son pouvoir d'absorption en eaux-de-vie naturelles, de façon à ce qu'il ne fasse appel aux produits du dehors, alcools du Midi, ou trois-six, qu'en cas d'insuffisance des produits charentais. Même actuellement, la quantité d'eau-de-vie expédiée chaque année paraît très suffisante pour cela, si l'on tient compte des achats que font en Saintonge, pour la consommation, certains pays privés de vigne, comme la Bretagne, par l'intermédiaire de Nantes. Ce qu'il faudrait donc, ce serait surtout *améliorer* l'eau-de-vie expédiée, en y mettant de plus en plus d'eau-de-vie charentaise. Le prix de revient sera haussé de façon assez sensible, c'est évident; et pour le compenser, le commerce a trois systèmes à choisir : augmenter un peu son prix de vente, se contenter de bénéfices moindres, développer ses expéditions en regagnant la clientèle qu'il a perdue.

En faisant porter leurs efforts sur ces trois points et en se contentant de ne pas demander trop à chacun d'eux, la chose n'est pas impossible pour les commerçants. Mais quel que soit le système employé, ils doivent partir de ce principe que, pour réussir, il est un point indispensable, c'est de réhabiliter le produit, *restaurer le prestige du cognac* si considérablement atteint dans ces derniers temps. En dehors de là, il n'y aura point de salut. Et, pour y arriver, le meilleur moyen, est encore de vendre de *bons produits*. Le commerce de cognac sera honnête, ou il ne sera pas.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude d'indiquer par quels moyens le commerce pourra réussir dans cette voie. Ce ne serait plus en effet de la science sociale, mais de la science commerciale. Nos gens feront bien, dans cet ordre d'idées, de méditer les si sages conseils que leur adressait tout récemment M. Jean Périer dans un de ses rapports sur le moyen de développer le commerce de nos eaux-de-vie [1]. Ils doivent essayer, par une campagne appropriée, de prouver d'abord que le véritable *cognac* existe, qu'on peut en avoir, mais à condition d'y mettre le prix. Et ensuite et surtout, quand le client, disposé à payer un prix sérieux, se trouvera, lui donner de *vrai cognac*. Ils devront quitter ces procédés commerciaux à vue courte, qui ont été ceux, hélas! de nombreuses maisons, procédés qui ont eu un succès momentané, mais qui pèsent aujourd'hui lourdement sur le pays entier. Il faut enfin en arriver aux conceptions du commerce moderne qui est de se contenter d'un petit bénéfice, mais de faire circuler fréquemment le capital engagé. Il faut renoncer surtout enfin à lutter, au point de vue du bon marché, avec les alcools ordinaires, les alcools indigènes, dans les divers pays d'exportation. Le cognac *est un produit de luxe*, avant tout et surtout ; il ne faudrait point l'oublier.

Peut-être aussi les maisons pourraient-elles diminuer un peu leurs stocks d'eau-de-vie, ce qui allégerait considérablement leurs frais généraux, et leur donnerait une souplesse d'allure

1. Jean Périer, *Rapport sur la restauration de notre commerce d'eaux-de-vie en Angleterre*, (Cognac, Béraud).

qu'elles n'ont plus aujourd'hui. Depuis que les propriétaires ont recommencé à distiller, cela est devenu possible. Or, avec le système des grandes distilleries que nous avons décrit, le stock des grandes maisons s'est enflé démesurément. Croirait-on qu'on estime, par exemple, celui de la maison Hennesy, entre 80 à 90 millions de francs; celui de la maison Martell, entre 45 à 50 millions, pour ne parler que des deux principales, et ne pas mentionner celles qui vont de 15 à 20 millions. Un mouvement semble se dessiner, nous l'avons montré dans ce sens, et il est probable que le commerce renoncera au système des grandes distilleries.

Il ne lui est pas défendu non plus, à notre commerce, d'espérer d'obtenir, des pouvoirs publics, un traitement différent pour les eaux-de-vie de vins, et les alcools d'industrie, de façon à développer la consommation des premières. Une campagne d'opinion appropriée devrait également forcer le gouvernement à entrer dans la voie des traités de commerce et obtenir, pour nos produits, une situation plus favorisée. Il suffit de rappeler ce que le second Empire a fait dans ce sens, et les résultats si brillants qu'en a obtenus notre pays. Si bien qu'à cette époque, grâce à une législation favorable, grâce aux développements des moyens de transport, qui facilitèrent, à un autre point de vue, l'exportation de nos produits, la Saintonge atteignit un degré de prospérité absolument exceptionnelle.

Enfin, et c'est le seul conseil que nous nous permettions de lui donner, le commerce charentais, comme celui de presque tous les vins et spiritueux en France, paraît souffrir d'un *excès d'individualisme*. Là est vraiment le mal. C'est la lutte, et la lutte à outrance entre nos commerçants. Elle les accule à cette fraude dont ils souffrent, et dont cependant ils ne peuvent plus se passer. La baisse des prix de vente leur a paru le meilleur moyen de concurrence. Elle les a amenés à diminuer la qualité des produits vendus, et, partant, il en est résulté la disqualification de leurs marchandises.

A cette période anarchique doit succéder, pensons-nous, la *période organisée du commerce charentais*.

Ce qui a été réalisé dans des industries particulièrement délicates[1], soulevant des questions de fabrication, de vente, extrêmement complexes, n'est-il pas susceptible de l'être dans ce commerce d'eaux-de-vie? Nous sommes persuadés que si. Ce négoce est relativement simple en effet, et on voit immédiatement l'énorme avantage que pourrait trouver le commerce honnête à une entente lui permettant de répudier certaines pratiques commerciales, et de marcher avec une unité de vue et de direction vers une amélioration du système d'actuel. Contre ce bloc, solide et uni, inspirant confiance à la clientèle, que pourraient faire quelques dissidents? Leur concurrence ne serait pas redoutable, car ils seraient tôt disqualifiés.

Montrons qu'il n'y aurait là rien de nouveau. C'est avec une agréable surprise que nous tombait sous la main, par hasard, tout dernièrement une fort intéressante brochure de M. le marquis de Dampierre. Elle était d'une brûlante actualité, bien que datée de *1858*[2]. Cet agriculteur distingué, et cet homme de bien qu'était M. de Dampierre y relate les luttes formidables qu'il livra contre la fraude, qui commençait dès cette époque à troubler le commerce de cognac. Il raconte les poursuites intentées devant les tribunaux contre les négociants fraudeurs, la campagne d'opinion menée devant le pays, et enfin la réussite de la bonne cause. « L'importance du commerce dont ces eaux-de-vie font l'objet, leur prééminence, la lutte ardente qu'une fraude immorale a soulevée, les triomphes et les bénéfices momentanés de cette fraude aujourd'hui réprimée par la coalition de tous les propriétaires et de tous les négociants honnêtes, tout cela est facile à raconter. » Or, la plus formidable exportation que ce pays ait connue se place dans la période immédiatement postérieure à cette campagne, de 1860 à 1875. Sans doute, d'autres causes, nous les avons indiquées, expliquent l'augmentation, à cette époque, du commerce charentais, mais il n'est certainement

1. Voir sur ce point les si intéressants ouvrages de M. Paul de Rousiers, *Les syndicats industriels de producteurs en France et à l'étranger et les industries monopolisées aux États-Unis* (Paris, Colin) et aussi le livre de M. Souchon, *Les Cartells de l'agriculture en Allemagne* (Paris, Colin).

2. *Les eaux-de-vie de Cognac*, par le marquis de Dampierre (Paris, Doniol, 1858).

pas téméraire de prétendre, que le succès de cette coalition dont parle M. de Dampierre, entre les commerçants et les propriétaires honnêtes, y ait contribué pour une large part. Est-ce un fol espoir que celui de vouloir réussir, là où nos pères ont réussi?

On le voit, la Saintonge a beaucoup à attendre de ses commerçants, aujourd'hui comme autrefois. Seront-ils à la hauteur de la tâche que leur imposent les circonstances? Nous sommes persuadés que oui. Certains sont très puissants, très intelligents, très capables par conséquent de prendre la bonne voie et de s'y maintenir. La situation est des plus graves certes, mais elle n'est point encore désespérée.

Il est grand temps toutefois pour nos commerçants de s'orienter vers de nouveaux procédés. La question est vitale pour le pays, mais elle l'est pour eux aussi. Sans doute, certains d'entre eux affectent de se croire à l'abri de toute concurrence d'abord, et ensuite de tout moyen d'action des pouvoirs publics. Ils pensent qu'ils seront toujours les maîtres de la situation et ils se rient des colères impuissantes qu'ils soulèvent contre eux.

Et ils ont bien tort en agissant ainsi. D'abord le fléchissement de leurs exportations devrait les faire réfléchir, et leur faire comprendre qu'à persévérer dans certaines pratiques commerciales, les jours de leur négoce sont comptés. Ils devraient penser ensuite que l'antagonisme social donne toujours de mauvais fruits. Il n'est pas bon, surtout en un pays de petite propriété un peu désorganisée, comme la Saintonge, d'y pousser. Que les exemples du Midi, et de ses grèves agricoles, celui de l'Yonne et de son antimilitarisme agissant, fassent réfléchir nos commerçants, de bons conservateurs en général.

Qu'ils songent aussi à certaines concurrences étrangères, à celle des Allemands, qu'ils rencontrent partout, et qui viennent lutter contre eux jusqu'à Cognac.

N'avaient-ils pas imaginé d'avoir des bureaux dans cette dernière ville (sans marchandises bien entendu) où étaient transmises les commandes, et d'où ils étaient censés expédier les

produits qui n'avaient jamais quitté leur pays. Nos commerçants ont réussi à faire cesser cette concurrence déloyale.

Mais dans ces dernières années, les Allemands ont trouvé mieux. Devant le bas prix des vins de Saintonge, ils se sont portés acheteurs de quantités importantes.

Pour comprendre leur opération, il faut savoir que les vins français peuvent pénétrer en Allemagne sans acquitter les droits sur les alcools jusqu'à un titre très élevé, 30°. Les Allemands chargèrent donc des agents en Saintonge de distiller une partie de leurs achats et d'ajouter l'eau-de-vie ainsi obtenue aux vins ordinaires qui pèsent en général de 8 à 10°, jusqu'à ce que ces vins arrivent à la limite tolérée par la douane. Ils réussissaient ainsi à faire pénétrer dans leurs pays, sans acquitter de droits, des vins très fortement alcoolisés, qu'ils redistillaient ensuite, obtenant ainsi de l'eau-de-vie parfaitement naturelle. Enfin dernièrement, ils ont poussé la concurrence plus loin, et ils sont venus faire en Saintonge même d'importants achats d'eaux-de-vie. Leurs prix, m'ont assuré certains propriétaires en relations d'affaires avec eux, sont plus élevés que ceux des maisons françaises, et ils n'ont eu qu'à se louer de leurs procédés commerciaux. Est-il admissible que les commerçants de Cognac se laissent enlever leurs produits sur place, ce qui pourrait dans l'avenir leur porter un coup désastreux?

Malgré tout, ces procédés ne nous paraissent pas autrement dangereux. Nos commerçants auront toujours un gros avantage naturel. Ces achats ne pourront se produire que dans les années d'abondance exceptionnelle. Nous n'y voyons, quant à nous, qu'un régulateur du marché, mais un régulateur tout exceptionnel, un sage avertissement suspendu sur la tête des négociants, pour leur faire bien comprendre que, même quand on est très puissant, il ne faut pas abuser de sa puissance, car il y a quelque chose de plus fort que vous, les lois sociales, que l'on ne tourne pas impunément.

Mais il y a une autre menace, plus grave certainement, suspendue sur la tête de nos commerçants. Qu'ils songent aux pouvoirs publics si habiles en France pour désorganiser une industrie

ou un commerce, et à ces nombreuses lois contre les fraudes qu'ils ont entre leurs mains. Peuvent-ils croire que, devant la clameur sans cesse grandissante des vignerons, criant contre la mévente on ne va pas les inquiéter, comme on a commencé à inquiéter les fraudeurs du Midi. Dernièrement, on condamnait à Bordeaux un marchand de vins, coupable d'avoir vendu sous le nom de bordeaux, des vins d'Algérie. En quoi serait-il plus légitime de vendre, sous le nom de cognac, des eaux-de-vie du Midi, ou des alcools de betterave et de pommes de terre?

Le gouvernement sera obligé d'intenter des poursuites. Ce n'est point pour rien qu'en exécution de lois récentes l'on a délimité les régions de la Saintonge ayant droit pour leurs produits à l'appellation générique de cognac. Ce n'est point pour rien, non plus, que l'on va contraindre nos commerçants à avoir deux chais distincts, l'un pour les eaux-de-vie naturelles, l'autre pour les alcools d'industrie. Tout cela ne pourra pas rester lettre morte [1]. Avant longtemps on va avoir l'acquit régional, indiquant la provenance des eaux-de-vies, c'est forcé.

Je sais bien que l'ingéniosité commerçante est grande, et que d'aucuns se vantent déjà de tourner la loi. C'est possible, c'est probable même, mais il y aura des poursuites, et alors même qu'elles aboutiraient à des acquittements, ce qui est loin d'être sûr, il n'en faudrait pas beaucoup pour ruiner complètement le bon renom, déjà si fortement attaqué, de cognac. Quel tort n'ont pas fait au Midi les récents procès de ses fraudeurs!

1. En général, dans cette Revue, on est peu favorable à l'intervention de l'État, dans le commerce et dans l'industrie. L'observation prouve, c'est même un point qui ne souffre guère d'exception, que l'État se montre mauvais industriel, et mauvais commerçant. Mais l'observation montre aussi qu'il est certain cas où son intervention est parfaitement légitime. La répression des fraudes commerciales est certainement un de ceux-là. Il est certain que l'initiative individuelle est insuffisante. Elle ne peut se traduire que par le libre choix du produit, qui devait lui permettre, en se portant uniquement sur ceux honnêtes, d'empêcher le succès des autres. Voilà où conduisent les principes de l'économie politique orthodoxe. Le commerce de ces vingt dernières années a montré combien cela est insuffisant. On peut dire que nous vivons sur la fraude. Le simple particulier est impuissant à la découvrir. Et on connait les formidables mouvements d'opinions qui ont forcé le gouvernement à proposer les récentes lois répressives que nous considérons comme absolument légitimes.

Il existe déjà, en Saintonge, des associations, des syndicats de propriétaires ; il va s'en créer d'autres, ayant le droit de se porter partie civile dans les poursuites. Avec de tels adversaires il faudra bien compter un peu.

Aussi, d'après nous, l'objectif ne doit-il pas être de luttes dans ce sens, d'une lutte misérable qui tue, beaucoup négociants l'ont compris, mais d'employer des procédés commerciaux plus loyaux, et pourtant plus habiles et plus efficaces. Un grand mouvement nous paraît se préparer dans le monde commercial saintongeais. On sent que la situation actuelle est trop anormale pour pouvoir durer. Espérons que certains exemples seront suivis et que l'avenir sera digne du passé. Sans doute cette évolution ne se fera pas sans difficulté. Bien des maisons d'ordre secondaire vont disparaître. Il est possible, comme certains le craignent, que l'Allemagne bénéficie de ces expéditions bon marché à produits sophistiqués que l'on ne pourra plus faire aussi facilement à Cognac. Peut-être ! Mais l'évolution que nous préconisons est fatale, et il n'y en a pas sans quelques froissements d'intérêts.

L'avenir du type. — Deux conclusions principales nous paraissent se dégager du rapide aperçu que nous venons de présenter, des transformations nombreuses et importantes qu'a subies la vigne, et la production de l'eau-de-vie dans ce pays depuis le phylloxera.

Il semble bien que la vigne ait cessé d'être la bonne production arborescente, presque naturelle d'autrefois, donnant un produit riche et abondant avec un effort plutôt restreint en somme. Le temps n'est plus où, comme l'écrivait pittoresquement un auteur saintongeais, « sans crainte et sans façon il (le viticulteur) enfonçait un sarment dans la terre meuble ou le rocher, et dès le troisième automne un jus sucré blond ou vermeil remplissait sa cuve[1]... ». Aujourd'hui, avec ces difficultés de premier établissement, ces travaux de culture plus nombreux

1. Couilloux, *Étude sur la reconstitution des Vignobles charentais.*

et plus pénibles : labours profonds, hersages fréquents, travaux à la bêche pour compléter celui de la charrue, épamprages, luttes contre les maladies cryptogamiques, la viticulture est devenue une véritable culture, avec toutes les difficultés, mais aussi tous les avantages sociaux de la culture. Il en est résulté une sélection dans le personnel agricole. Les effets sociaux de ces changements peuvent être des plus importants dans l'avenir. Il semble bien en effet que le phylloxera, en détruisant les anciennes vignes, ait détruit du même coup ce type de petit vigneron assez faible et assez peu progressif, ce vigneron amoureux de ses aises, ennemi du travail intense, dont la grande occupation consistait dans quelques promenades au milieu de ses vignes livrées à des maîtres domestiques. Or, à l'heure actuelle, la plus grande partie du vignoble français a été détruit, puis reconstitué; celle qui est restée indemne semble destinée à son tour à disparaître rapidement. On comprend dès lors toute l'importance du *contre-coup* social que le phylloxera peut amener en France.

D'un grand mal pourra résulter un grand bien, car la Vigne, grâce à lui, est passée en général, de la culture extensive à la culture intensive. Et il semble aussi que la sélection qui s'est opérée chez le vigneron, soit en train également de s'accomplir dans le commerce, et que nous assistions à l'élaboration d'un type nouveau.

Une autre constatation s'impose avec force, aux termes de cette étude : c'est l'extrême rapidité des transformations qui se sont opérées dans ce petit pays de Saintonge, la plasticité extraordinaire des phénomènes sociaux, et l'aptitude remarquable après tout de nos vignerons à se plier aux conditions nouvelles exigées par leur produit, l'eau-de-vie. N'a-t-on pas été frappé de la rapidité avec laquelle cette question de la fabrication de l'eau-de-vie changeait de face, et l'effort évident de nos gens pour satisfaire les exigences nouvelles du marché. Nous les avons vus passer, en quelques années, du type de bouilleur de cru à celui de simple vigneron, se contentant de vendre son vin, puis revenir bientôt après à l'ancien système du vigneron bouilleur

de cru, mais avec une différence, et une différence formidable, pour qui connaît l'esprit de nos gens : le vigneron se soumettant bénévolement à l'exercice de la Régie. Que sera-t-il demain, notre Saintongeais? Nul ne le sait; mais ce que nous pouvons dire, c'est qu'il suit avec intérêt toutes les lois qu'on vote pour réprimer la fraude, et qu'il est prêt à tout ce qu'on exigera de lui pour l'arrêter, qu'il est prêt aussi à toutes les évolutions qu'on peut raisonnablement lui demander.

N'est-ce pas là la preuve, comme nous le disions, qu'il était un vigneron vraiment supérieur, plus affiné, plus intelligent, plus apte à se retourner et à se débrouiller que le vigneron ordinaire. Il ne lui a manqué qu'une chose, plus d'énergie, de volonté, et aussi d'aptitude au travail. Est-il téméraire de penser que ces qualités-là, la Vigne nouvelle, aidée des beurreries coopératives, soit capable de les lui donner?

En tous cas, la facilité de son évolution suivant les conditions souvent si difficiles du travail moderne n'est point, pour nous, une maigre consolation, ni un petit espoir. Notre modeste contribution à l'histoire moderne de la Saintonge n'aurait-elle eu que ce résultat, qu'elle trouverait sa justification. Quand l'horizon semble particulièrement noir, quand le flot est houleux, quand la route que suit le navire est incertaine et semée d'écueils, il est le bienvenu, le coup de sonde qui montre qu'on est dans la bonne direction, qu'il y a encore de l'espoir, disons toute notre pensée, beaucoup d'espoir.

Maurice Bures.

L'Administrateur-Gérant : Léon Gangloff.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SCIENCE SOCIALE

SOMMAIRE : Nouveaux membres. — Congrès annuel. — La Crète autrefois et aujourd'hui. — Bibliographie. — Livres reçus.

La suite au verso.

FASCICULES PARUS DANS LA NOUVELLE SÉRIE (*suite*).

Nº 27. — **Journal de l'École des Roches** (année 1905-1906).

Nº 28 et 29. — L'Histoire expliquée par la Science sociale : **La Grèce ancienne**, par G. d'Azambuja.

Nº 30. — **L'humanité évolue-t-elle vers le socialisme?** par Paul Descamps.

Nº 31. — **L'École moderne**, par G. Clerc, Mme Hugh Bell et A. Pernotte.

Nº 32. — Comment se prépare l'unité sociale du monde. **Le Droit international au XXe siècle**, par Léon Poinsard.

Nº 33. — **Les exportations allemandes**, par Paul de Rousiers.

Nº 34. — **Le type savoyard**, par C. Borlet, J. Poncier et P. Descamps.

Nº 35. — **Le littoral de la plaine saxonne; le type des Marschen**, par Paul Roux.

Nº 36. — **Les origines de la science sociale. Frédéric Le Play; sa méthode et sa doctrine**, par E. Bouchié de Belle.

Nº 37. — **Les populations viticoles**, par Paul Descamps.

Nº 38. — **Journal de l'École des Roches** (année 1906-1907).

Nº 39. — **Edmond Demolins**, par P. de Rousiers, G. Bertier et P. Descamps.

Nº 40. — **Les populations forestières du centre de la France**, par A. Boyer, E. Demolins, le Cte de Damas d'Anlezy et P. Descamps.

Nos 41 et 42. — **Répertoire des répercussions sociales**, par Edmond Demolins.

Nº 43. — **Les Faiseurs de jouets de Nuremberg**, par L. Arqué.

Nº 44. — **Le type social du paysan juif à l'époque de Jésus-Christ**, par M.-B. Schwalm.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

But de la Société. — La Société a pour but de favoriser les travaux de Science sociale, par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, par des enquêtes locales en vue d'établir la carte sociale des divers pays. Elle crée des comités locaux pour l'étude des questions sociales. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur tous les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales, ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéresse au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la Science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Appel au public. — Notre Société et notre Revue s'adressent à tous les hommes d'étude, particulièrement à ceux qui forment le personnel des Sociétés historiques, littéraires, archéologiques, géographiques, économiques, scientifiques de province. Ils s'intéressent à leur région; ils dépensent, pour l'étudier, beaucoup de temps, sans que leurs travaux soient coordonnés par une méthode commune et éprouvés par un plan d'ensemble, sans qu'ils aboutissent à formuler des idées générales, à rattacher les causes aux conséquences, à dégager la loi des phénomènes. Leurs travaux, trop souvent, ne dépassent pas l'étroit horizon de leur localité; ils compilent simplement des faits et travaillent, pour ainsi dire, au fond d'un puits.

La Science sociale, au point où elle est maintenant arrivée, leur fournit le moyen de sortir de ce puits et de s'associer à un travail d'ensemble pour une œuvre nouvelle, qui doit livrer la connaissance de plus en plus claire et complète de l'homme, de la Société. Ils ont intérêt à venir à elle.

Publications de la Société. — Tous les membres reçoivent la Revue *la Science sociale* et le *Bulletin* de la Société.

Enseignement. — L'enseignement de la Science sociale comprend actuellement quatre cours : le cours de M. Paul Bureau, au siège de la *Société de géographie*, à Paris; le cours de M. G. Melin, à la Faculté de droit de Nancy; le cours de M. Paul Descamps, à l'Ecole des Roches, et le cours de M. J. Durieu, au collège des Sciences sociales à Paris. Le cours d'histoire, fait par notre collaborateur le Vte Ch. de Calan, à la Faculté de Rennes, et celui de M. D. Alf. Agache, sur l'histoire des beaux-arts, fait au collège des Sciences sociales à Paris, s'inspirent directement des méthodes et des conclusions de la Science sociale.

Conditions d'admission. — La Société comprend trois catégories de membres, dont la cotisation annuelle est fixée ainsi :

1º Pour les *membres titulaires :* 20 fr. (25 fr. pour l'étranger);

2º Pour les *membres donateurs :* 100 fr.;

3º Pour les *membres fondateurs :* 300 à 500 fr.

BULLETIN

NOUVEAUX MEMBRES

MM.

Exmo Snr Dr Paul Onteiro, rua da Restauraçao, 424, Porto (Portugal), présenté par M. Paul de Rousiers.

Dr J. C. Dorsainvil, professeur d'histoire et de philosophie au lycée de Port-au-Prince, présenté par M. Auguste Magloire.

Dr Marnoco e Souza, professeur à l'Université, rue de S. Thereza, 13, Coimbra (Portugal), présenté par M. Paul de Rousiers.

Dragoumis, secrétaire à la Légation de Grèce, Constantinople (Turquie). présenté par M. Paul de Rousiers.

Pierre Evrard, 44, rue du faubourg de la Barre, Dieppe (Seine-Infre), présenté par M. Paul Bureau.

LE CONGRÈS ANNUEL

Nous publierons, dans le prochain *Bulletin*, le compte rendu du Congrès. Nous donnerons à ce compte rendu le plus d'extension possible, afin que les membres de notre Société qui n'ont pu assister à cette réunion, puissent avoir une connaissance assez complète des questions qui y ont été débattues.

Nous résumerons toutefois assez brièvement les conférences de l'après-midi, comptes rendus de missions, qui feront l'objet d'une publication détaillée dans les prochains fascicules de la Revue. Nous nous attacherons donc surtout aux débats auxquels ont donné lieu, soit ces conférences, soit les séances de travail du matin, et qui ne l'ont cédé en rien en intérêt aux réunions des années précédentes.

Enregistrons, dès maintenant, le succès toujours grandissant des Congrès annuels de la *Société internationale de Science sociale*. A la séance d'ouverture, la salle sympathique qui applaudissait la parole convaincue de M. Paul Bureau, était déjà du meilleur augure, tandis que le dernier jour, un numéro imprévu venait s'ajouter au programme, grâce à l'obligeance de M. Champault, qui voulut bien faire une causerie sur quelques sites de l'Odyssée : l'île de Circée (île de Pianosa actuelle) et le pays des Morts, près des bouches du Bonifacio, en Sardaigne.

Le banquet traditionnel qui clôtura notre Congrès, permit d'achever les connaissances nouées pendant les réunions, ce qui n'est pas l'un des moindres charmes de cette assemblée annuelle.

LA CRÈTE

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

Notre collaborateur et ami M. D. Alf. Agache *ayant eu l'occasion de visiter la Crète et d'y faire un assez long séjour, motivé par des études archéologiques, n'a pas seulement borné ses recherches au seul domaine artistique; mais, fidèle à notre méthode, il s'est intéressé à l'état social du pays et de ses habitants. M. Agache s'étant trouvé dans l'île pendant la dernière insurrection (il eut même l'occasion de visiter à plusieurs reprises les bandits dans la montagne), a pu saisir sur le vif le caractère du Crétois montagnard, et il s'est proposé, dans les notes que nous publions, de rechercher, en comparant le passé historique au présent vécu, s'il n'existait pas des causes permanentes et strictement sociales aux crises révolutionnaires qui se sont, avec plus ou moins de variantes, re-*

nouvelées en Crète à travers les âges. — *L'allusion qu'il fait, en passant, aux découvertes préhelléniques est susceptible de compléter les renseignements que* M. d'Azambuza *nous a donnés dans son ouvrage sur* La Grèce ancienne.

Les fouilles qui viennent de mettre la Crète préhistorique à l'ordre du jour, en révélant les ruines du palais de Minos et de Pasiphae, les restes du fameux labyrinthe édifié par Dédale, l'antre du Minotaure, etc., ont montré qu'il y avait une trame réelle dans les légendes que les siècles nous ont transmises.

D'autre part, les récents événements crétois : *les Affaires de Crète*, comme les journaux dénommaient cette crise révolutionnaire qui mettait, en 1905-1906, l'île à feu et à sang, avaient ému l'opinion de l'Europe, d'autant que quatre puissances (l'Italie, l'Angleterre, la Russie, la France) se trouvent plus ou moins pratiquement intéressées à la solution du conflit.

La curiosité publique se trouvait donc doublement excitée par cette île méditerranéenne dont l'histoire remonte aux temps les plus lointains et qui avait accusé une civilisation raffinée (la preuve indubitable en est donnée désormais par les fouilles du docteur Evans) à une époque où la Grèce elle-même n'était pas encore une « expression sociale ».

C'est pourquoi j'ai pensé qu'il y aurait peut-être quelque intérêt à traiter d'ensemble les questions concernant la Crète d'autrefois et la Crète d'aujourd'hui, questions qui, au premier abord, apparaissent comme très diverses, mais qui se rejoignent pourtant en un sens, car, pour les comprendre, dans un cas comme dans l'autre, il faut, avant tout, se rendre compte de la situation particulière à cette île et de tous les éléments, géographiques, ethnographiques... qui ont autrefois déterminé, qui déterminent actuellement encore les caractères très accusés du pays et de ses habitants.

I. — Éléments de géographie sociale.

L'île de Crète (12 à 57 kilomètres de large, 260 kilomètres de long) est, comme son nom l'indique, une chaîne de montagnes qui émerge de la mer. Cette apparence frappe tout d'abord dès que l'on approche les côtes. De très loin, déjà vous avez aperçu la ligne âprement découpée des montagnes dont l'arête se prolonge d'un bout à l'autre de l'île et que domine le mont Ida, majestueux berceau du Jupiter hellène. — Plus vous approchez, plus s'affirme cette impression de grandeur sévère que tempèrent cependant ces admirables tons mordorés et violets si particuliers aux îles de l'archipel.

Le réseau des nombreuses ramifications qui dépendent de cette arête, divise le territoire en innombrables vallées nettement séparées entre elles par des hauteurs escarpées, qui en rendent l'intercommunication fort difficile.

La forme de l'île, toute en longueur et cette multiplicité des vallées, les unes intérieures, les autres côtières, ces dernières séparées par de hauts promontoires presque inaccessibles, font immédiatement comprendre pourquoi la Crète antique se trouva naturellement et forcément divisée en une pluralité de petits États indépendants et jaloux; pourquoi aussi, tous les essais de confédération, de « synchrétisme », comme on disait alors, tentés successivement par l'une ou l'autre de ces républiques minuscules, échouèrent toujours lamentablement; pourquoi enfin, un pays si divisé s'offrit en proie facile à tous les envahisseurs.

A égale distance de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, sur la route maritime qui joint ces diverses parties du monde, la Crète était forcément appelée, dans l'antiquité surtout à, jouer un rôle important. — Elle fut tôt peuplée et même surpeuplée... ; des races fort différentes s'y côtoyèrent, s'y superposèrent, s'y mélangèrent pour se combiner enfin et former, sous l'influence persistante du lieu physique, un type nettement accusé qui s'est transmis à travers les âges et qui présente, aujourd'hui même, de grandes analogies avec le type fruste de l'ancien Grec.

C'est en Crète que l'on trouve encore, à

l'heure actuelle le *palikare,* cet homme de la montagne que ni les Vénitiens ni les Turcs n'ont pu dompter. D'une indépendance farouche, très sobre, vivant de quelques olives et de fromage blanc, il se loue volontiers comme berger et se tient toujours sur les hauteurs. Mais son plaisir favori est la chasse et, si possible, la guerre qui autorise la razzia; aujourd'hui où le gibier se fait rare, ces velléités sportives se traduisent en temps de révolution (et, comme vous savez, ces révolutions reviennent périodiquement), par un plaisir réel à manier le fusil, à porter les armes.

Comme dans la Grèce d'autrefois, comme plus récemment dans certaines parties de la Grèce moderne, comme en Sicile, en Corse, l'influence de la montagne se fait sentir d'une façon toujours identique. A ceux qui, pour une raison ou pour une autre, malfaiteurs ou révolutionnaires, bannis, volontaires ou forcés, désirent pour un temps se soustraire aux vengeances qui les poursuivent ou organiser un soulèvement, la montagne offre un abri sûr... C'est une citadelle imprenable. J'ajouterai en outre qu'elle possède une véritable vertu éducative.

Mais le palikare de la montagne est issu du palikare de la plaine.

Ce dernier, plus doux, plus nonchalant peut-être, se livre à une culture rudimentaire et vit surtout de cueillette. Entendez par là que, tandis que messieurs les maris s'en vont au marché et sirotent le café maure en humant le narghilé sous les frais ombrages (douce habitude héritée des Turcs), les épouses, les filles et les ânes s'en vont par groupes aux champs lointains pour se livrer à un travail qui n'a du reste rien de pénible.

L'olivier, l'oranger et même la vigne donnent en effet de beaux fruits sans réclamer autrement de soins. Quant à la terre qui pourrait être admirablement mise en valeur avec un peu d'organisation et de prévoyance, on néglige d'en tirer parti.

La population côtière se groupe, elle, en petits centres dont la plupart ne s'agrandissent guère, étant donné l'état instable dans lequel l'île se débat depuis si longtemps. Le commerce, cela se conçoit, n'est pas brillant. Ajoutons que le Crétois, au rebours de ce que l'on attendrait, n'est pas marin. « Le Crétois ignore la mer, » disait le proverbe grec. Il s'est toujours servi des marines étrangères pour ses relations avec les pays voisins, se complaisant dans son île, qui pendant longtemps fut capable de subvenir à tous ses besoins.

II. — La Crète préhellénique.

Pendant très longtemps, on essaya sans trop y réussir, d'apercevoir le caractère et les attributions de la Crète préhistorique à travers les récits légendaires que les Grecs s'étaient plu à colporter; on hésitait sur la créance à leur accorder; on se demandait même si ces personnages d'aspect mythique n'étaient pas de simples œuvres d'imagination fabriquées par les nourrices ou les poètes du temps, pour l'amusement des enfants ou des foules.

Mais voilà que brusquement, les découvertes de Schliemann sur les emplacements de Troie, de Mycènes, de Tyrinthe, les découvertes plus sensationnelles encore de M. Arthur Évans, à Gnosse, sont venues témoigner en faveur de ces civilisations problématiques; voilà que l'on commence à se rendre compte, de façon tangible, des relations de la Crète préhellénique avec l'Egypte, avec l'Asie Mineure, que l'on saisit enfin toute l'importance que cette île avait prise, comme centre civilisé, à une époque où l'archipel et la Grèce elle-même étaient encore plongés dans une relative barbarie.

C'est Minos qui, d'après la légende, semble marquer l'apogée de la civilisation crétoise aux temps préhistoriques; et, les découvertes faites sur place sont venues le confirmer, l'on peut dire : *le siècle de Minos*, comme on dit le siècle de Louis XIV, pour signifier toute une époque de centralisation féconde qui s'est manifestée par une suprématie réelle et dans la politique et dans l'administration et dans les arts; à cette différence près, pourtant, que si la légende ne parle que d'un seul roi Minos, l'archéologie nous en révèle toute une série, et que, par suite, il conviendrait peut-être de mettre cette période florissante sous le

vocable de la dynastie entière des Minos.

Cela, au point de vue strictement économique et social est du reste assez vraisemblable. La Crète n'a pu brusquement passer d'un état de division extrême à une concentration parfaite; en tous cas, les fruits de cette concentration n'ont pu se faire sentir que peu à peu et il a fallu plusieurs générations pour les porter à maturité.

Les fouilles qui ont jusqu'ici donné le plus de résultats, fouilles entreprises en 1900, par conséquent toutes récentes, sont celles de Knossos et de Phaestos.

Ces deux villes qui ne sont d'ailleurs pas très éloignées l'une de l'autre, ont fourni d'importants documents et l'on y observe plusieurs palais superposés.

Dans l'étude de ces ruines, on suit parfaitement les étapes d'un art qui, rudimentaire au début, s'est développé jusqu'à un point remarquable pour décroître ensuite et s'éteindre devant l'art mycénien qui le supplanta, en s'en inspirant du reste, mais après s'être établi ailleurs.

Cet art minoen a visé l'architecture; mais celle-ci ne peut se juger que sur plans, car évidemment, toute trace d'élévation a depuis longtemps disparu. Il a visé les objets d'usage et de fabrication domestique, notamment les poteries dont l'ornementation offre d'agréables surprises et comme couleurs et surtout comme dessins; enfin la sculpture et le bas-relief ont été poussés fort loin et traités avec un certain réalisme; la peinture qui, à vrai dire apparaît plutôt comme l'enluminure d'un dessin gravé, offre une documentation bien curieuse, notamment sur le costume. On remarque que les artistes de cette époque avaient non seulement l'œil exercé et la main sûre, mais un certain goût de la composition. Les sujets divers et compliqués offrent presque toujours des mouvements violents — animaux poursuivis par des chasseurs ou par des lutteurs, combats de taureaux, etc.

III. — La Mythologie crétoise et son interprétation sociale.

Les récits mythologiques qui traitent de la Crète préhellénique prennent peu à peu une consistance plus réelle à mesure que l'archéologie et l'histoire étendent leurs découvertes et il est permis de chercher désormais un substratum réel et d'avancer des hypothèses sociales pour expliquer ces légendes qui ont pris corps dans un milieu défini [1].

La légende du Jupiter hellène s'est primitivement formée en Crète. C'est, en effet, sur le mont *Ida* que *Zeus*, fils de *Kronos*, sauvé par *Rea*, sa mère, de la voracité paternelle (Kronos avalait ses enfants dès leur naissance pour les empêcher de régner plus tard en ses lieu et place) fut recueilli et élevé au milieu des bergers.

Le Jupiter crétois est donc, lui aussi, un héros de la montagne ; il apparaît comme un type sélectionné des émigrants de la vallée, ayant échappé à l'autorité patriarcale pour se développer librement sur les hauteurs. Devenu un brigand d'envergure, il s'impose comme chef, et ses hauts faits, magnifiés dans le temps et dans l'espace, se transposent en légendes que les Grecs font leurs.

Or, l'événement primitif et marquant rapporté par la légende, c'est précisément l'apparition de ce culte de Jupiter, s'opposant au culte préexistant de Saturne (Kronos) et finissant par en triompher [2].

La lutte entre les deux religions fut terrible, paraît-il, et cela s'explique sociologiquement, car il s'agissait, à vrai dire, non pas d'une simple opposition de croyances, mais d'un véritable conflit entre deux formations sociales différentes.

L'ancien régime, basé sur la communauté des biens et dont Saturne était le dieu-président, le fondateur probable,

1. On a retrouvé en Crète différentes cavernes montagneuses avec des vestiges d'offrandes : la caverne de *Dyclos*, la caverne de *Kamaros*, la caverne du *mont Ida*.

2. D'après de récentes recherches (*Études sur les religions sémitiques*, par le R. P. Lagrange Lecoffre, 1905), le dieu *Kronos* semblerait être une transposition du *Baal* phénicien. Or, on voit pertinemment que l'influence phénicienne a joué un grand rôle en Crète; la victoire de Zeus symboliserait donc l'expulsion des étrangers et l'avènement d'une nouvelle formation sociale et politique, conforme au milieu.

succomba. Les héros ou, si vous le voulez, les brigands descendus de la montagne, s'imposèrent, et cette classe des dominateurs guerriers se superposant aux peuples à formation communautaire qui vivaient placidement dans les vallées, transformèrent la société et l'organisèrent suivant un rythme nouveau : le régime du pouvoir nettement politique succéda au régime patriarcal.

Jupiter triompha donc. La Crète se répartit en nombreux petits états qu'aucun lien de confédération ne semblait unir.

Sous le règne de Minos, l'unité de gouvernement se fit; la concentration des pouvoirs amenant une organisation générale à larges vues, la Crète entra dans une période de prospérité, de puissance, qui marqua de façon impérissable dans l'histoire.

C'est en Crète que nous trouvons donc la première manifestation d'une civilisation égéenne à la fois puissante et autonome, civilisation dont le contre-coup s'est fait sentir dans toutes les îles de l'archipel et jusque dans la Grèce.

Non seulement le culte de Jupiter, devenu culte grec, nous en apporte la preuve, mais la légende minoenne qui repose sur un fond de parfaite authenticité (nous en avons aujourd'hui les preuves de par les découvertes archéologiques) vient en outre confirmer cette influence.

Minos ayant réalisé l'unité du pouvoir en Crète, sentit la nécessité (pour conserver son prestige et pour assurer des facilités d'émigration à une population qui devenait de plus en plus dense) d'étendre sa dominatton sur les îles de l'archipel.

La mer Égée était alors infestée de pirates. Il réussit à établir une sécurité relative pour la navigation, non pas sans doute, comme on l'a voulu dire, en organisant une police de la mer, mais en centralisant sans doute cette piraterie au profit des Crétois, à l'aide des Phéniciens.

Mis en goût par le succès, il étendit son action aux rivages lointains et fit rendre tribut à la Grèce elle-même.

Ceci nous fait comprendre pourquoi la légende de ce roi préhellénique est remplie de contradictions.

D'une part, Minos apparaît comme un héros de vaillance et de justice, comme le parfait législateur; on loue son intelligence, son activité bienfaisante, son initiative, et, par contre, on lui reproche des abus de pouvoir iniques, des vices innomables; bref, on en fait à la fois le modèle des monarques et le plus odieux des monstres.

Évidemment l'éloge était distribué par ses partisans, par ses sujets, le blâme par les vaincus et par les tributaires, les uns et les autres naturellement enclins à l'exagération.

La légende rapporte qu'Athènes devait envoyer chaque année en Crète un tribut de sept jeunes vierges et de sept jeunes garçons pour satisfaire aux appétits du Minautore que l'on se représentait comme un ogre sous la forme d'un taureau à face humaine, vivant enfermé dans le labyrinthe construit par Dédale.

Aujourd'hui, les fouilles de Knossos ont fait retrouver, dans les dépendances du palais, les éléments compliqués de ce fameux labyrinthe et l'on est porté à croire que le Minotaure était une personnification symbolique du monarque; quoi qu'il en soit, car l'identité du Minotaure n'a qu'un intérêt anecdotique, l'histoire, s'appuyant toujours sur la légende, nous apprend que les Grecs, poussés à bout, firent disparaître le monstre.

Thésée qui était venu en Crète avec le chargement de chair vierge requis annuellement, pénétra dans le labyrinthe grâce aux indications de l'amoureuse Ariane et parvint à tuer le Minotaure.

Le voyage de Thésée fut doublement profitable pour la Grèce. Il débarrassa premièrement son pays d'un tribut fort nuisible et le fit, de plus, bénéficier à son retour d'un système de lois dont il avait emprunté les éléments, au cours de son long voyage (Minos passait en effet pour avoir élaboré une législation modèle).

La décadence de la Crète suivit rapidement la chute du pouvoir central : chaque ville, ayant repris son autonomie, jalousa les villes voisines; l'île perdit son prestige et l'hégémonie maritime; le contrôle de la mer — suivant la formule

anglo-saxonne — passa peu à peu aux Hellènes. Le souvenir de cette hégémonie ne se fit même plus sentir dans les aspirations de la race crétoise qui fut dès lors incapable de fournir des éléments marins.

Cependant, longtemps encore les villes telles que Gnosse, Gortyne, Sydonie, demeurèrent florissantes; elles possédaient chacune leur monnaie, leur sénat, leur assemblée du peuple; elles rivalisaient d'ardeur et se faisaient la guerre.

A l'époque homérique, époque qui succéda, comme nous l'avons dit, à la belle période crétoise, cette multi-division était de nouveau accomplie. Homère en parle : « Au milieu de la vaste mer, est l'île de Crète qui renferme des hommes innombrables parlant diverses langues : ce sont les Achéens, les magnanimes Eleocrites, les Eydoniens, les Doriens divisés en trois tribus et les divins Pélasges... ».

IV. — Les Interventions extérieures en Crète.

La Crète perdit donc, dès l'époque homérique, ce prestige merveilleux qui, transfiguré par les mythes et par la légende, devait, au cours de longs siècles, survivre dans la mémoire des hommes.

Elle abdiqua, comme de raison, le sceptre de la puissance maritime, devenu trop lourd pour une nation désorganisée, et elle transmit à la Grèce, par l'intermédiaire de la floraison mycénienne, ce que l'on est convenu d'appeler *le flambeau de la civilisation*.

Pendant toute l'antiquité classique, l'île de Crète, considérée comme une simple province grecque, offrit au monde le spectacle de ses dissensions intestines.

L'organisation sociale s'affaiblit même à tel point, que les Crétois désemparés demandèrent à Philippe de Macédoine d'intervenir pour ramener l'ordre.

On peut dire que, depuis cette époque, la Crète a vécu une seule et même histoire sous des aspects renouvelés.

A la merci d'interventions extérieures, tantôt réclamées, le plus souvent subies, ce pays était non seulement incapable de s'organiser lui-même, mais encore incapable d'accepter une administration venue du dehors. Sans cesse en proie aux dissensions intestines, aux vendettas, aux révolutions, son histoire est faite de soulèvements (familles contre familles, clans contre clans), de mécontentements, d'aspirations plus ou moins poursuivies, plus ou moins réalisées, jamais satisfaites.

Certes, la nature physique du lieu explique déjà jusqu'à un certain point un tel état de choses; mais il faut noter que la situation géographique de cette île, escale forcée pour les marins qui naviguaient dans ces parages, l'avaient rendu, dès l'antiquité la plus reculée, le point de mire des puissances qui désiraient s'assurer la route maritime austro-orientale en Méditerranée.

La Crète, incapable de s'organiser elle-même et de résister par conséquent à l'invasion extérieure, se trouva à la merci de ces puissances qui n'y prenaient intérêt que parce qu'elle s'offrait comme un refuge, comme un entrepôt, comme un lieu d'abri ou de ravitaillement.

Au temps de Sidon et de Tyr, les ports crétois s'offraient en escales nécessaires et suffisantes à ces navigateurs phéniciens qui exportaient en lointains pays les produits de l'Égypte et de l'Assyrie dont ils faisaient commerce.

La Grèce, au contraire, préoccupée avant tout de ses relations avec l'Est et avec l'Ouest (l'Asie Mineure, la Sicile et les parages intermédiaires) négligea cette province lointaine, et la seule ressource des Crétois, pendant toute l'antiquité classique, fut de se louer comme mercenaires, tantôt chez les uns, tantôt chez les autres; excellents guerriers du reste, possédant naturellement et par éducation, le goût des armes.

Le sort de la Crète fut donc, de tout temps, lié à la route maritime des peuples [1].

Venise lutta 150 ans (de 1204 à 1363) pour l'occupation de l'île afin de garantir les ports dont elle avait un absolu besoin

1. Lire à ce sujet l'ouvrage de M. Victor Bérard : *Les affaires de Crète*.

comme étapes dans son commerce levantin.

Elle eut à dompter trente révolutions que d'ailleurs les Génois, ennemis héréditaires des Vénitiens, encouragèrent de leur mieux, et ne finit par triompher qu'en faisant leur part aux Crétois. Sa politique fut cependant habile : elle conserva la haute ingérence en maintenant des jalousies et des rivalités incessantes entre villes et cantons. D'autre part, les Crétois, toujours soldats mercenaires se laissaient enrôler par la république pour servir d'archers dans tout le levant vénitien.

Mais, dès le jour où les flottes turques apparurent dans l'archipel, dès que ces mêmes Turcs, s'emparant du contrôle de la mer, s'affirmèrent en maîtres sur les côtes d'Europe et d'Asie, les Crétois, saisissant ou subissant l'opportunité qui s'offrait, eurent recours à eux pour se débarrasser des Vénitiens (1645).

En fait, le siège de Candie, qui marque dans l'histoire et qui dura vingt et un ans fut dirigé contre les Vénitiens par les indigènes alliés aux Turcs.

Les Crétois s'étaient encore une fois abusés (les pauvres Crétois s'abusent toujours); il apparut, en effet, bientôt que le joug turc était plus dur encore que le joug vénitien.

Le Vénitien, s'il s'était toujours réservé en effet la forte part des bénéfices, avait du moins agi en véritable patron, faisant preuve de ces qualités d'initiative, de direction, d'organisation générale qui sont l'apanage du commerçant habile.

Le Turc, au contraire, oisif, nonchalant, et pourtant âpre au gain, se bornait à rançonner outrageusement les travailleurs indigènes, sans respect ni pour la propriété ni pour la famille; c'était déjà le régime dont la Turquie se meurt de nos jours, le régime du bakchich : système de prélèvements hiérarchiques par lequel les puissants rançonnent les moins puissants, qui eux se rabattent sur de plus faibles, en sorte qu'au bas de l'échelle, le vrai travailleur doit fournir, à lui seul, de quoi subvenir à tout l'organisme hiérarchisé qui l'écrase.

Ce régime de l'écrasement, imprévoyant au possible, absorba peu à peu en Crète les revenus et le capital, les produits, les moyens de production, et ruina le producteur, c'est-à-dire le pauvre bougre de paysan : champs détruits, oliviers déracinés, troupeaux décimés, les janissaires en tournée d'inspection faisaient table rase après eux (Bérard, p. 57).

Les Crétois, durant ce long empiétement de la Turquie, qu'une occupation intérimaire par l'Egypte vint (sans succès du reste) pendant un temps remplacer, donnèrent de nombreuses preuves d'impatience.

Les révoltes succédèrent aux révoltes, les insurrections aux insurrections.

L'instabilité sociale devint telle qu'une intervention européenne s'imposa. La Turquie de plus en plus désorganisée, étant notoirement incapable de prendre en mains les intérêts de la Crète, il était socialement fatal de voir des pays qui, comme la Russie, l'Angleterre, l'Italie et la France, ont besoin d'un point d'appui éventuel en Méditerranée, saisir ce prétexte pour intervenir.

Malgré cette intervention des puissances qui s'affirma en 1897, les Crétois s'insurgèrent sous ce nouveau régime comme ils l'avaient fait sous les régimes passés. Si l'on voit en effet se dessiner, sous la poussée de la civilisation occidentale, une tendance à l'unification crétoise, si la majorité des habitants de l'île, ayant pratiquement échappé au joug turc, se rallie au programme d'annexion à la Grèce qui apparaît géographiquement et historiquement comme une solution très défendable, il ne faudrait pas croire que le vieil esprit de lutte qui existe au fond de tout vrai Crétois ait cependant abdiqué.

Au moment où je débarquais en Crète, à la fin de l'été 1905, l'île entière était divisée en deux camps qui, tout en marquant leur prétention, à un idéal commun (l'annexion à la Grèce) échangeaient des injures et des coups de fusil.

L'observation des faits à la lueur de la science sociale permet immédiatement de se rendre compte que les insurrections qui fréquemment éclatent dans l'île, ne sont pas exclusivement imputables à telle ou

tel mouvement d'opinion, à telle ou telle politique. Pour des raisons précises qui dépendent du lieu géographique et des diverses répercussions sociales que l'influence de ce lieu a déterminées au cours des siècles, le Crétois se trouve être révolutionnaire de nature.

Paresseux, fanfaron, bavard, le Crétois est d'une sobriété proverbiale, ne se grisant que de mots. Sa bravoure est discutable, car elle s'affirme trop souvent derrière un rocher, mais le type se caractérise surtout par son insoumission à toute discipline. Très indépendant, très susceptible, il prétend ne tolérer aucun joug.

Capable des plus grands sacrifices, des plus grands crimes pour la cause qu'il embrasse, surtout lorsque cette cause met en jeu des revendications ayant trait aux sentiments de la famille, du clan ou de la race, ce paysan qui résume assez bien les qualités et les défauts imputables aux pays de cueillette que domine le mâquis, devient un jouet dans la main des politiciens qui savent l'enjôler par d'habiles paroles.

En Crète, aujourd'hui comme autrefois, il se trouve toujours des mécontents pour se grouper en montagne. Cette vie de partisans, cette existence mouvementée durant laquelle on porte le fusil, on brûle des cartouches et on se donne à bon compte l'illusion de la bravoure, offre un attrait irrésistible pour des individus qui, presque uniquement et fort chichement, vivent d'art pastoral ou de cueillette et ne se sont jamais orientés vers les travaux pénibles.

Les causes sociales de toute révolte crétoise peuvent donc, quel que soit le prétexte politique qui semble y donner naissance, se résumer sous deux chefs :

1° L'influence de la cueillette qui incite aux groupements en clans, et détermine : chez le paysan, l'amour immodéré du butin injuste que la guerre ou l'insurrection permet d'obtenir, et aussi chez le citadin le désir très vif d'émarger au budget en obtenant des émoluments de fonctionnaire (ce qui est, comme nous le faisait remarquer notre maître Demolins, un butin légal prélevé sur la communauté).

2° En second lieu, la montagne avec son mâquis permet d'appuyer ces revendications, car, forteresse naturelle, c'est un asile inexpugnable pour les mécontents qui peuvent y organiser une opposition à coups de fusil.

En résumé, la Crète présente, au double point de vue géographique et social, une analogie frappante avec les autres îles de la Méditerranée (Corse, Sardaigne, Sicile...). Sa pacification, actuellement plus apparente que réelle, ne sera définitive que quand un État vraiment organisé et fort aura pris, d'une main ferme, la haute direction de ce peuple remuant par nature. Évidemment, la Grèce est, de par sa situation et de par ses affinités ethniques, tout à fait indiquée pour ce rôle, d'autant que les Crétois souhaitent l'annexion ; mais il faut au préalable que sa situation économique et politique soit tout à fait stable, sans quoi, cette annexion introduirait des complications susceptibles d'allumer à nouveau le brandon de discorde qui fume encore sous la cendre dans certaines parties de cette province balkanique.

D.-Alf. Agache.

BIBLIOGRAPHIE

La Basse-Normandie. Étude de géographie régionale, par Raoul de Félice, professeur agrégé au lycée de Chartres. — Hachette et Cie. Paris, 1907.

Depuis quelques années, l'étude de la géographie régionale de la France a été remise en honneur. Des professeurs de l'Université, sous l'inspiration de M. Vidal de la Blache, ont eu l'heureuse idée de consacrer leurs thèses de doctorat ès lettres à des études de cette sorte, et l'on a vu successivement paraître d'intéressants ouvrages sur la Picardie, la Flandre, la Champagne et le Pays de Caux. Le dernier venu de cette série, dû à M. de Félice, traite de la Basse-Normandie.

Toute étude de géographie physique a pour base nécessaire la géologie. Ces deux sciences, étroitement unies, s'éclairent l'une par l'autre, tout en ayant chacune

leur objet propre. Selon la définition de M. Mackinder, d'Oxford, que rappelle M. de Lapparent dans ses savantes *Leçons de Géographie physique*, la géologie a pour but l'étude du passé à la lumière du présent, alors que la géographie physique doit être l'étude du présent à la lumière du passé.

Aussi, c'est surtout à la géologie que s'est adressé M. de Félice pour fixer les limites de la Basse-Normandie, et déterminer les différents « pays » qui constituent cette région.

Au sud, la Basse-Normandie confine à la Bretagne et au Maine. La limite entre ces diverses provinces est marquée par « des hauteurs granitiques et métamorphiques dominant au midi une région plus déprimée, au sol formé de phyllades peu résistants, ou sont creusées les vallées larges et peu encaissées » de la Sélune à l'ouest et de la Mayenne à l'est.

Quant à la Haute-Normandie, limitrophe à l'orient de la région qui nous occupe, MM. Vidal de la Blache et Camena d'Almeida, dont M. de Félice reproduit les conclusions, lui donnent pour limite « le talus aux pentes assez raides par lequel le pays d'Auge se termine au-dessus de la plaine de Caen et que la Dives suit toujours d'assez près ».

Géologiquement parlant, la Basse-Normandie se divise en deux régions très distinctes : à l'ouest et au sud, une vaste zone de terrains anciens antérieurs à l'époque carbonifère ; à l'est et au nord-est, une zone étroite de terrains plus récents appartenant principalement à la période jurassique.

Les terrains anciens comprennent les pays de Bocage et de Cotentin. La zone jurassique de l'est forme le territoire des Campagnes de Caen, de Falaise et d'Alençon. Entre ces trois pays, et participant des caractères géologiques de chacun d'eux, se trouve le Bessin.

On pourrait s'étonner de ne point voir citer, outre ces quatre pays, l'ancien *pagus Abringatinus*, l'Avranchin, dont les limites répondaient à celles du diocèse d'Avranches.

Or, il y a plus d'un siècle, le citoyen C. Roussel, médecin de l'armée d'Italie, écrivait dans un ouvrage publié à Paris, en thermidor an VIII, et intitulé *Topographie rurale et économique du Bocage* : « Je donne au Bocage une étendue plus grande que celle qui lui est assignée par les cartes géographiques ordinaires ; j'y ajoute la contrée connue sous le nom d'Avranchin et une portion du Cotentin jusque et y compris les villes de Coutances et de Saint-Lô, parce que cet arrondissement est plus particulièrement fourré de bois que ne le sont les pays qui l'environnent, et parce qu'il présente une glèbe qui est presque partout de la même qualité et donne les mêmes productions. »

La glèbe est pareille dans toute cette région parce qu'elle est partout formée de terrains de même nature. « Le Bocage, dit M. de Félice, est essentiellement constitué par la masse des phyllades qui lui doivent leur nom local de « pierre bocaine ». De même, d'innombrables ondulations plissent l'Avranchin et les environs de Coutances et de Saint-Lô, aussi bien que le territoire du Bocage Virois. L'extension que M. de Félice donne au Bocage, à la suite du citoyen Roussel, est donc pleinement justifiée.

Il s'ensuit nécessairement que le territoire accordé au *pagus Constantinus*, au Cotentin, est singulièrement réduit. Chose curieuse, le Cotentin ainsi diminué correspond presque au *pagus Coriovallensis*, le second des deux *pagi* (Constantinus et Coriovallensis) entre lesquels, dit M. Longnon, l'ancienne *Civitas Constantia* fut démembrée au VIIIe siècle, division de peu de durée d'ailleurs, car toute trace en avait disparu au commencement du XIe siècle.

Le Cotentin offre aux géologues un intérêt tout particulier. Rarement voit-on sur un territoire aussi peu étendu pareille diversité de terrains. Ce n'est point pourtant, me semble-t-il, un motif suffisant pour y découper, comme le fait M. de Félice, autant de « sous-pays » qu'il y a d'espèces de terrains. Ainsi M. de Félice met à part, sous le nom de *Beaumont*, la région qu'occupe le terrain dévonien, « sans prétendre en rien préjuger de la

valeur historique de cette appellation ». Or, personne dans le Cotentin n'emploie ce terme de *Beaumont*. De même, M. de Felice se sert du mot *Plain* pour désigner le « plateau liasique de Sainte-Mère-Église », et nomme *Bas-Cotentin* « la région alluviale qui va de l'embouchure de l'Ay à celle de la Vire, avec les buttes ou les plateaux qui la parsèment ». Or il reconnaît lui-même qu' « aujourd'hui, dans l'usage local, la dénomination de *Cotentin* s'applique plus particulièrement à une région agricole qui correspond à peu près au plateau de Sainte-Mère-Église, au Plain ». De même encore, pourquoi vouloir imposer à la région de Valognes le nom de *Vallonnais?* Dans ce pays que je connais mieux qu'aucun autre et où j'ai vécu de longues années, l'appellation Vallonnais ne serait pas comprise. Parfois, mais bien rarement, l'ai-je entendu appeler *Bocage*. et c'était pour marquer la différence de son terroir d'avec ceux de la Hague et du Cotentin, — du Plain, dirait M. de Félice.

En revanche, M. de Félice a raison de mettre à part la région silurienne de la *Hague*. Ce territoire tourmenté, couvert de landes arides et de prairies à l'herbe courte, possède une individualité marquée, et l'on a noté bien des fois qu'il ressemble à la Bretagne plus qu'à la Normandie. La Hague vient en tête de ces régions que les herbagers du Cotentin nomment « *les pays maigres* », et où ils vont chercher les animaux destinés à l'engraissement.

Quant au *Val-de-Saire*, si, géologiquement, il se distingue peu de la région de Valognes que lui rattache M. de Félice, il n'en reste pas moins que tout le monde continue à le mettre à part et à le désigner sous son nom d'autrefois. Outre la puissance de l'ancien usage, je crois que la richesse des terres d'alluvion qui bordent sa côte nord-est et se prêtent à des cultures spéciales, contribue à lui maintenir son individualité.

Si je me suis attardé davantage à ce pays de Cotentin, qui représente pour moi « la petite patrie » dans la grande, j'ai lu avec non moins d'intérêt les autres chapitres du consciencieux travail de M. de Félice, et ce n'est certainement pas moi qui lui reprocherai d'avoir voulu « tout dire ». Une très grande abondance de renseignements sur la géologie, la géographie physique et la géographie « économique et humaine » de la région bas-normande, telle est, en effet, la caractéristique de cet ouvrage.

Aussi ceux de nos collègues de cette région qui veulent prendre part à l'enquête sociale qu'a entreprise notre société, feront-ils bien de le lire avec soin, car ils le liront avec profit. Qu'ils ne s'imaginent point cependant y trouver leur besogne toute mâchée. Si, sous le titre de géographie économique et humaine, l'auteur a envisagé à peu près les mêmes sujets que la science sociale, il les a étudiés avec une méthode différente. C'est ainsi qu'après un résumé de ce que nous savons des origines de la race normande, il expose les principaux traits du caractère du paysan, et fait le désolant tableau des ravages de l'alcoolisme parmi les populations urbaines et rurales. Ensuite viennent plusieurs chapitres sur l'agriculture et l'économie agricole où l'auteur a juxtaposé une série de paragraphes séparés sur l'influence du sol et du climat, l'élevage du cheval et des bêtes à cornes, les cultures et les industries agricoles, la valeur de la terre, l'étendue des exploitations, etc. Après quoi il étudie la « vie du paysan » dont il décrit l'habitation et le genre de nourriture. Suivent enfin plusieurs chapitres sur les industries extractives et manufacturières, sur l'outillage commercial, sur les marins et la pêche, puis surgit inopinément un paragraphe consacré à l'émigration temporaire, etc. Évidemment, pour une étude de science sociale, on devrait suivre un tout autre plan.

Il faut d'ailleurs reconnaître que l'auteur dans sa préface admet lui-même que « son étude n'a pas l'unité qu'il lui eût assurée en subordonnant tous ses développements à un objectif unique, l'étude par exemple des groupements humains ». M. de Félice a simplement voulu « donner une idée d'ensemble sur les phénomènes géographiques qui caractérisent la Basse-Normandie ». Je suis persuadé que tous

ses lecteurs diront avec moi qu'il y a pleinement réussi.

J. Bailhache.

Étude sur le tempérament haïtien, par Auguste Magloire, librairie du *Matin*, Port-au-Prince.

Nous enregistrions avec plaisir, il y a quelque temps, la campagne entreprise à Haïti, par quelques hommes dévoués; campagne ayant un but bien noble, le relèvement du pays; campagne appuyée sur des moyens de propagande bien solides, la connaissance de la science sociale. Une partie des articles publiés dans le *Matin* d'Haïti vient d'être réunie en un volume par M. Auguste Magloire. C'est là une idée très heureuse, car ces articles méritaient mieux que de rester dispersés dans les numéros épars d'un journal.

L'auteur a inscrit sur la couverture une devise qu'il a empruntée à Mme Élisabeth Koos, devise qui, sans aucun doute, est également la sienne, comme elle est celle de la plupart d'entre nous :

« Les publications de la *Science sociale* ont été le grand événement déterminant pour me donner une nouvelle façon de penser, de voir et de comprendre. » Heureux plus encore ceux qui peuvent ajouter : *Et d'agir!*

Dans un premier chapitre intitulé : *Nos conditions d'existence, leur incompatibilité avec notre régime scolaire*, M. Auguste Magloire montre comment le régime scolaire à Haïti est une copie du système français, et pourquoi il ne peut que multiplier le nombre des déclassés.

Dans le chapitre suivant, l'*Ouest américain*, *Comment la vie américaine transforme les types sociaux*, l'auteur nous fait le tableau d'une société particulariste dans son rôle éducatif de pionnier social.

Il étudie dans un troisième chapitre (*Nos conditions d'existence, leur incompatibilité avec notre régime scolaire*) les changements à apporter dans le régime scolaire haïtien pour l'adapter aux nécessités de la situation actuelle.

Ce plaidoyer vigoureux et convaincu se termine par un appendice où sont réunis les débats contradictoires auxquels il a donné lieu dans le milieu haïtien.

Peu ou prou, tôt ou tard, il n'est pas possible que cette brochure n'influence ce milieu.

Paul Descamps.

Étude sur le féminisme dans l'antiquité, par Cleyre Yvelin. — Girard et Brière, Paris.

Le lecteur qui ouvre cet opuscule sur la foi du titre, éprouve une déception. Ce n'est pas une étude scientifique, mais une collection d'articles de journaux, d'une inspiration absolument fantaisiste. L'auteur affirme que les temps historiques ont été précédés par une période heureuse où les femmes gouvernaient, grâce au secret de la maternité qu'elles avaient conservé et que l'homme ne connaissait pas. Alors régnaient les déesses, antérieures aux dieux. Le joug féminin était doux et la morale était irréprochable. Ce fut un âge d'or, qui disparut lorsque l'homme parvint à connaître ledit secret. A la « gynécocratie » succéda alors la domination masculine, avec les horreurs de la superstition, de la guerre, de la tyrannie, de la débauche, etc. C'est enfantin. Ce qu'on peut toutefois retenir, c'est que l'auteur, quoique faisant montre d'un anticléricalisme fougueux, répudie énergiquement — on le voit d'ailleurs par le simple énoncé de sa thèse — la doctrine du progrès indéfini et de la sélection bienfaisante, chère aux darwinistes.

G. d'Azambuja.

La Rivalité anglo-russe au XIXe siècle en Asie, par le Dr Rouire. — **L'Expansion allemande hors d'Europe**, par E. Tonnelat; 2 vol. Librairie Armand Colin, Paris, 1908.

M. le Dr Rouire et M. Tonnelat ont bien fait de réunir en volumes les articles qu'ils avaient d'abord publiés, le premier dans la *Revue des Deux-Mondes* sur la Rivalité anglo-russe en Asie, le second dans la *Revue de Paris* sur l'expansion allemande hors d'Europe. Le public y gagne d'avoir,

sous une forme maniable, deux bons livres de référence sur ces importantes questions.

Il n'est pas besoin de longues enquêtes pour découvrir le fondement de la politique anglaise en Asie. Nos voisins ne s'en cachent pas, et c'est bien souvent qu'on m'a répété en Angleterre : « Pour nous, dans les questions asiatiques, la défense de l'Inde prime toute autre considération ». C'est pour assurer cette défense que les Anglais ont mis la main sur les points stratégiques commandant les routes de la grande péninsule. Au début du siècle dernier, ils ont arraché le Cap aux Hollandais ; en 1839, ils ont enlevé Aden d'assaut, réoccupé Périm en 1859, « protégé » l'Hadramaout dès 1873, annexé Socotora en 1886, et, depuis 1882, ils montent la garde sur le canal de Suez.

Après l'échec de l'expédition d'Égypte et l'affermissement de la suprématie maritime de l'Angleterre, Bonaparte, qui n'avait pas renoncé à sa diversion sur l'Inde, tenta de l'atteindre par voie terrestre, puisque le chemin de la mer lui était fermé. Il s'adressa au tsar Paul Ier, et, après de secrètes négociations, une expédition fut décidée. Deux armées russes, renforcées d'un corps français, devaient envahir l'Inde par le nord-ouest. L'assassinat de Paul Ier mit fin à ce projet, mais Napoléon, devenu empereur, essaya encore une fois d'atteindre notre implacable ennemie en lançant vers l'Indus la masse des tribus bédouines. En 1894, tout était prêt, mais la chute de l'empereur sauva l'Angleterre du péril.

Elle n'avait pas d'ailleurs manqué de prendre ses précautions contre l'invasion projetée. L'alliance avec le cheïk de Korvéït et le sultan d'Oman lui assura la suprématie dans le golfe d'Oman et le golfe Persique et la possibilité de débarquer pour prendre l'ennemi à revers. Si cet effort ne fut pas nécessaire, la leçon ne fut pas perdue. « La suprématie britannique dans le golfe Persique, a écrit lord Curzon, est indispensable à la sécurité du régime britannique dans l'Inde. » Voilà le motif des annexions successives et des protectorats anglais sur la côte sud de l'Arabie, sur la côte d'Oman, sur la côte persane elle-même, et dans le golfe Persique.

Depuis bientôt un siècle, l'Angleterre, dans ces parages, n'a plus à craindre la France, mais le péril russe a surgi : péril politique au Thibet et dans l'Afghanistan, péril économique et politique en Perse. C'est l'histoire de cette longue rivalité entre « l'Ours et la Baleine » que raconte M. le Dr Rouire, et le curieux de cette histoire, est qu'il semble bien, après tout, que la Russie n'a jamais songé sérieusement à menacer l'Inde. C'est pourquoi les conflits anglo-russes ont pu se résoudre pacifiquement. La défiance subsistait ; mais après les défaites russes en Mandchourie et le traité anglo-japonais du 13 août 1905, l'Angleterre, qui sent sa puissance maritime menacée par l'Allemagne, a saisi l'occasion favorable pour régler avec sa vieille rivale tous les différends asiatiques. L'accord anglo-russe du 30 août 1907 paraît durable, chacune des deux puissances ayant fait les sacrifices nécessaires.

Y aura-t-il un jour une « plus grande Allemagne » comme il existe déjà une « plus grande Angleterre » ? Telle est la question que semble s'être posée M. Tonnelat ; et, pour y répondre, il a fait un voyage d'études aux États-Unis, dans le Brésil méridional, et dans la province chinoise du Chantoung. Les conclusions auxquelles il est arrivé sont peu encourageantes pour nos voisins de l'est.

D'après le recensement de 1900, la population des États-Unis comprend 3,53 % d'immigrés nés en Allemagne, et 10,28 % d'Américains nés de parents allemands, ou dont un seul des parents était allemand. Sur environ 80 millions d'habitants, 10 millions 1/2 sont d'origine teutonne. De plus, ils sont en grande majorité groupés dans les États du Nord ; il n'y en a que très peu dans les États du Sud. Dans le New-Jersey, leur nombre s'élève à 22 % de la population totale, à presque 27 % dans le Minnesota, et dans le Wisconsin il dépasse 45 %. Mieux encore, un tiers d'entre eux habitent les villes. Cincinnati a 66 % d'Allemands, Milwaukee 62 %, Saint-Louis 52 %, Chicago 29 %, New-

York 21 %, etc... Il semble donc que l'influence allemande doive être énorme aux États-Unis, et que certaines grandes villes doivent être des foyers de culture, de traditions et de sentiments allemands.

Or, il n'en est rien. « Les Allemands, dit M. Tonnelat, n'ont jamais exercé, ni socialement, ni politiquement, ni intellectuellement, une action profonde sur leurs concitoyens... Entourés d'un peuple énergique, dominateur, ils se sont laissés assimiler presque sans résistance. » La supériorité des Anglo-Saxons sur leurs cousins de race teutonique fait d'autant moins de doute pour l'auteur qu'il l'a constatée sous d'autres latitudes. « Il est curieux, dit-il, de constater qu'en Australie les Allemands n'ont pas su davantage se défendre contre l'influence du milieu. Partout où des Allemands et des Anglo-Saxons se sont trouvés en présence, ce sont, jusqu'à présent, ces derniers qui ont su conserver la prééminence. » M. Tonnelat semble, du reste, ignorer les raisons de ce « fait curieux », expliqué depuis longtemps par la science sociale.

Quant au Brésil, il abrite au maximum 350.000 Allemands ou descendants d'Allemands, soit 2 % de sa population totale; 230.000 d'entre eux sont groupés dans les deux États les plus méridionaux, Rio Grande do Sul et Santa-Catharina, sur lesquels les coloniaux allemands ont souvent jeté des regards de convoitise. Mais si les Allemands du Brésil « ont mieux gardé que leurs pères des États-Unis leur langue, leurs usages, leur caractère national, ce serait une erreur de croire qu'ils soient prêts à se considérer comme les sujets d'un plus grand empire allemand ». Ce pays neuf crée un type d'homme nouveau, très éloigné du type social allemand, et se rapprochant plutôt, par ses éléments supérieurs, du type yankee.

Le Chantoung ne semble pas devoir de si tôt encore fournir un champ fructueux au commerce allemand. C'est un pays déjà surpeuplé, où il n'y a pas grand place pour des colons européens. Jusqu'à présent, cette colonie n'a pas été une bonne affaire pour l'Allemagne.

J. Bailhache.

Les Sociétés de secours mutuels et l'organisation des retraites pour la vieillesse en France et en Belgique, par Paul Clerc, 1 vol. (Arthur Rousseau, édit.).

La disparition des corporations et des anciennes formes de patronage a posé le grave problème des retraites ouvrières. Les imprévoyants, abandonnés à eux-mêmes, se sont vus, dans leur vieillesse, obligés de recourir à la charité publique ou privée. Malheureusement ces secours sont aléatoires et n'atteignent pas toujours les vrais nécessiteux, ou les plus dignes de pitié. Ne pouvait-on régulariser la charité publique, et la répartir équitablement entre les anciens travailleurs tombés dans le besoin? Ainsi est née l'idée des retraites ouvrières avec le contrôle des pouvoirs publics.

L'intervention des pouvoirs publics se fera d'autant plus tôt, et d'autant plus forte, que l'évolution industrielle est plus avancée, et que les idées de prévoyance sont moins répandues dans la masse. En Allemagne, une loi fut votée en 1889, et d'autres pays suivirent peu après cet exemple : la Nouvelle-Zélande en 1898, la Belgique et l'Italie en 1900.

Comme bien on pense, la loi ne fut pas la même partout, et l'on peut distinguer les trois types suivants, rangés dans l'ordre décroissant d'intervention :

1° *Le système néo-zélandais*, dans lequel l'Etat prend à sa charge le paiement d'une pension de 450 francs par an à tout individu âgé de plus de 65 ans dont le revenu ne dépasse pas 850 francs. Si ce revenu est inférieur à 1.300 francs, l'Etat verse une retraite, dont le taux forme le complément nécessaire pour atteindre le chiffre fatidique de 1.300 francs.

2° *Le système allemand*, dans lequel l'Etat oblige les ouvriers et les patrons à verser tous les ans chacun 2 % du salaire. Cette épargne forcée constitue un capital qui sera versé à l'ouvrier sous forme d'annuités à partir de l'âge de 60 ans, et l'Etat fournit le complément nécessaire pour que le taux de cette retraite s'élève à 360 francs par an.

3° *Le système belge*, dans lequel la liberté la plus entière est laissée aux ouvriers et aux patrons. L'Etat se borne à donner un subside de 60 % aux ouvriers assurés à la Caisse de retraite, et dont les versements ne dépassent pas 60 francs par an. La prime de l'Etat cesse quand l'assuré est arrivé à se constituer une rente annuelle et viagère de 360 francs, en supposant qu'elle commence à 65 ans.

La loi italienne rentre dans le même système que la loi belge, tandis qu'en France, le projet de loi actuellement à l'étude s'est surtout inspiré de la loi allemande.

Dans son étude, M. Paul Clerc s'attache surtout à comparer les législations belge et française. Cette comparaison est établie sur les documents les plus précis. C'est une œuvre purement positive que consulteront avec fruit tous ceux de nos lecteurs que cette question intéresse. On ne peut que louer l'auteur de laisser parler le faits eux-mêmes. Ses conclusions sont les plus objectives qu'il soit possible : d'un côté, le projet français assurerait plus efficacement que le système belge le secours aux anciens ouvriers malheureux; en revanche, il développerait moins l'initiative individuelle, et grèverait assez fortement les budgets de l'avenir.

Paul Descamps.

LIVRES REÇUS

L'Afrique occidentale française, par Georges Deherme, 1 vol. in-8° de 528 pages, 6 francs (Bloud et Cie, édit., Paris).

Le cœur de Jeanne d'Arc, par l'abbé S. Coubé, panégyrique prononcé à la cathédrale d'Orléans le 8 mai 1908 P. Lethielleux, édit.).

Semaine sociale de France (cours de Doctrine et de Pratique sociales), IIIe session. Dijon, 1906 (Chronique du Sud-Est, 10, quai Tilsitt, Lyon).

Id. IVe session, Amiens, 1907.

Esquisse d'une société collectiviste, par Édouard Héberlin-Darcy, avec une préface d'Anatole France, 1 brochure (Albert Fournier, édit., Jussey).

La notion de prospérité et de supériorité sociales, par G. Melin, 1 brochure (Berger-Levrault, édit.).

La vente des biens ecclésiastiques pendant la Révolution française, par G. Lecarpentier, 1 vol. in-8°, 3 fr. (Félix Alcan, édit.).

Derniers mélanges, par Louis Veuillot, t. I (1872-73), in-8° carré, 6 fr. (P. Lethielleux, édit.).

Féminisme et christianisme, par A. D. Sertillanges, 1 vol. in-12°, 3 fr. 50 (librairie Lecoffre, J. Gabalda et Cie).

Les Etats-Unis, puissance mondiale, par Archibald Cary Coalidge (trad. de Robert L. Cru), 1 vol. in-18° Jésus, 4 fr. (A. Colin, édit.).

La Bulgarie d'hier et de demain, par L. de Launay, 1 vol. in-16, 4 fr. (Hachette et Cie).

Voyage en Portugal, par G. de Beauregard et L. de Fouchier, 1 vol. in-16, 4 fr. (Hachette et Cie).

Die Theorie der Verwahrlofung und das System der Ersatzerziehung, par Dr. Heinrich Reicher (Universitäts-Buchhandlung, Vienne).

BIBLIOTHÈQUE DE LA SCIENCE SOCIALE

FONDATEUR

EDMOND DEMOLINS

LA SCIENCE SOCIALE

ET

SA MÉTHODE

PAR

Robert PINOT

PARIS

BUREAUX DE LA SCIENCE SOCIALE

56, RUE JACOB, 56

Juin 1908

SOMMAIRE

I. — **Quel est l'objet de la Science Sociale?** P. 3.

II. — **La Science Sociale a-t-elle une méthode qui lui soit propre?** P. 15.

III — **La monographie de Famille Ouvrière, ses résultats scientifiques.** P. 25.

IV. — **La monographie de Famille Ouvrière, sa valeur scientifique.** P. 50.

LA SCIENCE SOCIALE

ET

SA MÉTHODE

I

QUEL EST L'OBJET DE LA SCIENCE SOCIALE?

La Science Sociale est-elle une science?

Cette question, pour qui veut réfléchir, vaut la peine qu'on s'y arrête. Elle ne tend à rien moins qu'à introduire dans le domaine des sciences un ordre de faits, qui a paru jusqu'à présent complètement rebelle à l'action des méthodes scientifiques.

Pour être en état de répondre avec clarté et précision à cette question, il est, tout d'abord, nécessaire de s'être mis d'accord sur une autre question que celle-là suppose résolue.

Voici quelle est cette question préalable :

Qu'est-ce qu'une science?

Une science, tout le monde le sait, est la connaissance d'un ordre d'objets ou de phénomènes déterminés.

La zoologie, par exemple, est la connaissance des animaux, tandis que la physiologie est la connaissance de la vie et des fonctions par lesquelles la vie se manifeste.

Mais comment arrive-t-on à la connaissance de cet ordre d'objets ou de phénomènes?

Comment une science se constitue-t-elle?

Il est d'observation courante que l'esprit humain n'est pas assez

puissant pour saisir d'un seul coup dans leurs détails et dans leurs rapports un grand ensemble de faits. Les vues trop larges lui sont interdites; à mesure que s'étend son champ de vision, la perception des détails lui échappe.

L'homme a donc été amené, toutes les fois qu'il a voulu acquérir la connaissance d'un ordre d'objets ou de phénomènes déterminés, à considérer ces phénomènes, ces objets, les uns après les autres, à les étudier séparément. Cette première opération terminée, cette première connaissance acquise, il s'est toujours efforcé de ranger ces objets ou ces phénomènes dans une série, qui indiqua immédiatement, par la place que chacun y occupait, quels étaient ses rapports avec les objets ou les phénomènes du même ordre.

En un mot, une science se constitue par l'application progressive de l'analyse et de la classification à l'ordre d'objets ou de phénomènes dont on veut acquérir la connaissance.

Par l'analyse on acquiert la connaissance de chaque objet ou de chaque phénomène.

Par la classification on acquiert la connaissance des rapports qui existent entre l'objet ou le phénomène analysé et ceux qui appartiennent au même ordre.

Par l'analyse j'arrive, par exemple en zoologie, à connaître la structure de chaque animal; par la classification j'arrive à placer chaque animal dans la série des êtres vivants, de telle manière que la seule connaissance de la place qu'il occupe dans cette série me révèle immédiatement quels sont ses rapports de structure avec les autres animaux.

La Science Sociale sera donc une science, s'il est démontré que l'on peut arriver à la connaissance de son objet par l'application progressive de l'analyse et de la classification.

Sans cette démonstration toutes les affirmations du monde seront sans valeur, et tant qu'elle ne sera pas faite, la Science Sociale n'aura pas droit de cité parmi les sciences.

Pour démontrer que l'on peut appliquer aux phénomènes sociaux, dont la connaissance constitue la Science Sociale, la méthode de l'analyse et de la classification, il faut, tout d'abord,

savoir exactement ce qu'on entend par phénomène social; il faut préciser et déterminer l'objet de la Science Sociale.

Quel est l'objet de la Science Sociale?

La Science Sociale a pour objet la connaissance de la société. C'est là un point sur lequel tout le monde est d'accord, car c'est là un objet que le terme même de « Science Sociale » implique.

Mais il faut avouer que, par son ampleur même et sa complexité, ce mot de « Société » est peu révélateur; et, s'il est capable tout au plus d'indiquer l'objet de la Science Sociale, il est radicalement insuffisant pour déterminer cet objet.

Nous sommes donc ainsi amené nécessairement, au début de cette étude, à nous demander ce que c'est que la Société.

Nous aurions pu, comme bien d'autres l'ont fait avant nous, donner, sans plus tarder, une définition de la Société, quitte, cette définition une fois posée, à en illustrer et à en justifier les termes par une série d'exemples heureusement choisis. Ce procédé, à peine tolérable dans l'enseignement d'une science constituée de longue date, serait complètement inacceptable pour l'exposition d'une science née d'hier, encore inconnue de l'immense majorité du public. Aussi nous a-t-il semblé préférable de faire faire à nos lecteurs le travail que nous avons fait nous-même, et de rechercher avec eux ce qu'est une société, ce qui la constitue essentiellement.

Lorsqu'on observe tous les faits et tous les phénomènes qui se produisent chaque jour dans un milieu, dans un pays déterminé, on se rend compte immédiatement que tous ces faits, que tous ces phénomènes n'ont pas la même importance. Qui oserait prétendre, par exemple, que l'agitation qui sort des cénacles littéraires de Paris a la même influence sur l'existence et la continuité de la race française, que tous les faits qui relèvent de l'organisation et du fonctionnement du travail national? Qui mettrait en comparaison au point de vue de leur influence sociale, le commerce et l'armée de l'Angleterre? Il y a plus, lorsqu'on compare entre eux différents milieux, différents pays,

on est tout étonné de voir que tel fait qui, dans tel endroit, semblait d'importance capitale, n'apparaît même pas dans tel autre, où sont les Parlements de l'Asie? Que reste-t-il, chez le chef de famille européen, du *paterfamilias* de l'ancienne Rome?

Aussi est-on amené à se demander quels sont, parmi tous les faits et les phénomènes qui se produisent chaque jour dans la Société, ceux qu'il faut retenir, et dont on doit entreprendre l'étude pour arriver à la connaissance d'une Société.

Il est évident que, si l'on peut arriver à déterminer dans toutes les Sociétés, quelles qu'elles soient, un ordre particulier de phénomènes présentant ce caractère spécial, d'apparaître, d'évoluer, de disparaître, avec la Société; d'être de telle nature qu'il soit tout aussi impossible de les concevoir et de les observer en dehors de la Société, que de concevoir et d'observer la Société sans eux, on pourra affirmer, en toute certitude, qu'on se trouve en face de phénomènes essentiellement sociaux, qu'on est arrivé à discerner l'ordre de phénomènes constitutif de toute Société.

Beaucoup se sont essayés dans cette voie, ont tenté d'atteindre ce but. Je ne passerai pas en revue les différents ordres de faits que les différentes écoles ont indiqués jusqu'à présent comme présentant ce caractère essentiel, comme constitutifs de la Société. A quoi bon nous attarder dans des réfutations, qui seraient aussi longues qu'inutiles. L'établissement d'une vérité a toujours été dans toutes les sciences la meilleure et la seule réfutation des erreurs qui lui étaient opposées.

D'ailleurs il est impossible à tout esprit scientifique, cherchant quel est l'ordre de phénomènes sociaux, essentiels, constitutifs de la Société, de reconnaître dans l'un quelconque de ces ensembles, mis en avant par les différentes écoles, quel que soit l'intérêt qu'ils présentent, ce caractère très simple et très net que nous avons dit, d'apparaître, d'évoluer et de disparaître avec la Société, d'être aussi incompréhensibles qu'inexistants en dehors de la Société, que la Société serait incompréhensible et inexistante en dehors d'eux.

Je ne saurais mieux faire, pour amener chacun à concevoir quel est l'ordre de phénomènes essentiels, constitutifs de toutes

Sociétés, pour arriver à déterminer par conséquent d'une façon précise quel est l'objet de la Science Sociale, que de citer une page d'un des créateurs de la Science Sociale. Elle mettra la réalité sous les yeux de tous, bien mieux que ne saurait la faire toute dissertation et tout raisonnement.

« Un jeune homme touchait à cette période de la vie où s'élèvent dans l'âme les grands problèmes livrés à la dispute des hommes. Jusque-là, il avait usé de la société humaine comme de tout le reste, d'une manière inconsciente et irréfléchie. Ce qui lui venait de cette prodigieuse source de biens lui semblait aussi spontané que la lumière du soleil, aussi élémentaire que l'air respirable.

« Cependant, un jour, brusquement soustrait à l'activité et à la préoccupation de ses études, il vint habiter une solitaire demeure plantée au flanc abrupt de la montagne; et là, comme retiré en lui-même et élevé au-dessus de l'agitation du monde, il vit à ses pieds, dans la plaine, le spectacle de cette société humaine dont il venait de se séparer : une ville animée, une industrieuse campagne, s'étendaient sous ses regards, il suivait aisément des yeux les mouvements de la foule à travers les rues et les champs; le murmure de la vie montait de tout l'horizon jusqu'à lui et, pour la première fois, s'éleva dans son cœur le sentiment de la grande œuvre divine au milieu de laquelle il avait vécu.

« Captivé par cette émotion, il se mit à considérer curieusement les allures de ce camp de travail, se demandant la raison de ces évolutions en apparence si confuses, au fond toutes dirigées sans doute par quelque dessein. Et le premier trait qui le frappa fut de voir qu'avant toute action, avant le travail à l'atelier, avant le travail aux champs, avant le travail à l'école, avant le repos du soir en famille, avant l'achat des denrées au marché, avant la prière aux églises, les gens se cherchaient les uns les autres pour se grouper suivant le besoin particulier de l'action à laquelle ils voulaient s'adonner. Le matin, groupement des hommes valides aux ateliers, groupement des enfants aux écoles, groupement des femmes aux échoppes de vente; midi venu et

tous ces groupes dispersés, réunion des familles en chaque demeure pour le repas du jour; et ainsi du reste, jusqu'à ce que le soir vint surprendre toute action et arrêter tout mouvement. Le fait était flagrant, les hommes pour agir paraissent avoir incessamment besoin de se réunir en des sociétés de formes très différents[1]. »

Pas de Société sans groupements, pas de groupements sans Société. C'est avec les groupements que forment les hommes qu'apparaît la Société; c'est avec eux et par eux qu'elle se modifie, c'est avec eux et par leur désorganisation qu'elle disparaît.

Avec le premier et le plus simple des groupements, l'association de l'homme et de la femme pour la vie commune, apparaît la première et la plus simple des Sociétés, la Société primitive.

Avec le dernier et le plus compliqué des groupements, alors que tous ceux qu'il présuppose et sur lesquels il s'appuie ont disparu ou se sont transformés, avec l'État disparaît une Société.

L'histoire de la Société française, depuis sa formation jusqu'à nos jours, n'est-elle pas celle de l'évolution des différents groupements qui la composent. Ce ne fut qu'à partir du moment où les historiens commencèrent à se demander quels furent, à chaque époque, l'Organisation du Travail, de la Propriété, de la Famille, du Commerce, des Classes privilégiées, des Paroisses, des Communes, de la Royauté que l'on commença à entrevoir notre histoire nationale. Et ce ne fut que lorsque les érudits mirent au jour les documents où étaient décrits ces groupements qu'étaient : les communautés paysannes, les corporations, les guildes, la société féodale;... le comté, le duché, la maison du capétien, et dans leur organisation primitive et dans leurs phases successives, que l'on put écrire cette histoire.

Le phénomène du groupement est si nettement et si entièrement le phénomène social essentiel, que non seulement aucune Société ne peut se constituer et fonctionner sans lui, mais qu'il est impossible à l'homme, je ne dirai pas de se perpétuer, cela est trop évident, mais même de vivre sa vie de tous les jours, sans

1. Henri de Tourville, *La Science Sociale*, Revue, t. I, page 18.

faire partie d'un certain nombre de groupements. Rien, ni le génie, ni la fortune, ni la volonté qu'ils en auraient ne peut dispenser les hommes de cette obligation. Bien plus, c'est en proportion même de l'intensité avec laquelle les forces dont ils disposent paraissent agir pour les rendre indépendants, que s'accroît la dépendance où ils sont de la Société. Comptez le nombre des groupements sociaux que présuppose ce que nécessite l'existence du Raphaël, ou d'un milliardaire américain et comparez ce chiffre avec celui des groupements qu'exige la vie d'un paysan ! Nous nous trouvons là en face d'une obligation qui est si bien la résultante de la constitution essentielle de l'humanité, que l'ermite au désert, comme Robinson dans son île, ne peuvent y échapper. Si l'un et l'autre ne périssent pas du jour au lendemain, s'ils peuvent voir se continuer leur misérable existence, c'est parce qu'ils furent, l'un dans la fiction, l'autre en réalité, d'une famille, d'un pays, d'une société déterminée; c'est parce qu'ils apportèrent dans leur solitude toutes les connaissances qu'ils avaient acquises dans les différents groupements qu'ils avaient traversés.

Le groupement est donc bien le phénomène social essentiel, le phénomène constitutif de toute Société.

Nous arrivons ainsi à tirer de l'observation même des faits la définition de la Société :

La Société, disons-nous, *est l'ensemble des groupements à l'aide desquels il est pourvu totalement à l'existence et à la perpétuité de la race*. En d'autres termes, c'est le groupement général comprenant l'ensemble des groupements spéciaux à l'aide desquels une race humaine se suffit à elle-même, trouve le moyen de vivre et de se perpétuer, sans avoir besoin de recourir à une autre partie de l'humanité. C'est là ce qui fait une Société complète.

Le problème social, le problème à résoudre par toute Société complète, est précisément celui-ci : l'existence de la race, la conservation de l'espèce. Là où ce problème est mal résolu, là où la Société est mal constituée, la race dépérit, diminue, et finalement disparait. Là où ce problème est bien résolu, là où la Société est bien constituée, la race vit, s'accroît et prospère. Les

conditions d'organisation et de fonctionnement de la Société sont pour la race humaine les conditions mêmes de son existence. L'espèce humaine ne peut ni exister, ni subsister en dehors de la Société, et elle existe plus ou moins bien, subsiste plus ou moins facilement d'après la valeur de sa constitution sociale.

Pour atteindre ce double but, pour assurer l'existence de la race et la conservation de l'espèce, les hommes organisent, ainsi que nous l'avons vu, une série de groupements : groupements du Travail, groupements de la Propriété, groupements de la Famille, groupements du Patronage, du Commerce, des Cultures intellectuelles, de la Religion, etc., groupements des Associations libres, groupements des Pouvoirs publics. Et chaque Société, étant précisément constituée par l'ensemble des groupements qui sont nécessaires, à l'endroit où elle pose, pour atteindre ce double but, chaque Société prend naturellement sa forme particulière, sa physionomie spéciale, du nombre, du genre, et du mode de ces groupements.

On est donc amené à conclure que, *puisque la Société est constituée essentiellement par l'ensemble des groupements à l'aide desquels les hommes pourvoient totalement à l'existence et à la perpétuité de la race, il est nécessaire et suffisant d'acquérir la connaissance de ces groupements, pour obtenir celle de la Société.*

L'objet de la Science Sociale se trouve ainsi très nettement déterminé ; il est délimité et précisé à la connaissance des différents groupements dont se compose la Société.

Ici une question se pose, ou plutôt un fait apparaît qui, par son évidence même, révèle d'un seul coup toute la haute portée scientifique, tout l'intérêt pratique de la Science Sociale.

Si le groupement est la condition nécessaire de toute action sociale, il n'est pas la condition suffisante de sa réussite. La vie de tous les jours nous montre, à côté les unes des autres, des familles en pleine prospérité et des familles en pleine décadence, des usines retentissantes de mouvement et de vie et des usines où le travail s'arrête peu à peu et qu'abandonne leur popula-

tion ouvrière, des organisations de la propriété assurant à tous le bien-être, tandis que d'autres engendrent la misère où l'oppression. Ici l'on peut voir des pouvoirs publics garantissant à tous les citoyens la liberté et la paix, et là apparaît la tyrannie. Pourquoi ces réussites, pourquoi ces échecs?

C'est que, si les hommes sont obligés de constituer des groupements pour exister et pour vivre en Société, aucune révélation divine, aucune tradition humaine ne leur enseigne quelle est, dans chaque cas particulier, la meilleure forme, la meilleure organisation à donner à ces groupements. C'est par leurs efforts, c'est par le judicieux usage qu'ils font des expériences que fournit à leur observation leur propre vie et celle des autres, qu'ils acquièrent, tout d'abord d'une façon empirique, la connaissance de la meilleure organisation qu'il faut donner à tous ces groupements que nécessitent et qui sont : la Famille, le Travail, la Propriété, le Commerce, la Religion... les Pouvoirs publics.

Est-il possible de connaître et de déterminer d'une façon scientifique les lois de ces groupements? est-il possible de passer de l'empirisme à la Science?

Y a-t-il une Science Sociale?

Nous n'hésitons pas à répondre catégoriquement par l'affirmative.

Il y a une Science Sociale; et son objet se trouve maintenant complètement défini :

La Science Sociale a pour objet d'analyser et de classer les différents groupements que les hommes forment pour assurer l'existence et la perpétuité de la race, et d'en déterminer les lois.

Avant de montrer comment la Science Sociale a été constituée par l'application progressive de l'analyse et de la classification aux différents groupements dont se compose la Société, il est nécessaire, pour bien assurer notre marche, d'écarter tout d'abord une confusion très ordinaire d'idées, qui est de nature à embarrasser l'esprit, avant qu'il se soit rendu compte, par la pratique même, de la méthode de la Science Sociale.

Voici quelle est cette confusion que l'on fait naturellement,

c'est en même temps une des plus grosses objections de l'ignorance contre la Science Sociale :

Si on arrive, dit-on, à déterminer des lois sociales, il n'y a plus de liberté humaine.

C'est là un pur sophisme, comme celui de l'homme qui niait le mouvement; il joue sur le mot « lois » qu'on prétend opposer à la « liberté ».

On appelle *loi d'un fait ou d'un phénomène*, tout le monde le sait, *les rapports nécessaires que ce fait a avec d'autres faits*. Mais ces rapports nécessaires n'empêchent pas qu'il y ait aussi des rapports libres; c'est ce qu'on oublie.

Prenons un exemple dans une science connue depuis longtemps dans la physique. Un phénomène physique a ses rapports nécessaires avec d'autres phénomènes, et c'est ce qui constitue sa loi. Ainsi la fusion de tel métal, la liquéfaction de tel gaz ont lieu dans des conditions absolument déterminées; pour tel métal il faut tant de calories, pour tel gaz tant d'atmosphères. Mais ce même phénomène physique a aussi ses rapports libres, et c'est ce qui fait qu'il n'est pas purement fatal et n'exclut pas la liberté. Je suis libre de mettre ou de ne pas mettre tel métal en contact avec un foyer qui dégagera le nombre de calories nécessaires à sa fusion. C'est là un rapport libre, il dépend de moi. Je puis ainsi faire que tel métal fonde ou ne fonde pas, suivant ma guise, à ma volonté.

Il en va de même des phénomènes sociaux. La centralisation administrative, appliquée dans les groupements de la vie publique, est, par exemple, un phénomène social qui a ses rapports nécessaires avec d'autres phénomènes sociaux. Elle amène nécessairement : le développement du fonctionnarisme, l'augmentation des dépenses de l'État, l'insouciance et l'inaptitude des citoyens pour la gestion des affaires et des intérêts dont ils ne sont plus les maîtres, la disparition des influences et de la vie locale, etc. Cette même centralisation a aussi ses rapports libres; le législateur est libre de faire des lois centralisatrices ou des lois décentralisatrices.

Mais de même que lorsque je refroidis et lorsque je maintiens

de l'eau au-dessous de 0°, je ne puis empêcher qu'elle se congèle parce qu'il y a là un rapport nécessaire; de même, lorsque le législateur fait une loi centralisatrice, il ne peut empêcher les conséquences que nous venons de dire parce qu'il y a là un rapport nécessaire. Les lois physiques, si rigoureuses qu'elles soient, n'excluent pas la liberté de l'homme, et tout le monde est d'avis que ce serait faire un sophisme que de dire qu'il ne peut y avoir de science physique, parce qu'alors tout serait fatal dans l'action matérielle de l'homme. Eh bien! c'est là le sophisme que l'on fait, quand on prétend qu'il ne peut y avoir de Science Sociale parce qu'alors tout serait fatal dans l'action sociale de l'homme. Entre les phénomènes sociaux, comme entre les phénomènes physiques, comme entre tous les phénomènes, il y a des rapports qui sont nécessaires, et d'autres qui sont libres, il y a des lois, et ces lois ne suppriment pas la liberté qui a sa part.

Il y a plus, on peut remarquer que non seulement les lois des phénomènes ne suppriment pas la liberté, non seulement les lois sociales ne suppriment pas la liberté, mais c'est grâce à ces lois rigoureuses que la liberté peut s'exercer.

Comment pourrais-je, en effet, disposer de la fusion du fer et la diriger à mon gré, s'il n'y avait pas des lois rigoureuses à cette fusion? si, en jetant le minerai dans les hauts fourneaux, tantôt il fondait, tantôt il ne fondait pas, cela capricieusement et sans loi, où en serait ma liberté de fondre du fer? elle n'existerait pas.

Comment un législateur, comment un monarque absolu, pourrait-il venir à bout des énergies locales, diminuer la vie provinciale, restreindre l'indépendance et l'autonomie de ces groupements de la vie publique, qui sont : la Commune et la Province, s'il n'y avait pas des lois rigoureuses à la centralisation; si, en mettant les communes en tutelle et supprimant les assemblées provinciales, en créant les intendants, en couvrant le pays des agents du pouvoir central, la vie locale, le pouvoir et l'influence des grands propriétaires du sol, l'indépendance des groupements inférieures de la vie publique, allaient tantôt se développant, tantôt se restreignant, où serait pour l'homme la liberté de centraliser?

C'est parce que les faits ont entre eux certains rapports nécessaires que la liberté de l'homme existe ; c'est parce qu'il est certain en posant celui-ci d'amener celui-là, que sa liberté existe. Tant que l'homme est dans l'ignorance des rapports nécessaires que les phénomènes ont entre eux, c'est-à-dire de leurs lois, il n'est pas libre, il est le jouet du hasard, il est à la merci des forces inconnues ; vérité dans l'ordre naturel, vérité dans l'ordre social, vérité dans toutes les sciences. Et si, dans ce siècle, l'homme a vu sa liberté augmenter dans des proportions inouïes dans l'ordre matériel ; s'il a la liberté et, par conséquent, le pouvoir d'employer, dans la mesure et pour les usages qu'il veut, les forces de la vapeur, de l'électricité, les actions chimiques, etc..., il est tout aussi évident que sa liberté, et par conséquent son pouvoir social, s'augmenteront dans la juste proportion où, passant du domaine de l'empirisme à celui de la science, il connaîtra exactement quelles sont les lois de constitution et de fonctionnement des différents groupements, qu'il est obligé de former et d'employer pour vivre en société.

L'objet de la Science Sociale étant ainsi déterminé, il nous faut, pour acquérir la connaissance scientifique des différents groupements dont se compose la Société et des lois qui les régissent, appliquer à leur étude le double procédé de toutes les sciences d'observation : l'analyse et la classification.

Comment devra se faire cette analyse, comment s'opérera cette classification, en un mot, quelle est la méthode de la Science Sociale ? Telle est la question qu'il nous faut maintenant examiner.

II

LA SCIENCE SOCIALE A-T-ELLE UNE MÉTHODE QUI LUI SOIT PROPRE?

Une science n'est pas encore constituée lorsque son objet a été déterminé. Elle ne le devient que lorsque la recherche de la connaissance de cet objet a été organisée d'une façon méthodique. En fait, comme le remarque très justement Condorcet : « on ne doit dater l'origine d'une science que du temps où la méthode d'y découvrir la vérité y a été développée ».

Ce qui a empêché jusqu'à présent la Science Sociale d'être réellement classée parmi les sciences, ce ne fut pas seulement l'indétermination de son objet, ce fut encore et surtout l'absence de toute méthode qui lui fût propre. Ce n'était là d'ailleurs, on le comprend facilement, que la conséquence nécessaire et immédiate de l'indétermination de son objet.

Si on voulait faire, aujourd'hui, l'histoire de l'œuvre des différents penseurs, et des différentes écoles qui se sont réclamés, jusqu'à nos jours, de la Science Sociale, on remarquerait ceci. Comme chacun, suivant ses tendances et ses origines scientifiques, envisageait la Société d'après le point de vue qui lui paraissait le plus intéressant, qui lui était le plus familier; chacun, sans y prendre garde, poursuivait son étude d'après la méthode qui lui était habituelle, qu'il apportait du champ d'activité intellectuelle d'où il provenait! Ce fut ainsi que, personne n'ayant su déterminer exactement l'objet de la Science Sociale, les uns crurent pouvoir étudier la Société en se servant de la mé-

thode historique, les autres de la méthode juridique; certains tentèrent l'emploi de la méthode philosophique, d'autres de la méthode des sciences exactes... Quelques-uns enfin, et non les moins célèbres, poursuivirent et achevèrent une œuvre considérable en appliquant à la Société humaine la méthode des sciences naturelles.

Mais, malgré tout l'intérêt que présentent ces travaux, malgré tous les efforts et l'ingéniosité qu'ils ont coûtés à leurs auteurs, la discordance de ces écoles rivales, la marque et l'influence trop manifeste qu'elles ont conservées de leurs origines, ont engendré chez la plupart un grand scepticisme sur la valeur de leurs résultats.

C'est qu'en effet il est évident, pour tout homme qui sait ce que c'est qu'une science, que la connaissance d'un objet, sous un point de vue déterminé, ne peut être obtenue par vingt procédés différents.

Si l'esprit humain a des procédés nécessaires pour acquérir la connaissance de n'importe quel ordre de phénomènes, si l'homme est forcé, par la constitution et le fonctionnement même de son cerveau, de décomposer et de recomposer les choses, de les analyser et de les classer, il faut bien remarquer cependant que ces procédés nécessaires de l'esprit humain ne se manifestent jamais d'une façon générale. Ils ne peuvent se manifester sans objet, et, dès qu'ils s'appliquent à un objet, ils se concrétisent, et ils le font d'après les conditions qu'impose à la recherche de sa connaissance la nature même de cet objet. C'est ainsi que *chaque science détermine sa méthode spéciale d'après la nature même de son objet.*

Voulez-vous des exemples, ils abondent! Si l'analyse est un procédé nécessaire de l'esprit humain, tout le monde reconnaîtra qu'on n'analyse pas une charte comme un composé chimique, un astre comme un texte de loi, un animal vivant comme un phénomène de la pensée. Et cela parce que chacun de ces objets impose, par sa nature même, des conditions particulières et des procédés spéciaux à l'analyse. Ce qui revient à dire que, par le seul fait que les sciences historiques, chimiques, astronomiques,

juridiques, zoologiques, philosophiques, ont des objets parfaitement distincts et déterminés, elles ont des méthodes parfaitement distinctes et déterminées. *Pour chaque science, sa méthode est constituée par les conditions spéciales qu'impose aux procédés généraux et nécessaires de l'esprit humain la nature même de son objet.*

Ce point admis, il s'en suit nécessairement que si deux sciences avaient, pouvaient employer la même méthode, c'est qu'elles auraient le même objet, et que, par conséquent, elles ne feraient en réalité qu'une seule et même science.

C'est précisément ce qui est arrivé à la Science Sociale. Comme elle n'a su, jusqu'à présent, constituer aucune méthode qui lui fût propre, comme elle a usé succcessivement des méthodes des autres sciences, beaucoup de bons esprits en sont arrivés à conclure qu'elle n'avait pas d'objet propre. Il n'y aurait pas, suivant eux, de Science Sociale, mais des sciences sociales; et ils ne verraient dans ce nom qu'un nouveau qualificatif, qu'une expression générique qui pourrait être donné aux sciences historiques, juridiques, économiques, politiques, etc...

Aussi donc, puisque nous avons déterminé l'objet de la Science Sociale, il nous est possible de conclure, de la détermination même de cet objet, que la Science Sociale doit avoir et a une méthode qui lui est propre. Une méthode qui n'est celle d'aucune autre science, une méthode qui procède directement des conditions spéciales qu'impose à l'esprit humain la recherche de la connaissance de son objet

Mais il faut remarquer que si on avait voulu, pour constituer la méthode de la Science Sociale, rechercher à priori quelles sont les conditions qu'impose aux procédés généraux et nécessaires de l'esprit humain la poursuite de la connaissance de l'objet de la Science Sociale, du groupement, on aurait été au devant d'un échec certain, on n'aurait pas même pu commencer cette étude.

C'est qu'en effet, en Science Sociale, comme dans toutes les sciences d'observation, *objet et méthode se déterminent simultanément,* par une série d'opérations qui réagissent les unes sur

les autres; si bien qu'à une plus grande connaissance de l'objet, correspond une plus grande perfection de la méthode, et réciproquement, pour qu'enfin à un objet complètement déterminé corresponde une méthode parfaitement appropriée.

Aussi faire l'histoire de la méthode d'une science, des perfectionnements qu'elle a subis, c'est faire l'histoire de cette science, des progrès qui ont été réalisés dans la détermination de la connaissance de son objet.

Il nous faut donc maintenant, pour démontrer que la Science Sociale a une méthode qui lui est propre, exposer comment cette méthode s'est peu à peu constituée par la précision progressive de l'objet même de la Science Sociale, et comment d'un objet plus nettement connu est sortie une méthode plus parfaite.

On verra tout d'abord Le Play, ayant, par une rencontre de génie, entrevu l'objet de la Science Sociale, employer à la détermination et à la connaissance de cet objet une méthode empruntée à une autre science; puis de la connaissance plus précise qu'il en obtint, s'appliquer au perfectionnement de sa méthode, à son adaptation plus complète à son nouvel objet.

A ce degré de perfectionnement, la méthode de Le Play correspondit à un état de connaissance de la Science Sociale, qui ne devait plus progresser jusqu'au jour où Henri de Tourville, dégageant définitivement l'instrument de travail, légué par Le Play, de tout ce qu'il avait encore d'emprunté de la Science qui l'avait fourni, dota la Science Sociale d'une méthode qui lui fût propre, et fit faire, par cela même, à cette Science son pas décisif.

On pourra ainsi, en suivant pas à pas une œuvre qui s'étend aujourd'hui sur plus d'un demi-siècle, en voyant quels furent les tâtonnements du début, les erreurs, et les heureuses rencontres, se rendre compte de la difficulté que la Science Sociale a eue, elle aussi, à déterminer son objet, à constituer sa méthode. On verra en même temps quels furent les efforts des créateurs de la Science Sociale et on pourra déterminer quelle fut la part de chacun dans l'œuvre commune.

Tout le monde sait, à l'heure actuelle, que Le Play fut un des créateurs de la Science Sociale, mais ce qu'on sait moins, c'est en quelle mesure et sur quels points il fut un initiateur, tant son œuvre de savant, a, malheureusement pour sa gloire, disparu derrière son œuvre de réformateur social.

Admis, comme élève, à l'École royale des Mines en 1827-28, Le Play se trouva entrer dans la vie d'homme, alors qu'une des plus grandes révolutions qu'ait vues l'humanité faisait sentir ses premiers effets.

Ce fut durant cette longue période de paix, qui s'étend du début de la Restauration à la chute de la monarchie de Juillet, que l'application de la machine à vapeur au service de l'industrie, l'invention et le perfectionnement des métiers à tisser et des premières machines-outils vinrent bouleverser le monde du travail, en ruinant d'une façon définitive l'antique édifice où maîtres et ouvriers avaient trouvé pendant des siècles un puissant abri aussi bien qu'une efficace organisation.

On vit alors la machine substituer à peu près partout la grande usine au petit atelier patronal, et appeler de tous les points de l'horizon, pour les entasser dans les villes, ces familles ouvrières, qui, jusque-là disséminées par petits groupes, avaient vécu soit de l'heureuse combinaison des travaux de la campagne et de ceux de l'industrie, soit de l'exploitation du monopole de la clientèle locale que leur garantissait le régime corporatif. Et cela se fit sous le régime de la libre concurrence, alors que les barrières douanières s'abaissaient, les moyens de transports se perfectionnaient, alors que la lutte industrielle, la lutte pour la conquête des marchés se faisait sentir de province à province, de nation à nation.

Ce fut à cette époque, qu'enfantés par cette révolution, apparurent tous les grands problèmes, toutes les questions sociales dont la solution a agité le siècle dernier et tourmente si profondément le nôtre : question du salaire, question du droit de grève et de coalition, question de la journée de travail, question du travail des femmes et des enfants, question de l'habitation ouvrière, question de l'alimentation populaire, question

de l'invalidité, de la vieillesse, question des accidents, etc.

Pour la première fois depuis de longs siècles, rien ou presque rien de ce qui avait été l'ancienne organisation du monde du travail ne pouvait servir à l'établissement de la nouvelle organisation, que la révolution qui s'était produite dans la méthode de travail, imposait nécessairement. Tout est à reprendre, tout est à reconstruire, et cela dans des conditions particulièrement difficiles; car, comme il arrive dans la plupart des révolutions, on manque de recul.

Aussi, tandis que les hommes pratiques, et chargés du poids du jour, s'efforcent d'étayer celles des constructions qui ne se sont pas encore écroulées, les théoriciens n'apercevant pas, avec leurs yeux tournés au fond de leur cerveau, les nouvelles fondations que la force des choses fait sortir de côté et d'autre, construisent à grand renfort d'imagination les plans les plus magnifiques et les plus extraordinaires de rénovation sociale.

Frappés des découvertes splendides et des transformations prodigieuses que l'esprit humain avait, par sa faculté inventive, faites et apportées dans les sciences physiques et chimiques et dans leurs applications industrielles, les contemporains de Le Play pensèrent que c'était encore à cette faculté inventive qu'il fallait demander la nouvelle organisation du monde du travail. Ce fut alors qu'apparut cette extraordinaire poussée de réformateurs sociaux, ce fut durant cette période que les Saint-Simon, les Fourrier, les Buchez, les Pierre Leroux, les Prudhon, les Cabet, les Louis Blanc, etc..., conçurent et lancèrent dans le monde leurs différents systèmes sociaux.

Formé à la méthode des sciences d'observation par son séjour à l'École des Mines, Le Play ne crut pas que l'on pouvait, dans ce nouveau domaine, se dispenser de suivre la méthode qui avait été reconnue nécessaire pour toutes les autres sciences, et qui avait permis leurs progrès.

Il pensa que dans la Science de la Société comme dans toutes les sciences, l'esprit de combinaison, l'esprit inventeur de l'homme ne pouvait s'exercer utilement qu'à partir des faits, et sur les faits que seule l'observation rigoureuse pouvait lui

fournir. Aussi, au lieu de forger de toutes pièces, grâce à sa faculté imaginative, un nouveau système social, comme le firent la plupart de ses contemporains, il se mit à observer les faits consciencieusement, sans parti pris, persuadé qu'ils lui fourniraient d'eux-mêmes les solutions utiles.

Ce fut au milieu de ces graves préoccupations et dans cet état d'esprit que le jeune élève-ingénieur des mines partit en 1829, pour faire en Allemagne son premier grand voyage d'étude. A cette époque, comme cela se pratique encore aujourd'hui, les élèves de l'École des Mines devaient faire, au cours de leur séjour à l'École, un grand voyage en France ou à l'étranger, pour étudier sur place, au point de vue technique, les industries minières et métallurgiques. Le Play et son camarade et ami Jean Reynaud choisirent, comme centre d'études, cette célèbre région du Hartz, si réputée alors et depuis, pour la perfection de ses produits, la valeur de ses méthodes de travail, et l'excellence de l'organisation de son personnel.

Devenu ingénieur, et arrivé rapidement à une grande réputation comme technicien, Le Play fut, dans le quart de siècle qui suivit, chargé des plus importantes missions à l'étranger, et appelé en qualité d'ingénieur-conseil dans les plus grandes exploitations métallurgiques de l'Europe. C'est ainsi qu'il visita successivement l'Allemagne, l'Espagne, l'Angleterre, l'Autriche-Hongrie, la Suède et la Norvège et la Russie. Au cours de ses voyages, il fut toujours amené à s'inquiéter de la condition matérielle et morale des populations ouvrières adonnées aux industries qu'il étudiait, comme de l'élément essentiel de la prospérité de ces industries[1].

1. « Livré depuis vingt ans environ à une suite d'études concernant l'extraction et l'élaboration des métaux usuels, j'ai été naturellement conduit à observer la condition des ouvriers attachés aux usines métallurgiques et subsidiairement celle des agriculteurs parmi lesquels ces ouvriers se recrutent ou qui entreprennent, pour le service des mines et des usines, le transport des combustibles, des minerais et des autres matières premières. Le prix de revient des métaux se compose en effet, pour la majeure partie, des frais qu'entraine la subsistance de ce personnel. L'économie des ateliers métallurgiques, je dirai même le principe des procédés techniques qu'on y emploie ne sauraient être étudiés d'une manière philosophique, à moins que l'on n'ait préalablement déterminé les conditions essentielles de l'existence des populations

Esprit vigoureux et méthodique, Le Play consacra dix années à constituer son instrument de travail, et ce ne fut qu'en 1837 que le cadre de la monographie de famille ouvrière fut définitivement tracé. A partir de cette époque, il avança avec plus de sûreté dans son enquête, et il commença à avoir la claire vue de ce que devait être la Science de la Société, la Science Sociale ; et cela moins grâce à la valeur scientifique de son instrument de travail, de la monographie de famille ouvrière qui contenait, ainsi que nous allons le démontrer, d'incontestables et d'irrémédiables défauts, que grâce à deux heureuses rencontres qu'il lui avait été donné de faire au cours de ses enquêtes.

Conduit par sa profession d'ingénieur à s'enquérir de la situation matérielle et morale des familles ouvrières comme de l'élément essentiel de la prospérité de l'industrie, il avait, ainsi que nous le montrerons, trouvé, comme par hasard, *avec la Famille Ouvrière, le point de départ de l'analyse sociale,* que bien longtemps avant lui cherchèrent en vain les esprits les plus puissants, les Platon et les Montesquieu, pour ne citer que le premier et le dernier de cette longue série. Appelé sur les confins de la Sibérie comme ingénieur-conseil, il avait eu, *avec la famille des Bachkirs demi-nomades la claire vue de tous les éléments dont se compose la Société,* alors qu'ils existent encore à l'état embryonnaire dans la famille patriarcale.

Cependant, comparée aux procédés d'études employés jusqu'alors par les hommes qui se préoccupaient des questions sociales, la valeur de la méthode créée par Le Play était tellement supérieure, que lorsque la première édition des *Ouvriers européens* parut en 1855 sous le patronage de l'Académie des Sciences, elle provoqua chez l'élite intellectuelle une profonde et légitime admiration.

Mais, si tous ces faits, impartialement observés dans toutes les contrées de l'Europe, et consciencieusement décrits, avaient par leur seule juxtaposition une haute valeur instructive ; il faut avouer que le cadre même où ils étaient enfermés, en même

attachées à ces travaux. — Le Play, *Les Ouvriers européens*, 1re édition, Grand Atlas, Paris, 1855. Avertissement.

temps que le soin que Le Play avait eu de rejeter dans un appendice les quelques conclusions qu'il avait cru pouvoir en tirer, en dérobait toute la valeur scientifique et toute la portée sociale à la masse du grand public.

De tous côtés, on demanda alors à Le Play de bien vouloir développer les conclusions qu'il avait si sobrement indiquées, de faire œuvre de chef dans cette grande tâche de réforme sociale que l'on voulait entreprendre. Impatients d'agir, ayant confiance dans la base scientifique sur laquelle s'appuyaient ses conclusions, ses amis lui demandèrent d'indiquer seulement quelles étaient les réformes à faire, et de parler cette fois pour le grand public. Ce fut sous l'influence de ces circonstances que Le Play commença son œuvre de réformateur social, qui, si elle ne lui mérita pas un renom scientifique pareil à celui que lui avait valu les *Ouvriers européens*, lui assura au moins devant la postérité celui d'un grand citoyen. La *Réforme sociale en France*, l'*Organisation du Travail*, l'*Organisation de la Famille*, la *Constitution de l'Angleterre*, la *Constitution essentielle de l'Humanité* parurent successivement comme des programmes de plus en plus concis des réformes qu'il importait d'entreprendre.

Je n'ai pas à rechercher quelles purent être les causes d'ordre scientifique ou d'ordre politique qui entravèrent l'œuvre de réforme sociale entreprise par Le Play, œuvre que continuèrent après lui, et que continuent encore aujourd'hui, tant d'hommes si justement réputés pour leur dévouement au bien public. Peut-être que la critique que nous allons faire de l'œuvre scientifique même de Le Play, fera comprendre l'impossibilité où il fut toujours de sortir de la pure affirmation et de gagner l'adhésion du monde savant, lorsqu'il s'agissait de la constitution de la Société, alors que cependant nul avant lui n'avait fait une pareille et meilleure récolte de faits.

Peut-être aussi que l'on se rendra compte, par cette seule critique d'une méthode scientifique, pourquoi et comment l'École qu'il avait fondée était fatalement vouée à abandonner peu à peu l'œuvre scientifique du créateur de la Science Sociale,

pour donner toute son action et tout son dévouement à l'œuvre de réforme sociale entreprise par le Maître.

Pour continuer l'œuvre scientifique de Le Play, il fallait, comme cela se pratique dans toutes les sciences, revoir la méthode, l'instrument de travail qu'il avait créé, la rectifier, la perfectionner.

Pour continuer son œuvre de réformateur social, il suffisait de donner son temps et son zèle à la propagation de ses idées; de là à renfermer ses conclusions dans des formules invariables, il n'y avait qu'un pas, et certains de ses disciples l'ont franchi.

III

LA MONOGRAPHIE DE FAMILLE OUVRIÈRE

SES RÉSULTATS SCIENTIFIQUES

« La Méthode, créée par Le Play pour l'étude des Sociétés humaines, consiste essentiellement, nous dit-il, à établir, pour chaque famille soumise à l'observation, un budget annuel composé de deux parties, dont le cadre reste invariable pour toutes les localités et toutes les catégories d'ouvriers. Le budget est précédé d'une introduction où sont définies d'une manière systématique toutes les conditions d'existence de la famille; il est suivi de documents et de notes comprenant tous les détails importants de technologie et d'économie domestique et toutes les considérations générales qui n'auraient pu entrer dans le cadre même de l'introduction et du budget sans en détruire l'harmonie et la simplicité. La méthode présente implicitement les moyens de contrôler les faits et elle se prête facilement aux applications que l'on peut en faire. L'observateur se trouve obligé, en effet, de poursuivre ses recherches aussi longtemps qu'il n'a pas constaté une concordance parfaite entre les recettes et les dépenses de chaque ménage. Cette vérification, également applicable aux quantités et aux valeurs des objets produits ou consommés, offre les mêmes garanties d'exactitude qui se rencontre dans la comptabilité et dans les calculs de la chimie analytique[1]. »

1. Le Play, *Les Ouvriers européens*, 1re édition. Grand Atlas. Introduction, page 22.

Nous avons tenu à emprunter à Le Play lui-même la définition, de la méthode qu'il a créée. Nulle définition ne pouvait être plus exacte et plus complète que la sienne, et il était de la plus élémentaire probité scientifique d'aller lui demander cette définition de sa méthode, alors que nous nous proposons d'en faire la critique au point de vue scientifique.

L'idée maîtresse de Le Play, l'idée maîtresse de la méthode de la monographie de Famille Ouvrière, est que, *pour arriver à la connaissance d'une Société*, il *suffit d'acquérir celle des Familles Ouvrières qui en font partie* [1], et *que*, *pour connaître ces Familles Ouvrières, il faut en dresser le budget* [2].

Il n'est personne aujourd'hui, s'occupant tant soit peu des questions sociales, ou se préoccupant de savoir sur quels fondements scientifiques repose la Science Sociale, qui n'ait plus ou moins étudié ou tout au moins feuilleté quelques-unes de ces Monographies de Famille Ouvrière dressées par Le Play. Elles paraissent et elles sont à beaucoup de points de vue, le triomphe de l'esprit de méthode. Leur cadre invariable quel que soit l'objet, la famille analysée se compose essentiellement de trois parties.

La PREMIÈRE PARTIE donne : *Le Titre principal de la Monographie.* En fait, comme ce titre a pour but de définir en quel-

1. On pourrait croire, à première vue, que l'étude d'une Société, répartie sur un vaste territoire, ne saurait être ramenée à l'observation méthodique d'un petit nombre de familles adonnées à la pratique des principales sortes de travaux manuels... Cette prévision n'est point justifiée par les faits. — Le Play, *Les Ouvriers européens*, 2e édition, t. Ier, page 210. — Voir d'ailleurs, sur ce sujet, tout le chapitre VIII.

2. On peut faire entrevoir la justesse du principe sur lequel repose cette méthode en constatant que les actes de la vie humaine sur lesquels doit se diriger l'attention de l'économiste et de l'homme d'État, se résume presque toujours en une dépense de temps, en une production et en une consommation. Il arrive même souvent que les détails dont se préoccupent plus particulièrement les moralistes, s'expriment par le relevé des recettes et des dépenses avec une précision aussi énergique, on pourrait dire aussi éloquente, que par le discours. On peut donc appliquer aux existences modestes quil s'agit de décrire l'axiome que plusieurs économistes ont énoncé d'une manière plus générale en remarquant qu'un budget bien établi renferme implicitement la plus exacte appréciation de la richesse, de la puissance et du génie particulier de chaque nation. — Le Play, *Les Ouvriers européens*, 1re édition. Introduction, page 23. — Voir aussi dans la 2e édition des *Ouvriers européens*, t. Ier, page 225, § 3 : Sur les garanties d'exactitude données par les monographies.

ques mots, d'une façon aussi nette que concise, la famille ouvrière observée, pour permettre de la classer, par sa définition même, parmi les autres familles déjà observées, *cette première partie* constitue l'œuvre ultime de l'opération, et ne peut être faite que lorsque la famille en question a été complètement analysée.

La DEUXIÈME PARTIE comprend : *La Monographie proprement dite*, c'est-à-dire le budget des recettes et des dépenses, ce que Le Play a si bien appelé l'analyse financière des Moyens d'Existence et du Mode d'Existence de la Famille ouvrière.

Le Budget des Recettes comprend quatre sections :

Section I : Propriétés possédées par la Famille et Revenus de ces Propriétés.

Section II : Subventions reçues par la Famille et Produits de ces Subventions.

Section III : Travaux exécutés par la Famille et Salaires afférents à ces Travaux.

Section IV : Industries entreprises par la Famille (à son propre compte) et Bénéfices de ces industries.

Le Budget des Dépenses comprend cinq sections :

Section I. Dépenses concernant la Nourriture ;

Section II. Dépenses concernant l'Habitation ;

Section III. Dépenses concernant les Vêtements ;

Section IV. Dépenses concernant les Besoins moraux, les Récréations et le Service de santé ;

Section V. Dépenses concernant les Industries, les Dettes, les Impôts et les Assurances.

Ces deux budgets sont complétés par une série de *Comptes annexes*, qui comprennent et font ressortir une série de détails qui auraient surchargé le budget et qui y figurent seulement par leurs totaux.

Enfin le budget se solde par un excédent ou un déficit qui indique, par son chiffre même, la situation où se trouve la Famille Ouvrière [1].

1. Le résultat le plus important qui se puisse déduire de la comparaison des deux budgets des recettes et des dépenses, est de constater s'ils se balancent sur un déficit ou un excédent. En disposant ces budgets d'après les bases indiquées dans les deux

La TROISIÈME PARTIE présente *deux textes complétant le budget domestique*. Lorsque la méthode des monographies de famille fut créée et que Le Play en eut coordonné tous les détails dans le budget, il s'aperçut, par l'expérience quotidienne qu'il faisait de sa méthode, que « certaines particularités échappaient à cette analyse financière de la vie humaine ou ne s'y manifestaient pas d'une manière assez marquée.

Aussi eut-il l'idée de grouper, en tête de chaque monographie, un certain nombre d'*Observations préliminaires,* qui définissent en quelque sorte la famille et le milieu social où elle vit et qui, en même temps, servent d'introduction aux budgets des recettes et des dépenses[1] ». Subdivisées en 13 paragraphes, ces Observations préliminaires exposent *la nature des lieux, l'organisation du travail* dans la localité, et surtout *les caractères spéciaux de la famille* décrite. Elles développent ensuite les traits généraux des recettes et des dépenses, ou, en d'autres termes, les *Moyens* et le *Mode d'Existence.* Le douzième paragraphe présente une histoire de la famille et dans les *Phases* principales de son existence et dans les mœurs et les institutions qui assurent son bien-être moral et physique. Comme on peut s'en rendre compte par ce qui vient d'être dit, ces observations préliminaires constituent, au même titre que le budget lui-même, une analyse systématique de la famille ouvrière.

Le second texte qui suit, cette fois, le budget n'a pas ce caractère, il n'appartient pas au corps de la monographie, il lui est annexé comme un complément final. Sous le titre d'*Éléments divers de la Constitution sociale,* l'observateur peut mentionner et grouper ici tous les phénomènes sociaux qui lui paraissent intéressants, devant lesquels l'ouvrier est simplement passif, et dont les conséquences, bonnes ou mauvaises, ne peuvent lui être attribuées[2]. En fait, comme on peut déjà

chapitres précédents, on s'est proposé surtout de mettre en relief cette conséquence qui, mieux que tout autre, caractérise la condition physique de chaque famille et surtout le niveau moral auquel elle s'est élevée. Le Play, *Les Ouvriers européens*, 1re édition, p. 46.

1. Le Play, *Les Ouvriers européens*, 1re édition. Grand Atlas, Introduction.

2. Le Play, *Les Ouvriers européens*, 2e édition, t. I, p. 238.

l'entrevoir, et comme nous le démontrerons en faisant la critique de la valeur scientifique de la monographie, c'est ici, c'est sous cette rubrique, que tous les groupements dont se compose la Société, à l'exception de la Famille Ouvrière qui vient d'être analysée, pourront être décrits, et cela sans ordre sans méthode, au seul gré de la curiosité de l'observateur, et sous l'unique garantie de ses dons naturels.

En résumé, comme nous l'avons dit, et comme nous venons de le démontrer, l'idée maîtresse de Le Play, l'idée maîtresse de la méthode de la monographie ouvrière est que : *pour arriver à la connaissance d'une Société, il suffit d'acquérir celle des Familles Ouvrières qui en font partie, et que, pour connaître ces Familles Ouvrières, il faut en dresser le budget.*

Quel est le degré d'exactitude de cette proposition?

En d'autres termes, quelle est la valeur scientifique de la méthode créée par Le Play?

Tout d'abord, est-il vrai que, pour arriver à la connaissance d'une Société, il suffira d'acquérir celle des Familles Ouvrières qui en font partie?

Il nous faut répondre sans hésitation que, si cette connaissance est nécessaire, elle n'est pas suffisante. Car la Famille Ouvrière n'est que l'un des groupements dont l'ensemble compose la Société.

Est-il vrai aussi que, pour connaître une Famille Ouvrière, il faut en dresser le budget?

Cette seconde proposition est aussi inexacte que la première. L'analyse financière de la Famille Ouvrière, poursuivie par l'établissement de son budget, est essentiellement impropre à donner la connaissance de cette famille, parce qu'elle déforme les faits pour les faire entrer dans le cadre du budget.

Comme nous le prouverons bientôt en établissant la valeur scientifique de la méthode créée par Le Play, la méthode de la monographie de Famille Ouvrière n'est pas plus capable d'apporter à l'observateur la connaissance de la Société tout

entière, que celle d'une Famille Ouvrière, et cela pour une raison très simple.

C'est que cette méthode ne présente pas ce caractère essentiel, qui pour un ordre déterminé de connaissances permet de reconnaître que l'on est bien en possession du véritable procédé pour y découvrir la vérité. Elle ne présente pas, elle n'est pas l'adaptation particulière des procédés généraux et nécessaires de l'esprit humain à l'objet que l'on étudie. En fait, la méthode de la monographie de Famille Ouvrière est une méthode, qui provient d'une autre science, qui ne résulte pas des conditions spéciales qu'impose aux procédés généraux et nécessaires de l'esprit humain, la connaissance de l'objet même de la Science Sociale, du groupement.

A quoi sert-il alors de s'arrêter plus longtemps sur l'œuvre de Le Play? son échec n'est pas plus intéressant que ceux de tant d'autres qui l'ont précédé et suivi!

Bien que Le Play n'ait pas réussi à créer la méthode de la Science Sociale, il n'en est pas moins vrai qu'il demeurera comme un des fondateurs de la Science Sociale, parce qu'il résulte de son œuvre deux propositions, d'une importance capitale, qu'il a suffi de reprendre et mettre au point pour créer la méthode.

Ces deux propositions sont les suivantes :

I. — *Toute observation sociale doit commencer par celle des Familles Ouvrières qui font partie de la Société étudiée.*

II. — *Il y a une modalité imposée aux groupements dont se compose la Société, en vertu de la constitution même de son groupement primordial, du groupement de la Famille Ouvrière.*

Exposons et développons ces deux propositions. Elles nous donneront, tout d'abord, dégagés des erreurs qui les enveloppent dans l'œuvre de Le Play, les résultats scientifiques de cette œuvre. Elles nous initieront, en même temps, d'une manière aussi profitable que facile, à la connaissance de deux des lois les plus importantes de la Science Sociale, et nous permettront enfin d'aborder en de meilleures conditions la critique de la valeur scientifique de la *Méthode* créée par Le Play.

Toute observation sociale, disons-nous tout d'abord, *doit commencer par celle des Familles ouvrières, qui font partie de la Société étudiée.*

Bien avant Le Play, les plus grands penseurs avaient cherché le système du monde social, et s'étaient demandé, sans parvenir à le découvrir, par quel côté il fallait aborder ce système, par quel phénomène on devait commencer l'analyse sociale pour voir se dérouler après lui, comme dans un écheveau dont on a saisi le fil, tous les autres phénomènes dont se compose la Société.

Les uns s'étaient imaginé que chaque Société reçoit sa constitution de ses pouvoirs publics, qu'en organisant l'État on organisait la république ; et certains en avaient conclu que c'était en pénétrant l'esprit de ses lois qu'on arriverait à connaître une Société. D'autres pensèrent qu'une Société s'organise d'après ses croyances religieuses et cherchèrent dans le culte des ancêtres la clef de la cité antique. Ceux-ci, assimilant la Société à un organisme, acceptèrent toute une méthode d'une comparaison inexacte et constituèrent de pièces et de morceaux empruntés à toutes les civilisations contemporaines, une société primitive, pour reconstituer l'organisme embryonnaire dont ils voulaient suivre l'évolution. Tous étaient partis d'une idée à priori, et leur étude, commencée à faux, ne put les conduire, malgré la puissance de leur esprit, à une connaissance exacte de la Société.

Or, il se trouva qu'en faisant son métier d'ingénieur, qu'en se préoccupant des conditions de vie de l'ouvrier, comme d'un facteur essentiel à la prospérité de l'industrie, Le Play était présisément tombé sur le point, à partir duquel se déroule toute la connaissance de la Société.

Il s'en aperçut ; ce fut là son génie.

Pourquoi la Famille Ouvrière est-elle le point de départ de l'analyse sociale, et comment, à partir d'elle et au travers d'elle, voit-on se dérouler tout le plan de la Société ?

Nous allons essayer de le démontrer.

Le premier trait qui frappe dans cette proposition, est que *la*

connaissance de la Société commence à partir de la connaissance de la Famille.

Que la connaissance de la Société ne commence pas avec celle de l'individu, que l'unité sociale ne soit pas l'individu, mais le groupe, c'est là un fait qui, pour Le Play, ne fut que la conclusion de l'expérience, mais qui, pour nous, doit avoir maintenant et a toute la force d'une proposition nécessaire par elle-même, toute l'évidence d'un axiome. Comme nous l'avons établi, en déterminant l'objet même de la Science Sociale, la Société ne commence qu'avec le groupe; jusque-là elle n'existe pas, et si on l'étudie en dehors du groupe, on l'étudie en dehors d'elle-même, en dehors de son objet.

Mais si la connaissance de la Société ne consiste que dans celle des groupes qui la composent, pourquoi cette connaissance commence-t-elle avec celle de la famille?

C'est qu'en effet la famille est le groupe premier, le groupe élémentaire, le groupe fondamental.

J'oserai presque dire que c'est là un fait dont la réalité s'impose d'elle-même, et qu'affaiblit tout essai de démonstration.

Il est aujourd'hui reconnu, en chimie, que les masses cristallines déterminent leurs arêtes d'après celles de leurs éléments; ainsi peut-on-dire que chaque société détermine toutes ses institutions, tous ses groupements d'après la constitution même de son groupement familial.

Remarquez, tout d'abord, que la Société ne reçoit et n'emploie que ce que lui fournit la famille; celle-ci est la matrice d'où sortent tous les êtres humains. Et si nul n'entre que par elle dans la Société, nul n'entre dans tous ces groupements qui composent cette Société, groupement du Travail, groupement de la Propriété, groupement du Commerce, de la Religion et groupements des Pouvoirs publics; nul n'entre dans tous ces groupements, qu'après avoir subi chez elle une formation première; soit qu'elle façonne ses produits d'une façon vigoureuse et leur imprime un tour indestructible, soit qu'elle les laisse échapper, à peine dégrossis, ou souvent même déformés.

Et c'est ce que la famille n'a pas fait ou ne fait pas, soit

par incapacité propre, soit par inaptitude relative, pour rendre les hommes aptes à vivre en Société, pour assurer leur vie en Société qui est précisément l'œuvre, la fonction et la raison d'être des autres groupements. Ceux-ci ne sont donc que le complément ou le supplément de celui-là, et leur naissance, leur développement et leur action se mesure pour chaque Société, à l'espace vide qu'a laissé la famille?

Ainsi donc l'analyse sociale doit partir de l'observation de la famille; mais de quelle espèce de famille?

De la Famille Ouvrière, parce que : *la vie de l'ouvrier est essentiellement propre à présenter la forme la plus élémentaire et la plus simplifiée de l'existence dans une Société.*

Avec la Famille Ouvrière, nous rencontrons par conséquent le véritable point de départ de l'analyse sociale, puisqu'en Science Sociale, comme dans toutes les sciences d'observation, la méthode veut qu'on procède du simple au composé.

Point n'est besoin de longue démonstration pour établir que dans la vie de la Famille Ouvrière, tout tend à se restreindre au plus juste, à l'essentiel. Les faits de tous les jours sont là pour prouver que c'est par les moyens les plus simples, par les procédés les plus économiques que l'ouvrier pourvoit à sa vie, et la force des choses le ramène sans cesse à cette commune mesure qu'il ne peut dépasser, d'une façon continue, qu'en s'élevant à une condition supérieure, en cessant d'être ouvrier.

Dans quelque région que l'économiste conduise son enquête, l'explorateur ses études, c'est toujours chez l'homme du peuple qu'ils iront, lorsqu'ils voudront connaître une contrée, ses ressources, son travail et ses mœurs. C'est dans la maison du paysan et de l'ouvrier qu'il faut entrer, c'est dans leurs champs et leurs ateliers qu'il faut les suivre, pour se rendre compte des industries nourricières de la région, du pays dont ils sont; c'est là qu'on apprendra les conditions que le climat et le travail imposent à la nature et au régime de la nourriture, de l'habitation, du vêtement et de l'hygiène. Traditions et organisation de la famille, système de l'éducation et de l'instruction, action de l'autorité privée ou publique, croyances et pratiques religieuses,

action du commerce, influence des classes supérieures, divertissements et arts nationaux, tout se rencontre au foyer de l'ouvrier, tout y aboutit dans les formes les plus simples et par l'action la plus profonde. Combien ce procédé n'apparaît-il pas encore plus vrai et plus efficace, lorsqu'on lui oppose le procédé contraire ; qui irait à Versailles, dans le palais des rois, pour se rendre compte des conditions de l'habitation en France qui s'assoirait à la table d'un lord pour s'enquérir du régime de l'alimentation en Angleterre ?

L'observation des différents groupements dont se compose une Société doit donc commencer par l'étude du groupement familial ouvrier.

Ainsi déterminé, le point de départ de l'analyse sociale est-il suffisamment précis ?

Non, car il y a bien des sortes de Familles Ouvrières. Il y en a qui s'élèvent et sont sur le point de cesser d'être ouvrières ; il y en a qui succombent, s'enfoncent de jour en jour dans la misère, et cessent peu à peu de demander leur pain quotidien au travail pour le recevoir de la charité ; il en est d'autres, enfin, qui se maintiennent en leur condition. A laquelle de ces trois catégories faut-il s'adresser ?

En Science Sociale, comme dans toutes les sciences d'observation, il ne suffit pas d'observer un élément simple ; il faut encore, pour que l'observation soit efficace, que cet élément soit judicieusement choisi, qu'il soit bien constitué, qu'il ne présente aucune anomalie, aucune difformité, aucun manque ; il faut, en un mot, que cet élément simple soit normal.

Que dirait-on, pour ne justifier cette règle que par un seul exemple, que dirait-on d'un anthropologiste qui étudierait des manchots, des boiteux, des bossus, des aveugles pour trouver les lois de la structure humaine !

Quelles sont les conditions qui permettent de reconnaître que cet élément simple se trouve dans ses conditions normales ? Ici chaque science apportera sa réponse.

La Science Sociale ayant pour objet la connaissance des différents groupements dont se compose la Société, et chaque

groupement étant formé par les hommes en vue d'atteindre un but déterminé, qui ne saurait être atteint par aucun des autres groupements déjà existants, on pourra reconnaître que l'élément social, le groupement, est dans son état normal, lorsqu'il est constitué et fonctionne de telle façon qu'il peut atteindre et remplir le but qui est sa raison d'être, qu'il est en état de répondre à sa cause constitutive.

A mesure que nous aborderons l'étude particulière de chacun des groupements dont se compose la Société, nous déterminerons et nous établirons sa cause constitutive ; nous ne pouvons donc pour le moment que procéder par voie d'affirmation, en disant que la cause constitutive de groupement familial est l'éducation des jeunes générations. Il s'ensuit que le groupement familial sera dans son état normal lorsqu'il comprendra les agents actifs et passifs de cette éducation et qu'il possédera des moyens d'existence suffisants pour assurer la vie de ses membres. Une Famille Ouvrière, dans son état normal, sera donc une famille composée d'un père, d'une mère et d'enfants, une famille ayant, de par son travail, des moyens d'existence suffisants pour pourvoir à leur vie quotidienne. Une telle Famille Ouvrière est une Famille Ouvrière *prospère*

Voilà, ce semblerait, notre point de départ complètement déterminé : *l'analyse sociale doit commencer par l'étude d'une Famille Ouvrière prospère.* Mais une dernière question se pose. Comment se fait cette étude ? Il y a là, il faut y prendre garde, plus qu'une question de métier ; nous ne nous préoccupons pas, en ce moment, de donner des conseils pratiques aux observateurs ; il s'agit ici d'une question de méthode.

Pour bien connaître la Famille Ouvrière prospère, point de départ de toute analyse sociale, suffit-il de prendre à travers les pays des renseignements généraux sur la façon dont elle est communément constituée ? Peut-on emprunter un trait à telle famille, un trait à telle autre ; observer ici un ouvrier, là une mère de famille, s'enquérir du travail auprès d'un patron, ou d'un chef de syndicat, visiter les enfants à l'école, interroger le ministre du culte sur les croyances et les pratiques de ses fi-

dèles? Suffit-il de consulter des moyennes, de supputer des statistiques?

Que penserait-on du naturaliste qui, voulant étudier le cheval, observerait le squelette du percheron, le système musculaire du pur sang anglais, les conditions d'alimentation du cheval arabe? C'est un même sujet qu'il faut considérer, et c'est en lui qu'il faut étudier toutes ses parties constitutives, mesurer leurs actions combinées, et discerner leurs actions réciproques. Il est d'ailleurs reconnu aujourd'hui que les sciences d'observation n'ont progressé que du jour où elles se sont adonnées à l'étude complète et détaillée d'un seul et même objet.

Cette précision et cette limitation du point de départ, imposée par l'expérience, ne restreint pas plus les résultats de l'observation en Science Sociale, qu'elle ne les restreint dans les autres sciences. Tous ceux qui ont pratiqué une science quelconque, savent la force de pénétration et la puissance d'extension que donne au savoir humain l'examen approfondi d'un objet ainsi choisi. Toutes les sciences aujourd'hui usent de la monographie, comme de leur procédé le plus certain et le plus fécond, depuis la minéralogie et la botanique qui s'appliquent toujours à décrire, avant tout, tel minerai ou telle plante trouvées en tel endroit, jusqu'aux sciences historiques qui estiment qu'aucune institution n'est connue réellement tant que sa connaissance n'aura pas été établie sur l'histoire spéciale de telle seigneurie, de telle corporation, de telle abbaye. Remontez au point de départ de toutes les grandes découvertes, recherchez l'origine scientifique de toutes les lois qui sont marquées comme les étapes successives des progrès des sciences, et vous trouverez toujours comme point de départ un observateur consacrant des jours, des mois et souvent même des années à l'étude méthodique et complète d'un seul et même objet.

Quelle que soit l'espèce de groupement que vous observiez en Science Sociale, groupement de la Famille, groupement du Commerce, groupement du Travail, etc..., comment pourrez-vous arriver à vous rendre compte de la nature et des éléments de ce groupement, de leurs fonctions spéciales et de leurs actions ré-

ciproques si vous ne posez pas votre observation au sein d'un groupement déterminé?

Qui oserait aujourd'hui, parmi les véritables historiens, prétendre connaître le régime féodal, en allant étudier dans telle châtellenie le régime de la tenure servile, dans telle autre les obligations et les droits du seigneur, et dans une autre province les obligations et les prérogatives du suzerain? Si tout le monde s'accorde aujourd'hui, pour déclarer qu'une telle description de la féodalité, bien que faite d'après des éléments réels, serait purement composite, et par conséquent absolument impropre à donner une idée exacte de la constitution de ce groupement particulier de la Société qu'était le régime féodal; qui oserait soutenir qu'une méthode, qui est nécessaire lorsqu'il s'agit des groupements que le passé a vu naître et disparaître, cesse de l'être lorsqu'il s'agit de ceux du temps présent; et que l'on peut, à moins d'être un ignorant ou un amateur, prétendre connaître, par exemple, la grande propriété terrienne d'Angleterre ou de l'Allemagne orientale, en faisant une course rapide à travers les terres des lords ou celles des seigneurs allemands.

Ainsi il est établi, nous l'espérons du moins, que toute observation sociale doit commencer par celle des Familles Ouvrières qui font partie de la société étudiée.

En faisant ces monographies de Familles Ouvrières, Le Play usa pleinement de la méthode des sciences d'observation. Il en usa si bien, qu'il fit plus que de découvrir le point de départ de toute analyse sociale. Il remarqua, et c'est la seconde proposition que nous voulons établir, *qu'il y avait une modalité imposée aux autres groupements, dont se compose la Société, en vertu même de la constitution de son groupement primordial, du groupement de la Famille Ouvrière.*

Ces monographies de Familles Ouvrières, il faut le remarquer, ne donnèrent pas seulement à Le Play, et ne présentent pas uniquement à ceux qui les étudient, la connaissance du type normal que la Famille Ouvrière offre à l'observateur en chaque endroit, en chaque pays. Si leur valeur, si leur rendement scien-

tifique s'étaient arrêtés là, si elles n'avaient eu d'autre efficacité que de faire connaître ce type normal de la Famille Ouvrière, elles n'auraient servi qu'à constituer la science de la famille. Elles auraient constitué cette science, en fournissant le point de comparaison à partir duquel il devenait facile de connaître méthodiquement les familles les plus compliquées, et les familles décomplétées, anormales, ou encore les familles présentant quelque monstruosité de constitution. Ou bien, il aurait fallu pour recevoir de leur connaissance celle de la Société tout entière, que la Société n'eût d'autre institution, d'autre groupement que la famille ; il aurait fallu, en d'autres termes, que la société, que le genre humain tout entier, ne fût pas autre chose qu'une aggrégation de familles juxtaposées, sans autres rapports entre elles que ceux de ressemblance ou de dissemblance. Mais telle n'était pas la réalité.

Aussi la Famille Ouvrière apparut bientôt à Le Play, non seulement comme le groupement le plus simple entre tous les groupements familiaux, mais encore comme un groupement qui était en rapports constants et nécessaires avec d'autres groupements d'une nature différente, avec les autres groupements dont se compose la Société. Les monographies de Familles Ouvrières lui révélèrent rapidement qu'il y avait entre les Familles Ouvrières, et les institutions différentes d'elles, les autres groupements sociaux, bien autre chose que des rapports de similitude ou de dissimilitude, mais des rapports de dépendance, d'action liée.

En poursuivant par toute l'Europe son étude de la Famille Ouvrière, Le Play, se rendit compte, par la réalité même des faits, qu'il lui était impossible de saisir et de décrire le fonctionnement d'une Famille Ouvrière, sans y noter et sans y comprendre les actions et les effets produits en elle et sur elle par des institutions, par des groupements constitués en dehors d'elle, par les groupements formés par les patrons, les commerçants, les écoles, le clergé, les associations, les autorités publiques.

Conduit ainsi par l'étude scientifique de la Famille Ouvrière à analyser, dans chaque cas particulier, ce que ce groupement

primordial demandait et recevait des autres groupements, des différentes institutions dont se compose la Société, Le Play entrevit qu'observés de ce point de vue et à ce point de vue, ces autres groupements, ces différentes institutions, révélaient avec une splendide clarté, et leur principale raison d'être et leur efficacité sociale. Aussi prit-il soin de consigner après chaque monographie, dans ces magnifiques *Notes additionnelles* dont nous avons parlé[1] tout ce que lui apprenait, sur le reste de la Société, la Famille Ouvrière qu'il venait d'observer.

Suivant le hasard des rencontres, ou pour parler plus exactement, suivant la nature même de la famille qu'il étudiait, Le Play observa et décrivit dans leurs effets sur la Famille Ouvrière, les institutions sociales, les groupements les plus divers, les plus étendus.

Mais quelles étaient les causes constitutives de ces groupements, quelles étaient leurs fonctions spécifiques, quels étaient leurs rapports réciproques? qu'était-ce, en un mot, qu'une Société? Voilà ce que l'étude de la Famille Ouvrière n'avait pas encore révélé à Le Play.

Ce ne fut que lorsque les occurrences de sa carrière d'ingénieur l'amenèrent sur les confins de l'Asie qu'il eut la vision de ce qu'était une Société.

« Pendant les premières années que je consacrais, dit-il, à l'observation méthodique des Sociétés, je n'aperçus pas aussi promptement que je le désirais la lumière que j'allais chercher. Les grands phénomènes sociaux offraient d'ailleurs dans leurs détails une diversité infinie, selon la tradition des races, la nature des sols, des climats et des productions spontanées, l'organisation des travaux et des moyens de subsistance. En voyant cette complication, je compris que la méthode scientifique, appliquée à l'étude des Sociétés, ne pouvait donner les prompts résultats que m'avait fournis son application à l'étude des minéraux. Toutefois, confiant dans la méthode, je poursuivis mon analyse

1. Le Play, *La Constitution essentielle de l'Humanité*, page 11 et 12.

sociale avec la persuasion que la lumière se ferait tôt ou tard dans mon esprit. Cet espoir ne fut pas trompé.

« Les doutes que mes sept premiers voyages m'avaient laissés furent même levés plus tôt que je ne l'avais prévu.

« Cette transformation commença à se produire dans mes idées en 1837, quand j'eus abordé les contrées orientales de l'Europe sur les frontières de l'Asie contiguës au bassin de la Caspienne. Elle fut ensuite achevée par deux autres voyages accomplis dans le pays d'Orenbourg, dans les monts Ourals, et dans les steppes asiatiques qui s'étendent vers l'Orient [1]. »

Jusqu'à cette époque, en effet, Le Play n'avait jamais eu la certitude d'avoir saisi par son observation une Société au grand complet, et d'avoir pu, par conséquent, en discerner les éléments constitutifs, en déterminer les groupements fondamentaux.

Dans les milieux extraordinairement compliqués où ses études avaient porté jusqu'alors, il avait en chaque pays, et pour chaque Famille Ouvrière, relevé pour ainsi dire l'action, partant l'existence d'une nouvelle institution, d'un nouveau groupement. Cette abondance de faits nouveaux et l'extraordinaire variété de leurs combinaisons semblaient défier ou tout au moins rendre singulièrement confuse toute vue d'ensemble, toute intelligence de ce qu'est une Société, des groupements qui la constituent essentiellement et de leurs actions réciproques.

Il manquait alors à Le Play d'avoir rencontré le type simple d'une Société complète, comme il lui avait été donné de rencontrer, au début de sa carrière, le type simple de la famille. Eh bien, c'était ce type simple de la Société complète que Le Play vit tout à coup apparaître devant lui quand il arriva sur les confins de l'Asie.

Sur le versant de l'Oural, il rencontra une Société constituée d'un groupement unique, du seul groupement de la Famille Ouvrière. Une Société, où toutes les institutions, toutes les fonctions qui, dans nos Sociétés compliquées de l'Occident, constituent et nécessitent autant de groupements séparés et distincts, se trouvaient comprises dans une seule institution, se trou-

1. Voir *supra*.

vaient remplies par un seul groupement : la Famille Ouvrière.

On peut se rendre compte de la surprise que Le Play dut éprouver, lorsqu'il s'aperçut qu'avec la monographie de la Famille Ouvrière de la steppe asiatique, il avait fait, du même coup, celle de la Société patriarcale.

Qu'y avait-il donc dans ces familles patriarcales, qui leur permît de se suffire à elles-mêmes, de former à elles seules une société complète [1]? Quelles étaient les conditions dans lesquelles elles se trouvaient, pour qu'elles pussent ainsi résoudre, par elles seules, toutes les questions qui découlaient pour elles, comme pour toute Société, de la sécurité de l'existence et de la perpétuité de l'espèce? Quelle était l'organisation de ce groupement familial, qui se passait si aisément du concours de tous les autres groupements de toutes les autres institutions qui, dans les autres sociétés, se superposent, pour la compléter, à la Famille Ouvrière.

C'est ce que révéla à Le Play l'observation directe, et l'observation comparée de la famille patriarcale.

Par l'*observation directe* de la famille patriarcale, Le Play vérifia, dans toute son amplitude, une loi, dont il avait déjà discerné maintes fois l'action. Il vit l'organisation du groupement familial sortir tout entière et comme nécessairement, des conditions que lui imposaient la recherche et la pratique de ses Moyens d'Existence.

Tout le monde connaît aujourd'hui les pages célèbres qui ont fait de Le Play le chantre scientifique de la grande steppe d'Asie [2]. En décrivant cette immuable et merveilleuse Terre des Herbes, en montrant dans quelles conditions et de quelle manière doit s'exercer et s'exerce l'art pastoral, il nous fait assister à la naissance et à l'organisation de la famille patriarcale. Nous voyons, avec lui, la communauté de famille sortir de la communauté de propriété, conséquence naturelle et forcée de la communauté de travail, imposée elle-même par les conditions intransformables du lieu.

La tâche de chacun dans le labeur commun, les droits de

1. Voir *supra*.
2. Le Play, *Les Ouvriers européens*, t. I et II.

chacun sur la propriété commune, la situation de chacun dans le groupe familial, toutes ces choses sont relevées et expliquées par l'observation directe que Le Play fait de la famille patriarcale, aussi bien que les questions matérielles et morales qui se posent à cette petite société. Grâce à ses travaux, nous voyons apparaître de la façon la plus nette la grande figure du patriarche, dans ses multiples fonctions de directeur du travail, de dispensateur de la propriété, de chef de la famille, d'éducateur, de juge, de prêtre et de roi de la société patriarcale.

Mais si intéressants et si curieux qu'ils fussent, ces résultats de l'observation directe n'étaient rien, en comparaison de ceux que l'*observation comparée* devait fournir à Le Play pour la constitution de la Science Sociale.

Rapprochant de cette famille patriarcale, qui composait ainsi, à elle seule, une société tout entière, les institutions, les groupements qui, dans les sociétés compliquées de l'occident, se superposent à la Famille Ouvrière pour compléter son action, on devait voir apparaître immédiatement ce qui supplée à ces institutions, ce qui remplit les fonctions constitutives de ces groupements, dans la Société patriarcale. Là se trouvait évidemment l'élément le plus simple, qui, joint à la Famille Ouvrière, en fait une société complète ; là devait se trouver l'équivalent le plus réduit de toutes les institutions, de tous les groupements qui, en dehors et au-dessus de la Famille Ouvrière, complètent ailleurs la Société.

Bien souvent, tandis qu'il se livrait à l'observation des familles ouvrières de l'Occident, Le Play avait relevé l'action décisive du chef du groupement du travail, du patron, d'un homme complètement étranger à la famille de l'ouvrier. Il avait noté, pour ainsi dire, traits par traits, sa fonction essentielle, qui est de diriger le travail, d'en réunir et d'en combiner tous les éléments, de le commander, de le contrôler, de lui faire produire tout son rendement utile, de distribuer à chacun la part qui lui revient dans l'œuvre commune. Qui remplissait cette tâche, qui était le chef du groupement du travail dans la Société patriarcale? C'était le patriarche.

Dans nos sociétés à productivité intense, Le Play avait eu mille occasions de remarquer combien relativement peu nombreuses étaient les familles paysannes capables de posséder leur domaine, combien plus rares encore étaient les familles ouvrières capables de posséder leur atelier industriel. Et cette incapacité, très loin d'être secourue et transformée en capacité croissante par le progrès des méthodes de travail, semblait au contraire s'accroître à chaque nouvelle invention.

Aussi, en observant les Familles Ouvrières, il y relevait constamment l'action d'institutions, de groupements étrangers qui avaient pour but de suppléer à leur incapacité. C'est ainsi que Le Play eut successivement l'occasion de rencontrer, et d'étudier dans leur action sur les Familles Ouvrières, le régime du servage en Russie, celui de la féodalité en Hongrie, la propriété collective en Suisse et dans les Pyrénées, la grande propriété en France et en Angleterre. C'est ainsi qu'au cours de ses enquêtes ouvrières, il releva l'existence du régime de la propriété industrielle, depuis le petit atelier patronal jusqu'à la Société anonyme.

Qu'est-ce qui remplissait dans la Société patriarcale la fonction de ces institutions, de ces groupements si nombreux, si divers? Qu'est-ce qui était le chef du groupement de la Propriété, qui avait la charge de la disposition de la propriété? Le Patriarche, encore le Patriarche.

Est-il besoin de donner encore quelques exemples? Examinez successivement les groupements si divers, que font naître, dans toutes les Sociétés compliquées, la satisfaction des besoins qui dérivent du Commerce, des Cultures intellectuelles, de la Religion, etc., et comparez tous ces groupements si divers avec la famille patriarcale. Vous constaterez toujours que, dans la société pastorale, ces questions sont de telle nature et se posent de telle façon, que le Patriarche est homme à les résoudre, et que le groupement de la Famille patriarcale reste suffisant.

Il y a plus, tandis que, partout ailleurs, on voit les groupements de la vie publique, les plus divers et les plus compliqués,

se succéder depuis la petite agglomération rurale jusqu'à l'État, et engendrer, avec un luxe parfois inouï, une série de spécialistes, de fonctionnaires; tous les intérêts constitutifs de ces groupements, le maintien de la paix publique et de l'indépendance nationale, sont parfaitement satisfaits dans la Société pastorale par le Patriarche. C'est lui qui condamne et qui châtie, c'est lui qui négocie les alliances et conduit les prises d'armes; il est juge, il est prince, comme il est instituteur et pontife, commerçant et patron.

Ainsi en passant successivement en revue les différentes fonctions sociales qui, dans les Sociétés compliquées, sortent du cadre de la Famille Ouvrière, et nécessitent des groupements spéciaux, on les voit dans les Sociétés pastorales se résumer toutes à une même institution à toutes fins, le Patriarcat, se confondre dans un même et unique groupement, la Famille patriarcale.

Par l'observation directe Le Play avait vu la Famille patriarcale sortir toute organisée de la pratique de l'art pastoral. Observant, dès leur origine, toutes les questions qu'amenait pour la Société patriarcale la permanence de ses moyens d'existence et la continuité de la race, il s'était rendu compte pourquoi et comment le patriarche était homme à les résoudre.

Par l'observation comparée Le Play avait trouvé avec le Patriarcat l'institution qui, dans la Société pastorale, suppléait à la fonction et à l'action de ces institutions, de ces groupements qu'il avait rencontrés si nombreux et si compliqués dans les sociétés de l'Occident.

Il avait découvert une famille qui constituait à elle seule une Société complète; il avait donc bien rencontré le type simple de la Société.

De quelle utilité allait être cette découverte? Comment la connaissance du type simple de la Société pouvait-il faire voir à Le Play qu'il y avait chez les Sociétés compliquées une modalité imposée aux groupements dont se composent ces Sociétés, en vertu de la constitution particulière de la Famille Ouvrière?

Chacun sait que, dans toutes les sciences d'observation, la principale utilité qui résulte de la détermination des types simples, est la possibilité de classer les types complexes par comparaison avec eux et à partir d'eux.

Ce fut précisément ce que fit Le Play. En revenant d'Orient en Occident *il classa*, non pas les Sociétés, puisqu'il ne les avait observées ni directement ni complètement, mais les *Familles Ouvrières,* dont il avait dressé des monographies si complètes. Il les classa *par rapport à la Famille patriarcale,* qui formait à elle seule une Société complète, dans l'ordre où elles allaient s'éloignant de plus en plus de ce type simple, *dans l'ordre où,* se suffisant de moins en moins à elles seules, *elles réclamaient de plus en plus des institutions complémentaires, des groupements superposés.*

Il vit ainsi, en descendant des monts Ourals, à travers la Russie, jusqu'au cœur de l'Europe centrale, qu'à mesure que, sous l'empire de causes diverses, la nécessité d'une production plus intense amenait des complications dans l'organisation des Moyens d'Existence de la race, le groupement de la famille patriarcale était de moins en moins capable de les résoudre. Des ruines du Patriarcat sortaient, aussi bien pour l'organisation du Travail que pour celle de la Propriété, de nouveaux groupements, de nouvelles institutions : le mir, la zadruga, les artels... Chacune, correspondant à un degré différent d'intensité dans le travail, réunissait ses membres, choisissait ses autorités, fixait ses lois en raison même du but qu'il lui fallait atteindre, du service qu'il lui fallait rendre. En même temps, sous l'empire de la même cause, et de la même manière, une série de fonctions qui, dans la Société pastorale, avaient été remplies par le patriarche, échappaient à la Famille Ouvrière et demandaient pour être assurées des groupements spéciaux et des autorités particulières. Le Commerce, les Cultures intellectuelles, le service du Culte, les Pouvoirs publics s'organisaient, se développaient.

Et tandis qu'on pouvait suivre, de régions en régions, la naissance et le développement successifs de ces groupements en raison même de la complexité croissante des problèmes que la

complication de plus en plus grande des Moyens d'Existence, posait à la Famille Ouvrière, on remarquait ceci. *Tous ces groupements,* toutes ces institutions de la vie privée et de la vie publique n'avaient pas seulement pour cause originelle l'inaptitude de la Famille Ouvrière et du Patriarcat, mais ils *se constituaient, s'organisaient et se développaient précisément en vue de suppléer à cette inaptitude, et dans la mesure de cette inaptitude.* Il y avait plus encore : à examiner ces groupements, on voyait qu'ils avaient comme membres, les membres mêmes des familles ouvrières, et comme chefs, des individualités, désignées, il est vrai, par leurs qualités personnelles, mais provenant de ces mêmes familles ou qui en étaient antérieurement sortis.

Les groupements qui constituent la Société, paraissaient donc bien, du moins pour les Sociétés de l'Europe Orientale, présenter une modalité en raison même de la constitution spéciale du groupement de la Famille Ouvrière.

Revenu dans l'Europe Occidentale, Le Play se demanda si la *loi qu'il venait de découvrir en Orient s'appliquait aussi aux sociétés de l'Occident.*

En France comme en Angleterre, il avait eu cent fois l'occasion de noter, en faisant des monographies de Familles Ouvrières, l'action qu'exerçaient sur ces familles les groupements destinés à assurer la vie matérielle, intellectuelle et morale de la Société. Mais ces groupements étaient si nombreux, si compliqués, d'ordres si divers, ils se superposaient à des Familles Ouvrières si réduites, parfois si désorganisées, toujours si éloignées du type que devait présenter une Famille Ouvrière se suffisant à elle-même, constituant à elle seule une Société, que la vérification était fort difficile.

L'observateur n'avait pas pour l'Europe Occidentale, la bonne fortune qui s'était offerte à lui dans l'Europe Orientale. Il ne pouvait relever par étapes successives, de région en région, les différents états que présentait la Famille Ouvrière, depuis l'état simple, jusqu'à l'état le plus compliqué.

Le Play remarqua tout d'abord que si les différents groupe-

ments qui apparaissaient dans les Sociétés Occidentales, au-dessus de la Famille Ouvrière avaient avec leurs analogues de l'Europe Orientale des traits communs, ils en avaient beaucoup plus de différents. En Orient comme en Occident, les mêmes nécessités, amenées par la complication progressive des Moyens d'Existence, avaient enlevé successivement à la Famille Ouvrière la direction du Travail, l'entière disposition de la Propriété. En Orient comme en Occident, le Commerce, les Cultures intellectuelles, la Religion, les Pouvoirs publics s'étaient constitués, en dehors de la Famille Ouvrière, à l'état de groupements séparés, d'institutions distinctes; mais rien ne ressemblait moins aux groupements et aux institutions russes que les groupements et institutions françaises, parce que rien ne ressemblait moins à la Famille Ouvrière russe que la Famille Ouvrière française. *Il n'était donc pas possible de considérer la Famille patriarcale de la steppe asiatique comme le type simple de la Famille Ouvrière occidentale.*

En continuant ses comparaisons, sur les Familles Ouvrières qu'il avait observées en France et en Angleterre et sur les institutions, les groupements, dont ces familles lui avaient révélé l'existence, Le Play se rendit compte qu'il y avait entre la Société française et la Société anglaise des différences aussi considérables qu'entre les Sociétés orientales et les Sociétés occidentales. Il fut ainsi amené à rechercher quel était ou quel avait dû être pour la Société française et pour la Société anglaise le type simple de Famille Ouvrière, le type simple de Famille Ouvrière constituant à lui seul une société complète, d'où étaient sorties en se compliquant ces deux Sociétés.

Pour la Société anglaise, Le Play pensa avoir réellement rencontré ce type simple de famille avec la *famille des pêcheurs côtiers* de la mer du Nord.

Pour la Société française, bien que Le Play déclarait très nettement que la Famille Ouvrière de l'ancien régime provenait du développement de l'ancienne communauté paysanne, il pensa que l'état d'instabilité, où l'avaient jetée définitivement les lois successorales de la Révolution, était tel que tout se passait chez elle comme si elle provenait de la *famille instable* des chasseurs.

Pour la Société française comme pour la société anglaise, il vérifia à partir de ces deux types simples de famille, qu'il nomma *Famille-souche*, et *Famille instable*, la loi de modalité. Il démontra théoriquement que tous les groupements, qui constituent à l'heure actuelle la Société anglo-saxonne, comme tous les groupements qui composent la Société française, sont nés des déformations successives que la complication des Moyens d'Existence a fait subir au type simple de la Famille-souche, et au type simple de la Famille instable. Etablissant, par là même, le rapport constant, qu'il y a, pour chacune de ces Sociétés, entre la constitution et l'organisation de la Famille Ouvrière, et celles des autres groupements dont se compose la Société, il donna ainsi une nouvelle démonstration de la loi de modalité qu'il avait découvert en Orient.

Aussi toutes les personnes qui ont lu l'œuvre de Le Play, comprendront l'extrême importance qu'il attache aux trois types différents de la famille, qui de lui reçurent les noms, bien connus aujourd'hui, de *Famille patriarcale*, *Famille-souche* et de *Famille instable.*

Elles constituent, d'après lui, les trois Sociétés simples des Pasteurs, des Pêcheurs côtiers et des Chasseurs, et c'est de ces trois Sociétés simples que procèdent, dans la théorie de Le Play, toutes les Sociétés contemporaines.

C'est ainsi que Le Play trouva cette loi de modalité, suivant laquelle tous les groupements dont se compose une Société vont se constituant d'après la forme qu'a reçu le groupement premier, le groupement familial; loi analogue à celle de Cuvier *sur la corrélation des formes.*

Telle est, en résumé, l'œuvre scientifique de Le Play; elle est aussi belle, aussi féconde que celle des plus grands génies dont s'honore l'humanité. Tout le reste de ses ouvrages relève uniquement de son action comme réformateur social.

Cette œuvre scientifique consiste essentiellement dans les deux lois que nous venons de démontrer, dans ces deux lois qui procédèrent pour Le Play, ainsi que nous l'avons vu, de deux

heureuses rencontres, de la rencontre de la Famille Ouvrière, et de celle de la Famille Pastorale de la grande steppe asiatique.

Pourquoi Le Play n'alla-t-il pas plus loin?

Pourquoi, après avoir découvert avec la Famille Ouvrière le point de départ de l'analyse sociale, ne continua-t-il pas cette analyse? Pourquoi ne fit-il pas l'analyse directe des autres groupements dont se compose la Société?

Pourquoi, après avoir entrevu cette loi de modalité qui veut que les groupements dont se compose la Société soient constitués et organisés d'après la constitution et l'organisation du groupement primordial, de la Famille Ouvrière, pourquoi n'arriva-t-il pas à faire l'analyse directe de ces groupements, à déterminer l'ensemble des rapports qu'ils ont entre eux? Pourquoi n'arriva-t-il pas à les classer?

C'est ce que nous allons démontrer maintenant en entreprenant la critique de la valeur scientifique de sa Méthode, de la méthode de la monographie de la Famille Ouvrière.

IV

LA MONOGRAPHIE DE FAMILLE OUVRIÈRE

SA VALEUR SCIENTIFIQUE

L'idée maîtresse de la méthode de la monographie de Famille Ouvrière, telle que l'a créée Le Play, est, nous l'avons établi, que : *pour arriver à la connaissance d'une Société, il suffit d'acquérir celle des Familles Ouvrières qui en font partie, et que pour connaître ces Familles Ouvrières, il faut en dresser le budget.*

Reprenons l'une après l'autre ces deux propositions.

Tout d'abord est-il exact que : *pour connaître une famille ouvrière il faille en dresser le budget?*

Voilà, par excellence, une question de méthode! Etant donnée la Famille Ouvrière, quelle est la véritable méthode à employer pour en acquérir une connaissance certaine au point de vue social?

Comment Le Play a-t-il été amené à penser que la seule méthode scientifique pour acquérir la connaissance de la Famille Ouvrière était d'en dresser le budget, et quel est le degré d'exactitude de cette méthode? Nous allons essayer de nous en rendre compte.

Il est absolument impossible de comprendre le caractère spécial que le budget donne à la monographie de Famille Ouvrière, si on ne se rappelle pas ce que nous avons dit et sur les circonstances particulières qui amenèrent Le Play à s'occuper

de la condition des ouvriers, et sur la formation personnelle qu'il avait reçue des sciences qu'il avait étudiées jusqu'alors[1].

A une époque où tous les hommes éclairés se préoccupaient du sort des classes laborieuses, Le Play fut amené, ainsi qu'il le raconte lui-même[2], par sa profession d'ingénieur-conseil, à observer la condition des ouvriers attachés aux industries qu'il étudiait, comme étant l'un des facteurs essentiels dans l'établissement du prix de revient des produits fabriqués.

Formé, d'autre part, à la méthode des sciences exactes, Le Play voulut établir et calculer ce facteur d'après les procédés les plus certains des sciences mathématiques.

Le budget, pour qui sait voir, est sorti tout entier de la rencontre de ces deux faits.

Que la condition de l'ouvrier fût un des facteurs essentiels dont on devait tenir compte pour l'établissement du prix de revient d'une exploitation, c'était, il faut le reconnaître, une conception aussi nouvelle qu'originale, à l'époque où Le Play l'émettait.

Avant comme après lui, il était classique que le salaire de l'ouvrier était l'un des facteurs constitutifs de ce prix de revient. Pour le connaître, point n'était besoin d'analyser la vie de l'ouvrier, il suffisait seulement d'ouvrir les livres du patron. Mais, en observant les conditions de l'industrie et des classes laborieuses dans les différentes contrées de l'Europe, Le Play avait remarqué que ce salaire n'entrait la plupart du temps que pour une part, souvent même secondaire, dans l'ensemble des Moyens d'Existence des Familles Ouvrières. A côté des différentes espèces de salaires, salaires en nature, ou salaires en argent, calculés sur le travail effectué par l'ouvrier, il avait relevé d'autres ressources souvent considérables, fournies à la famille ouvrière à titre de subventions. Et, chose curieuse, ces subventions n'étaient pas reçues en raison d'un travail fait par l'ouvrier, mais en raison des besoins éprouvés par la famille dont il était le chef.

1. V. *supra*, p. 21.
2. Le Play, *Les Ouvriers européens*, 1re édit. Avertissement.

Lorsqu'elles émanaient du patron, ces subventions ne laissaient la plupart du temps aucune trace dans ses livres; dans les ateliers agricoles, elles étaient une charge traditionnelle de la propriété patronale ; dans les ateliers industriels, elles paraissaient le plus souvent comme la manifestation coutumière des rapports qui existaient entre patrons et ouvriers. Souvent même ces subventions provenaient d'antiques corporations, de quelque vieille Bourgeoisie, de quelque ancienne abbaye, souvent elles étaient le bénéfice attaché à la résidence locale par les communes héritières et détentrices des anciens biens communaux.

Il était évident que l'importance de ces subventions n'allait pas sans avoir une très grande influence sur le montant des salaires. Mais, cette fois, pour se rendre compte de ces Moyens d'Existence particuliers, qui n'avaient plus pour origine et pour mesure le travail de l'ouvrier, qui variaient avec les besoins de sa famille, il fallait bien venir poser son enquête au sein de cette Famille Ouvrière.

Il y avait plus. Si l'enquête directe auprès des Familles Ouvrières était nécessaire pour connaître la nature et l'importance des charges qui pesaient sur la culture ou sur l'industrie pour fournir des Moyens d'Existence aux Familles Ouvrières, pour établir, en fin de compte, le prix de revient des produits, cette enquête était tout aussi nécessaire pour juger de l'avenir de ces mêmes industries.

La Famille Ouvrière peut-elle vivre, et comment vit-elle? Les Moyens d'Existence qui lui sont offerts sont-ils constitués et organisés de telle façon que la race puisse se développer au point de vue physique comme au point de vue moral, ou ne peuvent-ils être obtenus que dans des conditions aussi déprimantes physiquement que moralement? Grave question s'il en fut! Indispensable à connaître pour juger de la valeur d'une industrie dans le présent et de ses chances de prospérité dans l'avenir. C'est que de tous les facteurs qui concourent à établir le prix de revient des produits d'une industrie dans le présent, et qui servent à décider de sa valeur pour l'avenir, le facteur re-

présenté par l'ouvrier est le facteur essentiel, c'est le facteur humain !

Aussi on comprend pourquoi Le Play, lorsqu'il fut sollicité de donner, à un point de vue purement technique, son avis sur la situation présente d'une industrie et sur le développement qu'elle pouvait prendre, s'inquiéta de ce facteur humain, et comment il fut amené à porter son enquête au sein même de la Famille Ouvrière, comme dans le seul endroit d'où il pouvait obtenir la lumière complète sur cette question.

L'ouvrier avait-il, de par son salaire et les différentes subventions qu'il recevait, des Moyens d'Existence suffisants pour vivre et faire vivre sa famille?

Ces Moyens d'Existence étaient-ils organisés de telle sorte, et l'emploi, que la Famille Ouvrière en faisait pour son Mode d'Existence, était-il réglé de telle manière que la race, sûre du présent, fût dans les meilleures conditions pour se développer et se perpétuer?

En un mot comment étaient constitués les Moyens et le Mode d'Existence de la Famille Ouvrière?

Telles étaient les deux questions que Le Play, s'élevant aux considérations les plus élevées et les plus scientifiques de son art, se posait, comme ingénieur-conseil, au seuil de l'étude de la Famille Ouvrière.

Si les Moyens d'Existence étaient tels qu'ils fournissent aux nécessités imposées par le Mode d'Existence, la Famille Ouvrière pouvait vivre, et l'industrie se trouvait, pour le présent, dans des conditions normales quant à ce facteur spécial.

Si les Moyens et le Mode d'Existence étaient organisés de telle façon qu'ils permettaient aux Familles Ouvrières de se conserver saines et fortes, l'industrie se trouvait, toujours à ce point de vue particulier, dans les meilleurs conditions d'avenir.

Tout revenait donc à établir les conditions et les rapports respectifs des Moyens et du Mode d'Existence des Familles Ouvrières. Tout aboutissait, comme par une nécessité logique, à calculer comment se balançaient les recettes et les dépenses de la Famille Ouvrière.

Le Play avait été ainsi amené, comme malgré lui, par les conditions mêmes, où sa haute science et ses larges vues d'ingénieur-conseil l'avaient placé, à concevoir et à établir le budget comme l'instrument parfait de l'analyse de la Famille Ouvrière.

Aussi, quelle satisfaction et quel degré de certitude son esprit formé à la méthode des sciences exactes ne dût-il pas rencontrer dans cette analyse où tout, en fin d'observation, aboutissait à un chiffre.

Il faut l'entendre célébrer la haute valeur scientifique et les puissants moyens de contrôle que présente cette analyse financière de la vie humaine. Par cette méthode, « l'observateur, dit-il, se trouve obligé de poursuivre ses recherches aussi longtemps qu'il n'a pas constaté une concordance parfaite entre les recettes et les dépenses de chaque ménage. Cette vérification, également applicable aux quantités et aux valeurs des objets produits ou consommés, offre les mêmes garanties d'exactitude qui se rencontre dans la comptabilité et les calculs de la chimie analytique [1] ».

Aussi lorsque, après avoir reçu des observations, qu'il avait faites comme technicien, les révélations d'un nouvel ordre de connaissances, il voulut, pour constituer la Science Sociale, établir sa méthode; il pensa qu'il ne pouvait la doter d'un instrument d'analyse plus parfait que celui qu'il avait fabriqué avec tant de peine et qui présentait de telles conditions de certitude.

Le budget devint ainsi la maîtresse pièce de la monographie de Famille Ouvrière, l'essence même de la méthode. Pour l'adapter complètement au nouveau service qu'on lui demandait de remplir, pour lui faire exprimer en plus de la valeur technique de la Famille Ouvrière, toute sa valeur sociale, Le Play imagina, ainsi que nous l'avons dit [2] de le compléter par deux séries d'observations qui devaient commenter le chiffre et en expliquer toute la valeur.

1. Le Play, *Les Ouvriers européens*, Grand Atlas, page 22.
2. Voir *supra*, page 28.

Eh bien, toute l'erreur de Le Play, au point de vue de la constitution de la méthode de la Science Sociale, est là!

C'est pour avoir emprunté à un autre ordre de connaissances une méthode, qui avait été constituée spécialement en vue de l'objet même de cet ordre de connaissances, que Le Play ne put arriver à la connaissance complète de l'objet de la Science Sociale.

La méthode de la monographie de la Famille Ouvrière provenait directement de l'application des procédés généraux de l'analyse à l'objet que Le Play cherchait à connaître comme technicien, comme ingénieur-conseil, et qui était, on le sait : *la valeur de l'ouvrier comme élément constitutif du prix de revient du produit récolté ou fabriqué.*

Mais la connaissance, que l'esprit en quête de la science de la Société veut acquérir, lorsque, se plaçant devant la Famille Ouvrière, premier des groupements sociaux, il se met à l'analyser, n'est pas de savoir quelle est la valeur de l'ouvrier comme élément constitutif du prix de revient du produit récolté ou fabriqué! Ce qu'il veut connaître, c'est comment est constitué et organisé ce groupement. Ce qu'il veut savoir, c'est quelle est sa fonction propre et quelle est son action sur les autres groupements dans la poursuite de la fin de toute Société : la conservation et la perpétuité de la race.

Envisagée à ce point de vue spécial, qui est le point de vue de la Science Sociale, la méthode de la monographie de Famille Ouvrière, constituée essentiellement par le budget, est radicalement impropre à donner à l'observateur la connaissance du premier des groupements dont se compose la société, la connaissance de la Famille Ouvrière.

Et cela pour trois raisons.

On remarquera tout d'abord qu'*une estimation en argent donne nécessairement une représentation inexacte des faits.*

Quels faits plus importants, et qu'il importe de mieux connaître dans tous leurs éléments, que ceux qui se rapportent, par exemple, aux Moyens d'Existence de la Famille Ouvrière. Voyons

ce que donne et ce que néglige la représentation numérique de ces faits.

Tous les faits relatifs aux Travaux exécutés par la famille sont exprimés dans le budget par le montant des salaires y afférents. Que révéleront au lecteur de ces monographies ces chiffres sur l'objet de ces travaux, l'outillage qu'ils demandent, les ateliers qu'ils nécessitent, la conduite des différentes opérations qu'ils comportent! Et, cependant, c'est d'après les conditions particulières qu'impose cette méthode de travail que le personnel est obligé de s'organiser. Ce sont ces conditions qui créent ici la grande usine et qui maintiennent là l'atelier domestique, qui assurent, dans tel métier, à l'ouvrier spécialiste, alors même qu'il est isolé, une bonne situation vis-à-vis de son patron, tandis qu'elles poussent les despécialisés à s'unir en de grandes associations pour discuter avec leur employeur. Ce sont toujours ces mêmes conditions, qui permettent dans telle profession l'accès du patronat aux ouvriers habiles et capables, et qui dans telles autres leur en interdisent même l'idée.

Toutes ces questions si intéressantes et si nécessaires à étudier pour connaître l'action qu'ont sur les différents membres de la Famille Ouvrière les groupements du travail dont ils font partie, tous ces faits disparaissent derrière un autre fait d'une nature toute différente : le salaire. Et encore de ce salaire nous ne connaissons que le montant, le budget reste muet sur les conditions dans lesquelles cette propriété latente de l'ouvrier, sa force physique, sa dextérité professionnelle, est engagée. Que de chose sous ce chiffre qu'il importerait de savoir! Et la seule représentation qu'on nous en donne, « le chiffre », est de toutes les représentations la plus inexacte!

Que représente de capacité déployée, de travail effectué, de valeur réelle, de puissance acquisitive un salaire de 7 francs en France et en Angleterre, en Russie et en Australie? En France, dans le même pays, que représente un salaire de 5 francs à Paris et dans les Vosges, dans la culture et dans l'industrie? Que représentait un salaire de 3 francs il y a cinquante ans, il y a seulement dix ans? Autant de questions qui désespèrent

les économistes, et qui devraient torturer les statisticiens!

Mais si nous laissons les phénomènes relatifs au Travail, pour nous occuper de ceux qui concernent la Propriété. Que nous apprennent les chiffres qui traduisent la valeur des propriétés possédées par les familles et les revenus qu'elles donnent, au sujet de ces questions si intéressantes qui sont : la composition de ces biens, le mode de leur possession, les subventions qu'ils procurent et celles qu'ils reçoivent, le régime de leur transmission! Quels renseignements ces chiffres, si précis qu'ils soient, nous apportent-ils sur les capacités spéciales qu'exige, pour être possédée utilement, telle ou telle espèce de propriété! Rien, toujours rien! Et « l'analyse financière » de la Famille Ouvrière se poursuit ainsi de plus en plus imprécise par la précision même de sa méthode!

Cette estimation en argent ne donne pas seulement une représentation inexacte des faits, elle *est inapte pour indiquer la relation que ces faits ont entre eux.*

Prenez la monographie la mieux faite, une monographie faite par Le Play lui-même, et cherchez dans les colonnes du budget des recettes, dans celles du budget des dépenses, aussi bien que dans les comptes annexés qui les accompagnent, ce qui est dit, ou ce qu'il est même possible d'entrevoir à ce sujet.

Que signifiera par exemple le chiffre indicatif du salaire d'un ouvrier par rapport à la connaissance des causes et des conséquences du travail auquel il se livre? Pourquoi pratique-t-on ici une culture industrielle? pourquoi fait-on là de l'élevage?

Quelles sont les causes qui ont maintenu dans telle région le tissage dans l'atelier domestique, et l'ont établi dans telle autre en d'immenses usines? Pour quelles raisons telle industrie produit à perte et succombe dans telle province, prospère et se développe dans telle autre! Le chiffre du salaire de l'ouvrier restera forcément muet sur toutes ces questions. Et cependant en est-il de plus intéressantes et de plus nécessaires à connaître pour se rendre compte de la constitution, de l'organisation, des chances de durée du travail auquel l'ouvrier que l'on étudie, demande ses moyens d'existence!

Mais ce même travail, une fois établi et organisé, en un endroit, pour des causes déterminées, ne va pas lui-même sans produire un certain nombre de conséquences. Il fera naître des questions, et cela de telle façon qu'il déterminera, par la façon même dont il les posera, la forme et l'organisation spéciale que devront prendre les groupements que les hommes constitueront pour les solutionner.

Quelle forme de la propriété demandera et amènera tel genre de travail, et quelle part en donnera-t-il à la Famille Ouvrière!

Quelle organisation commerciale faudra-t-il créer pour servir telle industrie, et quelle facilité ou quelle gêne en recevra la Famille Ouvrière pour l'organisation de son Mode d'Existence? Autant de questions sur lesquelles il est impossible de trouver le moindre indice dans les chiffres du budget, et cependant pourquoi observer les faits si ce n'est pour en connaître les causes et les conséquences!

Découvrirons-nous davantage, en supputant les chiffres du budget des dépenses, pourquoi telle Famille Ouvrière a organisé sa vie de telle façon et non pas de telle autre! A quoi me sert de connaître, aux centimes près, les dépenses concernant la nourriture, si on ne me dit pas quelles sont les causes qui ont réglé de telle façon la distribution des repas dans la journée et qui en ont fixé la composition ; d'où proviennent les aliments consommés dans la famille, comment sont pris les repas, le rôle de chacun autour de la table, les conversations qui y sont tenues, l'éducation que les enfants y reçoivent? Graves questions qui ont aussi leur valeur!

Quelles connaissances me donneront sur la vie matérielle et morale de la famille la sèche nomenclature des dépenses qu'elle fait pour son Habitation, ses Vêtements, son Hygiène, ses Récréations!

Non seulement tous ces chiffres nous enlèvent la vue réelle et complète des faits, et font disparaître, sous le vêtement numérique dont ils les revêtent, toutes leurs originalités de forme et de constitution, mais encore ils nous les montrent isolés, séparés du milieu qui les constituent et où ils opèrent. Il semblerait

qu'après s'être produits sans cause, ces faits sont incapables d'engendrer la moindre conséquence!

Cependant pour qui sait voir, quels faits parurent jamais plus fertiles en remarquables conséquences! C'est par la façon particulière dont les parents s'y prennent pour apprendre à leurs enfants à se nourrir, à user d'une habitation, à se vêtir, à prendre soin de leur corps, à se servir que se fait l'éducation, l'éducation morale, tout aussi bien que l'éducation physique. C'est par l'incessante répétition de mille actes en apparence insignifiants de ce Mode d'Existence, que les hommes se trouvent être d'une famille, d'un pays, d'une race déterminée! Et sur tout cela, sur ces relations si curieuses et si importantes que les faits ont entre eux, les chiffres du budget demeurent désespérément muets.

Il y a plus encore, non seulement *cette estimation en argent* donne une représentation inexacte des faits. est incapable d'en indiquer les relations réciproques ; mais, *dans bien des cas*, elle *est impuissante à donner une représentation quelconque des faits*.

Combien de faits d'ordre matériel se trouvent, tantôt pour une cause, tantôt pour une autre, en dehors de toute estimation vénale. Dans une de ses plus célèbres monographies, celle du Bahkir demi-nomade de l'Oural, Le Play s'est évertué à établir la valeur vénale des propriétés de la Famille Ouvrière. Il a représenté par le chiffre de 565 fr. 29 la valeur des terres, qui, en fait, appartiennent à la communauté pastorale, et que la famille en question occupe chaque année pendant quelques mois, des semailles aux récoltes, jusqu'à ce qu'intervienne une nouvelle répartition. Ce chiffre de 565 fr. 29 n'offre-t-il pas, dans ce cas, le maximum de l'inexactitude, puisqu'il représente uniquement par sa valeur une chose qui précisément n'en a pas! Les exemples de cette sorte se rencontrent souvent dans les monographies de Le Play.

N'est-ce pas encore la tyrannie du cadre systématique, que le budget lui imposait, qui l'a amené à exprimer par leur seule valeur vénale tous les travaux que font sur leurs propres

domaines les petits paysans propriétaires? Or, pour qui connaît les choses de la campagne, toute l'économie du régime de la petite propriété paysanne consiste précisément en ce que le paysan n'attribue aucune valeur à son travail et à celui des membres de sa famille. S'il lui fallait prendre plusieurs journaliers pour remplacer ses enfants absents, il ne pourrait tenir. Alors que signifient ces chiffres, ces salaires supposés! Belle manière de nous faire connaître un fait, que de nous en donner une représentation radicalement erronée!

Le vice éclate encore plus fortement quand de l'ordre matériel nous passons à l'ordre intellectuel et à l'ordre moral.

Que contient de science acquise, de connaissances utiles, le chiffre de la dépense que les parents peuvent faire pour envoyer leurs enfants à l'école? Je n'insisterai pas sur le cas, aujourd'hui et autrefois très fréquent, où l'école est gratuite. Mais admettons même qu'elle soit payante, est-ce la somme que les parents déboursent à ce propos qui est intéressante à connaître! Que nous dira-t-elle sur les motifs qui poussent les parents à faire instruire leurs enfants, sur les aptitudes de ceux-ci, sur les capacités et les connaissances que réclament la vie qu'ils auront à vivre, la profession qui sera la leur? Que nous dira-t-elle sur la façon dont l'école est organisée pour servir ces besoins, sur les idées, les préjugés, les passions qui dominent et vicient le système scolaire; sur le bénéfice réel qu'en retirent les enfants? Rien, absolument rien. Il y a des choses que les chiffres ne peuvent exprimer! Pourront-ils davantage, par la dépense que la famille fait ou ne fait pas pour le service du culte, vous donner la moindre idée de la religion ou des habitudes morales de la Famille Ouvrière. L'influence d'une confession se manifeste beaucoup plus par la règle morale qu'elle donne à ses fidèles, que par les secours qu'elle distribue ou les offrandes qu'elle reçoit! Un chiffre, quelle expression inexacte, détestable et impuissante dans sa matérialité même, pour des faits qui sont de la conscience même de l'homme, qui révèlent sa formation morale, le sentiment qu'il a de ses devoirs, la conception qu'il se fait de la vie!

Ajouterai-je encore que les personnes qui composent cette famille ne sont pas tombées du ciel toutes formées, tout éduquées, dans le cadre du budget ? Avant de constituer ce groupement qu'on analyse, elles ont fait partie d'autres groupements, elles ont été élevées dans une famille, elles ont travaillé dans des ateliers, etc...

Eh bien, ce furent précisément ces groupements antérieurs, originaires, qui agirent, dans la plupart des cas, pour constituer ces personnes telles qu'elles sont. Et si, au travers de l'observation actuelle, on les voit agir d'une façon et non d'une autre, c'est la plupart du temps dans leurs antécédents, dans l'histoire de leur famille qu'il faut en chercher l'explication. Voilà encore tout un ordre d'idées inaccessible au chiffre et qui ne peut rentrer d'aucune manière, et à aucun titre, dans le cadre du budget.

Mais à quoi bon nous attarder dans une pareille démonstration quand nous avons l'aveu même de Le Play.

Lorsque Le Play voulut passer de l'économie industrielle qu'il avait constituée à la Science Sociale qu'il avait découverte, il s'efforça de doter aussi cette nouvelle science d'une méthode. Les calculs rigoureux, le cadre systématique du budget ne lui avaient-ils pas donné plus qu'il leur avait demandé, plus que la part de l'ouvrier dans le calcul des prix de revient des produits à l'industrie, plus que la connaissance d'un des éléments primordiaux pour juger des chances de prospérité et d'avenir d'une industrie ! Nulle méthode ne pouvait donc mieux convenir à la Science Sociale que celle qui lui avait, à la fois, révélé des faits si précis, et ouvert de si larges horizons. Mais comme il s'était rendu compte que, dans bien des circonstances, les chiffres ne lui avaient dit tant de choses que parce qu'il avait su les interroger, que parce qu'il avait observé les faits dont ils étaient la figuration, il voulut forcer les observateurs, qui devaient le suivre, à rechercher ce que ces chiffres signifiaient, et ce que, souvent même, ils ne pouvaient représenter d'aucune manière.

C'est ainsi qu'il compléta le budget, devenu la maîtresse pièce de la monographie de Famille Ouvrière par les deux textes dont nous avons déjà parlé [1]. Ils devaient servir comme deux réceptacles spéciaux où les observateurs pourraient déverser le surplus de la récolte qu'ils avaient faite en voulant approvisionner le budget.

Le malheur est que le premier de ces textes complémentaires, le seul d'ailleurs dont nous ayons à nous préoccuper maintenant, puisque seul il est destiné à compléter la description de la Famille Ouvrière, le malheur, dis-je, est que ce texte complémentaire présente, comme le budget, un cadre rigide.

Il se compose d'une série de compartiments, isolés les uns des autres, disposés dans un ordre systématique, où les faits, déjà déformés pour figurer dans le cadre du budget, subissent, pour y entrer, une nouvelle violence presque aussi grave que la première.

Pourquoi, par exemple, *le rang de la famille,* qui semblerait en bonne analyse devoir être la résultante finale de l'observation de la Famille Ouvrière, détermine-t-il la cinquième de ces cases? Pourquoi *la description de la religion et des habitudes morales de la famille,* vient-elle en troisième lieu, alorsqu'on ne connaît encore de cette famille que son état civil, et quelques généralités sur l'état du sol, de l'industrie et de la population? Pourquoi les paragraphes relatifs aux *propriétés de la famille* et aux *subventions* qu'elle reçoit précèdent-ils celui qui énumère et explique les *travaux et industries* auxquels elle se livre; alors qu'il ressort clairement de toutes les monographies que le régime de la propriété et des subventions s'organise en chaque endroit d'après les conditions mêmes, qu'impose le régime du travail? etc. Tout cela est parfaitement incompréhensible! Bien loin d'être méthodique, la disposition relative des treize paragraphes, qui composent les *observations préliminaires définissant la condition des divers membres de la famille*, est purement et uniquement systématique! Loin de corriger les défauts que

1. Voir *supra*, page 28.

le budget présentait au point de vue de la Science Sociale, ces observations préliminaires les aggravent singulièrement.

En voulant analyser la Famille Ouvrière par le moyen du budget, par le moyen d'un instrument construit pour la poursuite d'un autre ordre de connaissances, Le Play ne put, non seulement atteindre le but qu'il se proposait, arriver à la connaissance de la famille, mais il s'engagea dans un impasse d'où il lui fut impossible de sortir.

L'observation de la Famille Ouvrière n'est intéressante, en Science Sociale, que parce que, donnant la connaissance du premier des groupements dont se compose la société, elle permet, en fixant le point de départ de l'analyse, de poursuivre cette analyse, d'entreprendre l'observation directe et successive des différents groupements dont se compose la Société.

La Famille Ouvrière analysée, comment Le Play allait-il s'y prendre pour continuer son observation et atteindre la connaissance de la Société tout entière?

La méthode de la monographie de la Famille Ouvrière, lui enleva la claire vue des choses. Après avoir posé en principe que, pour connaître la Famille Ouvrière, il fallait en dresser le budget, il affirma que, pour arriver à la connaissance de la Société, il suffisait d'acquérir celle des Familles Ouvrières qui la composent.

C'est là la seconde proposition sur laquelle repose toute la méthode de Le Play; nous allons l'examiner avec le même soin que la précédente,

Est-il vrai que, *pour arriver à la connaissance de la Société, il suffit d'acquérir celle des Familles Ouvrières qui la composent?*

Il y a, dans cette affirmation, une erreur encore plus grave que la précédente. Mise en pratique, la théorie qu'elle contient ne tend à rien moins qu'à limiter l'analyse de tous les groupements dont se compose la Société au seul groupement de la Famille Ouvrière, et aboutit en fin de compte, si l'on excepte le

groupement de la famille, à l'observation indirecte de la Société, alors que l'on a si fortement et si justement proclamé le nécessité de l'observation directe. Cette erreur était d'ailleurs, il faut bien le reconnaître, la conséquence nécessaire de l'impropriété de la méthode constituée par Le Play.

Établi tout d'abord pour donner la connaissance de la Famille Ouvrière à un point de vue spécial, le budget ne pouvait donner directement autre chose que cette connaissance spéciale. Cela est de toute évidence. Mais alors même que, changeant de point de vue, et laissant de côté la recherche de la part, qui provient du chef de la Famille Ouvrière, dans l'établissement du prix de revient des produits d'une industrie, pour se préoccuper uniquement de l'étude du groupement de la Famille Ouvrière au point de vue social, Le Play pouvait-il avancer une pareille affirmation?

Pouvait-il prétendre que la connaissance de la Famille Ouvrière, telle qu'elle résultait de ce budget perfectionné, qu'est la monographie de Famille Ouvrière, devait lui donner celle de la Société tout entière? Il y a plus encore, en admettant même que Le Play eût été en possession de la véritable méthode d'analyse sociale, aurait-il pu soutenir et prouver une thèse pareille? Non, mille fois non. Et cela pour une raison très simple.

Il n'est pas une science qui, après avoir défini son objet, déterminé les éléments dont il se compose et mené à bonne fin l'observation directe d'un de ces éléments, s'arrête comme satisfaite, et déclare que pour tous les autres éléments l'observation directe est inutile, que la connaissance que l'on a de l'un d'entre eux suffit pour connaître les autres. Si une science pouvait, sans erreur, avancer une pareille affirmation, il s'en suivrait nécessairement que son objet serait précisément limité au seul élément en question, et que tous les autres n'en seraient que des variétés plus ou moins distinctes.

Ce qui permit à Le Play, qui se connaissait en science aussi bien qu'homme de son époque, de se faire une pareille illusion, ce fut l'heureuse fortune qui lui arriva, lorsqu'il commença l'ob-

servation de la Société par celle de la Famille Ouvrière. Ce qui l'empêcha d'en sortir, fut précisément l'impropriété de la méthode qu'il employa pour analyser cette Famille Ouvrière.

Nous avons déjà dit, et avec assez de détails pour nous dispenser de revenir sur ce sujet, pourquoi l'observation de la Famille Ouvrière est, et doit être le point de départ de l'observation de la Société. Nous avons démontré aussi pourquoi et comment tous les autres groupements dont se compose la Société ont précisément comme cause originelle et comme fonction principale, d'aider et de compléter l'action de la Famille Ouvrière et même de suppléer dans certains cas à cette action.

En observant la Famille Ouvrière, Le Play se trouvait donc placé, comme par une heureuse rencontre, dans le meilleur endroit qu'il y eût pour saisir l'action de tous les groupements qui lui sont extérieurs, de toutes les institutions, qui, tantôt pour une raison, tantôt pour une autre, lui prêtent leur concours. Aussi bien posé pour juger du rôle et de l'efficacité de ces institutions, de ces groupements, pour pénétrer de l'extérieur leur constitution, Le Play en profita largement et utilement. C'est au soin qu'il prit de relever tout ce que lui apprenait sur les groupements, sur les institutions dont se compose la Société, en dehors de la Famille Ouvrière, l'observation directe de cette même Famille Ouvrière que nous devons ces magnifiques notes sur les *Éléments divers de Constitution sociale* qui se trouvent à la fin de chaque monographie.

Dans cette troisième partie, qu'il ajouta au budget lorsqu'il constitua la monographie de la Famille Ouvrière, nous ne retrouvons plus ces divisions et ces cadres systématiques qui, dans les deux premières parties, broyent et défigurent les faits. Suivant les heureuses circonstances où il se trouve, suivant la nature des institutions, des groupements que la condition spéciale de la Famille Ouvrière a fait naître ou développés, l'observateur peut opérer librement, sans contrainte, décrire ce qui lui paraît le plus digne d'être relevé. C'est ainsi que, pour les quarante-cinq monographies que renferme la deuxième édition des *Ouvriers européens*, Le Play a donné dans deux cent soixante-six notes,

qui s'étendent sur plus de la moitié de l'ouvrage, les renseignements les plus curieux et les plus intéressants sur toutes les institutions sociales. Tantôt, à propos du mineur du Hartz, il décrit le système du patronage pratiqué par la corporation des mines du Hartz ; tantôt, au sujet du métayer de la Vieille-Castille, il donna de longs détails sur le régime des biens communaux. Avec le mineur de Pongibaud et le paysan basque du Labour, il étudie deux régimes très différents d'émigration; avec le tisserand de Mamers et celui des Vosges, il décrit les effets de la concurrence commerciale, l'organisation des cités ouvrières et des sociétés de Secours mutuels. A propos des couteliers de Londres et de Sheffield, il aborde les questions du paupérisme, de l'influence sociale de la religion, des unions ouvrières. Le pêcheur de Marken lui donne l'occasion d'observer l'administration communale de la Hollande, et la Champagne pouilleuse l'influence des grands travaux publics entrepris pour l'État.

Nous n'en finirions pas si nous voulions noter toutes les institutions dont Le Play a relevé l'action au sujet de la Famille Ouvrière ou à son propos. Organisation du Travail et de la Propriété, de la Famille et du Patronage, organisation du Commerce et des Cultures intellectuelles, action sociale de la Religion, Associations privées, Institutions et Pouvoirs publics, il entrevoit tout de l'observatoire où il s'est si heureusement placé, parce que tout y converge, tout y aboutit.

Mais, et nous ne saurions trop le faire remarquer, en se cantonnant ainsi dans la Famille Ouvrière, en n'observant cet immense surplus social aux multiples éléments que suivant les occasions que lui fournissent les familles ouvrières et en raison de leur action sur ces familles, *il ne perçoit ces éléments, ces groupements que par leur extérieur, il ne les saisit que dans la mesure et dans les circonstances où ils agissent sur ces familles ouvrières*.

A un moment, quand, par suite de cette seconde heureuse rencontre qui décidait de la valeur scientifique de son œuvre, il se trouve en face de la famille patriarcale de la grande steppe asiatique, on se prend à espérer qu'une lumière complète va se

faire dans son esprit. On peut croire que, se trouvant face à face avec cette famille qui compose à elle seule une Société complète, il va suivre dans leur croissance tous les éléments renfermés dans cette Société simple, à mesure qu'ils iront se détachant de la Famille Patriarcale, et exigeront, pour remplir leur rôle, la constitution de groupements spéciaux. A ce moment, il n'y avait plus qu'un pas à faire pour arriver à l'observation directe de tous les groupements dont se compose la Société !

Mais ce pas, il ne put le franchir, embarrassé qu'il était par les entraves, que lui imposait un instrument d'observation fabriqué pour la seule connaissance de la Famille Ouvrière.

De toutes ses études indirectes des différents groupements, qui dans chaque Société se superposent à la Famille Ouvrière, de sa rencontre avec le type simple de la Société, Le Play ne sut tirer autre chose que cette loi de modalité dont nous avons parlé. Il constata seulement et uniquement, qu'il y avait une modalité imposée aux groupements dont se compose la Société en vertu de la constitution même de son groupement primordial, du groupement de la Famille Ouvrière. Et cependant de cette vue si incomplète de la Société, telle qu'elle devait résulter nécessairement d'une observation aussi imparfaite, que d'aperçus profonds, que de constatations définitives n'en sont pas résultés. Chez Le Play la puissance de l'observateur suppléait en maintes occasions à la défectuosité de la méthode.

Combien il est facile de s'expliquer maintenant l'allure apostolique et les formules dogmatiques que l'on relève à chaque page de la *Réforme sociale en France* et des autres ouvrages de vulgarisation de l'auteur si précis et si documenté des *Ouvriers européens*. Comme les prophètes de la Bible, il semblerait que Le Play, après avoir eu la claire vision de la vérité, ait été aveuglé par sa splendeur, et ne put, en revenant au milieu des mortels, trouver le mot capable de rendre ce qu'il lui avait été donné de contempler. Aussi sommes-nous obligés, aujourd'hui, pour juger son œuvre au point de vue scientifique, d'aller rechercher, au travers de cette énorme production, fruit naturel de l'infirmité humaine, conséquence forcée d'une méthode dé-

fectueuse, les pages qui sont véritablement d'inspiration divine, qui résultent d'une bonne observation.

Je ne crois pas avoir besoin, après ce que nous venons de dire, de donner beaucoup de raisons pour établir la nécessité de procéder à l'observation directe de tous les groupements dont se compose la Société. Les motifs qui ont été capables de déterminer à l'observation directe de la Famille Ouvrière, sont tout aussi agissants et concluants quand il s'agit d'un autre quelconque des groupements sociaux. Je me bornerai donc à livrer à la réflexion d'un chacun les trois considérations suivantes.

Au point de vue même de la connaissance de la Famille Ouvrière, il est évident que, pour bien comprendre l'action qu'exerce sur cette famille les autres institutions, les autres groupements, tels que le Patronage, le Commerce, etc., les Pouvoirs publics, il ne suffit pas d'analyser les conséquences de leur action sur la Famille Ouvrière.

Il faut encore connaître la cause et le mode de cette action. Or, cette connaissance n'est pas entièrement obtenue par l'observation de l'objet auquel cette action s'applique, parce que, bien que se trouvant déterminée par cet objet, elle est cependant organisée d'après la constitution intrinsèque de l'objet dont elle émane. S'il est exact, par exemple, que le Patronage est déterminé par les besoins mêmes qu'accuse la Famille Ouvrière, et que c'est dans cette famille qu'on en pourra observer l'action la plus directe, il n'en est pas moins vrai que, pour bien comprendre cette action, pour en pénétrer la cause dans sa plénitude, et le mode dans toutes ses manifestations, il faut procéder à l'observation directe du Patronage lui-même.

Mais il importe de remarquer, et c'est là notre seconde considération, que si les institutions, les groupements superposés à la Famille Ouvrière, ont trouvé dans cette famille leur cause déterminante, il est d'observation courante qu'à côté de l'action qui leur est imposée par cette cause efficiente, ils ont une action propre. Si, pour conserver notre exemple, le Patronage est déterminé.

quant à sa naissance et ses principales fonctions, par les besoins mêmes de la Famille Ouvrière, il suffit d'ouvrir les yeux pour voir qu'il a aussi ses fonctions propres. Le Patron ou le groupe patronal n'a pas pour unique mission de patronner la Famille Ouvrière dans son travail en le dirigeant, dans sa propriété en mettant à sa disposition celle qu'elle n'est pas capable de posséder, dans les phases de son existence en la mettant à même de les surmonter soit par un aide direct, soit par des institutions spéciales; il a aussi sa *fonction propre*, qui est d'être l'organisateur responsable des moyens d'existence de la Société. Quand on observe sa fonction sociale, on remarque que le Patron ne fournit pas seulement, des moyens d'existence aux Familles Ouvrières qu'il emploie, qu'il n'assure pas seulement, comme par un complément naturel, la vie de sa propre famille, mais encore et surtout, qu'il garantit, par la productivité et l'objet de son industrie, la vie de tous ceux, ouvriers comme non ouvriers, qui se reposent sur lui du soin de pourvoir la Société de cet objet. Grâce à lui, grâce à sa fonction d'organisateur responsable des moyens d'existence de la race, chacun peut vaquer en toute sécurité à sa profession, sachant parfaitement que rien ne manquera de ce dont la Société a besoin pour vivre. Eh bien! comment pourriez-vous connaître cette fonction propre du Patronage, aussi bien que la fonction propre de tous les autres groupements sociaux, si vous ne les abordiez pas par l'observation directe!

Enfin, et nous en arrivons ainsi à notre troisième et dernière considération, ces fonctions, fonctions propres aussi bien que fonctions spéciales, ces groupements ne les remplissent pas comme isolés les uns des autres. Mais, au contraire, ils agissent en vertu d'une action liée, s'aident ou se contrarient, s'influencent et se pénètrent par des actions réciproques. Pour patroner la Famille Ouvrière, aussi bien que pour pourvoir aux moyens d'existence de la Société, pour remplir sa fonction propre aussi bien que sa fonction spéciale, le Patron n'agit pas tout seul, pas plus qu'il n'opère sur une terre vacante. Il a des aides et des auxiliaires, des concurrents et des rivaux. Voyez ce que pourrait faire un patron

sans les ingénieurs et les contremaîtres qui dirigent l'exécution de ses travaux, les commerçants qui lui procurent ses matières premières et vendent les produits de sa fabrication, les banquiers qui assurent son crédit, les hommes de loi qui fixent ses contrats... sans les pouvoirs publics qui maintiennent la paix et la sécurité publiques? Mais ce groupement patronal n'a pas seulement que des rapports d'aide mutuelle, d'action concordante avec les autres groupements; il a aussi à lutter contre ceux qui, soit appartenant à la même espèce, veulent le supplanter, soit appartenant à d'autres espèces, veulent le remplacer. Il a affaire aux autres groupements patronaux qui veulent lui prendre sa clientèle, aux autres groupements sociaux : Associations ouvrières ou autres, Pouvoirs publics, qui veulent se substituer à lui dans la direction du travail, la disposition de la propriété, etc.

Il en va de même pour chaque groupement. Il suffit de les observer quelques instants, pour se rendre compte des actions qu'ils exercent les uns sur les autres, des influences qu'ils subissent. Comment prétendre alors à la connaissance complète de tous ces groupements, si on ne les suit pas dans la manifestation de leurs actions réciproques?

Nous sommes donc amenés ainsi à conclure que l'*observation directe et méthodique de chacun des groupements dont se compose la Société est chose absolument indispensable pour qui veut connaître la Société.*

Que reste-t-il maintenant des deux propositions qu'avançait Le Play, des deux propositions sur lesquelles repose toute sa méthode?

Nous venons de voir combien il était inexact de prétendre que, pour arriver à la connaissance d'une Société, il suffisait d'acquérir celle des Familles Ouvrières qui en font partie.

Nous avons vu aussi combien la monographie de Famille Ouvrière, constituée essentiellement par le budget, était impropre à donner la connaissance de cette famille.

Et comme toute la méthode de Le Play, toute *la méthode de la monographie de Famille Ouvrière* trouve tout son fonde-

ment sur ces deux points, il faut reconnaître qu'elle s'écoule avec eux. C'est là, nous ne saurions trop le répéter, la conséquence nécessaire et inévitable de l'impropriété de cette méthode, par rapport à l'objet même de la Science Sociale. Construite de main de maître pour donner la connaissance de la part qui provient du chef de l'ouvrier, dans l'établissement du prix de revient des produits de l'industrie, cette méthode ne pouvait, nous l'avons déjà dit, donner autre chose, que cette connaissance. Détournée de son objet, appliquée à la recherche de la connaissance de la Société, elle demeura, malgré les perfectionnements que Le Play lui fit subir, aussi incapable de permettre l'observation complète de la Famille Ouvrière, qu'impropre à assurer l'observation directe des autres groupements dont se compose la Société.

Si la valeur scientifique de la méthode de la monographie de Famille Ouvrière mérite un pareil jugement, pourquoi, pourrait-on nous dire, vous êtes-vous attardé autant à l'exposition et à la critique d'une méthode si radicalement inexacte? A ce titre, elle ne paraîtrait pas mériter plus d'attention que toutes celles qui l'ont précédée et suivie.

Nous avons cru utile d'entreprendre cette exposition et cette critique pour les deux raisons suivantes :

Toute impropre que fût la méthode créée par Le Play pour l'observation des Sociétés, il n'est que trop juste de reconnaître qu'elle a constitué jusqu'alors le meilleur instrument mis à la disposition des observateurs. Et cela par suite de deux faits qui, bien que compris dans cette méthode, n'en font pas partie substantiellement. Seule entre toutes les méthodes qui l'ont précédée ou suivie, la méthode créée par Le Play présuppose déterminé l'objet de la Science Sociale, et établit le point de départ de l'analyse sociale. Nous nous sommes assez longuement étendu sur l'importance de ces deux découvertes lorsque nous avons mis en lumière la valeur scientifique de l'œuvre de Le Play, pour n'être pas obligé d'y revenir. Toujours est-il que, telle était leur puissance, elle neutralisa en partie les extrêmes défectuosités de la méthode et permit à Le Play d'entrevoir, le

premier, comment se constitue et s'organise une Société.

Mais, si Le Play fut le premier à entrevoir l'objet de la Science Sociale, il ne sut ni découvrir, ni établir la méthode de cette nouvelle science, celle qui seule était capable de donner la connaissance de son objet. A ce titre encore, la critique de la méthode de la monographie de Famille Ouvrière devait nous être profitable, En précisant les causes de son échec, en nous montrant pourquoi et comment cette méthode ne présente pas la juste et réelle application des procédés généraux et nécessaires de l'esprit humain à la recherche de la connaissance de l'objet même de la Science Sociale, cette critique nous faisait faire un grand pas vers la détermination de la véritable méthode.

Il nous faut, maintenant que le but que nous voulons atteindre est parfaitement défini, que notre point de départ est nettement déterminé, que notre route est débarrassée de tout ce qui l'encombrait, faire œuvre positive.

L'objet de la Science Sociale étant connu, le point de départ de l'analyse sociale fixé, la question qui se pose est très simple : Comment devons-nous nous y prendre pour arriver à la connaissance de la Société, c'est-à-dire des différents groupements qui la composent. Quelle est, en un mot, la véritable méthode de la Science Sociale?

Robert Pinot.

L'Administrateur-Gérant : Léon Gangloff.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.



















